30e ANNÉE — DIMANCHE, 1er JANVIER 1905 — N° 1

# Le Petit Bastiais

5 centimes — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 centimes

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Avis divers 1 fr. — Réclames de page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse, un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés

00001

A NOS ABONNÉS
A NOS LECTEURS, A NOS AMIS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

## LES VŒUX!

I.

Des vœux! encor des vœux! C'est la vieille rengaine
D'un usage ennuyeux qu'il faudrait supprimer:
Un an s'éteint, un autre éclot à peine,
Et nos espoirs, en longs souhaits, de s'exprimer!

Hélas! ne sait-on pas que toute joie est vaine,
Que tout rêve s'enfuit? Pourquoi tant s'escrimer
A conjurer le sort? Lorsque la coupe est pleine,
Le destin frappe et nul ne le peut désarmer!

Indomptable est le flot! sans frein gronde l'orage!
Contre le sort fatal, il n'est point de courage;
Nous avons beau vouloir, supplier et .. hénir!

Nul ne fait dévier l'ordre de l'infortune:
La faucheuse qui guette et s'avance importune,
Vient, frappe et... nous passons pour ne plus revenir!

II.

Pourtant, formons des vœux, caressons l'espérance
D'heures sans désespoir et de jours radieux.
Souhaitons d'être aimés, de vivre sans souffrance
Et d'atteindre au bonheur complet de... demi-dieux!

Demandons la douceur de l'âme et la constance
De l'amour qui s'exhale en vers mélodieux!
Rêvons tous les bienfaits du ciel, en abondance,
D'être les seuls élus d'un cœur! de vivre vieux!

Vive l'illusion, trésor sublime et rare!
Au nouveau sème-en-et n'en sois point avare:
Vous, cœurs joyeux, battez; vous, brillez, tendres yeux,

Sur le mirage clair des espérances neuves,
Malgré le désespoir et malgré les épreuves
Que Dieu permet, dans ses desseins mystérieux!

31 décembre 1905.

J. de Peretti della Rocca.

## LE CALENDRIER

Ce n'est pas aujourd'hui CIRCONCISION.
Soleil: (heure nationale)
7 06 ... 4 h. 04.
Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
Fête de demain : Saint Basilisse.

*31 DECEMBRE*

## Les Curiosités de la Semaine

~~ Un Bonaparte ministre en Amérique. Une dépêche de Washington annonce que M. C. J. Bonaparte, petit-fils de Jérôme Bonaparte, frère cadet de Napoléon Ier, plus tard roi de Westphalie, qui avait épousé en premières noces une Américaine de Baltimore.

Il n'est fait connaître en présidant la Ligue pour la réforme administrative de l'Etat de Maryland et la commission d'enquête nommée à l'occasion des scandales qui éclatèrent l'an dernier dans les postes fédérales.

~~ *Un lit pour dix centimes!* Bien entendu, ce sont les Américains qui nous enseignent ce moyen économique de passer une nuit. Dans les gares de certaines villes des Etats Unis, on rencontre plusieurs contre les murs, des appareils automatiques qu'une simple pièce de billon suffit à faire manœuvrer. On place cette monnaie dans une fente, comme si l'on voulait avoir une tablette de chocolat, et, de suite, un lit se détache, sur lequel vous pouvez goûter le plus tranquille des sommeils.

Seulement, si l'on quitte cet appareil de repos, il reprendra sa position première et vous devrez acquérir le « Sésame ouvre-toi » par une nouvelle pièce de dix centimes !!!

~~ Un inventeur allemand, M. Wentzel, a imaginé une machine à sculpter qui fait grand bruit en Europe. Cette machine rend toute erreur impossible et s'acquitte en quelques jours de la tâche qui réclamait jusqu'ici des semaines et des mois.

Elle ne supplée pas au ciseau du sculpteur, mais elle lui fournit un marbre plus parfait que tout ce que le praticien le plus habile pouvait lui donner. L'empereur d'Allemagne qui est un sculpteur, a essayé la machine Wentzel avec un plein succès. Elle va faire sans doute son apparition en France.

~~ Un ancien colonel prussien, qui est en même temps un économiste (distingué, naturellement, puisque tous les économistes le sont), vient de publier une étude contenant quelques chiffres intéressants. La guerre de 1870 1871 a permis d'évaluer à 7 fr. 50 par jour le coût de l'entretien d'un homme en temps de guerre. Mais tout s'renchérit, » disent les cuisinières, et, maintenant, on ne s'en tirerait pas à moins de 10 francs.

L'Allemagne, en cas de guerre, devant mobiliser deux millions d'hommes, il en résulte qu'il lui faudrait dépenser 20 millions par jour, sans compter les frais d'entrée en campagne, représentés par un chiffre douze fois plus fort. Et cela, sans compter la vaisselle!

~~ En Autriche, le militaire peut n'être pas riche, mais les inventeurs sont ingénieux. L'un d'eux vient de se construire un yacht, un yacht complet, avec coque, voiles, mâts et gouvernail, le tout en papier, et en papier sympathique. C'est en comprimant à la machine et dans des moules ad hoc plusieurs collections complètes d'un des plus grands quotidiens de Vienne, qu'il a confectionné d'abord la coque, puis les agrès et les différents accessoires de son navire, qui mesure 5 mètres de long environ.

Sa construction a exigé l'emploi de quelque 300 000 feuilles du journal. Cela représente à peu près le tirage de deux jours du quotidien austro-hongrois dont il s'agit. Et ce bateau va sur l'eau. Car ce bateau, fait avec un canard, n'est pas un bateau que je vous monte...

~~ Les vipères parlementaires. On les a découvertes aux archives des Cortès, à Lisbonne. Un huissier allait chercher des documents pour des membres de la Chambre, au département des archives parlementaires, y a découvert tout un nid de vipères de la famille du cobra. Cet homme s'enfuit épouvanté; et toute une expédition doit être organisée pour explorer la salle des archives et tuer à coups de maillet les cinq ou six reptiles venimeux qui s'étaient logés, on ne sait comment, parmi les paperasses parlementaires.

Chez nous, au Palais-Bourbon, il y a des animaux dangereux. Mais ils n'ont pas toujours le bon esprit de rester cachés dans les archives.

~~ La tombe d'Hamlet est menacée par le tracé d'un nouveau chemin de fer, et les habitants d'Elseneur protestent. L'histoire de la tombe d'Hamlet est assez piquante. Hamlet étant mort, devait être enterré quelque part et avoir une tombe. Comme les touristes regrettaient l'absence de celle-ci, on éleva un tertre avec un fût de granit sur lequel était gravé le nom d'Hamlet. En une saison, la colonne fut emportée morceau par morceau, par les touristes anglais collectionneurs. On en remit une nouvelle qui disparut de même. Depuis on a répandu autour de la tombe présumée plusieurs charretées de pierres et de mâchefer afin que les touristes aient toujours de quoi satisfaire leur manie.

L'existence d'Hamlet n'est pas historiquement certaine. Mais sa tombe étant une source de bénéfices, il est tout naturel que les habitants d'Elseneur y tiennent.

Pipelet.

## RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN

MM. le Premier Président et le Procureur Général ne recevront pas le 1er janvier.

⁂

Le Général Gouverneur ne recevra pas de visites de corps cette année, à l'occasion du jour de l'An.

⁂

M. le Sous-Préfet de Bastia ne recevra pas le 1er janvier.

⁂

M. le Maire de Bastia ne recevra pas le 1er de l'An.

## Ligue Corse contre le Paludisme

*Séance du Comité tenue le 18 décembre 1904*

Etaient présents : MM. Battesti, Chardon, Donati, Franchetti, Limperani, Pitti Ferrandi, Poletti, Raffalli, Thiers.

M. le docteur Battesti, président, donne lecture de son rapport concernant les travaux de la Ligue pour l'année 1904.

Il exprime tous les regrets qu'a causés la mort de M. le docteur Michon, un des membres les plus éclairés et les plus dévoués du Comité.

Il rend compte que le Conseil général de la Corse, à sa session du mois d'août 1903, a voté à la Ligue, à titre d'encouragement, une subvention de 300 francs, et que les communes de Venaco et d'Aleria ont alloué chacune 25 francs. Le Comité attache la plus grande importance à ces encouragements qu'il faut tendre à multiplier, non pas tant à cause de la valeur pécuniaire qu'ils représentent que pour l'effet moral qu'ils peuvent produire sur les populations auxquelles ils apprennent à connaître la Ligue.

Il annonce que le président d'honneur de la Ligue, M. le professeur Laveran, ayant obtenu du Ministre de l'Instruction publique une somme de 6,000 francs

---

101 Feuilleton du Petit Bastiais

## LES AILES D'ICARE

par Charles de Bernard

XXIV.

LA PRISON POUR DETTES

Le substitut ne s'attendait pas à un accueil privé d'air ainsi que de lumière et n'ayant pour meubles qu'une botte de paille accompagnée d'une cruche pleine d'eau; il savait trop bien que les mœurs bourgeoises de notre époque ne comportent plus ces pittoresques accessoires qui jadis rendaient la captivité si poétique; mais dans son for intérieur du magistrat il prenait au sérieux le châtiment imposé par la loi aux débiteurs insolvables, et il n'eut jamais supposé qu'une prison put devenir en certains cas, un lieu de plaisance, resta donc immobile d'étonnement en face du tableau qui s'offrit à ses regards.

Au milieu d'une chambre de médiocre étendue, mais beaucoup mieux meublée que celle où il était logé lui-même, de chaque côté d'une petite table où figuraient les ruines encore fumantes d'un succulent déjeuner, Blondeau et madame de Marmancourt étaient assis, l'un un cigare à la bouche, l'autre un verre de vin de Champagne à la main. Doucement éclairés par le soleil qui leur sourirait à travers les rideaux à demi fermés, le prisonnier et sa consolatrice bravaient la fortune ennemie et accompagnaient chaque libation d'un toast adressé collectivement à la race des créanciers. Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, les deux convives tournèrent la tête et partagèrent l'étonnement qui arrêtait Deslandes sur le seuil. Il y eut un moment de silence et d'examen mutuels, pendant lequel le guichetier sortit et referma la porte.

Tandis que le substitut promenait un regard ébahi sur les bouteilles vides et sur les reliefs plantureux du déjeuner, et que madame de Marmancourt prenait sur sa chaise une attitude majestueuse, Blondeau, par un effort désespéré, dompta l'embarras qui pendant un instant l'avait privé de son aplomb ordinaire.

— Mon ami! s'écria-t-il d'une voix étouffée en se précipitant sur Deslandes, qu'il serra dans ses bras.

Un cri échappa au substitut, dont la main blessée reçut le premier choc de cette vive accolade.

— Je t'ai fait mal? reprit Gustave en affectant une tendre inquiétude; pardonne-moi! Je suis si heureux de te voir, que je n'ai pu maîtriser mon premier mouvement. Oh! j'étais bien sûr que tu viendrais!

— Tu devais, en effet, t'attendre à ma visite, dit le substitut d'un air sévère, et en s'efforçant de mettre fin aux embrassements pathétiques dont il était l'objet.

— Si je m'y attendais! reprit Blondeau avec une chaleur nouvelle; demande à madame, demande à Théodosie. Pourquoi te ferai-je plus longtemps un mystère de mon bonheur?... Tout à l'heure encore nous parlions de toi; je lui disais: Deslandes viendra; car ce n'est pas un de ces faux amis qui s'éloignent au jour de l'infortune; c'est un noble cœur, une âme généreuse et dévouée; oui, je n'en doute pas, il viendra... et j'avais raison de parler ainsi, car tu es venu. Merci, Victor; oh! merci. La douceur d'un pareil moment compense bien des heures d'amertume.

Blondeau saisit de nouveau la main du substitut et la lui serra convulsivement en dépit de sa résistance.

— Le motif qui m'amène ici, dit Deslandes sans se dégager...

— Avant tout, as-tu déjeuné? interrompit le prisonnier en lui coupant la parole. Nous n'avons pas fini, et en besoin je recommencerai pour te tenir compagnie.

— Il ne s'agit pas de cela! dit Deslandes d'un ton d'impatience. Je désire avoir avec toi un entretien sans témoin.

Madame de Marmancourt se leva de l'air d'une reine outragée.

— Il paraît, monsieur, dit-elle au substitut, que la leçon que vous avez reçu dernièrement n'a pas tourné au profit de votre politesse.

— Théodosie... Victor, s'écria Blondeau en se plaçant entre eux avec vivacité, allez-vous donc renouveler cette fatale discussion qui a déjà fait couler un sang si précieux? Je vous en supplie, au nom de l'attachement que je me flatte de vous inspirer à tous deux, qu'il ne soit plus question du passé! N'empoisonnez pas le bonheur que j'éprouve à voir près de moi les deux êtres que j'aime le mieux au monde... Madame, je me porte le garant de Deslandes; je suis sûr qu'il n'a jamais eu l'intention de vous offenser. Ainsi, ne lui refusez pas votre pardon... Allons, Deslandes, tu vois bien qu'elle sourit, et que tu vuilà rentré en grâce. A ta place, je serais déjà à genoux.

Malgré sa mauvaise humeur, le substitut, qui se piquait d'une galanterie inaltérable, ne crut pouvoir se dispenser de porter à ses lèvres la main que lui présentait madame de Marmancourt. Ce devoir accompli d'un air froid et cérémonieux, il se retourna vers Blondeau:

— Maintenant, lui dit-il, me permettras-tu enfin de t'expliquer le sujet de ma visite?

— Crois-tu donc que je ne l'aie pas déjà deviné! répondit le prisonnier avec un sourire affectueux. Va, les cœurs bien placés n'ont pas besoin de paroles pour se comprendre.

— Que comprends-tu donc? demanda Deslandes à qui parut inexplicable l'attendrissement qu'exprimait la physionomie de son débiteur.

— Bon Victor! répondit Blondeau dont l'émotion parut redoubler, tu es un beau rôle; mais tu es si digne de le remplir que je n'éprouve en ce moment ni envie, ni humiliation. Et pourquoi rougirais-je d'accepter les secours d'un ami tel que toi? Un service, un bienfait même n'a rien d'humiliant quand le main qui offre est digne de celle qui reçoit. Tu vois que nous nous entendons.

(*A suivre*)

pour recherches scientifiques, a bien voulu réserver la moitié de cette somme à la Corse pour des installations gratuites de toiles métalliques sur des maisons situées dans les hameaux palustres, de façon à donner une leçon de choses au public.

Le Comité, très touché de cette nouvelle marque d'intérêt témoignée par M. Laveran à la Corse, décide de lui adresser l'expression de sa plus vive gratitude.

M. Poletti demande à ce que ces installations soient faites exclusivement à des ménages pauvres ; on fait observer que, le plus souvent, les ménages pauvres habitent des maisons appartenant à des propriétaires aisés ; on décide alors d'obtenir autant que possible que ces propriétaires participent à la dépense.

Il donne enfin lecture d'une lettre de M. le docteur Cardamatis, d'Athènes, qui, en son nom et au nom de M. le docteur Savas, professeur d'hygiène à la Faculté d'Athènes, demande tous les renseignements nécessaires pour fonder en Grèce une Ligue contre le Paludisme analogue à la Ligue Corse, à l'occasion du Ve Congrès médical Panhellénique, dont il est le secrétaire général, et M. Savas, le président.

M. le docteur Thiers, trésorier, fait connaître la situation financière de la Ligue qui est la suivante :

*Recettes.*

| | |
|---|---|
| Subvention du Conseil général (1903) | 200.00 |
| Souscription de M. Laveran (40 volumes « Prophylaxie du Paludisme ») | 100 00 |
| Cartes délivrées (102) | 102.00 |
| Souscription Buchet (Pte Centr. de France) | 50 00 |
| Souscription Tanret, étudiant en médecine | 50.00 |
| Subvention de la commune d'Aleria | 24.60 |
| Subvention de la commune de Venaco | 25 00 |
| Total | 551.60 |

*Dépenses.*

| | |
|---|---|
| Cartes remboursées aux pharmaciens (30) | 30.00 |
| Distribué 40 volumes de M. Laveran à 2.50 | 100.00 |
| Frais pour explorations diverses | 45 10 |
| Installation de toiles à une maison (plaine de Biguglia) | 117.75 |
| Carte d'adhérent à l'Association Française pour l'avancement des Sciences | 20.00 |
| Travaux pour une carte du Paludisme en Corse | 50 00 |
| Frais de correspondance et de bureau | 20.20 |
| Impression du rapport de 1903 avec photographies | 63.10 |
| Total | 446.15 |
| Excédent des recettes sur les dépenses | 105.45 |
| En caisse au 31 décembre 1903. | 96.85 |
| Reste en caisse au 18 décembre 1904. | 202.30 |

*Le Secrétaire*, PETTI-FERRARINI.
*Le Trésorier*, THIERS.
*Le Président*, BATTESTI.

Nous publions demain le Rapport de M. le docteur Battesti.

## Bulletin Financier.

Paris, le 31 décembre 1904.

Après un début en nouvelle hausse, le marché fléchit sur toute la ligne sur la rédaction du bruit de l'assassinat de l'Empereur de Russie. Mais rien n'étant venu confirmer cette nouvelle, la Bourse n'est tardivement et la clôture s'effectue sur le plupart des valeurs aux environs des limites de la veille.

C'est avec raison qu'on appelle la Mutuelle Life la plus grande institution financière du monde entier. Une Compagnie d'assurances sur la vie qui, étant une mutuelle, a pu accumuler une propriété réalisable d'une valeur de près de deux milliards, sans actionnaires à rémunérer, est seule capable de proposer des polices avec les avantages incomparables suivants :

Un homme âgé de 35 ans veut qu'à sa mort sa femme, âgée de 30 ans, touche tous les six mois durant une rente de 500 francs. Il paiera une prime de 486.000 francs à verser aux parties contenue avec distinction des bénéfices après vingt ans. D'abord il ne paiera qu'une prime annuelle de 2.334 francs, soit 584 francs de moins que pour l'assurance la moins chère, c'est à dire l'assurance ordinaire au cas de décès et sans participations aux bénéfices, des Compagnies par actions. Cette police prévoit quatre cas :

1. Au décès de l'assuré la Mutuel Life paie à la bénéficiaire une rente de 500 francs jusqu'à la fin de sa vie. — 2. Si la bénéficiaire meurt pas 20 ans à l'avance, les enfants ou ayants-droit désignés par le contrat reçoivent les versements annuels restants à effectuer jusqu'au total des 486.000 francs. 3. Si la bénéficiaire meurt avant l'assuré, les ayants-droits touchent, à partir du décès de ce dernier, les 20 annuités de 5.000 francs garantie par le contrat. — 4. En cas de vie, l'assuré peut bénéficier lui-même de cet avantage, sous certaines conditions rachetés, ou servir de gage pour un emprunt à partir de trois primes versées. Et, s'il vit après le terme de vingt ans, il retrouvera et au-delà le montant de ses débourses.

Du semblables polices ne sont-elles pas justement nommées les polices protectrices par excellence ?


SAVON DU CONGO Blancheur du teint.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 1er Janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| A. Frangosa, (marche), | Costa. |
| Les noces de Figaro (ouvert.), | Mozart. |
| Sérénade, | Pierné. |
| Hérodiade, (fantaisie), | Massenet. |
| Mazurka de concert, | Roux. |

*Le Chef de Musique*, J. LANT.


# Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 31 décembre 1904.
*(De notre correspondant particulier)*

### Réceptions du Jour de l'An

M. le Préfet de la Corse ne recevra pas à l'occasion du premier de l'An.

### Promotion

Mercredi soir, à Ajaccio, un apéritif d'honneur était offert à M. Giafferi, comptable de la marine, à l'occasion de sa promotion à la classe supérieure de son grade, par ses collègues qui ont tenu à lui manifester toute leur sympathie.

M. Ginovès, commissaire de 1re classe, très estimé de tous ses subordonnés, M. Merlin, agent comptable garde-magasin, M. Scamaroni, chef de l'inscription maritime, agent très apprécié et connu de toute la marine en Corse, notamment par le quartier maritime bastiais où il a été plusieurs fois appelé à faire l'intérim de commissaire où il a toujours eu se concilier les sympathies de nos marins, M. Carlotti, commis du commissariat, M. Ferracci, commis de l'inscription maritime, etc., assistaient à cette réunion toute intime, au cours de laquelle la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

M. Giafferi est très estimé à Ajaccio et appartient à une honorable famille d'Orezza.

## Les Incidents de Levie

Des incidents très tumultueux ont éclaté à Levie dans la soirée du 24 et dans la journée du 25, fête de la Noël, à propos d'une arrestation qui s'est produite dans des conditions telles qu'elle a soulevé l'indignation générale. Voici les faits.

Dans la soirée du 24, entre onze heures et minuit, au moment où la grand'messe commençait et que les rues étaient encombrées de monde, les gendarmes Pinzuti et Dufour, de service, rencontrent le nommé Pucci, Italien d'origine, mais depuis longtemps établi et marié à Levie. Pucci, caractère exalté et facilement enthousiaste, mais très brave garçon et incapable, au fond, de faire du mal à une mouche, transportait une grosse cruche pleine d'eau et fredonnait, à voix basse, ainsi que l'affirment plus de cinquante témoins, un air quelconque. Il avait été acquitté le jour même, au tribunal de simple police, pour une contravention pour ivresse, ce qui avait fort dépité les gendarmes et surtout Pinzuti. Celui-ci, donc, le rencontrant, s'avança vers lui et lui déclara sur un ton hautain qu'il lui dressait contravention pour tapage nocturne. Pucci se défendant doucement, Pinzuti répliqua sur un ton de plus en plus arrogant, toujours sur l'affirmation des témoins. Il manifesta enfin l'intention de l'arrêter. Pucci ayant répondu qu'il fallait ne pas avoir de conscience pour l'arrêter dans ces conditions, Pinzuti et l'autre gendarme lui mirent la main au collet et l'entraînèrent.

La scène devint alors des plus regrettables. Pucci ne marchant pas au gré de Pinzuti, celui-ci l'accabla de coups de poings et de pieds. Ce que constatent, le public en soulève, une mêlée se produisit, au cours de laquelle les gendarmes reçurent leur part de horions. Un coup de feu fut tiré, on ne sait par qui. En définitive Pucci fut conduit à la caserne au milieu de huées épouvantables.

Le lendemain la population s'assemble sur la place de l'église, attendant la sortie du prisonnier. Celui-ci fut extrait de la cellule à une heure de l'après midi pour être conduit à Sartene. Aussitôt des huées formidables retentirent. Une foule de plus de mille personnes entoura le cortège pendant que le tintamarre augmentait. Le maréchal des logis constatant que le passage lui était fermé et les groupes devenaient menaçants, rebroussa chemin toujours au milieu d'un tapage infernal produit par des centaines de manifestants.

Sur la prière des autorités qui durent intervenir et sur la promesse du maréchal des logis qu'il interviendrait dans la mesure de ses moyens pour faire rendre bonne justice, la foule se calma et consentit à laisser passer le prisonnier et les gendarmes qui traversèrent une double haie d'où partaient des exclamations peu bienveillantes pour l'auteur de tout le mal, le gendarme Pinzuti. L'attitude des autres gendarmes et du maréchal a été correcte. Un bon point aux autorités qui ont fait preuve de sang froid.

Dans la journée plus de cinquante témoins civilises sont venus signer deux plaintes établissant exactement les faits, et affirmant que le gendarme Pinzuti avait agi avec un manque de tact et une brutalité vraiment regrettables.

Dans ces conditions, il est à espérer que l'enquête sera conduite rapidement et que la population recevra la satisfaction qui lui est dûe.

## Avis & Communications

Syndicat des Ouvriers du Port. — Les Ouvriers Syndiqués sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu Dimanche, 1er Janvier, à 9 heures du matin : renouvellement du Bureau, compte financier de l'année 1904. L'appel nominal sera fait sur l'absence des membres, l'assemblée aura à statuer. — Salle ordinaire Route du Cap 8.

Pour le syndicat, le Président, Carusio.

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Les ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi, 2 du courant, à 1 heure de relevée, dans un des salles de la Mairie.

Questions diverses, cotisations.

La présence de tous les membres est indispensable. — Le secrétaire, A Poli.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 décembre

*Thermomètre.* — Thermomètre de marin, + 6°2 à midi, + 15°. A 7 heures du soir, + 11°5 Maxima, + 15°2. Minima, + 5°4.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 754 mm.

*Vent.* — Dans la matinée, N. O. faible. Dans l'après-midi, N. O. faible. Le ciel, découvert.

Phénomènes, à midi : 0 mm.

### *Nouvelles coloniales*

M. Mathieu Pierangeli, secrétaire particulier du Résident général de France à Tunis, est nommé administrateur colonial et attaché au gouvernement général d'Indo-Chine, à Hanoï.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

### *Nomination*

Nous apprenons avec plaisir la nomination de notre jeune concitoyen, M. Félix Tellier, au poste de commis de chancellerie à l'ambassade de France de Saint-Pétersbourg.

M. Félix Tellier est attaché à l'ambassade de France en qualité de secrétaire particulier ; en même temps il sera chargé de l'administration des bonnes œuvres françaises en Russie. C'est le fils du regretté François Tellier, mort en service commandé pendant qu'il gérait le consulat général de France à Porto-Rico.

Nous lui adressons ainsi qu'à ses parents nos félicitations d'autant plus chaleureuses, que rarement on a vu un poste si important occupé par un jeune homme de 23 ans.

### *Pour digérer*

Roumois (Orne), le 27 janvier 1904. J'ai eu tous vos Pilules Suisses pour guérir des maux d'estomac. Je ne pouvais plus digérer aucun aliment. Elles m'ont réussi et je vous en suis très reconnaissant. LEPAN Basile (Sergent). Société Hutzing, 28, rue Grammont, Paris.

### *Marine*

Le paiement des pensions et demi-soldes aura lieu à Bastia le mardi 3 janvier 1905, de 9 à 11 heures du matin pour les demi soldiers, et de 1 heure et demie à 3 heures et demie du soir pour les veuves.

### *Le drame de la rue Miot*

A la suite de la plainte présentée par son conseil, M. Mozer, le nommé Luciani Sébastien, impliqué dans l'affaire Biaggini-Bertrand, a été mis hier en liberté.

A l'heure actuelle il ne subsiste donc plus rien des arrestations opérées le lendemain du crime.

Silvani échappe toujours aux recherches de la justice.

### *Pharmacie Centrale*

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

### *Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglola, Ajaccio.

Le *Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, à l'« Agence Cyrnos, » 86 Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

### *Journaux bastiais*

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

### *Vie de St Alexandre Sauli*

Le R. P. Albert DuBois, supérieur des Barnabites, vient de publier la Vie de Saint Alexandre Sauli, ancien évêque d'Aleria, l'apôtre de la Corse. Un beau volume de plus de 300 pages, avec 50 illustrations dont 32 hors texte. 3 francs, franco 3.50 contre mandat poste à notre librairie.

### *Domaine de Bevinco*

Ancienne propriété départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans, *A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

### *Au Port*

Le vap. *Paraguay*, cap. Tama, arrivé de Livourne, 17 passagers, divers.

— Vap. *Numidia*, cap. Pilliomyt, est arrivé de Livourne, 29 passagers, divers.

— Vap. *Italia*, c. Pitot, de Marseille, 22 passagers, diverses.

— Vap. *Messina*, c. Meyer, de Livourne, divers.

— Vap. *Italia*, cap. Pitot, de Livourne, 35 passagers, diverses.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Ossini, arrivé de Livourne, 25 passagers, diverses.


## AVIS

Messieurs GREGORI frères sont chargés de placer au petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

## PRÈS DE MINUIT !...

Dialogue entre 1904 et 1905

A Monsieur L.-N. MATTEI.

Minuit ! — Va-t-en — Ah, te voici !
Laisse-moi vivre une heure encore ?
— Non. — Belle aux yeux doux de l'aurore
Ecoute un moment ! — Paris. — Merci !

Pas de remords, vieille empreinte,
Le temps m'a surprise ce soir,
J'aimais un homme, et suis passée
N'ayant pu lui dire : « au revoir. »

Son cœur a les délicatesses
D'un être affable qu'on bénit,
L'on est riche de ses richesses,
Il est bon, chacun me l'a dit.

— Est-ce un grand seigneur que cet homme
Devant qui l'on courberait bas ?
Est ce un richissime en renomme
Qu'on courtise et qu'on aime pas ?

— Non, riche, son travail lui même
A su le rendre tout-puissant,
Et rien qu'à le voir on se sent
Près d'un plaisir, qui fait qu'on l'aime.

— Est-ce un héros ? — Ce n'est pas ça,
Ma belle ! — Eh bien ? Voyons, devine :
Un inventeur ? Oui, du Quina
Mattei, de la Cédratine !

Mais encor ? — Ce n'est pas nouveau
Pour peu que l'on ne soit avare,
Les gens du goût pour l'Amaro
Pour son délicieux cigare.

Ont de ces faiblesses sans fin
Que je connais souvent moi-même ;
Dire qu'à cet homme que j'aime
Je n'ai pu lui serrer la main.

Si tu voulais pourtant, ma belle,
Tu pourrais arranger cela,
A mon vœu ne sois pas rebelle,
Pour moi, va voir ce Monsieur M.

Dis-lui que c'est moi ton alnée
Qui voulus t'envoyer chez lui,
Pour lui donner un gros merci
Sourire de nouvelle année.

J. SALEMA.

## AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Mariani, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises du quai à la gare et à domicile, Tarifs réduits.



# Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL


### Bourse de Paris

| | 29 déc. | 30 déc. |
|---|---|---|
| Fonciède 3 0/0 anciens | 97.85 | 97.70 |
| 3 0/0 nouveaux | 98 50 | 98.60 |

## Un Trésorier Payeur-Général DÉMISSIONNAIRE

Paris, 31 décembre.

On annonce que M. de Swarte, trésorier payeur général à Lille, a donné sa démission.

On ne s'explique pas les causes qui l'ont obligé à prendre cette détermination.

Un inspecteur général des finances s'est rendu à Lille pour vérifier la comptabilité de ce payeur général démissionnaire.

## L'Affaire Syveton

*Deuxième reconstitution du drame. — Aucun résultat n'est obtenu. — Les commentaires de la presse. — L'opinion de M. Quesnay de Beaurepaire. — Nouvelle piste. — Une grosse surprise est à prévoir.*

Paris, 31 décembre.

Les experts chargés de rechercher les causes de la mort de M. Syveton ont déposé hier le rapport. Les conclusions des experts étant contradictoires, M. Bulot procureur général et M. Boucard juge d'Instruction, ont ordonné une nouvelle reconstitution du drame.

Cette reconstitution a eu lieu ce matin. Aucun résultat nouveau n'a été obtenu.

Le *Temps* dit que le Parquet continue à croire au suicide accompli dans les conditions indiquées par Madame Syveton.

M. Jaurès dans le journal *l'Humanité*, poursuit sa campagne pour démontrer qu'il s'agit d'un assassinat perpétré par l'entourage de l'ancien député du IIe arrondissement.

Dans le *Gaulois*, M. Quesnay de Beaurepaire, étudiant les détails de cette affaire, démontre que M. Syveton ne s'est pas suicidé. Plusieurs journaux du soir, disent dans leur dernière édition, que le Parquet de la Seine serait sur une nouvelle piste au sujet de la mort de M. Syveton. Ils font prévoir une grosse surprise qui serait causée par l'arrestation de plusieurs personnes en vue, compromises dans cette mystérieuse affaire.

## LA QUESTION DU MAROC

*Le Sultan n'est pas hostile à la France. — L'ambassade française irait à Fez. L'insécurité est complète aux environs de Tanger.*

Tanger, 31 décembre.

Le Sultan a donné aujourd'hui au consul de France à Fez, l'assurance qu'il n'a manifesté aucun sentiment hostile envers la France

On reparle dans les milieux politiques de la capitale, du départ de l'ambassade française pour Fez.

Les indigènes continuent leurs déprédations aux environs de Tanger. Les assassinats suivis de vols sont très fréquents surtout dans la tribu dont Raisuli a virtuellement usurpé le gouvernement.

Ce Cheick, après l'affaire Perdicadis exerce dans cette région une autorité absolue.

L'insécurité est complète aux environs de Tanger

## Le roi d'Espagne A BERLIN

Madrid, 31 décembre

Après son voyage à Paris, au mois de mai prochain, le roi d'Espagne, Alphonse XII, se rendra à Berlin.

A cette visite se rattacherait un projet de mariage sur lequel l'Empereur Guillaume serait pressenti.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## La Situation

La flotte de la Baltique se trouve encore fort éloignée du théâtre de la guerre et cependant les dépêches commencent à annoncer que une escadre japonaise serait déjà à sa recherche pour lui livrer combat. Il paraît, en effet, d'après ce qu'affirmait une dépêche de Singapour, que cette escadre, commandée par l'amiral Kamimoura, se trouverait actuellement dans le détroit de Malacca.

Si le fait est exact, il convient de ne pas exagérer le rôle et la mission que cette escadre doit sans doute remplir. Il est évident que l'amiral Kamimoura ne peut avoir reçu le mandat d'arrêter à lui seul la flotte de la Baltique. Les Japonais ont tout intérêt à ne pas engager la lutte loin de leur base d'opérations et à laisser les vaisseaux russes arriver sur le théâtre de la guerre. C'est pourquoi il serait illogique et même dangereux pour eux de courir au loin livrer bataille aux Russes.

Mais si les Japonais doivent s'abstenir d'interrompre la traversée de la flotte ennemie, ils ont en revanche un intérêt de premier ordre à être renseignés sur tous les mouvements des vaisseaux qui composent cette flotte. L'amiral Kamimoura doit probablement s'être vu assigner la tâche de prendre contact avec l'ennemi et de ne jamais le perdre de vue. Au fond, il doit jouer le rôle d'éclaireur. Ainsi donc, contrairement à ce que pouvait laisser supposer la dépêche de Singapour, il ne faut pas encore s'attendre sous peu à une bataille navale.

Cette bataille navale, c'est l'amiral Togo qui la livrera dans les eaux d'Extrême-Orient. L'amiral paraît déjà s'y préparer, puisqu'on annonce que la majeure partie de la flotte, qui assurait le blocus de Port-Arthur, a quitté son poste. Il est probable que ces vaisseaux vont se rendre dans les arsenaux pour achever leurs préparatifs de combat et se mettre en route au premier signe que fera l'amiral Kamimoura.

## MANDCHOURIE

### Situation calme sur le Cha-Ho

St-Pétersbourg, 31 déc.

Les rapports télégraphiques des généraux Kouropatkine et Sakaroff parvenus aujourd'hui à l'Etat major général, annoncent qu'aucun combat important n'a été livré depuis le 26 décembre.

Des reconnaissances ont lieu chaque jour, ce qui occasionne de légers engagements avec pertes insignifiantes.

La situation reste calme sur tout le front de l'armée russe.

## PORT ARTHUR

### La prise du fort d'Erboung-Chan n'est pas encore confirmée.

Saint-Pétersbourg, 31 déc.

Le correspondant des *Novoie-Vremia* à Mookden télégraphie.

« On n'a encore reçu au quartier général aucun rapport officiel du général Stœssel, confirmant la prise du fort d'Erloung-Chan qui paraît cependant certaine.

« Les Japonais vont tenter prochainement un effort décisif à Port-Arthur pour s'emparer de la citadelle. »

## Etat Civil

NAISSANCES

Bonelli Charles.

DÉCÈS

Oberti Jean, marié, 69 ans, de Muro.
Quilici Toussainte, 5 ans, de Bastia.
Biaggini Etienne, 4 mois, de Bastia.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Ange-Toussaint de Matra ; Mlles Aurélie et Aimée de Matra ; M. et Mme Pierre Battistini et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Benedetti et leurs enfants ; Mme veuve Louise Campoa ;

Les familles Battistini, Palazzi, Massei, Crucioni, Calizti, Campana, Pietrantoni, Retali, Costa-Marini, Barsacchi, de Montera, Salicati, Oliva, Pietri, Agostini, de Matra, Mariani, de Luri et Gallajoli.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Ange-Toussaint de Matra**

leur époux, père, gendre, petit fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia le 30 décembre 1904, à l'âge de 44 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps sera faite rue Neuve Saint-Jean, 1, le dimanche 1er janvier 1905, à 9 heures du matin.

Les obsèques auront lieu le même jour à l'église Saint-Martin de Sisco.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !

### AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Oberti et ses enfants, M. et Mme Benassi, M. et Mme Pascal Oberti et son enfant, M. et Mme Emile Napoleoni, de Marseille, M. et Mme Auguste Napoleoni et leurs enfants, de Bonen, M. et Mme Pâris Napoleoni, de Paris, M et Mme Mesnoi née Napoleoni, Mme Veuve Napoleoni et ses enfants, de Marseille, M. et Mme Antoine Barbaglalata, M. et Mme Jean-Baptiste Barbaglalata, de Marseille, M. et Mme Savelli Laurent, Mme Veuve Franchi et ses enfants, Mlle Antoinette Fiaschi, M. et Mme Pellicia, Mme Veuve Montaggioni, M. l'abbé Oberti, de Biancbi.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Oberti Jean**

*Retraité*

*Décoré de la médaille militaire*

leur époux, père, oncle, neveu, cousin, décédé dans sa 69e année.

On se réunira boulevard St-Angelo, 9, aujourd'hui, à 3 heure de relevée.

### CARTOMANCIENNE

Madame Maryssette du Gourguenn, Cartomancienne de très sérieux mérite de s'établir dans la bonne ville de Bastia ; elle fera tout ce qu'il dépendra d'elle pour mériter droit de cité. Elle recevra chez elle tous les jours depuis 10 h. du matin, jusqu'à 5 h. du soir, elle se transportera chez les personnes qui le désireront avec un drap en plus.

Prix depuis 1 fr. jusqu'à 10 fr. Rue de l'Opéra 12 bis, au premier.


### Vient de paraître

chez l'éditeur Morsein, quai Saint Michel, 19, Paris

LES MINUTES DIVINES

par S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

### Lectures pour Tous

En ce moment où, dans le monde entier, les événements d'Extrême Orient passionnent l'opinion il importe plus que jamais d'être exactement renseigné. Nos 2 numéros de janvier sur toutes les questions actuelles une documentation précise que de saisissantes illustrations animent à chaque page, les *Lectures pour Tous* s'attachent encore à faire revivre les scènes émouvantes du passé, à initier leur public à toutes les grandes découvertes, à toutes les curiosités de la vie moderne. Il ne faut au surplus une large part aux œuvres d'imagination, romans et nouvelles. Le sommaire du N° de Décembre donne une idée de la variété des sujets que traite chaque mois la revue familiale de la librairie Hachette et Cie, aussi attrayante par le texte que par l'image.

*Huit cent mille hommes en campagne : les Transports des armées russes et japonaise. — Le voyage du petit Houzli, conte pour N. G. par Jules Lemaître. — De l'Automobile française. — Les Découvreurs d'espaces : vingt ans d'Automobilisme. — Le Pape à Paris, il y a cent ans, par G. Le Bon. — La Grande Route du Tchad. — Un Bureau où l'on s'amuse. — Le singe caricature de l'homme. — Chalets de glace et fleurs de givre. — Notre concours de Photographie. — Le secret de l'épaze*, roman. — *Rien de nouveau sous le soleil.*

Abonnements. Un an : Paris 5 francs ; Départements 7 francs ; Etranger, 9 francs. — Le N° 30 centimes.

# A L'★ D'OR

FRANÇOIS BERNARDI

Ancien aouloyé de la Maison Louis Grangs et Fils

5, rue Neuve, Bastia, maison Gregor

JOUETS

ARTICLES DE PARIS ET MERCERIE

BÉBÉ OLGA

### Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira de Tunis, samedi, 31 courant, à destination de Bastia où il sera le lundi, 2 janvier prochain, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hatto, agent.

### PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

**Marius Blanc**

est accordeur réparateur de pianos. harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

### VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot. Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

**à 0,25 et 0,30 le litre**

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en fiaschi à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et dame-jeannes est prêté à titre gracieux.

### Machines à coudre Helvétia

*Boulevard Paoli, 14, Bastia*

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Bowe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livreraient à ces manœuvres.

### DÉCOUVERTE AMÉRICAINE

"LE RÊVE"

Remède Préventif, Idéal contre scrofule, coups de froid, anémie générale, convalescence parfaite.

SÉCURITÉ TOTALE ET ABSOLUE

Catalogue illustré le mieux documenté et le plus intéressant renfermant des conseils précieux et inédits à l'usage toutes les DAMES MÈRES, envoi discret contre 0f15

Catalogue avec échantillon "LE RÊVE" 0f50

Catalogue avec 4 échantillons, échantillon, envoi contre 1f25

Mme LAMBERT, 210, Place des Vosges, PARIS (IVe)

### 65 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS PARIS 1900

Alcool de Menthe de

# RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

Pour MAUX de CŒUR de TÊTE et d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS

SOUVERAIN contre les SYNCOPES et les EVANOUISSEMENTS

Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée très chaude. Donne une haleine de bonne vie et des lèvres rouges.

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE

EXIGER du RICQLÈS

### CHOCOLAT MENIER

### CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie

Fondée en 1841

Placée sous le contrôle de l'Etat

Siège social à Paris, 4, rue Méhars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

**740 Millions**

Paiements faits aux assurés

**319 Millions**

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

Rentes Viagères

Achats de Nues-propriétés et Usufruits (Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Bd Paoli, 18.

# AU BON MARCHÉ

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

## *Ouverture des Ventes Réclame*

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

### Aperçu de quelques genres :

Pilou, dispositions nouvelles, le mètre . . . . . 0,40
Caleçons pour Dames, en tissu fantaisie, ornés de broderie, le caleçon. . . . . 1,05
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon . . . . . 1,45
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour Dames, le parapluie . . . . . 1,95
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,45
Flanelle de santé pure laine, le mètre . . . . . 0,80
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,75
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissus sera vendu avec des rabais considérables.

### CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours soie, le pardessus . . . . . 16,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 12 ans, le complet, à partir 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

### *CHAUSSURES*

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . . . . 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

***Venez voir, venez vous renseigner***

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra



30e ANNÉE — LUNDI, 2, et MARDI, 3 JANVIER 1905 — N° 2

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Petites divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un an. | Six mois. | Trois mois. |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Génevière.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 06 — Coucher 4 01
Lune Nouv. le 5 Premier quart, le 13.
Fête de demain : Saint Rigobert.

*2 JANVIER*

## TROISIÈME CAMPAGNE DE LA LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

(1904)

par le Dr F. BATTESTI

PRÉSIDENT DE LA LIGUE
LAURÉAT DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Les résultats obtenus en 1904, à la suite de l'application des mesures de préservation préconisées par la Ligue Corse contre le Paludisme, protection mécanique des habitations, emploi méthodique et préventif des sels de quinine, sont encore plus probants et plus favorables que ceux de 1903, ainsi que l'attestent les statistiques ci-dessous.

I

### *Prophylaxie mécanique*

PROTECTION PARTIELLE (1). — La Compagnie des chemins de fer de la Corse, qui, en 1902, avait fait l'essai de la protection partielle sur la maisonnette cantonnière de Furiani et l'avait continuée, en 1903, sur 25 habitations fiévreuses de la côte orientale et du voisinage d'Ajaccio, ayant constaté que cette mesure avait eu pour résultat immédiat d'abaisser le taux de la morbidité de 47 0/0 à 13 0/0 (2), s'est empressée de l'étendre, en 1904, à toutes les habitations de son réseau situées en régions palustres, au nombre de 57 : 23 gares et 34 maisonnettes. Dans les gares elle a garni les fenêtres des chambres à coucher et a, en outre, appliqué une porte grillagée à l'entrée de ces chambres ; dans les maisonnettes elle a simplement garanti les fenêtres des chambres à coucher. Sur 283 individus ainsi protégés, 120 adultes et 163 enfants (3), il y a eu 33 cas de fièvre de première invasion, soit une moyenne de 11,66 0/0.

PROTECTION SUBTOTALE — La caserne des douanes de Portovecchio, que nous avons cru devoir ranger dans cette catégorie, abritait cette année 17 individus, 6 femmes et 11 enfants, (nous ne comptons pas les hommes qui sont susceptibles d'être affectés au dehors pendant leur service de nuit). *Tous ont été indemnes.*

En 1901, avant toute protection, cette caserne avait fourni 60 0/0 de cas de Paludisme.

PROTECTION TOTALE. — La maisonnette cantonnière de Furiani, protégée totalement depuis 2 ans, était habitée cette année par une nouvelle famille composée de 10 personnes (3 adultes et 7 enfants de 14 ans, 11 ans, 9 ans, 7 ans, 5 ans, 3 ans, 6 mois) n'ayant jamais séjourné en région palustre. — *Aucun d'eux n'a été atteint.*

En 1901, avant toute protection, cette maisonnette avait donné 57 0/0.

(1) Nous entendons *par protection partielle*, celle qui s'applique aux fenêtres seulement des chambres à coucher, par *protection subtotale* celle qui comprend toutes les principales ouvertures (portes et fenêtres) et par *protection totale* celle qui s'étend à toutes les ouvertures sans exception.

(2) La 2e campagne de la Ligue Corse contre le Paludisme, Décembre 1903, Dr F. Battesti.

(3) Le nombre des enfants ayant séjourné cette année tout l'été dans les gares et maisonnettes fiévreuses est proportionnellement plus élevé que les années précédentes, cela indique que les agents commencent à avoir confiance dans la protection mécanique.

Une autre maison, située sur la route nationale, non loin de la gare de Biguglia, dans la plaine très fiévreuse de ce nom, se composant d'un rez-de-chaussée occupé par des magasins non habités et plafonnés et d'un étage auquel on accède par un escalier extérieur, protégée totalement par la Ligue au mois d'avril dernier en vue d'un essai de prophylaxie mécanique, (pose à la porte d'entrée d'un cadre de bois grillagé faisant office de seconde porte intérieure fermant automatiquement à l'aide d'un ressort à boudin, adaptation de châssis grillagés, modèle des gares (1), à toutes les fenêtres de l'étage et même à celles du grenier, obturation avec de la toile métallique maçonnée de tous les orifices des tuyaux de cheminées sur le toit) était habitée par 8 individus, (3 femmes et 5 hommes), tous adultes, indemnes de tare palustre, se nourrissant mal, ayant travaillé dans les champs pendant tout l'été, même au plus fort de la chaleur particulièrement torride de cette année, n'ayant pas suivi de traitement quinique *préventif*, par conséquent dans les meilleures conditions pour être infectés. *Aucun ne l'a été.*

Et cependant, nous avions choisi spécialement cette maison parce que les différents fermiers qui s'y étaient succédé depuis plusieurs années avaient tous été atteints, ainsi que le propriétaire de l'immeuble.

Si nous rassemblons et si nous comparons entre eux les chiffres fournis par nos statistiques de 1901, 1902, 1903 et 1904, nous trouvons :

*Protection nulle* (avec quinisation irrégulière).
1901 (22 individus : 13 cas) 59,0 0/0
1902 (55 id. 23 cas) 41 8 »
1903 (94 id. 46 cas) 48 9 »
Moyenne 40.9 0/0.

*Protection partielle* (avec quinisation irrégulière).
1902 ( 7 individus: 0 cas) 0 0/0
1903 ( 60 id. 9 cas) 15,0 »
1904 (283 id. 33 cas) 11 6 »
Moyenne 8.8 0/0.

*Protection Subtotale.*
1902 (15 individus : 0 cas) 0 0/0
1903 (24 id. 1 cas) 4 16 »
1904 (17 id. 0 cas) 0 »
Moyenne 1.38 0/0.

*Protection Totale.*
1903 ( 8 individus. 0 cas) 0 0/0
1904 (10 id. 0 cas) 0 »
Moyenne 0 0/0

Le nombre des cas diminue donc en raison directe du degré de protection, et si l'on considère que les individus auxquels s'appliquent ces chiffres se trouvaient dans les mêmes conditions hygiéniques après qu'avant la protection, c'est-à-dire habitant des localités qui n'ont subi aucune amélioration au point de vue de l'assainissement, buvant la même eau, continuant à se quiniser de la même façon, sans aucune méthode, de loin en loin et à leur gré, il nous semble légitime de conclure que la diminution progressive si frappante de la morbidité palustre ci-dessus constatée est bien dûe uniquement à l'application de la protection mécanique. D'ailleurs, les personnes protégées s'en rendent si bien compte que, ne redoutant plus l'influence miasmatique, elles laissent leurs fenêtres garnies ouvertes la nuit pour avoir moins chaud. Et ceci nous amène à faire justice une bonne fois de l'assertion qui consiste à reprocher aux toiles métalliques de rendre fastidieux, par manque de ventilation, le séjour des maisons qu'elles protègent. Nous n'avons jamais entendu formuler pareil reproche en Corse ; tous les individus protégés se félicitent, au contraire, d'être débarrassés du même coup des moustiques, des mouches et des moucherons dont ils avaient tant à souffrir pendant l'été. Nous avons nous-même constaté bien souvent que l'air circule librement à travers les mailles des toiles, surtout si l'on prend soin de les brosser de temps à autre pour les débarrasser des poussières qui peuvent s'y insinuer ; l'aération des pièces est si peu entravée qu'il faut éviter d'avoir porte et fenêtre ouvertes en même temps si l'on redoute les courants d'air. Mais comme notre témoignage pourrait être taxé de partialité, nous publions quelques attestations qui lèveront tous les doutes à cet égard.

(1) Voir ce modèle figuré à la dernière page de notre rapport de 1903.

Voici d'abord une lettre du propriétaire de la maison de Biguglia protégée par la Ligue, dont il a été parlé d'autre part :

Vous me demandez si les toiles métalliques entravent l'aération des pièces ; elles l'entravent si peu que dans ma maison de Biguglia, il faut opérer entre la porte ou la fenêtre ouverte ; elles n'entravent pas davantage la vue de ce qui se passe au dehors, à cause de la finesse de leur mailles ; elles constituent un progrès et un bienfait immenses, car, outre qu'elles préservent des piqûres des moustiques, elles procurent le sommeil par les plus fortes chaleurs en permettant de tenir les fenêtres entr'ouvertes la nuit, ce qui était impossible à obtenir avant leur emploi, même avec la meilleure moustiquaire.

ROSTAGNOL, *propriétaire.*

15 Décembre 1904.

Le chef de gare de Biguglia nous écrit :

Je crois de mon devoir de vous faire connaître, en réponse à votre demande, quelques résultats que j'ai pu constater pendant l'été dernier, résultats heureux dûs particulièrement aux toiles métalliques. C'est grâce à elles que non seulement nous avons été absolument préservés de la fièvre et des piqûres des moustiques, ma famille et moi, mais que nous avons pu supporter sans grande fatigue les chaleurs accablantes de l'été et dormir tranquillement sans être inquiétés, *en tenant nos fenêtres ouvertes* (1). Vous devez vous rendre compte par vous même mieux que personne, car vous connaissez les endroits très bas et très-malsains que nous habitons, des souffrances que nous aurions endurées sans les toiles métalliques si nous avions été obligés de fermer nos fenêtres avec la température anormale que nous avons eue, ou si, pour échapper à nos angoisses, nous eussions été obligés de nous laisser envahir par les moustiques en ouvrant nos fenêtres.

J. TORETTI, *Chef de gare à Biguglia.*

16 Décembre 1904.

Voici maintenant ce que nous écrit M. Paul Stefani, président du Syndicat agricole d'Aleria, un des trop rares particuliers qui aient mis en pratique la protection mécanique :

J'étais dans mon domaine de Sainte Julienne au commencement du mois d'août et vous savez la chaleur qui régnait à cette époque ; elle était telle qu'il m'était impossible de reposer. J'ai tenté, comme essai, la *fermeture de ma chambre à coucher ouverte toute la nuit* (2) et, par ce moyen, j'ai pu dormir avec une lampe allumée sans être inquiété par les moustiques ce qui n'est pas à dédaigner. L'air circulait parfaitement, se renouvelant assez pour me faire éprouver un sentiment de fraîcheur relative à cette époque, mais prouvant, en réalité, que la circulation de l'air à travers les toiles se fait aussi régulièrement que sans les toiles.

Avant d'avoir suivi vos conseils je dormais sous une moustiquaire, ce n'était pas agréable ; là pas d'air, un véritable étouffoir, sans parler des moustiques qui y pénétraient et auxquels il me fallait donner la chasse. Il me paraît que ceux qui émettent l'opinion que les toiles enlèvent l'air ne les ont jamais essayées ; c'est leur seule excuse d'avoir émis une pareille monstruosité.

P. STEFANI,
*Président du Syndicat agricole d'Aleria.*

Domaine de Sainte Julienne d'Arena, 16 décembre 1904.

Nous nous bornons à ces trois lettres, mais il nous eût été facile d'en avoir plusieurs autres. Il en résulte clairement que les toiles métalliques n'entravent nullement l'aération des appartements, qu'elles permettent de dormir la nuit pendant les fortes chaleurs en laissant les fenêtres ouvertes, ce qui était impossible avant leur emploi et ce qui est impossible avec la moustiquaire la mieux organisée, sous peine d'être envahi par des nuées de moustiques qu'il est ensuite difficile de chasser. Il est vraiment facile de formuler de pareils reproches quand on se trouve à une distance très respectueuse des Anopheles, mais il est moins facile de les comprendre quand on est appelé à cohabiter avec ces insectes pendant des semaines et des mois, et voilà pourquoi les habitants des régions palustres s'étonnent qu'on médise de la protection mécanique à l'aide des toiles métalliques qu'ils considèrent comme un bienfait et un progrès des mieux caractérisés.

(1) Ces fenêtres donnent sur les marécages de l'étang de Biguglia renommés pour leur insalubrité.

(2) Le domaine de M. Stefani est situé dans un des points les plus insalubres de la Corse. Le propriétaire n'a pas craint d'y coucher les fenêtres ouvertes.

II

### *Prophylaxie quinique*

Le service des douanes a continué à appliquer strictement le traitement préventif méthodique par la quinine (chlorydrate), suivant les indications fournies par la Ligue. Voici les résultats de 1904 rapprochés de ceux de l'année précédente :

| | 1903 | | 1904 | |
|---|---|---|---|---|
| | Population | Cas | Population | Cas |
| Ajaccio | 33 | 4 | 32 | 1 |
| Bonifacio | 44 | 3 | 11 | 1 |
| Cargese | 7 | 0 | 7 | 1 |
| Pianotoli | 6 | 0 | 6 | 1 |
| Porto | 4 | 0 | 4 | 2 |
| Portopollo | 3 | 1 | 3 | 0 |
| Portovecchio (brigade) | 8 | 3 | 8 | 1 |
| Propriano | 62 | 0 | 3 | 0 |
| Roccapina (brigade) | 3 | 0 | 3 | 0 |
| Sagone | 2 | 0 | 2 | 0 |
| Solenzara | 10 | 3 | 10 | 2 |
| Tizzano (brigade) | 5 | 0 | 5 | 0 |
| TOTAL | 187 | 13 | 97 | 7 |
| | 11 21 % | | 7 60 % | |

Le nombre des journées de maladie, qui avait déjà diminué en 1903, a subi encore une décroissance notable.

Nous avons cependant noté 11 récidives (2 à Ajaccio, 1 à Bonifacio, 1 à Pianotoli, 1 à Portopollo, 3 à Portovecchio, 3 à Sagone), toutes sur des sujets atteints l'année dernière ; cela prouve que le traitement curatif méthodique n'est pas appliqué exactement et nous comptons signaler le fait afin d'obtenir la guérison de ces sujets qui constituent un danger pour leurs camarades.

Le service des postes et télégraphes, grâce à la sollicitude éclairée de son chef M. Rueff, a bénéficié cette année, pour la première fois, de la protection mécanique qui a été installée dans les bureaux de poste de Solenzara, Ghisonaccia, Aleria, Ponte-Novo, Ponte-Leccia, Caldarello et Portovecchio, et de la prophylaxie quinique qui a été facilitée à tous les agents par de larges distributions du médicament avec notice de la Ligue relative à son emploi préventif et curatif et cuiller mesure pour le doser. Cette pratique a immédiatement produit les meilleurs effets.

Voici les chiffres qui nous ont été fournis par M. Rueff :

*Avant la Prophylaxie :*
1901 Agents paludiques . . . . . 6
Facteurs id. . . . . 16
Ouvriers id. . . . . 2
TOTAL . . . 24
1902 Agents paludiques . . . . . 11
Facteurs id. . . . . 25
Ouvriers id. . . . . 0
TOTAL . . . 36
*Après la Prophylaxie :*
(1) 1903 Agents paludiques . . . . . 2
Facteurs id. . . . . 12
Ouvriers id. . . . . 1
TOTAL . . . 15
1904 Agents paludiques . . . . . 3
Facteurs id. . . . . 0
Ouvriers id. . . . . 0
TOTAL . . . 3

Nous n'avons pas le nombre total des employés des postes et télégraphes, ce qui nous empêche de faire le pourcentage des cas de maladie, mais ces deux tableaux indiquent suffisamment que le traitement par les sels de quinine est un préservatif de grande valeur et l'on est en droit d'affirmer que son emploi, s'il est uni à celui de la protection mécanique,

(1) En 1903 la prophylaxie quinique n'a été appliquée qu'à partir du 15 septembre.

peut donner la sécurité absolue aux habitants des régions palustres. Nous croyons cependant devoir répéter que l'emploi méthodique de la quinine, pendant des mois entiers consécutifs chaque année, est difficile, sinon impossible à réaliser, et que, dès lors, la protection mécanique nous semble le procédé de choix pour éviter l'infection paludique.

(*La fin à demain*).

## Bulletin Financier.

Paris, le 29 décembre 1904.

Le marché est en excellente tendance, ne gardant plus trace du mouvement de réaction qui a marqué la séance d'hier. Les affaires ont été un peu plus actives et la clôture s'établit en reprise générale. Les Fonds d'Etat sont très fermes. La Rente Française gagne près de 50 centimes à 97.65. L'Extérieure est à 92.70, le Turc à 88.45 et l'Italien à 103.80. Les fonds russes sont mieux tenus. Les Etablissements de Crédit profitent de ces bonnes dispositions. Le Crédit Lyonnais passe à 1.662, le Foncier à 748.

Les valeurs industrielles et de traction s'améliorent également, surtout le Rio à 1.877 et la Bast à 1.345. Hausses à 340 de l'obligation Grenade 6 0/0, première hypothèque sur la ligne de Marseille-Grenoble.

Dans le compartiment supérieur, la Capitales Cuivre est recherchée à 47 francs. Les valeurs cotonnières russes se reprise. Les Mines sont calmes. La New Kaffirs monte à 39.75.

Les porteurs d'actions Darneq peuvent voir que le Président de la Somua n'a rien exagéré en déclarant à l'Assemblée du 25 novembre que les bénéfices passeraient de trois millions à six millions en moins cette année. En effet bien que l'année normale n'ait que deux mois d'existence, le carnet de commandes en porte déjà pour 14 millions auxquelles il faut ajouter le nombre incroyable de voitures provoquées par l'Exposition.

Reprise des Chemins Français.

## MUSIQUE MILITAIRE

**PLACE SAINT-NICOLAS**

*Programme du 3 Janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| Marche Algarienne, | Basc. |
| Poète et Paysan (ouv.) | Suppé. |
| Cavatine pour cornet | Rossini. |
| La Traviata (mosaïque) | Verdi. |
| Luba (polka russe) | Garwin. |

*Le Chef de Musique, J. LAUR.*

## Communications Corses

1er janvier 1861. — La Consulte que le Gouverneur général Calaneo avait convoquée pour le mois de novembre précédent et que des pluies torrentielles tombées à cette époque, avaient retardée jusqu'à ce jour, décide, entr'autres choses que les fournisseurs employés dans les forteresses — munitionieri — ne pourraient être Corses.

« Nazzarius, dit la défense, aut Monitionerius in alliquo ex predictis insulæ locis nemo possit ornus natus, habitator, aut exonatus in ea Insula. »

Cambiaggi prétend que par cet acte, on voulait empêcher l'augmentation de la population en Corse et employer les pauvres Gênois de l'île.

1er janvier 1866. — Arrivée en Corse du commissaire Génois Alexandre Negro, dont l'administration fut attestée par une affreuse peste.

## La Loi sur les Inhumations

Voici le texte de la loi sur le monopole des inhumations :

Article 1er. — Le droit attribué aux fabriques et consistoires de faire seuls toutes les fournitures quelconques nécessaires pour les enterrements et pour la pompe et la décence des funérailles en ce qui concerne le service extérieur cessera d'exister à dater de la promulgation de la présente loi.

Art. 2. — Le service extérieur des pompes funèbres comprenant exclusivement le transport des corps, la fourniture des corbillards, carrosses, tentures extérieures des maisons mortuaires, les voitures de deuil ainsi que les fournitures et le personnel nécessaires aux inhumations, exhumations et crémations appartient aux communes, à titre de service public. Celles-ci peuvent assurer ce service soit directement, soit par entreprise, en se conformant aux lois et règlements sur les marchés de gré à gré et adjudications en matière de travaux publics.

Les fournitures et travaux mentionnés ci-dessus donnent lieu à la perception de taxes dont les tarifs sont votés par les conseils municipaux et approuvés par le préfet ou par décret s'il s'agit d'une ville ayant plus de trois millions de revenus.

Dans ces tarifs aucune surtaxe ne peut être exigée pour les prestations et stations à l'église ou au temple. Tous les objets non compris dans l'énumération ci-dessus sont laissés aux soins des familles. Le matériel fourni par les communes devra être constitué en vue aussi bien d'obsèques religieuses de tout culte que d'obsèques dépourvues de tout caractère confessionnel. Le service est gratuit pour les indigents.

Les fabriques, consistoires ou autres établissements religieux ne peuvent devenir entrepreneurs du service extérieur. Dans les localités où les familles pourvoient directement ou par les soins de sociétés charitables laïques, en vertu d'anciennes coutumes, au transport ou à l'enterrement de leurs morts, les mêmes usages pourront être maintenus, avec l'autorisation du conseil municipal et sous la surveillance du maire.

Art. 3. — Les fabriques et consistoires conserveront le droit exclusif de fournir les objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration intérieure et extérieure de ces édifices. Le service attribué aux fabriques est gratuit pour les indigents.

Art. 4. — Dans les localités où le monopole des pompes funèbres n'exerce par les entrepreneurs, les traités réguliers existant entre les fabriques ou consistoires et ces entrepreneurs au moment de la promulgation de la présente loi, seront maintenus jusqu'à leur expiration, sauf réserves contraires : mais en ce cas, le bénéfice résultant du service extérieur, sera versé par l'entrepreneur à la caisse municipale.

Les tarifs et règlements existants continueront à être appliqués jusqu'à ce qu'ils aient été modifiés dans les formes légales. Si le matériel à l'usage du service extérieur appartient aux fabriques ou consistoires, ces établissements seront tenus d'en faire la remise aux communes, lesquelles seront également tenues de le reprendre pour sa valeur estimative. Les conventions amiables qui seraient conclues entre les intéressés, par application de la disposition qui précède, seront soumises à l'approbation du préfet : à défaut d'accord, il sera statué par le conseil de préfecture.

Art. 5. — Sont abrogés, en ce qu'elles ont de contraire à la présente loi, les dispositions des lois et décrets sur l'organisation des pompes funèbres, et notamment des décrets des 23 prairial an XII, 18 mai 1806, 18 août 1811.

Est aussi abrogée la disposition de l'article 37 du décret du 30 décembre 1809, qui met l'entretien des cimetières à la charge des fabriques.

Art. 6. — La présente loi n'entrera en vigueur qu'à partir du 1er janvier de l'année qui suivra sa promulgation.

Art. 7. — Un règlement d'administration publique déterminera les conditions dans lesquelles la présente loi sera appliquée.

Art. 8. — La présente loi sera applicable à l'Algérie.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PROPRIANO. — M. Marquet Paul, commis principal des douanes à Marseille, a été nommé receveur à Propriano.

PIETRA DI VERDE. — On nous écrit de cette commune :

Le 27 décembre avait lieu à la Pietra di Verde l'inhumation de Mlle Désirée Ciancioni, institutrice à la Porta. La population entière en larmes venait payer un tribut de reconnaissance à cette créature vraiment chrétienne qu'une mort prématurée fauchait à l'époque où l'on pouvait espérer d'elle un avenir plein d'éclat. Partout cette aimable enfant a laissé un souvenir ineffaçable ; bonne et douce elle est allée pencher le jardin de la béatitude, là elle retrouvera ce qu'elle cherchait vainement sur la terre.

Mlle Salomé Estelle a prononcé sur sa tombe l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Douloureusement émue par la mort prématurée de cette pauvre jeune fille qu'une foule recueillie accompagne aujourd'hui à sa dernière demeure, j'ose venir simplement et sans artifice de phrases, prononcer sur sa tombe quelques mots d'adieu.

Il ne convient guère à mon âge de me livrer à des considérations philosophiques trop souvent déplacées devant la mort. Mais puisque le destin a fauché bêtax et dans sa fleur cette douce et noble fille, qu'on me permette de rappeler un instant son caractère et ses vertus.

Mlle Ciancioni était la bonté même, un sourire rayonnant illuminait toujours son visage déjà pâli par les longues veillées de travail, et ses yeux intelligents reflétaient je ne sais quoi de pur, d'éthéré qui vous rendait meilleur. Elle était de celles qui ne peuvent pas s'accoutumer aux laideurs de la vie. Elle savait vous prendre par le charme de sa voix argentine et persuasive, et parfois en l'écoutant vous en veniez à douter de la réalité même, tant son langage et ses idées empruntaient un tour élevé, une forme originale. Ne pouvant rester inactive et considérant que le travail ennoblit l'existence humaine, elle s'était vouée à l'enfance de sa vie, à l'enseignement ; chacun de nous se plaisait à la suivre par la pensée du moins dans la salle d'étude où ses petites écolières désolées par son départ instantané apprenaient à déchiffrer sous son regard vigilant les vérités scientifiques contenues dans les livres. Désormais ce temps n'est plus : il ne nous reste maintenant de tant de jeunesse, de tant de bonté, qu'un souvenir ineffaçable.

Ce souvenir nous le garderons longtemps ; il adoucira les sanglots de ses parents et les aidera à supporter avec courage et avec résignation le malheur angoissant qui les étreint.

Et vous, Mlle Désirée, je vous vois déjà au milieu de la phalange des anges veillant à votre repos entre livres de joie de vous avoir auprès d'eux.

Adieu dans un monde meilleur, chère cousine si regrettée.

CHIAVARI, — M. Marcelli Pierre, gardien ordinaire au dépôt de forçats de Saint-Martin de Ré, est nommé, sur sa demande, au même emploi au pénitencier de Chiavari, en remplacement de M. Emmanuelli, retraité.

## Nécrologie

### M. Vincent Santi

A dix heures du matin ont eu lieu les obsèques de M. Vincent Santi, agent du commissariat de la marine en retraite, qui s'est éteint à l'âge de 83 ans, après une très longue maladie.

Fonctionnaire consciencieux et zélé, il n'avait laissé que de bons souvenirs dans l'administration de la marine où il avait servi pendant plus de trente ans à la pleine satisfaction de ses chefs.

M. le docteur Joseph Santi, son fils, qui n'est resté une belle ensemble sur le continent, a pu arriver à temps pour recevoir ses derniers adieux.

Il conduisait le deuil entouré de nombreux parents et amis. La population maritime était largement représentée dans le long cortège qui a accompagné la dépouille mortelle de notre concitoyen jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Nous présentons à M. le docteur Santi et à sa famille toutes nos condoléances.

## Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Bianconi Giacomino, brigadier de gendarmerie, 25 ans, 5 mois 28 jours de services, 1 012 francs.

Minicini Paul, gendarme, 44 ans 4 mois 21 jours de services, 904 francs.

Pieretti Jean-François, gendarme, 49 ans 1 mois 1 jour de services, 915 francs.

Rostagni Charles-Antoine, gendarme, 27 ans 5 mois 23 jours de services, 806 francs.

Antonietti Jules-Marie, garde républicain, 21 ans 9 mois 16 jours de services, 773 francs.

Orsoni Lucie veuve Pietri, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 458 francs.

Martelli Marie Lucrèce veuve Sanzoni, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 450 francs.

## Avis & Communications

Syndicat français du port. — Les membres du syndicat sont priés d'assister à la réunion générale trimestriel qui aura lieu aujourd'hui, à 3 heures du soir, dans la salle du conseil municipal.

Ordre du jour : Questions très importantes.

La présence de tous les membres et de toute utilité.

Pour le syndicat, M. Riniori.

## Petite Gazette

### *Le premier janvier*

Comme d'habitude, la *Lyre Bastiaise* a souhaité la bonne année aux principales autorités par des aubades. Elle a bien voulu s'arrêter aussi devant nos bureaux. Nous l'en remercions et faisons des souhaits pour sa prospérité. Elle a eu sa bonne part d'ovations. En effet, le Gouvernement a nommé son chef, M. Savelli Aymo, officier d'Académie, pour le récompenser des efforts qu'il ne cesse de faire afin de maintenir le bon renom de la fanfare bastiaise.

Nos musiciens avaient à peine terminé leur tour de ville que la neige commençait à tomber, recouvrant nos rues d'une couche blanche assez épaisse et provoquant un abaissement de température assez sensible.

Le premier janvier a été des plus mouvementés non seulement pour ceux qui sont obligés de donner des étrennes, mais même pour les autres.

### *Nouvelles maritimes*

Ont été arrêtés pour continuer leurs services à l'arsenal de Sidi-Abdallah, MM. Corradi Louis, chef ouvrier manœuvrier des mouvements généraux ; Pietri Ange, ouvrier charpentier des bords ; Grisoni Bastien, ouvrier charpentier scaphandrier ; Ricci Victor, Franchini Jean, Santoni Ange Sardi Jean, Broschi Dominique, Franceschi Sylvestre, ouvriers manœuvriers des mouvements généraux à Toulon.

### *On s'en trouve bien*

St-Hilaire-de-Vi-lstranche, le 30 mai 1903 En qualité de commerçant, je vois beaucoup de monde. C'est pour un de mes clients que je vous ai écrit au sujet du Baume Victor. Il en est très content, car il est guéri de ses rhumatismes. Beaucoup d'autres personnes s'en trouvent également très bien pour ses douleurs. Mlle JAQUENEAUD. (Sig. leg.).

Société Herzog, 28, rue de Grammont, Paris.

### *Hôpital civil*

Dans sa dernière réunion la commission administrative de l'hôpital civil a été appelée à présenter un candidat, en remplacement de M. Battistini, démissionnaire.

M. Raffalli a été agréé en qualité de receveur économe de l'hôpital civil et du bureau de bienfaisance.

Nous ne pouvons que féliciter la commission de son choix.

### *Ménagers américains*

Les ménagers américains ne doutent de rien. L'un d'eux exhibe, dans un cirque, à l'Exposition de Saint-Louis, le général Lezoja et ses vaillants compagnons d'armes. Un autre a trouvé mieux encore. Il a imaginé de proposer à M. Gesy, de faire sous sa direction, une tournée de conférences en Amérique. L'ancien évêque de Laval, choisirait lui-même le thème de ses conférences et toucherait 100 000 francs pour les six mois que durerait la tournée.

Nous ne connaissons pas encore la réponse de l'ancien évêque de Laval. Mais nous lui prédisons, en cas d'acceptation, un joli succès — surtout s'il a la précaution de se faire accompagner de son porte-paroles ordinaire, M. Moutbon.

### *A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

### *Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

### *Emulsion Gentil*

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

**L'Emulsion Gentil** à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

### *Pharmacie Centrale*

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Lugi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

## AVIS

Messieurs GREGORJ frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois. A un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

---

République Française

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

VILLE DE BASTIA

***Construction d'un lavoir public au hameau de Cardo***

### Avis d'adjudication

Le public est prévenu qu'il sera procédé le mercredi 1er février prochain, à trois heures de relevée à la Mairie de Bastia, par devant le Maire de la Ville, assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication publique aux soumissions cachetées des travaux de construction d'un lavoir public à Cardo.

Le montant du devis, dressé par M. l'Architecte de la Ville, s'élève à la somme de :

| | |
|---|---|
| Montant des travaux. | 965 f. 10 |
| Somme à valoir pour travaux imprévus . . | 234 f. 90 |
| Total général. . | 1 200 f. 00 |

On pourra prendre connaissance du projet et du cahier des charges à la Mairie, au Bureau de M. l'Architecte.

*Le Maire*, A. GAUDIN.

## AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Marioni, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises de quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

---

# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL POUR LA CORSE

## PALMES ACADÉMIQUES

Ont été nommés officiers d'académie :

Mlle Geromini, receveuse des postes et télégraphe à Pero-Casevecchie.

MM.

Agostini, secrétaire de la sous-préfecture de Sartene.

Antonbrandi, publiciste, Zalana.

Aymo, chef de musique, Bastia.

Balosi, greffier de la justice de paix de Portovecchio.

Carlotti, avoué, Vonaco.

Casabianca, conseiller général et maire, Poggio di Nenza.

Donati, professeur d'agriculture, Bastia.

Filippi, conseiller municipal à Sainte-Lucie de Tallano.

Giannoni, comptable spécial, Bastia.

Giocanti, juge de paix de Pero Casevecchie.

Marsili, ancien conseiller général à Matra.

Orsini, percepteur de Ghisoni.

Pekin sculpteur, Bastia.

Peretti della Rocca, juge de paix à Portovecchio.

Poli, maire de Sari de Portovecchio.

Rinaldi, instituteur en retraite, Bastia.

Santoni de Sozzoni, publiciste, Bastia.

Sorba, ingénieur des ponts et chaussées, à Calvi.

Thiers, médecin adjoint à l'hôpital civil de Bastia.

Venturini, publiciste, Mazzola.

## L'Affaire Syveton

**Paris 2 janvier.**

On annonce que l'instruction de l'affaire Syveton touche à sa fin.

La procédure sera incessamment communiquée au parquet.

## Les Morts du Jour

*Mme Lardin de Musset*

On annonce la mort de Mme Lardin de Musset, sœur de l'illustre poète Alfred de Musset.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## La Situation

Une dépêche officielle japonaise annonce qu'après un violent assaut, les assiégeants se sont emparés du fort d'Erloungchan. Il est regrettable que cette dépêche ne donne pas de plus amples explications.

En effet, le fort d'Erlounghan se compose, autant qu'on le sait, de quatre ouvrages avancés et d'un réduit central. S'agit-il d'un des ouvrages avancés ou du réduit, telle est la question qu'on doit se poser.

L'éclaircissement de cette question présente la plus grande importance en ce qui concerne la détermination de la véritable situation de Port-Arthur. Il est évident que si le réduit central d'Erloungchan était tombé entre les mains de l'ennemi, les Russes se trouveraient en fort mauvaise posture.

La chaîne des grands forts défendant le secteur nord-est serait définitivement brisée et les autres ouvrages de ce secteur, tels que les forts de Ki-Kouan-Chan et Soung-Chou-Chan, seraient fatalement condamnés à une perte imminente.

Mais il est permis de douter que le fort signalé par la dépêche japonaise soit le réduit central. Dès lors le succès, incontestable d'ailleurs, remporté par les assiégés perdrait beaucoup de sa valeur et les conséquences fâcheuses indiquées plus haut ne seraient pas à redouter.

Il convient donc d'attendre des renseignements plus précis pour apprécier avec justesse l'importance de la capture japonaise.

Il ne faut pas oublier que les assiégeants se trouvent depuis plusieurs semaines sous les murs des ouvrages d'Erloungchan. Déjà, au commencement du mois d'octobre, ils avaient pu, grâce à la ligne de parallèles construite par le génie, approcher des ouvrages de flanquement. Enfin, dans le courant de novembre, ils étaient parvenus à détruire les caponnières ou galeries de contrescarpes. Dès lors, assiégeants et assiégés se trouvaient pour ainsi dire à portée de pistolet. Il a fallu un long mois de travaux de mine et de sape pour rendre l'ouvrage intenable et en chasser les défenseurs.

∴

D'après une dépêche de Tokio, le ministre de la marine a communiqué au public une lettre d'un officier du « Sevastopol » qui est tombée entre les mains des Japonais. Cette lettre dit qu'à Port-Arthur on a perdu l'espoir de recevoir du secours. On est résigné, mais on combattra jusqu'à la mort plutôt que de se rendre par la famine :

« Port-Arthur, dit l'officier russe, ne peut plus tenir après le mois de décembre. La marche en avant des Japonais est irrésistible. Nous ignorons toute l'étendue des progrès faits par les assiégeants. Nous sommes désappointés de ne pas voir arriver la flotte de la Baltique.

» Chaque jour nous rapproche de la catastrophe. L'inexpugnabilité du fort est un mythe.

» La personne qui est responsable de la situation actuelle est celle qui n'a pas donné d'instruction pour empêcher le débarquement des Japonais dans la presqu'île de Liao-Toung. »

### LA FLOTTE DE LA BALTIQUE à Madagascar

**Tamatave, 2 janvier.**

La flotte russe de la Baltique est arrivée hier à Sainte-Marie.

Aucune avarie n'est signalée à bord.

### Prise du fort Ouan-Tai

**Londres, 2 janvier.**

« La légation du Japon communique un télégramme de Tokio, daté du 2 janvier, 9 h. matin, ainsi conçu :

« Les troupes japonaises ont livré plusieurs assauts contre le fort d'Ouan-Tai situé au nord-est de Port Arthur.

« A la suite d'une attaque des plus vives, ils parvinrent à enlever la position malgré l'opiniâtre résistance des Russes.

« Le fort d'Ouan Tai est définitivement occupé par les Japonais. »

### Contre-torpilleurs russes réfugiés à Chefou

**Londres, 2 janvier.**

Le correspondant du *Daily Mail* à Chefou télégraphie, le 2 janvier, 10 heures matin :

« Quatre contre-torpilleurs russes sont arrivés hier à Chefou.

« Le commandant d'un de ces navires, a déclaré qu'ils avaient été obligés de quitter Port-Arthur parce que depuis la capture de la Colline de 203 mètres le bombardement des navires qui ne pouvaient plus s'abriter dans le port, était devenu très effectif. »

### La garnison de la place 15.000 MALADES OU BLESSÉS

**Londres, 2 janvier.**

On télégraphie de Gue-Fou au *Daily Telegraph* :

« On assure qu'il se trouve dans les hôpitaux de Port-Arthur, 15,000 malades ou blessés.

« Le général Stœssel dispose de 5,000 personnes valides pour la défense des forts. »

### Navires russes désarmés à Chefou Déclarations d'un officier de marine

**Londres, 2 janvier.**

On télégraphie de Che Fou au *Daily Mail* :

« Les contre-torpilleurs arrivés hier ont été désarmés sur la demande du gouverneur chinois. Les équipages de ces navires ont été en partie débarqués.

« Un officier de ces contre-torpilleurs a déclaré que le général Stœssel quoique malade, continuera la résistance à Lao Ti-Chan avec le reste de la garnison. »

## LA RÉSISTANCE

### Forts évacués Navires détruits

**Londres, 2 janvier.**

Le correspondant du *Daily News* à Tokio télégraphie :

« Le bruit court que les Russes ont évacué plusieurs forts de la ligne principale de défense et qu'ils ont détruit la plupart des navires qui avaient été à demi submergés dans le port. »

### Les Russes ont fait sauter deux forts La ligne de défense est brisée

**Londres, 2 janvier.**

Le correspondant du *Standard* à Tokio, télégraphie :

« Les Russes ont fait sauter deux forts qu'ils ne pouvaient plus défendre et ils ont achevé la destruction du *Bayan*.

« La ligne principale de défense est définitivement brisée. Toute résistance sérieuse est présentement impossible. »

## REDDITION DE PORT-ARTHUR

### Une lettre du général Stœssel relative à la reddition de la place

**Londres, 2 janvier.**

Le correspondant du *Times* à Tokio télégraphie le 2 janvier, 11 heures matin :

« Un télégramme du général Nogi à l'Empereur, annonce qu'il a reçu hier soir du général Stœssel, une lettre relative à la reddition de Port-Arthur.

« Dans la lettre au général Nogi, Stœssel déclare que toute résistance est désormais devenue inutile. »

## Suspension des hostilités

### Les pourparlers pour fixer les conditions de la reddition sont engagés.

**Londres, 2 janvier.**

Le correspondant du *Morning-Post* à Tokio, télégraphie le 2 janvier, 2 h. 30 soir :

« On assure dans certains milieux officiels autorisés, que les hostilités sont suspendues à Port-Arthur.

« Des officiers appartenant aux états-majors russe et japonais ont été délégués afin de poursuivre les négociations.

« Ils se sont réunis aujourd'hui à midi pour discuter les conditions de la reddition. »


**DIGESTINE** du Docteur Bo-Ardin

Thérapeutique : La Digestine, très agréable à prendre est composée de digestifs, d'antiseptiques et d'antifermentescibles, qui mettent tout l'organisme. Elle rétablit les sécrétions stomacales, rend l'appétit, les forces et l'embonpoint se rétablissent rapidement. Elle est spécialement recommandée : Aux personnes qui éliminent mal. — A celles dont l'estomac est souffrant de l'anémie. — Aux diabétiques aux scrofuleux. — Et dans toutes les affections qui proviennent de la mauvaise digestion.

Dépôt principal : P. Bourbon, licencier de l'Alimentation Parisienne, 120, Boulevard Magenta, Paris (Xe).

La boîte : 2.75 (0.15 centimes par repas). Par la poste contre mandat de 3 francs.


## Télégramme du Mikado AU GÉNÉRAL NOGI

### Les Russes quitteront la place avec les honneurs militaires.

**Londres, 2 janvier.**

On télégraphie de Tokio au *Times* le 2 janvier, 12 h. 30 soir :

« L'Empereur a télégraphié ce matin ses instructions au général Nogi, lui indiquant les conditions qui doivent être soumises aux officiers parlementaires russes chargés de négocier la reddition.

« Dans son télégramme, le Mikado fait l'éloge du général Stœssel et recommande au général Nogi d'accorder les honneurs militaires aux troupes héroïques de la garnison de Port-Arthur. »

### Les lettres des généraux Stœssel et Nogi

**Londres, 7 h. 30 s.**

« La Légation du Japon à Londres communique la teneur des lettres relatives à la reddition échangées par les généraux Stœssel et Nogi.

*Lettre du général Stœssel datée du 1er janvier*

« Général Nogi, commandant supérieur des forces japonaises sous Port-Arthur.

« Général,

« A en juger par l'état général des positions que vous occupez, je trouve toute résistance dans Port-Arthur inutile.

« Pour empêcher le sacrifice de vies humaines, je propose d'ouvrir des négociations pour une capitulation.

« STŒSSEL. »

*Réponse du général Nogi*

« Général Stœssel commandant supérieur de la défense à Port-Arthur.

« Général,

« J'accepte l'ouverture des négociations que vous me proposez.

« Les commissaires japonais rencontreront les commissaires russes aujourd'hui 2 janvier à midi, à Sa-shing.

« Les commissaires des deux parts auront plein pouvoir pour signer la convention de capitulation sans attendre la ratification des classes fixées, et donneront à la convention un effet immédiat.

« NOGI. »

### Grand enthousiasme à Tokio

**Londres, 2 janvier.**

On télégraphie de Tokio au *Times* le 2 janvier soir :

« La nouvelle de la reddition prochaine de Port-Arthur, répandue hier soir, a produit un grand enthousiasme dans toute la ville.

« La lettre du général Stœssel relative à la reddition publiée ce matin par les journaux a changé l'enthousiasme en délire. »

## A SAINT-PÉTERSBOURG

### Consternation générale

Saint-Pétersbourg, 2 janvier.

Les nouvelles sensationnelles publiées par les journaux de Londres et les agences anglaises ont produit une profonde impression.

La consternation du public est d'autant plus grande que la question de reddition n'avait même pas été envisagée et que l'on s'attendait à une résistance de la place, qui se serait prolongée jusqu'à l'arrivée de la flotte de la Baltique.

# DERNIÈRE HEURE

## LA CAPITULATION serait signée

Londres, 9 h. s.

*Le Times* publie dans sa dernière édition le télégramme suivant de son correspondant à Tokio, daté du 2 janvier, 5 h. soir :

« La conférence entre les commissaires russes et japonais pour la capitulation de Port-Arthur a pris fin à quatre heures.

« On assure que les Russes ont accepté les conditions proposées par les japonais.

« La convention de capitulation aurait été signée par les commissaires délégués.

« Toute la population de Tokio est en fête, la joie est indicible.

## INTERVIEW du ministre du Japon à Londres

Paris, 10 h. 20 s.

On télégraphie de Londres au *Matin* :

« Au cours d'une interview, prise au ministre du Japon par des journalistes qui s'étaient présentés à la Légation pour avoir la confirmation du dernier télégramme publié par le *Times*, ce représentant du Mikado a déclaré que la flotte japonaise et l'armée assiégeante étaient maintenant libres pour d'autres champs de bataille.

**AVIS DE DÉCÈS**

M. et Mme Charles Mannoni Lota et leurs enfants ; Mme Vve Rostini-Mannoni ; M. et Mme Fourcade-Mannoni et leur fille ; M. et Mme Nicolas Mannoni-Colonna-Ceccaldi et leur fils,

Les familles Brignole, Mannoni, Benelli, Giovannoni, Massoni, Filippi et Bareni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mme Maria Mannoni**

Née BRIGNOLE

leur mère, grand'mère, tante et cousine, décédée à Cervione, le 1er janvier 1905, dans sa 86me année munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu, à Cervione, le lundi, 3 janvier, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


**AU PETIT PARIS**

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc remplissant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de nids, cravates, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

**TRANSPORTS DIRECTS**

**entre Bastia et les ports du Nord**

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE

ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL, Bastia.

# Liqueur SIMONCELLI

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant de maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'api[illegible], les colliques et le mal de mer.

Douée de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur [illegible] Combescure de la Faculté de Médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, son arome et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut la donner aux enfants de 2 à 5 ans qui ont des vers, par une cuillerée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. A. Simoncelli, propriétaire à Casta. Dépôt chez Mme Legal, rue Neuve, Bastia.

## VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

## SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'Ile parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

## Le Docteur Vincenti

successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

## A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés mandarines de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

LIBRAIRIE OLLAGNIER

## ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
*Système Colombani*

Encriers classiques — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

## BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

## L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14 rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

## PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
Expéditions en Province.
CATALOGUE FRANCO
Téléphone — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

## LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Librairie du *Petit Bastiais*

## VATTELAPESCA

(P. LUCCIANA)
(2e Série)

**Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
**Cunversazione**, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Puesia e Prosa**, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Sei Scinette Comiche**, Prix 60 cent. franco 80.
**L'Aricchiòla**, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Da Chiochiu a Furiani**, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

## FAITES ANALYSER VOS URINES

DIABÈTE Guérison certaine sans changer de régime par les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉRIE
LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR !
DÉPÔT à Bastia, Pharmacie SARCANSETTI, qui se charge des ANALYSES D'URINES

## LE PHÉNIX

[illegible]
Fondée en 1819
[illegible]
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE de BESANÇON
CHRONOMÈTRE "LA NATIONALE" 25f
GRAND CHOIX de BIJOUTERIE et JOAILLERIE

## ANCIEN CABINET PRADÈRE
## PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se tenir en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

[illegible] gérant, MATTHIEU OLLAGNIER

Vous avez entendu parler de

## L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Il est de mon devoir envers vous qui souffrez de vous faire connaître ma méthode pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.
Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
Dr B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

## Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard du Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

## PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes

| | | |
|---|---|---|
| avec encadrement | baguette noire filets dorés | 2,00 |
| id. | baguette dorée | 2,25 |
| id. | baguette vieux chêne | 2,50 |

## *Carte-lettre Album*

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

## MAISON L.-N. MATTEI et Cie

*Produits Recommandés*

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS



30e ANNÉE — MERCREDI, 4 JANVIER 1905 — N° 3

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.20

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un an | Six mois | Trois mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00005
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Rigobert.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 06 — Coucher, 4 h. 04.
Lune Nouv. — 5 — Premier quar., le 13.
Fête de demain : Saint Telesforo.

*3 JANVIER*

# TROISIÈME CAMPAGNE
DE LA
# LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

(1904)
par le Dr F. BATTESTI
PRÉSIDENT DE LA LIGUE
LAURÉAT DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
(Suite et fin)

## III.
## *L'Assainissement méthodique et progressif*

Dans notre rapport de l'année dernière nous avions fait ressortir, avec preuves à l'appui, que la nouvelle doctrine sur l'étiologie du Paludisme exigeait de nouvelles méthodes pour l'assainissement des contrées palustres. En conséquence, à la date du 13 Mars dernier, nous avons adressé à M. l'Ingénieur en chef du département une lettre dans laquelle nous demandions : « 1° de supprimer ou tout au moins de rendre inoffensives dans les emprises du service situées en régions palustres, par le comblement, par le pétrolage ou par tout autre moyen, les petites mares naturelles ou accidentelles qui, malgré leur exiguité, suffisent amplement à la reproduction des moustiques ; 2° de consacrer chaque année une partie des fonds affectés aux travaux ordinaires de l'assainissement *à la recherche méthodique et progressive des gîtes à larves d'Anopheles dans un certain périmètre autour des centres habités, villes, villages, hameaux où la fièvre paludéenne sévit*, ce qui, en indiquant exactement aux populations les endroits dangereux, leur permettrait souvent de les supprimer à peu de frais et ce qui permettrait à l'Etat d'intervenir efficacement sans dépenser de grosses sommes pour aider les communes dans cette besogne. »

En réponse à cette lettre, qui a été communiquée à tous les services, M. l'Ingénieur en chef nous a fait savoir, qu'il ne pouvait rien pour les opérations à exécuter autour des centres habités, *car elles dépendaient de l'intervention des communes et du département*, mais qu'il était prêt à agir dans la mesure des crédits mis à sa disposition en ce qui concernait les opérations de pétrolage ou de comblement à pratiquer dans les emprises du service et, en effet, M. Guglielmi, conducteur principal des ponts et chaussées, chargé de la route nationale de Corte à Aleria, a commencé de suite des essais dans ce sens. Voici le rapport sommaire que cet agent très distingué a bien voulu rédiger pour nous sur la nature de ses opérations :

« MOIS DE MAI. — Récolte de larves de Culex sur divers points, le long de la route nationale n° 200 de Corte à Aleria savoir : 1° vers le 7e kilomètre, dans une propriété communale située entre la route et le Tavignano ; il y a à cet endroit des mares assez importantes mesurant plus de 300 mètres carrés, il sera assez *difficile de détruire les larves qui y pullulent* par le seul pétrolage, le comblement de ces dépressions est nécessaire et le service fera son possible pour l'effectuer l'année prochaine ; 2° au droit de la borne 16 kil., à 80 mètres environ en amont de la route, dans une propriété particulière, il y avait de petits fossés remplis d'eau qu'il a été assez facile de combler ; 3° dans le ruisseau du pont de Piedicorte, près de la maison cantonnière et dans les fossés de la route, un peu plus loin, on a bien curé ces fossés ainsi que le ruisseau et j'ai fait répandre de l'huile de pétrole partout où cela a été reconnu nécessaire ; on n'a pas *trouvé de larves d'Anopheles*.

» MOIS DE JUIN. — Pose de toiles métalliques aux ouvertures des maisonnettes cantonnières de Piedicorte, d'Isolella et de Rotani, toutes sur la même route. *Les cantonniers, qui n'ont pas émigré cette année, se sont très-bien trouvés de l'installation de ces toiles.* On a capturé des Culex à Rotani et à Corte ; j'en ai fait prendre également à la maison de l'Arena sur la route nationale n° 198 ; il n'y avait pas d'Anopheles.

» MOIS DE JUILLET. — L'Anopheles s'est montré à Rotani et à la maison de l'Arena ; partout ailleurs, à Fajo, à Amajo et à Corte, on n'a trouvé et capturé que des Culex.

» MOIS D'AOUT. — *Peu de moustiques* ; on a capturé quelques Culex à Fajo, au pont de Piedicorte et à Amajo ; pas d'Anopheles.

» MOIS DE SEPTEMBRE. — Récolte de larves de Culex dans le ruisseau du pont de Piedicorte, dans les fossés de la route et dans l'abreuvoir *public de Fajo près de la maison cantonnière* ; ces larves ont été détruites au pétrole (1).

Ces travaux ont coûté : pour appareils destinés à récolter et à conserver les moustiques et les larves (alcool, éther, tubes, épuisettes) et pour huile de pétrole 19 fr. 50 c. ; pour le comblement ou le curage des fossés, la recherche des larves, etc., une quinzaine de journées faites par les cantonniers représentant environ 35 francs ; total 55 francs. »

Nous avons cru devoir citer en entier les opérations pratiquées par M. Guglielmi, d'abord parce qu'elles prouvent que nos desiderata sont réalisables et peu coûteux, ensuite parce que le *fait d'avoir dressé le personnel des cantonniers* à rechercher les petites mares, à y dépister les moustiques et à les rendre inoffensives, constitue, selon nous, un progrès très-appréciable qui, s'il était réalisé partout où la nécessité s'en fait *sentir impérieusement*, diminuerait sûrement le nombre des paludiques, sans compter qu'il y a là une leçon de choses très-profitable au public.

Malheureusement, M. Guglielmi n'a pas eu d'imitateurs, que nous sachions, et nous ne pouvons que le déplorer, car, nous tenons à le répéter, le *grand assainissement*, celui qui est évalué à plusieurs millions, sera fort lent à venir, *si tant est qu'il vienne jamais*, et il y aurait mieux à faire que de s'obstiner à le réclamer sans cesse et à l'espérer toujours en vain ; ce mieux consisterait à entreprendre sans retard le *petit assainissement* c'est-à-dire à supprimer progressivement toutes ces petites mares et stagnations d'eau qui paraissent inoffensives, mais qui, étant peuplées de larves de moustiques, sont tellement dangereuses que leur présence suffirait à rendre stériles une partie des dépenses prévues pour le grand assainissement. En veut-on une nouvelle preuve tirée d'un exemple local ? A Bastia même, dans une propriété attenante à l'Asile des vieillards, à quelques mètres d'une villa habitée par un agent des ponts et chaussées, nous avons trouvé, au mois de juin dernier, des centaines de larves d'Anopheles dans deux petits bassins en maçonnerie destinés à *l'arrosage du jardin*. Si un individu paludique était venu habiter dans le voisinage, les nombreux Anopheles issus de ces larves se seraient probablement infectés en suçant son sang et l'on aurait assisté à une épidémie de fièvre palustre dans un quartier considéré comme un des plus salubres et des plus agréables de la ville ; quelques cuillerées d'huile de pétrole ont suffi pour écarter un tel danger, mais combien d'autres réservoirs environnants dans les mêmes conditions et qui n'ont pas été pétrolés !

Pour mener à bien l'assainissement des contrées palustres il est donc entendu que le concours de l'initiative privée est aussi nécessaire *que celui de l'initiative publique* ; *l'initiative privée* ne peut s'exercer que dans certaines limites restreintes, telles que le pétrolage d'un réservoir ou d'un bassin d'arrosage et la précaution d'éviter autour de l'habitation les moindres stagnations d'eau inutiles ; le rôle de la Ligue est d'éveiller, d'éclairer et de stimuler cette initiative dont nous venons de démontrer encore une fois l'importance. Mais quand il s'agit de mares accidentelles ou naturelles situées en pleine campagne, le long des routes, ou bien de réservoirs publics comme l'abreuvoir de Fajo cité par M. Guglielmi, dans lequel les larves de moustiques pullulaient, c'est à l'initiative publique *d'intervenir et voici comment nous comprenons* cette intervention :

Supposons un village fiévreux à assainir, par exemple Castellare di Casinca, où nous avons observé et étudié, en novembre 1902, une petite épidémie de fièvre paludéenne bien localisée puisqu'elle atteignait des individus n'ayant pas quitté le village ni traversé la plaine depuis longtemps, et où, d'ailleurs, nous avons trouvé l'Anopheles dans toutes les maisons des malades observés (1).

Les moustiques n'ont pas un vol très-étendu ; la distance qui sépare les mares à Anopheles des habitations où l'on rencontre ces insectes ne dépasse guère 1 kilomètre. Partant de cette notion il n'y aurait qu'à faire dans un périmètre de 1.500 mètres, tout autour du village, et à partir du mois de juin, des recherches pour y découvrir tous les réservoirs, bassins, trous

(1) Les Anopheles et leurs larves demandent une certaine habitude pour être dépistés, les insectes se cachent surtout dans les chambres à coucher ; les larves sont quelquefois mêlées à celles des Culex, mais beaucoup moins nombreuses ; il faut beaucoup d'attention pour les découvrir, et il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'elles aient pu échapper à des cantonniers encore peu exercés.

(1) Anophele et Paludisme, Dr F. Battesti 1903.

102 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

## XXIV.
### LA PRISON POUR DETTES

— Pas le moins du monde, interrompit brusquement le substitut ; tu ne m'as pas dit encore un seul mot du dépôt que je t'ai confié, et c'est là pour moi la chose essentielle, car j'ai besoin d'argent.

Blondeau fit un pas en arrière, comme si quelque reptile subitement sorti du parquet avait dardé vers lui sa langue fourchue.

— Et toi aussi, Deslandes ! s'écria-t-il avec l'accent d'une déception douloureuse, toi que je connais depuis l'enfance, toi, mon ami de collège, toi que je mettais à part parmi tous les autres ; tu me vois dans le malheur, et au lieu de me tendre la main tu achèves de m'accabler !

— Tout cela ne m'apprend pas ce que sont devenus les dix-huit mille francs que tu me dois, répondit le substitut avec un accent où la dureté du créancier étouffait encore la compassion de l'ami.

— Tu ne perdras pas un sou, répondit Blondeau avec une magnifique assurance ; l'embarras que j'éprouve n'est que passager, et je ne te demande que du temps.

— Du temps ! répéta Deslandes d'un ton bourru ; tu en parles fort à l'aise. J'ai un besoin pressant d'argent, et je ne sais comment faire pour m'en procurer. Tu as indignement abusé de ma confiance ; car enfin la plus grande partie de la somme que tu avais à moi n'était pas un prêt ; *c'était un dépôt, une chose sacrée, inviolable !* Qu'as-tu fait de ce dépôt ? Tu l'as joué, n'est-il pas vrai ? Tu l'as perdu à la bouillotte ou à la roulette, malheureux !

— Frappe-moi, accable-moi ! répondit Gustave d'une voix soumise ; attribue au dérèglement et à l'inconduite un désastre qui n'a d'autre cause qu'une spéculation malheureuse, je n'essaierai pas de te prouver l'injustice d'une pareille supposition. Je te dois de l'argent, il m'est impossible de te le rendre ; tu as donc à mon égard tous les droits possibles, même celui d'être cruel et sans pitié. Pourtant, j'attendais mieux de toi !... Voilà les hommes ! poursuivit Blondeau en se tournant vers madame de Marmancourt ; ma bonne Théodosie, combien l'épreuve que je subis en ce moment fait mieux ressortir encore ta noble conduite ! Tu vois comme me traite celui que je croyais le meilleur de mes amis, et toi, tu vas vendre tes diamants pour me tirer de prison ! Quel contraste ! Montre les-lui tes diamants, car il ne me croirait pas.

Madame de Marmancourt tira de sa poche plusieurs petits écrins destinés réellement à l'œuvre charitable dont le prisonnier parlait d'une voix émue ; au lieu de les montrer au substitut, elle choisit une petite boîte ovale qui paraissait renfermer un médaillon ; elle l'ouvrit et sans permettre aux deux hommes d'approcher, elle en contempla un instant le contenu avec un sourire mystérieux et méchant.

— Combien vous doit Gustave ? dit-elle tout à coup au substitut.

— Dix-huit mille francs, madame, répondit celui-ci que surprit un peu la brusquerie de cette question.

— Je ne pense pas que vous ayez sérieusement la prétention d'être payé en ce moment, reprit Théodosie d'un ton calme et railleur ; nous avons à rembourser des créances un peu plus pressantes que la vôtre. D'ailleurs, malgré vos efforts pour jouer le rôle de créancier impitoyable, vous avez un bon cœur, et vous seriez incapable de faire de la peine à Gustave, quand même vous le pourriez. Il faut donc que vous ayez la bonté de prendre patience au sujet de votre argent ; tout ce que je puis faire pour vous, c'est de donner en gage, jusqu'au jour du paiement, ce que je tiens dans ma main.

— Quelque parure qui vaut peut-être cent écus, pensa Deslandes ; me voilà bien avancé.

— Promettez-moi de ne pas tourmenter Gustave jusqu'à ce qu'il puisse vous rendre votre argent, et ce médaillon est à vous. N'ayez pas l'air de le dédaigner, c'est un vrai talisman.

— Je devine, s'écria Blondeau d'une voix éclatante ; Deslandes, crois-moi ; accepte des deux mains. C'est ta fortune qui est dans cette petite boîte. Si tu as de la conscience, tu avoueras que tu dois du retour, et tu me prêteras encore deux mille francs pour faire un compte rond.

— Voyons ce talisman, dit le substitut en avançant la main avec une sorte de curiosité.

— Mes conditions sont-elles acceptées ? demanda Théodosie qui continuait de sourire d'un air moqueur.

— Sans doute, fit Deslandes en ayant l'air de se parler à lui-même ; puisqu'il n'a pas d'argent, il faut bien que j'attende, quand je le poursuivrais, où cela me mènerait-il ?

— Voilà parler en homme raisonnable, reprit madame de Marmancourt ; ouvrez donc les yeux et admirez. Tout à l'heure, pour baiser ma main, vous n'avez pas daigné vous mettre à genoux ; je pense que cette fois vous ne vous ferez pas prier.

Par un mouvement brusque, mais gracieux, elle retourna la main dont elle tenait le médaillon, qui offrit soudain aux regards surpris de Deslandes le portrait de madame Piard.

— Isaure ! s'écria-t-il en saisissant avec empressement la miniature.

— Isaure ! répéta madame de Marmancourt qui échangea avec Blondeau un regard moqueur ; en vérité, il fallait trouver joli ce vilain nom, tant il met d'âme à le prononcer.

*(A suivre).*


POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
POUDRE et SAVON SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900
J. SIMON, 59, rue du Faubourg Saint-Martin, PARIS

d'eau, petites mares, qui abritent les larves de moustiques, Culex ou Anopheles, peu importe, car quelques larves d'Anopheles mêlées avec celles des Culex pourraient passer inaperçues; cette exploration peut bien être confiée à un cantonnier intelligent exercé et outillé comme le sont ceux de M. Guglielmi.

Les gîtes à larves ainsi découverts seraien signalés à la municipalité qui, lorsque la chose serait facile et possible, comblerait ou pétroserait (la dépense pour le pétrolage est insignifiante puisqu'il n'exige qu'une cuillerée à soupe d'huile de pétrole par mètre carré de surface) et, quand la chose serait impossible, ferait appel à l'intervention de l'Etat. Tel est, en substance, ce que nous appelons le *petit assainissement*, c'est-à-dire l'*assainissement méthodique, raisonné, basé sur la nouvelle doctrine Anophélienne*, dont le succès est certain, qui, s'il était appliqué à tous les villages ou hameaux fiévreux de la Corse, tels que Casamozza, Aleria, Ghisonaccia gare et village, Solenzara, Portovecchio, etc., d'où l'on est obligé d'émigrer en été, rendrait ces villages habitables. Et que faudrait-il pour cela? Quelques milliers de francs consacrés, chaque année, par l'Etat, à ce but spécial, et un peu de bon vouloir de la part des municipalités.

Ces deux appoints feront-ils donc toujours défaut! Il nous plaît d'espérer au contraire que le nouvel Ingénieur en Chef du Département de la Corse, qui doit être un homme de progrès, voudra bien étudier cette question importante et s'y intéresser comme l'avait fait un de ses distingués prédécesseurs, M. Bonalous, et que nos populations palustres, désormais éclairées sur la situation exacte des points fébrigènes de leur territoire, auront à cœur de les faire supprimer par les municipalités. Au reste la doctrine du moustique propagateur du Paludisme, commence, malgré tout, à pénétrer dans les masses et M. Guglielmi, qui avait cependant des appréhensions à cet égard, nous a dit que ses agents, quand ils ont eu à explorer des propriétés privées, n'ont jamais rencontré la moindre difficulté de la part des propriétaires qui, au contraire, semblaient s'intéresser à l'entreprise.

Aussi nous nous gardons bien de perdre de vue l'enseignement des nouvelles doctrines. Cette année encore, au mois de novembre, nous avons fait distribuer à toutes les écoles primaires (garçons et filles) un petit questionnaire (1) qui, dicté aux élèves, leur permettra de mieux apprendre les faits saillants relatifs à l'étiologie, à la prophylaxie et au traitement de la maladie que nous nous appliquons à combattre

En résumé, les résultats obtenus cette année en Corse continuent la démonstration du rôle capital des moustiques dans la propagation du Paludisme et cette constatation doit encourager la Ligue à poursuivre plus que jamais son œuvre de vulgarisation qui consiste à apprendre au public à éviter leurs piqûres et à les rendre inoffensives par l'usage préventif et méthodique de la Quinine. Mais si l'on pouvait arriver à diminuer le nombre de ces insectes par la destruction de leurs larves le problème serait bien plus vite et plus sûrement résolu; la solution d'un tel problème dépend principalement de l'initiative et de l'action publiques, aussi est-ce de ce côté que doivent maintenant se tourner les efforts de la Ligue. Nous croyons avoir prouvé que l'entreprise est utile, logique, réalisable et même peu coûteuse.

16 Décembre 1904.

(1) Petit questionnaire, avec réponses, sur le Paludisme, à l'usage des écoles primaires de la Corse, Dr F. Barrucci, 1904.

## Bulletin Financier.

Paris, le 30 décembre 1904.

La hausse qui a accompagné la réduction [illegible] s'est maintenue jusqu'au cœur [illegible] et toute la note finit en nouvelle avance [illegible] hier. Suez Remis pourrait ses reprises et [illegible] terrains à 97,82 contre 97.65. Du reste, sauf l'Extérieure qui est fléchie à 90 66, les Fonds étrangers s'inscrivent en nouvelle plus-value. Turc 88,35, Portugais 65.65, Unifié 485.88. Les fonds russes sont au peu plus faibles aujourd'hui.

Les Sociétés de Crédit se tiennent peu en arrière. La Ottoman Lyonnaise est à 1.558, le Comptoir d'Escompte vaut 631 et la Société Générale 630. La Crédit Foncier Egyptien est à 749 ; son bénéfice brut du mois est de 1.395.629 fr. 76, soit 14 millions 208.971 fr. 38 pour les onze premiers mois de l'exercice en cours.

Les valeurs industrielles, signalées la hausse du Rio et de Caoutchouc Se [illegible] est à 4.850. L'action Suez Rapide Congo se est recherchée à 418 francs.

L'obligation [illegible] à 400 donnera aux avance à 340 ; les recettes de la Compagnie ont pour la semaine de 89 000, l'augmentation est de 49.573 pour la semaine et de 398.386 depuis le 1er janvier.

Dans le compartiment des [illegible] le mouvement de réalisation qui s'est produit sur la Capellitte [illegible] profite à la bonne tenue sur cette valeur à 41 francs. Les valeurs industrielles restent soutenues [illegible] mouvements de reprise. Les Mines sont calmes.

Nouvelle avance des Obligations Françaises.

## Les Produits de la Corse à Paris

Nous recevons la circulaire suivante concernant la création d'une société pour l'exploitation des produits de la Corse à Paris, et nous nous empressons de la publier.

La fondation de la Société *Italo Corse* au capital de 150 000 francs, divisé en 1.500 actions de 100 francs, nous semble un petit événement que nous jugeons utile de signaler à nos amis et clients.

Chacun de nous a pu constater combien sont estimés les produits italiens : pâtes, vins, charcuterie, fromages, gâteaux divers et conserves, et juger, par suite, de l'avenir qui leur est réservé.

Cet avenir incontestable n'a pas échappé à la perspicacité, à l'expérience particulièrement justifiée du fondateur.

Après une étude approfondie ; après s'être bien prouvé que la qualité des produits corses pouvait tout autant convenir aux amateurs de Paris ; après avoir acquis qu'un capital pouvait trouver un intérêt vraiment rémunérateur, le fondateur a mis à exécution son projet de transformer en Société le fonds de commerce de produits Italiens créé à Paris, 17, rue de Châteaudun, en 1875, c'est-à-dire depuis 30 ans.

Le fondateur a vu mieux encore ; il a vu l'avantage qui résulterait de l'introduction à Paris et en France des produits corses. Ces produits, en effet, échappent aux droits de douane parce que français, tandis que les produits italiens paient jusqu'à 25 0/0 de leur valeur. Cet avantage, cette protection plutôt, est trop évidente ; aussi nous n'insisterons pas davantage sur son efficacité prouvée, du reste, par la comparaison résultant du Tarif des douanes ci après :

Tableau comparatif pour quelques marchandises, les 100 kilos :

| | Tarif d'Italie (Minimum) | Tarif de France (Minimum) |
|---|---|---|
| Charcuterie . . . | 50 » | néant. |
| Fromages . . . . | 15 » | néant. |
| Pâtes . . . . . | 16 » | néant. |
| Herboristerie. . . | 40 » | néant. |
| Poissons en conserves. . . . . | 25 » | néant. |
| Mandarines . . . | 10 » | néant. |
| Citrons, oranges, cédrats . . . . | 5 » | néant. |
| Raisins secs . . . | 15 » | néant. |
| Pommes, poires, pruneaux figues | 10 » | néant. |
| Vins de 12° l'hect. | 12 » | néant. |
| Chaque degré en sus . . . . . | 0 70 | néant. |
| Huile d'olive, etc.. | 40 » | néant. |
| Frais de passage en douane (pour un exemple de 160 kilos) . . . | 4 35 | 1 25 |

Et à l'arrivant pour une foule d'autres produits. — Voilà donc démontrée la protection en faveur des produits corses.

Sans compter que les emballages : papier pelle, etc., venant d'Italie, sont également frappés de droits de douane.

Pour les transports il y a aussi lieu de tenir compte d'une différence assez sensible en faveur des produits corses.

Nous dirons en outre — car la chose en vaut la peine — que les statuts (art. 6) autorisent le Conseil d'administration à constituer un fonds de réserve spécial au moyen duquel les 2/3 du capital, c'est-à-dire 66.66 par action, seront garantis par des titres du Crédit foncier de France qui deviendront la propriété de la Société et qui, chaque année, concourront au [illegible] chances de leur remboursement antisipé, soit aux chances d'attribution des lots auxquels ils ont droit.

Nous croyons enfin savoir que le Conseil d'administration usera encore des pouvoirs que lui confèrent les statuts (art. 3) pour faire récupérer à tout actionnaire le montant même de ses actions au moyen des économies qu'il fera sur ces achats à la Société (Ville de Rome, 17, rue de Châteaudun), ce qui est aussi une façon fort ingénieuse de remboursement anticipé.

Le titre *Italo Corse* a été pris parce qu'il s'agissait de conserver à la *Ville de Rome* sa renommée bien établie et que, d'autre part, il fallait indiquer aux producteurs de l'Ile qu'ils auraient à Paris le moyen d'offrir leurs délicieux produits.

D'autre part, que feront les Corses en allant acheter à la « Ville de Rome » les produits de leur île ? Ils feront *ciò chè nuces in bocca, fais ta sma*, c'est à-dire que le montant de leurs dépenses retournera en Corse, chez leurs parents et leurs amis, propriétaires, décortiqueurs des produits qu'ils auront achetés ici.

La facilité avec laquelle on perçoit déjà les heureux effets que produira le mouvement des affaires entre Paris et une grande partie de la France, l'étranger même et la Corse, et le désir constaté chez les insulaires de devenir porteurs d'actions, sont deux indices très éclatants pour admettre que les Corses ont bien compris toute la portée du but de la Société qui est de répandre de plus en plus les produits de l'Ile et d'amener dans ce pays l'aisance qu'il n'a pu trouver jusqu'ici pour causes diverses.

## Nécrologie

### M. Ange-Toussaint de Matra

L'un des rares survivants d'une famille qui avait marqué avec éclat dans l'histoire de la Corse, M. Ange-Toussaint de Matra, s'obstinait volontiers son illustre origine, et se plaisait au milieu des humbles qu'il soulageait dans leur détresse et consolait dans leur affliction. Il donnait aussi un noble exemple de cette fraternité dont on parle tant et que l'on pratique si peu.

D'une exquise urbanité dans ses relations sociales, il était accueillant pour tous, prodiguant à chacun ses effusions de cette âme aimante dont Dieu l'avait si bien doué. Aussi tous ceux qui le connaissaient l'affectionnaient et comme nous pleurent aujourd'hui sa mort prématurée.

Il y a huit jours à peine, il était encore plein de vie, il croyait au bonheur sans fin, et tout semblait caresser cette trompeuse illusion.

Les jours s'écoulaient sans orage auprès d'une compagne adorée dont le cœur battait à l'unisson de son cœur ; deux charmants petits anges, fruit d'un amour dont nul nuage n'avait jamais troublé la sérénité, ne lui mesuraient ni leurs gracieux sourires, ni leurs tendres caresses.

Mais, brusquement, la foudre est tombée, et de ce riant passé il ne reste plus qu'un cercueil et des larmes.

Mais il reste aussi le souvenir de ce que fut M. Ange-Toussaint de Matra. Les fleurs que l'on dépose sur un cercueil se fanent ; le souvenir demeure. Nous garderons éternellement celui de cet ami cher, de ce parent dévoué.

Les obsèques de M. Ange-Toussaint de Matra ont eu lieu avec une ostentation inaccoutumée, dimanche, en l'église Saint-Martin de Sisco. Le cercueil entouré de superbes couronnes a été déposé devant un somptueux catafalque qui se dressait au milieu de la nef illuminée.

Une foule aussi nombreuse que recueillie a suivi religieusement la pompe cérémonie et malgré la tempête qui sévissait a tenu à accompagner à sa dernière demeure celui qui fut un homme de bien.

Nous adressons à Mme veuve de Matra, à M. Pierre Battistini et à sa famille l'expression de notre profonde douleur.

### Madame Mannoni

Mme Mannoni-Brignole vient de mourir à Corbeil, à l'âge de 86 ans. Depuis longtemps la douce [illegible]

3 janvier 1755. — Paoli, qui la veille avait fondé l'Université de Corte pour l'enseignement de la théologie, de l'histoire, du droit civil et canonique de la philosophie des mathématiques des humanités de la rhétorique de la procédure, reçoit les professeurs Gaetfucci, Stefani, Mariani, Grimaldi Ferdinandi et Vincenti et leur fait part de ses idées de ses désirs et du but qui devait atteindre l'Université.

4 janvier 1763 — Naissance du Cardinal Fesch.

Ce prélat était fils d'un officier français et de la Grand'Mère de Napoléon Ier. Lotizia Ramolino était déjà Madame Bonaparte à l'époque où sa mère convola en seconde noces avec Fesch.

## RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

La médaille pénitentiaire a été conférée à MM. Bianchi et Muselli, gardiens ordinaires au pénitencier agricole de Chiavari.

♣

La médaille d'honneur de bronze a été décernée au gendarme Polisani Dominique-Antoine, de la compagnie de la Seine, le 24 septembre 1905, à Saint-Ouen, a été blessé en procédant à une arrestation difficile.

Une lettre de félicitations a été adressée à M. Luigi François, gardien de la paix à Toulon ; les 13 octobre 1901 et 23 novembre 1903, s'est distingué à plusieurs reprises par son courage et son dévouement.

## LÉGION D'HONNEUR

M. le général de brigade Cherouvrier, commandant supérieur de la défense de la Corse, gouverneur de la Corse, a été promu au grade de commandeur, 27 ans de services, 33 campagnes, officier du 17 septembre 1901.

♣

Ont été promus au grade d'officier :

M. Masseoni, sous-intendant militaire de 2e classe à Bastia, 40 ans de services, 18 campagnes, chevalier du 5 juillet 1888.

M. Astolfi, chef de bataillon au 97e de ligne 28 ans de services, 1 campagne, chevalier du 30 décembre 1890.

M. Hénard, officier d'administration principal des bureaux de l'intendance militaire à la 15e région, 41 ans de services, 11 campagnes, chevalier du 11 juillet 1891.

Ont été nommés au grade de chevalier :

MM.

Fiamma, capitaine au 61e, 23 ans de services, 1 campagne.

Vassor, capitaine au 89e, 21 ans de services, 3 campagnes.

Caravelli, capitaine-trésorier au 157e, 24 ans de services.

Angeli, capitaine au 159e, 20 ans de services, 4 campagnes.

de Negroni, capitaine au 21e dragons, 24 ans de services.

Virgili, capitaine à la 15e légion bis de gendarmerie 21 ans de services, 2 campagnes, 1 blessure.

Costa, maréchal des logis chef à la 15e légion ter, 26 ans de services, 15 campagnes, 3 citations.

Bourse, capitaine, 23 ans de services, 3 campagnes.

Grimard, capitaine, 18 ans de services, 6 campagnes, 1 citation.

Boissel, lieutenant, 15 ans de services, 6 campagnes 1 citation.

Grébillon, officier d'administration de 1re classe à la direction du génie de Bastia, 32 ans de services.

Scampucci, officier d'administration de 1re classe, du service de l'intendance à la 6e région, 28 ans de services.

Giovalacchi, officier d'administration de 1re classe à l'hôtel national des invalides, 34 ans de services, 14 campagnes.

Parodi, officier d'administration de 1re classe à l'hôpital militaire d'Ajaccio, 25 ans de services, 10 campagnes.

Vardoni, officier d'administration de 2e classe à l'atelier de travaux publics d'Orléansville, 28 ans de services, 11 campagnes.

Ranucci, capitaine au groupe territorial du 38e régiment d'artillerie, 37 ans de service, 1 campagne, 1 blessure.

Bernardini, adjudant de réserve au 9e régiment d'infanterie coloniale, 19 ans de services, 12 campagnes, 1 blessure 1 citation.

## AVIS

Monsieur GREGORJ frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 3 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 1° à midi, 3 4 à 7 heures du soir + 1 5 Maxima, 4-1. Minima, -2.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 767 m/m. midi, 768 mm. 6 heures du soir, 767 m/m. — Dans la matinée, N. O faible. Dans l'après-midi, N. O. faible.

Etat du ciel, Pluie. Pluviomètre, 4 mill 2 m/m.

♣

*Le temps*

Monsieur Mil nent cent cinq s'annonce très mal. Déjà il a contrarié les visites officielles et autres du premier janvier, et depuis son entrée dans le monde il continue à nous distribuer le vent, la pluie, la neige, le froid. Nous ne connaissons pas encore le soleil de 1905 Le thermomètre descend au-dessous de zéro à certaines heures de la nuit. Il n'y a ce contents que les marchands de bois.

Grâce au Bevinco gèle dans les tuyaux et les robinets n'en laissent plus couler. Les fontaines sont assiégées comme aux grands jours de la canicule Il y a plus de quatre ans qu'il n'avait fait un pareil froid ; aussi les fourrures ne sont pas de trop dans notre ville si peu habituée à une température pareille.

♣

*Dounas*

M. Gregorj Toussaint est nommé préposé à Bastia, en remplacement du préposé Rossi qui passe à Cervione.

♣

*Incendie*

A six heures du matin un feu de cheminée a pris dans une maison de la rue des Jardins, au 1er étage. Dans cette maison se trouvaient une fillette de cinq ans infirme et sa petite sœur âgée de quinze mois. Leur mère a était rendue à son travail. Des voisins s'aperçurent de l'accident et s'empressèrent de lutter contre l'incendie. M. Toussaint Ermini, boulanger, et sa fille, tailleuse, ainsi que Mlle Pieraschi, repasseuse, n'hésitèrent pas à pénétrer dans la chambre et à sauver les deux enfants qui étaient entourés de flammes, parce que de la cheminée descendaient de gros tisons de bois enflammés.

Les agents Istiani et Ottavi et d'autres personnes sont arrivés, sont montés sur le toit et ont éteint l'incendie.

La mère des deux enfants nous prie de remercier M. et Mlle Ermini et Mlle Pieraschi auxquels elle doit la vie de ses deux fillettes. Nous les félicitons de leur acte de dévouement.

♣

*Mort en mer*

Un individu qui s'était embarqué à Porto-Torres à destination de Livourne, est mort en mer, quelques heures après l'appareillage. A l'arrivée du paquebot à Bastia, M. le Chef du service de la Santé s'est rendu à bord et après les constatations légales a donné la libre pratique et autorisé le débarquement du cercueil, qui a été transporté au cimetière.

Le défunt était très souffrant au départ ; il le savait, mais il voulait aller mourir dans sa famille. Cette consolation ne lui a pas été accordée.

## Etat Civil

NAISSANCES

Cesari Letizia. — Consalvi Dominique. — Bartoli Dominique-Noël. — Tognetti Grégoire-Jean Noël. — Andreani Henri-Noël. — Lamberti Nicolas.

DÉCÈS

Chiappe Jules-Henri, 3 mois, de Bastia. Damiani Toussaint, propriétaire et maire, marié, 48 ans, de Sisco.

## AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Marioni, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises du quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

## AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

## Etude
### DE Me LOUIS GIORDANI

Licencié en droit, Notaire à Bastia

*Société en commandite*
*Louis et Robert Moiso frères et Cie*

Suivant acte reçu par Me Giordani, notaire à Bastia, le 23 décembre 1905, enregistré, MM Louis et Robert Moiso, commerçants à Bastia, ont formé avec deux commanditaires dénommés à l'acte, une société en commandite simple dont ils sont les gérants, pour l'exploitation d'une fabrique de pâtes alimentaires et la vente en gros et en détail des articles fabriqués, farines, sels et denrées coloniales, et toutes autres opérations commerciales qui faisaient l'objet de l'ancienne société veuve Moiso et fils.

La raison et la signature sociales sont Louis et Robert Moiso frères et Cie.

MM. Louis et Robert Moiso ont la gestion et la signature de la société ; ils ne peuvent faire usage de cette signature que pour les affaires sociales.

Le siège de la société est à Bastia, place d'Armes.

La durée de la société est fixée à cinq années à compter du premier janvier 1905.

Le capital social s'élève à 28.000 francs. Il se compose : 1° de l'apport de MM. Louis et Robert Moiso comprenant le matériel de fabrique de pâtes et du magasin, les marchandises et numéraire pour la somme de 20 000 francs ; 2° de l'apport des commanditaires s'élevant à 8.000 francs en espèces. Une expédition de dit acte a été déposée le 3 janvier 1905 à chacun des greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix de Bastia.

Pour extrait :
L. GIORDANI,
*Notaire.*

## Dépêches du Soir
### SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

*Bourse de Paris*

| | 31 déc. | 3 jan. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 97.70 | — 97 05 |
| » 3 0/0 nouveau | 98.60 | — 98.30 |

## Le Président de la République dans la Drôme

Paris, 3 janvier.

Le président de la République quitte Paris demain pour se rendre dans la Drôme.

## L'Affaire Gaucher-Jollet

Paris, 3 janvier.

Le tribunal correctionnel de la Seine s'est déclaré compétent dans l'affaire Gaucher-Jollet et a renvoyé les débats à quinzaine.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## PORT ARTHUR

### La capitulation est signée

Paris, 5 h. s.

Le ministre du Japon communique le télégramme officiel suivant :

Tokio, 3 janvier, 9 h. matin.

« Les commissaires délégués par les deux armées ont signé, hier soir, la convention relative à la capitulation de Port-Arthur.

» La convention a reçu un effet immédiat. »

## LA REDDITION DE PORT-ARTHUR et la Presse

Paris 3 janvier.

« Les journaux français d'aujourd'hui sont unanimes à rendre hommage à l'héroïsme de Stœssel et de ses troupes.

« Ils souhaitent l'intervention d'une puissance étrangère pour terminer la guerre.

« La presse américaine considère la chute de Port-Arthur comme le commencement de la fin de la guerre

« A Londres, la plupart des journaux rendent hommage à Stœssel et à la garnison de Port-Arthur.

« Ils admirent également l'endurance et la ténacité de l'armée assiégeante.

« Quelques journaux anglais disent que la chute de Port-Arthur est le châtiment de l'ambition de la Russie.

« En Allemagne, en Autriche, en Italie, la presse exalte les qualités admirables du général Stœssel et de ses compagnons d'armes. »

## L'Opinion DU GÉNÉRAL LORD ROBERTS

Londres, 3 janvier.

« Un reporter du *Daily Chronicle* a interviewé le général Lord Roberts sur la capitulation de Port-Arthur :

« Le général a déclaré que ce fut une défense splendide.

« Quel homme magnifique que Stœssel, ajoute-t-il, quel courage et quelle grandeur d'âme a-t-il montrés durant cette longue épreuve !

« Comme le monde entier doit admirer cet homme aux vertus héroïques ! »

## LA PRESSE JAPONAISE et la chute de Port-Arthur

Londres, 3 janvier.

Le correspondant du *Daily Mail* à Tokio télégraphie :

« Les Journaux japonais critiquent vivement le général Stœssel pour avoir détruit les navires, tenté d'obstruer l'entrée du port, et envoyé les contre-torpilleurs à Chefou.

» Ils prétendent que les derniers actes de Stœssel laisseront une tâche durable sur sa réputation militaire. »

« La presse de Tokio et des principales villes de l'Empire parle avec admiration des bravos soldats de l'armée assiégeante dont les efforts surhumains ont été couronnés par un triomphe. »

## A L'AMBASSADE DE RUSSIE à Paris

### LES INTENTIONS DES RUSSES

Paris, 7 h. 30 soir.

« Un rédacteur du *Temps* a reçu à l'ambassade de Russie à Paris les déclarations suivantes relatives à la guerre russo-japonaise :

» Dès que les froids seront adoucis la guerre continuera à outrance.

» La Russie est décidée à pousser la guerre à fond.

» Nous ne parlerons de paix qu'après la victoire »

## La chute de Port-Arthur dans l'Afrique du Sud

Le Cap, 3 janvier.

Dans l'Afrique du Sud, les Noirs et les Jaunes considèrent la chute de Port-Arthur comme une victoire révolutionnaire pour les Japonais.

## L'état de la garnison

Londres, 3 janvier.

On télégraphie de Chefou au *Morning Post* le 3 janvier 9 heures matin.

« Sur les 5 000 combattants qui composaient la garnison valide de Port-Arthur, la plupart sont malades ou légèrement blessés. »

## L'entrée du port est obstruée par les navires russes

Londres, 3 janvier.

Le correspondant du *Morning Post* à Chefou télégraphie :

« L'entrée de la rade intérieure de Port-Arthur est obstruée par des vaisseaux coulés la veille de la reddition. »

## L'aspect de la place

*Le général Stœssel a détruit tout ce qui pouvait servir à l'ennemi. — Port-Arthur n'est plus qu'un amas de ruines.*

Londres, 8 h. s.

Le correspondant du *Times* à Chefou télégraphie :

« La ville neuve et la ville chinoise ne sont plus que des monceaux de ruines, les maisons servant d'hôpitaux, sont seules debout.

« Des amas considérables de décombres marquent les emplacements des rues.

« Plusieurs forts de la seconde ligne sont presque entièrement démantelés.

« Le général Stœssel a détruit tout ce qui pouvait servir à l'ennemi. »

## A Saint-Pétersbourg

### Toujours sans nouvelles de Port-Arthur

Paris, 3 janvier.

« On est encore à Saint-Petersbourg sans nouvelles de la reddition de Port-Arthur.

« Le gouvernement russe n'a fait aujourd'hui aucune communication à ce sujet.

» La désolation est générale, la foule anxieuse stationne en permanence, aux abords du ministère de la guerre, attendant la confirmation officielle des événements relatés dans les journaux de Paris et de Londres.

« On assure que l'empereur a été profondément affligé en apprenant hier la reddition de la place.

» Malgré l'absence de nouvelles officielles on ne se fait plus d'illusion à Saint-Pétersbourg sur le sort de Port-Arthur. »

## LA GARNISON envoyée prisonnière au Japon

Paris, 8 h. 30 s.

On télégraphie de Tokio à l'*Agence Havas*, le 3 janvier, 12 h 30 soir.

« Suivant le texte de la capitulation les officiers et soldats de Port-Arthur ainsi que les fonctionnaires russes seront envoyés au Japon comme prisonniers de guerre.

» Les officiers de la garnison et les fonctionnaires pourront retourner en Russie sur parole.

» Les officiers russes conserveront leur épée. »

## AU JAPON

### Joie immense dans tout l'empire. — A Tokio, l'enthousiasme est inimaginable.

Paris, 3 janvier.

On télégraphie de Tokio à l'agence Havas :

« Les derniers télégrammes officiels confirment la capitulation de la forteresse ont provoqué un enthousiasme sans précédent à Tokio.

» La foule est en délire ; des manifestations grandioses se sont produites devant les maisons des généraux commandant les armées japonaises.

» Des télégrammes parvenus de l'intérieur annoncent que la joie est immense dans tout l'empire. »

# DERNIÈRE HEURE

## LES JAPONAIS DANS PORT-ARTHUR

*Plusieurs forts ont été occupés aujourd'hui par les assiégeants. — Ils n'ont pas encore pris possession de la ville neuve et du port.*

Paris, 9 h. s.

On télégraphie de Tokio à l'agence Reuter, le 3 janvier, 4 h. soir :

« Les troupes japonaises ont occupé aujourd'hui plusieurs forts de la seconde ligne de défense.

« Les assiégeants n'ont pas encore pris possession de la ville neuve et du port. »


## Vient de paraître

chez l'éditeur Monnerie, quai Saint Michel, 49, Paris

### LES MINUTES DIVINES

par S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

## TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

00006

## AVIS DE DÉCÈS

M. Chiappe, agent voyer, Mme Chiappe, née Evangelista, et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils

**Jules-Henri Chiappe**

âgé de trois mois, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 4 janvier, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Banque, 5.

La famille ne reçoit pas.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Marie Damiani, née Stefani, M. Stefani, M. Jean-Baptiste Damiani et sa famille, M. Damiani-Parisi et sa famille, M. David Damiani, M. Jean Damiani et sa famille, M. Antoine Rossi et sa famille, M. Noël Stefani et sa famille, M. Athanase Stefani et sa famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Toussaint Damiani**
*Maire de Sisco*

décédé à Bastia, à l'âge de 47 ans.

La levée du corps aura lieu ce matin à 6 heures et demie, et les obsèques se feront à Sisco, à la paroisse Saint Antoine.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !

## PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges Mandolines, Guitares Accessoires de Musique

**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardenia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, chargera à Marseille jeudi, 5 courant, et partira de ce port directement pour Bastia, le vendredi 6.

Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 7 au soir.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hatto, agent.

## A L'★ D'OR

**François BERNARDI**

Ancien associé de la Maison Louis Grenga et Fils

5, rue Neuve, Bastia, maison Gregor

## JOUETS

ARTICLES DE PARIS ET MERCERIE

**BÉBÉ OLGA**

## Agence Maritime

de Transports à prix réduits *pour toutes Destinations*

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

**5 à 10 fr. par jour.** On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. oi, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Ruche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

**Liqueur SIMONCELLI**
Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec ses noix de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant de maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'épilepsie, les coliques et le mal de mer.

Toutes de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur C. Combescure, de la Faculté de médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, son arome et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut la donner aux enfants de 2 à 5 ans qui ont 6 à vers, par une cuillerée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. A. Simoncelli, propriétaire à Cardo. Dépôt chez Mme Legal, rue Neuve, Bastia.

**VENTE DE PLANTS**

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Moroseglia.

**L'ARGUS DE LA PRESSE**
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
*PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe*
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

**Le Docteur Vincenti**
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 4, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

**A VENDRE**
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés manariol de 0m50 c. à 1 m de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

LIBRAIRIE OLLAGNIER

**ENCRIERS**
à fermeture automatique
élastique
*Système Colombani*

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE et Repassage**
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
**Travail soigné**

**PHARMACIE Centrale du Nord**
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (100 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du PEIN GAFFARD

**Salon de la Mode**
*TOUS LES SAMEDIS*
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
*Le N° : 25 centimes*
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
*Le N° : 50 centimes*
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demandes à E. Henry PETIT, Rue 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Librairie du *Petit Bastiais*

**VATTELAPESCA**
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

**Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
**Cunversione**, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Puesia e Prosa**, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Sei Scinette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.
**L'Ariochiòla**, cummedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Da Chiochiu a Furiani**, cummedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

LIBRAIRIE OLLAGNIER

**PANORAMA DE BASTIA**
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**
avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50

***Carte-lettre Album***
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

**HOTEL D'EUROPE**
ADELAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
*Banquets — Noces — Festins*
Réunion à des prix modérés

**VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE**

Propriété d'environ 200 hectares à 6 ou 7 mètres de la gare de Puzzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.
S'adresser au bureau du journal.

**LE PHÉNIX**
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*
Fonds réalisés : 200 millions.
Valeurs assurées encours : 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

**CADEAU**

AMARO MATTEI

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste**
**du Lycée**
**SUCCESSEUR**
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*84 Paoli, 15, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se rendre au cercle restera chaque jeudi, de 2 à 5 heures, afin de recevoir les communications qu'il n'aurait pas pu leur donner autrement.

**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fin titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une *réduction sur* les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieux argent.
*Spécialité de stylets Vendetta-Corse* Réduction de 10 pour cent de garantie 18 Karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou Tomettes. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Gare

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**

***Produits Recommandés***

**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
digestive et rafraîchissante

**L'inimitable**
VIN DU CAP-CORSE
**AU QUINQUINA**
Apéritif tonique et fortifiant

**SE MÉFIER DES IMITATIONS**

30e ANNÉE — JEUDI, 5 JANVIER 1905 — N° 4

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (5e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... 3m 6f. 6m 11f. 1an 20f. — Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.
Autres Pays..... 3m 12f. 6m 22f. 1an 42f.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00007
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

**CALENDRIER**

Fête aujourd'hui Saint Telesforo.
Soleil : (heure nationale)
7 05 — 4 11
Nuit. 5 Pour — 13
Fête demain EPIPHANIE

*4 JANVIER*

## La Philosophe des Femmes

*Il existe une corrélation occulte* et abstraite dans la marche des temps et des événements d'ici bas ; à chaque époque ses coutumes comme à chaque âge ses plaisirs. Sous leur influence, l'intrigue et l'ancienne philosophie des Grecs et des Latins semble abandonner son piédestal, s'approcher, s'assouplir et détendre les cordes de son arc. Piston se fait jurat, Cicéron plaisant, Caton badine et Cornélie ne dédaigne pas de chasser le cothurne de Mnémosyne. La Délos est dans le pays de Tendre où s'élève le temple d'Apollon Epicure mort pas, et se métamorphose.

L'un assante il est le cas graves philosophes qui cherchent le plaisir dans la sagesse et la sagesse, dans la verte, disparaît à l'horizon et dans son sillage évolue toute une flottille de jeunes et frondissants philosophes qui vont s'ébrouer dans le bonheur du Permesse, et butiner dans l'Olympe de la majestueuse nature *le calice de ses essences*, qu'ils distillent comme les abeilles en un doux miel. Quelle est magique cette nature parée, parée de l'humanité, somptueux salon du monde. Tous ses décors les plus riches et les plus variés concourent à l'envi à la réduction des sens. Les concerts mélodieux des chants des oiseaux, le gazouillement des bois, le bruissement des prairies, l'éclat de la verdure, le murmure des eaux, tout des charmes attrayants. Comme autant de flèches touchent, elles font vibrer les belles âmes qui réfléchissent par ondes sonores ces notes harmonieuses, ces sensations empreintes d'une ineffable douceur.

Il y a des moments où l'on sent l'impérieux besoin de s'arracher aux soins tracassiers de la vie matérielle et d'aller demander aux bocages riants, à l'ombre des bois, à la campagne, un délassement, un réconfort. Dans ces paisibles flâneries, sous l'action des effluves pénétrantes de la végétation, des symphonies champêtres, sous l'impression de l'espace on est envahi comme par un lointain souvenir qui vous plonge dans des vagues rêveries, où, sous le souffle caressant de la brise légère, on laisse voltiger ses pensées messagères de l'âme, sur la lisière des illusions, au gré de ses désirs.

Ces moments s'écoulent dans une ivresse délicieuse, dans l'oubli de tous les maux, prédisposent et donnent l'image de cette paix et calme félicité dont Virgile fait jouir *les âmes des justes dans les Champs-Elysées* sur ces gazons toujours fleuris, au bord d'une onde pure, près des bois si odoriférants ; félicité vers laquelle tendent toutes nos aspirations. Ou sort de ces extases comme on sort d'un rêve enchanteur, avec le désir de se rendormir et de s'abandonner à ces délectables sensations sans en être jamais rassasié. De là vient que les agréments de la nature exercent un magnétisme sur les âmes fines et positives qui ne font pas mystère de leur prédilection et de leur préférence sur les plaisirs mondains entremêlés de poignants soucis qui en détruisent le charme. Celui qui a été initié à ces jouissances et qui va courir brûler bientôt après les plaisirs bruyants, dans l'agitation du monde des vanités, des dégoûts, des jalousies et des haines, laisse la proie pour l'ombre, et n'est pas conformé pour être heureux. La solitude qui est *un supplice dans le monde, dans* le sein de la nature devient un plaisir incompréhensible.

C'est avec une parfaite raison qu'un écrivain contemporain, peintre vrai et délicat de la nature, a dit : « Les riches et les puissants croient qu'on est misérable et hors du monde quand on ne vit pas comme eux ; mais on sont eux qui, vivant loin de la nature, vivent hors du monde. »

La nature est le grand Livre de la Philosophie.

L'homme en a été déclaré le roi par un décret qui, s'il reste immuable, *ce n'est pas faute d'avoir été* taxé. Malgré une infériorité sociale de convention, la femme en est le joyau, la cause efficiente du bonheur, comme le soleil est la cause efficiente de la lumière. C'est l'ornement de l'écrin du monde. Cette infériorité, cette faiblesse morale provient de sa bonté. Dans les jeux et les combats qui se livrent sur le théâtre de la vie, cette bonté qui devait être son égide, est au contraire le bouton de la porte que cherchent à ouvrir ou à enfoncer les profanes qui en abusent pour la perdre, les hommes au cœur brouillons, aux sentiments gangrenés, les mécréants ou les apostats du culte du dieu Chérubin qui dans sa colère les bannit de ses domaines et les règne dans ce *royaume dont le roi dine toujours* entre Vénus et Ninon, et de marjolaine de l'alcôve, ils deviennent des mendiants de plaisir, des forçats du fruit défendu, lorsqu'ils ne vont pas trébucher dans une bouteille de Cliquot ou de Martel.

Toujours en butte aux embûches de l'homme, elle est appelée à varier de manières et plus souvent de sentiments pour les éviter. Elle est changeante un peu par état mais beaucoup par nécessité. L'agilité et la ruse sont ses armes défensives. Inconsciente, non parce qu'elle n'a pas de conscience, mais parce qu'elle en a plusieurs : celle qui sert le et qui juge ; celle qui éclaire et qui conseille ; la conscience du confesseur et celle du pénitent ; celle du cœur et celle de l'esprit ; amorphe et modèle comme le vif argent, légère et vaporeuse comme les feux-follets.

C'est un article de mon symbole, que l'imagination de la femme est un labyrinthe inextricable comme la toile de l'araignée ; mais souvent, comme elle, elle se prend à ses propres fils. Si je pouvais parler au dieu de la Métempsycose, je lui aurais demandé « de faire passer mon âme dans le corps du rossignol pour être écoutée des gracieuses dames ; dans la corolle de la rose pour orner leur sein ; dans le corps d'un papillon de nuit pour brûler mes ailes au feu de leurs beaux yeux, et de rester à l'état d'un esprit de Mesmer, pour être, sinon le confident de ses héros..., hélas ! mais le spectateur des romans *mystérieux, des scènes* palpitantes qui se jouent dans le cœur des fillettes de vingt ans. »

On trouve toujours dans le beau sexe, les grandes vertus consolatrices, la distance entre les dégoûts de la vie, contre les ingratitudes des hommes. L'ingratitude comme la piste naît dans les hautes régions pour s'abattre sur les basses. Soit que la femme obéisse soit qu'elle éconduise, elle le fait avec un tact, une grâce si exquise qu'il est rare qu'elle ne s'attache l'homme qui lui cause, lorsqu'on se croit l'ami d'une femme, à l'examen de conscience on s'aperçoit que la vertu n'est que le masque du péché. Les hommes en cela sont femmes. Lorsqu'elles se croient amies, elles sont amantes. Entre l'amitié et *l'amour il n'y a pas de frontières*, et sur leur Rubicon passe un pont d'Avignon.

Quoi de plus admirable que cette abnégation, ce dévouement poussé jusqu'au sacrifice dont elle fait preuve dans les affections qui surgissent aux détours du chemin de la vie. Quelle noblesse de sentiments, quelle force de caractère n'apporte-t-elle pas dans les luttes morales, dans le choc des passions humaines !

J'ai été emmené par le hasard à verser une larme sur la mort de Sabine, victime d'un amour resté, martyre du devoir, de cet impitoyable devoir, tyran des cœurs, geôlier des douces pensées et des plus douces rêveries.

Le rôle de la femme dans la *société a été l'objet de bien des dis*cussions et des controverses. L'aboutissant expérimental et pratique se résume dans cette maxime : « L'homme est le roi et la femme gouverne. » Dans tous les événements, cherchez le doigt de la femme, a dit un écrivain dont je cherche vainement le nom dans ma mémoire. Pour assouvir une idée, un désir, elle met tout en œuvre. Elle fait jouer tous les ressorts de sa coquetterie, de son ingénieuse dialectique, comme un diplomate ; elle prend toutes les formes comme Protée ; elle flatte ou elle menace ; elle boude ou elle caresse ; elle rit ou elle pleure, lorsqu'elle ne fait pas tout en même temps, et elle fait si bien que dans toutes les affaires, comme l'écho, elle a toujours le dernier mot.

Del destin non ti lagnate
Se vi rese a noi soggette
Siete serve ma regnate
Nella vostra servitù.

Forti noi, voi belle siete,
E vincete in ogni impresa
Quando vengono a contesa
La bellezza e la virtù.

F.-P. ANTONIBRANDI.

*MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 5 Janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| Marche Militaire. | Schaffotosky. |
| Cavalerie légère (ouv.), | Suppé. |
| La Jeune Mariée, (fant.) | Meurgey. |
| La Mascotte, (fant.), | Audran. |
| Vieux Pompons, (polka), | Christine. |

*Le Chef de Musique*, I. LANT.

## Conseil Municipal

RAPPORT

*sur le budget primitif de 1905 présenté au Conseil par M. François Masseti, rapporteur de la Commission des Finances.*

Messieurs,

*Au nom de votre commission des finances*, j'ai l'honneur de vous soumettre les observations et modifications auxquelles a donné lieu l'examen du budget primitif de 1905, présenté par M. le Maire.

Ce projet ne peut réaliser encore le rêve commun, à savoir, la liquidation complète des dettes de la Ville.

La plus value de l'octroi, dont la ferme ne prend fin que le 31 décembre 1907, nous rassure cependant et nous permettre de faire face à nos engagements, tout en procédant à l'exécution des travaux nécessaires les plus urgents.

Le projet du budget de 1905 se solde par : Recettes, 373.873.51 ; Dépenses, 372.873.51. A première vue, sans excédent ; mais, en réalité, l'article 7 des dépenses extraordinaires s'élèvent à francs : 16.592.05 est un article de balance et représente un excédent de recettes, destiné, avec d'autres sommes incorporées aux chapitres des dépenses, à amortir une bonne partie du passif, dont notre honorable collègue M. Thiers vous donnait

---

103 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXIV.

LA PRISON POUR DETTES

— Comment ce portrait se trouve-t-il entre vos mains ? demanda le substitut après avoir longtemps contemplé le médaillon comme s'il avait eu peine à en croire ses yeux.

— Je vais vous le dire, répondit Théodosie, avec un accent dont l'ironie amère dénonçait un de ces moteurs ressentiments que la vengeance seule parvient à satisfaire.

XXV.

LE PORTRAIT

Jusqu'au bal de la souscription polonaise, madame de Marmancourt n'avait éprouvé pour madame Pâard que l'antipathie ordinaire qu'inspirent toujours aux femmes d'une sorte équivoque celles dont la conduite est irréprochable. L'humiliation qu'elle subit pendant cette nuit mémorable métamorphosa ce sentiment vulgaire en une haine vivace dans laquelle le conseiller d'Etat et Deslandes lui-même *se trouveront enveloppés.*

Ces trois personnages, le mari, la femme et celui qu'il serait cyniquement de nommer l'amant, devinrent l'objet d'une rancune encore exaspérée par l'incartade du galant à cheveux gris. En ce moment Théodosie se dit que l'heure était venue, et, sans pitié ni remords, elle s'empara du rôle que jouent dans les contes de Perrault les fées malfaisantes, lorsqu'on ne les a pas invitées au baptême du prince nouveau-né. A l'aide du portrait d'Isaure, tombé en son pouvoir par une circonstance mystérieuse, elle sema la discorde pour récolter la vengeance.

— C'est une vieille histoire, dit-elle en regardant le substitut avec un traître sourire ; je puis vous la raconter devant Gustave, car il n'est pas jaloux. En ce temps là, monsieur Pâard se serait habillé en postillon de Longjumeau, si je lui en avais ordonné. Un jour il me montra ce portrait qu'il portait chez un bijoutier pour en faire changer le monture ; par une fantaisie que je ne chercherai pas à justifier (vous le savez, les caprices sont le privilège des femmes), je pris ce portrait, et, malgré les prières du monsieur Pâard, je refusai de le lui rendre. A mon avis, la perte était petite pour lui, et tant qu'il n'est bien conduit envers moi, il n'a pas eu lieu d'en *souffrir. Je sais même qu'il s'est tiré d'affaire* devant sa femme, en supposant que le médaillon avait été perdu. Mais aujourd'hui, pour le ravoir, il donnerait, j'en suis sûre, six mois de ses appointements.

— Il donnerait l'année tout entière, interrompit Blondeau avec vivacité. Or, poursuivit-il en s'adressant au substitut, ce qui vaut quinze mille francs pour un mari en vaut bien dix-huit mille pour un amant. A ce compte là, nous devrions déjà être quittes ; mais on n'est pas juif, on ne se rançonne pas ; on se donne le portrait pour les intérêts à échoir jusqu'au remboursement qui ne se fera pas longtemps attendre, tu peux m'en croire. Comprends-tu maintenant quel marché d'or tu viens de conclure ?

— Que ferai-je de ce portrait ? dit Deslandes avec une froideur simulée.

— En ce moment tu es Cromwell, s'écria Blondeau d'un air de sagacité triomphante ; mais je ne suis pas un enfant, et Théodosie encore moins. Ce que tu feras de ce portrait, séducteur que tu es ? Tu le remettras à Madame Pâard, et si en retour tu ne te fais pas donner un dîner de maître des requêtes, tu es indigne de la fortune qui t'ouvre les bras et des destinées qui t'attendent.

Ce que le prisonnier exprimait avec une burlesque emphase, ce qu'approuvait madame de Marmancourt par un sourire heureux, Deslandes ne l'était déjà dit.

— Il est sûr, avait il pensé en serrant le portrait dans sa poche, que maintenant je suis maître de la position, et cet avantage peut être regardé comme une compensation du risque que court mon argent.

— Toutes ces folies, dit il d'un ton adouci, me font oublier qu'il est tard et que je n'ai pas déjeuné ; je vois ici de si bonnes choses, que sans façon j'ai envie d'en prendre ma part.

En s'asseyant à la table de son débiteur, un créancier oblique par ce fait seul le droit d'être intraitable ; car le moyen de manger le pain d'un homme et de lui demander après cela de l'argent ! Blondeau s'empressa de satisfaire l'appétit du substitut, pour pouvoir lui attacher ensuite la muselière de l'hospitalité ; il prépara lui-même un couvert, coupa une énorme tranche de pâté qu'il plaça sur l'assiette du nouveau convive, et, lui versant à boire du vin de Bordeaux et du vin de Champagne dans deux verres à la fois, il s'avait en face de lui et recommença le déjeuner d'aussi bon appétit que s'il avait été à jeun.

Madame de Marmancourt, avertie par un signe de Gustave, se prêta de bonne grâce à ce festin intéressé, et servit d'échanson aux deux amis, qui, à la seconde bouteille, parurent avoir mutuellement oublié qu'une question d'intérêt les avait divisés un instant.

— Voi-tu, mon cher Victor, dit Blondeau, qui en véritable vieux joueur avait de la fermeté de parier en mangeant et de manger en parlant, ta position est magnifique, pour peu que tu sache en profiter. Moi qui te parle, si j'avais le quart de ton instruction et de tes talents, je voudrais être maître des requêtes dans un mois et conseiller d'Etat avant deux ans. Cela vaudrait un peu mieux que de me ruiner le corps et l'âme dans des spéculations industrielles qui réussissent aujourd'hui et donnent vous savez en prison.

— La main sur la conscience, interrompit le substitut en regardant son hôte en face, ce n'est pas le jeu qui t'a conduit ici ?

*A suivre.*

connaissance, il y a quelques semaines à peine.

La situation n'est donc pas mauvaise et si nous adoptons les grandes lignes du programme pratique qui peut se résumer ainsi :

1. Hâter le règlement de notre passif communal ;

2. Dépenser le moins possible en travaux divers ;

3. Nous préparer un fonds de réserve pour l'expiration de la ferme de l'octroi, c'est-à-dire pour 1908 ;

4. Etudier la réorganisation des services de l'octroi, sous un contrôle énergique et ferme, employant, au besoin, un système, pratiqué dans certaines villes du continent, qui consiste à allouer au personnel, en dehors d'appointements fixes, un pourcentage à calculer sur les recettes totales ou sur les recouvrements dépassant une somme déterminée ; nous aurons la satisfaction d'atteindre l'expiration de notre mandat 1904-1908 — que nous pouvons appeler le mandat de liquidation — avec une situation nette, prospère, garantissant au Conseil qui nous succèdera, une ère nouvelle, la rentrée normale des ressources sur lesquelles la Ville a le droit de compter, la possibilité de réaliser tous les projets de travaux et améliorations que, malgré notre bonne volonté, nous sommes contraints d'ajourner.

En vue de faciliter la lecture et la discussion de ce document, je vais vous énumérer, article par article, toutes les modifications sur lesquelles il convient d'appeler votre attention, en prenant pour terme de comparaison le budget de l'exercice en cours.

Je tiens à vous faire observer, tout d'abord, que le montant de quelques-uns de ces articles a dû être ramené aux bases du dernier exercice clos de 1903 — ou à peu près — conformément aux instructions préfectorales ; c'est pourquoi je n'aurai pas à vous justifier leur changement.

Vous remarquerez également trois modifications apportées après la confection des fascicules que vous avez sous les yeux et figurant à la colonne qui vous est réservée.

Elles concernent l'art. 29 des recettes, les articles 37 et 59 des dépenses et font subir à l'article de balance ou d'excédent de recettes une diminution de 550 — 100 = 450 francs, le réduisant à 16 142 08.

CHAPITRE 1er

RECETTES ORDINAIRES

SECTION 1re

*Centimes communaux.*

| | 1904 | 1905 |
|---|---|---|
| Art. 1er. — Cinq centimes additionnels au principal des contributions foncière et personnelle-mobilière . . . . | 2.540 | 2.161.05 |
| Art. 2. — Cinq centimes additionnels ordinaires pour dépenses de chemins vicinaux . . . | 5.110 | 4.714.35 |
| Art. 3. — Attribution de 8/100es du principal de la contribution des patentes . . . . . | 3.180 | 3.156 76 |
| | 10 830 | 10 032 16 |

diminution, 797.94 en revenant aux bases du rendement de 1903.

D'ailleurs, la Direction des Contributions directes, a fixé pour 1904 :

| | |
|---|---|
| Cinq centimes additionnels de notre article 1 . . . . | 2.174.75 |
| Cinq centimes additionnels de notre article 2 . . . . | 4.583.98 |
| 8/100es de notre article 3 . . | 2.830 28 |
| Ensemble . . | 9.589.01 |

Somme inférieure à nos prévisions actuelles et bien loin d'atteindre celles figurant au budget de 1904.

SECTION IIe

*Octroi. — Abattoir. — Places et Marchés.*

Art. 4. — Le produit de la ferme de l'octroi qui figurait pour 274.000 en 1904 et pour 280.100 en 1905 ; augmentation : 6 100 francs.

Ceci indépendamment de la suppression de l'article de dépenses pour personnel, 45 000, sur lequel on a déboursé les 5/12es environ, d'où économie des 7/12es restant ou exactement de 27.417.96.

Les articles 5 et 6 subissent chacun une réduction de 100 francs : le 1er parce que les saisies d'octroi sont forcément plus rares, le 2e pour revenir au chiffre de 1903 ou à peu près.

L'art. 7 est sans changement.

L'art. 8 « Produit de stationnement sur marchés, rues et places » est réduit de 22.500 à 22,000 francs.

Les deux articles qui suivent constituent des recettes d'ordre, les mêmes sommes figurent en dépense sous les numéros 37 bis et 37 ter.

N° 9. — Versement du fermier de l'octroi pour traitement et frais de bureau du préposé en chef, 2.760 francs.

N° 10. — Versement du même pour loyer du bureau d'octroi de la marine, 120 francs.

*(La suite à demain).*

## Fête de l'Epiphanie

Une assemblée de charité aura lieu demain vendredi, fête de l'Epiphanie, au profit de l'œuvre du Sacerdoce, en l'église Saint Jean.

Le discours sera prononcé par M. l'abbé Pasqualini, à l'issue des Vêpres, qui commenceront à 4 heures précises.

La quête sera faite par Mmes de Chevarrier de Carbuccia, Pierre Pasqualini, Petri-Gussco et Felici-Lazarotti.

∴

*L'Osservatore Romano* publie la note suivante en invitant les journaux catholiques à la reproduire :

La fête de l'Epiphanie tombant un vendredi l'an prochain 1905, Notre Saint Père le Pape, sur la proposition des Eminentissimes cardinaux, membres de la Sacrée Congrégation du Saint-Office, a daigné dispenser pour ce jour les fidèles de tout le monde catholique de la loi ecclésiastique de l'abstinence.

## Revue Hebdomadaire

Paris, le 31 décembre 1904.

La première partie de l'année qui se termine a été marquée à la suite de la déclaration de guerre russo-japonaise, par un véritable krach comparable à celui de 1882. Peu à peu cependant, grâce aux mesures extraordinaires prises par la Chambre Syndicale des Agents de change la crise se calma et les cours se relevèrent. Mais la guerre continua de peser lourdement sur tous les marchés et c'est seulement après les vacances que les affaires commencèrent vraiment de reprendre. Novembre principalement aura été pour la spéculation une des périodes les plus heureuses depuis la crise de Février. Soutenu par les achats du comptant, le marché s'est engagé résolument dans la voie de la hausse et a poussé au plus haut cours presque toutes les valeurs. Malheureusement, la panique qui éclata à New York, au commencement de Décembre, arrêta ces bonnes dispositions et a amené, les fêtes de fin d'année aidant, le calme le plus complet sur la plupart des marchés. A ce propos, il convient de faire remarquer combien il est regrettable qu'après avoir perdu sa suprématie, la Bourse de Paris soit maintenant le satellite des places étrangères. Il faut surtout que notre place parvienne à se désolidariser complètement de ce qui se passe au-delà de l'Atlantique : c'est assez d'avoir à compter forcément avec Londres et les incidents extérieurs !

Si l'on jette maintenant un coup d'œil d'ensemble sur notre marché, on peut dire que l'année qui s'achève fait singulier pour une année de guerre a été plus propice aux affaires que celle qui l'a précédée. Un certain nombre de grosses opérations financières ont vu le jour et ont été menées à bonne fin par nos Grandes Sociétés de Crédit, ce qui a provoqué sur le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte, le Crédit Foncier et la Société Générale une nouvelle accentuation de leurs cours.

Sur les Fonds d'Etats, à l'exception de la baisse relative des Fonds Russes, conséquence naturelle de la guerre, et de celles des Consolidés Anglais, la hausse a été générale. C'est ainsi que la Rente Française, les Fonds Espagnols, Argentins, Brésiliens, Turcs, le Turc et l'Italien sont en reprise appréciable sur 1903.

La valeur de spéculation par excellence, le Rio-Tinto, comme les valeurs industrielles entre autres le Suez et Thomson-Houston, et le groupe russe ont réalisé également des plus-values qui dépassent celles obtenues précédemment et dont quelques-unes sont peut-être discutables.

Quant aux différentes entreprises de transports maritimes, elles se trouvent toutes, sauf la Compagnie Transatlantique, dans une situation critique par suite des grèves qui ont sévi.

Dans le compartiment Assurance, les affaires ont été également très actives, avec la Mutuel Life et la Compagnie d'Assurances [illegible], mais aussi, on a vu leur portefeuille augmenter sensiblement d'une année à l'autre.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux Mines d'or elles-mêmes dont le marché ne se soit élargi. Plus que jamais, nous conseillons à l'épargne de profiter des plus-values acquises, pour se débarrasser de ces titres plus ou moins douteux, car elle a mieux à faire qu'à placer son argent en mines d'or, [illegible] jusqu'ici que des déboires [illegible]. Que le passé [illegible] pour l'avenir !

Par contre, la hausse s'est encore accentuée sur les actions de la plupart des Grandes Compagnies Françaises. On dit que nos gouvernants, par leurs projets de lois plus ou moins fantaisistes, peuvent parvenir à effrayer les capitalistes et à les détourner de ces titres, qui devraient être pourtant les plus recherchés.

## Une distinction bien méritée

Parmi les noms qui figurent sur la liste des dernières promotions aux palmes académiques, nous relevons avec le plus grand plaisir celui de Mlle Geronimini, receveuse des postes et télégraphes à Porto-Casevecchie.

*Le Petit Bastiais* est heureux et fier de la haute distinction décernée par le Gouvernement de la République au charmant écrivain qui, sous le pseudonyme de RYANE, publie dans ses colonnes des chroniques si justement remarquées, où se révèlent un sentiment très élevé de la nature une imagination abondante et une exquise sensibilité.

Nous prions notre excellente collaboratrice d'agréer nos bien sincères félicitations.

∴

La même distinction a été accordée à un autre de nos collaborateurs, M. A.-F. Antonbrandi, auquel nous devons des articles très remarqués. A lui aussi nos affectueuses félicitations.

## EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Le Comité organisateur a l'honneur de rappeler aux intéressés que les adjudications du bar et des confetti aura lieu le 7 janvier à 2 heures de relevée, à l'Hôtel-de-Ville.


**Comment les Docteurs Guérissent**

**LES AFFECTIONS DU SANG ET DES POUMONS !**

Si vous souffrez d'affections du sang ou des poumons, vous apprendrez avec plaisir comment les Docteurs traitent ces sortes de maladies. Mr le Dr Thomas-Duris de Bugent (Corrèze), en sa lettre du 12 Décembre 1903, indique la méthode employée :

Messieurs, — Mes enfants se sont très bien trouvés de l'Emulsion Scott que je leur ai fait prendre alors qu'ils souffraient d'une violente attaque de coqueluche ; ils la considéraient non comme un médicament mais comme un vrai régal.

Ses propriétés dépuratives en font le meilleur remède contre toutes les affections du sang : gourme, scrofule, etc. ; elle est aussi des plus recommandables et peut donc être avantageusement employée pour toutes maladies de faiblesse ou de dépérissement.

Ses effets curatifs sont remarquables dans le traitement de la phtisie, tuberculose ou autres troubles sérieux de la gorge et des poumons.

L'Emulsion Scott est donc à mon avis une excellente préparation, d'autant plus qu'elle a le mérite de masquer complètement le goût et l'odeur de l'huile de foie de morue,

Dr THOMAS-DURIS.

L'Emulsion Scott c'est l'huile pure de foie de morue délicieuse à prendre, facile à digérer et, surtout, renforcée d'autres éléments qui augmentent encore ses véritables qualités. L'Emulsion Scott est unique en son genre — ses soi-disant imitations sont meilleur marché, mais ne guérissent pas ; l'Emulsion Scott guérit !

Pour vous assurer combien l'Emulsion Scott est facile à prendre, envoyez-nous (tout en mentionnant ce journal) 0 fr. 50 de timbres à l'adresse : Emulsion Scott (Delouche et Cie) 98, rue St Honoré, Paris ; nous vous ferons parvenir, franco un échantillon.

Si vous commencez AUJOURD'HUI à prendre l'Emulsion Scott, c'est D'AUJOURD'HUI même que commencera votre guérison !


## NOUVELLES COLONIALES

M. le sous-lieutenant Paoli, du 8e régiment d'infanterie coloniale, passe au 5e tirailleurs tonkinois.

— M. le capitaine Angeli, du 4e régiment d'infanterie coloniale, passe au 2e tirailleurs sénégalais.

— M. le capitaine Pori, de la section du télégraphe de l'Indo-Chine, passe au 8e rég. d'infanterie coloniale,

— M le lieutenant d'infanterie coloniale Sozzoni est affecté au 1er tirailleurs malgaches.

— M. le lieutenant Bianchi, du 16e rég. d'inf. coloniale, est autorisé à prolonger d'une année son séjour colonial.

### La Médaille des Postes

La médaille d'honneur de bronze des postes a été décernée à MM.

Allegrini Simon, facteur des télégraphes à Roanne, 32 ans de services.

Guilloni Alfred, facteur de ville à Bordeaux, 30 ans de services,

Simongiovanny Barthélemy, garde magasin à Bastia, 29 ans de services.

Strabboni Charles, facteur receveur à Alger, 26 ans de services.

Valle Innocent, brigadier facteur, Ajaccio, 23 ans de services.


SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques


## Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Padovani, adjudant au 3e de ligne, 19 ans de services.
Costa, adj. au 34e, 19 ans de services.
Graziani adj. au 55e, 18 ans de services.
Angeletti, adj. au 88e, 19 ans de services.
Leonetti, adj. au 88e, 18 ans de services.
Raffaelli, adj. au 128e, 18 ans de services.
Colonna, adj au 158e, 19 ans de services.
Pietri, adj au 159e, 19 ans de services.
Santini, adj. au 1er rég. de zouaves, 15 ans de services. 15 campagnes.
Troselli, sergent au 1er étranger, 15 ans de services, 1 campagne, 1 citation.
Battistini, adjudant vaguemestre au 24e rég. de chas., 18 ans de serv. 1 camp.
Lanfranchi, garde répub., 26 ans de serv.
Serpentini, garde répub., 28 ans de serv.
Peraldi, garde répub., 26 ans de serv.
Bianconi, brigadier, 14e lég., 26 ans de s.
Lepori, gend., 15e lég., 24 ans de serv.
Delpech, mar. des logis chef, 15e légion ter., 21 ans de services, 16 campagnes.
Mattei, mar. des logis, 22 ans de s., 14 c.
Andrei brigadier, 20 ans de serv., 17 c.
Pinelli, brig., 20 ans de serv., 8 c., 1 cit.
Sarrocchi, gend., 26 ans de serv., 14 c.
Raffalli, gend., 24 ans de serv., 15 camp.
Ricotti, gend., 24 ans de ser., 12 c., 2 cit.
Arrighi, mar. des logis chef à la 19e lég., 13 ans de serv., 14 camp., 1 citation.
Alfonsi, mar. des logis au détachement de la Guyane française, 16 ans de s., 9 c.
Beveraggi, adj. au 22e d'art., 18 ans de s.
Monestier, adj. au 38e, 18 ans de serv.
Musson, adj. au 35e, 17 ans de services.
Grassi, serg. au 2e rég. du génie, en Algérie, 11 ans de services, 11 campag.
Salvatti, adj. à la 15e section de commis d'administration, 22 ans de services.
Timotei, adj. greffier de 2e classe à la prison mil. de Tunis, 23 ans de s., 4 c.
Luccioni, serg.-maj. surveillant à la prison mil. de Bordeaux, 23 ans de serv., 4 c.
Fozzani, sergent-major surv. au dépôt des sections métropolitaines d'exclus à Ain-el-Adjar, 19 ans de services, 9 camp.
Luca, adj. au 1er rég. d'inf. coloniale, 17 ans de services, 13 campagnes.
Mariotti, adj. au 5e rég. 16 ans de s., 12 c.
Ottavi, adj. au 8e rég. 17 ans de s., 9 c.
Sacripanti, adj. au 22e, 16 ans de s., 9 c.
Sabiani, adj. à la section de secrétaires d'état-major coloniaux en Chine, 16 ans de services, 12 campagnes.

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la médaille militaire : MM.

Morganti Jean-Joseph, premier maître.
Poggi Antoine, second maître vétéran.
Albertini Ange-Mathieu, sergent-pompier, à Toulon.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, 5
à midi, 7. à 7 heures du soir + 6
Maxima, 7.4 Minima, 2

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 770 mm., 6 heures du soir, 768 »

*Vent.* — Dans la matinée, N. faible. Dans l'après-midi, N. faible.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi : mm

∴

*Décès*

M. l'agent voyer Chiappe a eu la douleur de perdre son dernier né, âgé de quelques mois, qui s'est envolé vers les cieux pour se mêler aux légions des chérubins.

Le cercueil de ce petit ange a été suivi par un nombreux cortège d'amis de M. Chiappe qui ont tenu à lui témoigner leurs sympathies.

Nous adressons à M. et Mme Chiappe toutes nos condoléances

∴

*Un bon remède pour la gorge*

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

∴

*Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

∴

*Emulsion Gentil*

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

**L'Emulsion Gentil** à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

∴

*A louer*

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani. S'adresser à M. Pierre Zannoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

## Etat Civil

NAISSANCES

Bartoli Joseph-Dominique. — Ceccoli Rime-Martial-David. — Canepa Jacques. — Bassani Marie Rose. — Stefani Henri. — Gherardi Kleber-Jean-Baptiste. — Tuli Pauline.

## AVIS

Messieurs GREGORJ frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.


Les Dames qui veulent être à la **Dernière Mode** voudront bien ne pas manquer de demander les échantillons de nos Soieries et Nouveautés. Spécialités : Etoffes pour toilettes de mariage, de soirée et de ville, ainsi que des Etoffes pour blouses, doublures, etc., en noir, blanc et couleurs. Nous vendons directement aux Particuliers et envoyons à domicile, FRANCO de PORT et de DOUANE, les étoffes choisies. Schweizer & Cie, Lucerne C 1 (Suisse) Exportation de soieries.

TUE-GIBIER


# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

### Bourse de Paris

| | 3 janv. | 4 janv. |
|---|---|---|
| Rente de 3 0/0 ancien | 97 95 | 97 90 |
| [illegible] | 98 30 | 98 00 |

## Nomination

L'Officiel publie la nomination de M. Mathieu Perangeli, secrétaire général à la résidence de Tunis aux fonctions d'administrateur de 3e classe des services civils en Indo-Chine.

## Le Président de la République dans la Drôme

Paris, 4 janvier.

Le président de la République est parti dans la soirée pour la Drôme.

## Le commandant Pasquier

Paris, 4 janvier.

Le Cercle militaire de Paris a été saisi du cas du commandant Pasquier, auteur des fiches délatrices contre les officiers de la maison militaire du Président de la République.

Plusieurs membres du Cercle militaire demandent la radiation du commandant Pasquier.

## L'Affaire Syveton

### L'instruction continue

Paris, 4 janvier.

M. le juge d'instruction Boucart a continué aujourd'hui l'audition de M. Tolmer, commencée hier

D'autres témoins ont été entendus par le magistrat instructeur. Leurs dépositions n'ont révélé aucun fait important de nature à éclaircir cette ténébreuse affaire.

## LES INCIDENTS DU MAROC

Tanger, 4 janvier.

Il se confirme que l'affaire d'El-Menebbi est réglée.

Le départ d'El-Menebbi pour l'Egypte aura lieu incessamment.

Le sultan Abd El Aziz a déclaré à M. Saint René Taillandier, notre ministre au Maroc, qu'il est prêt à faire le nécessaire pour donner satisfaction à la France.

## TRAITÉ ENTRE l'Espagne et les Etats-Unis

Madrid, 4 janvier.

MM. de Ojeda, ambassadeur d'Espagne à Washington et Hay, ministre des affaires étrangères des Etats Unis, ont signé un traité d'arbitrage similaire aux autres traités conclus par les Etats-Unis.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Dans la grande lutte qui se déroule actuellement en Asie orientale, l'artillerie de campagne, d'après tous les rapports qui nous parviennent, a exercé une grande influence sur la décision des engagements ; l'artillerie japonaise en particulier a une grande part dans les succès de son armée. Ce fait a même donné occasion aux adversaires du projet de réarmement de l'artillerie allemande de remarquer que le canon à recul sur l'affût des Russes ne s'est nullement montré supérieur au canon japonais... Il est nécessaire d'examiner la question de plus près pour empêcher des opinions erronées de se répendre.

A mon avis, on ne connaît pas encore assez de détails de la guerre actuelle pour en tirer des conclusions aussi générales. Il est établi que dans les premières affaires la décision a plusieurs fois été occasionnée par le succès de l'artillerie japonaise, ou du moins préparée par lui. Il y a à cela plusieurs motifs. Le Russes ont livré les premiers combats avec des troupes très inférieures en nombre. Sur le Yalou, 15.000 Russes avec 46 canons ont combattu contre 54.000 Japonais et 258 canons ; les Japonais avaient donc le quintuble d'artillerie. A Vafangoou, 36.000 Russes avec 94 pièces se trouvaient en face de 42.000 Japonais avec 200 canons ; ici également, ces derniers avaient le double d'artillerie.

L'artillerie russe en Asie orientale est armée en général du canon Poutilow modèle 1900 ; c'est un canon à recul sur l'affût, mais dont la construction est défectueuse.

Au point de vue de l'artillerie de montagne en particulier, les Japonais l'emportent considérablement sur les Russes.

Dans ces derniers temps, la supériorité de l'artillerie japonaise semble en décroissance. Dans plusieurs des derniers engagements, l'artillerie russe a eu à enregistrer des succès marqués. Ainsi, le « Standard » raconte que malgré sa mobilité, l'artillerie japonaise est inférieure à l'artillerie russe. Les batteries japonaises qui ont pris part, le 11 octobre, à la bataille de Yantai n'auraient obtenu contre l'artillerie russe aucun succès marqué. La portée plus grande des canons russes aurait empêché la poursuite des Russes par le feu de l'artillerie.

Ce renversement de rôle s'explique facilement. Au cours des opérations, le personnel des batteries russes s'est familiarisé avec son canon qui, au début, lui était étranger. En outre, le caractère du terrain des opérations s'est modifié. Les derniers combats se sont livrés, non plus dans un terrain de plaine, où le grand poids du canon russe avait moins d'inconvénients, et où sa grande puissance balistique entrait en jeu. Enfin, la supériorité numérique de l'artillerie japonaise est devenue moins grande.

# LA REDDITION DE PORT-ARTHUR

### Les conditions de la capitulation

*La garnison est prisonnière. — Forts, navires, armes, munitions tombent au pouvoir des Japonais. — Les officiers gardent leur épée. — Ils pourront rentrer en Russie sur parole.*

Paris, 4 janvier.

Le ministre du Japon communique un télégramme officiel daté de Tokio, le 4 janvier, 9 h. matin, ainsi conçu :

« Les conditions de la capitulation de Port-Arthur, acceptées par les généraux Nogi et Stœssel sont les suivantes :

« Les soldats, marins volontaires et fonctionnaires publics sont prisonniers de guerre.

« Les forts, les navires de guerre, les armes, les munitions, les bâtiments de l'Etat et tous les autres objets appartenant à la Russie seront transférés à l'armée japonaise

« Les autorités russes remettront au Japon le tableau des fortifications de Port-Arthur, la nomenclature des navires de guerre et la liste des officiers et des fonctionnaires civils.

« L'armée japonaise considérant la valeureuse résistance de l'armée russe, permet aux officiers de terre et de mer et aux autres fonctionnaires appartenant à l'armée, d'emporter leur épée et les objets constituant leur propriété privée.

« Les officiers et les fonctionnaires qui s'engagent, par écrit ou sur parole, de ne pas prendre les armes jusqu'à la fin de la guerre, pourront retourner dans leur pays.

« Les sous-officiers et les soldats de l'armée de terre et de mer et les volontaires incorporés dans l'armée, se réuniront en un lieu désigné par l'armée japonaise.

« Le corps sanitaire et les officiers comptables seront retenus pour le service des prisonniers et des blessés ou malades.

« Un contrat supplémentaire règlera le traitement des habitants de la ville. »

## LES JAPONAIS DANS PORT-ARTHUR

### Nouveaux forts occupés

Londres, 4 janvier.

Le correspondant du *Times* à Tokio, télégraphie le 4 janvier 10 h. matin.

« Les Japonais ont occupés hier trois nouveaux forts de la seconde ligne de défense.

« Ces forts avaient été évacués le 2, par les Russes. »

### L'armée assiégeante prendra ses quartiers d'hiver

Londres, 4 janvier.

Le correspondant du *Times* à Tokio télégraphie :

« On assure dans les milieux officiels, que l'armée assiégeante épuisée par la lutte soutenue contre Port Arthur, n'ira pas en Mandchourie renforcer les troupes du maréchal Oyama.

« Elle prendra ses quartiers d'hiver et se réorganisera pour entrer en ligne au printemps prochain. »

### L'évacuation de la forteresse

Londres, 4 janvier.

On télégraphie de Tokio au *Morning Post*, le 4 janvier, 11 h. matin.

« L'évacuation de la forteresse par les Russes est renvoyée à demain.

« Les prisonniers sont au nombre de dix mille. »

### Les prisonniers et les malades DE PORT-ARTHUR

Londres, 5 janvier.

On télégraphie de Tokio au *Daily Mail* :

« Les Japonais ont fait à Port-Arthur 25 000 prisonniers.

« Il y a dans la place 20.000 malades. »

## EN RUSSIE

### Bruits de paix

Paris 4 janvier.

Le correspondant du *Petit Parisien* à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« Il est beaucoup question de paix, dans le monde officiel de Saint-Pétersbourg.

« Les Japonais offriraient des conditions modérées

« M. Roosevelt, président des Etats Unis, serait leur intermédiaire. »


**DIGESTINE** du Docteur St-Aubin

Cette merveilleuse préparation est à la fois un [illegible]

Dépôt principal : F. Maurbon, [illegible] Paris. La boîte : 2.75 (0.15 centimes par repas) [illegible]

## La reconstitution de la Marine

Saint-Pétersbourg, 4 janvier.

Le Tsar approuve la dépense de 400 millions de francs pour reconstituer la marine, pendant une période de 10 ans.

## Vient de paraître

chez l'éditeur Messein, quai Saint Michel, 19, Paris

LES MINUTES DIVINES

par S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

## TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia

## AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Mariani, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises du quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

## AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainages comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

60 ANS DE SUCCES

THÉ BLAIZE PÈRE

Le meilleur Purgatif et Dépuratif

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, chargera à Marseille jeudi, 5 courant, et partira de ce port directement pour Bastia, le vendredi 6.

Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 7 au soir.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

## CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
*Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia*

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles

## PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges Mandolines, Guitares Accessoires de Musique

**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

## VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot. Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

**à 0,25 et 0,30 le litre**

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en fiaschi à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dame-jeannes est prêté à titre gracieux.

## Machines à coudre Helvétia

*Boulevard Paoli, 14, Bastia*

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

## CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Ménars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

**740 Millions**

Paiements faits aux assurés

**319 Millions**

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

**Rentes Viagères**

Achats de Nues-propriétés et Usufruits (Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Bd Paoli, 16.

**5 à 10 fr. par jour.** On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. potre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. ei, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Ruche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

**Liqueur SIMONCELLI**

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec es noix de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant d. maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'épi émie, les coliques et le mal de mer.

Toute de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur G. Combescure, de la Faculté de médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, son arome et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut la donner aux enfants de 2 à 3 ans qui ont dû a vers, par une cuillerée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. Simoncelli, propriétaire à La Ro. Dépôt chez Mme Legal, rue Neuve, Bastia.

**VENTE DE PLANTS**

2.000 amandiers 3grés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

**L'ARGUS DE LA PRESSE**

Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
A PARIS. — 14 rue Drouot, — IIe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

**Le Docteur Vincenti**
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

**A VENDRE**

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés mesurant de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato-Casinca (Corse)

LIBRAIRIE OLLAGNIER

**ENCRIERS**
à fermeture automatique élastique
*Système Colombani*

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE et Repassage**

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
**Travail soigné**

**Les Illustrations de la Corse**
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
1er papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pasqual Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine, format 40×30 chaque. 2 fr

2e Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 60×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Réduction) 2 fr

**EN VENTE :**
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. di PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
**LA MODE ILLUSTRÉE**
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
sous la Direction de Mme Aline RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Parmi les Divers est le plus grand intérêt à la mode
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravures coloriées sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Le Numéro se trouve également à la même Librairie et dans toutes les Librairies et Gares de tous les Bureaux de Poste.

**HOTEL D'EUROPE**
A DÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
*Banquets — Noces — Festins*
On traite à des prix modérés.

**VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ**
**A VENDRE**
Propriété d'environ 200 hectares, à 6 kilomètres de la gare de Borgo-Casamozzo, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.
S'adresser au bureau du journal.

**LE PHÉNIX**
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions.
Valeurs assurées encours : 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, agent de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**
**PIERRE SABATÉ**
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa pratique ses gardes-mentes certains chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des guérisseurs assistées à la stand pour la fabrication de leurs articulations.
GRAND PRIX ET DIPLOME D'HONNEUR
GRAND CROIX DE BIJOUTERIE et JOAILLERIE

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, perruques, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent et garantis 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poterie en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

**PANORAMA DE BASTIA**
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**
avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50

***Carte-lettre Album***
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**
***Produits Recommandés***
**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
**AU QUINQUINA**
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS



30e ANN. — 5 — VENDREDI, 6 JANVIER 1905 — N° 5

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Presse 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 3 mois, 3 fr. — 6 mois, 5 fr.
Autres Départ. 3 mois, 3 fr. 50 — 6 mois, 6 fr.
Union Postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


## RÈGNE ÉPHÉMÈRE

(Les Rois)

I.

Vive l'égalité ! nous n'avons plus de prince
Et l'on a supprimé les usages des cours.
Comme le flot qui va... le progrès suit son cours,
Et, venant de Paris, il gagne la province !

En France, il ne faut plus de rois : qu'on les évince !
La liberté se cabre et... galope à rebours ;
Nous sommes satisfaits ; si nos budgets sont lourds,
Qu'importe ? et qui nous dit que notre gloire est mince ?

Mais, ce soir, le vin coule à flots, pour le festin
Dont le peuple naïf a conservé l'usage,
Chacun de nous, docile aux décrets du Destin,

Rêve d'une couronne et l'espère en partage.
Moi, si le hasard veut que je sois nommé roi,
Je vous sacrerai reine et... je vous dirai : Toi !..

II.

La fève m'a fait roi : je vous fais souveraine !
Avec amour, de mon royaume décevant,
Je vous cède le sceptre et m'incline devant
Votre front de déesse et votre port de reine !

Venez vivre en mon cœur ! glorieuse et sereine !
Venez y commander ! Moi-même on vous servant,
Fier et doux, je suivrai le courant qui m'entraîne
Et me retient ému, radieux et fervent.

Commandez en mon cœur, et régnez en mon âme !
Attisez le foyer où s'agite la flamme
Qui transporte mon être et le remplit d'émoi !

Mais hélas ! follement je caresse mon rêve,...
Vous rien : je ne suis qu'un vain roi de la fève,
Et, pour vous conquérir, il faudrait un vrai roi !

J. DE PERETTI DELLA ROCCA.

Nice, janvier 1905

**LE CALENDRIER**

FÊTE D'AUJOURD'HUI : ÉPIPHANIE.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 05 m. — Coucher, 4 h. 41 m.
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Lucien.

*5 JANVIER*

**POUR LES ROIS**

**Conte d'Etoiles**

Les anges revenant de Judée où ils avaient claironné aux bergers endormis la naissance de Jésus, saluèrent dans le grand ciel blond, la courageuse étoile d'Orient, celle qui tôt levée ne se couche que bien après ses sœurs, et lui donnèrent l'ordre de partir guider les Mages aux pieds de la Crèche.

Docile, l'astre revêtit sa riche robe de gala à longue traîne diamantée et courut sans tarder accomplir la divine mission. Quelques jeunes étoiles qui n'avaient jamais dépassé les portes de l'Eden lôtèrent la préférée, voulurent lui faire un bout de cortège, s'amusèrent en voyage à semer des pincées de clarté par-dessus les sombres ramures, les cascades mugissantes, les montagnes escarpées, puis arrivées devant les fastueux palais où trônaient les magnifiques monarques Melchior, Gaspard et Balthazar, s'en retournèrent par les radieuses avenues aériennes en dansant des menuets.

Les séraphins ravis se mêlèrent aux joties danseuses et les ballets savamment réglés continuèrent tout le temps que dura la caravane princière sur la route de Bethléem. Tant et si bien que les Rois Mages et leurs escortes : sordais Nubiens, Mamelouks, Osmanlis aux faces bronzées, égayés par le va-et-vient des reflets laiteux, s'attardèrent dans la contemplation de l'éblouissant firmament et ne suivirent qu'à regret les traces de la séduisante ambassadrice.

A quelques temps de là, les bayadères lumineuses furent mandées par Dieu le Père qui, d'une voix douce, où se devinait le désir du pardon, leur rappela la double faute : Plaisirs défendus et entraînement au péché. Accablées de remords, les toutes belles baissèrent les yeux, leurs grands yeux bourgeons et profonds, et se jugeant indignes de clémence, sans attendre la sentence, s'imposèrent en guise de châtiment l'exil loin des saintes régions. Alors se tournant vers les ombres terrestres qui s'allongeaient tout en bas parmi des flots de pourpre et d'azur, elles bondirent longuement dans le choix d'une nouvelle patrie.

Où aller quêter l'aumône de l'hospitalité ? Quels coins fortunés abriteraient leur repentir ; des vals tranquilles ou des rives solitaires ? des vertes forêts ou des hauteurs éthérées ? Faudra-t-il semer pardessus les abîmes diaphanes, les légères échelles tissées de rayons pour atteindre les cimes neigeuses ? Ou bien sera-t-on obligé d'utiliser les carosses dorés que des nuées d'encens traîneront vers les plaines irisées de mille couleurs ?

Et vers le rivage, doucement appuyées au bord du grand vide, les célestes virent arriver le soir. Déjà les douces compagnes que n'avait pas frôlé le péché prenaient place sur les gradins d'un velours sombre et les brises attiédies apportaient, délicieusement voilées, l'écho des mélodieuses louanges adressées au Très-Haut.

♣

Au même moment, sur une terre que les charmeuses sirènes avaient en l'enfantant baptisée du nom de Cyrnos, autour des temples voués au très vieux culte de la Lumière, les feux de purification laissaient dérouler leurs fumées embaumées dans les airs immobiles.

Le long des gracieuses plages marines et sur les pentes tourmentées, des filles toutes vêtues de blanc sortaient des temples aux doubles portes incrustées de nacre, et avant de se rendre aux bocages consacrés venaient saluer la disparition du Soleil, tandis que sur leur passage les frênes recueillis autour des harpes enchantées laissaient frémir les voiles d'hyacinthe tendus sous les arbres en fleurs.

Après avoir accompli les rites du *Couchant*, les Vierges Corses enveloppées dans leur parure de nuit dont l'étoile légère laissait transparaître les épaules neigées, réunirent leurs mains ivoirines comme dans l'attente d'un baiser, et le visage levé vers le ciel irradié lui jetèrent des rêves candides qui voltigèrent dans des sourires de printemps.

Sous les regards tendrement obstinés, les étoiles sentirent un doux émoi pénétrer leur âme, et dispersées en éclatantes théories par les complices zéphyrs elles se balancèrent dans l'infini avec des rythmes de valse, glissèrent parmi les harmonieux paysages, se livrèrent aux limpides prunelles avides de caresses.

♣

Voilà pourquoi les Bastiaises aux lèvres de grenades, les Ajacciennes au corps de fleurs, les Balanaises au parler enmiellé, les Corticnaises à la blancheur de Madone, les Sartenaises aux soyeuses tresses ; héritières des chastes prêtresses leurs aïeules, se sont enrichies de deux perles adorables qui à les coiffer nous rapprochent du Paradis, nous rappellent les lointaines épousailles des rêveuses à la robe de lys avec les amoureuses consolations.

LOUIS DE FRANGINS.

*Palmes Académiques*

Ont été nommés officiers de l'Instruction publique :

MM.

Dulou Louis-Isidore, expéditionnaire au ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts.

Le docteur Giannetti Stéphane, publiciste à Paris.

Solari Philippe, sculpteur à Aix.

*

Ont été nommés officiers d'académie :

Mlle Geromnini, receveuse des postes et télégraphes à Pero-Casevecchie.

MM.

Agostini, secrétaire de la sous-préfecture de Sartène.

Alberti Gaston, attaché au commissariat général du gouvernement français à l'exposition de Saint-Louis.

Angeli Jules, publiciste à Dijdjelli.

Antonbrandi publiciste, Zalana.

Ayme, chef de musique, Bastia.

Balosi, greffier de la justice de paix de Portovecchio.

Bellero Eugène-André, publiciste à Paris.

Battistelli Frédéric, capitaine d'infanterie à Calvi.

Benielli Toussaint-Charles, directeur de l'agence de surveillance des enfants assistés à Guillestre.

Bianchi Jean, agent général de la société historique et archéologique à Paris.

Cagnoli, secrétaire particulier du ministre des finances, à Paris.

Calendini Charles, juge de paix à Philippeville.

Carlotti, avocat, Venaco.

Casabianca, conseiller général et maire, Poggio di Nazza.

Castagnoni Jean-Antoine, agent-voyer à Sidi-bel-Abbès.

Le docteur Cesari Paul, médecin à Vonne.

*Corticchiato Antoine trésorier* de la mutualité scolaire de Vitry-sur-Seine.

Cristofini Henri, directeur du sanatorium à Saint-Trojan-les-Bains.

Donati Jacques, pharmacien à Marseille.

Donati, professeur d'agriculture, Bastia.

104 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

**LES AILES D'ICARE**

par CHARLES DE BERNARD

XXV.

LE PORTRAIT

— Le jeu ! s'écria Blondeau d'un air offensé ; parce que tu m'as vu hasarder quelques pièces de cent sous à la bouillotte, tu t'es mis dans la tête que j'étais un joueur ! C'est ce poltron de Louis Reynard qui m'a trompé d'une manière indigne, avec ses actions de terrain. Si jamais je sors d'ici, je lui conseille de se tenir bien informé chez lui. Ne parlons plus de cela, l'idée seule m'en exaspère. J'aime mieux arrêter mon imagination sur les succès qui t'attendent, et que je regarde presque comme les miens, car notre amie il semble que tout soit commun. Franchement, tu as eu beau chemin, et tu dois être content.

— J'ai encore bien des obstacles à surmonter, répondit Daulange d'un air pensif ; d'avance on n'est jamais sûr du succès.

— Bah ! dit Blondeau en lançant sauter au plafond le bouchon d'une bouteille de vin de Champagne, on te dissimules on tu es trop modeste. En deux mots, voici tes affaires : madame Pinel peut à peu près tout ce qu'elle veut ; tu m'accordes cela, n'est-ce pas ?

— Je ne pourrais le nier sans outrepasser la vérité.

— Toute la difficulté consiste donc à faire qu'elle veuille ce que tu veux toi-même. Or, avec le scrutateur que tu as dans ta poche, on n'est plus là qu'une bagatelle dont viendront à bout le moindre écolier.

— Tu parlerais autrement si tu connaissais madame Pinel, reprit Daulange en hochant la tête ; ce n'est pas une femme dont la conquête soit si facile que tu paraîs le croire.

— Laisse donc ; elle est comme toutes les autres, dit Blondeau d'un ton aussi résolu que s'il n'avait eu pour auditeurs que des hommes.

— Pas tout à fait, répliqua le substitut ; c'est une femme à principes, une femme raisonnable, d'un caractère froid, toujours sur ses gardes, très sévère, très impossible, vertueuse, en un mot.

— Et vous croyez tout cela ? interrompit madame de Marmancourt, qui fixa sur le jeune magistrat un regard dont la moquerie approchait du mépris.

A cette question où perçait le dépit que l'éloge d'une honnête femme cause toujours aux filles d'Eve qui ont plus de beauté que de vertu, Daulange éprouva un embarras involontaire ; accéder au scepticisme impudent qu'affichait devant lui une des aimables pécheresses dont il est question, lui parut une faiblesse à laquelle le savoir-vivre lui-même ne pouvait servir d'excuse ; d'un autre côté, en considérant la chambre où il se trouvait, les bouteilles dont la table était encombrée, la fumée du cigare de Blondeau et le cachemire de madame de Marmancourt lui-même suspendu à l'espagnolette de la fenêtre ; il fut forcé de reconnaître que le lieu et le moment semblaient également mal choisis pour y hasarder le panégyrique de la morale. Au lieu de répondre sur-le-champ, il eut un instant d'hésitation dont Gustave profita pour s'emparer de la parole.

— Théodosie a raison, dit-il d'une voix tranchante ; y a-t-il du bon sens à prendre au sérieux toutes les simagrées de ces bégueules que tu appelles des femmes à principes ? Je ne le croyais pas si jeune. Est-il possible qu'avec ton esprit tu sois dupe d'un argot de convention destiné à relever le prix de la moindre faveur par l'apparence de la difficulté ? Ces vertus-là, vois-tu bien, je me chargerais d'en démolir une par semaine, et je suis sûr que le plus souvent je me reposerais avant le septième jour.

Blondeau continua quelque temps de molesquiner à pleins feux le champ de la vertu féminine, traitant d'ivraie les tiges de pur froment, et de chardons les blancs innocents. Quand il eut tout coupé, tout abattu, tout fauché, tout foulé aux pieds, il se versa à boire.

— Remplissez vos verres, dit-il ; je porte un toast sacrilège, mais qui, j'espère, sera réalisé avant peu. A la santé de notre ami Victor, ici présent, maître des requêtes par la grâce de madame Pinel, excellente vertueuse, grande démissionnaire, dévote réformée, élevée elle-même par contre-coup au rang de femme sérieuse !

Théodosie qui avait écouté avec une faveur marquée la folle diatribe du prisonnier, accueillit ce toast impertinent par un éclat de rire qui ne l'offrit pas moins. En dépit du mécontentement que lui causait la profanation ironique à laquelle il voyait soumis l'objet de ses ambitieuses amours, le substitut, flatté en secret de la perspective que lui présentait son ami, finit par sourire, et vidant son verre à son tour :

— Allons, dit-il, j'accepte ton vœu quoiqu'il eût pu être formulé d'une manière plus convenable. A ma santé donc, mais à celle de madame d'abord et à la tienne ensuite. Pour ce qui me concerne, je souhaite que toutes tes prophéties se réalisent ; et toi, puisses-tu bientôt voir tes affaires au meilleur état et sortir de ce lieu qui, quoique le temps n'y passe fort bien, n'en est pas moins une prison.

Blondeau se pencha sur la table, et regardant son hôte avec une tendresse où le vin était pour une moitié et l'intérêt pour une autre :

— Mon bon Victor, lui dit-il d'une voix douce, si tu voulais seulement ajouter un million d'écus à l'argent qu'a déjà fait pousser de terre cette pauvre Théodosie, dès demain je pourrais être libre.

*A suivre.*


**ASTHME et CATARRHE**
ESPIC
Exposition Universelle de 1900 — Médaille d'Or
Exposition Universelle de 1889 — Médaille d'Or
Exposition Universelle de 1878 — Médaille d'Or
Le plus efficace de tous les remèdes contre l'asthme, la toux, la grippe, les catarrhes, les bronchites, les rhumes, les maux de gorge, les maux de poitrine, les crachements de sang, les névralgies, les migraines, les maux de tête, les maux de dents, les douleurs, les rhumatismes, les fièvres, les refroidissements, les maux de reins, les maux de vessie, les maux de ventre, les coliques, les diarrhées, les dysenteries, les vomissements, les indigestions, les maux d'estomac, les maux de foie, les maux de cœur, les maux de nerfs, les maux de tête, les maux de dents, les douleurs, les rhumatismes, les fièvres, les refroidissements, les maux de reins, les maux de vessie, les maux de ventre, les coliques, les diarrhées, les dysenteries, les vomissements, les indigestions, les maux d'estomac, les maux de foie, les maux de cœur, les maux de nerfs.
Il est en vente dans toutes les bonnes pharmacies du monde entier.
Il est en vente dans toutes les bonnes pharmacies du monde entier.

Drago Thomas, médecin en chef de la marine à Toulon.

Falconcel Antoine-Jean-Lucien, publiciste à Paris.

Filippi, conseiller municipal à Sainte-Lucie de Tallano.

Gabrielli Louis, archiviste départemental d'Oran.

Giannoni, commissaire spécial, Bastia.

Giocanti, juge de paix de Pero Casevecchie.

Le docteur Giuli François, médecin à Marseille.

Graziani Jean, bibliothécaire communal à Bône.

Hermond, employé de commerce à Bône.

Marchetti Philippe, publiciste à Paris.

Marsili, ancien conseiller général à Mairs.

Mattei François, officier d'administration de 1re classe à Amiens.

Mondoloni Louis Georges, professeur d'escrime à Paris.

Mozio Olivi Hippolyte, conseiller d'arrondissement à Ile Rousse.

Orsini, percepteur de Ghisoni.

Orsini Jean Marie, adjoint civil de la commune mixte de Lalla Meghnia.

Ortoli Roch-Marie, receveur des postes à Colonne Rondon.

Pellegrini Pierre-Nicolas-Albert, publiciste à Marseille.

Pyble, sculpteur, Bastia.

de Peretti della Rocca, juge de paix à Portovecchio.

Peri Antoine, commissaire spécial de la police des chemins de fer à Avignon.

Pietri Pierre-Marie, comptable à Marseille.

Poli, maître de Sari de Portovecchio.

Porri, conducteur des ponts et chaussées à Bône.

Quilichini, chef de bureau à la Compagnie générale transatlantique, à Paris.

Rinaldi, instituteur en retraite, Bastia.

Rondoni Léonce, chef de comptabilité à la Cie des chemins de fer du Sud.

Saint Albert, chef de bureau au ministère de la guerre.

Sanguinetti Jules, publiciste à Bordeaux.

Santoni de Suzzoni publiciste, Bastia.

Simonelli François, pharmacien à Marseille.

de Seulni Charles, publiciste à Paris.

Soulu, ingénieur des ponts et chaussées, à Colmar.

Tiberi, médecin adjoint à l'hôpital civil de Bastia.

Venturini, publiciste, Mazzola.

## Conseil Municipal

### RAPPORT

*sur le budget primitif de 1905 présenté au Conseil par M. François Maestracci, rapporteur de la Commission des Finances.*

(Suite)

SECTION III

*Loyers des Propriétés communales Concessions de Terrains au Cimetière.*

Art. 11. — Loyers des propriétés bâties : en 1904, 5.506 francs ; en 1905 4 668 fr ; augmentation 72 francs, provenant de la location du magasin de la Fontaine-Neuve ; le petit magasin de Fontanichia n'est pas loué, il sert à remiser des matériaux de la Ville.

L'art. 12. — Loyers des propriétés non bâties : en 1904, 1 051,80 ; en 1905, 1.170,20, est en augmentation de 126,40, provenant de la location d'un terrain attenant à l'abattoir, (bail de 3 ans), 30 fr. Location de l'ancien cimetière de Castagno (en dehors de fournitures d'arbres), 60 fr. Annuité Raffaelli pour l'ancien chemin devant le cimetière de Porretta, 30 fr. Différence sur annuité (terrain près gare), 40 centimes.

L'art. 13. — Part de la Ville dans le produit des concessions au cimetière subit une augmentation de 963 fr. Bien qu'on ait obtenu en 1903 une somme de 1.918 francs, nous atteindrons difficilement la prévision de 1905.

SECTION IV

RECETTES DIVERSES

L'art. 14 est sans modification.

L'art. 15 en augmentation de 200 fr. que l'on pourrait dépasser, la plus grande sévérité étant recommandée dans la perception des taxes sur les chiens.

L'art. 16 est réduit de 10 fr. ; le n° 17 augmenté de 25 fr. ; le n° 18 augmenté de 150 fr. et l'art. 19 augmenté de 10 fr.

L'art. 20 subit une diminution de 20 fr.

L'art. 21. — « Produit des concessions d'eau » est maintenu. Il sera réduit à 1 fr. à partir de 1906, notre commission ayant décidé de résilier le contrat qui, moyennant 72 fr. par an, concède à la famille comte Benedetti, le droit de prise d'eau, d'un mètre cube par jour, sur la source qui alimente la fontaine Neuve. Il restera alors le droit de 1 franc pour concession au département de la Guerre, pour prise d'eau sur la conduite de Saerta.

L'art 22. — « Produit de la taxe sur la déclaration des étrangers » est porté de 30 à 50 fr ; on a obtenu 54.60 en 1903.

Art. 23. — Sans changement.

L'art. 24, également sans changement. Pourquoi s'obstine-t-on à nous donner 325 85... alors qu'aux dépenses figure toujours un crédit de 400 francs ?

L'art. 25. — « Intérêts de fonds placés au Trésor » est porté de 250 à 500 fr. En dehors du disponible permanent et des 20.000 fr. du legs Favale, pour la création d'une crèche, il y a, en dépôt, une somme de 37.000 fr. versée par la Société des Docks et faisant l'objet d'un procès pendant. Le taux de l'intérêt qui nous est alloué est de 1 fr. 50 0/0 à peine.

L'art. 27. — « Recettes accidentelles » est resté à 1 fr ; la somme qui y figurait en 1904 s'appliquait à un autre chapitre.

L'art. 27. — « Produit de la fourrière des chiens » est porté de 400 à 500 fr., en augmentation de 100 fr. ; on en tirera peut être davantage à cause de la permanence de service et de l'élévation du prix de la médaille des chiens, porté de 0.25 à 0 50 du 1er janvier 1905.

L'art. 28 est maintenu à 300 fr.

L'art. 29 est nouveau ; c'est la redevance due par l'Hôpital civil en vertu de votre délibération du 16 juin 1903 qui indique que « cette location est fixée pour le principe et uniquement destinée à affirmer le droit de propriété de la Ville. » Elle est dû à partir du 1er janvier 1904.

Le total des recettes ordinaires de 325.522.65 en 1904, est de 333.622.11 en 1905.

*(La suite à demain).*

## Bulletin Financier

Paris, le 31 décembre 1904.

La liquidation de fin d'année s'est effectuée avec facilité et quelques précautions et notre dernière séance a été les plus satisfaisantes toute la côte en a peu près baissant en nouvelle année. Les Fonds d'Etats qui ont les plus favorisés. Si le Rente, qu'elle traitée en liquidation à 97,70, n'est remise avancée à 97,95. L'Extérieure a dépassé la cours de 94 francs ; la Turc est à 88,45 ; les Unifiés russe sont soignés.

Les Sociétés de Crédit sont bien tenues. Le Crédit Lyonnais finit à 1.165, le Comptoir d'Escompte à 635 et la Soc ité Générale à 611.

Valeurs industrielles en de fractions très fermes en général et que quelques achats de nouveau reprise. Le Nie revient à 1.371. L'obligation tirée à 475 est recherchée à 485.

Sur le bonne interprétation d'une nouvelle Land-ressources-mines à mesure de Tyrol sont en nouvelles. La Capitale appel est descendue à 27 fr. 50. Une reprise est probable.

Nous apprenons que les actions Darrasq qui, d'après les previsions les plus modérées vont donner 12 fr. 50 de dividende, actuellement dans quelques jours sur le marché de Paris par M. Jean Pérès, au prix de 75 francs. Un achat sérieux sans doute à être vite dépassé, car il est inférieur à ce lui d'autres valeurs non intéressantes, qui sont loin de valoir l'action Darrasq.

Bonne tenue de nos grands Charbons.

## Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 5 janvier 1905.

*(De notre correspondant particulier)*

### Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus au Grand Hôtel Continental :

M. et Mme Dreivey, rentiers, d'Angleterre ; M. le colonel et Mme Lock, d'Angleterre ; Mme F.-P. Grinnell, des Etats-Unis.

M. et Mme Charles R. Hancock, rentiers, d'Angleterre.

### De passage

M. Panzani, capitaine à la garde républicaine, était mercredi de passage dans notre ville.

### Un nouveau candidat

M. Charles Guérin, membre de l'Université de France, vient de faire sa déclaration réglementaire comme candidat à l'élection législative d'Ajaccio.

### Coup de feu

Dans la nuit du 2 janvier, vers 7 heures, un coup d'arme à feu a été tiré dans la rue des Halles.

Malgré les recherches de la police, l'auteur est demeuré inconnu.

### Election de paud'homie

Lundi dernier, a eu lieu dans une salle du n° 11 du boulevard Roi Jérôme, une élection pour la nomination du président des prud'hommes.

M. Robaglia Dominique a été élu par 32 voix sur 48.

### Acte de probité

M. Tramoni Simon-Jean, demeurant cours Napoléon, 49, a trouvé un mandat télégraphique de 30 francs et l'a déposé au bureau de la police.

### Fête de l'Epiphanie

Une assemblée de charité aura lieu aujourd'hui, fête de l'Epiphanie, au profit de l'œuvre du Sacerdoce, en l'église Saint Jean.

Le discours sera prononcé par M. l'abbé Pasqualini, à l'issue des Vêpres, qui commenceront à 4 heures précises.

La quête sera faite par Mmes de Chevarrier de Carboccia, Pierre Pasqualini, Petri Gaetano et Felici-Lazzaroni.

***

L'*Osservatore Romano* publie la note suivante en invitant les journaux catholiques à la reproduire :

La fête de l'Epiphanie tombant un vendredi l'an prochain 1905, Notre Saint Père le Pape, sur la proposition des Eminentissimes cardinaux, membres de la Sacrée Congrégation du Saint-Office, a daigné dispenser pour ce jour les fidèles de tout le monde catholique de la loi ecclésiastique de l'abstinence.


### BRONCHITES

Si vous avez les bronches délicates prenez

LES PILULES PINK

elles vous préserveront des bronchites, pendant l'inévitable saison froide et humide.

Si vous avez actuellement une bronchite, elle ne persistera pas si vous prenez les pilules Pink.

Si votre bronchite est déjà guérie et que vous prenez les pilules Pink, elles vous préserveront des suites de la bronchite, autrement dit de la pneumonie. Mieux vaut une maladie que deux. Mieux vaut aucune maladie qu'une seule.

M. Aigouin, instituteur public à Veronne, par Sallanes (Drôme) écrit :

« Il y a vingt ans je fus atteint d'un rhume qui ne compliqua pas après, d'une bronchite chronique. J'ai depuis fait usage de nombreux médicaments, mais aucun ne m'a procuré autant de soulagement que les pilules Pink : appetit, état général, voies respiratoires tout va infiniment mieux de même les sœurs professes que j'avais autrefois, toutes les mêmes. Cette amélioration considérable que m'a été donnée par les pilules Pink que j'ai prises l'an dernier dure toujours mais je crois bien faire en en reprenant quelques boîtes au commencement de l'hiver. »

Les pilules Pink donnent du sang, — le sang pur, vivifiant se répand partout dans le corps jusqu'aux moindres recoins — les bronches en sont fortifiées

Si vous n'êtes pas convaincus de la valeur curative des pilules Pink, la faute n'est pas aux pilules Pink elles-mêmes, mais à notre annonce. Faites un essai, c'est le plus sûr moyen de vous convaincre vous-même. Elles sont souverains contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, du matinales, migraines, névralgies, scatiques. En vente dans toutes les harmacies et au dépôt Gabin et Cie, pharmaciens, 23, rue Baltu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.


### EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Le Comité organisateur a l'honneur de rappeler aux intéressés que les adjudications du bar et des confetti auront lieu le 7 janvier à 2 heures de relevée, à l'Hôtel-de-Ville.


### LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE guérit les Varices, quelle que soit leur ancienneté ; il les assainit et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives toujours fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 3, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Syridoi.


### AVIS

Messieurs GREGORI frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, 6-5 à midi, 10 4 à 7 heures du soir + 7 8 Maxima, 10 8 Minima, 4-.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

*Vent.* — Dans la matinée, N. faible.

Etat du ciel, découvert, 1/2 couvert.

Pluviomètre. à midi : mm

***

*Réception*

Les membres de la *Lyre Bastiaise* offrent ce soir, dans la salle des réceptions du Bar Soavi, un punch d'honneur à leur chef, M. Sauveur Ayuso, à l'occasion de sa nomination au grade d'officier d'académie.

***

*Une nouvelle Comète*

D'après une communication faite à l'Académie des Sciences, il résulte que notre excellent ami Michel Giconini, astronome à l'Observatoire de Nice, vient de découvrir sa huitième comète, qui se trouve à 30 degrés au dessus de l'Equateur. Cette découverte a été faite le 17 décembre courant, à 4 heures du matin. On voit par ce dernier détail, que le métier de chercheur de comètes exige que l'on se lève tôt.

Nos bien vives félicitations au jeune et sympathique astronome et nos meilleurs souhaits pour la suivante. A quand la dixième ?

***

*Arrestation*

Il paraît que la police serait sur les traces de la mère coupable qui aurait déposé son enfant, ces jours derniers, dans le vestibule de notre imprimerie. Deux arrestations auraient déjà eu lieu. Des constatations médicales il résulterait que la femme arrêtée aurait accouché depuis peu de jours.

***

*Vélo-Club Bastiais*

Les membres de la dite société sont priés d'assister à la réunion extraordinaire, qui aura lieu ce soir, vendredi, à 8 heures et demie.

Ordre du jour : Situation financière ; renouvellement du bureau.

***

*Statistique*

D'après la dernière statistique on a compté en 1903, 20.141 mariages dans la capitale allemande. Dans le nombre, on a compté 2 422 veufs ou divorcés et 1.582 veuves ou femmes divorcées. C'est une nouvelle preuve que le divorce, invention masculine, profite plus au sexe fort qu'au sexe ennemi. La même statistique nous fournit quelques chiffres fo âtres. Une bonne dame se remariait pour la septième fois, après six veuvages. Douze veufs se remarièrent pour la quatrième fois.

Le doyen des nouveaux mariés, pour l'an de grâce 1903, avait 82 ans ; il épousa une demoiselle de 26 printemps. La doyenne des « jeunes épousées » était plus qu'octogénaire. Elle s'était contentée de jeter le mouchoir à un jeune blanc-bec de 68 ans.

Enfin, constatons que les mois les plus matrimoniaux sont avril et septembre. Influence du printemps d'un côté, rentrée de vacances de l'autre !

***

*Au Port*

Vap. *Monte d'Oro*, cap. Cancia pi, arrivé de Toulon, diverses.

— Vap. *Paraguay*, cap. Tams, arrivé de Porto-Torres, avec 4 passagers.

— Vap. *Roman*, cap. Camphil, arrivé de Livourne.

— Vap. *Gallia*, c. Lelièvre, arrivé de Marseille, 119 passagers, dépêche

— Vap. *Gardenia*, cap. Peraldi, arrivé de Tunis, diverses.

— Vap. *Gallia*, cap Lelièvre, arrivé de Nice, 16 passagers, dépêches.

— Vap *Tavignano*, cap. Bocault, arrivé de Marseille, diverses.

— Vap. Cyrnos, cap. Orsini, arrivé de Livourne, 25 passagers, diverses.

***


*Pharmacie Centrale*

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

***

*Le Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, à l' « Agence Cyrnos, » 86 Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

***

*Vie de St Alexandre Sauli*

Le R. P. Alexis Dubois, supérieur des Barnabites, vient de publier la Vie de Saint Alexandre Sauli, ancien évêque d'Aleria, l'apôtre de la Corse. Un beau volume de plus de 300 pages, avec 50 illustrations dont 32 hors texte. 3 francs, franco 3.50 contre mandat poste à notre librairie.

***

*Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

***

*Emulsion Gentil*

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'**Emulsion Gentil** à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

***

*Domaine de Bevinco*

Avec une exposition départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 cannes châtaigniers de six à septans.

***

*A louer*

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantanzi, 15 place Saint-Nicolas.

Un magasin rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.


### VENTE aux enchères publiques

*Samedi, 7 courant, à 10 h. du matin* dans les sous-sols Marinetti, rue des Jardins de Vieux bois

Objets divers

Marbres

Persiennes usagées, etc.

La vente de cinq appartements de 6 et 7 pièces, avenue Carnot, ayant été fixée au 26 courant, sur mise à prix de 2.450 francs.

Pour visiter et renseignements s'adresser à François Maestracci, 9, rue Neuve Saint-Roch.

## Dépêches Nouvelles

Service Télégraphique Spécial de Nuit

*Bourse de Paris*

| | 4 janv. | 5 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0,0 anciens | 97.90 | — 97.00 |
| 3 » 0/0 nouveau | 98.00 | — |

### LES GRÈVES

#### La reprise du travail à Brest

Brest, 5 janvier.

Les dockers du port de Brest, en grève depuis quelques jours, ont repris le travail ce matin.

Aucun incident ne s'est produit aux abords des chantiers.

### LES OBSÈQUES du cardinal Langenieux

Reims, 5 janvier.

Suivant le désir du défunt, les obsèques du cardinal Langénieux ont eu lieu avec le corbillard des pauvres.

### Tiragesfinanciers

*Ville de Paris 1894-1896*

L'obligation n° 370.126 est sortie remboursable à 400 000 francs.

L'obligation n° 171 786 est remboursable à 20 000 francs.

*Foncières 1879*

Les obligations 118 580 et 393 914 sont sorties remboursables chacune à 100 000 francs.

L'obligation 1.479 400 est remboursable à 25.000 francs.

*Foncières 1895*

L'obligation 371 402 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 504 303 est remboursable à 25.000 francs.

### EN ITALIE

#### Le ministre des affaires étrangères gravement malade

Rome, 5 janvier.

M. Tittoni, ministre des affaires étrangères est très gravement malade à la suite d'une congestion cérébrale causée par le froid.

## LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

### La Chute de Port-Arthur

La chute de l'avant-ligne des fortifications a déterminé celle de tout l'ensemble défensif, et les différents éléments du système se sont entraînés et renversés les uns les autres, par l'effet de l'impulsion primitive, à peu près comme une chiquenaude fait s'écrouler un château de cartes.

La soudaineté de l'événement s'explique sans peine, si l'on tient compte de la faiblesse à laquelle étaient réduites depuis longtemps les défenses vivantes de la place, de la fragilité de l'équilibre maintenue par elles à force d'héroïsme et de sacrifices, et de l'impossibilité où elles étaient de longue date de mettre en pleine valeur les obstacles artificiels et les résistances passives. On évalue à 10 000 hommes ce qu'il reste de combattants au général Stoessel : c'est juste ce qu'il lui fallait pour garder un périmètre défensif, dont le développement atteint 18 kilomètres. Abstraction faite de l'artillerie et des troupes techniques, c'était dix bataillons seulement, sur lesquels six ou sept restaient en ligne, tandis que le reste constituait aux mains du commandement une faible réserve générale.

Cette réserve allait fondant de jour en jour ; au contraire, les Japonais se renforçaient incessamment devant la place, accusant ainsi leur ferme volonté d'en finir. Ils y avaient, en dernier lieu, cinq divisions actives, les 1re, 9e, et 11e, qui constituaient de tout temps le fond de l'armée assiégeante, et deux autres, venues du Cha-Ho, qu'on croit être les 7e et 8e ; au total, 80.000 combattants. Ils enserraient la forteresse par l'est et par l'ouest, la tenaient comme entre les deux branches d'un étau, maîtres ainsi de l'alarmer à toute heure par une attaque générale, pareille à celle du 26 novembre, et de paralyser sa dernière réserve par des assauts concentriques, visant à la foi l'Itsou-Chan et monts du Dragon.

Enfin, réparant aisément et rapidement toutes leurs pertes en hommes, matériel et en approvisionnements, ils tiraient des ressources inépuisables de leur excellente base de Dalny. Un journal russe annonçait à ce sujet, laconiquement, par un télégramme d'un correspondant de Tché-Fou : « Soixante wagons sont arrivés à Dalny chargés de blessés et sont repartis pour Port-Arthur chargés d'obus. » Quel contraste entre l'aisance de ces mouvements et la misère d'une place qui, non seulement ne se ravitaillait pas en obus, mais qui n'avait même plus, hélas ! de quoi panser ses blessés, et quel tribut d'admiration ne doit-on pas aux troupes qui, dans ces conditions atroces, résistèrent sept mois contre tout espoir !

### LA REDDITION

#### CONVENTION ADDITIONNELLE

Paris, 7 h. 45 s.

On télégraphie de Tokio à l'Agence Havas, le 5 janvier 1 h. 30 soir :

« La convention additionnelle au sujet de la capitulation de Port-Arthur, porte que les fonctionnaires civils n'ayant pas servi comme volontaires seront laissés libres sans engager leur parole. »

### Deux cents prisonniers en liberté

Londres, 5 janvier.

On télégraphie de Chefou au *Daily Mail* :

« Le général Nogi a ordonné la mise en liberté de 200 prisonniers russes. »

### Les approvisionnements de la place

Londres, 5 janvier.

Le *Standard* publie le télégramme suivant que lui adresse son correspondant à Chefou :

« Les Japonais ont trouvé dans Port-Arthur 80 000 tonnes de charbon et une quantité de riz et de farine, suffisant à la garnison durant deux mois. »

### Entrée officielle des Japonais A PORT-ARTHUR

Londres, 6 h. 40 s.

Le correspondant de *Times* à Tokio télégraphie le 5 janvier, 11 heures matin :

« L'évacuation de Port-Arthur par les troupes russes, sera un fait accompli demain.

« Les troupes japonaises feront leur entrée officielle dans la place le 8 janvier.

« On dit que le Mikado a exprimé le désir de voir le général Stoessel. »

## EN RUSSIE

## Les troubles politiques

### Situation grave

*Une lettre du Maire de Moscou au ministre de l'intérieur. — La situation serait grave dans tout l'empire. — Un soulèvement sanglant est à craindre.*

Saint-Pétersbourg, 5 janvier.

Le « Novoie Vremia » dans son édition de ce jour publie une lettre que le prince Troubetzkoi, président de l'assemblée municipale de Moscou, a adressée au ministre de l'intérieur, relativement aux troubles politiques qui se sont produits dans cette ville.

La lettre du prince révèle toute la gravité de la situation, à l'heure présente, dans l'empire russe, gravité dûe au mouvement général qui se manifeste en vue d'obtenir des réformes pour améliorer la condition du peuple

Le « Novoie Vremia » commente longuement les passages suivants de la lettre du prince Troubetzkoi :

« J'ai eu le bonheur récemment de rendre compte à l'Empereur de la situation actuelle.

« J'ai essayé de lui faire comprendre que ce qui se passe présentement n'est pas une simple émeute mais une révolution.

« Si l'Empereur permettait aux corps représentatifs de se rapprocher de lui, la Russie serait délivrée de la menaçante perspective d'un bouleversement sanglant »

Le « Novoie Vremia » ajoute que si l'on ne se décide pas à entrer dans la voie des réformes, non fictives mais réelles, aucune force ne saurait résister au peuple.

### Etat Civil

MARIAGES

Tassilla Daniel, propriétaire de Paris, et Godey de Mondesert Diane-Marie-Adèle Claire, de Bastia.

NAISSANCES

Rutili Charles. — Zanzonchi Fernand.

DÉCÈS

Pietti Sophie, 65 ans.

Ottaviani Denis, veuf, 87 ans, d'Erbajolo.

Santi Barbo-Marie, veuve, 74 ans, de Bastia.

Calamotti Hélène-Assomption, veuve, 89 ans de Bastia.

Biaggini Marie, 4 ans, de Bastia.


AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Santi, directeur de *Bastia-Journal*, et Mme Joseph Santi, M. Erasme Santi, Mlles Lucienne, Marcella et Renée Santi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Erasme Santi

Née FABIANI

leur mère et grand'mère, décédée le 4 janvier, à l'âge de 74 ans, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui vendredi, à 3 heures et demie de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard de Cardo, 7.

60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

La meilleure Parfumerie et Détersif

### Vient de paraître

chez l'éditeur Mc-sein, quai Saint Michel, 19, Paris

LES MIGUTES D.VINES

par S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

### TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SMITHWELL Bastia

### PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares Accessoires de Musique

**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

### SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

**Minelli, Bastia**

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Caves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 K.

### Agence Maritime de Transports à prix réduits pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

### VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

**à 0,25 et 0,30 le litre**

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en flacchi à 1 fr. 25 le flacon.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

TUE-GIBIER

### AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Marioni, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises du quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

### AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame SAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lingerie comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée etc.

Grand assortiment de cols, cravates, crêpons et articles de chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

### Avis au Commerce

Le vapeur *Gardenia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, chargera à Marseille jeudi, 5 courant, et partira de ce port directement pour Bastia, le vendredi 6.

Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 7 au soir.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue de Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

### Machines à coudre Helvétia

*Boulevard Paoli, 14, Bastia*

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phœnix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

### Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

**E. GIUNTOLI**

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et orfèvrerie fantaisie

### CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie

Fondée en 1841

Placée sous le contrôle de l'Etat

Siège social à Paris, 4, rue Ménars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

**740 Millions**

Paiements faits aux assurés

**319 Millions**

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

**Rentes Viagères**

Achats

de Nues-propriétés et Usufruits (Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, 24, Paoli, 24.

# ÉTABLISSEMENTS
# L.-N. MATTEI et Cie

Messieurs **L.-N. MATTEI** et **Cie** ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle que la distribution des **CALENDRIERS** pour l'année 1905, sera faite en leurs magasins de vente de la Place St-Nicolas et rue Sampiero, du 24 Décembre au 2 Janvier prochain

A L'OCCASION DES

**FÊTES DE LA NOEL ET DU JOUR DE L'AN**

on trouvera dans la Maison **L.-N. MATTEI et Cie**, toutes sortes de **VINS** et **LIQUEURS**, tels que :

**Bourgogne, Bordeaux, Saint-Julien, Côte-Rôtie, Chambertin, Saint-Emilion, Château-Margot, Pommard, Beaume, Bas-Medoc, etc.**

**Malaga, Madère, Muscat de Frontignan, de Lunel et du Cap-Corse. Sauterne, Grave, Preignac, Malvoisie sec, Genovesella doux, etc. Prix à partir de 1 fr. 25.**

**VINS DE CHAMPAGNE : Vrai Louis Rœderer à 5 fr. 50. — Moët et Chandon à 5 fr. 30. — Montsoreau à 3 fr. et 2 fr. 25.**

**VINS DE TABLE : Rouges et Blancs, très bons, 30, 40 et 50 centimès le litre, suivant qualité.**

**EAUX-DE-VIE de VIN et de MARC, très vieille.**

**MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES, CIGARETTES**
ARTICLES POUR FUMEURS

***Produits Recommandés***

**La délicieuse**
**LIQUEUR**
**CÉDRATINE**
**digestive et rafraîchissante**

**L'inimitable**
**VIN DU CAP-CORSE**
**AU QUINQUINA**
**Apéritif tonique et fortifiant**

**SE MÉFIER DES IMITATIONS**

**L'excellent Cigare MATTEI**
**le meilleur à 10 centimes**

GRANDE ASSORTIMENTS AUSSI VASTE QUE VARIÉ DE TABACS, CIGARS ET CIGARETTES
*de toutes provenance*

FABRIQUES DE CÉDRATS, LIMONS ET ORANGES CONFITS
*COLIS POSTAUX à PARTIR DE 3 KILOS POUR TOUS PAYS*

A tout acheteur d'une bouteille de **CÉDRATINE** et de **VIN DU CAP-CORSE au QUINQUINA** il sera fait **CADEAU** d'un joli **CALENDRIER** et d'une **BOITE DE CIGARES.**



30e ANNÉE — SAMEDI, 7 JANVIER 1905 — N° 6

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU SALAGNAC, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues chez l'Éditeur du Journal.
Petite devise, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00011

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : St-Lucien.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 06 m. — Coucher, 4 11 .
Lune Nouv. le 5 Prem. quar. le 13.
Pleine le 20 Dern. quar. le 28. Saint Severin.

*6 JANVIER*

## La Caroube
DANS
## L'ALIMENTATION DES ÉQUIDÉS

Comme les grains et les tourteaux, la caroube rentre dans l'alimentation des animaux domestiques, et en particulier du cheval.

Sous forme de gousses, le fruit du caroubier est donné tel quel, ou bien concassé ou déchiqueté au concasseur à grains, quant on veut le faire rentrer dans une ration alimentaire fourragère, dans laquelle la raquette (feuille de cactus) ou tout autre fourrage à l'état frais, apporte l'élément aqueux

C'est surtout au taux élevé de matières amylacées ou sucrées que la caroube doit sa valeur nutritive (on sait que le sucre est un aliment très utile à la nourriture du bétail et à la faculté avec laquelle elle est digérée par les animaux Elle contient 4 à 5 p. 100 de matières azotées et 75 p. 100 de matières amylacées ou sucrées.

Dans le pays où le caroubier est cultivé sur de grandes étendues, la caroube sert à produire de l'alcool, et les résidus de la distillation sont employés à la confection d'un tourteau d'une valeur alimentaire au moins égale, d'après M. Grandeau, à celui des graines de céréales.

Malheureusement, en France, les régions susceptibles de cultiver cette précieuse essence sont limitées aux départements des Alpes-Maritimes et de la Corse, et ceux qui veulent faire usage de la caroube, doivent l'importer d'Algérie, d'Italie ou d'Espagne.

A quelles doses la caroube doit-elle être donnée aux équidés ? D'après M Audibert, qui a publié sur le caroubier et la caroube une étude fort intéressante, il faut donner à un cheval du poids moyen de 500 kilos : le matin, 1 kilo de foin mélangé à 2 ou 3 kilos de paille au râtelier ; après boire, 1 kilo de caroubes, 1 litre d'avoine, du poids moyen de 45 kilos à l'hectolitre mélangé à 1 à 2 litres de son mélangé à de la paille de froment hachée, le tout on peu mouillé ; au râtelier on mettra 1 kilo de foin mélangé à 4 ou 5 kilos de paille, et après boire, 2 kilos de caroubes.

Si le cheval fait un travail pénible, on portera la dose de caroubes à 6 kilos et celle de l'avoine à 4 litres en 24 heures.

Ces données peuvent être également appliquées aux mulets de forte taille

A Gibraltar et à Malte, les chevaux et mulets de l'armée anglaise reçoivent la caroube en grande quantité, sans doute parce qu'elle est vendue bon marché. Il en est de même en Algérie, en Espagne et en Italie : les compagnies de voitures et d'omnibus en font grand usage.

M. Lavalard cite la ration suivante donnée aux chevaux de Naples : caroubes et son, 5 à 6 kilos ; chiendent, 10 kilos. Les caroubes sont données en trois fois : le matin, à midi et le soir. Pendant la nuit on donne le chiendent avec des carottes, ou de la chicorée fraîche, suivant la saison, mais en petite quantité.

A la compagnie d'omnibus de Saint-Eoghan (Oran), l'avoine et l'orge sont remplacées dans la ration par 6 kilos de caroubes. Pour les mulets convoyeurs, la ration est ainsi composée : 3 à 6 kilos d'avoine ou d'orge, 5 à 7 kilos de caroubes, 1 à 2 kilos de son ou farine d'orge et 6 à 8 kilos de paille

Pour les chevaux de 450 à 500 kilos mâle par le travail, que l'on destine aux boucheries hippophagiques, on conseille de leur donner durant le mois qui précède leur envoi à l'abattoir, 7 à 8 kilos de caroubes par jour, que l'on aura soin de triturer, et un peu de foin, ou bien à la place du foin on donnera des carottes, pommes de terre, betteraves, ou de la paille.

A la poulinière, on donnera durant la mauvaise saison : le matin 3 kilos de bon foin, 3 kilos de paille de froment ; après boire, 1 kilo de caroubes et 2 litres d'avoine. Vers midi, on la fera promener, et à sa rentrée, vers 2 heures, on lui donnera la même quantité de paille et de foin que le matin. Le soir, même nourriture, seulement on remplacera l'avoine par 3 à 4 kilos de caroubes, auxquels on ajoutera quelques carottes ou topinambours, si c'est possible.

Aux poulains, M. Audibert conseille la dose de 4 à 5 kilos de caroubes par jour avec 10 à 15 grammes de phosphate de chaux.

Les chevaux, poulinières, poulains et mulets — comme les autres animaux d'ailleurs — éprouvent une certaine appréhension la première fois qu'on leur donne des caroubes. On la vaincra, en ajoutant la caroube en très petite quantité à la ration ordinairement employée, puis on augmentera progressivement la dose, et petit à petit, ces équidés laisseront l'avoine pour s'attacher à la caroube, qu'ils croque ont comme du sucre, allèchés sans doute par la saveur sucrée de ce fruit. L'éleveur économisera de ce chef, et les animaux augmenteront d'énergie et d'embonpoint.

J.-B. CASTELLI.

## HYDRAULIQUE AGRICOLE

*Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet*

### DESSÈCHEMENT DES MARAIS

ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE.

**Généralités.** — Depuis trente ans, il a été présenté de nombreux projets en vue de l'assainissement des marais, surtout pour la côte orientale qui est de beaucoup la plus insalubre ; mais le plupart de ces projets sont restés en suspens, car l'Etat a généralement trouvé chez les intéressés, peu d'empressement à concourir aux travaux.

La disparition de ces foyers d'infection est cependant des plus désirables, car ils contribuent, par l'aggravement d'insalubrité qu'ils apportent, à retarder puissamment la mise en culture des terrains avoisinants et le développement de la richesse et du bien-être du département.

Il faut d'ailleurs reconnaître que des progrès sérieux ont déjà été réalisés comme le montre l'exposé suivant.

ARRONDISSEMENT D'AJACCIO

Grâce au desséchement des marais de Porto et de Campo dell'Oro, qui inondaient d'une façon très heureuse sur le progrès de l'assainissement de ces régions, il n'existe plus dans l'arrondissement d'Ajaccio que trois foyers marécageux principaux. Ce sont, en allant du Nord au Sud :

Marais et étangs du Liamone. — Le projet d'assainissement de ces marais, s'élevant à 19.700 francs, a été approuvé le 7 juillet 1901 par le ministre de l'Agriculture qui a autorisé l'exécution des travaux sous la réserve qu'on ne mettra la main à l'œuvre qu'après que les communes intéressées auront versé à la Caisse de Trésorerie leur part contributive s'élevant à 7.900 francs et apporté le consentement des propriétaires des terrains à la réalisation de l'entreprise.

Groupe compris entre le Prunelli et Chiavari. — Le long de la côte maritime s'étendant entre l'embouchure du Prunelli et la pointe de Sette Nave, il existe un chapelet d'étangs et de marais dénommés Viva, Ucciu, Molini et Agosto, qui doivent leur formation à la barre littorale. Cette côte, peu habitée jadis à cause des difficultés de communication et d'accès, est aujourd'hui desservie par un chemin vicinal qui longe la mer. Les cultivateurs de la montagne, attirés par la douceur du climat et la fertilité d'un terrain encore vierge, sont venus s'y fixer et y cultiver principalement la vigne. Aussi, il serait intéressant d'assainir cette région qui touche à la colonie de Chiavari et qui, placée dans le golfe d'Ajaccio et à peu de distance de la ville, est appelée à un avenir agricole important.

Marais de Porto Pollo. — (Erbajolo et Taravo). — Le marais d'Erbajolo a été desséché en 1858, par le creusement d'un canal d'évacuation le mettant en communication avec la rivière du Taravo. Ces travaux, qui ont coûté 33 (00 francs environ, ont été exécutés directement par l'Etat, sous réserve que leur entretien serait assuré par la propriétaire intéressé. Cet entretien ayant été négligé, le canal s'était depuis longtemps comblé et le marais s'était reformé. Un premier curage d'office du canal a été effectué aux frais des nouveaux propriétaires du marais qui ont obtenu la décharge de la dépense mise à leur compte.

En exécution d'une décision ministérielle du 14 septembre 1898, des études ont été entreprises par le Service en vue de prendre les mesures nécessaires pour assurer dans des conditions régulières l'exécution du canal. Le projet des travaux s'élevant à 4.000 francs, a été soumis en février 1904 à l'approbation de l'administration supérieure.

Le marais de Taravo, de beaucoup le plus important, a donné lieu, après de nombreuses études, à la présentation d'un projet dressé en 1897 et comportant une dépense d'exécution de 75.000 francs. Ce projet a été approuvé le 4 novembre 1897 par l'administration supérieure, laquelle s'est réservée, jusqu'à nouvel ordre, de statuer sur la question des voies et moyens d'exécution.

En vue de se conformer aux prescriptions de la décision ministérielle précitée du 4 novembre 1897, le Service a entrepris auprès de la municipalité de Serra di Ferro et du Conseil général les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Le département et la commune de Serra di Ferro, ayant déclaré ne pouvoir contribuer à la dépense, un rapport du 11 juin 1898 a proposé l'exécution des travaux aux frais du Trésor.

Marais des Salines. — Près de l'embouchure du ruisseau des Salines, sur le terrain dépendant de l'Ecole pratique d'Agriculture d'Ajaccio, il existe un petit foyer marécageux de deux hectares environ pour le comblement duquel le Service a présenté un projet s'élevant à 7.700 fr.

Une décision de M. le Ministre de l'agriculture, en date du 3 décembre 1903, a accordé au département de la Corse, sur les fonds du Trésor, une subvention de pareille somme applicable à l'exécution de ces travaux qui seront terminés à la fin du mois de juin.

## L'ÉLECTION D'AJACCIO

Les électeurs de l'arrondissement d'Ajaccio seront appelés le 22 janvier à nommer un député en remplacement de M. Emmanuel Arène. La fixation de la date de cette élection a ouvert à Ajaccio la période électorale et les candidats sont maintenant connus. Au cours de la réunion tenue chez M. Emmanuel Arène, l'accord des républicains s'est fait, paraît-il, sur le nom de M. Forcioli, ancien député radical de Constantine. M. Forcioli se trouvera en présence de M. Jérôme Poggioli dont la candidature a été annoncée par notre confrère l'*Union Républicaine*.

MM. Forcioli et Poggioli sont donc les deux seuls candidats connus à ce jour et il est probable que la lutte des partis se fera sur ces deux noms ; à moins que M. Quilici ne nous en fournisse un troisième

105 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXV.

LE PORTRAIT

— Te moques-tu de moi ? répondit Deslandes en se levant par un mouvement brusque ; et madame n'a qu'à frapper du pied pour que l'argent sorte de terre, je ne suis pas doué du même privilège. Sais-tu ce qu'il me reste, grâce à toi, des vingt mille francs que j'avais en arrivant à Paris ? quatre-vingt-francs à peine ! Je vais être obligé de recourir à la bourse de monsieur de Lobsheym.

— Tu pouvais t'adresser de l'argent, et tu cess te plaindre ! s'écria Gustave en croisant les bras d'un air indigné.

Au lieu de s'engager dans une discussion où le débiteur eût probablement remporté l'avantage, grâce aux études spéciales qu'il consacrait depuis longtemps à la matière controversée, le dénouement prématuré tira sa montre :

— Quatre heures passées, dit-il d'un air surpris ; j'ai des visites à faire, il faut que je vous quitte.

— J'espère que tu viendras me voir, reprit le prisonnier d'une voix câline ; tu sais qu'ici ton couvert est toujours mis.

— Merci, répondit Deslandes ; si tu étais raisonnable, tu donnerais de moins bons déjeuners, et tu t'épargnerais davantage de tes dettes.

— Propos d'homme qui sort de table, dit Bleudeau en riant ; à jeun tu ne me reprocherais pas mon déjeuner.

Le substitut se laissa serrer la main par son ami, salua poliment madame de Marmancourt, et sortit.

— Ce diable de Bleudeau a le talent de rire de tout, se dit il lorsqu'il fut hors de la prison, et sa bonne humeur imperturbable est contagieuse. J'étais furieux en venant ici, et me voilà presque consolé de la perte assez grave cependant à laquelle je suis exposé. Après tout, n'ai-je pas raison ? Dans ma position une plaie d'argent n'est pas mortelle, et si je réussis d'un autre côté le mariage sera plus que réparé.

— Bonsoir garçon ! disait Gustave en même instant, cœur de l'âge d'or, sérénité patriarcale ! Je suis sûr que, si j'avais insisté, il m'aurait apporté avant ce soir les quatre cents francs qui lui restent ; mais n'ai été choisir de son emploi. C'est égal, j'y ai mis une délicatesse qu'à ma place bien d'autres n'auraient pas eue.

— Pourvu qu'il révolutionne de fond en comble le ménage de cette béguenille et de ce gros impertinent de Jules ! répondit madame de Marmancourt qui, en se rappelant la bénignité du substitut, craignait d'avoir confié la vengeance qu'elle méditait depuis quelques jours à des mains trop inhabiles pour l'exécuter convenablement.

En sortant de la prison de la rue de Clichy, Deslandes, déterminé à prendre possession d'une victoire qu'il croyait infaillible, se fit conduire chez madame Pinard.

Il n'était pas encore cinq heures ; selon son habitude, la femme politique était dans son salon où se trouvaient plusieurs hommes, entre autres le vieux colonel polonais dont nous avons déjà parlé. A la vue du substitut qui s'était permis de forcer la consigne maintenue à son égard, Ivanne fronça le sourcil et pinça involontairement l'oreille d'une jolie terrette à pelage fin et, dont le museau venait de s'appuyer sur ses genoux. A part le gouvernement plaintif poussé par l'innocent animal, ce mouvement passa inaperçu de tout le monde, et personne n'y fit attention. Madame Pinard, représentant son rôle habituel, accueillit son ancien protégé d'un air froid et poli, dans lequel celui-ci pouvait lire également la dissimulation qu'impose à un cœur tendre la présence de témoins importuns ou la répresse d'une femme offensée qui attend avec impatience que le coupable qu'elle aime ait fini de parler pour le foudroyer de son mépris.

Tant que durèrent les visites qui avaient précédé la sienne, et dont il trouva la longueur interminable, le substitut ne prit à la conversation que la part laconique, incohérente et ennuyeuse de distractions où triomphent d'ordinaire les hommes passionnés. Pendant ce temps, ses efforts pour plaire appartinrent au domaine de la pantomime plus qu'à celui de l'éloquence. Il chercha principalement à tirer bon parti de son bras en écharpe et de son front pâle qu'il pouvait entrevoir dans le glace de la cheminée.

Ayant ainsi préparé ses succès oratoires par la mélancolie de sa pose, la gravité de son sourire et la souffrance languissante de ses regards, Deslandes ne perdit pas de temps à chercher un autre entretien dès qu'il se vit enfin seul avec sa protectrice. L'irritation ne causa résultant de sa blessure, l'accoucha déjeuner qu'il venait de faire, sa détermination bien arrêtée d'arriver à un dénouement, les maximes incendiaires profondes par Bleudeau en fait de galanterie, toutes ces causes diverses et en apparence contradictoires lui inspirèrent une hardiesse inaccoutumée, et dont la veille encore il ne se serait pas cru capable.

— Madame, dit-il d'un air modeste, mais assuré, en montrant l'écharpe de soie noire qui lui soutenait le bras, entraîne les belles châtelaines ne dédaignaient pas de prodiguer leurs soins aux chevaliers blessés pour elles ; si je vous rappelle cet exemple, ce n'est pas que j'aie la présomption de croire qu'il puisse se renouveler en ma faveur ; mais enfin, fidèle et dévoué comme on l'était jadis, n'obtiendrai-je pour prix du respectueux attachement que je vous ai voué qu'une di-grâce dont vous-même aujourd'hui devez reconnaître l'injustice ?

(A suivre).


ASTHME et CATARRHE
ESPIC

que nous ne discuterons pas pour le moment.

La candidature de M. Poggioli est défendue dans l'*Union Républicaine* par notre confrère M. Sampiero Porri, avec ce talent et cette conviction que l'on s'est toujours plu à lui reconnaître. Il faut croire cependant que le sujet n'inspire pas beaucoup notre confrère. En effet, dans son long article en faveur de M. Poggioli, M. Sampiero Porri ne trouve qu'un argument susceptible de donner à son candidat des titres à la confiance du parti républicain.

Aux élections législatives de 1902, M. Poggioli se présentait aux suffrages des électeurs d'Ajaccio ; M. Emmanuel Arène demandait à ces mêmes électeurs le renouvellement de son mandat. A la suite d'on ne sait quelles circonstances, M. Jérôme Poggioli refuse d'entrer en lutte et écrivit aux électeurs d'Ajaccio une lettre par laquelle il annonçait son désistement en faveur de M. Emmanuel Arène. Celui-ci adressa alors une lettre à M. Poggioli dans laquelle il l'assurait de toute sa reconnaissance ainsi que de celle du parti républicain.

Cette promesse sur laquelle M. Sampiero Porri insiste constitue pour son candidat une plate-forme électorale. D'après lui, M. Poggioli estend poser sa candidature sur ce terrain. Nous aurions préféré que M. Sampiero Porri ait élargi la question et nous eut donné d'autres arguments capables de faire accorder à son candidat la confiance du parti républicain. Nous aurions été heureux de connaître les services rendus par M. Poggioli à la cause républicaine et ceux qu'il est en état de rendre. M. Sampiero Porri entend rester sur le terrain qu'il a choisi ; nous l'y suivrons donc pour discuter avec lui la valeur et l'importance de la plate-forme sur laquelle son candidat s'est campé.

Il nous semblerait faire injure à M. Poggioli si nous doutions un seul instant de la lettre de M. Emmanuel Arène. Mais cette existence établie, quel effet peut elle produire sur l'esprit des électeurs de l'arrondissement d'Ajaccio. Le sénateur de la Corse jouit, certes, chez nous, d'une popularité et d'une influence pleinement justifiées ; ses avis sont toujours écoutés parce qu'ils sont dictés par un esprit de justice et de conciliation que ses adversaires même ne songent pas à lui contester.

De là à engager ses électeurs par une promesse formelle il y a loin. Si nous nous en rapportons à M. Sampiero Porri, M. Emmanuel Arène aurait voulu dire dans sa lettre que dès que son siège serait vacant M. Poggioli seul aurait été désigné pour le remplacer. Or, cela est inadmissible. Nous ne pouvons pas croire que le chef du parti républicain se soit engagé d'une façon formelle à soutenir la candidature de M. Poggioli dans un avenir plus ou moins lointain. Le sénateur de la Corse connaît trop la politique et ses fluctuations pour décider aujourd'hui l'attitude qu'il doit garder dans quelques années. Encore une fois d'ailleurs la reconnaissance personnelle de M. Emmanuel Arène ne pouvait pas constituer pour M. Poggioli un titre suffisant à celle du parti républicain tout entier.

M. Sampiero Porri nous permettra maintenant d'examiner les raisons qui auraient pu déterminer M. Emmanuel Arène à faire à M. Poggioli une promesse formelle. En 1902 trois candidats briguaient le siège d'Ajaccio. C'étaient MM. Emmanuel Arène, Poggioli et Reuher. Le premier avait derrière lui le parti républicain tout entier avec lequel il devait incontestablement triompher. M. Reuher réunissait sur son nom toutes les voix économiques. Les voix se répartissent entre ces candidats, il n'en restait pas beaucoup pour M. Poggioli. Le mérite de son geste en est d'autant plus diminué. Il est probable en effet que si M. Poggioli avait eu ce moment-là des chances de battre M. Emmanuel Arène, il ne se serait certes pas désisté en sa faveur. Ainsi, M. Emmanuel Arène aurait fait une promesse aussi formelle et aussi importante pour augmenter son résultat de quelques centaines de voix. Nous ne le croyons pas.

MM. Forcioli et Poggioli restent donc en présence avec leurs seuls mérites personnels. Et à ce point de vue nous n'hésitons pas entre les deux : nous préférons M. Forcioli, M. Poggioli est républicain, qui ne songe à en douter ; mais, peut être parce que l'occasion ne s'en est pas encore présentée, il n'a pas acquis les titres suffisants pour justifier à son avantage la préférence du corps électoral ajaccien. M. Forcioli en revanche est un vieux parlementaire dont le talent et la compétence ont déjà été appréciés à la Chambre. Au cours de sa longue carrière politique, l'ancien député de Constantine s'est toujours montré soucieux des intérêts de ses commettants et il n'a jamais laissé échapper l'occasion de les défendre à la tribune.

Nous avons besoin à Ajaccio d'un homme ayant assez d'autorité pour pouvoir prendre efficacement la défense de nos intérêts. A ce point de vue l'avantage de M. Forcioli sur son concurrent est trop grand pour qu'il nous soit utile d'insister. Celui-ci connaît autant que M. Poggioli les aspirations de notre pays, les améliorations qui sont nécessaires à sa prospérité ; son activité connue suffira à la tâche qu'il entreprendra. C'est pour cela que les électeurs ajacciens lui accorderont leurs suffrages.

*(Journal de la Corse)*

## Nécrologie

### Madame Santi

Mme veuve Erasme Santi, née Fabiani, a succombé jeudi, à une cruelle maladie que tous les efforts de la science unis aux soins affectueux de ses plus chers n'ont pu conjurer.

Ce qui distinguait Mme Santi, c'était la douceur de son caractère, une grande bonté ; à ces qualités se joignait un esprit élevé ; elle fut épouse et mère accomplie sous tous les rapports et d'un dévouement absolu.

Restée veuve très jeune d'un officier des plus distingués de notre marine de commerce, elle avait complètement abandonné le monde pour se consacrer exclusivement à l'avenir de ses enfants. Hélas ! l'un d'eux devait, plein de jeunesse et de santé, aller prématurément rejoindre son père. Mme Santi puisa dans la religion la force de supporter ce nouveau coup.

Ses dernières années ont été un peu réjouies par les caresses de petits-enfants qui ne cessaient de l'entourer de leur affection.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi. Le deuil était conduit par le fils, M. Santi, directeur de *Bastia-Journal*, son jeune fils et de nombreux parents. Un imposant cortège a escorté le cercueil jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Cinq grandes et belles couronnes étaient portées par de jeunes typographes.

Nous présentons en cette douloureuse circonstance à M. Santi et à sa famille, si douloureusement éprouvés, l'expression de nos vifs regrets.

## *Gazette Ajaccienne*

Ajaccio, le 6 janvier 1905.
*(De notre correspondant particulier)*

### Musique Municipale

PLACE DU ÉTENDART

*Programme du 8 janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| La Vaguemestre, p. r., | Lecocq. |
| La Dame de Cœur, (ouv.), | Duval. |
| Aïda, (fant.), | Verdi. |
| Marche du Tannhæuser, | Wagner. |
| Valse Bleue, | A. Margis. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## Avis & Communications

Avenir du Prolétariat. — Samedi, 7 janvier, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, réunion ordinaire pour la perception des cotisations de 2 francs. Nouvelles adhésions.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche, 8 janvier, de 9 h. 30 à 11 heures, à la Mairie, recette mensuelle, admission de nouveaux membres ; toute personne honorable est admise dès l'âge de 15 ans révolus, sans distinction de sexe ni de nationalité.

Les amendes pour tout mois de retard seront rigoureusement infligées.

Nous rappelons aux sociétaires que l'assemblée générale a été fixée au dimanche de février, c'est-à-dire au 26 février.

Dotation de la Jeunesse de France. — Dimanche, 8 janvier, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, paiement des cotisations de janvier (1 fr. par livret).

L'amende est due par les retardataires.

Les sociétaires qui doivent 12 mois de cotisations seront radiés sans faute à partir de ce mois, en cas de non payement de tout ou partie de leurs cotisations.

Ceux qui ont adopté le mode de paiement trimestriel, semestriel ou annuel sont invités à effectuer les paiements d'avance et non à terme échu, afin d'éviter l'amende statutaire.

On reçoit les adhésions.

## EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Le Comité organisateur a l'honneur de rappeler aux intéressés que les adjudications du bar et des confetti aura lieu le 7 janvier à 2 heures de relevée, à l'Hôtel-de-Ville.


**Comment Les Docteurs Guérissent**

**LES AFFECTIONS DU SANG ET DES POUMONS !**

Si vous souffrez d'affections du sang ou des poumons, vous apprendrez avec plaisir comment les Docteurs traitent ces sortes de maladies. Mr le Dr Thomas-Duris de Bugnat (Corrèze), en sa lettre du 12 Décembre 1903, indique la méthode employée :

Messieurs.—Mes enfants se sont très bien trouvés de l'Emulsion Scott que je leur ai fait prendre alors qu'ils souffraient d'une violente attaque de coqueluche ; ils la considéraient son comme un médicament mais comme un vrai régal.

Ses propriétés réparatives en font le meilleur remède contre toutes les affections de poitrine, scrofule, etc. ; elle est aussi des plus recommandables pour toutes maladies de faiblesse ou de dépérissement.

Ses effets curatifs sont remarquables dans le traitement de la phtisie, tuberculose ou autres troubles sérieux de la gorge et des poumons.

L'Emulsion Scott est donc à mon avis une excellente préparation, d'autant plus qu'elle a le mérite de masquer entièrement le goût et l'odeur de l'huile de foie de morue.

Dr THOMAS DURIS.

L'Emulsion Scott s'est l'huile pure de foie de morue délicieuse à prendre, facile à digérer et, surtout, renferme d'autres éléments qui augmentent encore ses vivifiantes qualités. L'Emulsion Scott est unique en son genre—ses nombreuses imitations sont inférieures sous tous les rapports ; l'Emulsion Scott guérit !

Pour vous assurer combien l'Emulsion Scott est facile à prendre, envoyez-nous (tout en mentionnant ce journal) cette carte timbrée à l'adresse : Emulsion Scott (Debouche et Cie) 396, rue St. Honoré, Paris ; nous vous ferons parvenir, francs un échantillon.

Si vous souffrez AUJOURD'HUI à prendre l'Emulsion Scott, c'est D'AUJOURD'HUI même que commence votre guérison !


## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 6 janvier

*Thermomètre.*— 7 heures du matin, 11. à midi, + 12.5 à 7 heures du soir, + 11.2 Maxima, 13.2 Minima, 6.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

*Vent.* — Dans la matinée, Sud Ouest. Dans l'après-midi, Id.

*Etat du ciel,* couvert, découvert.

*Pluviomètre,* à midi : 0.0

### *Médaille militaire*

La médaille militaire a été conférée au premier maître torpilleur sédentaire Morganti, 24 ans de services, Tunisie, 1881.

### *Le Pèlerin*

Cette intéressante revue illustrée en couleur qui ne coûte que cinq centimes est toujours en vente au bar des Platanes.

Les collectionneurs pourront demander dans la semaine les numéros manquants à la collection de l'année 1904, qui formera un beau volume.

### *La faillite du paratonnerre*

Ceci aux Etats Unis, la patrie même de Benjamin Franklin, l'inventeur du paratonnerre, que l'on déclare la faillite de sa théorie et l'inutilité de surmonter les maisons du traditionnel paratonnerre.

Il paraît que les architectes et les ingénieurs transatlantiques se sont aperçus que la foudre tombait aussi bien sur une maison à paratonnerre que sur une maison non protégée. Les statistiques dressées à ce sujet ont fait ressortir aux Etats-Unis une proportion de 94 0,0 qui a paru péremptoire.

Aussi à New York comme à Chicago, à Boston comme à Cincinnati, les gigantesques « buildings » de quatre, vingt étages qui nous semblaient devoir être les premiers à recevoir le couronnement d'un paratonnerre, ne portent ils plus la tige protectrice. Un peu partout, on commence à dégarnir les monuments qui en étaient munis, et les constructions neuves sont toutes exemptes de cet accessoire jugé encore indispensable par le vieux monde

### *Journaux bastiais*

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

### *Pharmacie Centrale*

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiocment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Le *Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, à l' « Agence Cyrnos, » 86, Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

### *Vie de St Alexandre Sauli*

Le R. P. Adrien Dubois, supérieur des Barnabites, vient de publier la Vie de Saint Alexandre Sauli, ancien évêque d'Aleria, l'apôtre de la Corse. Un beau volume de plus de 300 pages, avec 50 illustrations dont 32 hors texte, 3 francs, franco 3.50 contre mandat poste à notre librairie.

### *Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagnola, Ajaccio.

### *Emulsion Gentil*

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

**L'Emulsion Gentil** à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue n'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

### *Domaine de Reunco*

Ancienne propriété départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 cannes châtaigniers de six à sept ans.

### *A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 21.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zammi, bijouterie Maitei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

### Vient de paraître

chez l'éditeur Me sein, quai Saint Michel, 19, Paris

### LES MINUTES D'ARMES

par S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

### AVIS

Messieurs GREGORI frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

### VENTE aux enchères publiques

*Samedi, 7 courant, à 10 h. du matin* dans les sous-sols Marinelli, rue des Jardins de Vieux bois
Objets divers
Marbres
Persiennes neuves, etc.

La vente de cinq appartements de 6 et 7 pièces, avenue Carnot, ayant été fixée au 25 courant, sur mise à prix de 2.450 francs.

Pour visiter et renseignements s'adresser à François Maestracci, 2, rue Neuve Saint-Roch.

### TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL, Bastia.

### PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
**Marius Blanc**
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

### CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
*Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia*

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles

# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

**Bourse de Paris**

| | 5 janv. | 6 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 amort. | 97.00 | — 97 80 |
| 3 » 0/0 ancien. | | — 97 80 |

## La Délation à Marseille

### L'avocat Bédarrides et le commandant Fabiani

Marseille, 6 janvier.

Le commandant Fabiani, victime des fiches fournies par l'avocat Bédarrides, s'est rendu, accompagné du capitaine en retraite d'Orsoli, au domicile du délateur qu'ils trouvèrent dans son cabinet de travail.

Le commandant Fabiani a reproché à l'avocat Bédarrides sa conduite, le traitant de diffamateur et de lâche délateur.

## Les Morts du Jour

### *M. le Sous-Préfet Casta*

On télégraphie de Lodève :

M. Casta, sous-préfet, est décédé dans la nuit.

Né à Aregno en 1848, il avait débuté dans l'administration, en 1887, comme conseiller de préfecture du Var, et avait été successivement sous-préfet de Morat, Avallon, Vitry-le-François, Thonon, Espalion, Saint-Pons et depuis 1896, de Lodève.

## Le rendement des Impôts

### Décembre 1904

Paris, 6 janvier.

Le rendement des impôts durant le mois de décembre 1904 s'est élevé à 254.823.000 francs ce qui constitue une plus-value de 7.430 700 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 6 581.700 francs sur décembre 1903.

L'excédent total en 1904 par rapport aux évaluations budgétaires est de 145 820.800 francs.

## L'Affaire Syveton

Paris, 6 janvier.

Les experts continuent leurs travaux. Ils se sont réunis cet après-midi au laboratoire de toxicologie pour constater les résultats des expériences faites ces jours derniers au domicile de Mme Syveton.

De nouvelles expériences auront lieu incessamment.

M. Boucard a entendu aujourd'hui plusieurs témoins qui ont fourni des renseignements sur la dernière visite qu'a faite M. Syveton, la veille de sa mort, à la maison qu'il avait louée au n. 2, de la rue d'Alexandrie, maison où l'ancien député de IIe arrondissement, avait un bureau où il recevait ses électeurs.

## EN ALLEMAGNE

### Les Grèves

Berlin, 6 janvier.

« Des grèves importantes sont signalées de différents points de l'empire.

» Depuis quelques jours le mécontentement et l'agitation des mineurs dans le bassin de la Ruhr (Westphalie) ne font qu'augmenter.

» On apprébende une grève générale qui laisserait sans travail plus de 10.000 ouvriers. »

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## PORT ARTHUR

Au moment où s'achève le drame engagé depuis dix mois, à Port-Arthur, le monde entier s'inclinera devant l'héroïsme stoïque des défenseurs de la place. Il leur appartenait de prouver que, en Russie même, le courage des enfants de Sébastopol pouvait être dépassé. Il suffit, en effet, dit le « Temps, » de considérer les conditions de la guerre moderne pour mesurer ce que dut être, depuis l'investissement, l'infernal supplice de la garnison. Elle a atteint les limites extrêmes du stoïcisme et du sacrifice. Et la page qu'elle a ajoutée à l'histoire glorieuse des armées russes restera sans égale.

L'effet moral, en Extrême-Orient, sera foudroyant. Port-Arthur enlevé aux Russes par les Japonais, qui naguère l'évacuaient devant les Russes après l'avoir pris aux Chinois, c'est plus qu'une revanche, c'est, pour les races jaunes, qui s'éveillent à la solidarité, un symbole et presque un présage. Le recul de l'Europe devant elles, leur apparaît non plus même comme une possibilité, mais comme une réalité. Un facteur nouveau d'espérance et de confiance intervient dans la politique asiatique au détriment des puissances, de toutes les puissances d'Europe.

Militairement, on ne peut méconnaître les conséquences inévitables du succès de Nogi. Ce succès va peser d'un poids terrible sur la suite des opérations. Il aura tout d'abord pour effet de rendre la liberté d'action à 60ou 80.000 hommes de troupes japonaises. Il imposera, d'autre part, à Kouropatkine une tâche toute différente de celle qu'il eût pû se contenter de remplir, si Port-Arthur avait tenu. On connaît les conditions de la reddition. Déjà la question de la flotte ne se pose plus puisque les obus japonais l'ont hélas ! résolue. Deux hypothèses subsistaient seules : Stœssel et ses soldats pourraient-ils sortir avec armes et bagages et rejoindre l'armée du Cha-Ho ? Ou, prisonniers de guerre, prendront-ils le chemin des prisons japonaises ? A cette question, la réponse est malheureusement déjà faite. Ce grave et douloureux événement aura d'ailleurs des effets plus lointains et qui ne manqueront pas, pendant les semaines prochaines, d'occuper les chancelleries.

On annonce de Tananarive que l'escadre russe de la Baltique se trouve dans la baie de Passandeva et à Antougil près Sainte-Marie (Madagascar).

L'escadre a détaché plusieurs navires vers Nossi-Bé, Majunga et Tamatave où ils ont fait des approvisionnements considérables. On croit quele point de concentration sera Diégo-Suarez.

Le mouvement fait par une partie de l'escadre japonaise pour se porter au-devant des forces de Rojdestvenski est confirmé par une dépêche adressée de Colombo au « Rousskoe-Slovo, » et d'après laquelle le gros de l'escadre japonaise se trouve près de Singapour ; elle surveille les détroits entre Sumatra, Java et Bornéo. Deux navires se trouvent près d'Amoi, deux près de Hong-Kong, leur but principal est de retenir les charbonniers de l'escadre de la Baltique et d'empêcher le service des reconnaissances.

On croit que l'amiral Rojdestvensky a profité de la deuxième escadre dans les eaux de Madagascar déconcerte quelque peu leur plan, qui consistait à combattre, cette escadre, au moment où elle déboucherait de l'Océan Indien, à proximité des détroits de la Sonde et de Malacca.

### Etat lamentable des Russes au moment de la capitulation.

Londres, 6 janvier.

On télégraphie de Tokio au *Morning Post* :

« Les Japonais disent que les Russes, au moment de la capitulation, étaient dans un état lamentable.

« Privés de sommeil depuis longtemps, manquant de nourriture et épuisée par une longue lutte, plusieurs d'entre eux tombent dans une quasi-léthargie, occasionnée par les privations et la très grande fatigue. »

## EN RUSSIE

### La Continuation de la guerre

*Au Conseil de l'Empire. — Les déclarations du Tzar. Nouvel envoi de 200 000 hommes. — Le Rappel de la flotte de la Baltique.*

Londres, 6 janvier.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Saint-Pétersbourg télégraphie de 6 janvier 4 h. soir :

« Le Tzar a présidé hier le conseil des ministres et des grands dignitaires de l'Empire.

« Le conseil a décidé de continuer la guerre avec une nouvelle énergie, et de diriger une quatrième armée de 200 000 hommes de troupes actives en Mandchourie, afin de donner au général Kouropatkine une supériorité marquée.

« Il a ensuite examiné les mesures urgentes à prendre pour augmenter la puissance de transport du transsibérien. »

« Le correspondant du *Daily Telegraph* à Saint-Pétersbourg prétend qu'on aurait décidé en outre à cette séance, de rappeler en Russie la flotte de l'amiral Rodjestvensky. »

### Le cuirassé *Prince Souvaroff* n'a pas sombré

Saint-Pétersbourg, 6 janvier.

L'amirauté dément catégoriquement le bruit suivant lequel, le navire « Prince Souvaroff, » cuirassé de l'escadre de Rodjestvensky, aurait sombré au large de Madagascar.

### Torpilleurs coulés à Port-Arthur

Paris, 6 janvier.

On télégraphie de Tokio au *Temps* :

« Les Japonais ont coulé à Port-Arthur deux torpilleurs et trois contre torpilleurs russes.

« Ces navires n'avaient pu gagner la haute mer à cause des avaries existant dans leurs machines. »

### Le retour en Russie. — Quatre-vingts officiers ont donné leur parole.

Londres, 6 janvier.

Le *Standard* publie le télégramme suivant de son correspondant à Tokio, daté du 6 janvier, 2 h. 30 s :

« Quatre vingt officiers russes ont engagé par écrit leur parole de ne plus combattre.

« Ils ont reçu le consentement de l'armée japonaise de retourner dans leur pays.

« Il a été affecté à chaque officier un homme-ordonnance qui a été remis en liberté sur parole.

« Les officiers gardent leur épée et les objets constituant leur propriété privée. »

### L'attitude de l'empereur d'Allemagne avant la guerre

Londres, 6 janvier.

Le correspondant du *Times* à Vienne télégraphie :

« Il est établi qu'avant la déclaration de guerre entre le Japon et la Russie, l'empereur d'Allemagne Guillaume II, a supplié le Tzar d'accepter les conditions du Japon et de ne pas aller au devant d'éventualités redoutables »

### Entrevue des généraux Stœssel et Nogi. — Stœssel rentrera en Russie sur parole.

Paris, 6 janvier.

On télégraphie de Tokio, à l'Agence Havas, le 6 janvier, 2 h. s.

« Les généraux Stœssel et Nogi ont eu dans la matinée un long entretien au village de Thuishi.

« Le général Stœssel, conformément à l'article 7 de la convention de capitulation, a engagé par écrit sa parole de ne pas prendre les armes jusqu'à la fin de la guerre.

« Stœssel qui a reçu le consentement du général Nogi de retourner dans son pays, rentrera en Russie par Nangazaki. »

### Les Japonais occupent la ville et les forts

Paris, 8 h. s.

On télégraphie de Tokio à l'agence Reuter, le 6 janvier, 3 h. soir :

« Un détachement important de troupes japonaises, est entré hier dans la ville pour le maintien de l'ordre.

« Les Japonais ont pris possession définitivement de tous les forts de la place. »

## MANDCHOURIE

### Aucun fait important à signaler

St-Pétersbourg, 6 janvier.

« Le dernier rapport du général Kouropatkine annonce qu'aucun événement méritant d'être signalé ne s'est produit à l'armée dans la journée d'hier.

« Aucun combat important n'a été livré ces quelques jours. La période d'inaction continue. »

### La garnison russe a quitté la place. — Les Japonais rendent les honneurs militaires aux vaincus.

Londres, 6 janvier.

Le *Daily Express* publie le télégramme suivant de son correspondant à Tokio :

« La garnison de Port-Arthur a quitté la place hier.

« Les troupes japonaises ont rendu les honneurs militaires devant les principaux officiers russes. »

## EN AUTRICHE

### Armement dans le Tyrol

Vienne, 6 janvier.

« Le gouvernement autrichien a décidé de renforcer plusieurs garnisons du Tyrol et d'en installer dans quelques localités de la vallée de Puster, où, jusqu'ici, il n'y avait pas de troupes.

» Ces mesures militaires doivent être attribuées à la crainte des menées irrédentistes. »

## AU VATICAN

### La diplomatie pontificale

Rome, 6 janvier.

« Il est question d'un prochain mouvement d'importance dans la diplomatie pontificale.

» On affirme que Pie X a l'intention d'établir, en règle, que dorénavant un prélat ne devra entrer à la carrière des nonciatures et l'administration d'un diocèse, passant de l'une à l'autre, sans être spécialisé dans une seule et unique. »

## EN ROUMANIE

### Fin de la crise ministérielle

Bucarest, 6 janvier.

« La crise ministérielle paraît terminée. Le bruit se confirme que le roi a demandé au chef du parti conservateur, M. Georges Cantacuzène de former le nouveau ministère.

» On attend pour aujourd'hui ou demain le décret de dissolution de la Chambre. »

### *AVIS DE DÉCÈS*

Mme Marie Rose Rosaguti, Mlle Marie Rosaguti, M. Giammarchi, maire de Vescovato, et Mme Giammarchi née Rosaguti et leurs enfants M. et Mme Giafferi de Penta-Acquatella :

Les familles Filippi et Agostini de Pruneli-di-Casacconi, M. de Moro Giafferi et ses enfants, de Crocicchia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Joseph-André Rosaguti**
*Docteur en médecine*

leur époux, père, frère, beau-frère et cousin, décédé à Pruneli-di-Casacconi, le 5 janvier 1905.

L'enterrement aura lieu le 7 du courant à 10 heures du matin, à Pruneli di Casacconi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

### *AVIS DE DÉCÈS*

Mme et M. André Angelini, employé de la Maison L.-N. Mattei ; M. et Mme Nicolini Julie née Angelini et leur fils ; M. Vincent Angelini, sous-officier d'infanterie coloniale ; M. et Mme Antoinette Nicolai, née Angelini, et leur fille ; Mlle Jeanne Angelini ; M. et Mme Sauveur Angelini, née Angelini, de Tralonca ; M. et Mme Vincent Angelini, employé à la Cie des Eaux, et leurs enfants ; M. Mme Beroni et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mlle Marie Angelini**

leur fille, sœur, belle-sœur, petite fille, tante et cousine, décédée à Bastia, le 6 janvier 1905, à l'âge de 30 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps sera faite rue des Jardins, 4, aujourd'hui samedi, 7 du courant, à 3 heures de relevée.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

### *AVIS DE DÉCÈS*

M. et Mme Pascal Gualtelli et leurs enfants : M. Jean Gualtelli, expéditionnaire, et ses enfants ; Mme veuve Louis Gualtelli et ses enfants ; Mme veuve Antoine Ribotti, née Cardinal ; M. Paul Cardinal, armurier en retraite ; M. Pierre Cardinal, tailleur, et Mme Pierre Cardinal,

Les familles Cardinal, Rimatti, Ribotti, Raffalli, Scampucci, Stefani, Boyer, Mariani, Poggioli, Geriol, Carabin et Mondielli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mme Vve Etienne Gualtelli**

leur mère, belle-mère, grand mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine germaine, décédée à Bastia, le 6 janvier 1905, dans sa 78e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 7 du courant, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Lycée, 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

# Etude de Me de GENTILE

Avoué Licencié, 5, Boulevard de Cardo — Bastia

## *Vente de biens immeubles après liquidation judiciaire*

### A VENDRE

Le jeudi vingt-six janvier courant, 1905, à une heure de relevée, pardevant M. Vannier de Morelli, juge au tribunal civil de première instance de Bastia délégué à cet effet, en la Salle d'audience du dit tribunal civil, au Palais de justice, à Bastia,

Les biens immeubles ci-après désignés situés dans la ville de Bastia, dépendant de la liquidation judiciaire des sieurs Marinetti Jean-Antoine et Marinetti Joseph, ci-devant négociants associés, sous la raison sociale « Marinetti Frères, » domiciliés et demeurant à Bastia, boulevard du Palais et rue des Jardins ;

Sur la poursuite de M. Maestracci François-Dominique, agréé au tribunal de Commerce, domicilié et demeurant à Bastia, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de la dite Société « Marinetti frères, » ayant pour avoué constitué Me de Gentile, demeurant à Bastia, 5, boulevard de Cardo ;

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de première instance de Bastia, le vingt-huit mai dernier, 1904, enregistré ;

Et aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au Greffe dudit tribunal civil, le dix-sept juin 1904, modifié par Jugement du même Tribunal en date du 31 décembre 1904, enregistré ;

En 9 lots formés et sur les mises à prix fixées par les jugements susvisés, ainsi qu'il suit :

*Premier Lot*

Un appartement situé au cinquième étage, côté ouest, de la maison portant le numéro 6, de l'avenue Carnot, ci-devant avenue de la Gare ; — il a une porte sur le palier et se compose d'un couloir avec, au fond, une petite pièce obscure ; trois pièces sur le devant avec trois fenêtres sur l'avenue Carnot, et deux pièces du côté Est avec deux fenêtres dont une à balcon desservant la latrine.

Mise à prix, deux mille quatre cent cinquante francs, ci . . . . . 2.450 fr.

*Premier lot quinquies*

Un appartement situé au même étage, côté Nord, composé d'un couloir, d'une pièce sur le devant avec une fenêtre sur la place de la Gare, et trois pièces du côté Est avec trois fenêtres dont une avec balcon desservant la latrine.

Mise à prix, deux mille quatre cent cinquante francs, ci . . . . . 2.450 fr.

Ces cinq appartements dépendent de trois maisons contiguës sises avenue Carnot, ci-devant avenue de la Gare, côté Nord, portées à la matrice cadastrale des propriétés foncières de la ville de Bastia, au numéro 209, section A, et tenant de trois côtés à la voie publique, du Nord, à des terrains appartenant aux hoirs Bastiani ; il tiennent, par le bas, à Bronzini Vincent, Mercachini et Paoli ; — ils sont loués à divers locataires, le premier, numéro 6, au prix de dix-huit francs par mois ; les deux du numéro 8 au prix de trente-six francs, et les autres au prix de trente-trois francs. Ils comprennent en outre les greniers correspondants, moins la moitié du grenier de l'appartement situé au numéro 6 dont l'entrée est par la porte du milieu du palier ; ils comprennent enfin la terrasse de l'escalier en face de la place de la Gare, ainsi que celle qui couronne l'escalier de l'entrée numéro 8.

*Deuxième lot, adjugé*

. . . . . .

*Troisième Lot*

Deux grands magasins formant le rez de chaussée du côté du boulevard du Palais, de la maison dite maison Calvi, portant le numéro 6 dudit boulevard, et un petit magasin à côté, vers le Sud, occupés, savoir : Le grand magasin au Nord du vestibule, par le sieur Vincentelli, par bail verbal ; le grand magasin au Sud du vestibule, par le sieur Piaggi, par bail écrit, et le petit magasin à côté vers le Sud de la maison par le sieur Passalacqua, par bail verbal

Le magasin loué au sieur Vincentelli a quatre portes sur le boulevard du Palais, et une porte sur le vestibule de la maison ; il est loué au prix de cent soixante francs par mois.

Le magasin loué au sieur Piaggi se compose de la grande pièce ayant quatre portes sur le boulevard du Palais, deux portes sur le vestibule de la maison, et deux fenêtres sur la petite cour vers le Sud ; de l'arrière magasin avec une fenêtre, et d'un réduit situé à l'Est de l'arrière magasin ayant comme dépendance une petite terrasse vers le Sud ;

Comme accessoire à ce magasin Piaggi et communiquant au petit réduit par une porte actuellement formée et quelques marches, se trouve, à l'Est, une grande pièce couverte par une terrasse, mesurant 16 mètres 80 centimètres de longueur, sur 5 mètres 20 centimètres de largeur, ayant quatre fenêtres à l'Est et deux fenêtres à l'Ouest sur l'escalier qui relie les fonds aux magasins de la nouvelle maison Calvi.

Le sieur Piaggi est nanti d'un acte de bail pour 6, 8 ou 12 ans qui ont commencé le 1er septembre 1901 ; le prix de ce bail pour le magasin, l'arrière magasin et le petit réduit est de deux mille deux cents francs par an, payables par mois échu ; il est stipulé audit acte que lorsque le sieur Piaggi, aura, durant la période du bail, besoin de la grande pièce adjacente au petit réduit, le propriétaire sera tenu de la lui louer moyennant la somme supplémentaire de quatre cent quatre-vingts francs par an.

Le petit magasin loué au sieur Passalacqua n'a qu'une porte sur le boulevard du Palais ; le prix du bail est de vingt-cinq francs par mois.

Ce lot comprend en outre, aux termes du Jugement susvisé du 31 décembre dernier, tous les sous-sols de l'ancienne maison Calvi, à l'exception du petit carré formant l'angle Nord-Est, qui sert de pallage aux fonds compris dans le huitième lot ; — il comprend en outre la petite cour sise au Sud de la maison.

Mise à prix, soixante mille francs, ci . . . 60,000 fr.

*Quatrième lot.*

Le premier étage de la maison portant le numéro 6 du boulevard du Palais, formant deux appartements ayant chacun une porte sur le palier, et comme dépendance une grande terrasse du côté Est.

L'appartement vers le Nord se compose de sept pièces : deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard ; trois à l'Est avec cinq fenêtres donnant sur la terrasse, une pièce et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Azzanberti au prix de quarante-sept francs par mois.

L'appartement vers le Sud se compose de six pièces : deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard ; trois à l'Est avec cinq fenêtres donnant sur la terrasse, une pièce et un cabinet sans fenêtre ; il n'est pas loué.

L'appartement vers le Sud se compose de six pièces, deux à l'Ouest avec quatre fenêtres sur le boulevard ; trois à l'Est avec quatre fenêtres donnant sur la terrasse, une au Sud avec une fenêtre donnant sur la petite cour, et un cabinet sans fenêtre ; il est loué au sieur Trojani au prix de vingt-cinq francs par mois.

Mise à prix ; dix mille francs, ci. . . . . 10.000 fr.

Aux termes de l'article 20 du cahier des charges, modifié par arrêt de la cour d'appel de Bastia, du 19 décembre dernier, les biens immeubles formant les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième lots seront, après leur adjudication en 5 lots distincts, réunis en un seul lot et remis en vente sur une mise à prix égale au montant des adjudications partielles.

*Huitième lot.*

Un grand magasin avec toutes ses vitrines, ses bancs et boiseries, le bureau seul excepté et avec son installation à Gaz, situé au rez-de-chaussée du côté du boulevard du Palais, de la nouvelle maison Calvi, contigüe à la maison plus haut décrite, occupé ci-devant par les sieurs Marinetti frères.

Ce grand magasin comprend le corps de bâtiment de devant ayant trois portes sur le boulevard du Palais, et une petite porte servant d'entrée particulière sur la rue des Jardins ; un arrière magasin ayant deux fenêtres l'une du côté Nord avec balcon donnant sur la cour, l'autre à l'Est donnant sur un petit terrain ; cet arrière-magasin se continue du côté Sud-Est par une grande pièce ayant à l'Est une porte sur l'escalier qui conduit aux sous-sols, et une fenêtre du même côté ; au Sud de cette pièce se trouve une porte ouvrant dans un petit cabinet éclairé par une fenêtre à l'Est et une lucarne au plafond.

L'escalier qui conduit aux sous-sols est découvert ; les sous-sols s'étendent par divers compartiments sous les magasins de la nouvelle maison Calvi, ils comprennent aussi un petit carré formant l'angle Nord-Est des sous-sols de l'ancienne maison, et servant de passage ; ils s'étendent sous la grande pièce désignée au troisième lot mesurant 16 mètres 80 centimètres de long ; ils comprennent en outre un corps de bâtiment couvert à toit ayant comme dépendance un terrain du côté Nord ; le tout aboutissant à la ruelle de Castagno. Ces sous-sols ont comme dépendance, au Nord une cour fermée par une grille en fer avec porte sur la rue des Jardins ; vers l'Est un petit terrain en forme triangulaire ; un puits existe dans la partie des sous-sols correspondant à la nouvelle maison ; ce puits est grevé d'une servitude de puisage au moyen d'une pompe au profit des hoirs Ferdinand Calvi. Les sous-sols sont desservis : par une grande porte s'ouvrant sur la cour et la porte en fer donnant sur la rue des Jardins ; par une autre porte s'ouvrant sur le terrain triangulaire, vers le Nord-Est, par une troisième porte s'ouvrant sur le terrain aboutissant à la ruelle de Castagno, avec porte sur cette ruelle ; par une fenêtre donnant sur l'escalier découvert ; deux fenêtres grillées donnant sur un terrain dépendant de la maison Graziani et quatre fenêtres donnant sur le terrain qui aboutit à la ruelle de Castagno.

Du côté Nord, au-dessus du sous-sol, se trouve un entre-sol formant deux pièces avec porte sur la rue des Jardins.

Les sous-sols et dépendances compris dans ce lot ne sont grevés d'aucune servitude de passage au profit des sous-sols de l'ancienne maison Calvi, compris dans le troisième lot ; mais les murs séparatifs de ces sous-sols d'avec les sous-sols du troisième lot construits à frais communs, devront, dans leur partie supérieure contenir des barreaux permettant l'accès de la lumière venant du côté Est.

Mise à prix, cinquante quatre mille francs, ci. 54 000 fr.

Les magasins, étages, sous-sols, entre-sol, bâtiment couvert à toit, terrains et cours ci-dessus décrits, figurent à la matrice cadastrale sous les numéros 601, 602, 603, 604, 615 et 616, section B. Ils tiennent du Nord à la rue des Jardins ; du Nord-Est à M. le conseiller Stefanini, de l'est à la ruelle de Castagno, du Sud-Est aux hoirs Graziani, du Sud à la ruelle dite de la Gendarmerie, de l'Ouest au boulevard du Palais.

Les appartements formant le premier lot, premier lot bis, premier lot ter, d'abord premier lot quater et premier lot quinquies ont été mis aux enchères en un seul lot, au prix de 15.000 francs, qui n'a pas été couvert : un Jugement du Tribunal en date du 22 juillet dernier a subdivisé ce lot en trois et en a réduit les mises à prix ; Une seconde enchère a eu lieu le 12 août sans résultat, et une seconde réduction de mise à prix a été ordonnée par jugement du cinq octobre dernier, enregistré.

Cette dernière enchère n'ayant pas été couverte à l'audience des criées du 30 novembre dernier, le jugement susvisé du 31 décembre dernier a subdivisé le premier lot, en cinq lots comprenant chacun un appartement, et en a fixé les mises à prix à 2 450 francs, pour chaque lot.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, à Bastia, le 7 janvier 1905.

Signé GENTILE,
avoué licencié,

Dûment enregistré.

---

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

---

30e ANNÉE — DIMANCHE, 8 JANVIER 1905 — N° 7

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites Annonces, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un mois | Trois mois | Six mois | Un an |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 2fr 50 | 7fr 50 | 15 fr. | Union postale, et autres pays : le port en sus. |
| Autres Départ. | 3fr » | 9fr » | 18 » | |

Un an répond aux manuscrits déposés.

00013

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

### LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Lucien.
Saint : (heure nationale)
Lever 7 h 08 m. — Coucher, 4 13 .
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 12.
Fête de demain : Saint Severin.

*7 JANVIER*

## Les Curiosités de la Semaine

〰 Le premier de l'An. Le premier jour de l'année n'a pas été toujours et partout le 1er janvier. En France, le jour initial était le 1er mars vers l'année 755 ; ce fut le 25 mars (jour voisin de l'équinoxe de printemps) en Angleterre jusqu'à 1752. Sous Charlemagne et ses premiers successeurs l'année commençait le 25 décembre, jour de la Noël. Sous les rois capétiens on fit commencer l'année à Pâques, et malgré les inconvénients évidents de cet usage, on l'adopta presque partout aux douzième et treizième siècles. Charles IX, par un édit de 1563, décréta sur le 1er janvier le début de l'année, et ce fut peu les diverses nations adoptèrent cette même date : l'Angleterre en 1752 et la Russie sous Pierre-le-Grand. Il faut noter cependant que les Russes n'ayant pas accepté la réforme grégorienne, leur 1er janvier 1905 sera le 14 janvier nouveau style. D'aucuns prétendent que c'est là un reste de « barbarie. »

〰 La femme personnifiement a pu riche du monde est actuellement Mme Green, de Buffalo, aux Etats-Unis ; elle possède 250 millions qu'elle a presque entièrement gagnés elle-même sans jamais faire autre chose que de bons placements. Son père lui avait laissé seulement 5 millions et de bons conseils. Elle les suivit et s'en trouva bien, profitant de toutes les occasions avec un flair de véritable homme d'affaires ; elle se vanta, du reste, d'avoir fait sa fortune d'une manière irréprochable et sans avoir jamais commis la plus petite action répréhensible, sans avoir jamais fait tort d'un centime à personne, sachant à un pauvre, et ayant, au contraire, secouru toutes les misères auxquelles elle a pu venir en aide.

〰 Le coût des dépêches. Un télégramme de vingt mots coûte 79 fr. 50 pour Madagascar, 82 fr. 50 pour l'Indo-Chine et 129 fr. 50 pour le Tonkin. On attend avec impatience les nouvelles du théâtre de la guerre. Un télégramme de Kharbine ou de Moukden, de vingt mots, en langage « nègre », vous les apprend pour la bagatelle de 28 francs ; mais cette dépêche sur Port-Arthur, venue de Chê-Fou, coûte déjà 105 francs, et pour en recevoir de Tokio, il faut débourser 121 francs.

Donc, le moindre dépêche de bâtas, en huit ou dix lignes, coûte aisément huit ou dix mille francs. Vous comprenez que, pour ces prix, les nouvelles sont toujours graves, et que les correspondants, avant de passer une dépêche, tournent leur plume entre leurs doigts.

〰 On parle beaucoup de l'ouverture du « Coliseum, » le music-hall monstre de Londres. C'est une véritable révolution, non pas seulement dans l'art, mais en tous cas dans l'organisation théâtrale. Il y aura quatre représentations par jour : le midi à 2 heures, de 3 à 5, de 6 à 8 et de 9 à 11 heures du soir. Les représentations payées seront semblables entre elles, mais différentes entièrement des matinées. Deux grands ballets seront représentés le même jour, l'un sur le « Derby, » avec courses de chevaux réelles sur piste mouvante, l'autre sur « Port-Arthur, » avec mimique guerrière, assaut, etc.

Ce nouvellement de machineries est rendu possible par une scène tournant à l'électricité, de proportions gigantesques (il a fallu 8 kilomètres de câble pour la recouvrir. En dehors de toutes les innovations scéniques, il faut mentionner la partie : confort du public.

Les spectateurs, depuis les loges jusqu'au poulailler, seront menés à leurs places par des ascenseurs suffisamment larges et rapides pour vider la maison en quelques minutes en cas d'incendie. La direction, en plus de salons de thé, fumoirs, salles d'attente, foyers, a prévu une salle de lecture, avec papier à lettres, télégraphes, machines à écrire, commissionnaires à la disposition du public. Le prix des places est comparativement inférieur au tarif habituel des autres music-halls londoniens.

〰 La carte de visite : C'est son triomphe, tous ces jours ci ! M. Léon Bartnoe, frère de l'ancien ministre de l'intérieur, a constitué une collection de cartes de visite, collection qui renferme des spécimens exhilarants de la bêtise et de la vanité humaines. Il possède la carte de M. X..., qui se qualifie : « Ancien trésorier de la cavalerie travestie et historique au profit des pauvres de la ville de M... » Une autre porte ceci : « Joseph Bachelier, chevalier de la milice du Christ, explorateur des pays chauds, président des Pionniers du Sahara. » Une autre : « Sémont, chef des Celtes-Gaulois, premier proclamateur de la République en Algérie, 27 février 1848, six jours avant Paris, ex-député de droit d'Alger et non de fait, réformés en général sur toute la ligne. » — « X... ancien abonné des chemins de fer de l'Ouest. » — « Gocheu, ayant fait actions de patriotisme et captures d'ennemis en 1870 » Et, parmi des centaines, celle ci pour finir : « Armand Benoît, » puis, en petits caractères : « Secrétaire de M. Emile Durand, » et en lettres grosses : « Président du Conseil des ministres, ministre de la justice. » D'où, si on lit négligemment on peut avoir la certitude que ce Benoît est à la fois le prédécesseur de MM. Combes et Vallé !

〰 Ce que coûte le brouillard. Un journal spécial anglais a fait le calcul de ce qu'ont pu coûter aux consommateurs de gaz les brouillards de ces derniers jours. Pendant les deux journées les plus sombres de la semaine dernière, mercredi et jeudi — la consommation a été à Londres, de 37,100,000 pieds cubiques supérieure à celle des jours correspondants pour l'année 1903. La « South Metropolitan Gas Company » a fourni en deux jours 20,495,000 pieds cubiques de gaz en plus que ce qu'elle avait fourni le 21 et le 22 décembre 1903. De même dans les autres villes de l'Angleterre, on a noté des augmentations considérables de la consommation. A Birmingham, par exemple, dans la seule journée de jeudi, la consommation a atteint le chiffre de 35,255 000 pieds cubiques. Pour le jour correspondant de l'année précédente, la consommation avait été de 29,666 000 pieds cubiques. Le brouillard est un luxe qui coûte cher.

PIFFLET.

---

5 janvier 1881. — Requête d'Antoine-Marie Chiavari, au Sénat Gênois demandant :

1. Qu'un dépôt du deçà des Monts et au delà soient autorisés à rester à Gênes.

2. Que la République fasse les démarches nécessaires auprès du Saint-Siège, pour qu'un légat Apostolique soit envoyé en Corse, afin que les habitants de l'île puissent lui soumettre sans retard et sans frais les réclamations que le prélèvement des dîmes provoquait souvent.

3. Que le port d'armes fut autorisé afin de permettre aux habitants de la côte de se défendre contre les Turcs, ce sont de la montagne, contre les ours et les fauves.

6 janvier 1815. — Le pape Martin V, ayant appris que les Corses commettaient mille sacrilèges, que leurs ecclésiastiques vivaient une vie fort peu régulière, que les mariages étaient scandaleux, que l'on se dispensait des jeûnes et abstinences, écrit une lettre à l'Evêque de Nagone pour le prier de mettre ordre aux choses ci-dessus et de la Corse, lui donne le pouvoir de punir sévèrement les délinquants aux lois de l'Eglise et le nomme légat apostolique en Corse.

7 janvier 1882. — M. Bédarr des est nommé procureur général à Bastia.

### *Votes de nos Députés*

Scrutin sur le passage à la discussion des articles de la proposition de loi relative au monopole des inhumations.

| | |
|---|---|
| Nombre de votants . . . | 556 |
| Majorité absolue. . . . | 279 |
| Pour l'adoption . . . | 399 |
| Contre . . . . . | 457 |

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Chaloli, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.

### Le Jour de l'An d'Arlette

« Au gui l'an neuf ! » Accoudée sur le rebord du balcon aux fines dentelures, en guirlande de géranium lierre, Arlette laisse tomber ses regards désolés dans la rue, où un joyeux et incessant va-et-vient communique à cette paisible place de province une physionomie de boulevard parisien.

L'allégresse éclaire les plus moroses visages.

« Au gui l'an neuf ! » Jour de l'universelle fraternité, jour heureux entre tous où toutes les mains se tendent, où les lèvres vibrent à l'unisson, en un identique sentiment d'affection — impuissant besoin du cœur, — où les vieilles et récentes rancunes font trêve, où le pardon, l'oubli, souvent fleurissent sur le rameau desséché de la haine.

C'est le jour des souhaits, plus ou moins sincères — des charmantes surprises, des innombrables délicatesses, — Arlette sait d'un regard d'envie la vague tristesse qui se répand et se renouvelle : vieillesse au chef branlant, jeunesse, adolescence, enfance, toutes affairées, circulent, du bonheur plein les yeux : les petits triomphants de la poupée, du tambour, du sabre, du fusil, qu'ils trainent ou font résonner sur l'asphalte avec une orgueilleuse ivresse.

Seule, parmi cet immense contentement, Arlette se sent triste ; sans quitter le balcon, elle se laisse choir dans une moelleuse bergère, pendant que ses yeux, distraitement, se fixent sur les objets qui l'entourent : coquet et d'une sérénité élégance le salon, au meuble acajou du plus pur style Empire.

Des violettes épanouissent leur mélancolie embaumée dans le cristal des coupes ; des violettes qui font délicieusement frémir de douceur : de sombres, débordantes de parfum qui s'harmonisent si bien avec les senteurs tièdes que le foyer renvoie, des violettes du cœur, doubles, enivrantes, de bien plus pâles, doubles aussi, sentant la fraîcheur du printemps, l'espoir. Une botte de mimosas et de camélias nacrés, d'un blanc de neige, d'autres pourpres, semblent teints de sang, tant leur nuance est ensoleillée. Ils sont beaux, mais combien fades, vrais portraits de la belle laisse qui pare les jeunes vieillottes de certaines femmes.

Sa préférence va aux violettes ; elles parfument au moins. Est-ce la capiteuse griserie qui s'exhale des minuscules corsets mauves ? Est-ce la morbidesse de l'atmosphère, sont-ce les souvenirs du passé qui affluent, en flot débordant ? *Chi lo sà ?*

Dévotieusement, Arlette ouvre le tiroir, secret, du guéridon ancien, et en retire un tas de paquets enrubannés de faveurs, jaunies par le temps. Exception du premier de l'An enfantin. Mignonnette aux yeux d'émail, d'un bleu allemand, luxuriante chevelure, falbalas de satin.

Nécessaire d'ivoire : présent à la fillette,

---

106 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXV.

LE PORTRAIT

Deslandes parlait de la sorte, debout près de la cheminée, sur l'angle de laquelle il appuyait le coude, pour donner à son maintien la poétique abandon qui caractérise tous les héros de roman dans les vignettes anglaises. Assise en face de lui, madame Piard l'écoutait d'un air impassible, en faisant sautiller son lorgnon devant les yeux de la lorette, dont la moue pensive suivait avec une avidité toujours déçue les soubresauts capricieux du petit cercle d'écaille.

Isaure, qui semblait s'intéresser à ce bon bourgeois plus qu'aux tendres paroles de son interlocuteur, l'interrompit cependant lorsque celui-ci se fut tu de l'air d'un homme qui attend une réponse :

— Je savais déjà que vous vous étiez battu, dit-elle d'un ton léger ; mon père m'a raconté votre duel ; vous avez eu, je crois, un ongle un peu endommagé ?

Ce rabaissement ironique d'une affaire que le substitut trouvait fort grave, et qu'il regardait même comme son plus beau fait d'armes, lui fit monter aux joues un de ces chaudes rougeurs où fleurit la colère.

— Madame, répondit-il en essayant de se contenir, il est malheureux pour moi que je n'aie pas été atteint au cœur, au lieu de l'être au bras. Vous auriez peut-être épargné au mort les plaisanteries que vous inspire le blessé.

— Ah ! de grâce ! dit Isaure qui recommença de faire danser son lorgnon, n'ouvrez pas la tombe à propos d'un doigt écorché : vous savez que j'ai fort peu de goût pour les conversations funèbres. Parlons d'autres choses. Mon père retourne à Dreux dans deux ou trois jours ; ferez-vous ce voyage avec lui ?

— Non, madame, s'écria Deslandes en se révoltant de nouveau contre ces paroles, qui lui parurent contenir implicitement un congé positif ; non, daussi je encourir davantage encore votre mécontentement, je reste à Paris. Dans le commencement peut-être, j'aurais pu vous obéir et me résigner à ne plus vous voir ; mais en ce moment, malgré la rigueur avec laquelle vous me traitez, le charme qui m'attache à ces lieux est trop puissant pour qu'il ne soit possible de le rompre.

— En ce cas, c'est à moi de la faire, interrompit Isaure d'un air froid ; pour cela deux mots me suffiront. A vos yeux, monsieur, mon salon n'est que l'antichambre du conseil d'Etat... Ne m'interrompez pas. J'ai le malheur de connaître le cœur humain, et les phrases les plus éloquentes m'en imposent fort peu... Je vous le répète, c'est au conseil d'Etat, et non chez moi, que réside le charme qui vous retient à Paris. Ce charme est trompeur, permettez-moi de vous le dire ; au lieu de vous mener, comme vous l'espérez, aux honneurs et à la fortune, il vous conduit droit à un écueil où bien d'autres ont échoué avant vous ; que leur naufrage vous profite, si c'est possible. Croyez-moi, n'attendez pas pour retourner à Dreux qu'on vous y rappelle, ou qu'une révocation vous prive du fruit de vos travaux passés. Soyez sûr que mon conseil est bon, pourvait Isaure avec un sourire équivoque ; c'est à l'ami de mon père que je le donne, et non à celui de madame de Marmencourt.

Ce dernier mot ramena toutes les espérances du substitut. Ne pouvant croire à l'indifférence absolue de madame Piard, il attribua le caractère acerbe de sa conduite et de ses paroles à l'un de ces sentiments rancuneux qui emposent une affection préexistante et finissent d'ordinaire par tourner au profit de celui qui en a été l'objet.

— Tout cela est de la jalousie et rien de plus, se dit-il en glissant le coude sur la cheminée de manière à se pencher diagonalement vers madame Piard, je ne la trouverai jamais dans une meilleure disposition ; de mon côté, je me sens en verve, ainsi donc frappons le grand coup.

— Madame, dit-il à demi-voix en attachant sur les yeux d'Isaure un long et tendre regard, on n'est pas un conseil qu'il faut me donner, c'est un ordre, car je vous appartiens. Si vous me commandez de partir, j'obéirai, mais à une condition, c'est que vous me permettrez d'emporter dans mon exil un souvenir, un gage qui m'aide à le supporter.

Malgré sa rigidité habituelle, Isaure n'avait pas entièrement déposillé cette coquetterie féminine qui prête souvent une oreille complaisante aux gémissements d'un amant malheureux. Pleine de confiance en elle même, et sûre d'avoir arraché de son esprit les moindres germes de l'espèce de sympathie que la jeune provinciale lui avait d'abord inspirée, elle crut pouvoir sans inconvénient se livrer au petit plaisir de mirer un instant son amour-propre dans le courant de la passion qui coulait à ses pieds. Au lieu de paraître offensée de la hardiesse du substitut, elle sourit d'un air provoquant :

— Un souvenir ! Voulez-vous Esméralda ? dit-elle en empoignant miguardement d'une main mièvre et potelée le noir museau de sa chienne favorite.

— J'aime bien Esméralda, répondit Deslandes, qui se baissa pour caresser le reptile, et par occasion effleura les jolis doigts d'Isaure ; Esméralda est un bijou, mais ce bijou ne contenterait pas mon ambition.

— Que vous faut-il donc ? dit madame Piard en retirant sa main et affectant un air moqueur. En pareil cas, que donne-t-on dans les romans ? une fleur ! cela vous conviendrait-il ?

— Je voudrais mieux que cela, dit le substitut en souriant.

(*A suivre*)

---

CHOCOLAT MENIER

habile en l'art des travaux à l'aiguille ; des bijoux, coquetterie de jeune fille mondaine. Un amour de carnet de bal, sur les feuillets duquel le crayon d'or a buriné les noms des privilégiés d'une heure. Un sautoir attire et fascine son attention : celui du valseur « élu, » du petit camarade d'enfance... Elle revoit sa première et sensationnelle entrée dans le monde.

La salle resplendissante sous les feux des girandoles. Est-elle jolie ? On ne sait pas. Cependant, il y a dans ses yeux tant d'espoirs délicieusement téméraires, il y a tant de défis confiants dans le sourire qu'elle lance aux glaces où tourbille la vision allée de sa grâce, que les hommes et les femmes frôlés au passage par ses robes, la suivent d'un regard ravi. Et c'est la jeunesse qu'ils suivent en « elle, » l'éblouissante réalité de la sienne à peine née, le fantôme décevant de la leur déjà morte. Du carnet de bal glissent des pétales ivoirins de fleurs. Elle se voit, en robe traînante, sur l'émeraude des pelouses, avec son jeune ami pensif, tous deux composant des bouquets, unissant aux roses sérieuses, les graminées folles du gazon.

Au pied d'un sapin, une vieille rouennait, en tricotant, une berceuse bizarre, où il était question d'une diligence qui roulait, roulait, sur de longues routes, et aussi du temps... du temps qui fuit avec vitesse.

Elle retrouve le ton sérieux de son ami lorsqu'il avait dit : « N'est ce pas que cette chanson est triste ? » Et ils s'étaient aimés comme on s'aime à vingt ans, entre jeunesses de la même ville, élevés par des parents sévères, dans un milieu profondément honnête ; ils s'étaient aimés bien fort, mais chéris avec le cœur, avec l'âme, sans calcul, en un beau rêve.

Ce sont les meilleures affections parce qu'elles n'ont rien à se reprocher, parce que sur elles le temps avec ses glaces, avec ses rides, n'a pas de prise ; ce sont de généreuses illusions qui vont les unes vers les autres, ce sont des âmes qui sympathisent, et si les corps vieillissent, les cœurs, l'esprit, les âmes restent pareils. L'ami avait été, pour Arlette, l'idéal que conçoit toute jeune fille, le beau Page des chansons, le Chevalier sans peur et sans fêlonie des romans.

Avec la pointe du canif, il avait gravé leurs initiales accompagnées de flèches et de cœurs enflammés sur le tronc du sapin de jardin. Elle retrouvait, plus tard, les initiales, les flèches, les cœurs enflammés, mais avec des crevasses qui pleuraient des larmes de résine, qui pleuraient sur les amours nées et mortes sous le sapin.

Mortes, car avec la tunique, le plumet, le sabre, les goûts de l'ami avaient sans doute changé. Arlette, s'était vouée dans le souvenir de son cœur, ses aspirations s'étaient portées vers la gloire au lieu de se borner à une tranquille affection.

Dans l'ombre tiède de la pièce, Arlette se remémore les douces choses dites et écoutées sous le vieux sapin. En ce jour de liesse pour chacun, elle a fait une descente dans son cœur qui n'est plus qu'un cimetière, le cimetière des chers souvenirs, des deuils qu'on n'oublie jamais et qui vous suivent partout.

Oh ! combien ce lui est dur, angoissant de ramener ce qu'elle est voulu laisser immobile pour toujours, de passer une revue de disparus, qui lui rappelle, à elle même, qu'elle est morte à toute joie, à toute espérance. Trente ans se sont écoulés depuis ces si lointains et si chers souvenirs de l'époque la plus heureuse de son existence, de cette époque où on se laisse vivre comme vivent les oiseaux du bon Dieu, en sautant, en chantant, en aimant, n'en occupant du lendemain, sans savoir d'où viennent la nourriture et le vêtement. Trente ans ! Le psychée lui renvoie son reflet visage rose, haché de fines rides, chevelure striée de fils d'argent, qui suivant la poétique définition de Carmen Sylva, sont les pointes d'écume surseigeant sur la mer après tempête. Arlette frise la cinquantaine, sa taille de guêpe a cependant gardé sa svelteur. Elle a vu, non sans regrets, pâlir, puis finalement se flétrir, les roses de sa printanière saison. Les tombes se sont ouvertes et refermées sur le meilleur de son cœur. Elle songe :

« Avoir été fleur éclatante, l'espace d'un matin ; avoir senti l'approche du soir, la griffe inexorable des années, le déclin, et n'avoir pu répandre, à son entour, les subtiles effluves dont le calice débordait.

Vieillir ? c'est à-dire mourir lentement, par anticipation, assister, spectatrice impuissante, à sa destruction, être la garde douloureusement attentive de la veillée d'agonie.

Vieillir ? mot lourd de sanglots, sensation d'épouvement, révolte vaincue.

Un indéfinissable soupir s'exhale de la poitrine d'Arlette, Elle a conscience de sa vie solitaire et sans but. En coffour du premier de l'An elle souffre, son isolement lui est froid mortal à l'âme, morsure accrée.

Jamais de délicate petite bras, à adorables fossettes, ne s'enrouleront au collier cher, auteur de son cou, aucune mignons chaussons ne trotteront mous dans sa demeure exsanlée !

Toujours l'inévitable solitude de plus en plus poignante. Absorbée par ces sombres pensers les heures ont fui... Arlette se lève... et porte, instinctivement, ses regards humides de détresse vers la voûte argentée du ciel où neigent et brillent les étoiles, comme les blanches fleurs du néuphar sur une nappe d'eau tranquille. Subitement, elle se souvient que la Matharine attend sa visite...

« Petit manteau bleu » elle enfouit, dans un sac sans fond, douceurs et toniques, après s'être chapeautée, d'une allure mâtenculinement résignée, glisse, discrète, comme la charité, vers le grabbat sur la misère duquel langueit et se lamente une infirmité.

Elle dépasse, sur le front de cire, le baiser amical, fraternel, maternel, du premier de l'an, le baiser, où se résumeront toutes les tendresse de la femme.

Arlette, point n'aura perdu sa journée, puisque la divine commisération aura illuminé d'un rayon d'or ce ténébreux premier jour de l'année...

Au gui ! au gui l'an neuf.

RYANE.

SAVON DU CONGO Blanchisseur de luxe.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 8 Janvier à 3 h.*

Castera, marche — Rosès.
Marguerite d'Anjou, ouv., — Meyerbeer.
Au bord de la mer, — Schubert.
La Juive, — Halévy.
Les Hydropathes, valse, — Gung'l.

*Le Chef de Musique*, J. LAMY.

## Fête intime

La *Lyre Bastiaise*, notre bonne musique civile, qui compte de si bons éléments, a fêté d'une façon remarquable la distinction dont son chef, M. Aymo, vient d'être l'objet de la part du Ministre de l'Instruction publique.

Jeudi soir, vers 8 heures, sérénade sous les fenêtres du chef, mettant en fête, quoique le vent soufflât en tempête, les habitants des quartiers du l'Opéra et de la rue Miot.

Vendredi soir, ainsi que l'annonçait notre journal, punch d'honneur dans la salle des réceptions du Bar Soavi A 9 heures, M. Sauveur Aymo accompagné d'une délégation des membres de la *Lyre*, fait son entrée dans la salle artistement aménagée par les soins intelligents de son sympathique propriétaire. Le puissant Gramophone entonne la *Marseillaise*. Les conversations s'engagent, tous les visages expriment une joie sans bornes, réel contentement, car chacun est fier de la distinction accordée au chef aimé.

Le moment des toasts arrive. M. A.-M. Sieco, négociant, officier d'Académie, ami intime de M. Aymo, invité par les membres de la *Lyre* à participer à la fête, en ouvre la série, et, après quelques paroles bien senties, après avoir remercié les membres présents de la délicate attention qu'ils ont eue pour lui, épingle sur la poitrine du nouvel officier d'Académie les insignes de son grade offertes par les membres de la *Lyre* à leur sympathique chef.

M. Roussel, l'aimable président de cette phalange, se lève à son tour, et, en quelques phrases improvisées, rappelle les étapes de la Société et se réjouit de voir les efforts intelligents de son chef couronnés d'un plein succès : les bravos les plus nourris soulignent ce toast bien senti.

M. Antoine Morelli boit à la prospérité de la *Lyre Bastiaise* et se réjouit de la distinction très méritée accordée à son chef.

M. Sauveur Aymo prend à son tour la parole, et, vivement ému, remercie tous ses amis présents et absents d'avoir bien voulu lui offrir ce punch d'honneur ; il termine en leur donnant l'assurance qu'il en gardera un souvenir impérissable et boit à la prospérité de la Société.

Le propriétaire du Bar Soavi dont l'activité n'a pas de bornes, et dont la réputation n'est plus à faire, ne veut nullement rester étranger à ce concert de sympathies, et c'est avec des accents d'une franchise incontestable qu'il prononce quelques mots et qu'il boit à la prospérité de tous.

En somme, soirée très agréable, empreinte de la plus franche camaraderie.

*Un Spectateur.*

## NOMINATIONS ET PROMOTION

M. Galvani, sergent surveillant au pénitencier militaire d'Aïn Baïda, passe à l'établissement pénitentiaire mixte de Téboursouk.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTENE. — Le ministre des travaux publics » ouvert un crédit de 3.000 francs pour les travaux de sondage, en vue de la reconstruction du pont de Rena Bianca, sur lequel la route nationale 196 franchit le Rizzanese.

⁂

SAINTE-LUCIE. — Parmi les nouveaux officiers d'académie, promus à l'occasion du 1er janvier nous sommes heureux de relever le nom de M. Filippi, docteur en médecine, conseiller municipal à Sainte-Lucie-de-Tallano, auquel nous adressons nos félicitations.

### Compagnie des Eaux

Les bureaux de la Compagnie des Eaux sont transférés à partir du 10 janvier, impasse Carnot, 1, au 1er étage.

## Avis & Communications

Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche, 8 janvier, de 9 h. 30 à 11 heures, à la Mairie, recette mensuelle, admission de nouveaux membres ; toute personne honorable est admise dès l'âge de 15 ans révolus, sans distinction de sexe ni de nationalité.

Les amendes pour tout mois de retard seront rigoureusement infligées.

Nous rappelons aux sociétaires que l'assemblée générale a été fixée au 4e dimanche de février, c'est-à-dire au 26 février.

⁂

Dotation de la Jeunesse de France. — Dimanche, 8 janvier, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, paiement des cotisations de janvier (1 fr. par livret).

L'amende est due par les retardataires.

Les sociétaires qui doivent 12 mois de cotisations seront radiés sans faute à partir de ce mois, en cas de non payement de tout ou partie de leurs cotisations.

Ceux qui ont adopté le mode de paiement trimestriel, semestriel ou annuel sont invités à effectuer les paiements d'avance et non à terme échu, afin d'éviter l'amende statutaire.

On reçoit les adhésions.

⁂

Syndicat des menuisiers, ébénistes et parties similaires. — Aujourd'hui 8 du courant, payement des cotisations au siège social, route du Cap, 8. Prière d'être exact. — Le secrétaire, A. Valentini.

⁂

Société de Sainte-Dévote — Les membres participants sont avisés que la perception aura lieu les 8 et 15 courant, de 9 à 11 heures, au bureau social, boulevard du Palais, 8, au-dessus de l'imprimerie Ollagnier.

Le trésorier, L. Raffaldi.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 7 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, 15.3 à midi, 11 8 à 7 heures du soir, + 16 Maxima, 18°. Minima, 11.2.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 759 mm. Vent. — Sud la matinée, S. O. fort. Dans l'après-midi. Id.

*Etat du ciel*, couvert, découvert. Pluie dans la matinée, à midi : mm

⁂

### *Nouvelles maritimes*

M. Pino Jean Baptiste-François, dessinateur de 2e classe de la marine à Toulon, a été nommé dessinateur de 1re classe.

⁂

### *Nécrologie*

Une foule nombreuse accompagnait hier à sa dernière demeure le cercueil d'une jeune fille de vingt ans, enlevée par une cruelle maladie, après une longue lutte. Mlle Marie Angelini, fille du sympathique employé de la Maison L.-N. Mattei, avait été très heureusement douée par la nature ; elle ne semblait pas faite pour ce monde, et hélas ! elle n'y est pas restée longtemps

Bien résignée, elle s'est doucement endormie pour l'éternité, entre les bras de son père, de sa mère et de ses sœurs accablés par le désespoir.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint Jean.

Nous adressons à M et Mme André Angelini et à leur famille toutes nos condoléances.

— Un nouveau deuil vient de frapper la famille Gualtelis. A quelques mois de distance, Mme veuve Etienne Gualtelis est allée rejoindre son mari dans la tombe. Bien qu'âgée de 78 ans, elle jouissait d'une bonne santé ; sa maladie n'a duré que peu de jours.

MM. Gualtelis ont conduit le deuil de leur excellente mère, entourée d'une affluence d'amis. Nous leur offrons notre part de regrets.

⁂

### *Nomination*

M. Mathieu Mattei, ex-adjudant de cavalerie, (6e chasseurs d'Afrique) est nommé commis de ports-et-chaussées et attaché, en cette qualité, dans le département des Basses-Alpes.

⁂

### *Pilules Suisses*

Exiger la fr. 50 à la Société Hertzog, 28, rue Grammont, Paris ; vous recevrez franco une boîte de Pilules Suisses et un almanach pour 1905 Cet almanach est un bon conseiller, sans prétention, auquel vous pouvez vous fier entièrement En le lisant attentivement, vous y trouverez le moyen d'éviter une foule de maladies.

⁂

### *A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de vieillesse et de santé. S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

⁂

### *Journaux bastiais*

On informe « sociétaires des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

⁂

### *Pharmacie Centrale*

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

*Le Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, à l' « Agence Cyrnos, » 86, Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belsunce.

⁂

### *Vie de St Alexandre Sauli*

Le R. P. André Dubois, supérieur des Barnabites, vient de publier la Vie de Saint Alexandre Sauli, ancien évêque d'Aleria, l'apôtre de la Corse. Un beau volume de plus de 300 pages, avec 50 illustrations dont 32 hors texte. 3 francs, franco 3.50 contre mandat poste à notre librairie.

⁂

### *Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; on bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

⁂

### *Emulsion Gentil*

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

**L'Emulsion Gentil** à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe. 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

### *Domaine de Bevinco*

Ancienne pépinière départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 cunes châtaigniers de six à sept ans.

⁂

### *A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantacci, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

## Etat Civil

NAISSANCES

Bergasso Jacques-Joseph. — Bagnoli Dominique. — Giuglormini Charles.

DÉCÈS

Prosperi Colomba, célibataire, 45 ans, de Linguizzetta.
Dominici César, célibataire, 80 ans, de Bastia.
Orsini Françoise, 3 mois, de Bastia.
Angelini Marie, célibataire, 20 ans, de Bastia.
Guainella Ursule, veuve, 78 ans, de Bastia.
Tognini Jean dit Tonelli, veuf, 75 ans, de Bastia.
Cristiadi Antoine-Martin, veuf, 87 ans, de Nesa.
Parenti César, 50 ans, de Buggiano, Italie

Vient de paraître

chez l'éditeur Me sem, quai Saint Michel, 19, Paris

LES MIGNOTES D. VINES

par S. PIERRE MASSONI

Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

AVIS

Glacière Parisienne

LUPINO

*Dépôt de la ville*

*2, rue Saint-François*

Les importants perfectionnements qui viennent d'être apportés aux machines de notre Glacière, nous permettant de livrer à la consommation, de la glace transparente à 12 degrés au-dessous de zéro fabriquée exclusivement avec de l'eau distillée et par conséquent absolument pure et hygiénique.

Des aménagements spéciaux nous permettant, en outre, d'avoir toujours en réserve quarante mille kilogrammes de glace et notre production journalière étant d'au moins deux mille quatre cents kilogrammes, les besoins de la ville et des environs seront ainsi, à l'avenir, complètement assurés.

On peut visiter le dimanche de 2 à 4 heures.

LA DIRECTION.

TUE-GIBIER

Dépêches de Nuit

DU SOIR TÉLÉGRAPHIE POUR LE MATIN

*Bourse de Paris*

| | 6 janv. | 7 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 97.80 | 97 70 |
| — 3 s. 0/0 nouveau | 97.80 | 97.50 |

## Défense mobile de la Corse

Paris 7 janvier.

M. Savey, ensigne de vaisseau du port de Toulon, est désigné pour embarquer le 12 janvier sur le *Lavoisier*, de la défense mobile de la Corse, en remplacement de M. Augez, dont la période d'embarquement est terminée.

## RECETTE DES POSTES de Castifao

Paris, 7 janvier.

Par décret ministériel, est autorisée la conversion en établissement de facteur receveur de la recette auxiliaire rurale de Castifao.

## LA Séance de rentrée à la Chambre

*Les doyens d'âge de la Chambre et la présidence provisoire.*

Paris, 7 janvier.

Les doyens d'âge de la Chambre sont par ordre d'ancienneté : MM. Jules Torigny, député de la Nièvre, âgé de 83 ans, Raphaël Bischoffsheim, député des Alpes-Maritimes, Astima, député de Bastia, et Paul Bourgeois, député de la Vendée.

MM. Astima, Bischoffsheim et Torigny se retusent pour des raisons de santé, M. Paul Bourgeois présidera en l'absence de l'ancien.

## LA Délation dans l'armée

### Déclarations du général André

Paris, 7 janvier.

Le *Gil Blas* publie une lettre du général André dans laquelle, s'expliquant sur les fiches délatrices, l'ancien ministre de la guerre déclare qu'il en tort d'avoir absolument confiance dans son ordonnance le capitaine Mollin, au sujet des renseignements demandés par le Grand-Orient.

Il n'aurait jamais admis d'ailleurs que des renseignements soient donnés par des officiers sur d'autres officiers.

Le général André termine en certifiant qu'il n'a été de reste jamais influencé par la considération des opinions confessionnelles.

## Les officiers délateurs et M. Casimir Périer

Paris, 7 janvier.

Le *Gaulois* annonce que M. Casimir Périer, ancien président de la République, a signé une pétition organisée contre les officiers délateurs.

## Les Morts du Jour

*M. Paul Geresole*

On annonce la mort, à Lausanne, de M. Paul Geresole, ancien président de la confédération suisse.

## Horrible Assassinat à Saint-Ouen

*Découverte d'un cadavre carbonisé et coupé en morceaux. — L'identité de la victime est inconnue.*

Saint-Ouen, 7 janvier.

On a découvert dans la matinée près des fortifications de Saint-Ouen, aux environs de Paris, le cadavre d'une jeune femme, coupé en morceaux, et dont les différentes parties étaient à moitié carbonisées.

Le parquet de la Seine s'est transporté sur les lieux, assisté de deux médecins légistes. L'identité de la victime est inconnue.

Aucun indice n'a permis jusqu'à présent d'établir dans quelles circonstances a été perpétré cet horrible assassinat.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## La Situation

C'est décidément à Yakoutsoui, dans la vallée Ta-Toun-Kéou, à mi-distance entre le fort Ta-Yan-Kéou et les bords de la baie du Pigeon, que la garnison de Port-Arthur viendra se remettre aux mains de son vainqueur. L'emplacement est bien choisi, dans une plaine étendue qui se prête à un grand rassemblement de troupes et à une mise en scène théâtrale ; là, pourra se faire aisément le suprême appel ; là, le déchirant adieu des officiers séparés de leur troupe, pour venir s'embarquer les premiers à la baie du Pigeon, et gagner par Dalny le lieu de relégation.

On ne peut se souvenir sans douleur de tout ce que cette même vallée Ta-Toun-Kéou, ce même village Yakoutzoui évoquaient naguère de grand et de chimérique devant la fertile imagination des Russes. La baie du Pigeon avec ses eaux toujours calmes, avec sa position stratégique excellente, en retrait derrière Port-Arthur et le Liao-Ti-Chan, leur paraissait devoir servir de base à un grand port commercial, qu'on avait réuni avec le bassin occidental par un canal tracé le long de Yakoutzoui-Ho. Un va-et-vient de navires emplissant ce canal, l'activité pacifique d'un jeune commerce répondu sur un nouveau monde : tel était le rêve ; et la réalité fait voir la marche douloureuse de troupes expulsées, qu'une escorte japonaise reconduit à coups de crosse jusqu'au point d'embarquement...

On conçoit l'immense douleur de Stessel ; devant cette immense faillite on trouve presque enviable la mort de Kondratenko, tué dans une casemate, le jour de Noël, par l'obus de 28 centimètres qui emportait avec lui tout un groupe d'officiers, Stessel était l'âme de la défaite, Kondratenko en était l'esprit. Né en 1857, ancien élève de l'Ecole militaire du génie, il avait successivement passé par l'Académie Nicolas-Ingénieurs et par l'Académie d'état-major. Cette double préparation spéciale, jointe à ses hautes qualités naturelles, le rendaient éminemment propre au rôle directeur qu'il joua d'un bout à l'autre de la défense et à l'emploi remarquable qu'il sut faire de sa belle 7e division.

A lui, appartiennent la conception et l'organisation de toutes ces chicanes souterraines qui coûtèrent aux Japonais de si sanglantes hécatombes ; à lui, la tactique de cette moderne guerre de mines qui fait si curieusement réapparaître, à l'aube du vingtième siècle, des procédés militaires oubliés depuis les sièges classiques et les attaques en règle des vieux tracés bastionnés.

Par son art savant, par ses ressources techniques inépuisables, par sa juste économie de forces mesurées bien juste, combien de vies Kondratenko n'a-t-il pas réservées à la mère Russie ! Il ne lui restait plus qu'à lui donner sa vie propre, et c'est ce qu'il a fait dans cette sombre journée de Noël, prélude d'un si tragique 1er janvier.

## PORT ARTHUR

### L'évacuation de la place

Londres, 7 janvier.

Le correspondant du *Time*, à Tokio, télégraphie :

« Il se confirme que toute la garnison et les non combattants seront dirigés sur le village de Y-koutsouï, près du rivage de la baie du Pigeon. De là les officiers seront transportés à Dalny, puis conduits où ils le désireront.

« Les prisonniers de guerre resteront dans les casernes russes pour être transportés de là à Dalny et au Japon.

« Les Japonais ont eu plus de 50 000 hommes mis hors de combat pendant les cinq mois de siège. »

## AU VATICAN

### La France et le protectorat d'Orient

Paris, 7 janvier.

On télégraphie de Rome au *Temps* :

« Au Vatican on annonce que, dans le courant de ce mois sera nommé le nouveau délégué apostolique à Beyrouth, nomination qui a son importance au point de vue du protectorat français en Syrie.

« Le dernier titulaire était français, Mgr Duval, mais il y a bien des probabilités pour que son successeur soit italien.

» Le cardinal Gotti, préfet de la Propagande, voudrait traiter les choses en longueur pour cette nomination, afin de laisser la porte ouverte au gouvernement français et lui permettre de veiller aux intérêts de la France dans cette région. »

## EN ITALIE

### L'ex-président du conseil di Rudini en Erythrée

On télégraphie de Rome :

L'ancien président du conseil, marquis di Rudini est parti pour l'Egypte et l'Erythrée, afin d'étudier sur place les conditions du développement économique de la colonie.

Ce voyage met fin aux bruits qui ont couru ces jours-ci, de négociations entre MM. di Rudini, Sonnino, Martini et autres députés influents pour la formation d'un grand parti d'opposition constitutionnelle, qui se serait affirmé à la Chambre par un vote politique contre le gouvernement.

VENTE aux enchères publiques

*Samedi, 7 courant, à 10 h. du matin* dans les sous-sols Marinetti, rue des Jardins de Vieux bois
Objets divers
Marbres
Persiennes usagées, etc.

La vente de cinq appartements de 6 et 7 pièces, avenue Carnot, ayant été fixée au 20 courant, sur mise à prix de 2.450 francs.

Pour visiter et renseignements s'adresser à François Maestracci, 2, rue Neuve Saint-Roch.

DIGESTINE

du Docteur St-Ange

Cette merveilleuse préparation est à la fois unique deux pour l'estomac et un aliment particulier d'une propriété admirable, absolument sérieux et consciencieux, qui mettra bientôt fin à tous les maux qu'il a pour but de guérir. Essayez-la, elle est vraiment supérieure à tout ce qui a été employé jusqu'à ce jour. Elle guérit, elle nourrit, elle fortifie, elle ressuscite. Elle est également recommandée aux personnes qui digèrent mal. — A celles dont l'estomac ne supporte aucun aliment. — A celles qui souffrent de l'estomac. — Aux asthmatiques, aux névropathes. — Et dans tous ces cas, elle fait merveille.

Dépôt principal : F. Bazetoux, successeur de l'Abbé Saint-Ange, 149, Boulevard Magenta, Paris (10e)

*La Boîte : 2.75 (5.15 quintuple par voie. Par la poste contre mandat ou à l'envoi.*

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Ferrandi, commis des postes, et leurs enfants ; Mme veuve Louise Salicetti de Vescovato et ses enfants ; Mme veuve Félicité Vittini de Sorbo et ses enfants ; Mme et M. Pierre-Paul Giammarchi, de Vescovato ; Mme et M. Louis Paoli, professeur au collège d'Arles ; Mlle Camille Paoli, de La Porta ; Mme et M. Beveraggi Thaddée, officier de paix à Marseille, et leur fille ; Mlle Angèle Colonna ; Mme et M. Bartolomei, capitaine garde pêche à Sisco.

Les familles Giammarchi, Maestracci, de Castiglione, de Marseille et d'Oran.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve

**Marie-Thérèse Beveraggi**

*Née Vittini*

leur mère, belle-mère, grand'mère et tante, décédée à Bastia le 7 janvier, dans sa 81e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à La Porta.

Il n'y a pas de lettres de faire part.

Prière pour elle !

AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Marioni, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises du quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie entièrement au choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, chargera à Marseille jeudi, 5 courant, et partira de ce port directement pour Bastia, le vendredi 6.

Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 7 au soir.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Agence Maritime de Transports à prix réduits pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia

Horlogerie-Bijouterie Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

AVIS

Messieurs GREGORJ frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Mianc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot. Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

*Livraisons à domicile.* Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le flasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Machines à coudre Helvétia

*Boulevard Paoli, 14, Bastia*

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

# AU BON MARCHE

PRIX FIXE — **BARBISINO** — PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

## *Ouverture des Ventes Réclame*

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

### Aperçu de quelques genres :

Pilou, dispositions nouvelles, le mètre . . . . . 0,40
Caleçons pour Dames, en tissu fantaisie, ornés de broderie, le caleçon . . . . . 1,05
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon . . . . . 1,45
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour Dames, le parapluie . . . . . 1,95
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,45
Flanelle de santé pure laine, le mètre . . . . . 0,80
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,75
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

**UN LOT** de **COUPES** et **COUPONS** de toutes sortes de tissus sera vendu avec des rabais considérables.

### CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours soie, le pardessus . . . . . 16,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 12 ans, le complet, à partir 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

### *CHAUSSURES*

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . . . . 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

***Venez voir, venez vous renseigner***

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra



30e ANNÉE — LUNDI, 9, et MARDI, 10 JANVIER 1905 — N° 8

00015

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un an | Six mois | Trois mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 30 fr. | 16 fr. | 8 fr. |
| Autres Départ. | 32 » | 17 » | 9 » |

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.


### LE CALENDRIER

Fête : Commémoration Saint Jean le Bon.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 06 m. — Coucher, 4 13 .
Lune Nouv. le 5 Prem. quar. le 13.
Fête du roman : Selon ligne.

*9 JANVIER*

## La Session d'Assises

La session d'assises du premier trimestre de l'année 1904 1905 est close. Commencée le 28 novembre elle a pris fin le 23 décembre ; elle a duré exactement 26 jours. Trente-quatre accusés y ont été jugés. Depuis longtemps on n'avait vu défiler sur la sellette un si long cortège de criminels ; jamais on ne s'était trouvé en présence d'une réunion d'affaires aussi graves.

Le jury a compris qu'une telle extension de la criminalité constituait un véritable danger public et il s'est montré justement sévère. Sept condamnations aux travaux forcés dont trois à perpétuité ont été prononcées. Chose à ne pas précédent dans nos annales judiciaires, la provocation dont on a toujours fait chez nous un prodigieux abus, n'a été admise que deux fois. Cinq acquittements sont intervenus ; l'on en faveur d'un nommé Franceschi qui n'était trouvé dans l'inéluctable nécessité de défendre ses jours menacés ; l'autre au profit d'une femme galante n'ayant pas grand chose à se reprocher, et qui vraisemblablement avait subi l'ascendant d'un meurtrier condamné à la même audience à vingt ans de travaux forcés et dont elle était la maîtresse ; enfin, dans les trois affaires de Perelli, où l'on ne pouvait atteindre d'autre sanction. La dernière de ces affaires a particulièrement passionné l'opinion publique ; elle a donné lieu à des débats très mouvementés qui ont duré neuf longs jours, elle amenait sur le banc d'infâme dix-sept accusés, et non des moindres : le maire, le garde-champêtre, le percepteur de contributions, toutes les petites autorités d'un village ; des chefs de parti, vieillards septuagénaires ayant derrière eux tout un passé d'honneur ; des Parisiens originaires de Perelli et qui, par hasard, s'étaient trouvés au moment du drame de passage dans cette commune où ils étaient allés voter.

En pénétrant dans l'édifice affecté aux réunions du collège électoral, un homme était tombé le crâne fracassé par deux balles. Quel était son meurtrier ? On l'ignorait. La justice arrêta tous ceux qui se trouvaient dans la maison. Le coupable était, sans doute, parmi eux ! Cependant des témoins à charge qui avaient tout vu, de la taire consciencieusement d'avoir fait feu ; mais celui-ci établit qu'il se trouvait à cent mètres autre endroit de la maison au moment du crime. Une telle attitude des témoins, de l'accusation, a déterminé l'acquittement général.

Ce ne sont point là les seules particularités des dernières réunions de notre Cour d'assises ; les verdicts les plus sévères ont été rapportés au début de la session, c'est à dire par le jury de l'intérieur, ordinairement très bienveillant ; tandis que les plus indulgents rendus à la fin ont été l'œuvre des jurés bastiais réputés plus sévères.

Jusqu'ici, c'est le défi des monts, voire même l'arrondissement de Corte, qui avait toujours fourni le plus grand nombre de procès criminels. Il en est désormais autrement : sur quinze affaires, sept, c'est-à-dire la moitié, appartenaient à l'arrondissement de Bastia ; il est vrai cependant de dire que trois au moins concernaient des Italiens.

Mais nous avons une bien douloureuse constatation à enregistrer. Jusqu'à ce jour, dans notre pays, au milieu de tant de misères matérielles et morales, le culte du foyer était cependant demeuré sacré. Cette vieille tradition s'affaiblirait elle ? Il faut le craindre, si l'on considère les nombreux attentats contre la famille que nos magistrats populaires viennent de juger. Dans le dernier rôle des affaires criminelles, nous avons vu figurer, en effet, une tentative de fratricide, un infanticide, un parricide. Ce dernier crime dépassait en horreur tout ce que l'on pouvait imaginer. Espérons que ce seront des faits exceptionnels dont nous n'aurons pas à constater la reproduction. Le contraire serait un immense malheur pour notre pays.

Nous ne pouvons pas terminer ces quelques observations sans appeler l'attention des pouvoirs publics sur l'état lamentable dans lequel se trouve l'organisation judiciaire de notre département, par suite de l'insuffisance du nombre de magistrats. Les séances de la Cour d'assises avaient complètement désorganisé la Cour d'appel et le Tribunal civil qui s'étaient vus obligés de suspendre presque entièrement leurs audiences. La Cour d'assises elle-même n'aurait pas pu siéger dans une affaire des plus graves, si l'un des conseillers assesseurs n'avait consenti à se rendre au palais, quoique très fortement indisposé. Sans doute, nous ne saurions trop féliciter nos législateurs de se montrer avares des deniers publics ; mais s'ils ont réellement l'intention de réaliser des économies, ils en trouveront facilement l'occasion sans avoir, pour cela, besoin de porter atteinte à une institution aussi sacrée que celle de la justice.

Création de nouvelles places de conseillers à la Cour et de juges au Tribunal, augmentation du nombre des membres du parquet, qui malgré leur bonne volonté et leur facilité ne peuvent que très difficilement venir à bout de la besogne écrasante qui leur échoit, voilà des mesures indispensables au bon fonctionnement de la justice en Corse. La presse et la représentation de notre pays devraient enfin s'émouvoir de la situation qui est faite à notre magistrature et obtenir du Parlement la formation d'un personnel suffisant pour assurer à Bastia le service de la justice.

Nous devons enfin rendre hommage au tact, à l'impartialité et au remarquable talent avec lequel M. le conseiller Gabrielli a dirigé les travaux de la Cour d'assises ; c'est incontestablement le magistrat de France qui a eu à présider la session la plus longue et la plus fastidieuse.

Quant aux officiers du ministère public, ils ont rempli leur lourde tâche avec leur zèle accoutumé. Leur talent a obtenu du jury d'excellents résultats pour la cause de l'accusation. D'aussi longs et si gnalés services ne devraient pas être oubliés.

### Nouvelles Diverses

8 janvier 1583. — Montebruno, gouverneur génois en Corse, décrète que ceux qui auraient fait ou remis entre les mains des autorités judiciaires un bandit, devront, avant d'en dénoncer un autre, laisser écouler quatre mois de temps.

9 janvier 1563. — Cent cinquante Corses que les précédentes guerres avaient forcés de s'exiler, retournent dans l'île et prennent terre à San-Pellegrino.

Aussitôt débarqués, ils se portèrent à Corte pour rendre hommage à Sampiero et lui donner l'assurance de leur dévouement.

10 janvier 1733. — Consuls de Saint-Florent et le comte de Cursay, par des patentes séquestes prononcées en langue italienne, obtint des insulaires une soumission que ceux-ci avaient intérêt à pratiquer, car le traité présente à notre connaissance leur accordait de nombreux avantages.

### MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 10 Janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| A. Franceschi. (marche). | Costa. |
| Les noces de Figaro. (ouvert.), | Mozart. |
| Sérénade. | Pierné. |
| Hérodiade. (fantaisie), | Massenet. |
| mazurka de concert, | Roux. |

*Le Chef de Musique, J.* LANT.

## Conseil Municipal

### RAPPORT

*sur le budget primitif de 1905 présenté au Conseil par M. François Maestracci, rapporteur de la Commission des Finances.*

(Suite)

CHAPITRE II.

RECETTES EXTRAORDINAIRES.

Art. 1. — Dernière annuité de trois centimes extraordinaires pour les chemins vicinaux . . . . . 2.828 52

Les sommes provenant des centimes ordinaires et extraordinaires pour chemins vicinaux, n'étant employées qu'en partie, tous les ans, un disponible assez élevé — il est cette somme de près de 3 000 fr. — s'ajoute au disponible des années antérieures pour devenir, pour nous, une dette toujours plus forte.

Si l'on devait procéder à un nouvel emprunt, il conviendrait de le limiter à deux centimes extraordinaires de façon à équilibrer — autant que possible — les entrées et les sorties.

Art. 2. — 30 centimes pour amortissement de l'emprunt de 950 000 fr. . . . . 28.285 37

La direction des contributions nous calcule pour 1905 : 27.143 87.

Art. 3. — Part contributive de l'Etat dans les travaux de réfection des toitures du Lycée, représentant la moitié de notre article 5 de dépenses extraordinaires. . . . . 8.137 50

Total des recettes extraord. 39 251 40

Récapitulation : ordinaires . 333 622 14
des recettes : extraordin. . 39 251 40
372 873 54

CHAPITRE Ier.

DÉPENSES ORDINAIRES.

L'art. 1er. : « Frais d'administration et de comptabilité, » subit une augmentation de 400 fr. pour « Imprévus pour travaux extraordinaires »

L'art 2 « Traitement du concierge et des appariteurs » réalise non économie de 600 fr. provenant de la suppression d'une place d'appariteur qui nous coûtait 780 fr.

La différence soit 180 fr. étant répartie entre le concierge et l'appariteur restant pour augmentation de traitement, celui du 1er porté de 600 à 720 fr. par an ; celui du 2e porté de 780 à 900 fr. par an.

Sur l'art. 3, « Frais de bureau et imprimés divers », légère augmentation de 50 fr.

Sur l'art. 4. économie de 0/1 fr.

L'art. 5 « Timbre et impression de registres de l'état-civil » est réduit de 840 à 820 fr.

L'art. 6 est maintenu.

Votre commission des finances estime qu'il y a lieu de réaliser une économie sur l'art. 7, « Traitement et frais de bureau du receveur municipal. »

Elle vous demande la suppression du 1/10e en sus, s'élevant à 208 62 et de maintenir avec l'article principal.

| | |
|---|---|
| Traitement, . . . . . | 3 986 27 |
| Les frais de bureau . . . | 1.020 00 |
| Total. . . | 5.006 27 |

106 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES AILES D'ICARE

PAR CHARLES DE BERNARD

XXV.

LE PORTRAIT

— Mieux que cela ! vous êtes exigeant, reprit avec un redoublement d'ironie la jeune chanoine en coquette ; voyons : je cherche... une boucle de cheveux ? dit-elle tout à coup en portant le doigt à l'une des grappes brunes et soyeuses qui encadraient le fin ovale de ses joues ; cela se donne aussi, je crois, dans les grands moments ?

— Et pour cela on donnerait sa vie, s'écria Deslandes d'une voix passionnée ; mais vous m'allez trouver bien présomptueux, je voudrais mieux encore.

— Je ne me charge plus de deviner, dit madame Piard, dont aussitôt le physionomie redevint sévère et le maintien imposant.

— Cependant, c'est maintenant bien facile, reprit le jeune magistrat sans paraître embarrassé, et il ne peut exister qu'un seul objet plus précieux pour un amant qu'une boucle de cheveux de celle qu'il aime.

— Et cet objet ?...

— C'est un portrait.

— Et voilà ce que vous me demandez ! s'écria Isaure qui partit d'un long éclat de rire, tant le propos lui parut extravagant, incroyable et fabuleux.

Deslandes attendit tranquillement que la dédaigneuse gaieté de sa protectrice se fût calmée. Le regardant alors d'un air sérieux et pénétrant :

— Vous m'avez mal compris, madame, lui dit-il, je n'ai certes pas la présomption de vous demander votre portrait ; je vous prie seulement de me permettre de le concevoir : vous voyez que n'est bien différent.

Madame Piard examina un instant le substitut comme on regarde un homme dont la raison est en train de déménager.

— Ordinairement vous parlez d'une manière sensée, reprit-elle ensuite ; que voulez-vous me donner à entendre ; il est impossible que vous ayez fait faire mon portrait ?

— Mais il n'est pas impossible que je l'ais, répliqua Deslandes d'un air fin.

Madame Piard haussa les épaules sans répondre.

— Si je vous le montre, me promettez-vous de me le laisser ? demanda le substitut.

— Oui, certainement ; et je ne cours pas grand risque à vous promettre cela, car le fait est impossible.

Deslandes porta la main à sa poche, en tira mystérieusement la boîte que lui avait donnée madame de Marmancourt, et l'ayant ouverte, il l'offrit à madame Piard. L'étonnement rendit pendant un instant Isaure muette et immobile ; mais tout à coup, par un geste rapide comme la pensée, elle arracha le portrait au substitut, qui toute velocement de le retenir.

— Qui vous a remis cela ? lui dit-elle d'une voix brève et un peu altérée ; ne me trompez pas, vous pourriez vous en repentir. Je veux savoir la vérité, toute la vérité.

Cette déclaration était inutile. Le substitut avait vu que le mensonge gênerait ne lui réussissait pas, et il était décidé à se montrer désormais véridique. Cependant il se fit scrupule d'ajouter à son récit quelques ornements propres à le rehausser lui-même aux yeux de sa protectrice.

— Ce portrait est le prix de mon sang, dit-il avec un accent profond ; et cela, madame, vous explique l'importance que j'attache à ce duel dont vous riez tout à l'heure. Des mains de la personne à qui vous l'aviez confié, il avait passé dans celles de cette femme que je ne veux pas nommer ici ; à son tour, elle l'avait remis à l'homme avec qui je me suis battu, et qui, par fortuneries, en aurait pu faire un usage déplorable. Averti de ce fait inqualifiable qui me paraissait couvrir quelque machination odieuse, il m'a été impossible de le tolérer. Ce fut où vous paraissiez si mécontente de moi. m'a servi d'occasion pour provoquer le détenteur de votre portrait ; je l'ai forcé de se battre, j'ai fait de la remise entre mes mains du trésor qui représente votre image une des conditions du combat. J'ai été blessé, mais avec joie, avec bonheur, puisque c'était pour vous... Voilà ce que j'ai fait, madame... Isaure !... Et maintenant que je vous ai dit la vérité, toute la vérité, refuserez-vous d'accomplir votre promesse ? Ne me laisserez-vous pas prendre encore une fois sur mes lèvres ce portrait dont je ne vous aurais jamais parlé, et que j'aurais gardé pour moi seul, comme l'avare garde son or, si la délicatesse n'était pas inséparable du véritable amour !

D'après un usage encore en vigueur parmi les séducteurs de province, mais qui commence à s'éteindre à Paris, Deslandes, à mesure qu'il élevait la voix, avait fléchi les jarrets. A la dernière syllabe de sa période très heureusement terminée par le mot amour, il se trouva à genoux devant madame Piard, dont il venait de saisir la main, sans que la femme austère, soit surprise, soit émotion, songeât à la retirer.

En ce moment la porte du salon s'ouvrit brusquement.

— Quelle est cette impertinence ! s'écria monsieur Piard, qui resta un instant immobile sur le seuil.

*(A suivre).*


POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier de la POUDRE DE RIZ SIMON
CRÈME SIMON

aux termes des dispositions du décret du 27 juin 1876, depuis le 1er janvier 1877, les receveurs municipaux sont rémunérés au moyen d'un traitement fixe, déterminé par l'application du tarif des ordonnances des 17 avril et 23 mai 1839 et du décret du 7 octobre 1851 à une moyenne des opérations ordinaires et extraordinaires.

Comme il peut être juste, dans certains cas, d'accorder aux comptables une rémunération supplémentaire, l'art. 5 du décret autorise les Conseils municipaux à leur allouer une augmentation qui peut s'élever jusqu'au 1/10e du traitement fixe.

Cette allocation, conservant le caractère d'une dépense purement facultative pour la Commune, le Conseil municipal peut toujours la supprimer, lors du vote des budgets annuels.

Quant aux frais de bureau, d'après les dispositions de l'art. 6 du décret précité, ils ne doivent être supportés par les receveurs municipaux que jusqu'à concurrence du quart de leur traitement, le surplus restant à la charge de la commune.

Aucun changement pour les art. 8, 9 et 10.

Augmentation de 75 francs à l'article 11, représentant la moitié de l'abonnement au réseau téléphonique de la caserne centrale de gendarmerie qui sera reliée désormais à la Mairie et à la Sous-Préfecture.

*(A suivre)*

## Remise de Décorations

A l'occasion de la remise des insignes de la Légion d'honneur aux nouveaux promus dans l'Ordre, le Gouverneur passera le 10 janvier 1905, à 2 h. 30 m., sur la place Saint-Nicolas, la revue des troupes de la garnison en grande tenue de service.

MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale, sont invités à s'y joindre en tenue à leurs camarades de l'armée active.

Ils se placeront sur le côté sud de la place à la gauche des officiers et assimilés de l'armée active non montés et dans l'ordre prescrit à l'art. 247 du règlement sur le services des places.

## A J.-M. Pekle

« Vous êtes prié d'assister au punch d'honneur offert à notre sculpteur bastiais Jean Pekle, pour fêter la distinction qui vient de lui être conférée. Ce soir samedi, 9 heures, Grand Café Andreani. »

Et nous nous rendîmes à l'invitation, pour donner à Jean-Mathieu Pekle une nouvelle marque d'amitié et de sympathie. Autour des tables fleuries, nous étions bien soixante, et autour de Jean-Mathieu Pekle fleuri aussi, nous étions bien gais!

M. le docteur Zaccarelli, qui présidait, prit le premier la parole :

Messieurs,

Très fier d'être appelé à présider cette fête intime où je vois réunis dans le même sentiment d'amitié et de joie tant d'esprits cultivés, je suis surtout heureux d'adresser à l'ancien camarade du Lycée, à l'ami d'enfance, mes félicitations les plus cordiales et les plus sincères pour la distinction que viennent de lui valoir son mérite et sa valeur incontestés.

Jusqu'ici les arts paraissaient négligés dans notre pays, et la Corse, disait-on, était incapable de produire des artistes. La génération actuelle a mis fin à cette légende, et c'est avec orgueil et plaisir que nous assistons à l'éveil de nombreux talents auxquels le travail et le temps apporteront certainement le succès.

Pekle est un de ceux dont nous nous honorons à juste titre et qui voit s'ouvrir devant lui un brillant avenir. La distinction qu'il a reçue, n'est certes qu'une faible récompense de son mérite, elle lui en présage beaucoup d'autres auxquelles nous serons toujours heureux et fiers d'applaudir.

Au nom de tous ceux qui sont venus si nombreux ce soir dans un même élan de sympathie, je lève mon verre en l'honneur du sculpteur bastiais; je félicite affectueusement l'ami dont les qualités du cœur ne le cèdent en rien à celles de l'esprit, et je bois aux nouveaux succès de l'artiste distingué dont la modestie n'a d'égale que le talent.

Puis, M. René Sangy en lève :

Messieurs,

Dans la Nouvelle Espé rance de la comtesse de Noailles, nous voyons un sculpteur Fabier dont le talent déjà mûr parvient à séduire une jeune femme de vingt deux ans.

« La première fois que je vous ai vue, disait à Forbier la jeune femme, j'ai eu envie de m'associer contre vous, de pleurer et de m'endormir. »

Il est donc entendu que les sculpteurs ont des succès mondains. Je me garderais bien, vous le pensez, de scruter même superficiellement le cœur de Jean-Mathieu Pekle; mais il me semble que tout près de l'ami, vous et moi, charmés par sa bonhomie souriante et sa jovialité cordiale, éprouvions le besoin de nous associer dans son atelier, et de veiller, au lieu de nous endormir, quand il travaille.

Au mois de novembre dernier, j'avais la joie de rendre à J.-M. Pekle, dans un journal, l'hommage qui était dû à ce travail. On ne se doute pas de l'ingratitude du labeur de l'artiste, de la fatigue des doigts pétrissant la glaise, de la tension de cerveau créant le modèle. L'ébauchoir est bien rétif.

Or, J.-M. Pekle, avant tout Corse, est aussi Romain et Parisien. C'est à Rome qu'il commença ses études; c'est à Paris qu'il les continua. Son maître Barrias lui apprit que la volonté mise au service du talent surmonte les obstacles du métier. Il s'agit simplement de vouloir pour bien faire; et la ténacité, n'est-ce pas, grandit l'artiste qui n'a point peur. Pour ces, messieurs, je vous le demande, avoir peur lorsqu'on s'appelle Pekle? Pekle! voilà un nom qui est court et qui sonne bien. J'en connais un autre qui est court et qui sonne bien: Sain! Et je m'aperçois que tous deux sont de la famille. Voyez vous, l'art appelle l'art. Pekle appelait Sain: mariage mystique. Heureux ami! Il manquait une perle à la corbeille de noces; les palmes sont depuis deux jours, cette perle.

Et c'est en l'honneur de cette distinction que nous sommes, ce soir, tous réunis, dans une ambiance de fête, dans la fanfare des coupes qui se heurtent.

L'âme de J.-M. Pekle doit être noyée d'un ravissement tendre, — cette âme épriss d'exactitude, de sincérité, — cette âme ardente où l'art verse encore et toujours le beau rayon de vérité.

Messieurs,

J'hésitais à prendre la parole, car je connais la modestie de J.-M. Pekle. Et puis, que dire qui n'a déjà été dit sur lui? Mais j'ai pensé que dans toute réunion, les mots d'amitié ont bien leur prix. Et j'en devais certainement quelques-uns à celui que vient d'honorer le gouvernement de la République.

Joseph de Gialuin, dont les fines silhouettes se tremoussent, pétillantes d'esprit, nous l'a représenté, crevaté de rouge, lisant l'Officiel avec une gravité de magistrat. Quelles étaient les réflexions de J.-M. Pekle en voyant une multitude de noms obscurs près du sien, noblaire en Corse? Je ne sais. Mais je sais que le gouvernement de la République, pour une fois, fleurit une boutonnière très digne sur laquelle un ruban fait une auréole. Cette récompense en veut d'autres encore. Elle est comme le premier rayon de la gloire; et je suis convaincu que de main, J.-M. Pekle, dans le soleil de sa vie, verra germer de nouvelles fleurs plus rouges que violettes.

Pour cette floraison, je fais des vœux dictés par mon cœur, et je lève ma coupe!

Enfin, M. Charles Benelli lut un camarade fidèle, et Me Nivaggioli, bâtonnier de l'ordre des avocats, rappela à J.-M. Pekle leur vieille amitié, et félicita chaleureusement l'ami auquel le Gouvernement, parfois si prodigue, devait cette récompense.

J. M. Pekle remercia avec une émotion qu'il ne put s'empêcher de dissimuler.

Nous lui fîmes une ovation.

P. P.

## TROP PRESSÉS

### A ceux qui souffrent de l'estomac. Un afficheur guéri par les pilules Pink.

Nous marchons à la vapeur et à l'électricité, et nous trouvons que ça ne marche pas assez vite. Nous regrettons le temps que nous consacrons aux repas et nous avalons notre nourriture comme si notre existence dépendait uniquement de notre hâte. Consultez les colonnes de journaux à l'article « nécrologie, » dressez la liste de nos hommes en vue qui viennent de mourir, informez-vous de la maladie qui les a emportés. On vous répondra souvent « maladies d'estomac ». Leur existence a été générale été sacrifiée à la hâte et à la fièvre des affaires, de la politique et ils n'ont donné aucune attention à ce fait, que la nourriture ne nourrit le corps qu'à la condition d'être digérée et que l'on ne peut pas faire « se dépêcher » la digestion. Tous les hommes très occupés financiers, journalistes, avocats, ingénieurs, voyageurs de commerce, etc., doivent donc s'ils veulent faire « tout qui dure » porter ne pas lui demander l'impossible et le mettre en état, c'est à-dire redonner aux organes digestifs les forces perdues. Dans ce but, l'emploi des pilules Pink, le meilleur tonique de l'estomac, est indispensable. Les résultats donnés par les pilules Pink sont certains et rapides.

Un homme d'une remarquable activité, M. Emile Barnard, afficheur bien connu à Gap où il habite 13, rue Parolière et dans toute la région des Hautes Alpes, avait contracté une maladie d'estomac en négligeant justement les affaires de son estomac pour les affaires commerciales.

« Je suis toujours pressé, écrit-il, je n'ai même pas le temps de manger et ces métier, j'ai contracté une bien maladie d'estomac, compliquée de palpitations du cœur. Avant de manger j'avais des crampes. Dès que j'avais mangé j'avais comme un poids sur l'estomac, la nourriture ne passait pas Puis, je commençais de ressentir mal à la tête, particulièrement une espèce de serrement aux tempes, une sorte d'envie de dormir, suivie par les nausées Ensuite l'estomac commençait de me brûler et j'avais des palpitations de cœur Pour chaque repas c'était un moyen de trois heures de pénibles souffrances. Après avoir essayé deux ou trois remèdes qui ne me firent pas de bien, je résolus de prendre les pilules Pink J'ai pris deux boîtes et cela a été suffisant pour me guérir de cette maladie De plus, je suis maintenant plus fort, plus résistant à la fatigue. »

L'estomac n'est pas charitable, il ne vous rendra jamais le bien pour le mal. Il est votre esclave, il est obligé d'absorber tout ce que vous lui donnez quand vous lui donnez, et de la façon dont vous lui donnez. Soignez le mal, l'esclave se révolte et vous rend le mal pour le mal. Toutefois donc votre estomac, retapez-le, mettez-le au point pour un nouveau service et ne recommencez pas vos erreurs passées, ayez un régime régulier. Les pilules Pink feront la réparation de votre estomac, à vous de le maintenir en bon état. On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Geblin et Cie, Pharmacien, 23, rue Ballu, Paris. 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes franco. Leur puissance sur le sang et système nerveux les rend souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasténie, la faiblesse générale, les rhumatismes, les maladies nerveuses, migraines, névralgies, sciatique.

# Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 9 janvier 1905.
*(De notre correspondant particulier)*

### Acte de vandalisme

Plusieurs barreaux de la grille en fer entourant la statue du Premier Consul ont été brisés et plusieurs autres sont détériorés. On ne sait pas au juste quel jour ces dégâts ont été commis.

Les auteurs activement recherchés sont encore inconnus.

### Nécrologie

Mercredi ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence, les obsèques de notre jeune ami César Ettori, à peine âgé de 26 ans.

La défunt jouissait de l'estime et de l'admiration de tous ceux qui ont pu le connaître. D'un caractère franc, César n'avait que des amis qui trouvaient en lui un mentor dévoué.

Puissent ces quelques mots adoucir la peine des parents inconsolables.

### Ajaccio station d'hiver

Sont descendus au Grand Hôtel Continental dans la journée du 5 :

M. Henrich Hasse, rentier, d'Hambourg (Allemagne); Mlle Bertha Stahl, rentière, d'Hambourg (Allemagne); M. et Mme Edouard Langsdorff, commerçant, d'Aleifeld (Allemagne); M. Hans Schreiber, Dr Jur de Francfort; Mme et Mlle Schreiber, de Berlin.

### Au port

Sont entrés le 5 :

Vap. « Progrès », de Propriano, passagers et marchandises.

— Vap. « Vizcayna », de Marseille, dépêche, colis postaux et marchandises diverses.

— Vap. « Italia », de Nice, passagers et marchandises diverses. Ce vapeur est reparti dans la soirée pour Porto-Torrès.

### Etat-Civil

Naissances. — Cassoprana Joseph-Antoine. — Casanova Joseph-Antoine.— Acciletti Rosane.— Peri Antoine. — Parroy Cécile Marie Joséphine. — Rossi François Marie. — Ferri Marianne. — Lambruschini Antoine-Félix. — Seroni Charles.

Décès. — Fosta François, 63 ans, retraité. — Cassoprana Joseph-Antoine, 1 jour. — Automarchi Louis-Napoléon, 10 mois.

## Chambre Musicale

Le Comité de la Chambre musicale a l'honneur d'informer MM. les sociétaires que la Chambre musicale est transférée au n° 4 de la rue de l'Intendance.

Les séances bi-hebdomadaires, momentanément suspendues par suite des travaux d'aménagement et d'installation seront reprises dans le courant de janvier

Pour inaugurer le nouveau local, le comité a décidé de donner un grand concert de charité le samedi 21 janvier. Des avis ultérieurs feront connaître le programme et les conditions d'entrée.

## Avis & Communications

Syndicat des Garçons de Café de Paris. — Ce soir 10, réunion au Café des Mousquetaires.

Présentation des Livrets individuels; vérification des carnets; payement des cotisations. L'amende sera appliquée à tout absent.

Pour le Syndicat,
Le Président, P. MARIN.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 11° 4 midi, 14.8 à 7 heure du soir, + 11.3 Maxima, 15°1. Minima, + 10°.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 777 mm. à midi, 778 mm. 6 heures du soir, 774 m.

*Vent.* — Dans la matinée, N. O. fort. Dans l'après-midi N. faible

Etat du ciel, couvert, découvert. Clair entre 3 et midi 1/2 matin.

### Remise de médaille

Dimanche a eu lieu avec le cérémonial d'usage, devant tous les douaniers rassemblés en armes, la remise de la médaille d'honneur des Douanes au matelot Laurent Viacara, de la brigade de Bastia.

M. Vermeesch, chef du service, avait tenu à présider lui même cette petite cérémonie en venant remettre à ce brave la juste récompense de ses 24 ans de bons et loyaux services. Dans un court discours qui a vivement ému les assistants, il a retracé la vie toute d'abnégation et de dévouement de nouveau décoré qui, en diverses circonstances et au péril de sa vie, n'hésita pas à se porter au secours de personnes en danger de mort.

En terminant, M. Vermeesch a vivement félicité le matelot Viacara de la distinction dont il a été l'objet

A notre tour nous adressons à ce brave serviteur nos plus cordiales félicitations.

### Promotion

M. Rach Alessandri, pilote à Philippeville, vient d'être nommé chef pilote, sur place.

Cet avancement est la plus juste récompense aux bons et loyaux services rendus par notre jeune et excellent compatriote.

### Nécrologie

Mme veuve Marie-Thérèse Beveraggi née Vittioi, belle-mère de l'honorable commis des postes M. Ferrandi, est décédée samedi dans l'après-midi. Elle était âgée de 84 ans et depuis plusieurs mois, les soins empressés de sa fille et de ses petits-enfants la disputaient à la mort qui voulait en faire sa proie. Elle méritait bien tous ces soins, car elle avait été une mère très dévouée.

La levée du corps a été faite dimanche et la cérémonie a eu lieu dans l'après-midi. Elle a été très nombreuse, la population du village.

Nous présentons à M. Ferrandi et aux familles Salicetti, Vittini, Giammarchi, Paoli et Beveraggi toutes nos condoléances.

### Police lyonnaise

M. Ludovigi Jean-François, Vincentelli Antoine-Paul et Massoni Antoine ont été nommés gardiens de la paix de l'agglomération lyonnaise.

### Nouvelles maritimes

Les apprentis du port de Toulon dont les noms suivent sont admis dans les services des constructions navales : Bertolini Dominique, Saveli Antoine Dominici François Corsetti Benoît, Faggianelli François, Paoli Jean, Viale Mathieu, Massari Joseph, Faggianelli Antoine, Ginij Charles, Marcotorchino Toussaint.

### Au Mont de Piété

M. Francesch sergent huissier au conseil de guerre de Marseille, est nommé sous-agent à la manutention du Mont de Piété de Paris.

### Avis

M. Antonini, agent de police, prévient à nouveau le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme Anne-Marie née Sbolli, qui a quitté le domicile conjugal.

### A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de vieillesse et de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal rue Neuve.

### Au Port

Vap. *Alessandro Volta*, cap. de Amezaga, arrivé de Livourne, 31 passagers, diverses.

— Vap. *Corsica*, c. Nollent, arrivé de Marseille, 50 passagers, diverses.

— Vap. *Gallia*, c. Lelièvre, arrivé de Livourne 24 passagers, dépêches

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Livourne 8 passagers, diverses.

— Vap. *Gardenia*, cap. Peraldi, arrivé de Marseille, diverses.

— Le vapeur *Ville de Cannes*, capitaine Pericchi, est arrivé d'Ile-Rousse, avec marchandises diverses

— Vap. *Villede Bastia*, c. Gauber, arrivé de Marseille, 20 passagers, diverses.

### Domaine de Bevinco

A céder en première départementale; à vendre : arbres fruitiers, 300 cannes châtaigniers de six à septans.

### Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

### Journaux bastiais

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

### A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantaccini, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

## Etat Civil

NAISSANCES

Borghi Antoinette. — Nasica Dominique. — Mattei François-Napoléon.

DÉCÈS

Ambrosini Toussaintenf, 31 ans, de Speloncato.

Beveraggi Marie-Thérèse, veuve, 84 ans, de Porta.

## CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
*Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia*

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles.


DÉCOUVERTE AMÉRICAINE
"LE RÊVE"
Antique Préparation Idéale sans similaire, rendant fraîche, saine et parfaite, immédiate perfide.
RÉSULTAT TOTAL ET ABSOLU
Composée d'après le célèbre document et le plus intéressant Parfumerie des animaux, plantes et fleurs à l'usage intime des DAMES MONDAINES
Le Flacon : 3.50 — Le Demi : 2.00 — Le Quart : 1.25
Notice explicative sur demande "LE RÊVE", 21BIS, Rue des Vosges, PARIS (7e).


# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

### Bourse de Paris

| | 7 janv. | 8 janv. |
|---|---|---|
| 3 0/0 ancien | 97,70 | 97,87 |
| 3 p. 0/0 nouveau | 97.50 | 97,55 |

## Nomination

Paris, 9 janvier.

M. Vincenti, ancien greffier, est nommé juge de paix à Belgodere.

## La Présidence de la Chambre

Paris, 9 janvier.

M. Doumer sera candidat à la présidence de la Chambre contre M. Brisson.

## INTERPELLATION BINDER

Paris 9 janvier.

M. Binder, député de la Seine, demande à interpeller le Gouvernement sur les actes de pression et les menaces d'intimidation qui ont eu lieu contre le général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur, pour arrêter les pourparlers contre les légionnaires délégués.

## INTERPELLATION BERRY

Paris, 9 janvier.

M. Georges Berry, député de la Seine, demande à interpeller le Gouvernement sur les instituteurs de Paris qui ont blâmé M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, pour avoir déplacé le professeur Thalamas.

## ELECTIONS SENATORIALES

Paris, 9 janvier.

M. Louis Brunet, député de la 1re circonscription de l'Ile de la Réunion, a été élu sénateur de l'Ile en remplacement de M. Dronnet.

## La mort de M. Syveton

### *Incident*
### DE GAIL-GUYOT DE VILLENEUVE

Paris, 9 janvier.

Un échange de témoins a eu lieu entre le capitaine de Gail et M. Syveton de Villeneuve. Celui-ci avait mis au docteur Barnay une lettre ouverte contenant au sujet de la mort de M. Syveton, des insinuations contre le capitaine de Gail.

Les témoins choisis par M. Syveton de Villeneuve ont proposé la désignation d'un jury pour régler le différend.

Cette proposition a été acceptée par le capitaine de Gail.

## L'Incident de Hull

### LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Paris, 9 janvier.

« Les membres de la commission internationale d'enquête se sont réunis aujourd'hui au ministère des affaires étrangères.

» Il a été désigné le vice-amiral Fournier, de 6gne français, comme président de la commission. »

## Une lettre de l'amiral Bienaimé *à ses Electeurs*

Paris, 9 janvier.

Le vice amiral Bienaimé a adressé une lettre de remerciements aux électeurs du 2e arrondissement de Paris.

Dans cette lettre, le vice-amiral dit qu'il défendra la politique de paix et de concorde sous l'égide d'une république honnête et affranchie.

## L'ÉTAT DE SANTÉ DE Mme Louise Michel

Marseille, 9 janvier.

Mme Louise Michel qui faisait des conférences dans les Alpes, a été transportée à Marseille atteinte d'une pneumonie double

L'état de Mme Louise Michel semble désespéré.

## Les troubles du Maroc

Tanger, 9 janvier.

« L'insécurité grandit de jour en jour au Maroc et dans les environs de Tanger.

» Les attaques à main armée se renouvellent toutes les nuits, et des bandes de pillards qui infestent le pays, répandent la terreur au sein des populations.

» En présence du danger qu'offre pour les Européens habitant la banlieue de Tanger, l'anarchie qui sévit dans notre région, les sujets britanniques ont adressé une pétition à lord Lansdowne, lui demandant d'adopter les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité.

» La colonie allemande a envoyé au ministre des affaires étrangères d'Allemagne une pétition pour demander l'envoi immédiat d'un navire de guerre pouvant assurer, le cas échéant, la défense des membres de la colonie et de leurs biens. »

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Un des rédacteurs de l'*Indépendance Belge* a pu interviewer un des hommes politiques japonais les plus en vue, en ce moment de passage à Bruxelles :

La première phase de la guerre est terminée, me dit mon interlocuteur, et elle se clôt à notre avantage. La prise de Port-Arthur nous donne définitivement l'empire de la mer, dont nous sommes désormais les maîtres absolus.

— Mais l'escadre de l'amiral Rodjestvensky approche. Ne croyez-vous pas qu'il y ait là un élément qui peut devenir redoutable et n'avez-vous rien à craindre d'un prochain conflit sur mer!

— Ce conflit se produira-t-il? Je n'en sais rien. En tout cas, nous ne le redoutons point. Notre flotte, bien réparée, montée par des hommes que des succès répétés ont remplis d'enthousiasme, n'a rien à craindre de l'escadre russe, dont les navires sont inférieurs aux nôtres comme tonnage et comme armement, sans compter qu'ils ne sauraient procéder dans aucun port aux réparations indispensables après une si longue traversée.

Ajoutons que, moralement, les équipages russes ne peuvent, après tant de défaites subies par leurs compatriotes, se comparer à nos marins victorieux. Tous ces éléments nous permettent de prédire que, s'il doit y avoir lutte, nous ne saurions, pour notre part, nous attendre à une issue défavorable.

Donc, la mer est à nous. Notre situation maritime prédominante va augmenter désormais, d'un appoint énorme, la capacité d'action de nos armées de terre.

D'abord, nous allons pouvoir envoyer vers le nord, non seulement la partie de notre armée que Port-Arthur avait jusqu'ici immobilisée, mais encore nos grosses pièces d'artillerie retenues dans cette place par les besoins du siège. Dès lors, la situation militaire se trouve être exactement celle dont, au début de l'année écoulée, je vous ai fait pressentir l'éventualité.

La liberté de nos convois de troupes et d'approvisionnements ne saurait plus à l'avenir être entravée par aucun obstacle; nous pouvons à ce point de vue, agir absolument selon nos convenances. Autrement dit; nous sommes infiniment plus rapprochés de notre base de ravitaillement que les Russes le sont de leur, avec les milliers de kilomètres à franchir par le Transsibérien.

— C'est la thèse que vous m'avez constamment exposée.

— Vous voyez que les événements la vérifient et vous mesurez toute la portée et toutes les conséquences de ce fait capital. Il nous est toujours possible, à dater d'aujourd'hui, d'amener sur les champs de bataille au moins autant d'hommes que les Russes. Or, l'égalité des effectifs, c'est notre supériorité assurée. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'aux dernières luttes dans la région de Liao-Yang les Russes avaient l'avantage du nombre.

C'est même cet avantage, et cet avantage seul, qui explique le changement d'attitude du général Kouropatkine, passant tout à coup de la défensive à l'offensive.

— S'il a marché en avant, c'est, comme on l'a dit, parce qu'il croyait à la victoire, grâce à la supériorité de ses effectifs. Il a été battu cependant. Que sera-ce lorsque dans les prochaines batailles, au printemps, il trouvera en face de lui nos troupes égales en nombre à celles qu'il commande? N'est-il pas facile de prédire quels seront les résultats des rencontres, dans ces conditions nouvelles, plus favorables pour nos armes que celles qui, hier, nous ont donné la victoire?

— Cependant, il reste aux Russes Vladivostock et son escadre. Allez-vous faire le siège de ce port, comme vous avez assiégé Port-Arthur?

— Je n'en sais rien. Mais, ce que je sais bien, c'est que nous avons toujours considéré l'escadre de Vladivostock comme une quantité négligeable, alors qu'elle était indemne. Nous n'avons pas de raison pour changer d'opinion, maintenant que cette flottille est réduite au triste état que chacun connaît.

— Et vous concluez?...

— Je conclus que la démonstration est claire et suffisante et que la Russie, dont les soldats et les marins ont donné assez de preuves de leur bravoure, fera bien de traiter au plus tôt. Elle y gagnera des conditions de paix certainement moins dures que celles que de nouveaux sacrifices rendus nécessaires par la prolongation de la lutte nous forceraient à lui imposer plus tard.

## L'amiral Rodjestvenski rentrera à Malte

Paris, 9 janvier.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l'Echo de Paris :

« L'amiral Rodjestvenski a reçu l'ordre de rentrer à Malte où il atteindra la troisième escadre russe qui quittera Libau à la fin du mois courant. »

## Une 4me escadre russe partira pour l'Extrême-Orient

Saint-Pétersbourg, 9 janvier.

« Une quatrième escadre est en voie de formation. Elle sera destinée à renforcer les divisions navales russes en Extrême-Orient.

» La quatrième escadre partira pour le théâtre de la guerre à la fin du mois de mai prochain. »

## MANDCHOURIE

### Dernières nouvelles

St-Pétersbourg, 9 janvier.

Des renforts importants ont été dirigés par les Japonais à l'est de Kouan Tchan dans le rayon de Benzikou.

D'actifs travaux de fortifications sont exécutés au sud du village de Khochensou.

Les Russes ont repris hier la canonnade contre les villages de Chakhopou et Khoumytam.

Les Japonais ripostent sur ces points; ils dirigent principalement leur feu sur les localités situées à l'ouest de la colline Poutiloff.

Aucun engagement sérieux ne s'est produit hier; la situation des deux armées reste la même.

## EN ANGLETERRE

### Le bal de Wei-Haï-Weï

Londres, 9 janvier.

L'agence Reuter annonce que des négociations ont été entamées entre la Chine et l'Angleterre pour le renouvellement du bail de Wei-Haï-Wei qui devait être remis au moment où les Russes quitteraient Port-Arthur.

## EN ESPAGNE

### Grèves imminentes

Madrid, 9 janvier.

Des différends graves se sont élevés entre patrons et ouvriers appartenant à des industries importantes.

Des grèves qui priveraient 25.000 ouvriers de travail, sont sur le point d'éclater.

Le ministre de l'intérieur a chargé le gouverneur de Madrid de proposer sa médiation aux patrons et aux ouvriers.

## EN ITALIE

### La santé du ministre des affaires étrangères

Rome, 6 janvier.

Les professeurs Marchiafava et Bastianelli sont arrivés à San-Feliciano pour prodiguer leurs soins à M. Tittoni, ministre des affaires étrangères.

Une amélioration sensible s'est produite; l'état de santé du ministre est satisfaisant.

## AUX ÉTATS-UNIS

### La neige à New-York

New-York, 9 janvier.

La neige est tombée abondamment pendant plusieurs jours.

Elle a cessé hier matin. On a aussitôt commencé à déblayer; 18.000 hommes avec 5.000 charrettes travaillaient à enlever la neige dans les rues où par endroits, elle atteignait une hauteur de 1 m. 50.

On croit que l'opération exigera au moins une semaine.


00016


## AVIS DE DÉCÈS

M. César Ristori; M. Albert Ristori; M. Emile Ristori; M. et Mme Ignace Ceccaldi, née Ristori, et leurs enfants; M. et Mme Antoine Leonardi, née Ristori; M. et Mme Adolphe Delcorso; M. Pierre Delcorso; Mme veuve Campana, née Delcorso; Mme Vve Frédéric Ristori et ses enfants; Mme veuve Antoine Delcorso et son enfant;

Les familles Campana, Drago, Panzani, Leccur, de Peretti-Drago,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame César RISTORI**
Née Madeleine DELCORSO

leur épouse, mère, grand'mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, décédée le 9 courant, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 11 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue de la Miséricorde.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.


**PIANOS ET MUSIQUE**
*Accords et Réparations*
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
**Marius Mimar**
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

**TRANSPORTS DIRECTS**
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

**AU PETIT PARIS**
32, Boulevard Paoli, 32
Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainages en tous genres, bonneterie, mercerie, lingerie confectionnée etc.
Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de chine.
Malgré sa nouvelle installation elle n'a entendu, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.


## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritim-s Est-Tunisien, chargera à Marseille jeudi, 5 courant, et partira de ce port directement pour Bastia, le vendredi 6.

Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 7 au soir.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue de Nouvoso-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent,

**5 à 10 fr. par jour.** On demande pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. ol, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Ruche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

**Liqueur SIMONCELLI**

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec de noix de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant d'maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'épi émie, les coliques et le mal de mer.

L'onde de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de cet pélier, qui en suit fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur ... l'authenticité de la formule de rédeme de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut la donner aux enfants de 2 à 5 ans qui ont 4 à vers, par une cuillerée à café.

Pour l'achat s'adresser à S. A. Simoncelli, propriétaire à La de. Dépôt chez Mme Legal, rue Neuve, Bastia.

**VENTE DE PLANTS**

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adres r à M. Palmieri, Meroscaglia.

**L'ARGUS DE LA PRESSE**

Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
*PARIS. — 14 rue Drouot, — IX*
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

**Le Docteur Vincenti**
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste
a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

**A VENDRE**

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés marchands de 0m60 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**

**ENCRIERS**
à fermeture automatique
élastique
*Système Colombani*

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE**
et Repassage
Mlle MARIE VESPÉRINI
106 Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

Librairie du *Petit Bastiais*

**VATTELAPESCA**
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

**Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

**Conversione**, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Puesia e Prosa**, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Sei Soinette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.

**L'Ariechièla**, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Da Chiochiu a Fariani**, commedièla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages. 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

**Salon de la Mode**
*TOUS LES SAMEDIS*
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures soignées
Un An.... 14 f. – Six Mois. 7f 50
*Le N° : 25 centimes*
SECONDE ÉDITION
avec 50 gravures soignées
Un An.... 22 f. – Six Mois. 11 f 50
*Le N° : 50 centimes*
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

**VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ**
**A VENDRE**

Propriété d'environ 200 hectares, à cinq mètres de la gare de Perigotto, située sous bois de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en vignes, avec moulin actionné par la rivière.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités. S'adresser au bureau du journal.

Vous avez entendu parler de
**L'ÉLECTRO-VIGUEUR**

Il est de mon devoir envers vous qui souffrez de vous faire connaître ma méthode pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.
Je guéris Désirs nerveux, Vertiges, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre et s'il puisse la confiance en mes affirmations, je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous jugez cette assurance à votre demande.
D^r B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

**LE PHENIX**
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*
Fonds réalisés : **300** millions.
Valeurs assurées encourues
**890** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

**CADEAU**

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste**
**du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite de garde sextre certains charlatans ambulants — au climat chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, aux Antilles à la santé pour la question de fausse artificielles.



**Royal Windsor**
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS FACILEMENT OU TOMBENT-ILS?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connus.
Exempt de tous sels nuisibles à la santé il est absolument inoffensif. Toutes les personnes qui emploient le ROYAL WINDSOR en font les plus grands éloges.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER I**
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Nattes artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux 6 Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

**PANORAMA DE BASTIA**
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**
avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50

***Carte-lettre Album***
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**

***Produits Recommandés***

**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
digestive et rafraîchissante

**L'inimitable**
**VIN DU CAP-CORSE**
**AU QUINQUINA**
Apéritif tonique et fortifiant

**SE MÉFIER DES IMITATIONS**



30e ANNÉE — MERCREDI, 11 JANVIER 1905 — N° 9

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers. 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un an. | Six mois. | Trois mois. | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 11 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00017

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Igno.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 04 m. — Coucher, à 16 .
Lune Nouv. le 8 — Prem. quar., le 15.
Fête de demain : Saint Probe.

*10 JANVIER*

## Lettres du Village

### Une Sage Mesure

Il nous est arrivé quelquefois de critiquer les maires. Il est juste de les louer quand ils le méritent.

Aussi, c'est avec un réel plaisir que nous signalons à l'approbation du public la mesure prise par le maire d'une commune voisine de la nôtre.

Le maire dont il s'agit, a publié un arrêté aux termes duquel il est enjoint à tout propriétaire de terrains bordant les routes, « couper les buissons, ronces, arbustes ou branches qui surplombent ces routes et nuisent à leur visibilité. Les contrevenants seront traduits devant le tribunal de simple police. Et n'allez pas croire que cet arrêté reste à l'état de lettre morte. Ce maire là, auquel nous donnons, à tout hasard, le prénom de Mathieu, n'est pas bavard ou tout Mais cela est il nécessaire ? et ne sent-on pas faire beaucoup en bien, sans phrases ?

Nos voisins cités, guerre di lingua.

Aussi, avons-nous l'espoir de pouvoir prendre désormais le chemin qui mène à la route nationale et qui desert aussi la commune à laquelle nous appartenons, sans nous trouver dans la triste alternative de passer sous de fourches caudines ou de nous faire labourer la figure par les ronces.

Il fut un temps où ce chemin était carrossable et sur un parcours de deux kilomètres environ. La mauvaise habitude de deverser les eaux pluviales sur le chemin public, jointe à l'action des orages, a rendu ce chemin de grande communication, un véritable lit de torrent. Des riverains peu sensés ajoutent au mal en y amassant les cailloux qui encombraient leurs propriétés, et nous étions obligés de ne plus nous en servir.

Heureusement que M. Mathieu est là ; il fera cesser cet état de choses. Pour cela, il n'a qu'à vouloir, et vouloir c'est pouvoir

ARPRICCIA

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Flach, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Autun, est nommé substitut à Trévoux.

— M. Franceschetti, juge suppléant à Cauhô, est nommé lieutenant de juge au tribunal de première instance de Chaudoc.

— M. Alberti Joannes Joseph, avocat, est nommé juge suppléant au tribunal de première instance à Cauthô.

— M. Lecq, facteur receveur des postes à Mocsal-bon-Zolfe, a été nommé en la même qualité à Ostetta.

## Ligue Française de l'Enseignement

Nous rappelons aux lecteurs du *Petit Bastiais* qu'il est ouvert, sous le patronage de la Ligue de l'Enseignement, un cours de dessin et de modelage.

Ce cours fait par M. le sculpteur Pekle à l'école laïque de la place Saint Nicolas, le jeudi de 9 à 11 heures du matin est absolument gratuit. Il n'est pas perçu de droits d'inscription.

LE COMITÉ.

## Conseil Municipal

### RAPPORT

*sur le budget primitif de 1905 présenté au Conseil par* M. François Magistracci, *rapporteur de la Commission des Finances.*

(Suite)

LA SECTION II^e,

*Travaux publics, Voirie, Chemins vicinaux et ruraux*

comporte quelques augmentations importantes.

L'art. 12 est sans changement.

Art. 13. — Votre commission a cru devoir vous proposer une majoration de 120 francs par an sur le traitement du gardien du square Romieu, cet employé nous faisant faire des économies sur les frais d'entretien.

L'art. 14 « Entretien des bâtiments communaux, achat et réparation de mobilier » est augmenté de 1.000 fr. Cette dépense est justifiée en grande partie par les frais de badigeonnage des façades et la peinture des portes et fenêtres des bâtiments communaux.

L'art. 15 « Entretien des rues, places et promenades » est porté de 1.500 à 3.000 fr. — augmentation de 1.500 fr. — justifiée par la nécessité absolue de refaire une partie des trottoirs de nos grandes artères et surtout le long des murs du Lycée, des bureaux des postes, etc.

L'art. 16 est sans changement ; le 17 subit une augmentation de 100 fr. ; l'art. 18 est maintenu.

L'art. 19 « Entretien des chemins vicinaux ordinaires, » s'élève à 6.728 36, montant des centimes ordinaires et extraordinaires, déduction faite des 520 fr. de l'annuité.

L'art. 20 est porté de 400 fr. à 1.200 fr., l'augmentation de 800 fr. étant nécessaire, paraît-il, à la réfection du cailloutage au chemin de San Gaetano et à celle des aqueducs du chemin de Monserrato.

Art. 21, sans changement.

La Section II s'élève à 23.668 36, en augmentation de 7.083 36 sur 1904.

SECTION III.

*Service des Eaux et Fortis.*

L'art. 22, sans changement.

L'art. 23, « Traitement du fontenier », est porté de 900 à 1.000 fr. On a exigué un nouveau fontenier qui exigeait 90 fr. par mois et a fini par se contenter de 1.000 fr. par an. C'est un ouvrier capable et à même de nous réaliser des économies sur beaucoup de travaux.

L'art. 24, « Traitement du gardien du lavoir Saint-Angelo, maintenu, (voir au nouvel article 37 bis ce qui concerne le lavoir de la rue de l'Opéra et les frais du gardien)

Art. 25. — L'entretien des fontaines et conduites d'eau nécessite une augmentation de crédit de 500 fr.

L'art. 26, « Arrosage et lavage des rues, places et promenades », est porté de 800 à 1.000 fr. en augmentation de 200 fr. justifiée par l'insuffisance reconnue du crédit de 1904.

Art. 27, maintenu.

Art. 27 bis. — Location d'un lavoir rue de l'Opéra, 300 fr. ; traitement du gardien du dit lavoir 360 fr., ensemble 660 fr.

Il a été décidé de limiter à 360 francs par an les appointements du gardien du lavoir Saint-Angelo lorsqu'on aura à pourvoir au remplacement du titulaire actuel.

LA SECTION IV.

*Police urbaine et rurale, Salubrité, Hygiène*

ne comporte aucune modification de l'article 28 à l'article 35.

L'augmentation de 100 francs sur l'article 36 est justifiée par des frais croissants de désinfection.

L'art. 37 « Service de la fourrière des chiens, » est porté de 500 fr. à 1 600 fr.

Ce service va désormais fonctionner toute l'année et donner lieu à une nouvelle réglementation.

SECTION V.

*Octroi, Abattoir, Places et Marchés.*

Art. 37 bis. — Dépense d'ordre, la même somme, versée par le fermier, figurant aux recettes pour « Traitement et frais de bureau du préposé en chef de l'octroi, 2.760 fr. »

Les frais de bureau ont été augmentés de 60 fr. par an.

Art. 37 ter, même nature de dépense pour « Loyer du bureau d'octroi de la Marine, » remboursé par le fermier, 120 fr.

L'art. 38, « Traitement et frais de bureau du personnel de l'abattoir, entretien des bâtiments et achat de désinfectants », est porté de 2.200 à 2.520 fr., à cause de certains frais exceptionels.

L'art. 39 est sans changement ainsi que l'art. 40 concernant la redevance à l'Etat pour les terrains occupés par les bureaux de l'octroi de Toga et du nouveau Port.

Il est bon d'indiquer que dans certaines villes du continent, l'Etat ne perçoit qu'une location de principe de 1 fr. par an, pour terrains concédés dans les mêmes conditions.

En cas d'impossibilité d'obtenir sa réduction à 1 fr., le montant de cette dépense pourrait durèrement figurer au cahier des charges de l'octroi et être supporté par les fermiers.

La section V qui s'élevait en 1904 à 53 727 fr., est réduite par suite de la disparition de l'article relatif aux frais du personnel de l'octroi à 9 227 fr.

SECTION VI.

*Contribution, Assurance, Eclairage.*

L'art. 41 est sans changement.

L'art. 42 subit une augmentation de 20 francs.

L'art. 43 « Eclairage de la ville, des bâtiments communaux et réparations d'appareils, » est porté de 38 000 à 38 500 fr.

L'augmentation de 500 francs est nécessitée par des expériences d'amélioration d'éclairage et installation de nouveaux appareils.

Il a été, en effet, décidé de faire des essais de bec Auer sur la place Saint Nicolas et boulevard Paoli.

L'éclairage des quais du Nouveau-Port jugé insuffisant a donné lieu à des réclamations répétées.

Nous avons le devoir de faire appel à notre Chambre de commerce qui, percevant des droits assez élevés sur les voyageurs et marchandises, devrait pourvoir à l'installation de plusieurs becs dans un quartier qui est pour elle une source de recettes importantes lui permettant, non seulement de songer à l'agrandissement et aux améliorations du port, mais aussi d'en développer et perfectionner l'outillage et tous les accessoires indispensables.

Espérons qu'elle voudra bien faire quelque chose au moment de la construction de ses hangars.

L'éclairage de la ville est de plus en plus défectueux, le pouvoir éclairant des becs, insuffisant ; l'allumage est irrégulier et on constate souvent des rues entières dans l'obscurité.

Qu'on veuille bien recommander à la Cie du Gaz une plus grande attention et de meilleurs soins.

Nous vous demandons la désignation d'une commission spéciale chargée d'étudier toutes les améliorations et les transformations dont il convient de doter la ville de Bastia afin d'être en mesure, à l'expiration du trop long contrat en cours, de discuter nos intérêts, en connaissance de cause, d'obtenir des conditions avantageuses, en désirage en rapport avec les progrès acquis.

*(A suivre)*

## Médecins de Réserve et de l'Armée territoriale

*Notification de modifications à l'instruction du 28 décembre 1898. (Bulletin officiel, p. r. p. 1551).*

Insérer à la suite de l'article 12 l'alinéa suivant :

« Une commission d'examen pourra être réunie chaque année en Corse, pour les candidats résidant dans l'île, à une date fixée par le Directeur du service de santé du 15e corps d'armée. »

Voilà une bienveillante décision de Monsieur le Ministre de la guerre, pour nos jeunes médecins de Corse,

107 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXVI.

LA CIRE FONDUE

Parmi les accidents inattendus qui font perdre contenance à l'homme le plus maître de lui-même, un amant à genoux devant l'objet de son martyre met à coup sûr en première ligne la foudroyante arrivée du mari. A la vue de monsieur Pizard, qui semblait pétrifié de surprise et de colère, le substitut, à son tour, éprouva une émotion extravagante : il se releva précipitamment, fit deux pas en arrière, prit un livre sur une table et l'ouvrit, par une de ces inspirations sinistres qui, en pareil cas, sont les plus prompts à éclore. Ce malheureux trouvé, il attendit d'un air confus et d'un cœur palpitant la chute du tonnerre conjugal.

Le tonnerre ne tombe pas : un seul coup d'œil de madame Pizard fit expirer sur les lèvres de son mari l'orage près d'en sortir. Fasciné par ce puissant regard, le conseiller d'Etat demeura un instant à l'entrée du salon ; à la fin il dompta cette faiblesse, et s'approcha de la cheminée, en cherchant à donner à ses sourcils froncés une majesté olympienne capable d'imposer à toute le respect, si elle était innocente, la terreur, si elle était coupable.

— M'expliquerez-vous, madame, ce que signifie cette scène ? dit-il d'une voix accentuée en affectant dédaigneusement de tourner le dos à Doulandes.

Madame Pizard promena de son mari à son amant un regard profond, qui fouilla le cœur de ces deux hommes et en mit à nu toutes les fibres : elle les trouva également dignes de son mépris, sans pouvoir décider lequel lui paraissait le plus haïssable de la ridicule contenance du substitut ou de l'effort du conseiller d'Etat pour se donner un maintien tyrannique. Auprès de cette grancheris d'ouiller, de cette jalousie de barbon, elle se trouva elle même si pleine de calme, de fermeté et d'indifférence, qu'elle mit une complaisance secrète à savourer sa supériorité.

Au lieu de répondre sur-le-champ, elle resta un instant recueillie dans son orgueil, la tête noblement posée, l'œil fier et la bouche souriante. Lorsque enfin il lui plut de parler, elle inclina le front par un mouvement d'un admirable dédain, comme si son mari avait été trop petit pour qu'elle pût le voir sans se baisser.

— Vous me demandez une explication ? je vais vous la donner, lui dit-elle d'une voix où il eût été impossible de découvrir d'autre émotion que celle d'une triomphante ironie. Vous venez de trouver M. Doulandes à mes genoux, et de cette pantomime, qui ne doit pas vous être étrangère, vous concluez sans doute qu'il s'agissait d'une déclaration d'amour. Vous ne vous trompez pas. Au moment où vous êtes entré avec une brusquerie dont je vous prie de ne pas prendre l'habitude, j'écoutais un aveu aussi clair qu'élégamment tourné.

— Perd-elle la tête ? se dit Doulandes, à qui monsieur Pizard lança en dessous un regard furieux.

— Je ne vous répéterai pas toutes les jolies choses qui m'ont été dites, reprit Jeanne du même ton, elles perdraient trop à passer par ma bouche et le détail en serait long ; mais comme tout discours bien fait doit se résumer en une phrase, je vais, au négligeons les accessoires, vous mettre au courant du principal. Monsieur Doulandes désire mon portrait ; pensez vous que je doive le lui donner ? Puisque vous voilà, je serais bien aise de connaître votre avis.

— Madame, il est impossible que vous parliez sérieusement ! s'écria le conseiller d'Etat, tandis que le substitut se mordait les lèvres jusqu'au sang.

— Je ne dis pas un mot qui ne soit la vérité, répondit madame Pizard, en ayant l'air de s'étonner ingénument qu'on doutât de ses paroles ; si vous ne voulez pas me croire, interrogez monsieur Doulandes, je suis bien sûre qu'il ne me démentira pas.

Les deux hommes se regardèrent comme font deux mutins prêts à s'entre-percer de leurs cornes ; mais ni l'un ni l'autre n'ouvrirent la bouche, semblés qu'ils étaient par le rôle ridicule qui leur était imposé, sans qu'ils aperçussent aucun moyen de s'y soustraire. La physionomie loquace du conseiller d'Etat ne ramena pas la sérénité sur celle de Doulandes ; mais en examinant attentivement le substitut, monsieur Pizard finit par se rassurer.

— J'ai eu tort d'avoir peur, se dit-il ; ce petit provincial est trop déconcerté pour qu'il soit raisonnable de supposer qu'il puisse être dangereux. Il est évident que ma femme ne se moque que de lui ; et sans doute, pour rendre la chose plus amusante, elle désire que je me mette de la partie.

Reprenant aussitôt l'air d'entremetteur qui lui était familier, le mari d'Ieanne se tourna vers elle :

— Puisque monsieur veut avoir votre portrait, lui dit-il en ricanant d'un air affecté, je ne vois pas pour quelle raison vous le lui refuseriez ; seulement, et pour témoigner à monsieur Doulandes l'intérêt que je lui porte, je voudrais participer en quelque sorte à ce don, et le lui remettre moi-même. En recevant de ma main votre portrait, il aurait une double preuve des sentiments qu'il nous a inspirés.

— Le projet me semble plein de convenance et de délicatesse, dit Ieanne avec un imperturbable sang-froid ; il faut l'exécuter à l'instant même. Voici mon portrait ; j'espère que monsieur Doulandes voudra bien se remettre à genoux pour le recevoir.

*(A suivre)*


60 ANS DE SUCCÈS
**THÉ BLAIZE PÈRE**
Un meilleur Fortifiant et Désaltérant

qui n'ont plus qu'à rendre compte à Monsieur le Directeur du service de santé du XVe corps d'armée à Marseille, qu'ils désirent passer dans l'année :

1° L'examen de médecin-auxiliaire pour les jeunes docteurs ou étudiants en médecine ayant au moins 12 inscriptions.

2° L'examen pour le grade de médecin-major de 2e classe pour les médecins déjà aides-majors de 1re classe de réserve ou de l'armée territoriale.

### CATASTROPHES CORSES

14 janvier 1893. — La flotte partant la colonie que Philippe Pascano conduisait à Porto-Vecchio, fut vaincue vers sa destination, après un court séjour à Bastia.

Les colons génois avaient eu un voyage très accidenté ; obligés d'abord de relâcher à Mazzaggio, ils durent attendre ensuite, à Bastia, que les pirates barbares qui étaient mêlés dans le golfe de Porto-Vecchio pour les attaquer, se fussent lassés de les attendre.

## Légion d'honneur

La Corse a été heureuse d'approuver la nomination de son gouverneur, M. le général Cherroutre, au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Tout justifiait une pareille distinction. Nos lecteurs connaissent depuis longtemps la belle carrière militaire de l'ancien colonel du 163e d'infanterie, devenu depuis le commandant supérieur de la défense de notre île. Officier de guerre dans toute l'acception du mot, aussi instruit que brave, attentif à toutes les branches du service, dévoué à ses hautes fonctions, M. le général Cherroutre a su joindre à l'autorité qui est attachée à sa haute situation, une autorité morale qui lui est personnelle et qui lui a conquis nos vaillantes populations insulaires. Nous faisons des vœux pour qu'il reçoive bientôt les étoiles de divisionnaire et qu'il reste parmi nous, car la Corse est assez importante pour qu'un général de division soit placé à sa tête.

⁂

M. Massoni, sous-intendant militaire à Bastia, a reçu la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Officier des plus distingués du corps de l'intendance militaire, très vigoureux, très actif, rompu à toutes les difficultés de l'arme si importante à laquelle il appartient, c'est un précieux auxiliaire pour le commandement, et la distinction dont il vient d'être l'objet est une récompense bien méritée par d'excellents services.

⁂

La rosette d'officier de la Légion d'honneur a été également accordée M. Hénard, officier d'administration principal, qui a acquis droit de cité chez nous par son mariage avec la fille aînée de M. de Gentile, l'émir est avoué près notre tribunal civil. Ici encore, le choix du ministre a reçu l'approbation générale, et nous sommes l'interprète de nos lecteurs en adressant de chaleureuses félicitations aux nouveaux officiers de la Légion d'honneur.

## Remise de Décorations

Il y avait foule, hier, sur l'esplanade Saint-Nicolas, où une cérémonie militaire devait avoir lieu à l'occasion de la remise des insignes de la Légion d'honneur aux nouveaux promus dans l'Ordre.

Ce genre de cérémonie est si rare dans notre bonne ville, qu'il aurait été regrettable de se priver du plaisir d'aller applaudir encore une fois nos petits pioupious, presque tous enfants de Cyrnos, et saluer avec respect le drapeau encore vierge du vaillant 163e.

Dès deux heures, les troupes de la garnison en grande tenue de service arrivent sur le terrain de la revue et vont occuper les places qui leur sont assignées.

Le 163e se forme en carré face à la mer. Que va-t-il donc se passer ?... M. le colonel Drude, du 163e, va nous le dire. En effet, un instant après, cet officier supérieur qui commande avec tant d'autorité le régiment d'infanterie stationné dans l'île, s'avance au milieu du carré, fait face au Drapeau, et dans une allocution bien sentie, présente le Drapeau aux jeunes soldats de son régiment, qui ont été vivement émus et impressionnés.

M. le colonel Drude s'est exprimé ainsi :

C'est pour la première fois, que tout à l'heure, je vais, en votre nom, saluer le Drapeau du Régiment. Regardez-le. Sur ses plis brillent en lettres d'or, deux mots : « Honneur et Patrie » qui résument tous vos devoirs de soldat.

L'honneur du soldat, c'est aussi bien l'obéissance aux lois, le respect aux institutions du pays, que le courage, le dévouement et l'abnégation.

La Patrie, c'est l'ensemble des hommes qui unis par les liens de la race, le sont encore par toutes les traditions glorieuses de leurs ancêtres.

Partout où flottent nos trois couleurs, c'est la patrie française que nous devons respecter et défendre. Aimez donc votre Drapeau et rappelez-vous qu'en le servant avec honneur et fidélité, vous travaillez pour la France et pour la République.

Après cette courte allocution, le 163e va prendre sa place pour la revue.

Emplacement. — Les troupes sont disposées de la manière suivante : 1e Côté Ouest, gendarmerie à pied, ouvriers d'artillerie, 163e, section des commis et ouvriers d'administration et infirmiers.

2e Côté Est : Artillerie de montagne, artillerie de campagne, gendarmerie à cheval.

Deux heures et demie ! Un mouvement de curiosité se manifeste dans le public qui garnit très sensiblement la place !... C'est M. le Général Gouverneur qui arrive, débouchant du cours Sébastiani suivi de son état-major.

M. le colonel Drude lui présente les troupes.

Après avoir passé rapidement devant le front des troupes, M. le Gouverneur qui va recevoir la croix de commandeur de la Légion d'honneur des mains du général Abria, du cadre de réserve, fait placer le Drapeau en avant de tous les régimentaires rassemblés, et la remise des décorations commence.

Que de satisfaction nous éprouvons lorsque M. le général Abria aidé d'un officier d'état-major remet la croix de commandeur au sympathique, au vaillant entre tous, à cet officier général que tout Corse aime et admire et sous les ordres duquel on serait fier de combattre si la nécessité nous y obligeait. — M. le général Cherroutre !

C'est ensuite le tour de M. Massoni, sous-intendant militaire de 2e classe, et de M. le chef d'escadron Coudry, quinzet faits officiers.

Puis, la croix de chevalier à MM. l'officier d'administration du génie Crépillon, l'officier d'administration du service des hôpitaux Parodi.

L'adjudant Monestier voit récompenser ses bons et loyaux services en recevant la médaille militaire, ainsi que les gendarmes Salmocchi, de Lama, Bocceti, de Brando, Raffaelli, de Murato.

Après un défilé des mieux réussi les troupes regagnent leur casernement, tout le monde se disperse emportant de cette journée le meilleur souvenir.

Le soir, un grand dîner a été offert à l'hôtel Lieutaud, par M. le Général Gouverneur aux chefs de corps et de service et aux nouveaux promus dans la Légion d'honneur. La musique du 163e a joué sur le boulevard pendant le dîner.

C. s'Os.

## Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 9 janvier 1905.

*(De notre correspondant particulier)*

### Tentative de meurtre

Dimanche, vers 10 heures du soir, le nommé Gaffori Antoine-Louis, âgé de 70 ans, sonton mouleur, demeurant rue du Centre, 17, a été arrêté sous l'inculpation de tentative de meurtre sur la nommée Onini Thérèse, 17 ans, couturière, qui a reçu une charge de chevrotines dans une cuisse.

La blessure est grave.

### Etat-Civil

Naissances : Orsoni Jean-François. — Ducini Mathée. — Cortichiato Lucien. — Mattei Marie-Antoinette.


TOUS MÉDECINS, toutes Sages-femmes vous dirons, si vous avez besoin d'une émulsion d'huile de foie de morue, qu'il en est une, mais une seule, unique au monde, sur laquelle on puisse compter :

**l'Emulsion Scott.**

C'est parce que l'Emulsion Scott s'est toujours montrée si merveilleusement efficace qu'elle a pu prendre une telle place dans l'opinion des Médecins et Sages-femmes. C'est aussi en raison de ses succès que l'Emulsion Scott a été tant imitée ; mais les imitations ne sont faites que dans un but de lucre et, afin de pouvoir être vendues moins cher que l'Emulsion Scott, sont composées d'ingrédients de dernière catégorie. Il est donc absolument impossible qu'elles soient aussi bonnes que l'Emulsion Scott ! Toutes ces soi-disant imitations, même réunies, ne pourraient assembler les

**MILLIERS DE TÉMOIGNAGES**

données à l'Emulsion Scott par les Docteurs, les Sages-femmes, les particuliers. Pourquoi alors, puisque vous désirez guérir, vous risquer-vous à prendre une imitation de l'Emulsion Scott ? Est-ce pour vous une bonne affaire ? Non ! car, en achetant des imitations vous vous réservez un profond désappointement et prolongez votre maladie ; suppr. les-vous bien, en effet, que les imitations de l'Emulsion Scott ne guérissent pas ! L'EMULSION SCOTT, elle, guérit !

Il ne tient qu'à vous d'essayer l'Emulsion Scott ; pour cela, renvoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 en timbres-poste à l'adresse suivante, nous vous ferons parvenir franco un échantillon : EMULSION SCOTT (Delouche & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris.


### Préfecture de la Corse

AVIS

Un examen pour l'admission à l'emploi d'agents voyers cantonaux et d'agents-voyers surnuméraires aura lieu à l'hôtel de la préfecture d'Ajaccio, le lundi 13 mars 1905 et jours suivants à 7 heures du matin.

Les demandes d'admission devront parvenir avant le 15 février 1905, dernier délai, et être adressées à M. le Préfet, accompagnées des pièces ci-après :

1. Etat faisant connaître les antécédents du candidat, les travaux qu'il a exécutés, surveillés ou fait exécuter, les études auxquelles il s'est livré, les diplômes ou certificats qu'il se propose de produire au moment de l'examen, et sa situation au point de vue militaire.

2. Expédition timbrée de l'acte de naissance.

3. Certificat de moralité, délivré par le maire de la commune où il a demeuré depuis deux ans.

4. Certificat de validité et de bonne constitution délivré par un médecin civil ou assermenté, constatant qu'il n'est atteint d'aucune infirmité qui puisse l'empêcher de remplir les fonctions d'agent-voyer, tant pour les opérations sur le terrain que pour le travail des bureaux.

5. Un extrait du casier judiciaire.

6. D'un certificat, s'il y a lieu, des ingénieurs ou agents-voyers sous les ordres desquels il pourrait être ou aurait pu être employé, indiquant, en outre, la durée de ses services.

Les signatures apposées sur les documents relatés aux paragraphes 2, 3 et 4, ci-dessus devront être légalisées.

Ne pourront prendre part à l'examen que les candidats justifiant de leur qualité de Français.

Les candidats pourront demander communication du programme des connaissances exigées aux bureaux de M. l'Agent Voyer en chef et aux bureaux de MM. les Agents-Voyers d'arrondissement.

Pourront être admis sans nouvel examen les conducteurs des ponts et chaussées et les agents-voyers qui justifieront avoir subi avec succès les épreuves suivant un programme au moins aussi étendu que celui exigé pour la Corse.

Les agents-voyers cantonaux sont divisés en 6 classes dont le traitement fixe varie de 1.600 à 2.600 francs.

Il y a deux classes d'agents voyers surnuméraires aux traitements de 900 francs et de 1.000 francs.

Il existe en outre des agents-voyers auxiliaires à 1.200 francs et 1.400 francs.

Ils participent les uns et les autres aux bénéfices de la caisse des retraites, laquelle assure les 2/3 du traitement après 30 ans de service sans condition d'âge avec augmentation de 1/20 de ces 2/3 par année en plus de 30 et maximum des 5/6.

### Compagnie des Eaux

Les bureaux de la Compagnie des Eaux sont transférés à partir du 10 janvier, impasse Carnot, 1, au 1er étage.

### *Pensions de Retraite*

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Conti Joseph-Marie, chef de bataillon, 36 ans 3 mois 10 jours de serv., 3 356 fr.

Fabiani Toussaint, chef de bataillon, 51 ans 6 mois 28 jours de serv., 4.000 fr.

Rossi Jean-Charles, capitaine, 31 ans 3 mois 16 jours de services, 2 275 francs.

Alfonsi Etienne, adjudant, 21 ans 11 mois 6 jours de services, 880 francs.

Peretti Don-Jean, caporal, 28 ans 18 jours de services, 646 francs.

Giorgi Joseph-Louis, soldat, 37 ans 9 mois 28 jours de services, 690 francs.

Colonna Dominique, gardien ordinaire du service pénitentiaire, 35 ans 9 mois 3 jours de services, 881 francs.

Orphelin Gueli François-Antoine, la mère veuve d'un receveur des douanes, décédé titulaire d'une pension. Jouissance du 2 juillet 1904 au 1er avril 1906,325 fr.

Orsatelli Jean-Baptiste, gendarme, 40 ans, 1 mois 10 jours de services, 1.013 fr.

Frateni Antoine-Jérôme, gendarme, 42 ans 1 mois 9 jours de services, 889 francs.

## Avis & Communications

Syndicat français des ouvriers du Port de Bastia. — Réunion ce soir, à 7 heures et demie, dans la salle du Conseil municipal.

Ordre du jour : affaires urgentes.

La présence de tous les membres est de toute utilité.

Pour le syndicat :
Le Trésorier, A. Gandolfi.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, 8-9 à midi, 14-3 à 7 heures du soir, + 11-3 Maxima, 14-5. Minima, 6-7

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 761 mm. Dans la matinée, N. O. frais. Dans l'après-midi, N. modéré

Etat du ciel, couvert, découvert. Pluviomètre, à midi 1 mm

⁂

### *Lycée de Bastia*

M. Bastari, surveillant général au lycée de Bastia, est nommé en la même qualité au lycée de Marseille ; il est remplacé par M. Poggiale, licencié ès-sciences.

⁂

### *Au Palais*

M. Laurent Mancini, licencié en droit, a été admis à la prestation de serment en qualité d'avocat.

M. Mancini s'est fait inscrire au barreau de notre ville.

⁂

### *Nouvelles militaires*

Le sergent Arbouius, du 6e régiment du génie, à Angers, a été reconnu admissible à subir les épreuves orales à la suite du dernier concours pour le grade d'officier d'administration de 3e classe.

### *Sur la Côte d'Azur*

S. A. I. le Prince Roland Bonaparte, après avoir passé quinze jours en famille, à la villa Girasmonte, est reparti pour Paris, où il reprendra ses réceptions du dimanche.

⁂

### *Pauvres agriculteurs*

Le froid des premiers jours de janvier a été désastreux pour les agriculteurs : les petits pois, les fèves, les artichauts, les orangers, les citronniers, les mandariniers, etc., ont été complètement gelés. Dans les environs de la ville on avait considérablement étendu la culture des petits pois qui sont expédiés sur les marchés de Nice et de Marseille en quantités importantes. Tout est détruit : il ne reste rien des travaux et des sacrifices que se sont imposés nos maraîchers. La ressource des primeurs sur laquelle ils avaient fondé de si grandes espérances, leur fera complètement défaut. C'est la désolation et la misère dans un grand nombre de familles d'infatigables agriculteurs.

⁂

### *A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

⁂

### *Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

⁂

### *A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

## Etat Civil

MARIAGES

Casanova Jean, retraité, de Corte, et Nucciarelli Marie-Françoise, de Venzolasca.

NAISSANCES

Guidoni Ange. — Liberati François-Augustin. — Salvo Jean-Baptiste-François. — Angelini François-Xavier. — Ghio Pierre Paul. — Berthelot Catherine-Marie-Pauline.

DÉCÈS

Terramorsi Annonciade, mariée, 43 ans, de Pori.

Ristori Marie-Madeleine, mariée, 54 ans, de Bastia.

Mariani Jeanne, 25 jours, de Bastia.

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, samedi 14 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille le lundi, 16 au soir.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent,

# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR LE JOURNAL

### Bourse de Paris

| | 9 janv. | 10 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 97.87 | — 97 95 |
| — 3 p. 0/0 nouvelle | 97 55 | — 97.60 |

## PALMES ACADÉMIQUES

Paris 10 janvier.

Ont été nommés officiers d'académie :

MM.

Agostini, à Patrimonio.

Angeli, à Corte.

Colonj, commis principal des postes à Ajaccio.

Giocanti, à Ajaccio.

Maestrati, abbé, à Monaccia d'Aullène.

Pierangeli, membre du conseil d'administration du lycée de Bastia.

## Nouvelles Militaires

Paris, 10 janvier.

M. Carabin, pharmacien major de 1re classe à l'hôpital militaire de Bastia, est désigné pour l'hôpital militaire d'Oran.

M. Comte, pharmacien aide-major de 2e classe à la division d'Alger, est désigné pour l'hôpital militaire de Bastia.

M. Robert, stagiaire gardien de Batterie à la direction d'Artillerie de Bastia, est promu gardien de Batterie de 2e classe et maintenu à sa poste.

M. Francezon, lieutenant d'Artillerie au fort de Lucey, est nommé au 13e bataillon d'Artillerie à Ajaccio.

M. Dupont, officier d'administration de 1re classe à l'Ile d'Oleron est désigné pour Corte.

M. Chevillard, officier d'Administration de 2e classe à Corte est désigné pour la direction d'Artillerie, à la Rochelle.

## MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 10 janvier.

M. Anzière, procureur général près la cour d'Appel de Lyon, est nommé premier président de la même cour.

M. Loubat, procureur général près la cour d'Appel de Grenoble, est nommé aux mêmes fonctions près la cour d'Appel de Lyon.

M. Taintorier, procureur de la République à Lille, est nommé procureur général près la cour d'Appel de Grenoble.

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

### *Les incidents du Maroc*

M. Delcassé a exposé à ses collègues la situation du Maroc et a fait connaître que M. Saint René-Taillandier, ministre de France, partirait demain de Tanger pour Fez.

### *Les interpellations*

Le président du Conseil a soumis les diverses demandes d'interpellations qu'il a reçues pendant les vacances parlementaires du premier de l'an.

M. Combes a exposé les grandes lignes des déclarations que fera le gouvernement lors de la discussion de ces différentes interpellations.

### *Mouvement judiciaire*

M. Valié a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire intéressant les cours d'appel de Lyon et de Grenoble.

### *Affaires courantes*

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

## LE COMMANDANT MILITAIRE
### *de la Chambre*

Paris, 10 janvier.

Le chef de bataillon Sarail, commandant militaire de la Chambre des députés a écrit à M. Brisson, pour être relevé de ses fonctions.

## Les Morts du Jour

### *Mme Louise Michel*

Madame Louise Michel est décédée cette nuit à Marseille.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, la célèbre conférencière a été atteinte, il y a quelques jours, d'une pneumonie au cours d'un voyage dans les Alpes.

### *La maréchale de Saint-Arnaud*

On annonce la mort de la maréchale de Saint Arnaud, survenue dans la matinée à Paris.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

Présidence de M. Fayard
Sénateur de la Drôme, *doyen d'âge*

A 2 heures et demie, M. Fayard, président d'âge, monte au fauteuil présidentiel et déclare la session ordinaire de 1905 ouverte, en vertu des articles de la Constitution dont il donne lecture.

### *Allocution du Président*

M. Fayard prononce le discours d'usage. Il fait l'éloge du rôle politique joué par le Sénat en 1904 et souhaite de voir l'année nouvelle mettre un terme à la terrible guerre qui a lieu en Extrême-Orient.

### *Les bureaux*

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Le Sénat s'ajourne à jeudi, pour l'élection du bureau définitif.

La séance est levée

## Chambre des Députés

Présidence de M. P. Bourgeois
*doyen d'âge*

A 2 heures 10, M. Paul Bourgeois, député de la Vendée, doyen d'âge, monte au fauteuil présidentiel, et déclare la séance ouverte.

Il invite les six plus jeunes membres présents à prendre place au bureau, en qualité de secrétaires.

Le président donne ensuite lecture des articles de la Constitution et déclare ouverte la session de 1905.

### *Allocution du Président*

M. Bourgeois prononce un discours littéraire qu'il termine en soulignant que les hommes de bon sens et de bon jugement s'unissent en présence des souffrances des déshérités et des orages grondant dans le monde entier.

Le président constate ensuite que le programme des travaux à accomplir par le Parlement en 1905, est plus chargé que d'habitude. Toute l'activité des représentants du pays, sera nécessaire pour mener à bien une pareille tâche.

### *Incident Baudry d'Asson*

M. Baudry d'Asson, député de la Vendée, à la fin du discours du président, s'avance vers lui, et lui offre un bouquet de mimosas, en criant : « Vive le Roi ! »

MM. Bourgeois et Baudry-d'Asson se donnent l'accolade.

### Election du président

**M. Doumer est élu**

Le président annonce qu'il va être procédé au scrutin pour l'élection du président définitif.

Votants 505 — Majorité absolue 253

Ont obtenu :

MM. Brisson 240 voix.
Doumer 265 » élu.

M. Doumer ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé président pour l'année 1905. (Applaudissements répétés)

### Election des vice-présidents

Le scrutin pour l'élection des vice-présidents donne les résultats suivants :

| | | |
|---|---|---|
| MM. Lockroy | 348 voix | élu. |
| Etienne | 303 » | élu. |
| Gerville-Réache | 296 » | élu. |
| Gerville-Réache | 248 » | élu. |

Vient ensuite :

M. Dubief 216 voix.

### Election des Questeurs

On procède au scrutin pour l'élection des questeurs.

Sont élus :

| | | |
|---|---|---|
| MM. Lechevallier | 317 voix | |
| Pajot | 282 | — |
| Chapuis | 263 | — |

### Election des secrétaires

Il est enfin procédé à l'élection des secrétaires.

Sont élus :

| | | |
|---|---|---|
| MM. Marot | 242 voix. | |
| Abel Bernard | 231 | » |

Il y a ballottage pour six sièges de secrétaires.

La Chambre règle son ordre du jour et s'ajourne à jeudi.

La séance est levée.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

En arrêtant l'effusion du sang lorsqu'elle devenait un holocauste inutile et coupable, Stœssel a précisément tiré une ligne de démarcation très curieuse entre la forme du courage blanc, si l'on peut dire, et celle du courage jaune. Chaque morale façonne ses héros. Je trouve la nôtre supérieure.

C'est d'autant plus intéressant à constater que les Russes, orientaux d'origine, ont une tendance.... orientale à se faire sauter quand ils ont perdu la partie.

Or le suicide d'un homme qui est battu ne prouve rien, ne sert à rien.

Il prouve son mépris de la mort, c'est entendu. Mais qu'est-ce que ça rapporte à son pays ?

Les 8,000 hommes dont Stœssel a sauvé la vie ne seront-ils pas mieux au Japon, même si les Japonais les y humilient comme c'est probable, qu'à quelques pieds sous terre, où les eût conduits une dernière sortie, course à la mort sans profit pour personne !

Et Stœssel vivant ne serait-il pas plus utile à son empereur, plus intéressant pour la reconstitution de ces onze mois de siège, plus nécessaire, sera connaissance des lieux, à la future campagne, dont il ne deviendra, bien entendu, qu'un conseiller platonique, plus patriote enfin, que Stœssel mort dans une dernière trouée qui n'aboutissait à rien ?

Je dis que dans cette halte devant l'acte de folie il y a quelque chose de « blanc » que ne savent pas comprendre les jaunes.

Imaginez une garnison japonaise à la place de la garnison russe. Renversez les rôles et faites assiéger Nogi par Stœssel.

Vous verrez Nogi s'ensevelir avec les 8,000 hommes en criant « Banzaï », sans que son mikado soit capable de tirer le moindre avantage de cette finale tuerie.

Elle n'aurait servi qu'à montrer au monde, une fois de plus, que les Japonais savent mourir en masse quand ils sont battus. C'est très beau, mais c'est absurde.

# PORT ARTHUR

## Le transfert des prisonniers

Londres, 10 janvier.

Le correspondant du « Times » à Tokio télégraphie :

« Le transfert des prisonniers de Port-Arthur s'est terminé hier dans la soirée.

» Le total des prisonniers est de 24.369 dont 878 officiers ou fonctionnaires »

## Le blocus est levé

Londres, 10 janvier.

« Le *Morning-Post* publie le télégramme suivant de son correspondant à Tokio :

» Le blocus de Port-Arthur a été levé à la date du 7, par l'amiral Togo.

» Aucun navire, excepté ceux au service du gouvernement japonais ne peut entrer à Port-Arthur. »

# MANDCHOURIE

## L'armée russe ne connaît pas la chute de Port-Arthur

Berlin, 10 janvier.

Le correspondant du « Lokal-Anzeiger » à Moukden télégraphie :

« Le général Kouropatkine, informé officiellement de la reddition de Port-Arthur, par une lettre du maréchal Oyama, n'a pas encore annoncé à ses troupes la chute de la place.

» On dit seulement, dans l'armée russe, que la situation de la forteresse est très critique. »

## L'escadre de Vladivostock

Paris, 10 janvier.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à « l'Echo de Paris » :

« L'amiral Jessen est nommé commandant de la division des croiseurs de Vladivostock. »

## L'Empereur Guillaume II

ET LES

## GÉNÉRAUX STŒSSEL ET NOGI

Paris, 10 janvier.

On télégraphie de Berlin au *Temps* :

« L'empereur Guillaume a décoré aux généraux Stœssel et Nogi la décoration de 1re classe de l'ordre impérial allemand. »

# EN RUSSIE

## Démission du ministre de l'intérieur

Londres, 10 janvier.

« Plusieurs journaux de ce matin publient une dépêche de Saint Pétersbourg annonçant la démission du prince de Mirsky, ministre de l'intérieur, et son remplacement par M. Witte »

### AVIS DE DÉCÈS

M. César Ristori ; M. Albert Ristori ; M. Emile Ristori ; M. et Mme Ignace Casaldi, née Ristori, et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Leonardi, née Ristori ; M. et Mme Adolphe Delcroix ; M. Pierre Delcroix ; Mme veuve Campana, née Delcroix ; Mme Vve Frédéric Ristori et ses enfants ; Mme veuve Antoine Delcroix et son enfant ;

Les familles Campana, Drago, Panzani, Lecœur, de Peretti-Drago,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame César Ristori**
Née Madeleine DELCOROSO

leur épouse, mère, grand'mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, décédée le 9 courant, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 11 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue de la Miséricorde.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.


00018 CABINET
**de M. Griscelli**
Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
*Bâ du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia*

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations.
Vertes et achats d'immeubles.

**AU PETIT PARIS**
32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

**TRANSPORTS DIRECTS**
**entre Bastia**
**et les ports du Nord**

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

**Agence Maritime**
**de Transports à prix réduits**
*pour toutes Destinations*

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

**Horlogerie-Bijouterie**
***Orfèvrerie***
24, Boulevard Paoli, Bastia
**E. GIUNTOLI**

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

**PIANOS**
**ET MUSIQUE**
*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

**AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.**
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

**VENTE RÉCLAME**

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

**à 0,25 et 0,30 le litre**
PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en flacons à 1 fr. 25 le flacon.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

**Etudes de**
**Me ANDRÉ MOREL**
Avoué à Grenoble
Place Sainte Claire, 12.
et de
**Me J. MINGALON**
Notaire à Bastia (Corse)
16, Boulevard Paoli

**VENTE**
**D'IMMEUBLES DIVERS**
**sis à Bastia**

**L'Adjudication**
aura lieu
**le Samedi**
**14 Janvier 1905**
à neuf heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me MINGALON, notaire à Bastia, 16, boulevard Paoli.

*Premier lot.*
Mise à prix, huit mille frs, ci . . . . . 8.000 fr.

*Deuxième lot.*
Mise à prix, cinq mille frs, ci . . . . . 5.000 fr.

*Troisième lot.*
Mise à prix, deux mille frs, ci . . . . . 2.000 fr.

*Quatrième lot.*
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. 3.500 f.

*Cinquième lot.*
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.

*Sixième lot.*
Mise à prix, douze cents francs, ci. . . . 1.200 fr.

*Septième lot.*
Mise à prix, quinze cents francs, ci . . . 1.500 fr.

*Huitième lot*
Mise à prix, cinq cents francs, ci . . . . 500 fr.

*Neuvième lot.*
Mise à prix, deux mille francs, ci. . . . 2.000 fr.

*Dixième lot.*
Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr.

*Onzième lot.*
Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci. 2.500f.

*Douzième lot.*
Mise à prix, huit cents francs, ci . . . . 800 fr.

*Treizième lot.*
Mise à prix, six cents francs, ci . . . . 600 fr.

*Quatorzième lot.*
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.

*Quinzième lot.*
Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr.

Frais en diminution.

Pour extrait :
*Signé :*
**MOREL.**
*avoué.*

**VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ**
**A VENDRE**

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Poxichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.
S'adresser au bureau du journal.

**FAITES ANALYSER VOS URINES**
**DIABÈTE** Guérison certaine
Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉRON
LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR
Bastia, Pharmacie MARCANTETTI. ANALYSES D'URINES

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ca. ment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.
**FERS A PLANCHER**
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo.

**Le Docteur Vincenti**
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste
a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

**A VENDRE**
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés mandarin de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**
**ENCRIERS**
à fermeture automatique
élastique
***Système Colombani***

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE**
**et Repassage**
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
**Travail soigné**

**VENTE DE PLANTS**
**2.000 amandiers** âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
**LA MODE ILLUSTRÉE**
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
sous la Direction de Mme Alice RAYMUND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames est le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal
un NUMÉRO SPÉCIMEN de 48 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 3e page, envoyé gratis et franco.
Le Numéro se trouve au numéro exact au rue de Grenel, 56, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

**Les Illustrations de la Corse**
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr
Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 60×50 . . . 5 fr
sur papier Chine, format 40×30 (Isolée). 2 fr

**EN VENTE :**
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

**A LA GRANDE**
**DISTILLERIE MODÈLE**
*31, rue de l'Opéra*
Aux acheteurs du strict comptant
**M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier choix, savoir :
Absinthe surfine Abbé Rousse 0,90 le litre
Id. Cusenier 2,30 id.
Id. Pernod 2,50 id.
Id. Terminus 2,50 id.
Id. Pernod fils, 2,80 id.
Rhum bonne qualité, 0,55 le litre.
Id. supérieur, 0,65 id.
Id. origine grand arôme 50e 1,40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0,80 id.
Liqueurs fines assorties, 1,10 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1,50 id.
Strops surfins assortis, 0,80 id.
La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.
La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mascareignes d'une finesse et d'un parfum sans rival.
Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison est celle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.
Dépôt des cigares Laterasita et Rencurel véritables.

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**
**PANORAMA DE BASTIA**
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**
avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50
***Carte-lettre Album***
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
**PRIX : 0,35 CENTIMES.**
N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**
***Produits Recommandés***
**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
**VIN DU CAP-CORSE**
**AU QUINQUINA**
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS



30e ANNÉE — JEUDI, 12 JANVIER 1905 — No 10

# Le Petit Bastiais

00019

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.
Petite divers. 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Réserves, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | six mois | trois mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 32 » | 16 » | 8 » |

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Un an répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


**LE CALENDRIER**

Fête : Hermann. Saint Probo.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 04 m. — Coucher, 4 16 »
Lune Sour. le 5 - Prem. quar., le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Véronique.

*11 JANVIER*

**LA Fumure des Prairies Naturelles**

Les prairies naturelles ou terrains enherbés naturellement, quelquefois artificiellement, ont augmenté d'une façon surprenante en France, avec les besoins, sans doute, de l'économie animale. De 1882 à 1902, ces prairies ont gagné plus de trois cent mille hectares, exactement 372 828 hectares

Mais, s'il y a eu accroissement d'étendue, par contre il n'a pas toujours été tenu compte du précepte de Jacques Bujault : « Fais-la près, même moins et *fume mieux.* »

On a donc créé des prairies, mais on ne leur a pas toujours donné les engrais nécessaires à leur entretien, persuadé, sans doute, que l'herbe n'avait besoin d'aucune fumure.

Les travaux et les recherches expérimentales de nos savants agronomes démontrent cependant que cette croyance est erronée. Par des analyses précises du foin et du regain, on a mis en évidence les besoins en éléments nutritifs par hectare, des plantes qui composent nos prairies.

C'est ainsi que M. Joulie, dans son instructive étude sur la production fourragère par les engrais, a heureusement indiqué qu'une récolte de 10 000 kilos de foin enlevait à la terre :

| | |
|---|---|
| Azote | 160 kilos. |
| Acide phosphorique | 45 — |
| Potasse | 165 — |
| Chaux | 114 — |

Il n'est donc pas étonnant si, après chaque récolte de 10.000 kilos de foin, on ne restitue pas, par des engrais, les éléments fertilisants absorbés, que l'herbe aille en diminuant dans de nombreuses prairies.

Sans doute, il est malaisé de nourrir les mauvaises herbes que l'on rencontre dans les prairies naturelles, de les faire vivre au détriment de sa bourse ; mais en fumant bien nos prairies, il faut tenir compte, aussi, qu'il y a des graminées et des légumineuses, herbes qui doivent leur à la quantité et à la qualité du foin, les premières vivant en majeure partie dans la couche superficielle du sol arable, les secondes, au contraire, envoyant leurs racines plus profondément et allant chercher dans le sous-sol les éléments (azote, acide phosphorique, potasse et chaux) qui leur sont nécessaires pour vivre, on risque de ne plus rien récolter, quand elles auront épuisé ces aliments, tenus en réserve dans le sol arable.

Mais, direz-vous, l'azote nécessaire aux graminées, il n'est pas besoin de le donner aux légumineuses, puisque elles ont la propriété, grâce à un micro-organisme, à un infiniment petit microbe qui vit sur leurs racines, d'assimiler par leur feuillage l'azote atmosphérique. A cela nous répondrons que les graminées ne vivent pas de la même manière que les légumineuses, les premières ont leurs racines traçantes, les secondes les ont pivotantes. De telle sorte que si on veut s'abstenir de donner aux prairies naturelles un engrais azoté, généralement coûteux, nous n'conseillons, il faut, par des façons culturales, et par des fumures minérales, maintenir une certaine proportion de légumineuses dans ces prairies, et alors, grâce aux débris (feuilles et racines), que ces céréales laisseront sur et dans le sol, on se créera, comme l'a dit M. F. Hoffmann, « de véritables gisements de matières azotées »

On aidera la venue des légumineuses dans les prairies naturelles en ébarbant le sol par des hersages, en empêchant son tassement, en le drainant si besoin est, et en arrosant dès l'automne. De cette façon, malgré l'énorme exigence en azote (160 kilos pour 10.000 kilos de foin) des prairies naturelles, nous pourrons nous dispenser d'apporter cet élément fertilisant. Toutefois, si les légumineuses ont tellement diminué, il faudra, sans hésiter, répandre 200 à 300 kilos de nitrate de soude à l'hectare

En aucune façon, cependant, nous ne devons négliger de donner l'acide phosphorique (45 kilos), la potasse (165 kilos), et la chaux (114 kilos), exigés par une récolte de 10 000 kilos de foin regain, on passe, qu'une bonne prairie naturelle doit produire chaque année par hectare.

Dans notre région méridionale, et les expériences en font foi, les engrais à préférer pour fournir l'acide phosphorique et la potasse, sont : le superphosphate de chaux, le sulfate de potasse ou le chlorure de potassium. Nous ne tiendrons pas compte de la chaux, parce que d'abord nos terres en contiennent généralement assez, et ensuite parce qu'en répandant du superphosphate nous fournissons de 30 à 40 de sulfate de chaux (plâtre) par 100 kilos de cet engrais phosphaté.

Une dose annuelle et par hectare, de 400 kilos de superphosphate 14/16, et 200 kilos de chlorure de potassium, ou de sulfate de potasse 48/51 serait suffisante pour les prairies naturelles. Mais, soit que nos terres soient presque généralement dépourvues d'acide phosphorique et que la potasse ne soit pas immédiatement assimilable, soit pour des causes imprévues, il sera bon de porter la dose du superphosphate à 500 kilos et celle de l'engrais potassique à 250 kilos.

Ces engrais minéraux seront appliqués, autant que possible avant l'hiver. Si on ne le peut pas, on les appliquera au moins avant fin février.

La fumure minérale ne doit pourtant pas faire encore définitivement l'appoint de fumier de ferme. C'est ainsi que si la prairie est haute, non arrosable, on apport dès fin novembre et tous les 3 ou 4 ans, de 10 000 à 15 000 kilos de fumier bien consommé sera une bonne opération. Dans les prairies basses, humides, les corrées de fossé, les bords de route, en commente avec chaux, dans la proportion de 50 à 60 mètres cubes, et un dixième en volume de chaux, seront préférables. Par ces moyens non seulement on fournira de l'humus, mais encore on enhardira les plantes.

J.-B. CASTELLI.

**DÉPÊCHES CORSES**

12 Janvier 1905. — La dame génoise, ayant à bord l'armée de Dora qui avait soleil Sampiero, arrive à Bastia.

De cette ville, Sinone Doria, rappela les Espagnols qui étaient dans la Balagne et leur assigna pour quartier Borgo de Marana ; mais ceux ci ayant refusé d'y aller par crainte des Nationaux puissants en cet endroit, ils furent envoyés dans la Cap-Corse.

**MUSIQUE MILITAIRE**

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 12 Janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| Marche Algérienne, | Banc. |
| Polka et Paysan (ouv.) | Suppé. |
| Cavatine pour cornet | Rossini. |
| La Traviata (mosaïque) | Verdi. |
| Lubs (polka russe) | Gauwin. |

*Le Chef de Musique, J. LAMY.*

**Conseil Municipal**

RAPPORT
*sur le budget primitif de 1905 présenté au Conseil par* M. François Maestracci, *rapporteur de la Commission des Finances.*
(Suite)

SECTION VII
*Instruction publique, Bibliothèque, Sciences et Arts.*

L'art. 44 « Indemnités de logement et de résidence aux instituteurs et institutrices », est porté de 19.000 à 20 000 fr.

Cette augmentation est justifiée par la création projetée : 1° d'une classe annexe au cours complémentaire pour le brevet supérieur, 2° d'une place d'instituteur à Cardo, dont l'indemnité est en partie couverte par l'économie de 80 francs sur le maîtresse de couture.

L'imprévu qui figurait pour 200 francs est réduit à 160 fr.

L'art. 45, « Loyer des écoles communales », est maintenu.

Il serait à désirer qu'il fut possible de réaliser quelques économies lors du renouvellement des baux en cours.

Augmentation de 30 francs sur l'article 46 ; aucun changement pour les articles 47 à 51, sauf une petite augmentation de 150 fr. au n° 48 « Achat de mobilier et matériel scolaires et entretien », justifiée par la création de l'école annexe.

L'art. 52, « Bourses communales d'externat au Lycée » subit une augmentation de 560 fr, que notre sympathique rapporteur de la commission des bourses se chargera de vous justifier, tout à l'heure.

Puisque la ville de Bastia dépense annuellement, environ 12 000 francs pour des bourses d'internat et d'externat au Lycée, votre commission vous prie d'exprimer le vœu que la neutralité scolaire y soit strictement observée.

Déjà, sur la proposition d'un de nos honorables collègues, se faisant l'interprète de nombreux pères de famille, vous avez formulé un premier vœu dans ce sens, mais il n'en a été tenu aucun compte.

Nous avons le devoir de le renouveler, en insistant pour qu'on tienne la main à ce que la liberté de conscience, les croyances chères aux familles bastiaises, soient respectées.

L'art. 54 est maintenu.

L'art. 55, « Dépenses de la Bibliothèque communale », est également maintenu.

Votre commission ayant exprimé le regret que des livres prêtés ne soient jamais restitués. M. le Maire nous a déclaré avoir donné des ordres pour qu'à l'avenir, tout déplacement d'ouvrages soit interdit, à moins de cas exceptionnels d'utilité publique ou générale.

De plus, puisqu'on maintient au budget un crédit de 400 fr. pour « Achat et reliure de livres, chauffage, abonnements à des publications », M. le Maire a bien voulu promettre de ne mandater que sur indications de la commission d'achat de livres.

On a décidé la suppression d'une place de bibliothécaire, c'est-à-dire qu'on ne pourvoira pas à la première vacance qui se produira.

L'économie à réaliser sera de 1.000 fr. environ.

Il faudrait aussi que le bibliothécaire de la ville fournisse un cautionnement et endosse la responsabilité des ouvrages perdus, à constater par inventaires annuels.

Que la bibliothèque soit ouverte tous les jours non fériés, ainsi que pendant les mois d'août et septembre, car c'est précisément le jeudi et durant les vacances que les étudiants et beaucoup d'autres personnes ont les loisirs d'aller s'instruire à notre bibliothèque dont l'existence est malheureusement inconnue.

Aucune modification relativement aux articles 56, 57, 58.

L'art. 59, « Secours en nature aux élèves indigents des écoles communales »

108 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

**LES AILES D'ICARE**

par CHARLES DE BERNARD

XXVI.

LA CIRE FONDUE

Par un geste lent et grave, madame Pierd offrit à son mari le médaillon que venait de lui donner le substitut. En reconnaissant le portrait qu'il avait laissé malgré lui entre les mains de madame de Marmancourt, le conseiller d'Etat rougit extrêmement, et soudain eut l'air de découvrir de deux ou trois pouces ; il semblait que, pour se dérober plus vite aux yeux de sa femme, il cherchât, en s'allongeant sur lui même, à s'enfoncer dans le tapis.

— Bon, pensa Deslandes ; tout ce qu'elle a dit jusqu'à présent n'avait pour but que d'amener ce coup de théâtre. Qu'importe que j'aie été un peu écorché, puisqu'il a reçu le boulet en pleine poitrine ?

Madame Pierd jouit un instant de la consternation de son mari, et parut remarquer malgrement l'espoir qui venait de renaître dans les yeux du substitut. Enveloppant ensuite avec une rigueur toute féminine l'ennemi qu'une pareille scène lui avait donné sur tous deux, elle reprit la parole avec un de ces accents dominateurs qui ne permettent à ceux qui écoutent ni interruption ni réplique.

— Monsieur, dit-elle froidement à Deslandes, un mot à vous d'abord. Permettez-moi de vous répéter devant mon mari ce que je vous ai dit en son absence. La prolongation de votre séjour à Paris me semble préjudiciable à vos intérêts, car elle vous expose à perdre la place que vous occupez, sans vous offrir encore chance d'en obtenir une nouvelle. Ceci est un conseil désintéressé ; on voici un second qui l'est moins. La scène qui vient d'avoir lieu me privera dorénavant du plaisir de vous recevoir. J'ai le défaut de ne pouvoir souffrir qu'un homme se mette à genoux ailleurs qu'à l'église ; c'est là une faiblesse bien ridicule sans doute, mais enfin je ne puis la vaincre, et je vous serai gré de la respecter. Vous m'avez dit que moyennant un gage de souvenir vous étiez prêt à vous soumettre à ce que vous appelez votre exil. Vous voyez qu'il votre intention je viens de remettre mon portrait à monsieur Pierd, c'est donc à lui que vous devez vous adresser ; qu'il vous le donne, j'y consens.

Ayant tout dit au substitut, qu'achevra de décontenancer cet insolente langage, madame Pierd se tourna de côté de son mari.

— Je désire, lui dit-elle en redoublant de gravité, qu'entre nous il ne soit jamais fait le moindre allusion au passé. Je ne vous adresse pas de reproches, et je vous dispense de toute justification. Quelle que soit votre conduite, soyez sûr qu'elle n'aura sur la mienne aucune influence. Je connais mes devoirs et je saurai les remplir, qu'il vous plaise ou non d'oublier les vôtres. J'ai toujours pensé qu'on devait être vertueux pour la vertu même, et sans attendre sur la terre aucune récompense de son honnêteté. En s'attachant à ce principe si simple, une femme est bien forte, monsieur, forte contre la séduction, forte contre l'outrage : elle repousse l'une par le dédain, et la pureté de sa conscience lui donne le droit de mépriser l'autre.

Par un double regard, auquel l'éclat un peu dur de ses yeux, noire comme ceux d'une Espagnole, communique une expression aussi reconnaissable qu'énergique, madame Pierd lança à leur adresse les deux dards de sa dernière phrase, à l'amant le dédain, le mépris au mari ; puis, d'un pas ferme et d'un air majestueux, elle sortit du salon.

Après son départ, le conseiller d'Etat et Deslandes restèrent un instant immobiles au lieu l'un de l'autre, semblables à deux hommes que la tonnerre a frappés de stupeur, et qui l'écoutent encore lorsqu'il ne gronde plus. Monsieur Pierd le premier recouvra la parole.

— Monsieur, dit-il au substitut en le regardant avec une colère qu'il avait peine à contenir, une seule personne a pu remettre ce portrait à ma femme, et cette personne, c'est vous !

— C'est moi-même monsieur ; qu'en voulez vous dire ? répondit Deslandes, exaspéré de son côté par la ruine définitive de ses espérances.

— Je dis, monsieur, que c'est là un trait infâme d'un galant homme ; si vous n'étiez pas blessé, vous me rendriez raison de cette action odieuse.

— Qu'à ma blessure ne tienne ; j'ai le bras gauche à votre service !

— Quoi ! monsieur, vous me provoquez ?

— Non, monsieur, mais je vous réponds !

— Un substitut d'instance ! Vous oubliez que je suis conseiller d'Etat ?

— Vous oubliez vous-même que nous sommes en 1837, et qu'aujourd'hui tous les hommes sont égaux devant un duel.

— Rappelez vous du moins que vous êtes chez moi ; je ne souffrirai pas que vous m'y insultiez, monsieur, et je vous somme de sortir.

— Et moi je vous somme de me suivre.

Deslandes mit brusquement son chapeau sur sa tête, et se précipita hors du salon en faisant signe au conseiller de l'imiter. Après un instant d'hésitation, monsieur Pierd marcha sur ses pas : ils traversèrent l'appartement d'un pas rapide, et descendirent l'escalier sans trop savoir où ils allaient. Sous la porte cochère, ils rencontrèrent monsieur de Loiseley que venait d'y déposer un fiacre encore arrêté dans la rue.

— Qu'y a-t il donc ? dit le vieillard en remarquant l'agitation de son gendre ; est-ce qu'heure est malade ?

— Non, répondit monsieur Pierd d'un ton bourru, j'ai une affaire à terminer avec monsieur.

(A suivre)

### Compte

*de la Souscription publique au Monument à ériger sur la Place Saint-Nicolas à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Solde Créancier au 31 décembre 1903 | | 5.360 13 | |
| Intérêts 1 an, 3 0/0, au 31 décembre 1904 | | 161 04 | 5.830 16 |
| 1904 5 Février. espèces de M. Thiers (souscr. Ch. de Comm.). | | 200 00 | |
| Intérêts 330 jours, 3 0/0 | | 5 50 | 205 50 |
| 1904 21 Sept., Subvention du Conseil Général (3e annuité) | | 1 000 00 | |
| Intérêts 94 jours, 3 0/0 | | 7 15 | 1 007 15 |
| 1904 13 Déc., Espèces de M. Thiers (souscr, Ch. de Comm.). | | 200 00 | |
| Intérêts 19 jours, 3 0/0 | | 0 30 | 200 30 |
| Remisé : | | | |
| 12 c. obl. communales 80 1er mars | 1904 à 6.696 | 80 35 | |
| 10 c. » id. 91 1er avril | 1904 à 5.358 | 53 58 | |
| 10 c. » foncières 95 1er juin | 1904 à 6.236 | 62 36 | |
| 12 c. » communales 80 1er septemb | 1904 à 6.697 | 80 36 | |
| 10 c. » id. 91 1er octobre | 1904 à 5.358 | 53 58 | |
| 10 c. » foncières 95 1er décembr | 1904 à 6.236 | 62 36 | 392 59 |
| Solde Créancier au 31 décembre 1904. | | | 7.336 48 |

NOTA. — En dehors de ces fonds disponibles le Comité possède trente deux obligations à lots du Crédit Foncier, d'émissions diverses, et dont le prix d'achat s'est élevé à . . . . . 14.970 75

Ensemble . . . . . 22 307 15

qui avait été réduit de 50 fr. est remis à 250 francs.

SECTION VIII

*Culte, Cimetière, Inhumations.*

Les art. 62 à 66 sont maintenus.

Augmentation au n° 67 de 200 fr justifiée par la réfection d'une partie du mur nord de clôture du cimetière.

Art. 68. — Inchangé.

Nous payons 200 fr. d'indemnité à l'entrepreneur du corbillard, au lieu de tirer un profit quelconque de ce service.

Cet industriel trouvera raisonnable que nous lui demandions d'y apporter quelques améliorations appréciables.

*(La fin à demain).*

## Nécrologie

**Madame Ristori**

Mme Madeleine Ristori née Delcorso a été emportée en peu de jours par une cruelle maladie, malgré la rapidité avec laquelle on a essayé de la combattre, et malgré les soins affectueux de son époux et de ses enfants, abîmés aujourd'hui dans la douleur la plus profonde devant le cercueil de cette épouse si aimante, de cette mère si tendre et si dévouée.

Toute sa vie était concentrée dans ses devoirs d'épouse et de mère; elle était la joie de cette famille maintenant inconsolable.

Aux obsèques qui ont eu lieu à une heure de relevée, le deuil était conduit par M. Albert Ristori, son beau-frère, M. Antoine Leonardi, son oncle, M. Adolphe Delcorso, et d'autres parents que suivaient une affluence d'amis des familles Ristori et Delcorso qui avaient tenu à s'associer à leur deuil et à rendre hommage à la mémoire de cette excellente dame.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean; l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous adressons à MM. Ristori père et fils, aux familles Ceccaldi, Leonardi et Delcorso nos bien sincères condoléances.

### Sport pédestre

Le championnat littoral de l'U. S. P. S. A. Morelli, gagnant du brevet pédestre militaire 30 kilomètres en 2 heures, du grand prix de Marseille, etc., se trouvant de passage dans notre ville, en profitera pour établir aujourd'hui à 1 heure et demie, sur la place Saint-Nicolas plusieurs records locaux.

Demi-heure, 10 kilomètres, et 1 heure

Le chronométrage sera assuré par une commission spéciale de sportmen.

Le coureur Morelli va tient à la disposition de tous coureurs pédestres qui désireraient se rencontrer avec lui.

## Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 11 janvier 1905.

*(De notre correspondant particulier)*

### Détonations

Dans la soirée du 9 courant, trois détonations d'arme à feu ont été entendues dans la rue Sebastiani vers deux heures du matin.

### L'affaire de la rue du Centre

La demoiselle Ottoni, victime d'une tentative de meurtre le 8 du courant, à 10 heures du soir, a été transportée à l'hospice civil.

### De passage

M. Ortoli, sous préfet de Sartène, était lundi de passage dans notre ville.

### Tirage au sort

Mardi ont eu lieu dans notre ville les opérations du tirage au sort.

Les jeunes conscrits, leur numéro sur le chapeau, ont parcouru les rues de la ville en chantant.

### Etat-Civil

Naissances. — Massiani Jean-Baptiste. — Orsini Léon-Pierre-François. — Petralidi Marie-Armelinda. — Silicani Jean-Hector Benjamin. — Piazza Marie-Louise-Angèle-Marcelle-Adrienne.

Mariages. — Pedrelli Don de Montigny Godefroy Louis-Frédéric et Léonard Julie-Marie-Antoinette.

### Au port

Entrées des 9 et 10 janvier :

Vap. « Vénézuela », de Bône, passagers et marchandises diverses.

— Remorqueur « Goliath », de Toulon, avec un dock flottant pour la défense mobile.

— Vap. « Bonifacio », de Marseille, passagers et marchandises diverses.

— Brick goélette « Beppino », de Sfax, avec une cargaison de phosphates.

SAVON DU CONGO fleurs concours 1900 produits hygiéniques

### M. LE DOCTEUR ROSAGUTI

Avant-hier ont été célébrées à Pruneli, au milieu d'un immense concours de population, les obsèques de M. le docteur Rosaguti, décédé à Pruneli le 5 janvier écoulé. Le deuil était conduit par les deux beaux-frères du défunt, MM. Giannardi, maire de Vescovato, et M. Giafferri, propriétaire à Porta-Acquatella.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ernest Emmanuelli, Fosse, ingénieur des chemins de fer départementaux, Giacobini, et Luiggi, ancien conseiller général.

Toute la population du canton de Campile, des délégations des cantons de Casinca et de Costera avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure l'homme de bien et de cœur que fut le regretté Joseph-André Rosaguti.

M. le notaire Paoletti et M. l'instituteur Maestracci se sont faits les interprètes de la douleur commune en prononçant les deux discours que nous reproduisons.

*Discours de M. Maestracci*

Messieurs,

Toute parole semblera vaine devant la grande douleur que je vois peinte sur tous les visages, devant cette catastrophe inattendue qui, en quelques minutes, a privé les siens d'un chef très aimé et le corps médical, d'un de ses membres les plus distingués.

Mais je dois, pour l'exemple qui se dégage de sa vie, rendre un dernier hommage, adresser un dernier adieu à l'homme de volonté, de bien et de labeur qu'était M. le docteur Rosaguti.

Sa vie fut toute de dévouement et de sacrifice; il était de ceux qui cherchent et qui trouvent le vrai bonheur dans le bonheur même qu'ils peuvent procurer aux autres. L'on peut dire de lui, en toute sincérité, qu'il a vécu en pensant beaucoup à autrui.

Sous des dehors froids et réservés, se cachaient en lui une nature d'élite, un esprit net, un cœur sûr et bon, une âme indulgente et douce. Que de misères secourues discrètement! Que de malades soignés gratuitement! Il était la providence des déshérités de la fortune. L'humanité a besoin de pareils hommes; ce n'est que justice de jeter quelques fleurs sur leurs tombes; c'est un devoir de les honorer et de les donner en exemple!

Le bonheur, cher compère, qui régnait dans votre maison, s'est envolé; votre famille est dans le deuil et la désolation. Nous, vos amis, nous avons le cœur rempli de tristesse devant une infortune aussi grande et aussi imméritée.

Mon bien cher et regretté compère, au nom de cette population de Pruneli que vous avez tant aimée et qui vous aimait tant, au nom de tous vos amis, je vous adresse un dernier et suprême adieu; votre souvenir restera toujours vivant dans nos cœurs. Nous puiserons dans l'exemple de votre vie si bien remplie, si utile et si pure, le réconfort nécessaire à notre tristesse et à notre douleur. Nous reporterons, soyez-en certain, sur votre épouse éplorée, sur votre fille inconsolable et sur votre sœur désolée, les sentiments d'affection et de dévouement que vous avez si bien mérités.

Adieu, mon bien cher compère, dormez en paix!

*Discours de M. Paoletti*

Mesdames,

Messieurs,

Joseph-André Rosaguti naquit à Bastia, le 10 avril 1852. Il mourait avant hier au milieu de cette population de Pruneli qu'il a tant aimée et qui nourrissait pour lui des sentiments de vive affection et de pieuse vénération.

Cette mort imprévue a jeté la consternation au milieu de nous et c'est en votre nom à vous tous que j'ai le devoir d'apporter sur cette tombe l'hommage de notre commune douleur et de notre affectueuse reconnaissance.

Il ne m'appartient pas, en effet, de retracer la carrière brillante du docteur Rosaguti, d'autres qui l'ont connu avant moi pourront dire qu'il fût l'un des élèves les plus remarqués de notre Lycée à Bastia et l'un des étudiants les plus estimés de la faculté de Montpellier.

Ses collègues du corps médical ont d'ailleurs depuis longtemps rendu hommage à l'étendue de ses connaissances et à son habileté de praticien.

Mais nous, gens de Pruneli, qui depuis près de vingt ans, vivions de sa vie, à ses côtés, nous savons que nous pleurons aujourd'hui en la personne du docteur Rosaguti, le bienfaiteur de cette commune.

Non seulement il nous a toujours gracieusement aidés de son savoir, non seulement il nous a tous un peu soignés les uns après les autres, toujours au chevet de nos malades, mais encore il n'a négligé aucun des moyens qu'une fortune respectable mettait à sa disposition pour le bien.

Il avait en effet pour venir au secours des malheureux des procédés si discrets que ce secours ne prenait jamais avec lui la forme humiliante de l'aumône.

Depuis que ce docteur Rosaguti s'était établi dans notre commune, ceux là n'ont plus connu la misère ni la gêne qui avaient au cœur ce désir sincère de travailler.

Aussi ne comptait-il ici que des obligés et malgré sa modestie, cette population n'a jamais connu d'autre volonté que la sienne, d'autres sympathies que ses sympathies.

A diverses reprises, malgré lui, en quelque sorte, nous avons tous à lui exprimer dans de manifestations presque unanimes la reconnaissance que nous avions vouée à l'homme de bien par excellence qui ne vécut pas une seule journée sans la remplir d'une bonne action.

Cette explosion de regrets et profondément sincères, ce deuil général ne pourront pas faire oublier à Madame et à Mademoiselle Rosaguti celui qui fût pour elles le modèle des époux et le modèle des pères, à la sœur éplorée, la frère affectueux et dévoué.

Mais à voir la part immense que toute cette population prend de leur deuil, peut-être trouveront-elles une atténuation à leur propre douleur.

Au nom de cette population de Pruneli ici réunie et désolée autour de votre tombe, Monsieur le docteur Joseph André Rosaguti, je vous dis adieu!

### LE RADIUM

Le Radium, ce corps soupçonné qui a révolutionné la science, vient de donner son nom à une publication assez fâcheuse. Un journal vient donner des renseignements intéressants sur les applications pratiques de ce fameux métal et aussi sur le prix de sa vente. Voulez-vous acheter du Bromure de radium pur, c'est pour rien, un centigramme coûte 1.000 francs, un décigramme 10.000 francs et un gramme 100.000 francs.

Vous vous demanderez, peut-être, quelles propriétés a le radium et quels services merveilleux il peut rendre pour valoir aussi cher. En tout cas, vous vous apercevrez qu'il n'est pas à la portée de toutes les bourses et que peu de malades peuvent se payer un tel médicament, sans bouleversement pour eux qui souffrent, point n'est besoin de dépenser autant d'argent pour se guérir.

M. Richaud exerce le métier d'horloger en notre île la petite ville de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) n'est un homme entre deux âges, il est marié et père de deux enfants. Le ne les vois est situé sans un pays très agréable et très fertile, où la vigne et les oliviers donnent d'abondantes récoltes. Un opulent passe en raison de la petite ville, amenant des eaux dans toutes les maisons vous-même. Le 3 janvier 1904 M. Richaud exerce à M. Fauvet, pharmacien à Lille qui fournit à tous les Dispensaires de France la Teane au orégano des Shakers la leur suivante qui était ingérée par M. Barnagère, Maire.

Depuis six ans j'étais très souffrant d'un rhumatisme goutteux dans la jambe gauche, puis dans les bras. Il y avait une sufforation douloureuse. Mes maladies provenaient de dérangements de l'estomac et de la dyspepsie. Je devais garder le lit et ne pouvais travailler. Je dormais très peu, avais les mauvais rêves et me sentais très faible. J'avais employé bien des remèdes sans aucune amélioration. Alors, j'entendis parler de votre merveilleuse Teane américaine des Shakers, qui m'a tout d'abord bien soulagé, puis finalement m'a guéri. Depuis je n'ai plus ressenti aucune douleur. J'engage donc ceux qui souffrent à imiter mon exemple. »

Que que francs ont suffi à M. Richaud pour trouver la guérison. Envoyez à M. Fauvet pour lui demander la brochure gratuite qui décrit les maladies, leur symptômes et leur guérison; en un mot tous les renseignements nécessaires aux intéressés.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, 6° à midi, 12°. à 7 heures du soir + 7°1 Maxima, 12°3. Minima, 4°3.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 773 mm. à midi, 774 mm. 5 heures du soir, 775 mm. Vent. . . . . variable, N. léger.

Etat du ciel, couvert, découvert.

Précipitations, à midi : 0m/m

---

*Le Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, à l'« Agence Cyrnos, » 86 Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

---

*Avis*

Il a été perdu depuis le 23 décembre écoulé, dans la plaine de Lucciana, canton de Borgo, une jument brune, bessonne aux deux pieds de derrière, et un mulet, Sparna, âgé de deux ans. Les rapporter contre récompense à M. Luca Vital, de Calacuccia, à Porrette-Canonica, propriété E. Damsi.

---

*Pharmacie Centrale*

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

---

*Vie de St Alexandre Sauli*

Le R. P. Adolphe Dubois, supérieur des Barnabites, vient de publier la Vie de Saint Alexandre Sauli, ancien évêque d'Aleria, l'apôtre de la Corse. Un beau volume de plus de 300 pages, avec 50 illustrations dont 32 hors texte. 3 francs, franco 3.50 contre mandat poste à notre librairie.

---

*Mobilier à vendre*

A vendre mobilier pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

---

*Emulsion Gentil*

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

**L'Emulsion Gentil** à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

---

*Avis*

Le sieur Pecchioni Louis prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter son épouse Marie-Dominique née Orsoni.

---

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

---

*Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

---

*A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, B4 Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, B4 Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

### Etat Civil

NAISSANCES

DÉCÈS

Giannettini Barthélemy, 15 mois, de Bastia.

Monoi Natalina Elisabeth. — Ferrandi Marie-Françoise. — Giorgi Angèle. — Azamberti Charles-Pascal. — Filippi Anne.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

## Dépêches de Nuit

AVEC TÉLÉGRAPHIE SPÉCIALE

*Bourse de Paris*

| | 10 janv. | 11 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 97 95 | 98 00 |
| — 3 0/0 amort. | 97 60 | 97 95 |

### Infanticide

On télégraphie de Vescovato :

La poignante d'un enfant nouveau-né a été trouvé par un ouvrier carrier au lieu dit Poggiale, entre les villages de Penta et de Castellare.

Une information a été ouverte par le juge de paix de Vescovato qui a aussitôt prévenu le parquet de la sinistre découverte.

## Les Incidents du Maroc

Tanger, 11 janvier.

La dernière défaite des troupes du Sultan dans la région d'Ouezjda est attribuée à la trahison du Chek Ben-Amana.

Ben-Amana avait promis de soutenir les troupes du Sultan, moyennant le versement d'une somme de 6.000 douros.

Il encaissa cette somme et, une fois le combat engagé, il passa du côté du prétendant.

L'armée du Sultan a perdu 500 hommes; un fils de Ben-Amana a été tué.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Tanger prétend que le brigand Raisouli a l'intention d'enlever le ministre de France au cours de son voyage à Fez.

### Tiragesfinanciers

*Foncières 1903*

L'obligation 200 977 a été sortie remboursable à 150.000 francs

L'obligation 121.554 est remboursable à 30 000 francs.

### SUICIDE
### D'UN COMMISSAIRE CENTRAL

Dijon, 11 janvier.

M. Balthazard, commissaire central de Dijon, s'est suicidé cette nuit à la suite d'intolérables souffrances occasionnées par une maladie incurable dont il était atteint.

## L'Affaire de Hull

Paris, 11 janvier.

La commission internationale d'enquête sur l'incident de Hull a tenu ce matin sa troisième séance.

Aucun communiqué n'a été fait à la presse.

## AU DANEMARK
### Démission du ministère

Copenhague, 11 janvier.

Tous les ministres ont remis ce matin leur démission au Roi.

## AU VATICAN
### Le duc et la duchesse de Gênes reçu par le Pape

Rome, 11 janvier.

Le pape a reçu aujourd'hui le duc et la duchesse de Gênes.

L'audience accordée par le pape au duc de Gênes est considérée comme un fait important.

Déjà, la renonce de deux membres de la maison royale à la cérémonie de bestification du curé d'Ars avait fait sensation à Saint-Pierre.

Le duc de Gênes a connu particulièrement Pie X quand celui-ci était patriarche de Venise.

Depuis la chute du pouvoir temporel des papes, c'est la première fois qu'un prince de la maison de Savoie franchit le seuil du Vatican.

Cette visite indique que l'amélioration des relations entre la maison royale et la papauté, s'accentue.

## AUX ÉTATS-UNIS
### Les traités d'arbitrage

New-York, 11 janvier.

Le Sénat se reformera à ratifier dans leur forme actuelle les sept traités d'arbitrage conclus entre les Etat-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Suisse.

## LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

L'agence Reuter donne des nouveaux détails sur l'entrevue des généraux Stœssel et Nogi qui fut très courtoise et très cordiale :

Le général Stœssel exprima au général Nogi ses condoléances pour la mort de ses fils. Le général Nogi répondit en souriant : « Un de mes fils donna sa vie à Nanchan, l'autre à la colline de 203 mètres. C'étaient deux positions de la plus haute importance pour l'armée japonaise, et je suis heureux que le sacrifice de leur vie par mes deux fils, se soit produit à l'occasion de la capitulation de deux positions aussi importantes, car je sens que ce sacrifice n'a pas été fait en vain. Leur existence n'était rien en comparaison du but à atteindre. »

Le général Stœssel demanda au général Nogi de l'autoriser à lui offrir son cheval de combat. Le général Nogi l'accepta, non comme présent personnel, mais au nom de son armée, et il assura le général Stœssel que son cheval serait l'objet des plus grands soins, en témoignage de respect pour le brave général Stœssel.

Le général Nogi dit ensuite que les Japonais avaient toujours enterré les morts russes, depuis le commencement du siège. Les cadavres que l'on retrouvera par la suite seront enterrés en un lieu spécial, et un monument sera élevé à la mémoire des braves adversaires des Japonais.

Après avoir déjeuné ensemble, les deux généraux furent photographiés; puis le général Stœssel fit effectuer diverses évolutions à son cheval pour en faire apprécier les qualités au général Nogi, et, après avoir pris congé de son collègue japonais, il regagna Port-Arthur.

---

On mande de Madagascar au *Temps* :

Jusqu'à sept heures, hier soir, pas un seul navire de guerre russe n'était entré dans le port de Diégo-Suarez, qui est le seul port convenable pour les navires de guerre. Les navires d'un gros tonnage ne peuvent entrer ni à Tamatave ni à Majunga. Ces trois ports sont en communication télégraphique avec Paris.

Il n'a été reçu à Paris aucune information des autorités russes tendant à indiquer que la flotte de la Baltique avait l'intention de prendre ses quartiers à Diégo-Suarez dans le but de s'y concentrer ou même d'y effectuer des réparations. On n'a même pas encore reçu d'information tendant à faire prévoir une telle demande.

La flotte de la Baltique ou plutôt une partie de cette flotte, est probablement au large de la côte de Madagascar; mais pas un seul navire de l'une ou l'autre section, soit celle venant de Suez, soit celle venant du Cap, n'est dans un des trois ports ci-dessus mentionnés. La responsabilité du gouvernement français ne peut guère s'étendre à toute la côte de Madagascar, car il faudrait toute une flotte pour la surveiller entièrement. De plus, comme la mousson se fait actuellement sentir, la moitié au moins de la côte est périlleuse pour la navigation.

## L'escadre Russe
### *de la Baltique*

*La division de l'amiral Botrowsky*

Paris 11 janvier.

On télégraphie de Port-Said au *Temps* :

« L'escadre russe de l'amiral Botrowsky, venant de Suède, est entré aujourd hui dans le canal de Suez.

» Cette division navale est composée de quatre croiseurs et de trois contre torpilleurs. »

## PORT ARTHUR
### La moitié des officiers de la garnison ont donné leur parole.

Paris, 11 janvier.

On télégraphie de Tokio au *Temps* :

« Sur les 878 officiers composant la garnison prisonnière de guerre, 441 d'entre eux et 229 sous-officiers ont donné leur parole de ne plus prendre part à la guerre.

« Les généraux Fock et Smyrnoff ont décidé d'accompagner les soldats russes au Japon. »

### Le Départ du général Stœssel pour la Russie

Londres, 11 janvier.

Le correspondant de « Times » à Tokio, télégraphie le 11 janvier, 9 heures matin :

« On assure que le général Stœssel et les officiers qui ont donné leur parole ne seront pas emmenés au Japon.

» Le général Stœssel s'embarquera très probablement demain à Dalny sur un vapeur français qui le conduira en Europe par le canal de Suez. »

### L'attitude de Stœssel et les journaux de Tokio

Londres, 11 janvier.

Le « Daily Telegraph » publie le télégramme suivant de son correspondant à Tokio :

« Les journaux de la capitale blâment le général Stœssel d'avoir accepté la libération sur parole.

« Ils prétendent que le général en chef russe aurait dû malgré tout, partager la captivité de ses compagnons d'armes.

« Les organes les plus avancés contre la Russie se disent en mesure d'affirmer que Stœssel incitant à la rébellion où le mois d'août et que s'il a tenu jusqu'à fin décembre c'est uniquement sur les injonctions du Tsar. »

DIGESTINE
du Docteur St-Ange

Cette merveilleuse préparation est à la fois tonique doux pour les estomacs délicats, digestif énergique, antiseptique, qui arrête dans la bouche, dès qu'il y coule, tout mauvais aliment, et assainissant, qui arrête dans le corps qu'il a reçu du corps infect. Il agit spécialement, dit-elle, contre les affections désignées sous le nom de Dyspepsie et Gastralgie, Diarrhée et Entérite, Fièvre, Grippe et Embarras gastriques, Maux de tête, Vertiges, Nausées, Vomissements, Coliques, Constipation, Hémorroïdes, Pâles couleurs, Anémie, Faiblesse générale, Epuisement, Convalescence, Manque d'appétit, Mauvaise digestion, Glaires, Vers intestinaux, Jaunisse, Bile, Foie, Rate, Reins, Vessie, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Névralgie, Migraine, Insomnie, Hypocondrie, Mélancolie, Hystérie, Epilepsie, Convulsions, Impuissance, Stérilité, Pertes séminales, Ecoulements, Maladies des femmes, Règles douloureuses, Suites de couches, Maladies des enfants, Dentition, Coqueluche, Croup, Rougeole, Scarlatine, Variole, Oreillons, Eruptions, Dartres, Boutons, Démangeaisons, Ulcères, Plaies, Blessures, Brûlures, Piqûres, Morsures, Hydropisie, Albuminurie, Diabète, Asthme, Toux, Bronchite, Phtisie, Fièvre typhoïde, Fièvre intermittente, Paludisme, Cachexie, Scorbut, Vieillesse, Maladies nerveuses, Maladies du sang, Maladies de la peau, Maladies des voies urinaires, Maladies des voies respiratoires, Maladies des voies digestives, Maladies du foie, Maladies de la rate, Maladies des reins, Maladies de la vessie, Maladies du cœur, Maladies du cerveau, Maladies de la moelle épinière, Maladies des nerfs, Maladies des os, Maladies des articulations, Maladies des muscles, Maladies des yeux, Maladies des oreilles, Maladies du nez, Maladies de la gorge, Maladies de la bouche, Maladies des dents, Maladies des gencives, Maladies de la langue, Maladies de l'estomac, Maladies des intestins, Maladies du rectum, Maladies de l'anus, Maladies de la matrice, Maladies des ovaires, Maladies des trompes, Maladies du vagin, Maladies de la vulve, Maladies de la prostate, Maladies du pénis, Maladies des testicules, Maladies des glandes, Maladies du système lymphatique, Maladies du système nerveux, Maladies du système musculaire, Maladies du système osseux, Maladies du système circulatoire, Maladies du système respiratoire, Maladies du système digestif, Maladies du système urinaire, Maladies du système génital, Maladies du système endocrinien, Maladies du système immunitaire, Maladies du système tégumentaire, Maladies du système sensoriel, Maladies du système moteur, Maladies du système sensitif, Maladies du système végétatif, Maladies du système autonome, Maladies du système central, Maladies du système périphérique, Maladies du système somatique, Maladies du système viscéral, Maladies du système cutané, Maladies du système muqueux, Maladies du système séreux, Maladies du système synovial, Maladies du système tendineux, Maladies du système ligamentaire, Maladies du système cartilagineux, Maladies du système osseux, Maladies du système musculaire, Maladies du système nerveux, Maladies du système circulatoire, Maladies du système respiratoire, Maladies du système digestif, Maladies du système urinaire, Maladies du système génital, Maladies du système endocrinien, Maladies du système immunitaire, Maladies du système tégumentaire, Maladies du système sensoriel, Maladies du système moteur, Maladies du système sensitif, Maladies du système végétatif, Maladies du système autonome, Maladies du système central, Maladies du système périphérique, Maladies du système somatique, Maladies du système viscéral, Maladies du système cutané, Maladies du système muqueux, Maladies du système séreux, Maladies du système synovial, Maladies du système tendineux, Maladies du système ligamentaire, Maladies du système cartilagineux.

Le Dépôt : 2.75 et 5.25 (suffisant pour l'hiver). Par la poste contre mandat de 3 et 6 francs.

### Trois généraux et un amiral prisonniers de guerre.

Londres, 11 janvier.

On télégraphie de Tokio au « Daily Mail » :

« Il est certain que les généraux Fock, Smyrnoff et Gorlatewski, ainsi que le contre-amiral Wirenius seront emmenés en captivité au Japon. »

00020

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie complètement un choix considérable de lingerie, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpes et articles de deuil.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

### Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, samedi 14 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille le lundi, 16 au soir.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Machines à coudre Helvétia

*Boulevard Paoli, 14, Bastia*

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellerie, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livreraient à ces manœuvres.

Horlogerie-Bijouterie
*Orfèvrerie*
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

« l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijoux et articles de fantaisie

CABINET
de M. Griscelli
Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
*Sis du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia*

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et achats d'immeubles.

60 ANS DE SUCCES
THÉ BLAIZE PÈRE

PIANOS
ET MUSIQUE
*Accords et Réparations*
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VENTE RÉCLAME
Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.
à 0,25 et 0,30 le litre
PETIT VIN à 0,15 le litre
Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.
N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le flasco. Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.
Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
*pour toutes Destinations*
Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.
Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.
A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

CAISSE PATERNELLE
Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Méonars
Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :
240 Millions
Paiements faits aux assurés
319 Millions
Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.
Assurances dotales
Rentes Viagères
Achats
de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)
Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général, Bastia, 36 Paoli, 36.

Etudes de
Me ANDRÉ MOREL
Avoué à Grenoble
Place Sainte Claire, 12.
et de
Me J. MINGALON
Notaire à Bastia (Corse)
16, Boulevard Paoli

**VENTE**
**D'IMMEUBLES DIVERS**
**sis à Bastia**

**L'Adjudication**
aura lieu
***le Samedi***
***14 Janvier 1905***
à neuf heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me MINGALON, notaire à Bastia, 16, boulevard Paoli

*Premier lot.*
Mise à prix, huit mille frs, ci . . . . . 8.000 fr.

*Deuxième lot.*
Mise à prix, cinq mille frs, ci . . . . . 5.000 fr.

*Troisième lot.*
Mise à prix, deux mille frs, ci . . . . . 2.000 fr.

*Quatrième lot.*
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. 3.500 f.

*Cinquième lot.*
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.

*Sixième lot.*
Mise à prix, douze cents francs, ci. . . . 1.200 fr.

*Septième lot.*
Mise à prix, quinze cents francs, ci . . . 1.500 fr.

*Huitième lot*
Mise à prix, cinq cents francs, ci . . . . 500 fr.

*Neuvième lot.*
Mise à prix, deux mille francs, ci. . . . 2.000 fr.

*Dixième lot.*
Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr.

*Onzième lot.*
Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci. 2.500f.

*Douzième lot.*
Mise à prix, huit cents francs, ci . . . . 800 fr.

*Treizième lot.*
Mise à prix, six cents francs, ci . . . . 600 fr.

*Quatorzième lot.*
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.

*Quinzième lot.*
Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr.

Frais en diminution.

Pour extrait :
*Signé :*
**MOREL.**
*avoué.*

**VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ**
**A VENDRE**

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Puzzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.
S'adresser au bureau du journal.

FAITES ANALYSER VOS URINES
**DIABÈTE** Guérison certaine sans changer de régime par les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉDIE
LA BOITE: 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR!
DÉPÔT à Bastia, Pharmacie BARLANTETTI. qui se charge des ANALYSES D'URINES

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles Voyeux ou pointe et en gros.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

**5 à 10 fr. par jour.** On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. potre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. ei, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Roche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

**NORDENSKJOLD**
ET LE
**Journal des Voyages**

Vingt-deux mois dans les glaces ! Vingt-deux mois de privations et de souffrances ! Près de deux années durant lesquelles, emprisonné et sans relâche, sous la lugubre voûte de glace, il a lutté contre le froid, ce géant et les tempêtes pour conquérir les terres inconnues et mystérieuses du pôle antarctique.
Celui qui combinait ces vastes pensées pour la science géographique, l'héroïque voyageur qui vient de faire au Français une si grande série de conférences, nous le donne lui-même dans le journal des Voyages les aventures, les angoisses et les péripéties de ce séjour de vingt-deux mois dans les glaces.
Et ce poignant récit, qu'illustreront de merveilleuses photographies, paraîtra en feuilleton dans le Journal des Voyages, dont le succès va sans cesse grandissant, offre à ses nouveaux, à côté de cet inoubliable récit d'exploration, trois grands romans d'aventures des plus captivants.
Un vente partout : 5 fr. 15 le n°. Abonnement de 3 mois contre mandat de 2 fr. 50 à l'ordre du journal, 146, rue Montmartre, Paris. Il sera envoyé à une superbe prime gratuite : La Russie qui passe, revue illustrée des événements de 1904.

**Le Docteur Vincenti**
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste
a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

ASTHME et CATARRHE
ESPIC

**A VENDRE**
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés mandarinier de 0m50 à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Castagne (Corse).

LIBRAIRIE OLLAGNIER
**ENCRIERS**
à fermetures automatique
élastique
***Système Colombani***

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE**
**et Repassage**
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
**Travail soigné**

**MESDAMES**
Vous économiserez sûrement
**500 francs par an**
sur le prix de vos Tabliers, si vous voulez faire usage du journal de Modes
**« LA SAISON »**
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parures exclusives *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de se tenir entre nous les mains.
*Modestie Tranquillité* et Bonté de ses modèles (6 tirages par an au 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

TUMEUR

Librairie du *Petit Bastiais*
**VATTELAPESCA**
**(P. LUCCIANA)**
(2e Série)
**Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, proverbe en acte. Prix 50 cent. franco 60.
**Conversazione**, commédiola attu. Prix 50 cent. franco 60.
**Puesia e Prosa**, commédiola attu. Prix 50 cent. franco 60.
**Sei Scinette Commiche**, 60 cent. franco 80.
**L'Aricchiôla**, commédiola attu. Prix 50 cent. franco 60.
**Da Chicchiu a Furiani**, commédiola in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

**Les Illustrations de la Corse**
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
*1er papier de Chine, format 80×57* . . . 6
*1er papier blanc.* — — . . . . 5

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878)
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
*1er papier de Chine, format 60×39, Chaque.* 2

Sme Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
*1er papier de Chine, format 65×50* . . . 5
*1er papier Chine, format 40×30 (Edition).* 2

**EN VENTE :**
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire.
***Demandez partout***
**LA CÉDRATINE**
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antidiabétique dont l'usage journalier guérit, facilite toutes les fonctions digestives.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
**PANORAMA DE BASTIA**
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**
avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50
***Carte-lettre Album***
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**
***Produits Recommandés***
**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
digestive et rafraîchissante
**L'inimitable**
VIN DU CAP-CORSE
**AU QUINQUINA**
Apéritif tonique et fortifiant
**SE MÉFIER DES IMITATIONS**



30e ANNÉE — VENDREDI, 13 JANVIER 1905 — N° 11

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse . . . . . 20 fr. 10 fr. 5 fr. Union Postale, et autres Pays hors port simple.
Autres Pays. . 32 » 16 » 8 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


**LE CALENDRIER**
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Véronique.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 7 h 04 m. — Coucher, 4 — 16 .
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Hilaire.

*12 JANVIER*

## AU MAROC

M. Saint-René Taillandier partira de Tanger pour Fez le 15 janvier, ayant atteudu l'arrivée de M. de Saint-Aulaire, secrétaire de la légation, et de M. Regnault, commissaire de la dette marocaine, qui vient de réorganiser la perception des recettes douanières dans les ports marocains. Tous deux accompagneront M. Saint-René Taillandier.

Il est assez probable que M. Regnault ira à Fez. Son concours serait, soit demandé par le Makhzen, soit offert par le gouvernement français.

Les ressources procurées par les réformes devront être employées d'abord à rétablir quelque sécurité dans les villes de l'intérieur et dans les ports. Selon toute prévision, notre ministre demandera au sultan de renforcer les tabors, c'est-à-dire la gendarmerie, qui a pour mission de prévenir les crimes et de rechercher les coupables.

Ce n'est que quand l'ordre sera complètement rétabli, et quand le Maroc aura un budget régulier, qu'on pourra songer aux grands travaux publics, routes et chemins de fer. Toute tentative prématurée à cet égard amènerait des troubles, et peut-être même la guerre intérieure qu'on cherche à éviter.

Le correspondant du *Petit Parisien* a eu une interview avec un ingénieur, M. Veyre, qui se trouvait chez le consul de France, à Fez, lorsque arriva le message de M. Saint-René Taillandier enjoignant à celui-ci de faire rentrer nos nationaux à Tanger. L'enveloppe de ce message portait cette mention : « Si le rakkas arrive avant huit heures du matin, donnez-lui 110 piastres de gratification. »

Ce fut avec joie que les Français résidant à Fez apprirent cet ordre. Ils ignoraient la lettre du Makhzen demandant le rappel des missions militaires et le conflit qui en était résulté, mais ils étaient outrés de son insolent refus de recevoir le lieutenant Anis, le nouvel instructeur, lequel, par suite de cette fausse situation, était obligé de vivre à Fez en se cachant presque.

D'autre part, ce fut un véritable affolement au Makhzen quand notre consul lui eut notifié ses instructions et quand il eut appris, en outre, que les Anglais et les Allemands avaient, de leur côté, reçu l'ordre de quitter Fez. Le Makhzen voulut négocier avec notre consul, qui refusa en répondant qu'il n'était chargé que d'assurer le départ de nos nationaux.

Les ministres firent alors immoler immédiatement une chamelle blanche et quatre taureaux au sanctuaire vénéré de Muley Idriss ; cent douros furent aussi envoyés dans toutes les mosquées.

Cependant, le sultan et ses ministres se réunissaient et tenaient de longs conciliabules, se prolongeant tard dans la nuit, pour trouver une solution du conflit. Pendant ce temps, notre mission militaire faisait publiquement ses préparatifs de départ et elle aurait même quitté Fez, le 26, avec M. Veyre, si le commandant Féraud n'avait été sérieusement malade.

Au dernier moment, de plus en plus effolé et inquiet, le Makhzen avertissait enfin, le troisième jour, notre consul, qu'il acceptait toutes les demandes de la France.

Immédiatement, comme première sanction, 500 cavaliers, commandés par le pacha de Fez, Djadid, partirent pour Tanger, pour escorter l'ambassade française si celle-ci, suivant le premier désir de M. Saint-René Taillandier, prenait directement la voie de terre ; ces soldats sont maintenant à mi-chemin de Fez et de Tanger.

Le voyage de M. Veyre s'est effectué sans incident grave. Il me dit que, dans la plaine du Bebou, il a vu des villages soumis au sultan pillés et brûlés par les Beni-Hassem. A quelques kilomètres avant Larache, des indigènes ont essayé d'arrêter ses mules.

A Fez, la population ignorait le grave conflit existant entre l'empire chérifien et la France, mais la population n'est pas moins très excitée contre les rares Européens qui y résident ; ceux-ci sont de plus en plus insultés en traversant les rues.

**Quelques dates**

13 janvier 1355. — Le Pape Benoît XII envoie « Alphonse, roi d'Aragon, qui lui avait demandé l'investiture de la Corse, une lettre par laquelle il renouvelle le don fait par Boniface VIII à Jacques II.

## L'Election d'Ajaccio

Nous publions à titre de document la lettre-circulaire que M. Peggioli adresse aux électeurs de l'arrondissement d'Ajaccio.

Mon cher compatriote et ami,

Certaines informations des journaux où mon nom a été mis en avant ont dû vous apprendre que je serai candidat à Ajaccio dont le siège est laissé vacant par l'élection sénatoriale de M. Arène.

Ma candidature dans les circonstances où elle se produit ne vous surprendra pas, j'espère. Vous connaissez mes relations personnelles avec M. Arène, vous savez comment en avril 1903, alors que me candidature était déjà posée dans l'arrondissement d'Ajaccio, sur les instances de M. Arène, je me suis retiré et effacé devant lui afin d'assurer l'union et l'accord entre tous les républicains.

Il était entendu qu'il devait m'être tenu compte dans la suite du cet acte de discipline et M. Emmanuel Arène n'hésita pas à faire prendre en son nom par son journal l' « Union Républicaine » les engagements les moins douteux.

Je n'hésite pas à poser ma candidature et à faire appel au libre concours de tous les bons citoyens.

Le seul terrain sur lequel je me place est celui des intérêts généraux de l'arrondissement d'Ajaccio et de l'intérêt personnel et individuel de mes compatriotes.

Je n'ai d'autre ambition que de mettre à leur service toute mon activité, toute mon intelligence et les faire bénéficier de la situation que m'ont acquise à Paris, dans les milieux politiques et intellectuels, les relations que j'ai su me créer et les sympathies dont je dispose.

Cette situation, je l'ai examinée à différentes reprises avec mon ami Emmanuel Arène dans les fréquentes entrevues au cours desquelles j'ai reçu de lui l'assurance formelle qu'il ne ferait rien contre ma candidature.

J'espère, dans ces conditions, mon cher compatriote et ami, que je pourrai compter sur votre concours et que vous n'hésiterez pas à donner à ma candidature votre concours et votre appui.

Votre tout dévoué,

J. PEGGIOLI,
Avocat.

## Conseil Municipal

RAPPORT
*sur le budget primitif de 1905 présenté au Conseil par* M. François Maestracci, *rapporteur de la Commission des Finances.*
(Suite et fin)

SECTION IX

Les articles 69 à 80 sont maintenus.

Nous avons ajouté un article 80 bis pour « Subvention à la Société des Employés de commerce », 100 francs.

L'art. 81, « Secours aux anciens employés communaux » est modifié comme il suit : « Suppression par suite de décès des titulaires des pensions Angeli, 600 fr. et Bocese, 360 fr. »

Création d'une pension à Maggi, ancien receveur d'octroi, 480 fr.

L'économie réalisée est de 480 fr., l'article étant réduit de 4.320 à 3.765 fr.

Nos 82 à 86 sans changement.

L'art. 87 est créé pour « Secours aux voyageurs indigents », 100 fr.

SECTION X

*Etablissements de bienfaisance, Subventions, Secours*

Les articles 88 à 98 composant cette section « Dépenses militaires et fêtes publiques », sont maintenus, sauf une légère réduction de 100 fr. au n° 91 et 4 fr. au n° 93.

La moitié du crédit de l'art. 94 « Secours aux familles nécessiteuses de réservistes et territoriaux, » est supportée par l'Etat et figure aux recettes ordinaires pour 300 fr.

SECTION XI

*Dépenses diverses, dépenses imprévues*

L'art. 99. « Frais de justice, etc », est porté de 800 à 1.200 fr. par suite du procès en cours et d'arriérés à régler.

L'art. 100 est maintenu.

L'art. 101, pour « Dépenses imprévues » est porté de 200 à 500 fr.

L'art. 102, Indemnité à M. Benzoni pour droit de prise d'eau, 1 fr.

L'art 103, Indemnité à M. de Zerbi pour le poste d'octroi à Casanelle, 1 fr.

CHAPITRE II.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

L'art. 1er représente la 35e et dernière annuité pour amortissement de l'emprunt de 40.000 fr. à la caisse des Chemins vicinaux.

Les nos 2 et 3 sont sans changement.

L'art. 4 subit une diminution de 500 fr.

L'art. 5, « Travaux de réfection des toitures du Lycée », s'élevant à 16 275 fr. a déjà figuré aux chapitres additionnels de l'exercice en cours.

La moitié de cette somme est supportée par l'Etat et figure aux recettes.

L'art. 6, « Réfection des canalisations d'eaux de source », est un crédit nouveau ; il y a lieu, paraît-il, de refaire la canalisation principale des eaux de Sorita, sur 200 mètres, entre les villas Lota et de Jocheroau.

L'art. 7, « Règlement d'arriérés dûs à divers », dont il a été question au début de mon exposé, s'élève à 16 592.08 ; il sera réduit à 16.142 08.

L'art. 8, pour « Travaux de réfection des toitures du théâtre », s'élève à 14 475 fr.

Il a été décidé qu'on procéderait à des installations nouvelles de becs de gaz pour l'éclairage de la route de Cardo, du quartier de Lupino et place Saint-Nicolas, balustrade comprise.

La dépense totale 6.750 fr. environ à régler par tiers en 1905, 1906 et 1907.

Le premier tiers fait l'objet de l'article 9, 2.250 fr.

Récapitulation des dépenses :

| | |
|---|---|
| ordinaires . . . . | 265.917.03 |
| extraordinaires . . | 106.955.88 |
| Total général. . | 372 873 51 |

Votre commission s'est occupée d'une demande de M. Raffalli, instituteur-adjoint à la Haute-Ville, relative à une différence d'indemnité de logement, dont il a été déjà question ici, je crois. Elle vous en propose le rejet, regrettant de ne pouvoir faire une exception qui pourrait, par la suite, nous créer des inconvénients.

M. Delcorso, fermier de l'octroi, sollicite du Conseil municipal le dédommagement du préjudice que lui auraient causé les grèves des dockers et des boulangers et qu'il évalue à 9.500 fr. environ.

Conformément à un principe édicté, on ne peut examiner en cours de ferme les pertes subies surtout lorsqu'elles n'atteignent pas la moitié de l'annuité et qu'il

---

109 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXVI.

LA CIRE FONDUE

— En ce cas, je vous accompagne, reprit monsieur de Loiseley, qui, à l'air singulier des deux hommes, devina qu'une querelle s'était élevée entre eux.

Sur un signe du vieillard, le conducteur du fiacre en ouvrit la portière ; Deslandes et monsieur Piard montèrent dans la voiture sans faire de réflexions.

— Aux Champs-Elysées, dit au cocher monsieur de Loiseley, qui, s'étant assis à son tour, regarda ses compagnons d'un air soupçonneux :

— Ici nous pouvons causer tranquillement, leur dit-il ; voyons : de quoi est-il question ?

Quoiqu'il fût assez embarrassant pour monsieur Piard d'expliquer à son beau-père la cause de sa querelle avec le substitut, il commença un récit à travers lequel, en dépit des réticences, des atténuations et autres artifices oratoires, la vérité se fit jour ; Deslandes, d'ailleurs, qui avait moins de ménagements à garder, se chargea de combler les lacunes, de rectifier les altérations, et exposa enfin, sous un point de vue suffisamment clair, la différence que le vieillard, de sa propre autorité, évoquait devant son tribunal.

— Vous êtes deux enfants, dit monsieur de Loiseley, lorsque son enquête fut finie ; ma fille s'est moquée de vous, elle a bien fait. Vous, Piard, de quoi vous plaignez-vous ? d'avoir trouvé ce jeune homme aux pieds de votre femme ? Vous devriez au contraire le remercier de vous avoir donné l'occasion d'apprécier la vertu d'Isaure. D'ailleurs, en cherchant à plaire il faisait son métier. L'histoire même de ce portrait était de bonne guerre à l'égard d'un mauvais sujet tel que vous, qui devriez rougir de votre conduite, au lieu de blâmer celle des autres. Rappelez-vous que vous êtes beaucoup plus heureux que vous ne le méritez, et qu'à la place d'Isaure bien des femmes tireraient de vos actions une vengeance exemplaire... Vous, Deslandes, vous n'avez pas le sens commun en voulant vous battre avec mon gendre, parce que ma fille s'est égayée à vos dépens. En pareil cas, lorsqu'on ne réussit pas, on se retire le moins gauchement qu'on peut, et l'on tente fortune ailleurs ; il est extravagant de demander raison à un mari de la crédulité de sa femme. Vous voilà réprimandés tous deux, tâchez de profiter de la leçon ; il est inutile d'ajouter que je ne permettrai pas que vous vous battiez ; puisque vous êtes magistrats l'un et l'autre, voici l'arrêt que je prononce : les parties sont mises hors de cause, dépens compensés. Maintenant, Piard, faites-moi le plaisir de nous quitter j'ai quelque chose à dire à Deslandes.

Au lieu d'accroître l'irritation des antagonistes, ainsi que cela arrive souvent, la discussion l'avait sensiblement calmée. Au fond, ni l'un ni l'autre n'étaient possédés d'une envie dévorante de se battre. Passé le premier accès d'un dépit qui avait été longueux des deux parts, ils avaient mutuellement réfléchi aux désagréments d'un duel dont ils ne pouvaient attendre aucun bénéfice.

L'admonestation cavalièrement paternelle de monsieur de Loiseley acheva de les ramener aux sentiments pacifiques dont ils avaient l'habitude. Ils finirent par tomber d'accord de l'inutilité de leur querelle, convinrent de ne pas pousser l'affaire plus loin, et se séparèrent avec une froide politesse, en se gardant rancune.

— Maintenant, dit le père d'Isaure, lorsqu'il fut seul avec Deslandes, il faut que je vous lave la tête. Devant Piard, j'ai pris votre parti ; mais, entre nous, je vous trouve bien audacieux d'avoir osé faire la cour à ma fille.

— Ne m'avez-vous pas moi-même encouragé à vous plaire ? répondit le substitut avec un sourire mêlé d'amertume.

— Il y a plaire et plaire ; je sais bien qu'un proverbe dit que, lorsqu'on prend du galon, on n'en saurait trop prendre ; mais n'importe, vous avez abusé de mon conseil. Si, chose impossible, vous aviez eu quelque succès, j'aurais, sans le savoir, joué un singulier rôle. Heureusement la raison d'Isaure la met au-dessus du danger. Il paraît, mon pauvre Deslandes, que vous avez éprouvé un rude échec ? Maintenant que vous voilà brouillé avec mon gendre et ma fille, que devenez vos projets ?

— Mes projets ! répéta Deslandes avec l'accent d'un profond découragement, je n'en forme plus qu'un, c'est de sortir au plus vite de cette ville infâme où l'on se trouve que des égoïstes qui exploitent vos talents, de faux amis qui trahissent votre confiance, des coquettes qui vous raillent et...

— Et d'honnêtes femmes qui refusent de vous aimer, interrompit en riant monsieur de Loiseley ; en vérité, Paris est devenu un séjour abominable ; de mon temps, sous le consulat, un jeune homme trouvait encore moyen de s'y tirer d'affaire ; mais aujourd'hui je vois que le métier ne vaut plus rien.

— Si vous parlez du métier de solliciteur, c'est le plus ingrat, le plus ridicule et le plus rebutant de tous ceux que puisse choisir un homme dans un jour de malheur.

— Allons, Deslandes, le dépit et le découragement ne mènent à rien, et il faut arriver à une conclusion. Quel parti comptez-vous prendre ? Je retourne après-demain à D... partez-vous avec moi ?

— Oui, si d'ici là je ne me suis pas jeté à l'eau, répondit le substitut d'une voix lugubre.

(*A suivre*).


**CHOCOLAT MENIER**

est possible de se rattraper sur les années postérieures.

Il y a donc lieu de renvoyer l'examen de cette question à la fin de la forme.

Tel est, messieurs, le budget que votre commission s'est efforcée de rendre aussi clair que possible et que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

## Les Centimes Additionnels de 25 francs

*Remise accordée pour l'année 1905 sur les cotes foncières de 25 francs et au dessous (part de l'Etat). — Propriétés non bâties.*

La loi du 20 juillet 1904 dispose que le dégrèvement des petites cotes foncières (cotes foncières des propriétés non bâties ne dépassant pas au total, pour la part de l'Etat et pour le même contribuable, la somme de 25 francs), ordonné par la loi du 21 juillet 1897, sera de nouveau effectué en 1905.

Pour simplifier les formalités imposées aux contribuables, il a été décidé que les propriétaires qui ont obtenu le dégrèvement en 1904, obtiendront d'office et sans nouvelle déclaration en 1905 la même remise d'impôt qu'en 1904, pourvu que :

1. La contribution personnelle-mobilière à laquelle ils sont assujettis pour 1905 dans leurs diverses résidences ne dépasse pas, au total, 25 francs (part de l'Etat) ;

2. Le chiffre du revenu cadastral indiqué sur leurs avertissements de 1905 soit le même qu'en 1904.

La formalité d'une déclaration nouvelle n'est maintenue qu'à l'égard :

1. Des contribuables dont le revenu cadastral aura été modifié à raison d'acquisitions d'immeubles, d'aliénations d'immeubles, etc., et qui, malgré ces modifications, se trouveront encore dans les conditions voulues pour obtenir un dégrèvement ;

2. Des contribuables auxquels il n'a pas été accordé de dégrèvement en 1904, mais qui y auront droit en 1905.

La déclaration de ces contribuables devra être rédigée sur une formule imprimée mise gratuitement à leur disposition dans les mairies et dans les perceptions. Elle devra, à peine de nullité, être déposée dans le délai d'un mois à partir de la publication du dernier rôle foncier ou personnel-mobilier intéressant le contribuable.

Le public trouvera dans les mairies et dans les perceptions des instructions détaillées pour la rédaction des déclarations.

## Légion d'honneur

M. Flach, procureur général près la Cour d'appel de Caen vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Cette haute distinction récompense de très grands services et une carrière assez longue et bien remplie, au cours de laquelle, dans des situations très difficiles, M. Flach a donné la mesure de son tact, de ses connaissances multiples et des plus remarquables qualités professionnelles.

Nous nous plions d'accepter l'expression de nos sincères félicitations.

## Notre Feuilleton

Nous commencerons la semaine prochaine la publication d'un nouveau feuilleton :

# LA PEAU DE LION

de CHARLES BERNARD

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BELGODÈRE. — La nomination de M. Clovis Vincenti, comme juge de paix de Belgodère, — son propre village — a été accueillie partout, en Balagne, avec une vive sympathie.

Déjà comme suppléant et plus particulièrement comme ministère public, fonctions qu'il a remplies longtemps, il avait su donner la mesure des services que peut rendre une nature droite et loyale comme la sienne.

Il a été aussi et surtout, comme homme privé, un ami dévoué et prêt à tout sacrifier pour être agréable à ceux qui l'approchaient. C'est surtout dans ce rôle que nous l'avons toujours admiré, les dévouements devenant rares de nos jours !

Sa nomination fait autant d'honneur à ceux qui l'ont proposée qu'au ministre qui l'a signée.

Nous renouvelons encore une fois, à notre nouveau magistrat cantonal, nos plus affectueuses félicitations. — F. L. F.

CASTIFAO. — La recette auxiliaire rurale des postes de Castifao est convertie en établissement de facteur receveur.

CALVI. — Le tribunal de première instance de Calvi a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du nommé Tosana Antoine, menuisier, né à Capo di Ponte, Italie, le 12 juillet 1858, fils de Jérôme et de Julie Partazana, marié à Marie-Félicité Giacomoni, domicilié en dernier lieu à Palasca, disparu depuis le mois d'octobre 1888.

VALLE D'ALESANI. — M. Carlotti Charles-Lucien Joseph a été nommé greffier de la justice de paix de Valle d'Alesani, en remplacement de M. Paoli, dont la démission a été acceptée.

ILE-ROUSSE. — La confrérie de l'Immaculée Conception a tenu le jour de l'Epiphanie une imposante réunion dans l'église de Notre-Dame de la Miséricorde. Des statuts très sévères ont été ajoutés aux anciens. Le vote pour la nomination d'un nouveau prieur a eu lieu aussitôt après lecture faite du rigoureux règlement. C'est par des paroles empreintes à la fois d'émotion et de fermeté, que le nouveau président a chaleureusement remercié ses confrères de l'honneur accordé. Ces paroles sont de celles qui ne s'oublient point, nous avons le regret de ne pouvoir en reproduire que les dernières : « L'heure sonnera, peut-être bientôt, où l'on tentera aussi d'anéantir ces saintes confréries qui sont la gloire de notre Corse catholique. A cette heure là, sachons veiller, sachons prier, sachons surtout combattre !... Pour le Christ et pour sa Mère sans tache, offrons bravement nos poitrines aux coups des pervers et des lâches, et ripostons sans trembler, mais avec toute la force qu'inspire la vraie foi !... »

Bien des yeux étaient remplis de larmes à la fin de ce vibrant discours, et grand nombre de mains se sont spontanément tendues vers l'orateur. C'est, en effet, une réelle consolation pour toute âme croyante que de telles paroles en ce temps de persécution. Et lorsque de pareilles phrases tombent d'une bouche autorisée, il est facile de concevoir l'enthousiasme qu'elles soulèvent.

LETIA. — Succession vacante en Algérie : Arrighi Jacques-Marie, fils d'André et d'Albertini Madeleine, né à Letia le 12 novembre 1863, décédé à Bône le 8 juillet 1904, actif : 51 45.

## EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

L'Exposition internationale de Bastia s'annonce dès à présent sous les plus heureux auspices, tout fait espérer un grand succès. L'empressement des industriels et des commerçants à se faire inscrire, leur nombre toujours croissant sont des sûrs garants de réussite. Nous sommes de ceux qui se réjouissent de toutes ces exhibitions et de ces luttes pacifiques entre commerçants et industriels, entre horticulteurs, entre artistes de toute une région, de tout un pays. Aussi, est-ce avec un véritable plaisir que nous faisons savoir à nos lecteurs que l'Exposition de Bastia se présente, dès à présent, dans des conditions de succès les plus favorables.

### L'Isaac-Pereire en perdition à la Joliette

L'*Isaac Pereire*, de la Cie Générale Transatlantique, courrier d'Oran, malgré la tempête qui sévit sur notre rade, au lieu d'aller chercher un abri dans le bois de l'Estaque, comme plusieurs autres paquebots, se présentait devant la passe du bassin de la Joliette et, pris par une rafale de vent, ce paquebot lancé à toute vitesse pour lutter contre la bourrasque, alla donner sur le quai au *sonfre* à la hauteur de la cantine qui se trouve sur ce quai.

Tandis qu'une partie du quai était démolie, l'*Isaac Pereire* se faisait de graves avaries à l'étrave, mais la cloison étanche résistant fort heureusement, aucune autre voie d'eau ne se déclara.

Le commandant fit immédiatement machine en arrière et mouilla son ancre de bâbord. La violence du vent était telle que l'*Isaac-Pereire* gagnait peu à peu les blocs des Pierres Plates et l'on craignit un moment que ce navire ne subît le sort du *Pétrarque* qui s'échoua au cet endroit il y a environ un an.

Le commandant Somidei mit alors son pavillon en berne, demandant des secours immédiats.

Déjà les bateliers de la Compagnie avaient téléphoné à nos diverses Compagnies de remorquage qui, craignant un sinistre, avaient tous leurs remorqueurs sous pression, et dix minutes après, dix remorqueurs de la Compagnie Chambon et de la Compagnie Provençale arrivaient sur les lieux.

A cause de la violence du vent et de la mer démontée ce fut avec beaucoup de difficulté que l'on put prendre les amarres de l'*Isaac-Pereire*, et grâce aux manœuvres habiles des capitaines, on finit par pouvoir sortir de l'endroit où il était échoué, le paquebot de la Compagnie Transatlantique.

Le commandant Somidei, qui s'était rendu compte de l'avarie de son étrave, sachant que son navire ne risquait pas de voir ses cales inondées, par suite de la résistance de la cloison étanche, et voyant qu'il était désemparé, fit machine en arrière à toute vitesse et avec un sangfroid et des qualités nautiques vivement admirées, relevait devant le Phare son navire qui rentrait majestueusement en pleine vitesse à 2 heures dans le Vieux Port où il ne tardait pas à s'amarrer devant la place Neuve.

Les péripéties de ce drame se sont déroulées devant une foule qu'on peut évaluer à plus de 2.000 personnes. C'est avec des bravos et des vivats que le navire a été salué à son entrée dans le Vieux-Port.

L'*Isaac-Pereire* avait à son bord 40 passagers, qui, malgré l'assurance des officiers et de l'équipage, n'en furent pas moins très heureux, au moment du débarquement, d'en avoir été quittes à si bon compte.

M. CORNELLIER.

(*Radical*).

### Sport pédestre

Hier, à 1 heure 39, le départ était donné au coureur pédestre Morelli, de l'U. S. F. S. A., devant une assistance nombreuse, venue pour se rendre compte des belles performances du jeune champion. Les 700 mètres s'effectuent à une allure régulière de 2 m. 20 s. à 2 m. 21 s.

Les records locaux qui nous ont été établis par le coureur Morelli se répartissent ainsi :

La demi-heure, 9 kilomètres 387 mètres, 32 minutes 14 secondes pour les 10 kilomètres.

Dans l'heure, 17 kilomètres 756 mètres, à la fin du dernier tour, le coureur accomplit son heure par un superbe emballage qui lui a valu les applaudissements de la foule enthousiasmée.

Le chronométrage était assuré par MM. Pieraschi, Viale, Havaillac.

### LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE qui guérit les varices, la phlébite, le « rouleau », les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 5 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

# Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 13 janvier 1905.

(*De notre correspondant particulier*)

### Ajaccio station d'hiver

Sont descendus le 10 janvier, au Grand Hôtel d'Ajaccio et continental :

M. Henry Bauche et sa famille, de Paris ; M. Rotti, de Paris.

### Au port

Entrées des 10 et 11 janvier :

Vap. « Monte d'Oro, » de Propriano, passagers, diverses.

Vap. « Corsica, » de Marseille, passagers, diverses. Ce vapeur est reparti à midi, à destination de Calvi et Nice.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 8 à midi, + 12°. à 7 heures du soir, + 10°2 Maxima, + 12°3. Minima, + 4°2.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 712 mm. à midi, 710 mm., 6 heures du soir, 708 m. Vent. — Nord la matinée, N. léger.

Dans l'après-midi N. faible.

Etat du ciel, couvert, découvert.

Pluviomètre, à midi 7 mm.

### Service vicinal

M. Chiappe, agent voyer cantonal de 1re classe, est nommé agent-voyer principal de 2e classe.

Toutes nos félicitations à cet excellent et dévoué fonctionnaire pour la promotion que lui ont méritée ses longs services.

### Aquarelles

Nous recevons avec plaisir, dans le *Petit Marseillais*, le boniface que vient de remporter à Marseille notre ami Lucien Peri. Une de ses aquarelles, représentant un chien en arrêt devant un faisan, et exposée chez Aegerter, rue Grignan, 32, a été remarquée et appréciée par les critiques d'art.

Les artistes sont nombreux à Marseille ; M. Lucien Peri est un des rares cités avec bienveillance.

Le *Petit Bastiais* lui envoie ses félicitations et lui renouvelle ses vœux de succès futurs.

*Le Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, 3 r° « Avenue Cyrnos, » 86. Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

### Avis

Il a été perdu depuis le 23 décembre écoulé, dans la plaine de Luciana, canton de Borgo, une jument brune, balzanée aux deux pieds de derrière, et un mulet, Spano, âgé de deux ans. Les rapporter contre récompense à M. Leca Vital, de Calacuccia, à Perretto-Canonica, propriété E. Damsi.

### Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

### Mobilier à vendre

A vendre mobilier pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

### Domaine de Bevinco

Adjudication volontaire départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

### Journaux bastiais

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

### Avis

Le sieur Peschioni Louis prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter son épouse Marie-Dominique née Orsoni.

### Maladies des yeux

Le docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglione, Ajaccio.

### A vendre

Magasin de faïences et verres pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve [illegible] rue Neuve.

### A louer

Jolie chambre garnie à louer, quatrième étage, boulevard [illegible] n° 31.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierri dans la maison.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au [illegible]

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé 3e étage, de la maison Fantaz 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zann bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andrea Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal

## Etat Civil

### MARIAGES

Canazzi Joseph Marie, agent-voyer à Bastia, d'Olmeto, et Giammattei Angèle Marie, de Bastia.

Colombani Mathieu, marin, de Barbaggio, et Cinquini Marie-Laurence, ménagère, de Bastia.

### NAISSANCES

Mononi Nathaline Elisabeth. — Ferrandi Marie-Françoise. — Giorgi Angèle. — Azamberti Charles-Pascal. — Filippi Anne. — Bernardini Vincente. — Filippi Charlotte.

### DÉCÈS

Giovannetti Barthélemy, 15 mois, de Bastia.

Ruggieri Louis, 14 ans, de Bastia.

## AVIS

Les propriétaires laboureurs qui désirent une paire de bœufs, dont un de 8 ans et l'autre de 8, — vraie race corse, — de force à labourer aussi bien à la plaine qu'en côteaux, très sages, de nouveau facile, de beauté exceptionnelle, le tout garanti. Au besoin, on les donnerait l'essai pendant quelques jours. Prix : 2 cents francs les deux.

S'adresser à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa, par Belgodère.

## CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel

Agréé au Tribunal de Commerce

Juge suppléant du 1er Canton

*Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia*

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations.

Ventes et achats d'immeubles.

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, samedi 14 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille le lundi, 16 au soir.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la Réonblique.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Bernard Hotte, agent.

## Agence Maritime

**de Transports à prix réduit**

*pour toutes Destinations*

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes* faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

# Dépêches Service Télégraphique et Spécial de Nuit

### Bourse de Paris

| | 11 janv. | 12 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 98,00 | 97,97 |
| — 3 p. 0/0 nouveau | 97,95 | 97,90 |

## Nouvelles Militaires

Paris, 12 janvier.

M. Chevasse, capitaine breveté d'infanterie, hors cadre, détaché à l'état-major de gouvernement de la Corse, est affecté au 85e rég. d'infanterie.

## M. DOUMER au Palais Bourbon

Paris, 12 janvier.

M. Doumer, le nouveau président de la Chambre des députés, a pris possession ce matin du logement présidentiel au Palais Bourbon.

## LA Délation dans l'Armée

### Le commandant Bigoicourt

Paris, 12 janvier.

Le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur a prononcé aujourd'hui à l'unanimité, la radiation du cadre de la Légion d'honneur, du commandant Bigoicourt, auteur de fiches délatrices concernant ses camarades.

## L'ÉLECTION DE M. DOUMER et la Presse

Paris, 12 janvier.

Toute la presse paris onne parle de l'élection présidentielle de mardi.

Dans l'*Aurore*, M. Clémenceau attaque vivement M. Doumer, qu'il qualifie de traître.

M. Jaurès, dans l'*Humanité*, dit que la majorité ministérielle se ressaisira vendredi, après la discussion sur la politique générale du gouvernement, laquelle saura conjurer les perfides attaques des radicaux dissidents.

Les autres journaux du parti radical et socialiste parlent en termes élogieux de M. Brisson qui est un vieux lutteur et un républicain honnête.

Ils estiment que M. Doumer a commis une trahison envers le parti avancé et que son acte est un défi cynique à la conscience républicaine.

Tous sont unanimes à déclarer que sa victoire sera sans lendemain pour lui.

Le *Rappel*, l'organe des dissidents, dit que l'élection de mardi a été une manifestation contre le cabinet et non contre M. Brisson qui est pourtant le tort d'être combattu.

Les journaux de l'opposition escomptent la victoire certaine pour vendredi.

Ils disent que la Chambre a voulu donner une leçon à M. Combes dont la prétention d'empiéter sur le pouvoir présidentiel est inadmissible.

M. Brisson n'a eu que ce qu'il méritait ; les dissidents l'ont jeté à bas parce qu'il s'est solidarisé avec M. Combes, en le protégeant jusqu'à lui sauver deux fois son portefeuille.

## L'AFFAIRE SYVETON

Paris, 12 janvier.

Le « Temps » annonce que Mme Syveton a refusé de signer le procès-verbal de l'ouverture du coffre fort de M. Syveton, parce que le procès-verbal qui ordonnait l'ouverture était délivré en vertu d'une plainte en meurtre, déposée contre X.....

Mme Syveton déclare que X..., selon M. Barnay, était elle-même.

En sortant du cabinet du juge d'instruction Mme Syveton a été suivie de quatre agents jusqu'à son domicile.

## L'Affaire de Hull

### LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Paris 12 janvier.

Une nouvelle séance a été tenue dans la matinée par la commission internationale d'enquête sur l'incident de Hull.

Le règlement de procédure à suivre, comprenant 25 articles, est définitivement arrêté.

La commission s'est occupée également de savoir sous quelle forme seraient faites les plaidoiries : si elles seraient verbales ou écrites.

La commission abordera demain la discussion de l'incident de Hull.

Les commissaires se sont montrés animés d'un vif désir d'entente pour la prompte expédition de leurs travaux.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

Présidence de M. FAYARD

Sénateur de la Drôme, *doyen d'âge*

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires provisoires donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi qui est adopté.

### Election du président

*M. Fallières réélu*

Le président annonce qu'il va être procédé au scrutin pour l'élection du président définitif.

Le scrutin est ouvert.

M. Fallières est réélu.

### Election des vice-présidents

Le scrutin pour l'élection des vice-présidents donne les résultats suivants :

| | | |
|---|---|---|
| M. | Eugène Guérin, | 161 v. élu |
| | Victor Leydet, | 147 » élu |
| | François Poirrier, | 136 » élu |
| | Frédéric Desmons, | 132 » élu |

### Election des secrétaires

Il est ensuite procédé à l'élection des secrétaires.

Sont élus :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Girard | 158 voix. |
| | Garreau | 155 — |
| | de Saint-Germain | 154 — |
| | Forgemol Bostquenard | 149 — |
| | Gotteron | 145 — |
| | Leroux | 143 — |
| | Milhès Lacroix | 141 — |
| | Berard | 141 — |

### Election des Questeurs

On procède au scrutin pour l'élection des questeurs.

Sont élus :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Dusolier, | 175 voix. |
| | Gayot, | 166 — |
| | Bonnefoy Sibour, | 161 — |

Le président annonce que le bureau définitif est élu.

Séance demain.

## Chambre des Députés

Présidence de M. P. Bouneaux

*doyen d'âge*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires provisoires donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

### Election des secrétaires

Le président annonce qu'il va être procédé à l'élection des six autres secrétaires.

Le scrutin est ouvert.

Sont élus :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Bonceray, | 235 voix. |
| | Paul Meunier, | 232 — |

Il y a ballottage pour les quatre sièges restants.

On procède à un troisième tour de scrutin.

Sont élus :

MM. Cornet, Gerald, Bussière et Roger-Ballu.

Le président d'âge annonce que le bureau définitif de la Chambre, pour l'année 1905 est constitué.

Il invite M. le président à prendre place au bureau.

*Présidence de* M. DOUMER

M. Doumer prend place au bureau. (Applaudissements répétés).

### *Allocution du Président*

M. le Président remercie d'abord M. le président d'âge et les membres du bureau provisoire, puis il exprime à ses collègues sa profonde reconnaissance pour l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant à diriger leurs débats.

M. Doumer fait l'éloge de l'honnête homme qu'était M. Brisson et rend hommage à ses hautes qualités politiques.

Il promet de présider avec impartialité et espère obtenir la bienveillance de ses collègues qui sauront lui rendre la tâche facile.

Le président invoque ensuite le souvenir de M. Floquet sous le patronage duquel il se place. Il invite la Chambre à réaliser les réformes si impatiemment attendues.

« Le pays demande autre chose que des promesses et des formules vaines.

» On ne doit pas perdre de vue les exigences de la vie nationale. Le pays s'est prononcé pour le régime démocratique de la souveraineté populaire et pour la liberté.

» La France doit donner le spectacle d'une grande démocratie résolue à être forte pour être pacifique avec honneur. »

(Le discours de M. Doumer est souvent interrompu par l'extrême-gauche).

M. Renault, s'écrie de sa place que la mémoire de M. Floquet n'appartient qu'au parti républicain qu'il servit toute sa vie sans défaillance.

M. Renault prend ensuite à partie le président, qu'il attaque vivement.

M. Doumer réplique qu'il est peu généreux de s'attaquer à la personne du président qui n'a pas le droit de se défendre.

### LES INTERPELLATIONS SUR LA politique générale du Cabinet

Sur la demande de M. Combes, la Chambre fixe à demain la discussion des interpellations de MM. Lhôpiteau et Vazeilles sur la politique générale du gouvernement.

La séance est levée et renvoyée à demain à 2 heures.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La « Gazette de Francfort, » dans des considérations stratégiques du plus haut intérêt, estime que Port-Arthur n'avait une importance stratégique et une importance capitale que du temps où la forteresse servait d'abri aux vaisseaux russes.

La flotte anéantie Port-Arthur n'était plus rien et pour influer d'une manière quelconque sur le cours de la guerre, la reddition aurait dû avoir lieu alors que personne n'y songeait, il y a neuf mois.

Si l'on examine l'influence de ce prétendu désastre sur les opérations de Mandchourie, il ne semble pas impossible que Kouropatkine, apprenant la chute de Port-Arthur, ait poussé un soupir de soulagement. Que l'on considère que, depuis des mois, cet homme a littéralement eu les mains liées par la pensée de Port-Arthur et que, se sentant moralement lié à la ville, ce n'est qu'à force de génie qu'il a pu sauver son armée.

Kouropatkine et libre est pas un Russe qui suit le sopérations de Mandchourie ne devrait manquer de se réjouir.

On objecte que l'armée japonaise assiégeante se trouve à présent dégagée, mais on oublie que cette armée a, aussi, après les fatigues d'un tel siège, un besoin urgent de repos, tout autant que les courageux assiégés, et ceux qui connaissent les Japonais savent que c'est surtout après les grands efforts et non pendant, que la fatigue les terrasse.

Le « Novoie Vremia » maintient, d'après des renseignements très sûrs, que l'escadre de l'amiral Rojdestvensky est suivie constamment par des croiseurs anglais qui ne la perdent jamais de vue. Ces croiseurs ont pour mission d'informer les nombreux agents japonais, qui sont disséminés dans tous les ports, de tous les mouvements des navires russes.

Les autorités britanniques, dit le « Novoie Vremia, considèrent que cette façon d'agir qui ne constitue pas un mince service à l'égard des Japonais, n'équivaut pas à une infraction aux lois de la neutralité. Quoi que puissent dire les Anglais ce n'est certainement pas pour l'amour du sport nautique qu'ils surveillent, avec un aussi grand soin, les déplacements de nos navires.

Le personnel de la seconde escadre du Pacifique est soumis à une tension nerveuse très fatigante. Le moindre incident pourrait amener les conséquences les plus désagréables à la fois pour la Russie, l'Angleterre et pour toute l'Europe.

Ne conviendrait-il pas que l'amiraulté britannique envoyât des ordres pour faire cesser cette poursuite ?

# PORT ARTHUR

### L'enlèvement des mines

Londres, 12 janvier.

On télégraphie de Tokio au Times :

« Les Japonais ont enlevé jusqu'à présent 335 mines à Port-Arthur dans un rayon de quarante milles.

» Des Japonais, survenants de la troisième tentative pour bloquer le Goulet, interné dans les bâtiments russes, ont été remis à l'armée du général Nogi. »

### La flotte japonaise

Port-Said, 12 janvier.

« Le bruit court qu'une escadre japonaise croise en vue de Diégo Garcia. »

### Les prisonniers Russes

Londres, 12 janvier.

On télégraphie de Nagasaki au « Morning Post » :

« Vingt-huit officiers russes et un millier d'hommes sont arrivés hier.

» Les officiers ont débarqué, les soldats iront à Kokoura. »

# MANDCHOURIE

### La continuation des hostilités

St-Pétersbourg, 12 janvier.

On télégraphie de Mouk den au *Rous* :

« Aucun fait de guerre important n'a eu lieu hier.

» La température devient de plus en plus douce ; aucun obstacle d'ordre climatérique ne saurait s'opposer à la continuation des hostilités. »

# A VLADIVOSTOCK

Londres, 12 janvier.

Le correspondant du « Daily News à Chefoo, télégraphie :

« Le vapeur « Progress » qui a quitté Vladivostock, il y a cinq jours vient d'arriver.

» La nouvelle de la capitulation n'y avait pas encore été ébruitée.

» Les Russes disent que Vladivostock fera une résistance au moins énergique que Port-Arthur. »


AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lingerie comprenant un choix considérable de draps, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de 4.000 TONNES pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE

ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

G. ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia.

PIANOS

ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Ventes, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

**Marius Olmo**

ex accordeur réparateur de pianos harmoniums de la manufacture de pianos Bousquet, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1,

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC va répondre qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

POUR LES SOINS DE LA PEAU

CRÈME SIMON

POUDRE et SAVON SIMON

ISIDORE SIMON, Paris 1900

Machines à coudre Helvétia

*Boulevard Paoli, 14, Bastia*

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Force remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Bowe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines Helvétia ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livreront à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livreront à ces manœuvres.

Horlogerie-Bijouterie

*Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

M. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

# ÉTABLISSEMENT
# L.-N. MATTEI & Cie
## BASTIA (Corse)

**Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Busses, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.**

## Cigares en Boites assortis

## GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

## MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

## VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

**APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :**

# LA CÉDRATINE

**si justement appréciée des gourmets.**

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer



30e ANNÉE — SAMEDI, 14 JANVIER 1905 — N° 13

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU CLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 20 fr. — 10 fr. — 5 fr.
Autres Départ. 32 » — 16 » — 8 »
Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00023

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


### LE CALENDRIER

Fête nationale aux Etats-Unis.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 04 m. — Coucher, à 16 h.
Lune Pleine le 20. Dernier quar., le 27
Fête du jour : Saint Nom de Jésus.

*13 JANVIER*

### Les Dimanches de la Cirnea

Lorsque la Cirnea naquit un beau jour de l'année dernière, ce fut autour de cette Société, crée pour la protection et le maintien du dialecte corse et la sauvegarde des sentiments de nationalité, bien affaiblis chez nous alors qu'ils semblent, au contraire, s'éveiller plus vivaces dans chaque province de France à la faveur de ces idées flatteuses, ce fut un engouement flatteur qui se traduisit par un chiffre grandiose et vraiment inespéré d'adhésions, ma foi ! assez imposante de sympathique approbation que quelques voix isolées — critiques ou railleries d'un goût mal épuré — ne parvinrent pas à compromettre.

Tout le monde se souvient du succès exceptionnel des *Carnacchie* et de cette éloquente réception des Edots, convié par la Cirnea à l'inauguration de son nouveau local, réception qui fut justement regardée comme le clou de la journée. Puis vint la canicule, vint le repos. La Cirnea était à la montagne...

Telle une adorable pastoure de la légende corse, que les frimas ramènent vers la *pieghia* la Cirnea nous apporte à nouveau le rayonnement de sa gaîté décente, de son charme si particulier. Et ce sera tant pis pour ceux qui escomptaient son trépas comme une satisfaction à leur sottise ou à leur méchanceté, et ce sera tant mieux pour le Tout-Bastia sur qui elle répandra la manne salutaire de réjouissances élevées.

On annonce tout d'abord pour la semaine prochaine, l'apparition du premier numéro de sa publication en dialecte corse, *Cirno*, que recevra chaque sociétaire. Et des indiscrétions nous ont permis d'espérer qu'elle saura de temps en temps redonner un tantet de vie à notre salle de spectacles, à ce minable corps sans âme qu'est notre théâtre municipal.

Le triomphe des *Carnacchie* aura des lendemains. On dit — tout bas — merveille d'une remarquable *cummediola* de notre cher Vattelapesca : *La Campagna*, à l'étude chez les artistes de la Cyrnéenne.

D'autre part, le Comité théâtral, convoqué, mardi dernier, par la si distinguée et si vaillante présidente, Mme de Chevarrier de Carbuccia, décidait d'inaugurer à partir du dimanche 22 janvier, une série de matinées dans les salons de la maison Romieu, ce coin charmant du vieux Bastia qui fait, remarquons-le en passant, à la Cirnea un cadre de merveilleuse adaptation, avec l'antique *Scala* et son rideau de verdure sombre, ce panorama de la *Marina* toute peuplée d'évocations, cette échappée sur la mer historique, son horizon d'azur ardent et le triangle éblouissant des balancelles fugitives ..

Au cours de ces réunions d'un bon aloi que verra-t-on se dérouler ? Chacune d'elles nous réservera des surprises d'une audace charmante, tout à fait en dehors des courantes banalités. Des savoureux saynètes en notre idiome y seront interprétées. On y invera à l'imitation qu'ils mettent les meilleurs chefs-d'œuvre, dans ce domaine si inconnu et si méconnu de nos productions du terroir ; de nos voceri et de nos sérénades, de nos contes et de nos légendes. Peut-être tâchera-t-on d'y fixer la musique populaire de nos *paghiella*, ce chœur sonore de nos aïeux, ces mélopées étranges où vibre toute la mélancolie fataliste, toute la rude poésie de l'âme Corse..

A ces Dimanches de la Cirnea tout fait prévoir un succès mérité, et un légitime retentissement. Ils rencontreront surtout le plus sincère enthousiasme parmi notre jeunesse bastiaise, à qui la Cirnea assurera, par ses réunions, un dérivatif précieux à sa torpeur déprimante, réunions qui, bien que nombreuses, deviendront vite intimes sous nos auspices de familiarité corse et de souriante bonhomie. Mais je serais bien étonné, si après ces séances de littérature indigène où elle entrera en contact avec notre fier passé et prendra conscience de sa glorieuse nationalité, toute cette fine fleur de notre séduisante *fashion* ne songeait pas à sacrifier un brin à cette vieille Terpsichore.

Qui sait ? La maison Romieu cache peut être en quelque coin poudreux, un clavecin oublié, quelque épinette à écusson, délices de nos grand'tantes, et l'on connaît de jolis doigts endiablés, qui — pour couronner la fête — sauraient bien en faire sortir la magie, ultra-moderne, d'alanguissantes valses lentes ou de bostons étourdissants. — F. M.

### CHRONIQUES CORSES

14 janvier 1793. — La flotte anglo-espagnole, forte de 200 bâtiments, quitte Toulon, se dirigeant vers la Corse. Elle est commandée par l'amiral Hood, qui a sous ses ordres le vice-amiral Mann. Elle est destinée à attaquer Bastia, qui est défendue par 4,000 hommes de troupes françaises, sous le commandement du général Casabianca.

### LA NOUVELLE ÉCOLE MUSICALE

Nous n'avons plus de Théâtre-Italien, et c'est grand dommage. Que de belles soirées nous eûmes jadis dans cette salle Ventadour, salon élégant plutôt que théâtre, et quelle variété dans ces soirées ! Une convention tacite entre la direction et le public réduisait à néant les frais de mise en scène, ce qui permettait de changer continuellement le spectacle. Mozart, Rossini, Bellini, Donizetti, Verdi se succédaient sans cesse ; les étoiles du chant paraissaient et disparaissaient pour reparaître, comme dans une féerie : Cruvelli, Frezzolini, Patti, Pauline Viardot, Anna de Lagrange, Gabrielle Krauss, Alboni, Borghi-Mamo, toutes les voix, toutes les écoles ! De temps en temps, une traduction comme celle de *Fidelio*, où Mme Krauss et le ténor Fraschini furent admirables, venait varier le répertoire.

Un beau jour, on vit pâlir cette gloire. Il n'y avait plus de compositeurs, plus de chanteurs italiens, disait-on : le Théâtre-Italien n'avait plus de raison d'être. On l'a tant répété que le public a fini par le croire.

Or, si l'ancienne civilisation musicale se mourait en Italie, une nouvelle naissait, et Verdi, comme un pont solide et brillant, les reliait l'une à l'autre. La nouvelle a grandi, s'est fortifiée : elle s'impose maintenant. L'étude de son éclosion, de son développement est du plus haut intérêt.

La révolution wagnérienne a eu, là comme partout, sa répercussion ; mais, tandis que d'autres écoles, éblouies par les théories verbeusement répandues de tous côtés, s'efforçaient de leur obéir, l'Ecole italienne a su conserver son indépendance. Profitant de l'émancipation si heureusement accomplie par Richard Wagner, délivrée de l'obligation des formes conventionnelles, des moules tyranniques, elle a su se dégager de la nouvelle tyrannie qui proscrit les situations dramatiques, le chant, et prétend borner le drame lyrique à la peinture des sentiments et des caractères, ce qui équivaut à la négation du théâtre. Elle a cherché seulement l'union intime de la musique et du drame, en conservant ses qualités mélodiques, et en enveloppant le tout dans le manteau d'un orchestre paré de toutes les splendeurs modernes avec un éclat parfois excessif, une exubérance toute méridionale.

On vit paraître d'abord les œuvres brillantes de Ponchielli, mort trop tôt, alors que le succès commençait à lui venir ; puis le triomphant *Mefistofele* de Boito, œuvre étrange et inégale, géniale par moments, originale toujours ; telle, que cette œuvre unique suffit à la gloire de son auteur.

On sait quel puissant secours l'éditeur Sonzogno a apporté par ses concours, par ses encouragements de toute sorte, aux jeunes musiciens. Ceux-ci, craignant sans doute d'enfourcher les hippogriffes de la légende et du mysticisme, ont pris tout simplement des pièces françaises pour en faire des opéras, marchant ainsi dans la voie tracée depuis longtemps par *Lucrezia Borgia*. *Ernani*, *Rigoletto*, *la Traviata*. *Cavalleria rusticana*, *la Bohème*, *Tosca*, *Fedora*, *Adrienne Lecouvreur*, *Zaza*, etc. Voilà de quelle nature sont les œuvres qui répan tout dans le monde entier les noms des Maestri Mascagni, Giordano, Leoncavallo, Cilea, etc.

On connaît déjà, par des traductions, quelques unes de ces œuvres ; nous les entendrons dans leur langue originale, au cours d'une saison italienne que M. Sonzogno nous prépare pour le printemps prochain, interprétées par les meilleurs chanteurs de la péninsule transalpine.

L'épreuve sera curieuse. Jusqu'à présent les nouvelles œuvres italiennes ont été jugées un peu sévèrement par la critique française, qui n'y trouve pas l'application de ses théories. Les sympathies vont plus volontiers au nébuleux, à l'incompréhensible ; et rien n'est plus clair que cette musique inondée de soleil, peinture audacieuse que n'effraient pas les couleurs crues. On se plaint qu'avec ces situations violentes on ne sache plus si l'émotion est due à la pièce ou à la musique. Etrange scrupule ! N'a-t-on pas dit, répété mille fois, que la pièce ne devait pas jouer le rôle d'un simple prétexte à musique et que la vérité était dans la fusion des deux lyres ? Or, si l'union intime du drame et de la musique est parfaite, on ne doit pas pouvoir les séparer dans l'impression générale qu'ils produisent.

Notre public accueillera certainement avec une vive sympathie la nouvelle Ecole italienne. Elle doit beaucoup à l'Ecole française, et elle a le bon goût d'en convenir. Puisse-t-elle, en revanche, montrer à nos jeunes musiciens l'inutilité des brouillards où ils se complaisent, puisque le succès de *Louise*, réaliste et primesautière, de *Louise* si vivante et si exempte de préjugés, n'a pas suffi à dessiller les yeux.

C. SAINT-SAËNS.

(*Matin*).

### *Palmes Académiques*

Ont été nommés officiers de l'Instruction publique :

M. Cardi Paul, président de section de la Dotation de la Jeunesse de France, à Angers.

M. Philippe Tonelli, attaché au ministère de la justice.

Ont été nommés officiers d'Académie :

MM.

Agostini Pierre, contrôleur chef de la compagnie P. L. M., à Paris.

Angeli Jacques-François, secrétaire de mairie, à Corte.

Clementi Don-Paul, employé d'octroi à Paris.

Le docteur Colombani Jules, médecin à Oran.

Cotoni Toussaint-Marie, commis principal des postes et télégraphes à Ajaccio.

Fiori Don-Joseph, directeur de compagnie d'assurances à Lyon.

Le docteur Giovanni Antoine-François, conseiller général à Ajaccio.

Leca Philippe-François, secrétaire général du Club Alpin Français, à Paris.

---

110 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXVII.

LE RETOUR

Si Deslandes avait eu de sérieuses dispositions à cette mélancolie aigre, claire et calme où se laissent choir, au moindre échec, tant de jeunes gens victimes d'une ambition sans énergie, l'épreuve qu'il venait de subir lui eût fourni un excellent prétexte, non pas pour se noyer, on ne se noie guère, mais pour s'enrôler parmi les génies incompris et les talents méconnus ; la cohorte lamentable de ces lauréates de la vanité lui aurait ouvert ses rangs, et comme tout autre martyr de l'indifférence sociale, il eût pu, pour singulariser sa rancune, laisser croître ses cheveux, porter des habits râpés, fréquenter les estaminets, écrire dans les petits journaux et devenir républicain.

Son naturel honnête et tempéré, la bonne éducation qu'il avait reçue, la rectitude de son jugement, que d'ambitieux désirs avaient faussé un instant sans le briser, l'arrêtèrent au bord d'un abîme plus ridicule encore que dangereux.

Après s'être révolté contre sa défaite, il comprit la nécessité de s'y soumettre, prouva de sens et d'esprit qui relève toujours un vaincu.

Deux jours après, dans le coupé de la diligence de D..., monsieur de Lousley et Deslandes se trouvaient assis l'un à côté de l'autre, le visage tourné vers l'humble cité d'où le nouvel Icare avait pris son essor, et où il retournait tristement après avoir vu fondre au soleil de Paris la cire de ses ailes. Le vieux gentilhomme prenait une part affectueuse à la mélancolie de son compagnon de voyage, et, par un instinct de délicatesse, ne lui parlait plus des succès que lui-même avait obtenus sous le consulat.

A mesure qu'il s'éloignait de la ville où il laissait le tombeau de son ambition, et sur laquelle en partant il avait prononcé le plus terrible des anathèmes, le substitut sentait rentrer dans son âme une sorte de bien-être ; de temps en temps il mettait la tête à la portière pour regarder la campagne, dont une belle journée de printemps faisait ressortir l'attrayante sérénité.

— Ce n'est pas à Paris qu'on respire cet air pur et qu'on voit cette belle verdure, dit-il au vieillard en lui montrant le feuillage touffu d'un petit bois qui bordait la route.

— Ils sont trop verts, dit-il, et bons [pour des goujats, pensa monsieur de Lousley ; mais au lieu de communiquer cette réflexion à son voisin, il lui répondit en affectant un sourire dédaigneux :

— Paris ! ville de boue et de fumée !... Pour ma part, je m'estime fort heureux d'en être sorti, et je me fais une véritable fête de revoir mes tranquilles pénates. Je me dispose à vous battre demain soir aux échecs d'une manière signalée. Pour peu que vous y consentiez, je vous rendrais la tour en lieu du cavalier, tant je me sens en veine.

A cette perspective des plaisirs qui l'attendaient au retour, le substitut poussa un soupir au lieu de répondre, et penchant la tête dans l'angle du coupé, il fit semblant de s'endormir pour se livrer sans distraction à ses tristes pensées.

Vers le soir, en approchant de D..., et à la vue du poteau qui marquait la limite de l'octroi de la ville, Deslandes sentit redoubler son abattement.

— Voici mon tombeau, se dit-il ; il faut donc y rentrer et m'abandonner de nouveau à tous ces vers rongeurs qu'enfante une existence monotone et mesquine. O Paris ! je crois que si les chevaux des Cosaques revenaient s'abreuver à la Seine, je battrais des mains du fond de la fosse où je descends !

En rentrant dans son modeste appartement, le substitut accueillit avec un mélange d'impatience et de brusquerie les soins empressés de la vieille gouvernante, qui pensa que le séjour de Paris avait gâté son maître. Il se coucha sans vouloir souper, trouva son lit détestable, quoiqu'en réalité il fût beaucoup meilleur que celui dont il se servait depuis plusieurs mois ; et ne pouvant s'endormir, il se releva. Après s'être promené quelques instants dans sa chambre, il ouvrit la fenêtre et y resta longtemps accoudé.

La nuit était d'une douceur charmante. La transparence de l'air laissait apercevoir dans sa pleine majesté le vaste azur du ciel, qui s'était paré de toutes ses étoiles, comme on le fait pour une cérémonie, une reine met sur elle tous ses diamants. Les limpides rayons de la lune éclairaient mollement la noire cathédrale ; au milieu de cette nappe de lumière, le grand homme coulé en bronze avait la meilleure place, et sur son piédestal il réunissait glorieusement. La fontaine artésienne sa plus frais murmure ; de temps en temps une faible brise faisait frémir les tilleuls, dont les fleurs alors exhalaient un parfum plus pénétrant ; et tous ces objets, ciseux étoilés, gothique édifice, eaux jaillissantes, arbres odorants, formaient un harmonieux concert qui semblait fêter le retour de l'enfant prodigue, et lui dire avec un accent de tendre reproche : — Ingrat ! pourquoi nous avais-tu quittés ?

Deslandes ne resta pas insensible à ce spectacle, et peu à peu il sentit pénétrer dans son âme une émanation de la sérénité universelle dont il était entouré.

— La nature est belle ! se dit-il, et ses attraits n'ont rien de trompeur. Ceux qui l'aiment ne sont pas exposés aux mortelles déceptions que, dans la société, chaque pas fait éclore. En face de ce réel imposant, combien se rapetissent les plus hauts palais de l'ambition, combien paraissent frivoles les soucis que font à l'heure je trouvais si graves !

Après avoir longtemps médité sur la vanité des biens de la terre, le substitut se reconcha et se dormit pas mieux qu'auparavant.

(*A suivre*).

L'abbé Maestrati Trajan, desservant à Monaccia d'Aullène.

Pierangeli Jules-Antoine, membre du Conseil d'administration du Lycée de Bastia.

Sinibaldi, chef d'orchestre à Paris.

Mlle Salvadori Armandine, professeur de musique à Perpignan.

## Nouvelles Maritimes

Sont promus :

à l'emploi de dessinateur de 2e classe, M. Amoretti Baptiste, dessinateur de 3e classe à Paris.

à l'emploi de dessinateur de 4e classe, M. Pericchi Edouard-Marius-Octave, à Toulon, et M. Bartoli Paul-Dominique, ouvrier du port de Toulon.

— M. le médecin en chef de 2e classe Droge est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de médecin en chef de 1re classe.

— M. Taddei dit Torelle, médecin de 1re classe, est inscrit sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

## Le Commandant Fabiani

Dans une lettre au *Figaro*, le commandant Fabiani raconte l'entretien qu'il a eu, en compagnie du capitaine en retraite d'Ortoli, avec M. Bédarride, avocat et conseiller municipal à Marseille.

Dès la publication de la fiche me concernant, je me suis mis à la recherche de cet agent de la Franc-Maçonnerie pour le marquer au front.

J'ai fait neuf voyages à Marseille, je me suis rendu plusieurs fois à son cabinet, 76, rue Paradis : je l'ai attendu au palais de justice et au tribunal de commerce de Marseille, ainsi qu'au palais de justice d'Aix, où son nom avait été affiché comme avocat plaidant aux assises de la session de décembre ; en un mot, je l'ai cherché partout où j'avais des chances de le rencontrer. M. Bédarride était introuvable.

Ce n'est qu'hier, 3 janvier, que j'ai pu le rejoindre dans son cabinet.

— Je suis, lui ai-je dit en entrant, le commandant Fabiani, odieusement calomnié dans une fiche de renseignements que les journaux de Paris et de la région ont publiée sous votre nom.

« Je connais votre système de défense ; vous retranchant derrière des dénégations inadmissibles, vous ne voulez accorder à vos victimes, ni rétractation, ni réparation.

» Vous pensez, avez-vous déclaré récemment dans une autre circonstance, que l'usage du duel, devant lequel certains s'inclinent, n'a aucun sens dans notre temps. Cela suffit pour vous juger.

« Comme arme de combat vous ne connaissez donc que celle de la calomnie ?

» Vous êtes un lâche, un délateur, un diffamateur. Je vous soufflette publiquement ; c'est la seule correction qui convienne désormais à vos actes, et je continuerai à vous tenir pour un lâche, tant que vous ne vous serez pas levé de l'infamie que vous avez commise. »

Afin que le sens de ses paroles ne puisse être altéré, le commandant Fabiani s'était fait accompagner, comme nous le disons plus haut, par M. le capitaine en retraite d'Ortoli qui a assisté à l'entretien.

(*La Libre Parole*).

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Luciani, conseiller rapporteur adjoint au conseil de gouvernement de l'Algérie, est nommé conseiller rapporteur.

— M. Seta, capitaine à l'état-major particulier du génie à Toul est détaché pour remplir les fonctions de major au 6e régiment.

— M. le capitaine Franchi, du 3e rég. de zouaves, a été placé hors cadres et nommé au commandement du pénitencier militaire d'Aïn-Beïda.


## LES MALADIES DE LA PEAU
### et le Ferment de raisins

Les manifestations maladives de la peau ne sont pas, malgré le croit souvent le public, aux seuls dires et des causes locales. C'est la raison pour laquelle les pommades, les poudres les amidonnées, tous les moyens externes donnent souvent de si pauvres résultats. On prend l'effet pour la cause et on agit de la sorte contre elle.

Il suffit de raisonner pour s'en convaincre. La vérité, la scientifique, le rationnel est bien des répercussions sur la peau puisque n'importe

sur elle qu'elles inscrivent leur signature. Que pourrait bien faire une pommade en pareil cas ? Rien, tout le monde le sait. Il en va de même pour toutes les autres manifestations. Elles sont dues à des causes internes ; à des troubles profonds. C'est le sang qui est vicié, c'est le sang qui est troublé et ces troubles proviennent de la présence d'éléments virulents qui viennent lorsqu'ils débordent les lignes de défense, fleurir sur la peau comme les champignons on les parasites sur les arbres.

Rien ne serait plus simple que de garder un de rencontrer un tout clair et l'on voulait purifier son sang. Nous avons les purgatifs, les dépuratifs peuvent rendre quelques services, mais que peut bien la chimie devant le mystère ? Il y a mieux, plus simple plus long que, moins dangereux enfin, moins dangereux assurément l'usage de ferments vivants, vigoureux, actifs, destructeurs d'éléments nocifs, comme le sont les ferments de Jacquemin. Ils entrent dans le sang, s'assimilent : ici et là ont par leur action régénératrice les produits impurs ou morbides qu'ils rencontrent.

La peau, a dit Bayle, est le miroir du sang. Qu'on rende à celui-ci sa limpidité couleur et sa puissance nourrissière et n'en aura fait des dartres et des boutons, parasites nuisibles que les ferments de Jacquemin détruisent et font disparaître à tout jamais.

Docteur MONTIGNY

AUX MALADES. — On ne saurait trop engager les malades à se mettre en garde contre les produits de la pharmacopée présentée sous le nom de « ferment de raisins » et dans lesquels la levure de raisins fait souvent défaut, ou se trouve sous une forme affaiblie dont l'efficacité est par conséquent nulle. Nous rappelons que la fabrication du vrai Ferment de raisins nécessite une installation considérable, des appareils modernes et perfectionnés que seul possède l'Institut de Recherches Scientifiques et Industrielles de Maisonville (Fondation G. Jacquemin).

*Pour tous les renseignements, écrire à M. le professeur Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Maisonville (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.*


### *Assemblée générale*

MM. les membres de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse sont priés de se réunir dimanche, 15 janvier, à 1 heure et demie, à l'Hôtel de Ville, pour le renouvellement du bureau et du conseil de direction.

## Notre Feuilleton

Nous commencerons la semaine prochaine la publication d'un nouveau feuilleton :

# LA PEAU DE LION

de CHARLES BERNARD

## MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 9 à 11 fr. les 100 k.
Raves, 18 à 20 fr. id.
Tomates d'Algérie, 40 à 50 fr. id.
Haricots verts, 60 à 150 fr. id.
Poires, 8 à 35 fr. id.
Pommes, 10 à 40 fr. id.
Marrons de la Garde, 15 à 25 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 40 à 60 fr. id.
Raisins de Carthagène, 50 à 55 fr. id.
Artichauts d'Hyères, 1.25 à 2.25 la douzaine.
— d'Algérie, 0.40 à 1.70 la douzaine.
Citrons, 25 à 40 fr. le 1000.
Oranges d'Algérie, 15 à 40 fr. id.
Mandarines d'Alger, 10 à 40 fr. id.

*Oasis de Marseille*

Char du Var, 11.50 à 13.50 les 100 k.
Charbon de Corse, 11 à 11.75 id.

*Bourse de Marseille*

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/0 en vrac, 48.50 ; cassé rangé en caisses de 50 k., 50.50.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LEVIE. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que, sur l'initiative de notre collaborateur M. Léon Maestrati, une section des « Prévoyants de l'Avenir » a été créée à Levie et a commencé à fonctionner dès ce mois. M. Tommasi Paul, percepteur surnuméraire, en a été nommé président, et M. Léon Maestrati, trésorier.

Pour ses débuts, elle a enregistré une vingtaine d'adhésions. Mais il est facile de prévoir qu'elle prospérera rapidement. Ainsi bien, le principe de la mutualité a été introduit dans ces régions, et nos paysans ne tarderont pas à réfléchir et à venir en masse apporter leur concours à une œuvre qui est appelée à avoir des conséquences formidables au point de vue de l'évolution sociale.

## A CIRNEA

Dommenica, 22 gennaro, da 4 a 7 ore di sera, si darà a crimma d'e riunione annunziata pe st'imbernu ind'a sala d'a Cirnea.

U prezzo d'entrata serà di 1 franco a persona per i sòcii e di 5 franchi per o persone estranee à società.

Quest'ultima sò pregate di fassi presentà da un sòcciu.

I vigilietti si pighjerane à sole d'a Cirnea, casa Romiee.

### Carnet cycliste

Les membres de notre unique société sportive « Le Vélo-Club Bastiais, » se sont réunis jeudi soir pour procéder au renouvellement du bureau.

Ont été réélus à l'unanimité des membres présents :

Président, M. J. Vincensini ;
Vice-Président, M. Jules Pelletier ;
Secrétaire, M. Jules Susini ;
Trésorier, M. Georges Salicetti ;
Capitaine de route, M. Jérôme Zeppelli.

En dehors du cyclisme, sport pratiqué jusqu'ici à Bastia, il est fortement question au Vélo-Club de s'occuper de sport athlétique, poids et altères. Nous ne saurions trop encourager notre vieille société à s'engager dans cette voie. L'idée est très bonne et nous invitons nos jeunes gens à sortir de la torpeur où ils se trouvent. Ou ne saurait mieux employer son temps. Un bon coup de collier, et à l'œuvre.

### *Pensions de Retraite*

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Angelini Pierre Jean, maréchal des logis, 25 ans 7 mois 15 jours de services, 1.013 francs.

Ricciardi Jean François, gendarme, 41 ans 1 mois 3 jours de services, 881 francs.

Raffaelli Raphaël, adjudant, 36 ans 8 mois 8 jours de services, 1.180 francs.

Colombini Jean Dominique, adjudant, 16 ans 8 mois 25 jours de services, 680 fr.

Agostini Ours Mathieu, sergent-major, 23 ans 5 mois 11 jours de services, 846 fr.

Chanvalot veuve Danesi, le mari maréchal des logis, décédé titulaire d'une pension, 667 francs.

Luigi Marie Philippine veuve Franceschi, le mari sergent, mort à l'armée des suites de maladie endémique, 550 francs.

Tristani Ange Paul, surveillant de 2e classe des établissements pénitentiaires, 33 ans 1 mois 15 jours de serv., 1 489 fr.

Falconetti Jules Dominique, capitaine, 40 ans 5 mois 11 jours de serv., 3.375 fr.

Poli Jean Baptiste, capitaine, 41 ans 3 mois 21 jours de services, 2.875 francs.

Carlotti Alexandre, adjudant, 20 ans 2 mois 23 jours de services, 1.068 francs.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 13 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, à 7 h. midi, + 13.5 à 7 heures du soir, + 9. Maxima, 13.3. Minima, 4.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 770 mm.

Vent. — sud-ouest modéré, O. léger.

Etat du ciel, couvert, ébauvert.

Pluviomètre, à midi : mm.

### *Récompense honorifique*

Le médaillon d'honneur en argent de 1re classe a été décernée à M. Lorenzi, receveur des postes à Aïn Sefra, lors de la catastrophe d'Aïn Sefra, au cours de la crue, bien qu'ayant perdu un enfant, et voyant le reste de sa famille dans le plus grand péril, a, dans un esprit de dévouement absolu, sacrifié complètement ses préoccupations personnelles au souci de la bonne exécution de son service, sauvegardé son matériel et assuré le rétablissement des communications, avec une abnégation, un oubli de son infortune personnelle vraiment admirables.

### *Médaille militaire*

La médaille militaire a été conférée à M. Giannelli Antoine-Pascal-Orso, serveillant militaire de 1re classe des établissements pénitentiaires à la Nouvelle-Calédonie, 28 ans de services dont 23 à la mer ou aux colonies, 15 campagnes.

### *Quarante-Heures*

Hier on a commencé, à Sainte-Marie, l'exposition solennelle du T. S. Sacrement.

Favorisés par le beau temps, beaucoup de fidèles sont allés piaux et recueillis présenter leurs hommages et leurs adorations à Jesus-Eucharistie.

Aujourd'hui, à 7 heures du soir : Chant des Complies et Salut. Demain, dimanche, à 3 heures : vêpres solennelles, sermon, procession et Salut.

### *Au Port*

Vap. *Alessandro Volta*, cap. de Amezaga, arrivé de Porto-Torres, 4 passagers, diverses.

— Vap. *Gallia*, c. Lelièvre, arrivé d'Ile-Rousse, dépêches.

— Vap. *Italia*, c. Pitot, de Marseille, 34 passagers, dépêches.

— Vap. *Vizzavona*, cap. Clementi, arrivé de Portovecchio, 6 passagers, diverses.

— Vap. *Italia*, cap. Pitot, est arrivé d'Ile Rousse, 15 passagers, diverses.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille 13 passagers, diverses.

— Vap. *Venezia*, c. Bacigalupi, de Livourne, 1 passager, diverses.

— Vap. *Gallia*, cap. Lelièvre, arrivé de Marseille, 16 passagers, dépêches.

### *Mobilier à vendre*

A vendre mobilier pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

### *Domaine de Bevinco*

A céder cette propriété départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

### *Journaux bastiais*

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903. Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

### *Maladies des yeux*

Le docteur Anckaroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

### *A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

### *A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.


## AVIS
### aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

## AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

## TRANSPORTS DIRECTS
### entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SMITHWELL Bastia.

## PIANOS
## ET MUSIQUE
### *Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
**Marius Blanc**

ex accordeur reparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boissolot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

## VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

### à 0,25 et 0,30 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en fiaschi à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.


## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, samedi 14 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille le lundi, 16 au soir.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Botto, agent,

# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

### Bourse de Paris

| | 12 janv. | 13 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 97.97 | 98 10 |
| — 3 » 0/0 amorti | 97.90 | 97.85 |

## Mérite Agricole

Sont nommés officiers dans l'ordre du mérite agricole :

MM. Campi, percepteur d'Ajaccio, Mattei, maire d'Ile-Rousse.

## Nouvelles Militaires

M. Petrigiani, capitaine-trésorier au 163e d'infanterie, passe au 147e de même arme.

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

### *L'interpellation sur la politique générale du gouvernement*

Les ministres se sont entretenus de la discussion qui aura lieu aujourd'hui à la Chambre, à la suite de l'interpellation de M. Lhopiteau, député d'Eure-et-Loir, sur la politique générale du gouvernement.

M. Combes a soumis au conseil le sens des déclarations qu'il compte faire à ce sujet.

### *Affaires courantes*

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30

M. Girard, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

### *Allocution du Président*

M. Fallières remercie ses collègues de l'avoir désigné une nouvelle fois pour présider leurs débats.

Il rappelle que le Sénat aura à discuter de graves questions, entre autres, la nouvelle loi sur le service militaire, qui fera disparaître tous les privilèges.

Ce le relative à l'extension de la compétence des Juges de Paix pour simplifier la procédure et diminuer les frais de justice, et les lois sur l'assistance publique.

Le président compte sur le concours de tous ses collègues pour mener à bien ces importantes réformes.

Le Sénat fixe ensuite son ordre du jour.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

## Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. A. Bernard, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

### INTERPELLATION LHOPITEAU
### SUR LA
### politique générale du Cabinet

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de MM. Lhopiteau député d'Eure-et-Loir, sur la politique générale du gouvernement.

### Discours
*de M. Lhopiteau*

M. Lhopiteau demande compte à M. Combes de tous les procédés employés par le gouvernement, lesquels constituent une politique de promesses vaines, faites au pays.

Le gouvernement a accepté la discussion de l'impôt sur le revenu sachant parfaitement qu'on allait au-devant d'un échec prévu et assuré.

Les autres réformes sont en suspens le budget n'est pas encore voté.

Le gouvernement n'a tenu aucune de ses promesses ; il n'a eu qu'une préoccupation, celle d'entretenir la majorité par des faveurs.

M. Lhopiteau dit que les dissidents se sont séparés du président du Conseil parce que les réformes réclamées par le pays n'aboutissent pas et parce qu'ils ne veulent pas un régime autoritaire.

La majorité se retrouvera intacte quand M. Combes ne sera plus au pouvoir.

Un gouvernement qui ne veut pas accomplir les réformes depuis longtemps attendues, doit disparaître.

(Applaudissements répétés au centre et à droite, protestations à gauche).

### Discours
*de M. Deschanel*

L'ancien président de la Chambre monte à la tribune ; l'attention devient générale.

M. Deschanel regrette que la République se traîne dans les ornières de la Monarchie et de l'Empire.

« Il faut un gouvernement réformateur pour donner pleine satisfaction à la démocratie.

» La majorité diminue chaque jour parce que le gouvernement ne fait rien pour les retraites ouvrières. Il ne fera pas non plus la séparation des Eglises et de l'Etat.

» Le gouvernement a ordonné la délation dans l'armée, la marine et dans toutes les administrations civiles. Par des procédés odieux il a mécontenté plusieurs membres de la majorité.

» L'orateur félicite le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur qui n'a pas craint de prononcer à l'unanimité la radiation d'un agent actif de M. Combes, auteur de nombreuses fiches de délation.

» M. Deschanel parle ensuite de la désorganisation de l'armée et de la marine. Au sujet de notre politique extérieure, il déclare que nous sommes devenus les gendarmes du Maroc en abandonnant nos droits sur l'Egypte et Terre-Neuve.

(Applaudissements à droite, bruit à l'extrême gauche).

» Toutes les réformes sont ajournées, les délateurs triomphent, les chefs de l'armée et de la marine sont obligés de se démettre de leurs fonctions.

M. Deschanel termine ainsi :

« La Chambre dira si elle veut par l'union de toutes les forces républicaines ramener le pays au véritable régime parlementaire. »

(Applaudissements prolongés au centre et à droite, protestations à l'extrême gauche).

La séance est suspendue durant trois quarts d'heure.

### *Reprise de la séance*

A la reprise de la séance M. Zevaès monte à la tribune.

### M. Zevaès

Le député de l'Isère demande quels résultats a obtenus la politique du gouvernement.

» Nous devons réclamer le monopole de l'enseignement, la séparation des Eglises et de l'Etat, la dénonciation du concordat, l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières.

» La majorité a le devoir d'empêcher l'opposition de multiplier les interpellations.

### M. Dauzon

M. Dauzon, député de Lot-et-Garonne déclare qu'il a été accusé par un journal d'avoir passé à l'opposition parce que M. Combes refusait de payer ses dettes de jeu.

### M. Combes

Le président du conseil répond que rien de pareil n'a eu lieu entre M. Dauzon et lui.

### M. Vaillant

M. Vaillant, député de la Seine, demande au gouvernement de faire des déclarations précises au sujet des réformes demandées par la majorité.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

### INTERPELLATION
### *Lasies-Montebello*

MM. Lasies et Lannes de Montebello demandent à interpeller le gouvernement sur une lettre publiée aujourd'hui par le « Figaro », dans laquelle le général Peigne dénonce des officiers de son corps d'armée.

La date de la discussion de l'interpellation Lasies-Montebello est renvoyée à une date qui sera fixée ultérieurement.

La séance est levée à 7 h. 30.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## Le défilé de la Garnison

Une longue procession des débris de la vaillante garnison de Port-Arthur est arrivée à la gare de Changlingtsou, offrant un spectacle vraiment pathétique.

Apparurent d'abord, traînés par des chevaux dans un triste état, quatre droski contenant les officiers de l'état-major, qui avaient refusé de donner leur parole. Tous portaient l'épée, conformément au protocole de la capitulation.

Quelques instants après arriva un premier détachement. Les officiers des régiments marchaient avec leurs soldats, tête basse ; leurs visages, sillonnés de rides, trahissaient les vives souffrances morales et physiques endurées au cours de leur longue résistance.

A mesure que les soldats japonais se pressaient, curieux, pour assister au défilé, les visages des officiers russes faisaient peine à voir. Tous dénotaient un sentiment de profonde humiliation. Quelques-uns paraissaient résignés. D'autres paraissaient outrés de cette impertinente curiosité. Les soldats russes paraissaient en bonne santé ; mais leurs physionomies portaient les traces des terribles épreuves si vite subies. Les officiers étaient propres et bien vêtus, mais les soldats étaient couverts de peaux de mouton malpropres. Ils semblaient résignés et heureux que leur terrible cauchemar fût fini.

Venaient ensuite les fourgons traînés par des chevaux étiques, épuisés de fatigue, quoique leurs fardeaux fussent légers. Les ordonnances des officiers conduisaient de petites voitures auxquelles étaient attachés leurs chiens favoris. Dans de nombreux cas, les ordonnances qui marchaient à l'arrière-garde portaient les épées que leurs officiers avaient refusé de ceindre. Les officiers saluaient les correspondants européens témoins de leur lamentable défilé au milieu de l'armée ennemie.

Les officiers russes parurent étonnés et satisfaits de ce qu'en traversant les dernières lignes de l'armée assiégeante, entre des haies de soldats japonais, ils fussent traités avec respect et bonté, quoique regardés naturellement avec une extrême curiosité.

Les soldats japonais distribuaient aux Russes de la bière, de la nourriture et des cigarettes ils transportaient même, comme de bons camarades, les hardes des prisonniers trop épuisés.

# PORT ARTHUR

## L'occupation des forts est complète. — Le transfert des armes, munitions et navires a eu lieu.

Londres, 13 janvier.

La Légation du Japon communique le télégramme officiel suivant daté de Tokio, le 13 janvier, 10 h. matin :

« L'armée japonaise a occupé les 50 forts permanents du système défensif de la place.

» Les troupes du général Nogi ont pris à Port-Arthur 546 canons, 82 670 boulets de canon, 30.000 kilos de munitions diverses, 35 252 fusils, 1.920 chevaux, 4 cuirassés, 2 croiseurs, 14 canonnières et contre-torpilleurs, 10 bâtiments de commerce à vapeur et 35 petits steamers. »

## Le départ du général Stœssel est confirmé

Paris 12 janvier.

La Légation du Japon communique le télégramme officiel suivant :

« Tokio, 13 janvier, 11 h. matin.

« Le général Stœssel a quitté Port-Arthur le 12 janvier. »

# MANDCHOURIE

## La reprise des hostilités

Londres, 13 janvier.

Le « Daily Télégraph » publie le télégramme suivant de son correspondant à Chefou :

« On s'attend à ce que les opérations aient lieu sur les bords du Liao.

» Le bruit court que les Russes descendent jusqu'à Kan-Pan-Tao.

» Une partie de l'armée du général Nogi serait déjà dirigée en hâte sur Hac-Ying. »

## Le rappel du général Kouropatkine

Londres, 13 janvier.

Le correspondant de « Standard » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« Dans les cercles officiels, il est bruit que le général Kouropatkine serait rappelé à cause de son inaction pendant l'hiver. »

## Les drapeaux des Russes

Londres, 13 janvier.

On télégraphie de Port-Arthur au « Daily Express » :

« Les Russes déclarent qu'avant la reddition, le général Stœssel fit brûler tous les drapeaux de l'armée, en présence des officiers de la garnison. »

## L'escadre Russe
### *de la Baltique*

Londres, 13 janvier.

On télégraphie de Port-Louis au « Daily Mail » :

« L'amiral Felkersteln, commandant une division de l'escadre russe de la Baltique, a déclaré qu'il s'attendait à être attaqué par les Japonais dans l'Océan Indien.

# Les Incidents du Maroc

Londres, 4 h. soir.

Le correspondant de « Standard » à Tanger télégraphie le 13 janvier, 8 h. matin,


# DIGESTINE

du Docteur Sinclaire

Composition : La Digestine, très agréable à prendre est composée de liqueurs d'anis, de menthe, etc., elle contient toute les diastases nécessaires à une parfaite digestion et reconstituante des aliments. Elle combat les mauvaises digestions, rend l'appétit, les forces et l'embonpoint. Il convient à tout le monde, aux personnes qui digèrent mal. — A prendre dans un verre d'eau sucrée ou autrement à volonté par cuillerées de l'apéritif. — Aux enfants, aux convalescents. — Et dans tous ces cas, elle fait merveille.

Dépôt général : P. Beaufour, successeur de l'Association Valentine, 170, Boulevard Magenta, Paris (XIe).

Le flacon : 2.75 et 5.25 (quantité par rapide). Par la poste contre mandat de 3 et 5 francs.


« Toutes les tribus de la province de Marrakesk, ont proclamé hier comme sultan du Maroc, Mouley Hafid frère du sultan actuel. »

00024 Paris, 8 h. soir.

Dépêche télégraphie de Tanger au « Temps ».

« On dément la proclamation de Mouley-Hafid comme sultan.

» Une grande effervescence règne dans les tribus de Marrakesk. »

## EN ESPAGNE

### Les grèves

Madrid, 13 janvier.

La grève générale a été déclarée à Valence.

Plusieurs milliers d'ouvriers se trouvent sans travail.

Les journaux n'ont pas paru ce matin. La poste a suspendu ses expéditions.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre Colombo, coiffeur, Mme Colombo née Poggioli et leurs enfants ; Mme Marie Corti née Colombo, M. Dominique Corsi, employé de commerce, et leurs enfants ; Mme veuve Cardi née Lantieri ; M. Joseph Ferrandi, représentant de commerce, Mme Ferrandi née Corti et leurs enfants ;

Les familles Mandrichi ; Brémont, de Toulon ; Colombo ; Camugli ; Gandolfi ; et Balbi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Veuve Colombo**
*Née Lantieri*

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle sœur, tante et cousine, décédée dans sa soixante-seizième année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 14 du courant, à une heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 11, rue de l'Opéra.

## AVIS

Les propriétaires laboureurs qui désireraient une paire de bœufs, dont un de 7 ans et l'autre de 8, — vrais race corse, — de force à labourer aussi bien à la plaine qu'en côteaux, très sages, de nourriture facile, de bonté exceptionnelle, le tout garanti. Au besoin, on les donnerait à l'essai pendant quelques jours. Prix : six cents francs les deux.

S'adresser à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa, par Belgodère.


## CABINET
## de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
*Bd du Palais, 5, (ancienne étude) Bastia*

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations.

Ventes et achats d'immeubles.

## Agence Maritime
### de Transports à prix réduits
*pour toutes Destinations*

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Pachvanti, rue du Cap, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

Microfilm 25

## Etude
### DE Me H. MILLIE
avoué
*près le tribunal civil de Calvi*

D'un jugement contradictoire, rendu par le tribunal civil de Calvi, le huit novembre 1904, enregistré et signifié, au profit de la dame Estelle Luigi, ménagère, demeurant chez son père à Corbara, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, par délibération au bureau de Calvi, en date du trois juin 1902, contre le sieur Valentini Nicolas, chauffeur, domicilié à Corbara, il a été extrait ce qui suit: « Le tribunal, le ministère public entendu, prononce le divorce entre les époux Valentini, au profit de la demanderesse ; ordonne la transcription du jugement sur les registres de l'état civil de la commune de Corbara où le mariage a été célébré le 23 octobre 1897 ; dit que la garde de l'enfant issu du mariage des époux Valentini sera confiée à Valentini Nicolas son père, qui sera tenu chaque dimanche, dans l'après-midi, de faire conduire le dit enfant au domicile de la mère laquelle devra faire reconduire le même dans la soirée au domicile paternel ; condamne Valentini Nicolas aux frais.

Por extrait,

H. MILLIE,
avoué.

L'un des rédacteurs-gérant,
MATTEO OLLAGNIER.
Bastia, imprimerie Ollagnier.

## VASTE ET BELLE PROPRIETE
## "A VENDRE"

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Puzzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.

Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.

S'adresser au bureau du journal.

## HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
**Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia**

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

*Banquets — Noces — Festins*

Pension à des prix modérés

Vous avez entendu parler de

## L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Il est de mon devoir envers vous qui souffrez de vous faire connaître ma méthode pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.

Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.

Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations, je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

## FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

## Le Docteur Vincenti
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD

dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

## A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés mandarins de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

## ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
***Système Colombani***

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

## BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
**Travail soigné**

## VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

Librairie du *Petit Bastiais*

## VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

**Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, *proverbe en* 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

**Conversione**, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Puesia e Prosa**, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60

**Sei Scinette** Commedièla. Prix 60 cent. franco 80.

**L'Arichiòla**, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Da Chiochiu a Purtusi**, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 306 pages, 2 fr. 50. franco, 2 fr. 90

## Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

*1er papier de Chine, format 80×57* . . . 6 fr
*1er papier blanc.* — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878)
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

*1er papier de Chine, format 40×30. Chaque.* 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

*1er papier de Chine, format 65×50* . . . 5 fr
*1er papier Chine, format 40×30 Bristol.* 2 fr

## EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire

*Demandez partout*

## LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et antidyscrasique dont l'usage journalier est conseillé, facilite toutes les fonctions intestinales.

## BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

## Atelier de dorure

Sauveur MARCHETTI Dorure
*Rue des Terrasses Bastia*

**Travaux et réparations d'objets d'église**

Chandeliers Reliquaires, Trônes Crucifix Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

## BAR SOAVI

**BIÈRE GRUBER**
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

## LESSIVE PHÉNIX

*ne se vend qu'en paquets de*
**1, 5 & 10 KILOGR.**
**500 & 250 GRAMMES**
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

**LESSIVE PHÉNIX**

## ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

LIBRAIRIE OLLAGNIER

## PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

**Prix : 0,50 centimes**

avec encadrement baguette noire filets dorés . . . 2,00
id. baguette dorée . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . 2,50

## *Carte-lettre Album*

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

## MAISON L.-N. MATTEI et Cie

***Produits Recommandés***

**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
**digestive et rafraîchissante**

**L'inimitable**
**VIN DU CAP-CORSE**
**AU QUINQUINA**
**Apéritif tonique et fortifiant**

**SE MÉFIER DES IMITATIONS**

30e ANNÉE — DIMANCHE, 15 JANVIER 1905 — N° 13

00025

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Divers. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Pays... 32 » 16 » 8 »

Un an ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

## CALENDRIER

Fête : Commence au Soleil Nom de Dieu
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 03 m. — Coucher, 4 h. 21 m.
Lune Pleine le 20 — Dernier quar., le 27
Fête du demain : Saint Marcel.

*13 JANVIER*

## Les Curiosités de la Semaine

Sièges célèbres. Il n'y a pas que les sièges de Troie et de Port-Arthur! Investie le 7 août 1870, Bitche, la petite cité lorraine — ville et forteresse — subit trois bombardements, dont le dernier dura dix jours et dix nuits consécutifs. Le 27 mai 1871 c'est-à-dire après même que la paix était signée, le drapeau tricolore flottait encore sur ses remparts. Elle resta donc assiégée durant 292 jours.

Les Allemands n'enlevèrent pas Bitche d'assaut ; « Bitche ne capitula jamais ; » Bitche fut cédée à l'Allemagne en vertu du traité de Francfort. Les honneurs de la guerre furent offerts au commandant de la place, le colonel Teyssier, qui, n'ayant pas capitulé, les refusa, discuta, au contraire, d'égal à égal avec les assiégeants et se retira librement avec ses troupes, sur l'ordre seul du gouvernement français...

Les spectateurs du théâtre Tamberlick, au Ferroï, viennent d'assister à un duel de théâtre qui ne fut pas un duel pour rire. Cela se passait pendant une représentation de *Faust*, donnée par une troupe française. A la scène du duel, le baryton qui jouait Valentin, M. Dubois, attaqua furieusement le ténor Biel, qui remplissait le rôle de Faust et contre lequel il avait, paraît-il, des motifs d'animosité puissants. Surpris d'abord, Faust se défendit de son mieux et, pendant deux minutes, le public assista à une « reprise » aussi palpitante que celle du duel Lescieux-Beaumayer.

L'émoi se répandit dans les coulisses, et tout le personnel de la scène, aussitôt accouru, eut grand' peine à séparer les combattants. On suspendit la représentation et le ténor, blessé, fut reconduit chez lui, où il garde encore le lit. Les deux adversaires ont été très discrets sur les motifs de leur querelle. Mais les mauvaises langues affirment que, comme dans la pièce, Marguerite y est pour quelque chose.

La journée de huit, de dix et de douze heures ne suffit plus aux grands spéculateurs et manieurs d'argent américains. On annonce de New York que MM. Vanderbilt, Pierpont, Morgan et plusieurs autres millionnaires, vont fonder une banque qui restera ouverte nuit et jour. A une heure, deux heures, trois heures de la nuit, on y pourra escompter des effets, toucher des coupons, donner des ordres de bourse, en un mot se livrer à toutes les opérations de banque, sans payer pour cela une commission plus élevée.

Rien entendu, la banque permanente aura deux équipes — une de jour et une de nuit — de directeurs, fondés de pouvoir, employés. Il y aura des banquiers de nuit comme il y a des policemen nocturnes. Et de même que jadis le soleil ne se couchait pas dans l'empire colonial espagnol, la lumière ne s'éteindra plus dans la banque des milliardaires américains. Et puis la belle excuse pour un noctambule qui rentre à l'aube : « Je sors de ma banque. »

Napoléon, compositeur. Frédéric II jouait de la flûte ; l'empereur actuel d'Allemagne écrit des *symphonies, des ouvertures, des morceaux de concert*, etc. Napoléon Ier — alors qu'il était le général Bonaparte — a composé une œuvre musicale, une *Marche*, qui fut « arrangée » pour le piano sous ce titre : *Marche du général Bonaparte, variée et dédiée à Mme Lætitia, sa Mère* — par un capellmeister allemand, Auguste-Eberhart Müller.

La *Marche* de Napoléon Bonaparte ne l'empêche pas d'une extraordinaire abondance d'idées musicales, mais pour un homme qui ne professait pas le métier de compositeur ....

M. Edmond Rousse, le vénérable doyen d'âge de l'Académie française, célébrera cette année ses noces d'argent d'Institut, et il sera l'unique jubilaire de palais Mazarin en 1905. Il est, en effet, le seul survivant des membres de l'Institut élus en 1880, année au cours de laquelle il fut élu en remplacement de Jules Favre. Le vingt cinquième anniversaire de cette élection tombera le 13 mai prochain, et quatre jours plus tard, M. Edmond Rousse entrera dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge.

La conquête du mont Blanc. La hardiesse de l'homme ne veut pas connaître de limites, et voici qu'à son tour le massif du mont Blanc va être doté d'un funiculaire qui permettra aux touristes les plus *paisibles de faire, sans fatigue ni* danger, l'ascension de l'Aiguille du Goûter, d'où ils pourront contempler dans toute sa splendeur le « géant des Alpes. » Le projet, approuvé par le Conseil d'Etat, a été dressé par M. Deportal, ancien inspecteur général des ponts et chaussées, qui remplissait les fonctions d'ingénieur dans notre ville en 1870. La ligne partira de la gare (P.-L.-M.) du Fayet Saint Gervais (altitude : 580 mètres) pour atteindre le col de l'Aiguille du Goûter, (altitude : 3 840 mètres) ; les principales stations intermédiaires prévues sont celles des villages de Saint-Gervais-les-Bains et de Motivon, du col de Voza (1 700 mètres), du pavillon de Bellevue (1 810 mètres), du mont Lachat (2 100 mètres), des Rognes (2 640 mètres) et de la Tête-Rousse (3 100 mètres)

La longueur totale de la ligne est de 18.400 mètres, et quand plus tard on atteindra le sommet du mont Blanc, elle sera portée à 22 500 mètres. Les travaux doivent être commencés avant le mois d'août 1905, et on prévoit leur achèvement six ans plus tard. Il y aura de deux à dix voyages par jour dans chaque sens ; la vitesse des trains ne dépassera pas 8 kilomètres à l'heure ; chaque voyage pourra transporter 80 voyageurs avec leurs bagages, et peser, en charge, jusqu'à 30 tonnes.

M. Roosevelt, en recevant, à l'occasion du nouvel an, tous ceux qui étaient venus pour lui présenter des vœux et le féliciter de sa réélection — et ils étaient légion cette année — a battu tous les records *shakehand* établis par ses prédécesseurs et les siens propres. M. Roosevelt n'a pas serré moins de 7 718 mains le 1er janvier, à la Maison Blanche de Washington.

Et le président des Etats Unis s'est acquitté consciencieusement de sa fonction. Un service d'ordre veillait à ce qu'aucun visiteur n'approchât le président sans avoir, au préalable, enlevé ses gants. Si encore M. Roosevelt avait pu se servir de ses deux mains ! Mais le protocole américain s'y oppose. — Quels muscles ! ce président, quels doubles muscles ! dirait Tartarin.

PIPELET.

## Tremblements corses

15 janvier 1730. — Dans la nuit du 14 au 15 janvier, de nombreux séismes français avaient opéré un désemmurement sur divers points de la côte de Sardaigne aux environs de Cagliari, bombardé par la flotte ; comme la mer était très calme, les différentes secousses du tremblement de terre ne purent se reconnaître ; ils marchèrent les uns sur les autres et se battirent entr'eux. Le combat dura quelque temps et les troupes se maltraitèrent beaucoup ; s'étant enfin aperçues de leur erreur, elles rentrèrent à bord, où leur récit causa une sédition et fit abandonner l'expédition.

## HYDRAULIQUE AGRICOLE

*Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet*

DESSÈCHEMENT DES MARAIS

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Des travaux considérables ont été exécutés dans l'arrondissement de Bastia en vue du desséchement des marais.

Marais de Saint-Florent. — Les marais situés sur le bord de la mer entre l'embouchure de l'Aliso et Saint-Florent, ont été cédés en 1853, par la commune de Saint-Florent à l'Etat, à la condition que celui-ci en chargerait d'en opérer le desséchement. Des travaux ont été exécutés dans ce but et ont donné de bons résultats.

Les terrains desséchés ont été remis aux Domaines et vendus en 1880 et 1881 avec charge d'entretenir les ouvrages de desséchement. Ces ouvrages sont dans un état satisfaisant. L'Administration veille à leur conservation ; des procès-verbaux sont rigoureusement dressés contre les propriétaires qui ne curent pas convenablement les canaux dont ils ont l'entretien.

Marais de Biguglia. — Les travaux exécutés en vertu du décret du 6 mars 1858 pour l'amélioration des abords de l'étang de Biguglia consistent principalement dans l'ouverture de canaux de ceinture, dans la construction de digues et notamment d'une digue en enrochements destinée à fixer l'embouchure de l'étang (Foce), enfin, dans l'établissement d'un grand canal ouvert antérieurement entre l'étang et l'embouchure du Golo (vieux Fossone). Tous ces ouvrages sont généralement en bon état. Ils sont entretenus par l'Etat au moyen de crédits ouverts sur le budget de l'agriculture.

Les dépenses d'entretien de l'exercice 1901 se sont élevées à la somme de 15.970 fr. 10, qui a été employée au curage de 12 kilomètres de fossés de ceinture et de retour, au curage du vieux Fossone et du canal de colmatage, à l'entretien des plantations existantes et à des plantations nouvelles d'eucalyptus sur la digue du vieux Fossone sur une longueur totale de 4 kilomètres environ, au curage de l'embouchure du ruisseau de Saint-Pancrace, à la consolidation de l'épi du Fossone, à la réparation de 4 passerelles, à l'ouverture d'un canal secondaire de 200 mètres de longueur et à la réparation de matériel.

Marais de la Casinca. — Un canal de desséchement a été ouvert en 1850 à travers les marais de la Casinca ; il est insuffisamment entretenu par le Syndicat qui en a la charge et qui a été constitué par un arrêté préfectoral du 26 juin 1852. Le Service s'est préoccupé de cette situation : de nouveaux syndics ont été nommés sur la proposition des ingénieurs, par un arrêté préfectoral en date du 3 janvier 1893, et un projet de curage de ce canal a été transmis le 5 février 1895 à l'administration supérieure. La dépense nécessaire à l'exécution de ce travail a été évaluée à 9.500 francs. Le syndicat de desséchement a sollicité l'allocation d'une subvention de l'Etat. Une décision ministérielle du 2 avril 1897 a alloué au syndicat une subvention égale aux 3/5 de la dépense et limitée au maximum de 5 700 francs. Les travaux entrepris en 1897 ont été terminés en 1901.

La dépense totale s'est élevée à 9.497.82 sur laquelle l'Etat a accordé diverses subventions s'élevant ensemble à 5.698 fr. 69.

Marais de San Pellegrino. — Le canal de desséchement de San Pellegrino, étendu

111 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXVII.

LE RETOUR

Le lendemain, Deslandes fit sa rentrée à son tribunal, et reprit possession de son emploi. Il s'efforça de comparer avec philosophie les petites railleries des autres magistrats, qui, sans connaître les détails de son voyage, y soupçonnaient pour motif quelque demande d'avancement restée sans succès ; il eut soin surtout d'expliquer, au moyen d'une chute de voiture, la blessure de sa main, dont il n'avait pu avouer la véritable cause sans se faire blâmer par tous ses confrères ; car la magistrature a horreur du sang presque autant que l'Eglise.

Tandis que Deslandes, attaché de nouveau et à contre-cœur au travail judiciaire qu'il appelait irrévérencieusement sa charrue, recommençait à tracer le sillon étroit et monotone où il avait espéré de ne rentrer jamais, monsieur de Loiseley poursuivait avec activité un dessein que par conscience il se croyait obligé de faire réussir.

C'est moi, se disait-il, qui suis cause en partie de la mésaventure de ce pauvre Deslandes. Ne pouvant lui donner l'esprit de conduite qui lui manque, j'ai eu réellement tort en lui conseillant d'aller à Paris, où, comme un écolier, il n'a fait que des sottises ; il faut absolument que je répare cela en le mariant convenablement.

Un des premiers dimanches après leur retour à D***, le vieux gentilhomme et le substitut sortaient ensemble de la cathédrale (en province on sème grand nombre d'hommes vont à la messe).

— Regardez donc mademoiselle Bescherin, dit tout d'un coup monsieur de Loiseley en poussant du coude son compagnon, et lui montre la fille à marier qui marchait à quelques pas d'eux avec sa mère.

Malgré l'antipathie qu'il avait manifestée jusqu'alors pour la jeune héritière, Deslandes jeta sur elle un regard de curiosité où même on eût pu découvrir une sorte d'intérêt. Sous le costume de deuil dont elle était revêtue, il la trouva mieux faite et moins laide qu'avant son voyage.

— Elle a pris de l'embonpoint et son teint me semble plus reposé, dit-il au vieillard d'un air assez approbateur.

— C'est-à-dire qu'elle est faite comme un singe, reprit monsieur de Loiseley avec chaleur. Quant à ces petites rougeurs qui vous déplaisent, toutes les jeunes filles sont ainsi ; le mariage corrigera cela, et lui fera, j'en suis sûr, un teint de lis et de rose.

— Je crois d'autant plus volontiers, à la vente des fleurs, que les boutons y sont déjà, répartit Deslandes en souriant malignement.

— Taisez-vous, calomniateur ; respectez votre future femme ; car, voyez-vous, mon cher Deslandes, il faut qu'elle soit votre femme. Je me suis mis cela dans la tête, et soyez sûr que vous en saurez mieux faire. Allons, voyons : voulez-vous que je parle au président ?

Deslandes tourna la proposition en plaisanterie ; puis il la discuta, et quoiqu'il éludât encore d'y répondre, il finit par y réfléchir sérieusement. Enfin il reconnut que, dans sa position, il y aurait plus que de la légèreté à dédaigner un mariage dont les avantages étaient réels, et que ce serait là une action dernièrement blâmée qui plus tard pourrait lui causer des regrets.

— Si j'épouse une autre femme, je conserverais certainement ma liberté, se dit-il ; mais peut-on appeler amour le sentiment que j'ai éprouvé pour madame Picard? Le sœur n'y était pour rien : et alors pourquoi différais-je plus longtemps de me marier? L'ennui auquel je suis en proie, et que j'attribue au séjour de la province, n'est peut être que l'effet de la vie de garçon trop prolongée.

Lorsque, par un concours quelconque de déceptions, d'accidents et de catastrophes, un célibataire en est arrivé à raisonner ainsi, on peut parier qu'il sera marié dans le cours de l'année. En revenant à la charge quelques jours après, monsieur de Loiseley trouva un changement notable dans les sentiments de substitut, qui, de l'air d'un homme qui cède à une importunité à laquelle il ne sait plus comment résister, finit par lui dire :

— Eh bien! puisque vous le voulez absolument, mariez-moi, j'y consens.

Le vieil émigré profita sans délai du plein pouvoir qu'il venait d'obtenir. Quoique l'insolvabilité de Blondeau et les autres frais du voyage de Paris eussent diminué d'une vingtaine de mille francs la dot de Deslandes, et que la dot de mademoiselle Bescherin se fît encore au contraire d'une somme trois fois plus forte, grâce au décès de son oncle le vicaire général, les deux fortunes offraient trop peu d'inégalité pour que le président, qui désirait depuis longtemps de marier sa fille, refusât le parti un-devant duquel il était allé quelque temps auparavant.

Mademoiselle Bescherin, qui n'avait pas plus d'attachement pour le célibat qu'il ne convient à une demoiselle majeure, et à qui d'ailleurs Deslandes ne déplaisait pas, accorda de fort bonne grâce son consentement. Le seul défaut qu'elle trouva à son futur fut son doigt mutilé, qu'elle remarqua non sans contrariété, un soir qu'il jouait du violon à un concert donné par monsieur de Loiseley dans le cours des négociations matrimoniales. Le vieux gentilhomme, qui s'aperçut de l'effet produit par la blessure de son protégé, disulpa habilement la fâcheuse impression qu'avait ressentie la jeune héritière.

A suivre.

ASTHME ET CATARRHE ESPIC

bli en 1862 vers l'embouchure du Fiem'Alto, sur la rive gauche de cette rivière, est complètement abandonné. Le syndicat institué par arrêté préfectoral du 23 février 1884, n'a jamais fonctionné.

Marais de Macinaggio. — Le syndicat du desséchement du marais de Macinaggio, institué par un arrêté préfectoral en date du 25 février 1884, ne donne plus signe de vie depuis 1889. Les ouvrages ne sont plus en état d'entretien.

ARRONDISSEMENT DE CALVI

Marais de l'Ostriconi. — Des projets ont été dressés en 1854 et 1860 pour l'assainissement de ces marais. L'Etat a fait connaître qu'il était disposé à exécuter les travaux de desséchement à ses frais, si la commune lui abandonnait les terrains asséchés.

A cette époque, le Conseil municipal de Palasca n'a pas cru devoir faire la cession qui lui était demandée.

Par délibération en date du 6 octobre 1901, le Conseil municipal a repris la question sous réserve de ne pas céder le marais de Canzia après le desséchement. Mais, par une délibération en date du 15 juin 1902, le Conseil municipal de Palasca avait cédé gratuitement le marais de Canzia à l'Etat à charge par celui-ci d'exécuter les travaux de desséchement demandés.

Le Service avait demandé d'accueillir favorablement cette délibération. Mais par dépêche du 15 octobre 1902, M. le ministre a décidé que la cession du marais de Canzia pouvait être acceptée et qu'à défaut de concessionnaire les travaux devaient être exécutés par les intéressés et à leurs frais ; que dans tous les cas, l'assainissement des terrains dont il s'agissait ne pouvait être obtenu que pour une cause d'ensemble se rapportant à l'insalubrité du littoral de la Corse, et non pour une opération isolée telle que l'assainissement de la plaine d'Ostriconi.

*(A suivre).*

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 15 Janvier à 3 h.*

Salut lointain. Doering.
Lagdunum (ouv. de concert). Allier.
Sourire d'Avril, (valse lente). Dorret.
Les noces de Jeannette, (fant.). Massé.
Bolero. Bru.

*Le Chef de Musique,* J. LANY.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint.

## A CIRNEA

Dummenica, 22 gennaru, da 4 a 7 ore di sera, si darà a prim'un d'e riunione annunziate pe st'imbarnu ind'a sala d'a Cirnea.

U prezzo d'entrata serà di 1 francu a persona per i sòcii e di 5 franchi per e persone estranee à società.

Quest'ultime sò pregate di fassi presentà da un sòcia.

I vigilanti si ciglieranu à sede d'a Cirnea, casa Romieo.

### *Assemblée générale*

MM. les membres de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse sont priés de se réunir dimanche, 15 janvier, à 1 heure et demie, à l'Hôtel de Ville, pour le renouvellement du bureau et du conseil de direction.

### LETTRE OUVERTE
### à M. le Directeur des Postes

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de faire appel à votre autorité pour faire cesser les abus qui règnent depuis longtemps dans l'organisation du service postal entre Sartene et Levie.

D'après le cahier des charges la courrier doit être rendu à Levie à 5 heures du matin. Il y arrive presque toujours entre neuf et dix heures. Vous avouerez avec nous que la marge est trop grande.

Nous passerions volontiers à l'adjudicataire un retard de une heure ou deux, mais nous ne pouvons admettre quatre et cinq heures de retard tous les jours sans discontinuer. Le courrier reparti à 11 heures pour Sartene, il n'y a plus le temps matériel de répondre aux lettres et de profiter du courrier de jour, puisque la distribution et le triage prennent pour le moins deux heures environ.

Il est vrai que l'adjudicataire, pour se disculper, prétend que c'est la voiture d'Ajaccio à Sartene qui arrive toujours en retard, et qui, par conséquent, est la cause de cet état de choses très regrettable. Nous n'avons pas les moyens de contrôler ces assertions, mais nous espérons qu'une petite enquête vous mettra au courant et vous permettra de prendre les sanctions nécessaires pour faire cesser des retards si préjudiciables aux intérêts de la population.

Veuillez agréer, etc.

*Un Groupe d'habitants de Levie.*

## Autour d'un Monument

Bastia, le 13 janvier 1904.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Le *Petit Bastiais* a donné récemment le compte de la souscription publique au monument à ériger, sur la place Saint-Nicolas, à la mémoire des Corses morts pour la Patrie.

Ce compte nous apprend que ces fonds se sont accrus, depuis le 1er janvier 1904, d'une somme de 1.950 francs, ce qui donne un total de 22.301 fr. 15.

Ce résultat obtenu en quatre ans, dénote un lamentable marasme, et il est peut-être utile d'en connaître les causes, pour y remédier.

C'est, en effet, dans la séance du 17 novembre 1900, que le Conseil municipal, sur la proposition de M. E. Lota, décida de prêter son concours au Comité d'études déjà organisé, et nomma une commission de 15 membres pour s'entendre avec ce comité. En outre, le Conseil vota, à l'unanimité, une somme de 15.000 francs payable en cinq annuités, à partir de 1901, comme part contributive de la ville de Bastia.

Le Comité fut complètement formé le dimanche, 2 décembre 1901, à l'hôtel-de-ville.

Dans cette séance, il fut décidé qu'une souscription publique serait ouverte, et qu'il serait fait appel au concours des communes, du département et de l'Etat, pour arriver au but.

La souscription publique fut ouverte en mars 1901.

Le Comité, sur la proposition de M. A. Gaudin, président, jugea utile de porter sur les listes de souscription, la mention suivante : La Ville de Bastia a souscrit 15 000 francs. Cette inscription était en définitive le « dou nt des, » et personne ne pouvait douter de sa valeur.

Au mois de mai 1901, notre sympathique conseiller général du canton Sud obtenait de département, une somme de 5.000 francs, payable en cinq annuités. Vers la même époque, la Chambre de commerce de Bastia s'inscrivait pour la somme de 1.000 francs.

Enfin, sur la demande du regretté député de Calvi, M. Malaspina, le Ministre des Beaux Arts nous offrait son précieux concours.

Toutes ces mesures favorables promettaient d'espérer un succès aussi complet qu'éclatant.

En un an la souscription publique fournissait 15.600 francs.

Hélas ! une déception cruelle nous guettait, d'autant plus inattendue qu'elle venait de l'Hôtel-de-ville, la berceau du comité.

Dès 1901, la première annuité fut réduite à 1.000 francs, pour permettre au Conseil de boucler son budget.

L'année suivante, la Ville versa encore 1.000 francs sur les 3.000 francs inscrits au budget communal.

Enfin, en 1903, elle n'inscrivit rien au budget.

Du même coup, le comité tomba en sommeil.

Trouverons-nous au sein du Conseil municipal un avocat heureux pour ramener ses collègues à l'exécution des engagements pris ? Nous le souhaitons, et l'avenir nous le dira.

*La Bastiais.*

## Nécrologie

Les journaux de Marseille nous apportaient ces jours derniers la nouvelle de la mort de M. François Chabozy, professeur au Lycée.

Quoique encore jeune, M. Chabozy avait été, il y a quelques années, professeur d'allemand au Lycée de notre ville.

Comme on le voit ce n'était pas un inconnu pour nous, et son départ avait excité de nombreux regrets. Allié à une de nos élégantes bastiaises, Mlle Marie Olivieri, fille du tant regretté directeur de la *Solidarité*, M. Chabozy aimait profondément la Corse et en avait emporté un souvenir charmant.

Hélas ! la mort l'a surpris en pleine santé, au moment où il croyait avoir encore de beaux jours à vivre. Dans l'espace de neuf jours, une pneumonie l'a ravi à jamais à l'affection de sa chère épouse et de tous les siens qui ne cessent de le pleurer.

On ne peut consoler de pareils chagrins. Le temps seul pourra calmer les douleurs. Puissent les nombreux témoignages de sympathie qui se sont manifestés autour de sa tombe être un soulagement à leur cœur.

Nous prions Mme veuve Chabozy les familles Olivieri et Chabozy d'agréer nos affectueuses condoléances.

JULES B

PILULES PINK
le meilleur tonique
Purifient et enrichissent le sang

Si votre sang est chargé d'impuretés votre système tout entier est forcément faible, votre énergie musculaire, votre vitalité nerveuse sont perdues.

PILULES PINK
sont le remède le plus efficace, le plus puissant que la science ait produit pour enrichir et purifier le sang. Prenez une dose de

PILULES PINK
après chaque repas et vos veines seront bientôt remplies d'un sang riche rouge et la faiblesse, l'anémie, les maux d'estomac, les douleurs rhumatismales, les migraines disparaîtront.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Giblin et Cie, pharmacien, 23, rue Bolla, Paris.
3.50 la boîte
17.50 les 6 boîtes
franco

## Le Mois Météorologique à Bastia

DÉCEMBRE 1904

Le mois de décembre a eu 8 jours de pluie qui ont donné 91mm d'eau. La moyenne est de 9 jours et de 97mm.

L'année dernière ce mois avait eu 182mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 10°3, qui est inférieure de 1°9 à celle du mois de novembre.

L'année dernière la température moyenne de décembre s'était élevée à 11°1.

Les vents se sont repartis de la manière suivante :

5 jours S.-E. (scirocco).
5 jours N.-E. (grecale).
3 jours S.-O (libeccio).
1 jour N.-O (maestrale).
5 jours S. (mezzogiorno).
2 jours E. (levante).
10 jours de calme.
31 jours.

*Moyennes du mois :*

Température minima, 7°2.
Température maxima, 13°5.
Hauteur barométrique, 762mm4.
Intensité du vent, 1,1.
Etat du ciel, 0,45 couvert.

## Notre Feuilleton

Nous commencerons lundi la publication d'un nouveau feuilleton :

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

### *Bourse de Paris*

| | 13 janv. | 14 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 98 10 | 98 10 |
| 3 » 0/0 nouveau | 97 85 | 98 00 |

(Le reste manque)

## GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les hostilités de la guerre continuent toujours par une température de 42° au-dessous de zéro. Pour éviter à ses troupes toutes sortes de maladies de poitrine, qui pourraient affaiblir ses hommes, le Tsar vient de faire expédier 80,000 boîtes de *Bacillole Ravenel* sur le théâtre de la guerre. Vous tous qui souffrez, demandez dans toutes les Pharmacies, de France et de Corse le *Bacillus Ravenel* qui préserve et guérit Toux, Asthme Rhume, ancien, Bronchite chronique, Catarrhe, Oppression, Extinction de voix, Influenza, Tuberculose, Sueurs nocturnes, car elle a remis des milliers de malades désespérés.

Dépôt et vente dans toutes les pharmacies de France et de la Corse.

3.50 la boîte. Franco domicile, 4 fr. contre mandat poste adressé à M. RAVENET, 25, rue Vaneau, Paris.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 14 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, 10°2 à midi, 11 8 à 7 heures du soir, + 7 1 Maxima, 12°2 Minima, + 5°.

*Baromètre* — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 769 mm., 6 heures du soir, 768 mm.

*Vent.* — aux 4 stations, S. O. faible.

Dans l'après-midi N. O. faible.

Etat du ciel couvert, découvert.

Pluie dans la matinée, 4 millimètres.

⁂

*Ecole de Saint-Maixent*

Les sous-officiers de l'infanterie coloniale Santelli, du 4e régt., Leandri, du 22, Lanfranchi, du 4e, Giansily, du 6e, Carabelli, du 21e, sont admis à prendre part aux épreuves orales pour l'école de Saint-Maixent.

*Remerciements*

Les frères Cesar Ristori et Delcroix ont l'honneur de remercier très sincèrement les personnes qui ont bien voulu s'associer au tenir qui vient de les frapper, et les prient d'agréer leurs sentiments de vive gratitude.

⁂

*Dommes*

M. Pierre François, surnuméraire des douanes à l'administration centrale à Paris, est nommé aux mêmes fonctions à Bastia, et attaché à l'inspection.

⁂

*Quarante-Heures*

Aujourd'hui dimanche, à Sainte-Marie, clôture de l'exposition solennelle du T.-S. Sacrement.

Le matin, messe et exposition, le soir, à 3 heures, vêpres solennelles, sermon, procession et Salut.

⁂

*Nécrologie*

— M. Pierre Colombo, le coiffeur bien connu du boulevard du Palais, a eu la douleur de perdre sa mère, Mme veuve Colombo née Lautieri, décédée dans sa 76e année.

L'enterrement a eu lieu dans l'après-midi au milieu d'une foule d'amis qui ont tenu à exprimer à M. Pierre Colombo et à sa famille la part de regrets qu'ils prennent à leur deuil et ont suivi le convoi jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Nous adressons à M. Pierre Colombo et à sa famille toutes nos condoléances.

⁂

*Nouvelles maritimes*

Le quartier-maître mécanicien Leca Amédée-Marius-Jean-Baptiste, de la défense mobile de Toulon, est promu second-maître.

— Le second-maître torpilleur Trojani Pascal, inscrit à Bastia, est porté sur le tableau d'avancement pour le grade de premier maître.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des
CHEVEUX de Mme
S. A. ALLEN

C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur naturelle. Elle empêche aux cheveux aux moindres de tomber et provoque la repousse. Elle nourrit et embellit la chevelure.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont affligés d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

AVIS
aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Daré et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.,

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

PIANOS
ET MUSIQUE
*Accords et Réparations*
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

DÉCOUVERTE AMÉRICAINE
"LE RÊVE"
Poudre Prodigieuse, bâtissant seule nouvelle, emploi facile, salubrité garantie, succès parfait.
RÉSULTAT TOTAL ET ASSURÉ
Combattre toujours la cause, donnant en la plus brève, infaillible, sûre méthode, et la plus économique, pour obtenir la disparition définitive de tous les défauts de la peau, boutons, dartres, eczémas, rougeurs, démangeaisons, etc.
Un Flacon de "LE RÊVE" donne 2 litres de liquide. 0'75
Un Flacon de "LE RÊVE" donne 4 litres de liquide. 0'50
Un Flacon de "LE RÊVE" donne 8 litres de liquide. 1'50
Exp. LAURENT, 2, Cité du Temple, PARIS (3e).

AVIS
Glacière Parisienne
LUPINO
*Dépôt de la ville*
*2, rue Saint-François*

Les importants perfectionnements qui viennent d'être apportés aux machines de notre Glacière, nous permettent de livrer à la consommation, de la glace transparente à 12 degrés au-dessous de zéro fabriquée exclusivement avec de l'eau distillée et par conséquent absolument pure et hygiénique.

Des aménagements spéciaux nous permettent, en outre, d'avoir toujours en réserve quarante mille kilogrammes de glace et notre production journalière étant d'au moins deux mille quatre cents kilogrammes, les besoins de la ville et des environs seront ainsi, à l'avenir, complètement assurés.

On peut visiter le dimanche de 2 à 4 heures.

LA DIRECTION.

# Dépêches de Nuit

DERNIÈRES DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES POUR SPÉCIAL

## L'Election d'Ajaccio

On nous télégraphie d'Ajaccio :

M. Forcioli, ancien député de Corse, candidat à la députation dans l'arrondissement d'Ajaccio, est arrivé ce matin par le paquebot de Marseille et est descendu à l'Hôtel de France.

M. Forcioli quittera demain Ajaccio pour commencer sa tournée.

## Mérite Agricole

Paris, 14 janvier.

Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

M. Battisti, maire de Meria et conseiller d'arrondissement.

M. Antonelli, maire de Speloncato.

## Les Morts du Jour

On annonce la mort de M. Pouillet, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris, décédé cette nuit à Cannes.

## Sous les couleurs de la Chambre

Paris, 14 janvier.

Les couloirs de la Chambre présentaient aujourd'hui une très grande animation.

Malgré l'attente la rentrée on se livrait à d'interminables commentaires sur la chute probable du Cabinet.

L'impression qui se dégage de la journée d'hier ne permet pas de former un pronostic sérieux à ce sujet.

Les députés de l'opposition sont plus ou plus convaincus que le ministère ne peut sortir de cette crise terrible. Ils attendent le dénouement avec impatience.

Les partisans de M. Combes reconnaissent la gravité de la situation. Ils espèrent pourtant qu'ils auront du vote de l'ordre du jour motivé sera la sanction de l'interpellation sur la politique générale, le ministère se reconstituera car chacun va exprimer par son vote personnel public, ce qu'il veut, ce qu'il veut.

En somme, séance de vis ou de rien ; tout le monde dans les coulisses attend et espère : les uns la crise, les autres le triomphe.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de* M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bonnevay, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

### INTERPELLATION LHOPITEAU
SUR LA
### Politique générale du Cabinet

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Lhopiteau, député d'Eure-et-Loire, sur la politique générale du gouvernement.

#### M. Dejeante

M. Dejeante, député socialiste de la Seine dit que la majorité est hostile au parti socialiste qui a soutenu le gouvernement.

Les bourgeois n'ont rien fait pour sauver la santé et l'instruction des classes ouvrières. Les pauvres ont tous les impôts ; les ouvriers sont exploités par les bourgeois.

Le peuple a éprouvé une grande déception en ne voyant pas venir les réformes. Il faut supprimer la féodalité capitaliste.

#### Discours de M. Combes

Le président du Conseil déclare tout d'abord que le gouvernement a frappé la délation de réprobation et supprimé les notes secrètes et politiques.

Pour le gouvernement l'incident de la délation est définitivement clos. Ceux qui demandent la punition des délateurs appartiennent à la réaction cléricale. Ils couvrirent autrefois le commandant Esterhazy.

M. Combes rappelle le programme qu'il a développé quand il arriva au pouvoir. Le gouvernement a fait son possible pour réaliser ce programme, malgré les difficultés qui se présentaient à lui.

La loi des congrégations a été appliquée ; l'enseignement des congréganistes supprimé.

On m'a injurié mais j'ai voulu souffrir pour la République.

Je n'ai jamais excommunié les républicains mais j'ai déploré les défections.

Jamais je n'ai exercé de domination objective. Je n'ai jamais désagrégé la majorité.

Je désire l'entente entre les différents groupes républicains et le gouvernement dont les projets sont empreints de modération.

C'est la fatalité qui a voulu les douzièmes provisoires. L'obstruction par les interpellations a empêché le vote des réformes.

La majorité sera ici elle veut, accomplir en 1905, dans l'ordre ci-après, les réformes suivantes :

Le vote du budget sans autres douzièmes provisoires ; l'impôt sur le revenu ; la loi de deux ans sur le service militaire ; la loi sur les retraites ouvrières.

Il faudra aussi soumettre au Parlement la question de la séparation des Eglises et de l'Etat, devenue nécessaire après l'attitude du Vatican envers la France.

Le président du Conseil indique la méthode de travail à suivre. Sur l'article de révision du projet de loi d'impôt sur le revenu, il se produira un amendement nécessitant la révision de ce projet mais le gouvernement ne l'abandonnera pas.

« La loi de deux ans sur le service militaire sera votée en mars puis la Chambre examinera la séparation des Eglises et de l'Etat ou la loi sur les retraites ouvrières. Mais il faut mettre un terme à l'obstruction.

La majorité républicaine existe. L'élection du président de la Chambre est une au scrutin secret qui est le refuge des achetés.

(Applaudissements à l'extrême gauche. Protestations et bruit prolongé au centre et à droite).

M. Combes termine ainsi :

« La Chambre dira si elle veut continuer sa marche en avant ou faire l'œuvre de la réaction.

« Si la décision de la majorité est contraire aux sentiments que je viens d'exprimer, nous quitterons le pouvoir avec la confiance d'avoir défendu les principes et les intérêts de la République. »

(Applaudissements prolongés à l'extrême gauche).

La séance est suspendue, il est 8 h. 45.

#### *Reprise de la séance*

La séance est reprise à 9 h. 15.

#### Déclaration de M. Ch. Bos

M. Charles Bos reproche à M. Combes de tenir une politique de partis double et de troubler les consciences pour protéger les délateurs.

#### Incident Krantz

M. Krantz déclare que l'incident relatif à la délation n'est pas clos.

Le député des Vosges attaque violemment le gouvernement au sujet de la lettre adressée par le général Peigné, commandant du 20e corps d'armée, à M. Vadecard.

L'acte de délation accompli par le général Peigné envers des officiers de son corps est un acte odieux. Le gouvernement doit sévir contre ce général.

#### M. Ribot

L'ancien président du conseil appuie ces observations présentées par M. Krantz.

#### M. Berteaux

Au sujet de la lettre écrite par le général Peigné, M. Berteaux, ministre de la guerre, déclare qu'il entendra d'abord le général et qu'il ne prendra une décision qu'après avoir reçu ses explications, car, il n'est pas de ces exécuteurs qui frappent sans rien écouter.

(Vives protestations à droite et au centre. Violentes interruptions à l'extrême gauche. — Un grand tumulte se produit).

#### M. Jaurès

M. Jaurès déclare qu'on veut frapper le général Peigné après avoir sauvé le général Mercier....

(Protestations et bruit prolongés).

L'orateur veut continuer son discours mais il est vivement interrompu par la droite.

Le tumulte grandit ; la confusion est indescriptible.

M. Doumer essaye vainement de rétablir l'ordre. N'y parvenant pas il se couvre et quitte le fauteuil présidentiel.

La séance est suspendue durant 20 minutes.

A la reprise de la séance, la discussion générale est close.

## Les Ordres du Jour

M. Bienvenu Martin, député de l'Yonne, dépose un ordre du jour déjà connu.

Sept autres ordres du jour sont déposés.

Une vive discussion s'engage sur la demande de priorité.

La séance continue, il est 10 h. 50.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## La Situation

Un officier d'état-major japonais, le capitaine Tsunoda, a eu avec le général Stœssel un entretien au cours duquel le défenseur de Port-Arthur lui demanda où était le général Kouropatkine. Le capitaine Tsunoda répondit : « Quelque part dans le voisinage de Moukden. » Stœssel répondit qu'il était sans nouvelles de lui depuis le 6 octobre, jour où le général Kouropatkine annonçait sa prochaine arrivée pour le débloquer, et des émissaires chinois envoyés de Port-Arthur étaient revenus, rapportant que l'armée du général Kouropatkine était à Kin-Tchéou, à vingt milles au nord de Port-Arthur. « Votre déclaration relative à la défaite et à la retraite du général Kouropatkine, ajouta-t-il, est manifestement fausse ! »

L'officier japonais donna des détails précis, il dit qu'il y avait eu une soixantaine de mille Russes tués. Il montra sur les cartes les situations respectives sur le Cha-Ho.

Le général Stœssel, atterré, demanda : « Où est l'escadre de la Baltique ? »

Le capitaine Tsunoda dit : « Elle n'a pas encore doublé le cap de Bonne-Espérance. »

Le général Stœssel pâlit. Le désespoir se peignit sur son visage et dit : « Avec Port-Arthur pris, il est impossible à la flotte de poursuivre sa route. »

A cours de la conversation, le général Stœssel déclara :

« Aussitôt que vos obusiers de onze pouces entrèrent en jeu, nos fortifications devinrent intenables. La cause réelle de la guerre, c'est l'ignorance de mes compatriotes au sujet des qualités guerrières et de la puissance du Japon. La première attaque du Japon a été une surprise à Port-Arthur, où la garnison était de deux à trois mille hommes seulement avec des forts inachevés. La perte de l'excellent ingénieur, le général Kondratovitch a été extrêmement sensible.

» Pour ma part, j'ai servi le Tsar pendant trois campagnes. J'ai été blessé trois fois ; la première fois à la guerre russo-turque ; la seconde pendant les troubles des Boxers ; la troisième à Port-Arthur. J'ai enfin conquis le droit de rentrer en Russie pour finir mes jours au milieu de ma famille. Je ramène cinq enfants d'officiers tués au cours du siège. »

La dépêche qui donne ces renseignements émane de source japonaise. Elle insiste sur le fait que le général Stœssel, après son entrevue avec le général Nogi, dit qu'il a été charmé du bon accueil et de la courtoisie du général japonais, qui lui semble plutôt un ami qu'un vainqueur.

# EN RUSSIE

## Un ordre du jour du Tzar à la flotte russe

Paris, 14 janvier.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l'*Echo de Paris* :

« Le Tzar a adressé l'ordre du jour suivant à la flotte russe :

« La lutte pour la défense de Port Arthur a duré onze mois.

« La glorieuse garnison a enduré des privations matérielles et des souffrances morales infinies pendant le cours du siège de l'adversaire.

» La Russie a vu avec orgueil les actes héroïques des défenseurs de Port-Arthur.

« Le Monde entier s'est incliné devant tant de bravoure.

« Les défenseurs de la place ont été obligés de mettre un terme à leur héroïsme et de céder à la supériorité du nombre.

« Notre adversaire est brave et fort. Il est difficile de lutter contre lui, loin des sources de notre force.

« La Russie est puissante. Elle a subi des épreuves plus graves encore ; elle a été menacée de plus grands dangers. Chaque fois elle est sortie plus forte de la lutte.

« Nos échecs sont graves. Nous devons déplorer nos pertes sans désespérer.

« Je suis convaincu comme toute la Russie, que le triomphe viendra bientôt.

» Je prie Dieu de veiller sur nous pour que nos puissions terrasser l'ennemi et défendre l'honneur et la gloire de la Russie. »

## L'arrivée du général Stœssel à Nangasaki

Londres, 14 janvier.

Le correspondant du *Times* à Tokio télégraphie le 14 janvier 3 h. s. :

« Le général Stœssel accompagné de madame Stœssel et des enfants des officiers morts pendant le siège vient d'arriver aujourd'hui à Nangasaki. »

## Le prix des navires russes perdus

St-Pétersbourg, 14 janvier.

« Le journal russe *Slovo* établit que 28 vaisseaux ont été perdus par la Russie depuis le début des hostilités, ce qui représente une valeur de 370 millions de francs environ.

« En outre plusieurs vapeurs de commerce russes ont été coulés, d'une valeur collective de 30 millions de francs. Ce qui donne un total de 400 millions de francs.

« Le *Slovo* ne mentionne pas la perte des croiseurs *Variag*, *Burik* et *Koreiets*. »

## AU VATICAN

### Le duc et la duchesse de Gênes visitent les musées

Rome, 14 janvier.

Le duc et la duchesse de Gênes ont visité les musées du Vatican.

On fait remarquer que c'est la première fois que des membres de la famille de Savoie pénètrent dans le palais du Pape, et on croit que cette visite prélude à celle de la reine-douairière Marguerite chez qui le duc et la duchesse de Gênes sont en séjour en ce moment.

## Le protectorat français en Orient

Rome, 14 janvier.

Les cardinaux de la Propagande ont désigné Mgr Giannini comme délégué apostolique à Beyrouth en Syrie.

Ce choix sera ratifié incessamment par le Pape.

Mgr Giannini qui est actuellement évêque en Terre-Sainte, n'a jamais eu de difficultés avec le consul de France. Ce qui laisse espérer qu'il en sera de même dans son nouveau poste de Beyrouth où les intérêts français sont très considérables.

## EN ALLEMAGNE

### Les grèves des mineurs 50.000 ouvriers sans travail

Berlin, 14 janvier.

La grève des mineurs du bassin de la Ruhr a pris une extension considérable.

Hier aux équipes du matin 21.358 ouvriers du dessus et du dessous des puits ne se sont pas présentés.

On évalue à plus de 50.000 le nombre des ouvriers sans travail.

Aujourd'hui les délégués des organisations ouvrières se sont réunis pour délibérer sur la situation.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Félicité Tellier, née Marinetti, et ses enfants ; les membres des familles de feue Annonciade Poggioli, née Marinetti ; de feu Ange Marinetti et de feue Catherine d'Angelis, née Marinetti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Françoise Marinetti,

leur sœur et tante germaine, décédée, dans sa 76e année, munie d'actes d'hérédité, le 14 janvier, et les prient aussi de vouloir assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures de relevé de notre demeure, n° 1 bis, Bd du Palais.

On se réunira à la maison mortuaire, n° 1 bis, Bd du Palais.

La famille ne reçoit pas.

AVIS

Les propriétaires laboureurs qui désireraient une paire de bœufs, dont un de 7 ans et l'autre de 8, — vraie race corse, — de force à labourer aussi bien à la plaine qu'en côteaux, très sages, de nourriture facile, de bonté exceptionnelle, le tout garanti. Au besoin, on les donnerait à l'essai pendant quelques jours. Prix : six cents francs les deux.

S'adresser à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa, par Belgodère.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, samedi 16 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille le lundi, 16 au soir.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Rotto, agent.

60 ANS DE SUCCÈS
THÉ BLAIZE PÈRE
Le meilleur Fortifiant et Désinfectant.

# AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

**BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA**

## *Ouverture des Ventes Réclame*

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

### Aperçu de quelques genres :

Pilou, dispositions nouvelles, le mètre. . . . . 0,40
Caleçons pour Dames, en tissu fantaisie, ornés de broderie, le caleçon. . . . . 1,05
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon . . . . . 1,45
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour Dames, le parapluie . . . . . 1,95
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,45
Flanelle de santé pure laine, le mètre . . . . . 0,80
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,75
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissus a vendu avec des rabais considérables.

### CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour our en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours soie, le pardessus . . . . . 16,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 12 ans, le complet, à partir 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

### *CHAUSSURES*

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . . . . 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

***Venez voir, venez vous renseigner***

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra



30e ANN. — LUNDI, 16, et MARDI, 17 JANVIER 1905 — N° 14

00027

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEI DE CASABIANCA, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers. 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

On ne répond pas des manuscrits déposés.


### LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Antoine, abbé.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 03 m. — Coucher, 4 21 .
Lune Pleine le 20 Dernier quar. le 27
Fêtes de demain : Chaire de Saint Pierre.

*16 JANVIER*

### La Mutuelle des Propriétaires

En octobre dernier, à l'occasion de la fête de la Mutualité organisée par le *Matin*, le *Petit Bastiais* publiait une chronique dans laquelle était esquissé à grands traits le mécanisme d'une société tout nouvelle qui s'intitule « La Mutuelle des Propriétaires de France et d'Etranger. »

Il nous paraît utile, maintenant que le est en plein fonctionnement à Paris, à Lyon à Nice et à Marseille, et que de nombreuses succursales sont en formation, de faire bien connaître l'objet de cette société, et d'en exposer, d'une manière claire et précise, l'organisation.

Répondant à une nécessité sociale de premier ordre, elle est née constitutionnellement viable. En effet nous avons vu qu'elle a affirmé sa vitalité en façon acquise le fait, à l'heure qu'il est, il n'est plus question de savoir si elle réussira ou si elle sombrera. Elle marche, elle avance à grands pas, et on n'entrevoit pas d'obstacle qui puisse l'arrêter.

A la simple lecture de ses statuts on est émerveillé de la conception dont ils sont la lumineuse formule.

En voici un résumé qui permettra à toutes les personnes à qui cela peut profiter de se faire une idée exacte de l'importance du but poursuivi et de l'efficacité des moyens employés pour l'atteindre.

La Mutuelle des Propriétaires se propose de garantir ses membres contre les pertes éventuelles des loyers et des fermages résultant du départ volontaire ou forcé d'un ou de plusieurs locataires, sans avoir au préalable payé le terme dû et échu.

Voilà donc les propriétaires désormais assurés de pouvoir toucher l'intégralité de leurs loyers, quel que soit le degré de solvabilité ou d'honnêteté de leurs locataires, et cela, moyennant une prime d'assurance proportionnée aux risques à couvrir, mais ne dépassant jamais le tarif des gérances ordinaires.

De plus, la Mutuelle des Propriétaires gère gratuitement l'immeuble assuré.

Il en est résulté pour le propriétaire une sécurité complète à tous les points de vue. Plus de traces, plus d'ennuis, plus de procès, plus de déceptions pour lui. Il peut, étant assuré, jouir paisiblement de son revenu locatif ; son crédit demeure intact quoiqu'il arrive. Les locataires viendraient-ils tous à déménager à la cloche de bois, un beau soir, sans même lui laisser par politesse leur carte d'adieu, que le propriétaire n'aurait plus à se préoccuper de leur sort, ni courir anxieux après leur adresse, l'essentiel pour lui c'est-à-dire le remboursement intégral de ses loyers échus et échus, étant absolument sauvegardé par la Mutuelle. C'est là certainement un avantage qu'aucun propriétaire ne songera à contester, surtout s'il considère que ses revenus immobiliers ainsi assurés donneront à son crédit un plus grand relief et que s'il veut vendre son immeuble la perception des loyers se faisant de façon constante, régulière et sans aléa, servira de base à son évaluation.

Par suite de sa vaste organisation, la Mutuelle des Propriétaires opérera dans toutes les localités sur de nombreux immeubles. Elle aura partout des agents spéciaux qui seront pour mission de remplacer en temps utile les locataires qui auront abandonné les locaux loués. Plus d'appartement vacant, par conséquent, plus de chômage.

Les personnes en quête de gîte elles-mêmes se trouveront bien de ce système, car la Mutuelle s'entendra avec des entrepreneurs de déménagement pour leur faciliter à tous égards et surtout pour rendre moins dispendieux le déplacement de leur mobilier.

La Mutuelle fera mieux encore. Elle veillera, puisqu'elle gère les immeubles assurés, à ce que les locaux loués soient bien tenus. Elle aura soin de faire effectuer les réparations dès que la nécessité l'exigera. Les locataires seront sûrs de recevoir toutes satisfactions à cet endroit.

Quant au propriétaire, il ne s'en plaindra pas, car la Mutuelle prendra la précaution d'établir des tarifs fixes qui lui permettront de traiter avec les entrepreneurs dans des conditions particulièrement avantageuses ; il s'en plaindra d'autant moins que s'il se trouvait d'aventure passagèrement gêné pour procéder lui même aux réparations, la Mutuelle y pourvoira.

Et c'est ainsi que les conflits sans cesse renaissants qui mettent si souvent aux prises les propriétaires et les locataires, au sujet des réparations, seront prévenus, étouffés dans l'œuf. La paix régnera entre ces deux entités sociales et ce n'est plus comme chiens et chats dorénavant que locataires et logés se regarderont, mais en contemporains du nouvel âge d'or. Ce sera là comme un acheminement à cette fraternité des peuples que l'on poursuit avec autant d'ardeur que d'insuccès depuis Caïn et Abel, et la Mutuelle pourra se flatter d'avoir ainsi réalisé un progrès.

Mais ce n'est pas seulement pour lui permettre de réparer son immeuble que la Mutuelle viendra en aide au propriétaire assuré.

A côté de la Mutuelle fonctionnera une banque spéciale d'escompte qui elle, à simple ordonnance de sa police d'assurance, fera au propriétaire qui en aura besoin (et ce propriétaire-là malheureusement ne sera jamais un mythe) des avances d'argent au taux normal, et pour quelque cause que ce soit, jusqu'à concurrence d'une partie de ses loyers de l'année courante.

En un mot, la Mutuelle des propriétaires a tout prévu, a tout combiné en vue de protéger les intérêts immobiliers des sociétaires lesquels au surplus sont liés aux siens propres puisqu'elle les garantit. Elle est basée sur la force qui émane de l'union et de la solidarité de ses adhérents.

Assurer ses immeubles à la Mutuelle, c'est donc faire œuvre de prévoyance et de sagesse. C'est administrer en propriétaire avisé et prudent.

Assurer un immeuble contre l'incendie qui peut le détruire, c'est-à-dire anéantir le capital, c'est bien ; assurer le revenu qui en détermine et matérialise pour ainsi dire la valeur, c'est non moins bien.

Dans un prochain article, on expliquera l'original arrangement financier de cette société qui est appelée à révolutionner, on, si le mot paraît trop prétentieux, à modifier singulièrement le système économique des divers pays où elle fonctionnera.

P. G.

### MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 17 Janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| Castera, marche | Rosès. |
| Marguerite d'Anjou, ouv. | Meyerbeer. |
| Au bord de la mer, | Schubert. |
| La Juive, | Halévy. |
| Les Hydropathes, valse, | Gung'l. |

*Le Chef de Musique, J. LAMY.*

### Anniversaires curieux

16 janvier 4587. — Sampiero alors qu'il se trouvait à Vico, reçoit de la Reine une lettre où on lui donnait avis que les habitants de ce village allaient se révolter et qu'il avait urgent qu'il s'y portât afin d'éviter cette révolte.

Cette lettre était un faux avis avant pour but d'attirer Sampiero dans l'embuscade où il devait périr le lendemain.

### Banquet
#### DES ENFANTS DE LA CORSE

Le banquet des Corses habitant la Savoie a eu lieu dimanche dernier à l'hôtel de la Paix. Vingt-huit compatriotes s'étaient trouvés autour de la même table devant un menu des mieux choisis.

M. Ordioni, juge à Chambéry, présidait ; à sa droite, M. Tonarelli, professeur au lycée de Chambéry, et M. Peretti ; à sa gauche, M. Cromichia, commissaire central, et M. Marielli. En face avaient pris place le sympathique sous-préfet de Saint-Jean de Maurienne, qui rehaussait par sa présence l'éclat de cette fête amicale ; à ses côtés, MM. Fabiani et Vinchierini, commissaires spéciaux à Modane.

Cette réunion a été des plus joyeuses et des plus aimables, et, parmi tous ces gens d'esprit, il serait difficile de citer les plus spirituels.

M. Ordioni a prononcé le discours suivant que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'il contient, au sujet de la Corse, outre l'expression d'une ardente tendresse, des détails ignorés de beaucoup et qu'on lira avec un grand intérêt.

*Discours de M. Ordioni*

Mes chers compatriotes,

Je vous remercie de tout mon cœur de l'insigne honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant à présider, comme doyen d'âge, ce banquet de famille qui fait vibrer, dans les montagnes de la Savoie, au milieu de cette bonne population que nous aimons à saluer, l'âme même de la Corse. Cette réunion, que nous devons à l'initiative de nos aînés compatriotes Peretti et Bellosoni, que je tiens à féliciter particulièrement et qui, j'espère, sera suivie de bien d'autres, nous aura procuré le plaisir de nous connaître de près, nous les Corses de Savoie, qui sommes unis par les liens indissolubles d'une patrie commune qui nous est si chère, d'autant plus chère qu'elle nous apparaît en ce moment, dans le lointain, comme une mère inquiète qui attend ce retour des absents.

J'envoie à notre noble et glorieuse terre de Corse le salut large et profond de ses enfants réunis autour de cette table. Que les échos de nos montagnes, que les flots amers de l'onde qui nous sépare d'elle, retentissent de nos cris d'espérance et reflètent, parmi nos familles, toutes nos pensées reportées vers elles ; en cette occasion de réjouissance, laissez vivre en un mot, pendant un jour, la Corse et la Savoie. Et alors, je dirai : Quoi de plus saisissant, mes chers compatriotes, que notre histoire locale, émaillée d'actes d'héroïsme à travers plusieurs siècles ; quoi de plus beau que notre commun culte de sentiments dévoués à l'égard de notre pays ; quoi de plus admirable, chez un petit peuple comme le nôtre, que notre esprit de famille, notre solidarité proverbiale, nos traditions hospitalières et la sobriété de notre vie ! Et si l'on parle trop souvent de nos mœurs violentes, bien que profondément changées, justifiées, d'ailleurs, par l'odieuse tyrannie de Gênes qui a sévi sur nous pendant quatre siècles, on ne parle pas assez de nos vertus civiques, de notre esprit de justice, de notre générosité et de notre désintéressement.

Souhaitons à notre pays, au seuil de cette nouvelle année, un avenir de prospérité toujours croissante au point de vue

---

1 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

I.

LE FANTOME ROUGE

Entre Compiègne et Verberie on apercoit au bord de la route une maison isolée, bien connue des riverains de l'Oise et de la forêt royale, car c'est là qu'ils trouvent un abri, moyennant finances, lorsque, attirés hors de leurs pénates par quelque lointaine vagabonde, ils viennent attendre au passage les voitures publiques.

En 1828, à la fin d'une belle soirée de septembre, un homme vêtu d'une blouse bleue et coiffé d'une casquette de fausse loutre jouait ainsi le rôle de voyageur arrivant. L'arrivée d'une diligence allant à Paris mit fin à la faction qu'il montait depuis une heure à la porte du cabaret, où l'état de sa bourse lui avait probablement défendu de demander l'hospitalité. Une des personnes qui occupaient l'intérieur de la voiture était descendue, il prit sa place, échangea qui fit froncer le sourcil à deux femmes encore jeunes entre lesquelles il dut s'asseoir, et dont la mauvaise humeur était facilement expliquée par la contrainte qu'offraient le remplacé et son remplaçant.

Autant, en effet, celui-ci paraissait déplaisant et rustique avec sa figure hâlée par le bâle et ses vêtements parfumés de tabac, autant le premier, malgré la simplicité de son costume, semblait poli et bien élevé. C'était un homme d'une quarantaine d'années, qui avait l'air plus jeune de plus vieux que cet âge, selon qu'on examinait particulièrement l'ensemble matériel de ses traits ou l'expression de sa physionomie. Son regard était habituellement si calme, son sourire même avait une retenue si grave, qu'on éprouvait une sorte de mécompte en ne trouvant ni rides à son visage ni cheveux gris sur sa tête.

Ce contraste d'une verdeur physique incontestable et d'une apparente maturité morale eût peut-être choqué les observateurs qui, sur le lui d'un dicton vulgaire, prétendent que la lame de l'esprit use toujours le fourreau de la chair et rendant ainsi la santé du corps solidaire de celle de l'âme. En voyant lui le fourreau en si bon état, sans doute ils eussent jugé la lame assez mal aiguisée : auraient-ils eu raison ? C'est ce que fera connaître la suite de ce récit.

A l'arrivée de la diligence la maîtresse du cabaret avait paru sur le seuil de son établissement. En reconnaissant à la hauteur des lanternes de la voiture le voyageur qui venait d'en descendre, elle s'avança vers lui d'un air empressé.

— C'est vous, monsieur Servian, lui dit-elle avec la vivacité particulière aux femmes de sa profession ; qu'il y a longtemps qu'on ne vous a vu dans notre pays ! Vous venez sans doute chez le colonel Herbelin ? Vous y trouverez votre neveu, monsieur Cambier... Cette année je dis monsieur, car c'est un homme, et l'on peut dire un joli garçon.

— Fêtes fait bien de profiter de ses vacances, répondit le voyageur en souriant ; il vous a sans doute dit, madame Ribois, qu'il entre à Saint Cyr dans six semaines.

— En attendant, reprit la cabaretière, je vous réponds qu'il s'en donne à cœur joie et qu'il fait prendre de l'exercice aux chevaux du colonel. Hier encore il a passé sur la route avec madame Cassesole...

— Madame Cassesole est chez son père ? interrompit Servian avec une vivacité qui démentait son sang-froid habituel.

— Elle y a demeuré presque tout l'été. C'est là une aimable femme, et qui aurait fait un fameux hussard ! Depuis la mort de ce pauvre M. Cassesole, qui était bien vieux pour elle, le chef homme, elle n'engendre point de mélancolie. Elle tire des coups de fusil, elle monte à cheval, elle saute les haies et les fossés à vous faire dresser les cheveux. Enfin, c'est son idée, ça l'amuse. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est toujours de si bonne humeur que, si l'on ne se retenait, ça donnerait l'envie d'être veuve.

— Vous l'avez vue hier avec mon neveu ? dit le voyageur en affectant un air d'indifférence ; ils se promenaient à cheval ?

— Ventre à terre ; c'est toujours ainsi qu'ils se promènent.

— Ils étaient seuls ?

— Seuls ! d'où venez-vous donc ? Est-ce que depuis deux mois madame Cassesole peut faire un pas sans être accompagnée de M. Tonayrion ?

— Qu'est-ce que c'est que ça, dit Servian avec une sorte de dédain.

— Vous ne connaissez pas monsieur Tonayrion ? répondit vivement la cabaretière : un superbe homme qui doit être au moins commandant de cuirassiers, tant il a l'air crâne ! un grand beau à moustaches qui a toujours une cravache à la main, un cigare à la bouche et qui fait sonner ses éperons en marchant ? Vous ne connaissez pas M. Tonayrion ?

— Est-il jeune ? demande le voyageur.

— C'est un homme d'une trentaine d'années, un bel homme, on ne peut pas dire autrement ; et si fier avec ça ! Je crois qu'il ne ferait pas bon lui marcher sur le pied ou le regarder de travers.

— Demeure-t-il chez le colonel ?

— C'est tout comme, car il y vient de Paris à chaque instant, en attendant qu'il s'y établisse tout à fait.

— Tout à fait ? répéta Servian avec un accent de surprise.

*A suivre.*


POUR LES SOINS DE LA PEAU
Rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON
POUDRE DE RIZ SIMON
SIMON & Cie, Paris

surtout de son développement économique. C'est là qu'est la vitalité des peuples ; c'est par l'expansion agricole, industrielle et commerciale que la richesse publique augmente et met un peuple à l'abri de la misère.

Ces heureux résultats seraient certainement obtenus si la Corse, plus soucieuse de son intérêt général, au lieu de s'occuper exclusivement, dans ses luttes électorales, de questions de personnes, qui sont une cause permanente d'épuisement et de division, s'organisait systématiquement en comités de revendications sociales ou économiques, aussi bien pour le choix de ses candidats que pour le mandat à leur conquérir auprès des pouvoirs publics : si, appliquant, comme dans les autres départements, les lois sur le travail, elle s'efforçait de créer des syndicats d'initiative, de coopération, d'exploitations industrielles, des associations d'assainissement de nos plaines si fertiles par la culture intense et opiniâtre, des sociétés d'assurances mutuelles et agricoles dans nos malheureuses montagnes, enfin des foires et marchés périodiques qui sont la conséquence de tout progrès réel.

C'est par les efforts combinés de nos populations urbaines et rurales, par une propagande ou réclame active et intelligente d'hommes compétents, exclusivement voués à la chose publique, que les capiteux étrangers, encouragés par une confiance justement inspirée, par un mouvement surtout d'impulsion énergique, viendraient se mettre à notre disposition pour le grand bien de tous. La Corse, en effet, qui n'a que le tort d'être isolée et malheureusement aussi le tort de ne pas être assez peuplée, car la population est, par elle-même, la première richesse d'un pays, n'a-t-elle pas été, outre fois, le grenier de Rome ? Pourquoi, choses qui paraît véritablement étranges, ne serait-elle pas aujourd hui le grenier de Nice ou de Marseille ? Aurait elle, par hasard, perdu la fertilité de son sol ? La pleine orientale aurait-elle disparu ? Ne serait-elle pas, cette plaine, entièrement susceptible de grande culture comme les domaines d'Arena, Casabianda, Bravona, Solenzara et Migliacciaro, si elle était saisie par le remblaiement ou le dessèchement possible de ses marais ?

Ne parle-t-elle pas, dans ses flancs, d'autres richesses qu'il faudrait exploiter, notre fin bois-ainée, superbement assise au milieu des eaux, jetissant, sous un ciel radieux et incomparable, d'un climat privilégié dans un cadre admirable de panoramas enchanteurs, se déroulant, variés et imposants, jusqu'aux côtes de France et d'Italie :

Tre sono i gioielli,
Bergeo, Antibesti e Pronelli,

entre lesquelles elle est placée, sur la route d'Algérie, comme le chef nécessaire de la Méditerranée, véritable pays d'excursions agréables, qui remplit exactement, soit dit sans effaroucher personne, une des plus belles et des plus grandes pages de notre histoire nationale.

Traversée par de nombreux cours d'eaux facilement exploitables pendant toutes les saisons, propres à l'établissement d'industries diverses et de canaux d'irrigation, la Corse a ses côtes merveilleusement découpées en golfes larges et profonds dont l'importance stratégique n'a jamais échappé à personne. Elle a également le grand avantage de posséder, à côté de ses eaux de roche, pures et limpides, de nombreuses sources minérales, riches et puissantes.

Ses montagnes qui sont couvertes de vastes forêts séculaires d'arbres de haute futaie, telles que les forêts de Vizzavona et de Valdoniello, dominées par les cimes neigeuses du Rotondo et du Cinto, constituent les plus beaux séjours d'été que l'on puisse rêver, de même que, Ajaccio et d'autres localités du littoral, sont des stations d'hiver de premier ordre.

On va en Suisse par luxe ou par habitude pendant l'été, pourquoi donc, sans en excepter l'Isère et la Savoie, pays de montagnes non moins beaux que le nôtre, n'ira-t-on pas chercher en Corse, dans cette Suisse française, à bien moins de frais, le repos et la fraîcheur ?

On émigre dans nos colonies lointaines, on y retrouve des capiteux, ce qui est fort louable assurément, mais pourquoi ne viendrait-on pas également en Corse, y trouver, concurremment avec nous, sans courir aucun danger, par un travail rémunérateur, l'aisance sinon la fortune, dans un département, aux portes mêmes de la mère-patrie, à quelques heures de distance ?

Pourquoi, par exemple, nos émotionnés du continent ne viendraient-ils pas nombreux, boire aux sources d'Orezza, dans un canton, délicieux de verdure, puisqu'il émerge, comme par enchantement, d'une splendide forêt de châtaigniers, boire de ces eaux bienfaisantes au suprême degré, universellement estimées, qui rendent, aux débilités, la force et la vie ; pourquoi les rhumatisants et d'autres malades n'iraient-ils pas se guérir aux eaux renommées de Pietrapole, Vico, Guitera, Itarani, Caldanicia et Punzichello ?

N'avons-nous pas là-bas, grâce aux bienfaits du Gouvernement de la République qui, disons-le bien haut, avec reconnaissance, a fait pour nous, ce qu'aucun gouvernement n'a jamais fait, un réseau de chemin de fer qui sera bientôt complété, en bonne voie d'exploitation, et un nouveau service maritime, si rapide et si bien installé, que la traversée peut être considérée, aujourd'hui, comme une vraie promenade ?

On nous objecte, à ce sujet, que nous manquons de confortable, c'est bien possible, mais, croyez-vous que les stations thermales du continent auraient été aussi somptueuses, si elles n'étaient pas fréquentées ?

Tout est relatif ici-bas, aux petites ressources, les petites dépenses, mais si jamais le jour arrivait où, par un heureux changement de nos destinées, les eaux minérales de la Corse fussent appréciées et mises en vogue sur le continent, le confortable ne viendrait-il pas tout seul ?

Plus les visiteurs seraient nombreux, plus l'intérêt de les recevoir augmenterait et se traduirait forcément, chaque année, par l'aménagement et la construction d'hôtels, casinos et villas, dans les plus beaux sites du monde.

Quelle transformation, chers compatriotes, ne se ferait-elle pas dans nos riantes vallées, quel changement surtout dans nos populations et dans nos villes ?

Ce serait en effet le commencement de la fortune pour notre pays.

Peut-on maintenant considérer la Corse comme hostile au progrès civilisateur, à l'instruction par exemple, mais qui ne soit qu'ouverte par tempérament aux idées les plus libérales et les plus généreuses, elle est au des départements de France où l'instruction primaire et secondaire est le plus répandue.

Et c'est, mes chers compatriotes, dans ces conditions extraordinairement avantageuses pour elle, que la Corse, toujours stationnaire, encore bien imparfaitement connue, se déménage dans la petite culture, alors qu'elle a la tête appuyée, cette figure n'est permise, sur les richesses malheureusement inertes de son sol. C'est un vieux Corse qui vous parle, qui aime comme vous tous, passionnément, son pays et, en terminant ce trop long discours, excusable, parce que le patriotisme n'a pas de bornes, je fais avec vous les vœux les plus ardents pour que notre pays entre résolument dans la large voie du progrès, et dans ce suprême espoir, je lève mon verre, en criant tous ensemble :

Vive la Corse !
Vive la France !
Vive la Savoie !
Vive la République !

Enfin l'aimable sous-préfet clôture cette joyeuse fête par une de ces heureuses improvisations dont il a le secret, rappelant les bienfaits du gouvernement de la République à l'égard de la Corse et exprimant le vœu de nous retrouver bientôt plus nombreux et toujours unis.

Il est écouté debout, sa parole chaude et vibrante fait tressaillir tous les cœurs. Une triple salve d'applaudissements ; et c'en n'en va...

*Un petit Corse.*

## L'Election d'Ajaccio

M. Forcioli adresse aux électeurs de l'arrondissement d'Ajaccio la circulaire suivante :

Mes Chers Concitoyens,

L'élection triomphale de mon ami Emmanuel Arène au Sénat vous appelle à choisir un député pour le remplacer.

Je viens solliciter vos suffrages.

Quelques républicains ont pensé qu'il était bon d'éviter, autant que possible, ces luttes intestines qui laissent toujours derrière elles des animosités et des rancunes. Dans un haut intérêt d'apaisement, ils ont proposé ma candidature comme une candidature d'union, et les hommes politiques qui avaient, par leurs traditions, par leurs relations de famille, par l'influence des services rendus, le droit de vous représenter, ont consenti à faire le sacrifice de leurs ambitions personnelles.

C'est à vous qu'il appartient de sanctionner cette généreuse résolution.

Je ne suis pas un nouveau venu dans la vie politique ; les électeurs de Constantine qui m'ont fait l'honneur de m'envoyer au Sénat et à la Chambre, savent que je suis toujours resté fidèle à mes idées et à mes amis. Aujourd'hui je serai heureux, si je suis choisi par vous, de soutenir un Gouvernement qui s'efforce de réaliser les réformes sans lesquelles la République n'est qu'un vain mot.

Je n'oublie pas que le député doit défendre également les intérêts de son arrondissement. L'Administration républicaine me mettra à même de le faire utilement. Je marcherai d'accord avec les Sénateurs et les Députés du département pour toutes les questions d'un ordre plus général.

Né et élevé à Ajaccio, j'y ai des parents et des amis. Si les nécessités de la vie m'ont appelé au dehors comme tant d'autres, je n'ai jamais cessé de revoir la terre natale. Ce serait le suprême honneur de ma carrière politique de représenter un pays auquel me lient tant de souvenirs.

FORCIOLI.

*Ancien Sénateur, ancien Député.*

Paris, 10 janvier 1905.

## Légion d'honneur

Notre excellent ami M. Zuani, capitaine de port à Ajaccio, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction est le juste couronnement d'une carrière bien remplie et la récompense due au tact et à la compétence avec lesquels le nouveau légionaire remplissait ses fonctions.

Pendant les nombreuses années qu'il a passées à la tête des services du port et dans les relations que ses fonctions lui créaient avec notre population, M. Zuani s'est montré actif et bon et a su concilier la sévérité inhérente à sa charge avec ses idées de républicain et de philanthrope.

Nos marins se réjouiront sans doute de la distinction dont il vient d'être l'objet. Nous sommes heureux de nous associer à leur joie et envoyons à notre ami nos meilleures félicitations.

*(Journal de la Corse).*

Nous joignons nos félicitations bien affectueuses à celles de notre confrère.

## Brevet de capacité

Les sessions d'examen pour les deux brevets de capacité auront lieu, en 1905 aux dates suivantes :

*1re session*

Aspirantes : brevet élémentaire, 19 juin, clôture du registre d'inscription, 3 juin ; brevet supérieur, 17 juillet, clôture du registre, 1er juin et.

Aspirants : brevet élémentaire, 26 juin, clôture du registre, 10 juin ; brevet supérieur, 10 juillet, clôture du registre, 24 juin.

*2e section.*

Aspirantes : brevet élémentaire, 2 octobre ; brevet supérieur, 23 octobre.

Aspirants : brevet élémentaire, 9 octobre ; brevet supérieur, 16 octobre.

## Nécrologie

Les familles Tellier, Poggioli, Marinetti et d'Angelis viennent d'être cruellement éprouvées par la mort de Mlle Françoise Marinetti, décédée dans sa soixante-dix-septième année, après une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dimanche, en l'église Saint Jean, au milieu de nombreux amis.

Nous présentons à Mme Tellier, à ses neveux et nièces l'expression de nos regrets.

Lundi ont eu lieu en l'église paroissiale Sainte-Marie les obsèques de Mme veuve Vincent Danè née Casanelia, enlevée en peu de jours à l'affection de sa famille ; elle était âgée de 56 ans.

MM Danè ont reçu en cette triste circonstance de nombreux témoignages d'affection, et un long cortège a suivi le cercueil de cette excellente mère de famille.

Nous prenons une vive part à la perte cruelle que vient de faire la famille Danè et adressons en particulier à M. Dominique Danè, pharmacien et membre du conseil municipal, ainsi qu'à ses frères et beaux frères, toutes nos condoléances.

# Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 16 janvier 1905.

*(De notre correspondant particulier)*

### Le Journal des Etrangers

Ce journal vient de reparaître sur un grand format, grâce à l'infatigable directeur-fondateur, M. Bojanowski, et a son rédacteur en chef, notre ami, M. Pinelli. Le « Journal des Etrangers » est appelé à rendre de grands et réels services à notre station hivernale. Le numéro, 10 centimes.

### Ajaccio station d'hiver

Sont descendus au Grand Hôtel d'Ajaccio :

Mme Hébert et sa suite de Paris ; M. Victorien du Saussarg de Paris ; M. Max Hummel, professeur, de Karlsruhe (Allemagne) M. J. Felmer de Munich ; Mlle Hedy Güttinger de Bergamo ; M. et Mme Rowland capitaine anglais de Londres ; M. John Macer de Londres ; M. et Mme Richardon de Londres.

### Etat-Civil

Naissances. — Santa-Maria Josepha-Geneviève. — Martinetti Jean-Baptiste-Julien-Ernest.

Décès — Bacelli Martha, veuve Alessandri, ménagère, 42 ans. — Franceschini Marie-Diane, épouse Filoni 54 ans. — Carbuccia Félicité, 60 ans.

### Au port

Vap. « Tavignano », de Marseille, passagers et marchandises diverses.

Vap « Corsica, » de Nice, passagers, diverses.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, 3 0 à midi, 5 0 à 7 heures du soir, + 4 2 Maxima, + 5 5 Minima, — 0 5.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 766 m.

*Vent.* — sur la matinée,

Dans l'après-midi N. faible.

Etat du ciel couvert, couvert.

Pluviomètre, 4 midi 0 mm.

*Matinée musicale*

Jeudi, 19 courant, à 4 heures de relevée, séance de musique chez Mlle Giriez Les personnes qui ont été invitées aux précédentes réunions sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

*Etablissements pénitentiaires*

Sont nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissement pénitentiaires, MM. Pantalacci, Dary, Cauro, Santucci.

*A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 30, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces situé au grand Cafe Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

*Domaine de Revinco*

A vendre propriété départementale ; à vendre : arbres fruitiers 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

*Journaux bastiais*

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

S'adresser à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

*Maladies des yeux*

Le Docteur Avramtroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

*Mobilier à vendre*

A vendre mobilier pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

### Lectures pour Tous

A prime le numéro mensuel des Lectures pour Tous est à la fois son apparition aux étalages des libraires qu'il est immédiatement enlevé. A quoi les raisons attribuer ce succès inouï ? Dernièrement encore on nous disait ensemble d'articles d'actualité et de vulgarisation, de pages instructives ou curieuses, de romans et nouvelles pouvant être lus par tous avec émotion ou gaieté. Jamais non plus n'avait été offert aux choix d'illustrations aussi captivantes par leur valeur artistique ou documentaire.

Voici d'ailleurs le sommaire du N° de Janvier des Lectures pour Tous, que publie la Librairie Hachette et Cie :

En Alsace. — Comment se fait un chef d'œuvre. — Ainsi !... Ainsi !... : Services et sottises du dévouement. — Reflets pour danser. — La grande sœur : nouvelle. — Le roi boit ! L'apothéose. Et « des enfants et des pauvres. — Le secret de l'heure, roman. — Les Trente-six Incarnations d'un policier. — Pékin « vu d'oiseau. — La Journée de huit heures. — La Chine : le plus savant du monde. — Curiosités du Rire.

Abonnements. Un an : Paris, 6 francs Départements, 7 francs ; Etranger, 9 francs. — Le N° 50 centimes.

### AVIS

**aux éleveurs et marchands de porcs**

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Danè et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » longres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Berkhire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.


### PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines. Guitares

Accessoires de Musique

**Marius Sianc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Bousselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc se répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.


### AVIS

Les propriétaires labourant qui désireraient une paire de bœufs, dont un de 7 ans et l'autre de 8, — vache race corse, — de force à labourer aussi bien à la plaine qu'en côteaux, très sages, de nourriture facile, de bonté exemptionnelle, le tout garanti. Au besoin, on les donnerait à l'essai pendant quelques jours. Prix : six cents francs les deux.

S'adresser à M. Lanalari-Fabiani, à Costa, par Belgodere.

# Dépêches de Nuit

DU TÉLÉGRAPHE JOUR ET NUIT

*Bourse de Paris*

| | 14 janv. | 16 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 anciens | 98 10 | 8 20 |
| Rente 3 0/0 nouveaux | 98 00 | 98 20 |

### PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 16 janvier.

MM. Morani, ancien maire de Bastia, est nommé officier d'Académie.

### Mérite Agricole

Sont nommés au grade de chevalier du mérite agricole :

MM.

Bozzo, propriétaire à Bonifacio.

Cangioni, propriétaire, Muro.

Casanova, maire, T. Bano.

Cervetti, conseiller d'arrondissement, Ghisoni.

Costa, maire, Manso.

Fabien, receveur des domaines, Orezza.

Fontana, instituteur, Omessa.

Frediani, juge suppléant, Vasc de Capocorso.

Gandolfi, propriétaire, Catteri.

Graziani, propriétaire, Sartene.

Hugo, conseils des ponts et chaussées, Bastia.

Locci, propriétaire Sartène.

Strasser-Enati, Ajaccio.

Varelli, entrepreneur, Lamio.

Vignaly, secrétaire chef de sous-préfecture, Calvi.

### Effort de Madame Loubet

Un télégraphie de Valence :

Mme Loubet, mère du président de la République, atteinte d'une congestion pulmonaire, est décédée dans l'après-midi.

Le président de la République partit dans la soirée pour Marseille.

Plusieurs souverains ont adressé leurs condoléances au président de la République.

### DÉMISSION DU CABINET

Combes s'est rendu hier matin à l'Elysée et a fait connaître au président de la République que le ministère était démissionnaire.

A la suite de la mort de Mme Loubet la démission du cabinet ne sera remise officiellement qu'après le retour de M. Loubet à Paris.

Plusieurs combinaisons sont déjà mises en avant dans la presse, mais semblent un peu prématurées. Les journaux du Bloc font campagne pour M. Henri Brisson.

Plusieurs autres journaux disent que le cabinet Rouvier-Dupuy-Berteaux sera accueilli par le parlement.

### Le colonel Dominé

Reçoit la croix de Commandeur

Paris, 16 janvier.

Le colonel Dominé a écrit au président de la République pour refuser la croix de commandeur de la Légion d'honneur, qui lui avait été décernée par décret du 13 janvier

### COMMISSION DU BUDGET

**Election du président**

Paris, 13 janvier.

La commission du budget devait procéder à l'élection de son président en remplacement de M. Doumergue, qui a été élu M. Georges Cochery, député du Loiret.

### Les obsèques de Mme Loubet

Valence, 16 janvier.

Les obsèques de Mme Loubet, mère du Président de la République auront lieu à Marmande demain matin à dix heures.

### LA DÉLATION DANS L'ARMÉE

*Une démarche des membres du conseil supérieur de la guerre auprès de M. Berteaux.*

Paris, 16 janvier.

La « Patrie » annonce que les membres du conseil supérieur de la guerre ont fait une démarche auprès de M. Berteaux, ministre de la guerre, au sujet de la lettre de délation adressée par le général Peigné, commandant le 9e corps d'armée, à M. Valsegard.

Les membres du conseil de la guerre sont intervenus pour que des mesures de rigueur soient prises contre le général Peigné.

Un grave incident aurait lieu s'il ne leur est pas donné satisfaction.

### Duel Chanot-Crémieux

Marseille, 16 janvier.

A la suite d'un incident survenu dans une séance du conseil municipal, un duel à l'épée a été décidé entre MM. Chanot, maire de Marseille et Crémieux, conseiller de préfecture des Bouches-du-Rhône.

La rencontre a eu lieu ce matin, M. Crémieux a été blessé légèrement au bras droit

### ÉLECTIONS SÉNATORIALES

**Seine**

Le collège sénatorial de la Seine avait à élire un sénateur, par suite du siège qui lui a été attribué par le décès de M. Hervé de Saisy, sénateur inamovible.

Inscrits, 830.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

M. Mascarand, président du comité républicain du commerce et de l'industrie, radical, 266.

M. Caro, conseiller municipal du quartier Vivienne, ancien président du conseil général, progressiste, 241.

M. Thomas, socialiste, 145.

M. Chevreux, radical-socialiste, 141.

M. Thivet-Hamelin, radical-socialiste, 28.

M. Feron, député de Saint-Denis, 25.

Second tour :

Mascarand, 409.

Caro, 348

Thomas, 106.

Troisième tour :

M. Mascarand est élu par 469 voix ; M. Caro en a obtenu 347.

**Eure-et-Loir**

Le collège sénatorial d'Eure-et-Loir avait à élire un sénateur par suite du siège qui lui a été attribué par la mort de M. Watton, sénateur inamovible.

Inscrits, 733.

M. Fessard, maire de Chartres, progressiste, a été élu par 362 voix, contre M. Villette, maire de Nogent-le-Rotrou, radical, qui en a obtenu 356

Aux élections du 4 janvier 1903, M. Fessard avait réuni 354 voix.

**Aisne**

Le collège sénatorial de l'Aisne avait à pourvoir au remplacement de M. Mairesse, décédé.

Inscrits, 1.460.

M. Touron, progressiste, a été élu par 887 voix contre M. Henri Brisson, qui en a obtenu 326, et M. Francony, socialiste, qui en a obtenu 27.

La candidature de M. Henri Brisson avait été posée seulement samedi par les délégués radicaux socialistes.

### Tirages financiers

*Ville de Paris 1869*

L'obligation 112 792 est sortie remboursable à 200 000 francs.

Les obligations 740 654 303 568, 129 474 et 120 669 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Présidence de M. Doumer*

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Meunier, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

### La mort de Mme Loubet

A l'ouverture de la séance le Président annonce à ses collègues la mort de Mme Loubet mère du Président de la République, et propose de lever la séance en signe de deuil.

*Allocution du Président*

M. Doumer s'exprime ainsi :

« Je suis assuré, mes chers collègues, d'être l'interprète des sentiments unanimes de la Chambre, en envoyant à M. le Président de la République le témoignage de notre profonde sympathie et en levant la séance en signe de deuil. »

(Assentiment sur tous les bancs).

*Déclaration du Président du Conseil*

M. Combes dit que le gouvernement prend une large part au deuil cruel qui frappe M. Loubet.

Le président du conseil s'exprime ainsi :

« Je demande à associer le Gouvernement aux sentiments de profond respect et de vive sympathie exprimés par M. le Président de la Chambre, et je suis convaincu que les paroles de M. le Président répondent aux sentiments intimes du pays. »

*La séance est levée en signe de deuil*

Après l'allocution du président du conseil, M. Doumer lève la séance en signe de deuil.

Demain séance publique à 2 heures.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Une dépêche de Port-Arthur donne des renseignements nouveaux sur le transfert des prisonniers russes.

Dans la matinée du 6 janvier, le premier détachement de prisonniers russes quitta Yalutzia, se rendant à Chang-Lung-Tzou, station du chemin de fer, pour être conduits à Dalny. Le temps était splendide.

Une escorte de Japonais en armes accompagnait ces centaines de Russes, dont le pas lourd sur le sol très sec soulevait d'épais nuages de poussière. Les hommes avaient tous une stature magnifique. Ils portaient leurs capotes et étaient bien chaussés. Leurs visages ne trahissaient aucun signe d'épuisement.

Il en était tout autrement des officiers, dont les physionomies amaigries et ravagées manifestaient, bien plus que celles des hommes, les fatigues et les soucis du siège.

Lorsque l'appel eût été fait, les soldats composant le premier détachement furent débandés et s'assirent à terre en attendant leurs camarades. Il y en eût environ 2.000 qui passèrent la nuit sur le sol, près de la station, enveloppés dans leurs couvertures. Ils étaient pressés les uns contre les autres, toutes les têtes dirigées vers le centre et reposant sur les sacs d'équipement, les pieds allongés comme les rayons d'une roue.

Au matin, les Japonais dressèrent des tentes et s'occupèrent d'alimenter leurs prisonniers.

Les officiers se promenaient en liberté, la tête haute, au milieu des petits soldats japonais, qu'ils écrasaient de leurs statures. Il était visible, toutefois, qu'ils étaient très humiliés de leur situation.

A 9 heures, tous les Russes se groupèrent et chantèrent des prières, sous la direction d'un vieux pope à longue barbe. Leurs voix sonnaient étrangement dans la plaine, qui résonnait également du bruit des voitures et des cris des conducteurs chinois. La prière terminée, les hommes, rangés en ligne double sur le quai du chemin de fer, furent embarqués dans les wagonnets, où ils sautèrent joyeusement, en s'amusant comme des enfants.

Aucun d'eux ne montrait des signes de privation ou de maladie, mais presque tous portaient des médailles et avaient des cicatrices.

# PORT ARTHUR

### Le butin de guerre capturé à Port-Arthur

Londres, 16 janvier.

Le correspondant du « Times » à Tokio télégraphie :

« Dans le butin de guerre capturé à Port-Arthur, on peut compter des munitions d'infanterie pour 2.266.800 coups de feu.

» L'énorme quantité de munitions trouvées par les Japonais à Port-Arthur semble donner un démenti à la thèse que la garnison s'est rendue par suite du manque de munitions.

» On craint que les Russes n'aient mis hors de service un grand nombre de canons capturés. »

### Une lettre du général Nogi au gouverneur de Naga aki

Londres, 16 janvier.

Le « Daily Mail » publie le télégramme suivant de son correspondant à Tokio :

« Le général Nogi a écrit au gouverneur de Nagasaki, lui recommandant d'avoir pour le général Stossel la plus grande considération et de le traiter avec tous les égards voulus.

« Le général Nogi retournera à Tokio dans quelques jours. »

# MANDCHOURIE

### Situation calme

Saint-Pétersbourg, 16 janvier.

« Les rapports du général Kouropatkine et Sakaroff, parvenus aujourd'hui à l'Etat-major général indiquent qu'aucune action importante n'a été engagée hier entre les deux armées.

« La situation reste calme, tout se bornant à des combats d'avant-postes. »

### Etat Civil

NAISSANCES

Malteto Jean-Paul. — Ristorcelli Jeanne-Frédemonde Caroline.

DÉCÈS

Dané Marie-Laetitia, veuve, 57 ans, de Saint-André de Cotone.

Baffico Marie-Anne-Virginie, 10 mois, de Bastia.


**Horlogerie-Bijouterie**

*Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

**E. GIUNTOLI**

L'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

**Avis au Commerce**

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, samedi 14 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille le lundi, 16 au soir.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Rotto, agent.

**VENTE RÉCLAME**

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot. Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

**à 0,25 et 0,30 le litre**

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,20.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

**Machines à coudre Helvétia**

*Boulevard Paoli, 14, Bastia*

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à [illegible]

ASTHME ET CATARRHE ESPIC

65 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS PARIS 1900

Alcool de Menthe de RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC et des INDIGESTIONS

EXIGER du RICQLÈS

**BONNE OCCASION**

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Fotailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

**Atelier de dorure**
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
*Rue des Terrasses, Bastia*

**Travaux et réparations d'objets d'Eglise**

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

**BAR SOAVI**
**BIÈSE GRUBER**
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
*Le Sérieux* 50 c.

**L'ARGUS DE LA PRESSE**
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
*PARIS. — 14 rue Drouot, — IX*
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, * New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

PHARMACIE Centrale du Nord DE 1901 PARIS
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS
132 et 134 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (Dep. pour.)
Dépôt Général du PAIN CAPPARD

LE
**Salon de la Mode**
*TOUS LES SAMEDIS*
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50
*Le N° : 25 centimes*
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
*Le N° : 50 centimes*
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
2, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Librairie du *Petit Bastiais*
**VATTELAPESCA**
*(P. LUCCIANA)*
(De Bastia)

**Il ne faut pas courir deux lièvres** à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
**Cunversazione**, commedièlla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Puesia e Prosa**, commedièlla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Sei Scinsette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.
**L'Ariechiòla**, commedièlla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Da Chiochiu a Furiani**, commedièlla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

**Le Docteur Vincenti**
successeur de
Mme MASSEL, nee WOOD, dentiste
a l'honneur de prevenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

**A VENDRE**
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés manarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

LIBRAIRIE OLLAGNIER
**ENCRIERS**
à fermeture automatique élastique
***Système Colombani***

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE et Repassage**
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame. Ajaccio
**Travail soigné**

**VENTE DE PLANTS**
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmiori, Morosaglia.

**Photographie J. Moretti**
**CORTE**
Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
**Vente en gros et au detail**

**HOTEL D'EUROPE**
A DÉCAVOC COLOMBANI
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
*Banquets — Noces — Festins*
Conditions à des prix modérés

**LE PHENIX**
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*
Fonds réalisés : **300** millions,
Valeurs assurées encours :
**300** millions
S'adresser à M. GIORDANI, mosaïc de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

**ANCIEN CABINET PRATIQUE**
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste**
**du Lycée**
**SUCCESSEUR**
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
EXTRACTION DES DENTS sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa même sa garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, aux prétexte scientifique à la santé pour lé fin... de toute spéculation.

**Royal Windsor**
**LE CÉLÈBRE**
**RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX**
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui vous fera retrouver vite la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux brûlés, teints ou décolorés par les Teintures Ingoutables. Vente toujours croissante.
Exigez bien les figures des cartes Royal Windsor. En trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et en Flacons de 3 tailles.
*ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

*Demandez et offrez dans tous les Cafés* AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Racons artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Le Dépôt est aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
**PANORAMA DE BASTIA**
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**
avec encadrement baguette noire filets dorés . . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50
***Carte-lettre Album***
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**
***Produits Recommandés***
**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS



30e ANN É — MERCREDI, 18 JANVIER 1905 — N° 15

# Le Petit Bastiais

00029

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ. 22 fr. 12 fr. 6 fr.
(On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE


**LE CALENDRIER**

FÊTE : aujourd'hui Chaire de Saint Pierre.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 03 m. — Coucher, 4 21 .
Lune Pleine le 20 Dern. quar., le 27
FÊTE DE DEMAIN : Saint Arpinas.

*17 JANVIER*

**MÉCANISME FINANCIER DE la Mutuelle des Propriétaires**

La Mutuelle des Propriétaires fonctionne en mutuelle à prime fixe, sans risque aucun pour ses sociétaires, et conformément aux prescriptions de la loi, notamment du décret du 22 janvier 1898.

Elle est gérée par un conseil d'administration composé au maximum de neuf membres choisis parmi les sociétaires et qui sont élus par l'assemblée générale. La direction et la surveillance du conseil d'administration. Elle est représentée par des spécialistes habiles et expérimentés ayant qu'honorées et avantageusement connus.

Pour assurer dès le début son bon fonctionnement, mais encore l'exécution de ses engagements, la Mutuelle des Propriétaires a prévu dans ses statuts la création d'un fonds de garantie de cinq millions de francs destiné en partie à suppléer, en cas de besoin, à l'insuffisance des primes pour le règlement des sinistres et à former, par anticipation, le fonds de réserve dont le chiffre a été fixé à dix millions.

Ce fonds de garantie devant être formé par séries successives, le conseil d'administration, usant de ses pouvoirs statutaires, a, par délibération du 22 juillet 1904, décidé l'émission d'une première série de cinq mille obligations à cent francs l'une, produisant un intérêt de 5 0/0 et participant à la répartition des bénéfices dans la proportion de 5 0/0.

L'intérêt est garanti par un prélèvement privilégié sur le montant des primes annuelles. Les obligations qui sont à la portée des bourses les plus modestes, sont amortissables par voie de tirage. Le remboursement en est assuré tant par les revenus propres de la société elle même que par un dépôt de valeurs de premier ordre d'Etat ou garanties par l'Etat. En sorte que chaque obligation délivrée par la Mutuelle se trouve gagée par une autre valeur dont le remboursement sera certainement effectué au minimum à cent francs dans un délai de soixante-quinze ans.

Voici de quelle manière la direction de la Mutuelle des Propriétaires procède pour atteindre ce résultat :

Elle vend, par exemple, quarante obligations. Elle touche, par conséquent quatre mille francs. Elle emploie mille francs, soit le quart de la somme encaissée, à l'achat de dix obligations Panama, Congo, etc., qu'elle dépose en banque. Ces dernières obligations sont remboursables par voie de tirage à un minimum de quatre cents francs chacune, soit en moyenne, au minimum de quatre fois le prix d'achat, sans compter le gain toujours possible de l'un des lots qui sortent *à chaque tirage. Or c'est le quart* ainsi employé garantit mathématiquement le remboursement de la totalité.

Les trois autres quarts sont versés au fonds de garantie. Toutes ces opérations sont faites sous le contrôle immédiat du conseil d'administration, dont la composition déterminée par les statuts ne laisse rien à désirer à aucun point de vue, et elles sont de nature à inspirer une confiance absolue.

D'autre part, la Société reposant sur un principe immobilier, sa base financière offre une stabilité parfaite.

Et si l'on considère que la Mutuelle des Propriétaires, étant donné les avantages indiscutables qu'elle procure aux sociétaires, est appelée nécessairement à compter, dans un laps de temps très court, un nombre fort considérable d'adhérents, qui ne peut que croître de plus en plus tous les jours ; que le chiffre des primes ne peut que grossir proportionnellement au nombre des assurés ; que ces primes constituent la garantie du paiement des intérêts ainsi que du remboursement du capital des obligations, ces dernières sont et ne peuvent également recevoir un intérêt rémunérateur et une part des bénéfices fort appréciables, mais sont de suivre une hausse constante et de dépasser avant longtemps leur taux d'émission. Elles constituent donc titres de tout repos dont l'expansion fatalement progressive de la Mutuelle des Propriétaires ne peut qu'augmenter indéfiniment le prix et la valeur.

P. G.

17 janvier 1867. — Sampiero est mis à mort par le traître Vittolo et les trois frères Ornano.

Attiré dans une embuscade et tué lâchement ainsi que de Thou appelait « Vir bellicosissimus et animo invictus, » sur la tête coupée et portée triomphalement sous les fenêtres du gouverneur génois Fornari.

Ce jour-là les oppresseurs de la Corse jubilèrent.

## M. Paul Doumer

M. Paul Doumer est né à Aurillac (Cantal), le 22 mars 1857, il est donc âgé de 47 ans ; il entra à la Chambre, comme député de l'Aisne, en 1888. On sait que M. Doumer s'est occupé principalement de questions financières et qu'il a été plusieurs fois rapporteur général du budget et ministre des finances dans le cabinet Bourgeois, du 2 novembre 1895 au 29 avril 1896.

M. Doumer fut nommé gouverneur de l'Indo-Chine sous le ministère de M. Méline, qui succéda à M. Bourgeois. Revenu de l'Indo-Chine en 1901, il a été, aux dernières élections législatives de 1902, élu député de l'Aisne.

Le successeur de M. Brisson à la présidence de la Chambre est à la tête la fin de ses propres œuvres. Ses débuts dans la vie furent difficiles ; ses mains connurent le travail physique.

Tout en poursuivant ses études pour les compléter ou les étendre, M. Paul Doumer dut être directeur d'imprimerie afin de gagner sa vie. La politique et le journalisme tentèrent M. Doumer, qui se lança de bonne heure dans la vie politique militante. Il fut député de l'Aisne après avoir été pendant plusieurs mois chef du cabinet de M. Henri Brisson, alors président de la Chambre des députés.

Personne n'a oublié la campagne ardente menée par M. Doumer, ministre des finances, en faveur de l'impôt sur le revenu. Ses collègues au pouvoir étaient MM. Combes, Léon Bourgeois, Berthelot, Mesureur, Godefroy Cavaignac, etc.

On n'a pas oublié davantage les circonstances dans lesquelles M. Doumer accepta le poste de gouverneur général de l'Indo-Chine.

Au physique, M. Doumer est de taille moyenne, plutôt sec, la figure anguleuse, le teint mat, la bouche dédaigneuse, les yeux vifs, le front haut, les moustaches noires, les cheveux taillés en brosse et assez épais sont à peine grisonnants.

L'allure générale est froide, mais M. Doumer sait se faire aimable. Il a la poignée de main facile, il connaît les hommes et a eu le talent de se concilier des sympathies durables et fidèles comme celle de M. Berteaux, aujourd'hui ministre de la guerre, qu'on avait jadis surnommé frondeur et Doumer II ».

Le nouveau président est réputé pour un travailleur acharné et opiniâtre. Il a une volonté de fer et son ambition est fort grande.

Signes particuliers : père d'une très nombreuse famille, d'une réelle austérité de vie, ne boit que de l'eau, dort quelques heures à peine.

Il y a plusieurs semaines, M. Doumer a déposé une proposition de loi sur la participation aux bénéfices des classes ouvrières. Il s'est toujours spécialisé dans l'étude des questions financières, ouvrières et coloniales. Il était encore président de la commission du budget, pendant ces dernières années ; et on n'a pas perdu le souvenir de ses récentes interventions bruyantes, dans les débats d'ordre politique général. M. Doumer s'est placé, depuis plusieurs mois, à la tête des radicaux et radicaux socialistes qui se sont séparés du ministère Combes.

**L'IMPORTATION DES MORUES à Livourne**

Nous avons plusieurs fois attiré l'attention de nos armateurs de grandes pêches sur les débouchés que leur offre Livourne.

M. Joseph Arène, notre consul dans cette ville, n'a pas besoin occupé et croyant sur cette question dans son dernier rapport.

Cette importation, dit-il, intéresse particulièrement la France qui occupe le premier rang, séparée de l'Angleterre par 1.261 515 kilog. Cependant, cette différence est plus apparente que réelle si l'on considère que la morue de provenance française bénéficie, en débarquant à Livourne, d'une prime élevée, en raison de laquelle nos exportateurs se trouvent dans une position privilégiée pour tenir tête et vaincre la concurrence anglaise, la seule sérieuse contre laquelle ils aient à lutter.

Il est vrai qu'ils ont accompli de grands progrès dans l'art de sécher ces poissons et réussi à les faire apprécier sur le marché de Livourne où, il y a quelques années, la préférence était donnée à ceux d'origine anglaise.

La morue française est sans contredit supérieure à toute autre, mais c'est précisément cette supériorité, due à une préparation délicate, qui fait son côté faible au point de vue de la vente au détail ; en effet, elle devient molle et perd sa saveur par un séjour prolongé dans l'eau, tandis que la morue anglaise, plus sèche, peut résister davantage au trempage et conserve sa fermeté. Aussi est-elle recherchée de beaucoup de débitants de la campagne qui se préoccupent plutôt de la conservation que de la qualité et du bon goût.

S'il était possible à nos sécheries de corriger le défaut que nous signalons, sans, bien entendu, porter préjudice à la finesse de leur apprêt actuel, elles ne tarderaient pas certainement à en tirer profit.

Quant au *dernier exercice*, la France a perdu, par rapport à 1904, 412.049 kilog. ou 367.8% fr. 61.

L'Angleterre, au contraire, a gagné 1.146.589 kilog.

*(Revue de la Marine marchande).*

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SOLLACARO. — On nous écrit de cette commune :

Ces jours derniers s'éteignait à Sollacaro, Mlle Anna Brunetti, appartenant à l'une des familles les plus honorables de cette commune.

A peine âgée de trente-trois ans, Mlle Brunetti, par ses vertus, s'était conciliée l'estime et l'affection générales ; elle était le modèle des qualités du cœur comme des qualités de l'esprit. Une culture soignée avait développé chez elle les heureux dons reçus de la nature ; mais modeste autant qu'intelligente elle n'en imposait guère à ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ; son affabilité custera proverbiale ainsi que son bon cœur. Tous les indigents connaissaient sa porte, elle s'ou-

2 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

I.

LE FANTOME ROUGE

— Qu'y aurait il d'étonnant ? répliqua madame Ribois ; le colonel Herbelin devient vieux ; si ce monsieur Tonyrion épouse sa fille, comme tout le monde le dit, ne feraient ils pas bien de vivre ensemble ?

Servian fronça le sourcil en se mordant les lèvres. Pendant ce dialogue la diligence s'était remise en marche ; il la suivit quelque temps des yeux, comme s'il avait regretté d'en être descendu et baissa ensuite la tête d'un air pensif.

— J'espère que vous allez passer la nuit chez nous, reprit la maîtresse du cabaret avec l'accent insinuant qu'emploient pour amadouer leurs pratiques les entrepreneurs d'hospitalité.

Distrait par ses réflexions, le voyageur ne répondit pas.

— Il est près d'onze heures, poursuivit madame Ribo d'une voix si douceureuse ; vous ne songez pas à aller aujourd'hui chez le colonel ? Sa maison est à plus d'une demi-lieue d'ici ; on ne voit ni ciel ni terre ; il faut passer par la forêt, et à pareille heure on y peut faire de mauvaises rencontres. Je vais donc, avec votre permission, préparer votre lit. Vous soupperez sans doute avant de vous coucher ? Nous avons précisément du gibier magnifique.

— Merci, madame Ribois, répondit Servian enfin arraché à sa rêverie par les prévenances intéressées de son interlocutrice ; une autre fois je serai votre hôte ; en ce moment je ne puis m'arrêter.

— Mais la nuit est noire comme une taupe : vous vous égarerez pour sûr.

— Je connais le chemin. Garçon, je vous prie, mon bagage ; demain je l'enverrai chercher.

— Ne prenez pas cette peine, monsieur Servian, on vous le portera, répondit la cabaretière, qui malgré son désappointement crut devoir montrer de la complaisance à l'égard d'un homme dont elle connaissait la générosité.

S'éloignant ensuite, le voyageur quitta la route et entra dans la forêt de Compiègne par un chemin formé aux voitures, mais où les piétons pouvaient circuler à toute heure ; il y marcha quelque temps d'un pas rapide sans que l'obscurité profonde dont il était entouré diminuât l'assurance de son allure. Au bout d'une dizaine de minutes, il tourna à gauche sans hésitation et s'engagea dans un nouveau sentier qui le conduisit bientôt hors de la futaie.

Servian alors se trouva dans un petit chemin bordé d'un côté par la lisière de la forêt et de l'autre par un fossé couronné d'une haie qui servait de clôture au parc du colonel Herbelin. Il suivit ce défilé sans ralentir sa marche, malgré les pierres dont le sol était jonché en sa qualité de chemin vicinal, et s'arrêta enfin au pied d'un gros arbre dont ses mains interrogèrent l'écorce à tâtons.

Ayant trouvé la cavité qu'il cherchait, le voyageur nocturne descendit dans le fossé et en escalada d'un élan vigoureux la crête intérieure. La haie qui se présenta devant lui ne l'arrêta qu'un seul instant. Avec la souplesse d'une couleuvre il se glissa par une étroite ouverture qu'une connaissance parfaite de la localité pouvait seule lui faire distinguer au milieu des ténèbres, et se trouva presque aussitôt dans l'enceinte du parc.

*Le lieu où Servian venait de pénétrer* sans façon jouissait dans le pays d'une célébrité lugubre due à un tragique événement qui s'y était passé vingt-quatre ans auparavant et dont ce quart de siècle écoulé n'avait pas encore effacé le souvenir. Pendant l'invasion de 1814, un soldat d'un détachement russe logé dans la maison du colonel s'étant rendu coupable d'un de ces délits pour lesquels le code militaire de son pays trouve le knout trop doux, avait été fusillé précisément à cette place, puis enterré dans un trou creusé d'avance, sans plus de cérémonie que s'on exigeait les obsèques d'un chien ou d'un cheval.

Un étroit *ruellement du sol*, deux ou trois sinistres imprimées par les balles dans l'écorce d'un platane au pied duquel s'était agenouillé le patient, formaient les seuls vestiges de cette sanglante exécution. Loin d'offrir un aspect funèbre, la fosse du Cosaque, recouverte d'un frais gazon et ombragée par un arbre séculaire, semblait inviter les promeneurs à venir s'asseoir sur son tertre verdoyant.

Un Parisien, en plein jour surtout, eût abordé sans émotion cette tombe inoffensive ; mais la superstition villageoise, ce buisse brouillard que les lumières du siè-


**CHOCOLAT MENIER**

vrait toujours pour eux et leur bonne fée ne leur refusait jamais une aumône rehaussée de conseils et d'exhortations douces.

Sa mort est un deuil public ; l'affluence considérable de parents et d'amis venus des villages environnants pour suivre son convoi, l'a bien prouvé.

Nos plus sincères condoléances à M. Angeli Paul, son beau-frère, et aux autres membres de la famille, si cruellement éprouvée par cette mort. — P. A.

⁂

Dernièrement s'éteignait à Sollacaro la jeune Colonna d'Istria Claire, sœur de notre excellent ami Guillaume Colonna.

Agée de 25 ans à peine et joignant aux grâces de la jeunesse une grande noblesse de caractère, elle était de ces âmes parfaites dont la présence procure un si grand bonheur, qu'à chaque instant on craint qu'elles nous échappent et dont la mort, tout en nous affligeant, semble un point nous étonner, car si l'an retourne à la mer, si l'abeille revient à la fleur et l'oiseau remonte dans les airs, un ange doit pouvoir s'envoler au ciel.

Deux jours avant de mourir, m'a-t-on dit, elle parcourait tristement les allées du jardin qui entoure sa maison. Avait-elle en ce moment le pressentiment de sa fin prochaine? Qu'on s'imagine alors la torture qu'elle a dû subir en pensant qu'elle allait bientôt quitter cette vie dans laquelle elle avait à peine fait son entrée et qui lui promettait des joies si douces.

. . . . . .

Tout en souhaitant que les marques de grande estime qui se sont produites en cette occasion adoucissent la peine de la famille Colonna d'Istria éplorée par la double perte de ces deux demoiselles, nous la prions de recevoir nos sincères condoléances. — S. A

## Chambre Musicale

*Concert au profit des pauvres donné le samedi soir, 21 janvier 1905*

PROGRAMME

*1re Partie*

1. Haydn. — Symphonie en ré, orchestre, Mlles D., B., D. ; MM. A., F., G., G., L., L., T.
2. a d'Ambrosio. — Canzonetta pour violon, M. F.
   b Rabaud. — Romance pour violoncelle, M. G
3. Gring. — Sonate en sol mineur pour piano et violon, Mme G., M G.
4. Bolto. — Méfistofélé, chanté par M. T.
5. Saint Saëns. — Trio, piano, violon et violoncelle, MM. L., G., L.
6. Lemaire. — Le Sentier des Roses, chanté par Mlle C.
7. Mascagni. — Cavalleria Rusticana, intermezzo, orchestre.

*2e Partie*

8. Schubert. — Symphonie en si, orchestre.
9. Holmès. — Hymne à Vénus, chanté par M. A.
10. Sjongren. — Andante de la sonate pour piano et violon, Mme A., M G.
11. Reynaldo Hahn. — Si mes vers avaient des ailes, chanté par Mlle C.
12. Saint-Saëns. — Wedding-Cake, piano Mme G.
13. Massenet. — Cendrillon, duo, chanté par Mlle C., M. A.
14. Colonna Chovan. — Deux danses hongroises, orchestre.

Prix d'entrée, 2 francs.

On commencera à 9 heures précises.

La salle de concert sera chauffée.

Les cartes d'entrée sont en vente aux librairies Santi et Olagnier.

## Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

La Compagnie Française de navigation et de constructions navales va appliquer à partir du 20 courant l'horaire de la ligne commerciale Marseille-Toulon-Nice, qu'elle avait promis d'exécuter lors de l'adjudication des services postaux de la Corse. Cet horaire est combiné avec une ligne commerciale nouvelle entre Nice et Bastia. La ligne sera faite provisoirement par les annexes type *Monte d'Oro*.

Départ de Marseille, vers trois heures du matin.

Toulon, arrivée, 2 heures soir.
— départ, 9 heures soir.
Nice, arrivée, samedi, 6 h. m.
— départ, samedi, 4 h. soir.
Bastia, arriv., dimanche 5 h. m.

RETOUR

Départ de Bastia, lundi, 6 h. s.
Nice, arrivée, mardi, 8 h. m.
— départ, mardi, 9 h soir.
Toulon, arrivée, mercredi, 6 h. m.
— départ, mercredi, midi.
Marseille, arrivée, 4 heures soir.

Le Sous-Directeur de l'Exploitation, BOURET.

# Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 17 janvier 1905.
(*De notre correspondant particulier*)

### Arrestation

Il y a une vingtaine de jours, le tribunal correctionnel de notre ville condamnait à 15 jours de prison un italien, Bruschi, qui sous prétexte de deviner le présent, le passé et l'avenir, soutirait de l'argent aux personnes qui allaient le consulter.

On sait que cet individu s'était adjoint un aide, italien comme lui, qui prit la fuite lorsque Bruschi fut arrêté. C'est un nommé Castelli Michel, né à Porto-Impedoele (Italie), qui a été arrêté le 11 du courant, à 3 heures du soir, sur la place des Palmiers, par le contrôleur Ricci, à la suite d'un télégramme envoyé de Corte. Castelli s'était établi à Corte et avait fait annoncer par le crieur public qu'un « chiromancien devinant le présent, le passé et l'avenir était arrivé dans cette ville. »

Comme à Ajaccio la population cortenaise s'aperçut vite qu'elle avait à faire à un aigrefin. Se voyant traqué par la police Castelli erut bon de déguerpir et de rentrer dans notre ville, où l'infatigable contrôleur Ricci, auquel nous adressons toutes nos félicitations, l'a arrêté malgré ses protestations soutenant qu'il arrivait de Bastia et non de Corte.

Castelli a été écroué à la maison d'arrêt.

### Convocation

Les membres du syndicat des transports cargo-boat et charbonniers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi 19 janvier, à l'hôtel de ville, salle des mariages.

Tout syndiqué devra présenter son livret à l'entrée.

Le Président, Dominique Bocognani.

## Mérite Agricole

Ont été nommés au grade d'officier :

M. Campi Louis, propriétaire agriculteur, percepteur des finances à Ajaccio, reconstitution de vignobles, création d'une orangerie et d'un jardin botanique, 30 ans de pratique agricole, chevalier du 5 août 1895.

M. Gillardoni Eugène, conservateur des eaux et forêts à Dijon, 40 ans de services, chevalier du 6 janvier 1899.

M. Mattei Antoine, propriétaire, maire de l'Ile-Rousse, encouragement à l'agriculture, exploitation d'une vaste propriété agricole, nombreuses récompenses, 40 ans de pratique, chevalier du 5 août 1895.

⁂

Ont été nommés au grade de chevalier :

MM.

Antonetti Jean, propriétaire, maire de Speloncato, reconstitution de vignobles, application de nouvelles méthodes de culture, 15 ans de pratique.

Bortoli Georges-Pierre, sous-préfet du Château-Gontier, coopération à la création d'un syndicat d'initiative, 20 ans de services.

Battesti Jean-Baptiste, propriétaire, conseiller d'arrondissement, à Melta, application de nouvelles méthodes de culture, amélioration de la race bovine, 20 ans de pratique agricole.

Berlandi André, lieutenant au 15e escadron du train des équipages militaires à Orange, a reconstitué d'importants vignobles phylloxérés.

Buzzo Erasme, propriétaire agriculteur, à Bonifacio, application des meilleures méthodes de culture, amélioration de la race bovine, 30 ans de pratique agricole.

Casgioni Paul, propriétaire à Muro, améliorations foncières et culturales, 15 ans de services.

Casanova Jean Bernard, agriculteur, maire de Tallone, amélioration de la culture des céréales, reconstitution de vignobles, 30 ans de pratique.

Casanova Jean-Baptiste, propriétaire à Sartene, reconstitution de vignobles, 25 ans de pratique agricole.

Grisoli Louis, propriétaire, maire de Montemaggiore, amélioration de la culture de la vigne et des arbres fruitiers.

Ghidoni-Tarisei Jean, cultivateur à Calenzana, reconstitution de vignobles 20 ans de pratique agricole.

Masseoni Charles-Laurent, propriétaire à Saint-André de Cotone, amélioration dans l'élevage, application des nouveaux procédés de culture.

Mignaud Pierre Joseph-Marie, propriétaires, entrepreneur des tabacs à Corte, reconstitution de vignobles, nombreuses primes aux concours agricoles, 31 ans de pratique.

Ortoli Antoine Pasquin, propriétaire à Sainte Lucie de Tallano, reconstitution de vignobles, améliorations de la culture de l'olivier et du châtaignier, 30 ans de pratique.

d'Ortoli Jean Baptiste, propriétaire à Sartene, reconstitution de vignobles, 40 ans de pratique agricole.

Poggi Valère Félix nommis des ponts et chaussées à Bastia collaboration à divers projets de travaux d'assainissement, amélioration du domaine de Casabianda, 22 ans de services.

Quilichini Dan Jean-Baptiste, directeur d'école à Sainte Lucie de Tallano, cultivateur agricole, création de champs d'expériences, 18 ans de pratique agricole.

Rocca-Serra Justin-Henri, propriétaire agriculteur à Sartene, trésorier de la Société d'agriculture, organisation de nombreux concours agricoles, 17 ans de pratique agricole.

Savelli Laurent, entrepreneur de travaux publics, propriétaire à Lumio, reconstitution de vignobles, 60 ans de pratique agricole.

Strasser-Enoti Guillaume, pépiniériste à Ajaccio création de pépinières, 20 ans, de pratique agricole.

Valery Dominique, industriel à Brando, amélioration de la culture de la vigne, amélioration de la race bovine et chevaline.

Vignaly Jean-Dominique, propriétaire, secrétaire en chef de la sous-préfecture de Calvi, membre de la commission de statistique agricole, plantation de vignobles, 15 ans de pratique.

## DES GOUTS ET DES COULEURS..

Un, voudrait pour cadeaux des bijoux d'or, [d'argent

Des meubles précieux de splendides sonories L'autre des diamants voire même le Régent Tout ça ne sont pour moi que des chimères [juries.

Parions d'Amaro, de cigares Matici De blonde Cadrestine, au goût vraiment ex- [quis.

Avec ces bons produits, on peut passer les [lôtes

Et qui pense autrement, n'a ni ventre, ni [tête.

## AVIS

Les propriétaires laboureurs qui désireraient une paire de bœufs, dont un de 7 ans et l'autre de 8, — vraie race corse, — de force à labourer aussi bien à la plaine qu'en côteaux, très sages, de nourriture facile, de bonté exceptionnelle, le tout garanti. Au besoin, on les donnerait à l'essai pendant quelques jours. Prix : six cents francs les deux.

S'adresser à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa, par Belgodere.


## Les Adultes

Aussi bien que les enfants peuvent prendre l'EMULSION SCOTT c'est se faire une fausse idée de l'EMULSION SCOTT que de la croire uniquement destinée aux enfants. Elle est on ne peut plus favorable aux bébés, bien plus favorable que l'huile naturelle dont elle n'a pas le goût nauséabond, mais elle n'empêche pas cependant l'Emulsion Scott d'être pour les adultes, hommes et femmes, un remède particulièrement actif et de la plus grande efficacité. En somme, quel que soit l'âge du malade, l'EMULSION SCOTT se montrera toujours des plus utiles ! Son parfait mélange, son heureuse combinaison avec les vivifiants hypophosphites de chaux et de soude, ont donné l'Emulsion Scott du pouvoir extraordinaire d'anéantir complètement toux, rhume, affections de la gorge, des poumons, du sang et de la langueur, débilité. L'EMULSION SCOTT est infiniment supérieure à ces émulsions acidulant " bon marché ", produite de dernière catégorie qui, sans la moindre vertu, n'arriveront point à vous guérir et finiront, en conséquence, par vous coûter infiniment plus cher que la véritable EMULSION SCOTT ! Celle-ci est, ainsi, bien moins coûteuse que l'huile ordinaire, en ce sens qu'étant trois fois plus active, elle guérit trois fois plus vite. Pourquoi alors ne pas faire usage de l'EMULSION SCOTT dont les résultats sont si certains, si radieux ?

Il est facile d'en faire l'essai: adresser (tout en mentionnant ce journal) o fr. 50 de timbres-poste à l'EMULSION SCOTT (Delcoche et Cie) 256, rue St-Honoré, Paris ; vous recevrez franco, un échantillon.


## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, [illegible] à midi, 9-5, à 7 heures du soir, 4 degrés. Moyenne, 10-6, Minima + 2 2

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 760 millimètres à midi, 755 mm. 6 heures du soir, 750 millimètres. — Dans la matinée, N. E. fraîs.

Etat du ciel couvert, pluvieux.
Phénomènes, à midi : 15 degrés.

⁂

*Matinée musicale*

Jeudi, 19 courant, à 4 heures et demie, séance de musique chez Mme Giriza. Les personnes qui ont été invitées aux précédentes réunions sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

⁂

*Banque de France*

Un concours sera ouvert le 12 mars 1905, pour vingt-cinq places de commis titulaires à la banque de France.

Les candidats devront adresser leur demande d'admission à M. le Chef de cabinet du Gouverneur avant le 15 février 1905, dernier délai.

⁂

*Nouvelles militaires*

M. Luciani, capitaine adjudant-major au 160e, à Corte, est nommé trésorier du régiment, à Bastia, en remplacement de M. Petrignani, qui a reçu une autre destination.

— M. Agostini, capitaine à Bastia, est nommé à l'emploi d'adjudant-major à Corte.

⁂

*Rixe sanglante*

Lundi soir, vers 10 heures et demie, une dispute s'est élevée entre les nommés Costa François, domestique, et Lonigginini Louis, cordonnier, dans une buvette de la rue de l'Evêché, pour un verre brisé.

Lonigginini a saisi Costa à la gorge ; ce dernier a alors reculé de quelques pas, a saisi son revolver et a fait feu sur son agresseur.

Lonigginini a été atteint à l'épaule gauche ; la blessure n'est pas grave.

Costa a été arrêté par la police et mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

⁂

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

⁂

*A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

*Pharmacie Centrale*

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

*Au Port*

Vap. *Gallia*, c. Lelièvre, arrivé de Marseille, 38 passagers, dépêches.

— Vap. *Gallia*, cap. Lelièvre, arrivé de Livourne, 10 passagers, dépêches.

— Vap. *Demetian*, cap. Roberts, arrivé de Livourne, diverses.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Livourne, 24 passagers, diverses.

— La tartane *Giuseppino* c. Fontanici, arrivé de la Spezia, lest vides.

— Vap. *Tavignano*, cap. Bacaldi, arrivé de St-Florent, diverses.

— Le vapeur *Iberia*, capitaine Langlais, est arrivé de Nice avec 7 passagers et dépêches.

— Vap. *Venezia*, c. Bacigalupo, arrivé de Porto Torres diverses.

— Le vapeur *Ville de Cannes* capitaine Periochi, est arrivé de Marseille avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Bocognano* capitaine Maurry, est arrivé de Marseille avec 50 passagers et marchandises.

— Vap. *Iberia*, cap. Langlais, arrivé de Livourne, 15 passagers, dépêches.

— Vap. *Gardenia*, cap. Peraldi, arrivé de Tunis, 2 passagers, div.

— Vap Corsica, c. Nollent, arrivé de Marseille, 40 passagers, diverses.


## Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

*Bourse de Paris*

| | 16 janv. | 17 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 amort. | 98 20 | 98 10 |
| 3 » ext. | 98 20 | 98.00 |


## Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Combes.

## La Lettre de démission

Le président du conseil a fait connaître à ses collègues le texte de la lettre informant M. Loubet de la démission du Cabinet.

## La Démission sera officielle demain matin

Les ministres ont décidé à l'unanimité de se rendre demain matin à l'Elysée, après la rentrée de M. Loubet à Paris, remettre officiellement au Chef de l'Etat, la démission du ministère.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

### *Avant la séance*

Le Sénat n'est réuni dans ses bureaux avant la séance, et a procédé à l'organisation des bureaux et à la nomination des commissions mensuelles, ainsi qu'à la nomination de la commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à fixer à Fort de France, le siège de la banque de la Martinique.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 30

M Garreau, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## La mort de Mme Loubet

### *Allocution de M. Fallières*

« Le président propose au Sénat d'envoyer au Président de la République le témoignage de sa profonde sympathie, et de lever la séance en signe de deuil, pour lui manifester la part que cette assemblée prend à sa vive douleur. »

(Approbation générale).

*Allocution de M. Vallé*

« M. Vallé, ministre de la justice, parlant au nom de ses collègues, déclare associer le gouvernement aux sentiments de profond respect et de vive sympathie que vient d'exprimer le président du Sénat. »

*La séance est levée en signe de deuil*

Après l'allocution du grand deuil des sceaux, M. Fallières lève la séance en signe de deuil.

Jeudi, séance publique à 2 heures.

## Chambre des Députés

*Présidence de M. DOUMER*

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bonnevay, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

### LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

## Ministère de l'Agriculture

Suite de la discussion du budget du ministère de l'agriculture.

M. Mougeot

M. Mougeot, ministre de l'agriculture, déclare que le gouvernement demande à la Chambre d'ajourner ses séances.

*L'ajournement des séances*

Le président consulte la Chambre sur l'ajournement des séances.

La Chambre, par mains levées, s'ajourne à une date qui n'est pas fixée, laissant au Président le soin de la convoquer.

La séance est levée.

## Les obsèques de Mme Loubet

Montélimar, 17 janvier.

Les obsèques de Mme Loubet, mère du président de la République, ont eu lieu ce matin à 10 heures à Marsanne.

Un concours immense de population, venue de toute la région et des départements limitrophes, assistait à la levée du corps.

Le préfet de la Drôme et toutes les autorités civiles et militaires de Valence, Die, Montélimar et Nyons faisaient partie du cortège.

Conformément au désir exprimé par la défunte, les obsèques ont revêtu un caractère de grande simplicité.

M. Emile Loubet, président de la République, entouré de son fils M. Paul Loubet, et de son frère le docteur Auguste Loubet, conduisaient le deuil.

L'inhumation a eu lieu à Marsanne dans le caveau de la famille.

## LA SITUATION MINISTÉRIELLE

Paris, 17 janvier.

En l'absence du président de la République, aucune combinaison ministérielle n'a pu être mise en avant.

Les socialistes espèrent qu'après le vote de la séance de samedi, M. Loubet n'hésitera pas à appeler pour constituer le cabinet nouveau, MM. Clemenceau ou Henri Brisson.

Ils assurent que M. Clemenceau serait disposé à accepter les responsabilités de la situation.

Les radicaux mettent toujours en avant les noms de Rouvier-Delcassé et Poincaré-Rouvier.

La crise ministérielle sera ouverte demain.

Les négociations pour la résoudre commenceront aussitôt après la remise de la démission du ministère Combes, au président de la République.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## La Situation

Une dépêche officielle annonce que les Russes, appartenant certainement à la cavalerie du général Mistchenko, ont, avec le 2e régiment d'infanterie, des gardes du chemin de fer et 12 canons, investi le poste K japonais de Ninchiatun, au nord de Iokéou, sur la ligne de communications. Les Russes ayant dirigé une attaque du côté de Souchiatzo, furent repoussés avec une perte d'au moins 80 hommes.

Des détachements de cavalerie russe se livrent à d'actives opérations au sud-ouest de Liao-Yang.

Leur but évident est de harceler les communications japonaises par voie ferrée et d'interrompre les transports de l'armée du général Nogi qui est envoyée pour renforcer celle du maréchal Oyama.

Un télégramme officiel de Liao-Yang, en date d'hier, dit qu'un détachement de cavalerie japonaise a rencontré quatre escadrons de cavalerie russe à l'ouest de Taugmasas et au sud-ouest de Lioa-Yang.

Après un vif combat qui a duré jusqu'à 2 h. 30 de l'après-midi, les Russes ont été repoussés avec de grosses pertes. Les Japonais ayant été renforcés plus tard de huit canons et de plusieurs escadrons de cavalerie, ont attiré les Russes jusqu'à Linchipao, les ont attaqués, puis poursuivis.

⁂

On ne s'attend pas dans les cercles militaires à ce que le Japon ait à souffrir ultérieurement des incursions du général Mistchenko.

On dit que les Russes qui ont attaqué Nieu-Chouang et Ninchiatun, constituent un corps à part qui n'a aucun soutien. On a pris toutes les mesures pour leur barrer la retraite et il faut, s'ils veulent éviter d'être pris, qu'ils s'enfuient avec la plus grande rapidité possible.

On croit que les cosaques ont fait un long crochet à l'ouest du Liao, dans l'intention de se porter sur leur chemin de fer et d'intercepter les gros canons du général Nogi qui sont en route pour le Cha-Ho, et, d'une façon générale, jeter le désordre dans les transports.

## MANDCHOURIE

### Les renforts japonais

Saint Pétersbourg, 17 janvier.

On télégraphie de Kouan-Chan au « Novoie Vrémia » :

« Le maréchal Oyama se trouve à In-Kéou où des renforts, au nombre de 50 000 hommes avec artillerie, arrivent des îles Liaukiou.

« On s'attend à ce que les Japonais prennent l'offensive.

« Une concentration importante de troupes a lieu à l'est de la voie ferrée jusqu'à Wouytan. »

*Par suite d'un violent ouragan qui a causé entre Paris et Marseille, des dégats considérables, les télégrammes qui nous ont été expédiés de Paris après 4 heures du soir ne nous sont pas encore parvenus au moment de mettre sous presse.*


00030 CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant de 1er Canton
Bd du Palais, 5, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et achats d'immeubles.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainages comprenant un choix considérable de Bas, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de deuil.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardenia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, samedi 14 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille le lundi, 16 au soir.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.
à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Botto, agent.

AVIS
aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershirs à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

PIANOS ET MUSIQUE
*Accords et Réparations*
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.


## DÉCÈS DE DÉCÈS

M. Etienne Benassi, brigadier sédentaire des Eaux et Forêts à la conservation d'Ajaccio, Mme Eugénie Benassi née Ribetti ; Mme veuve Joseph Charron et ses enfants ; M. Auguste Perenal et ses enfants (El-Pilar, Vénézuela) ; Mlles Novella.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Rose Ribetti

leur tante, grand'tante et cousine, décédée à Ajaccio à l'âge de 80 ans, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

Les obsèques auront lieu à Ajaccio, aujourd'hui à 10 heures du matin.

L'inhumation se fera à Bastia, dans le caveau de la famille, le jeudi 19 janvier, à 10 heures du matin.

On se réunira à la Gare.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.


112 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXVII.

LE RETOUR

— Deslandes, lui dit-il en le prenant à part, attribue à une chute de voiture la perte d'un de ses doigts, que vous avez peut-être remarquée ; mais puisqu'il vous épouse, et que je me suis mêlé de votre mariage, je me crois obligé de vous dire la vérité. Deslandes a été blessé dans un duel causé par une discussion politique et qui lui fait le plus grand honneur. Je vous préviens de cela pour que vous vous attachiez à prendre de l'empire sur lui et à modérer la fougue de son caractère, car il est rempli d'excellentes qualités ; mais, dans toutes les questions d'honneur, c'est un lion.

Il n'est point de femme qui ne soit flattée au secret d'épouser un homme digne de ce magnifique titre de lion ; l'adroite confidence de monsieur de Loiselay leva donc l'unique objection qu'eût peut être faite la fille du président ; grâce à l'active et bienveillante intervention du vieux gentilhomme, trois mois après son retour de Paris, Deslandes vit célébrer son mariage avec mademoiselle Bescherin, et il reçut la bénédiction nuptiale des mains de l'évêque de D... qui crut devoir faire cet honneur à la magistrature dont étaient membres le notaitat et son beau père.

En ce moment tous les personnages de cette histoire poursuivent, les uns à Paris et les autres à D..., leur carrière, à laquelle le peu de temps écoulé depuis les événements que nous venons de raconter n'a pas apporté de graves changements. La chronique des coulisses de l'Opéra prétend que monsieur Pizard, fidèle à ses habitudes d'infidélité, malgré les leçons de son beau-père, se montre fort assidu près d'une petite danseuse qui, pour parler le langage de Blondeau, n'a pas encore passé du rang des *rats* à celui des *tigres*. Nous avons dit déjà comment par un accord tacite pour prix de la liberté que sa femme daigne lui laisser et dont il abuse, le conseiller d'Etat s'est vu forcé d'abdiquer définitivement la faible portion de pouvoir maritial qu'il était parvenu à conserver jusqu'alors. Aujourd'hui, dans sa maison, madame Pizard, toujours belle, toujours sage, plus que jamais puissante et honorée, règne seule sans contrôle ni partage ; et sur le trône que lui font la fortune, le pouvoir et la vertu, elle voit son mari de si haut et de si loin, qu'il lui est impossible d'accorder sa colère aux torts qu'il peut avoir envers elle. Ce serait, pense-t-elle, se passionner à propos d'un atome.

Grâce au dévouement de madame de Marmancourt, cette Madeleine pour qui n'a pas encore sonné l'heure de la pénitence, Blondeau de Gustan est sorti de prison ; mais on devine qu'il s'y est trouvé fort bien et qu'il est résigné d'avance à y entrer, car jamais il ne s'est lancé dans la carrière des emprunts usuraires, des dettes criardes et des lettres de change protestées, d'une manière plus ahourissante et avec un splomb plus mirobolant.

Victor Deslandes, époux et père, jouit de ce sort tranquille, tempéré et monotone, qui sans doute n'est pas encore le bonheur (où est le bonheur ?), mais qui du moins en approche autant qu'il est donné à l'homme de le faire. Avec sa fortune réunie à celle de sa femme, le substitut se trouve riche dans sa petite ville, et le bien-être de tous les instants commence à compenser à ses yeux l'absence des jouissances vives et raffinées que la province ne peut lui offrir ; il remplit ses devoirs de magistrat sans passion, mais aussi sans dégoût ; car son mariage l'a rattaché à ses anciens devoirs en lui en créant de nouveaux. Deslandes aime sa femme, chez qui la bonté du visage est remplacée par la bonté du cœur, et même, grâce d'état, il faut le dire, quelquefois il la trouve jolie. Enfin, maintenant qu'il est père d'un fils gras et rose, aux yeux noirs comme les siens, et destiné à perpétuer sa race, il se trouve réellement heureux. Que lui manque-t-il donc pour l'être en réalité ? Si quelquefois, dans un de ces accès de fatigue et d'ennui dont ne sont pas exempts les conditions les plus prospères, il subit un vague retour de fantaisies ambitieuses que l'expérience n'a pas encore entièrement corrigées, l'irritation même qu'il éprouve alors contient plus d'agrément que d'amertume ; car les plaisirs de l'amour-propre nourri par les moins vils parmi ceux que l'âme peut goûter ; il est assez agréable de se trouver au-dessus de sa fortune et de se dire, alors qu'on est heureux : — Je ne peux pas me plaindre de mon sort, mais pourtant j'étais né pour mieux que cela !

FIN.


CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Méssé

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :
740 Millions
Paiements faits aux assurés
319 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.
Assurances dotales
Rentes Viagères
Achats
de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Bd Roali, 18.

**Photographie J. Moretti**
**CORTE**

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
**Vente en gros et au détail**

**HOTEL D'EUROPE**
ADÉLAIDE COLOMBANI
*Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia*

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
*Banquets — Noces — Festins*
Pension à des prix modérés

**LE PHENIX**
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*

Fonds réalisés : **200** million,
Valeurs assurées encours:
**300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRAUSE
**PIERRE SABATÉ**
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
*Bd Paoli, 15, ou 1er Maison Benedetti*

E. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à souffrir en cette entre saison charbonneuse — qu'il n'en pas le droit d'accuser la profession et qui empêchent, en matière calculée à la stand pour 15 francs, la réduction de toute spéculation.

Un des rédacteurs, gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

**CADEAU**
Demandez le GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
CHEQUIER "LA NATIONALE" 25

*Librairie du PETIT BASTIAIS*

**Vient de paraître le tome Ier :**
**Le Miroir de l'Amour et de la Douleur**
DANS
**le Sacré-Cœur de Jésus**
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornements. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Général et Boulevard de Gaffory

**A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE**
*31, rue de l'Opéra*

Aux acheteurs du stricte comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure Abbé Bresson 0,90 le lit.
Id. Cachi 2.50 la bouteille.
Id. Premier, 2.50 id.
Id. Terminus, 2.50 id.
Id. Pernod fils, 2.80 id.
Rhum bonne qualité, 0.55 le litre.
Id. supérieur, 0.65 id.
Id. origine grand crème 50° 1.40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0.80 id.
Liqueurs fines assorties, 1.10 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1.50 id.
Sirops surfins assortis, 0.80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Manguostans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Laterosita et Bencurel véritables.

**Le Docteur Vincenti**
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste
a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

**A VENDRE**
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0,50 c. pièce.
Orangers greffés mandarinet de 0m50 à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casines (Corse).

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**
**ENCRIERS**
à fermeture automatique élastique
***Système Colombani***

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE et Repassage**
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
**Travail soigné**

**VENTE DE PLANTS**
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Moroscaglia.

**PHARMACIE Centrale du Nord**
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (100 pages)
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du P^ER GAYFARD

**LE MONITEUR DE LA MODE**
paraissant tous les Samedis
**20 PAGES** GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 fois mensuel aux Journaux militaires et de Modes, donnant tous les P. P. et 4 P^s.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 25 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4 Septembre

Librairie du *Petit Bastiais*
**VATTELAPESCA**
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

**Il ne faut pas courir deux lièvres** à la fois, proverbe acte. Prix 50 cent. franco 60.
**Cunversione**, cummediòla atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Puesia e Prosa**, cummediòla 5 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Sei Scinette Commiche**, 60 cent. franco 80.
**L'Aricchiòla**, cummediòla atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Da Chicchiu a Furiani**, cummediòla in 1 attu. Prix 50 franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 9

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**
**PANORAMA DE BASTIA**
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**
avec encadrement baguette noire filets dorés . . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50
***Carte-lettre Album***
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**
***Produits Recommandés***
**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
digestive et rafraîchissante
**L'inimitable**
**VIN DU CAP-CORSE**
**AU QUINQUINA**
Apéritif tonique et fortifiant
**SE MÉFIER DES IMITATIONS**



30e ANNÉE — JEUDI, 19 JANVIER 1905 — N° 16

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse . . . . . un an 20 fr. — six mois 10 fr. — trois mois 5 fr.
Autres Départ. . . un an 22 fr. — six mois 12 fr. — trois mois 6 fr.
Union postale, et Etranger, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00031


**LE CALENDRIER**

Fête : Sainte Prisque. Saint Anysius.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 01 m. — Coucher, 4 . . .
Nouv. Pleine le 20 Dernier quar., le 27
Fête du lendemain : Sainte Fabien et Sébastien

*18 JANVIER*

## Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

*Insuffisance et défauts du nouveau réseau. — Modifications nécessaires.*

La nouvelle organisation de nos services maritimes postaux réguliers, malgré son insuffisance et ses défauts, un progrès considérable dans le régime de nos relations avec le dehors.

Grâce aux vitesses consenties à l'adjudication par les réseaux sous-sationnaires, on peut dire avec raison que la Corse est deux fois plus près de la mère-patrie.

A 14 heures de Marseille par la voie de Bastia, à 12 heures par celle d'Ajaccio, nous ne serons plus qu'à 9 heures de Toulon par l'express de Calvi et à 6 heures seulement de Nice par l'un ou l'autre de ces deux ports.

Toutes les traversées pendant l'hiver s'effectueront de jour.

Ceux qui devaient avant tout à la Corse fut rapprocher du continent par de courtes traversées, placeront toujours au premier rang nos améliorations à obtenir la rapidité des navires, pourrait se donner satisfaite, si, n'étant hésitations, d'études et de pleins, il n'avait fiat par surcharger réseau postal de plusieurs lignes ne répondant à aucun besoin, dont les arcours, absolument ouverts, constituent, ainsi que l'expérience démontre déjà, un obstacle à régularité et au bon fonctionnement de tous les services prescrits par le cahier des charges : nous voulons parler de la poste, des voyageurs et surtout du commerce.

Si on veut bien nous suivre dans la démonstration que nous nous proposons de faire, on se demandera, avec nous, quel est pouvant être les raisons en vue desquelles on a pu, par exemple, créer entre le port de Calvi et celui d'Ajaccio, « trois services hebdomadaires, » répondant à un mouvement de 156 passagers et 44 tonnes environ par an.

Si nous ajoutons à cela que, sur ces trois services entre Ajaccio et Calvi, deux sont à marche rapide de 14 à 16 nœuds à l'heure, on se demandera de même si l'effort, par là imposé à l'entreprise, est ici à sa place, s'il ne pourrait pas être porté sur d'autres points, avec plus d'avantages pour tous, et si enfin la faute ainsi commise n'est pas de celles que l'on peut réparer.

Quelle nécessité de conserver dans le réseau des lignes subventionnées, les services dont nous parlons, si l'expérience démontre que ces prétendus services n'en rendent aucun, alors que la charge excessive qui en résulte pour l'exploitation ne profitera jamais à personne.

Quel empêchement pourrait alors s'opposer à la suppression de ces lignes, si d'autre part il était établi que des services plus rationnels et partant moins onéreux pour la concession peuvent leur être substitués ? Car il ne faut pas se le dissimuler, il y aura toujours, en semblable matière, solidarité d'intérêts entre l'Etat, le pays et les concessionnaires.

Si les lignes dont il s'agit pouvaient être, en effet, de quelque utilité pour les ports qu'elles sont appelées à desservir, leur exploitation, possédant des éléments de trafic, cesserait d'être onéreuse pour la Compagnie, le sacrifice que l'Etat s'impose, pour les subventionner, se trouverait justifié par le développement qui s'en suivrait dans les relations des ports intéressés et aiderait à la prospérité du pays et par conséquent de l'Etat.

Rien de semblable ne saurait se produire ici. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les statistiques officielles. Si elles accusent, entre Ajaccio et Calvi, le mouvement par vapeur que nous avons indiqué plus haut, le cabotage par voiliers en ressort par contre absolument nul, non seulement entre ces deux ports, mais encore entre tous ceux qui seront à bénéficier de l'établissement de ces lignes de nouvelle création. Rien ne peut donc faire supposer que leur exploitation puisse donner lieu à un développement quelconque de trafic indiqué par les plus récentes statistiques.

Ces lignes dont l'établissement n'a jamais été demandé par personne en Corse, sont les suivantes :

1° Les deux prolongements de lignes de Nice, de Calvi sur Ajaccio et de l'Ile-Rousse sur Bastia.

2° La ligne de l'Ile-Rousse ou Calvi (alternativement) à Ajaccio, Propriano et Bonifacio.

Hebdomadaires dans les deux sens, ces lignes présentent ensemble un développement annuel de 800 lieues marines environ, dont le parcours devra être effectué à 14 nœuds à l'heure, sur la ligne de l'Ile Rousse ou Calvi à Bonifacio, et à 16 nœuds, sur les prolongements de Calvi à Ajaccio et de l'Ile-Rousse à Bastia.

Il faudra consacrer au service de ces lignes un bateau pouvant développer une vitesse de 16 nœuds à l'heure, du même type que ceux destinés aux grandes lignes, d'une valeur d'un million environ, d'où pour l'entreprise, les dépenses annuelles suivantes :

| | |
|---|---|
| Intérêts du capital . . . . | 50.000 |
| Amortissement . . . . | 45.000 |
| Assurances. . . . . | 30.000 |
| Entretien, graissage . . . . | 42.000 |
| Equipage, solde et nourriture . | 45 000 |
| Total. . . . . | 312.000 |

La consommation de charbon, calculée à raison de 9 francs la lieue marine, peut être évaluée à environ. . . . . 72 000
Total général . . . 384 000

Tel sera à peu de chose près l'effort imposé à la concession par la création des prolongements et de la ligne de l'Ile-Rousse ou Calvi à Ajaccio, Propriano et Bonifacio.

Ces lignes que le Gouvernement n'avait jamais prévues dans ses nombreux projets que le Conseil général ni les Chambres de commerce n'avaient jamais demandées, dont on ne trouve aucune mention dans les délibérations des Conseils municipaux des villes intéressées, dont la presse insulaire elle-même n'a jamais parlé, à qui et à quoi serviront-elles ?

Proposée à la dernière heure, quand la commission spéciale de la Chambre allait boucler son dernier projet, les prolongements des lignes de Nice sur Ajaccio et sur Bastia bénéficièrent d'une subvention spéciale de 75.000 francs, faisant ressortir le taux de la lieue marine à 19 francs, alors que pour l'ensemble du réseau la subvention totale de 475 000 francs ne faisait ressortir la lieue marine qu'à 7 fr 32, d'où la preuve que la commission ainsi que les ministres consentants ne se faisaient aucune illusion sur le rendement de ces lignes et par conséquent sur les services qu'elles pouvaient rendre au pays.

Voyons toutefois s'il existe un intérêt, de quelque nature qu'il soit, capable de justifier cette création et la subvention qui lui a été affectée.

Entre Calvi et Ajaccio, comme entre l'Ile-Rousse et Bastia, le service postal se trouvera assuré, non par les prolongements, mais par les prolongements, mais par le chemin de fer dont les trains, à l'aller comme au retour, peuvent coïncider avec l'arrivée et le départ des courriers de Nice.

Les mêmes facilités existant pour les voyageurs, les prolongements deviennent tout aussi superflus pour eux que pour le service postal.

On a dit que les passagers venant de Nice, pour visiter la Corse, profiteraient volontiers des prolongements pour voir et admirer la côte ouest de notre littoral, qui est, en effet, très belle, surtout entre Calvi et Ajaccio.

Mais on a oublié que les nouveaux services diurnes et rapides, entre Nice et la Balagne, c'est-à-dire entre les ports les plus rapprochés, ont été établis en vue de faciliter l'arrivée en Corse des voyageurs qui, redoutant la mer, veulent éviter les longues traversées.

Les passagers de cette catégorie, assurément la plus nombreuse, n'auront jamais des prolongements. Venant par la voie la plus courte, pour séjourner le moins de temps possible en mer, ils profiteront du chemin de fer pour continuer leur voyage afin d'éviter une deuxième traversée de quatre heures avant d'arriver soit à Bastia, soit à Ajaccio.

Les autres, ceux qui ne craignent pas la mer, ne seront pas légion.

Il serait d'ailleurs à compter souvent avec l'état de la mer, qui n'est pas toujours clément, en hiver surtout, depuis la Revellata jusqu'aux Sanguinaires.

Il n'est pas certain non plus que la traversée entre Calvi et Ajaccio puisse avoir lieu de jour. Ces dépêches des télégraphes de la Compagnie, que nous ne saurions considérer comme définitivement établie, tellement ils sont en opposition avec les besoins de la poste et les convenances des voyageurs.

Si les départs de Nice, ainsi qu'on le demande avec raison, devaient être fixés, pour l'Ile-Rousse et Calvi, entre 9 et 10 heures du matin, le paquebot ne pouvant arriver avant 4 heures du soir à Calvi, ne relèverait pour Ajaccio qu'à 5 heures. Le voyage s'effectuerait alors pendant la nuit.

Faudra-t-il, dans ce cas, employer les projections électriques afin de prévenir aux passagers la possibilité de voir et d'admirer les beautés du rivage ?

Conclusions : point de passagers, point de service postal, point de marchandises par les prolongements et par suite point de recettes.

Voici d'ailleurs sur l'utilité de ces deux services des opinions plus autorisées que la nôtre.

Au Sénat, le rapporteur de la commission des finances, répondant à M. de Casabianca, rapporteur de la commission spéciale des services postaux de la Corse, disait à propos des prolongements :

« Les relations par mer, entre Calvi ou Ile Rousse et Ajaccio, sont actuellement assurées, pendant l'été seulement, par l'intervention d'une escale dans la ligne de Nice à Ajaccio.

» Or, le projet de la Chambre des députés crée *trois services hebdomadaires* entre Calvi et Ajaccio, en y comprenant le service côtier. La deuxième ligne crée un service de l'Ile-Rousse à Bastia, alors que ces deux ports sont déjà reliés par *une ligne de chemin de fer* et que la traversée par mer serait assurée par le cabotage.

» Au surplus, M. le Sous-Secrétaire d'Etat, interrogé dans votre commission des finances, n'a pas hésité à répondre loyalement que ces deux services, dont l'un *est jugé inutile d'ailleurs par votre com-*

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

I.

LE FANTÔME ROUGE

Passer au milieu de la nuit dans [illegible] au bord duquel se trouvait la fo[illegible]. Cosaque semblait dans un acte de [illegible] qu'à deux lieues à la ronde [illegible] ne personnes se fussent hasardées [illegible] nuitée, à moins d'une nécessité [illegible].

Jusqu'alors, malgré l'épaisseur des [illegible], le voyageur s'était dirigé avec [illegible] assurance propre à faire supposer [illegible] ses yeux possédaient la perspicacité merveilleuse dont est douée l'chat. En ce moment [illegible] subite frayeur parut l'abandonner. Quoiqu'il ne marchât plus qu'avec précaution, à cause des arbres dont [illegible] était planté irrégulièrement, [illegible] de la ligne qu'il s'était tracée, et [illegible] vint heurter assez rudement contre le pla[illegible] tonne dont nous avons parlé.

— Voici la fosse du Cosaque, pensa-t-il en sentant l'écorce de l'arbre s'émietter dans sa main et la terre se bomber sous ses pieds ; j'ai mal pris mes mesures ; l'allée qui mène à la maison est plus à droite.

Dans la crainte de se tromper encore, Servian resta un instant arrêté, en cherchant à s'orienter d'une manière certaine ; au moment où il se remettait en marche, un incident aussi étrange qu'inattendu vint le tirer d'incertitude et lui désigner le chemin qu'il devait prendre. Dans la direction où il espérait de trouver l'allée qui conduisait presque en ligne droite au logis du colonel, il aperçut tout à coup, à une distance que l'obscurité rendait imprécisible, un point lumineux dont les rayons tremblotants s'épandaient en million des ténèbres sans avoir la force de les dissiper. Cette espèce de fanal, dont la mobilité restait encore invisible, s'avançait en sautillant, semblable aux feux follets qui dans les marécages égarent parfois les voyageurs.

A mesure qu'il se rapprochait de Servian, celui-ci distinguait mieux quelque chose d'indéfinissable apparence que lumières mystérieuses semblait traîner à sa suite ; il l'aperçut enfin complètement, et eut alors sous les yeux un objet capable de faire reculer d'épouvante un homme dont les nerfs n'auraient pas été aussi inébranlables que ceux de ce terrible Attila, qui donnait les étrivières au diable chaque fois que ce dernier se permettait de le tenter.

A la vue de l'être inconnu qui s'avançait vers Servian, le saint vénérable dont nous avons mêlé le nom à ce profane récit eût, selon toute apparence, préparé ses vierges comme pour le malin esprit lui-même, car à moins d'être Satan il était impossible d'offrir un aspect plus effrayant que celui de cette nocturne apparition. Mortel, spectre ou peut être démon, ce singulier personnage était habillé d'un long vêtement couleur de sang dont le capuchon relevé laissait apercevoir une figure d'une blancheur si extraordinaire que près d'elle la pâleur qui couvre les joues des cadavres eût paru fraîche et animée.

Ce fantôme en robe rouge tenait un miroir où il regardait attentivement sa physionomie sépulcrale à l'aide d'une lanterne sourde qu'il portait de la main droite, et dont la clarté frappait la glace d'aplomb. Absorbé dans cette contemplation qui paraissait prouver que la coquetterie n'expirait point étrangère aux habitants de l'autre monde, il marchait d'un pas rapide sans tourner jamais les yeux à droite ni à gauche.

A mesure qu'il approchait, ses mains agitées d'un tremblement convulsif de plus en plus marqué semblaient près de laisser échapper le miroir et la lanterne dont elles étaient chargées, et sa face blafarde offrait une expression si lamentable qu'on eût dit qu'il éprouvait lui-même à la vue de son image la terreur qu'il était fait pour inspirer aux autres.

Moins effrayé que surpris à l'aspect d'une créature si étrange, Servian se tint caché derrière l'arbre contre lequel il s'était heurté, et il attendit avec une curiosité la fin de cette aventure. Le lugubre promeneur vint droit à la fosse du Cosaque. Arrivé au pied du plateau, il posa sa lanterne sur le gazon et arracha une des plaques écailleuses que forme en se desséchant l'écorce de cette espèce d'arbres. Il reprit la lanterne et resta immobile, les yeux béants, l'air effaré, et regardant avec un trouble visible la place où reposait le soldat fusillé. Après un instant de cette contemplation stupéfiante, il ouvrit lentement la bouche, et d'une voix étranglée qui paraissait sortir d'un gosier déchiré par le séjour de la tombe, il chanta :

*Requiem aeternam dona eis, Domine.*

— *Et lux perpetua eis luceat*, répondit Servian avec un accent stupéfait.

Le fantôme fit un bond en arrière, comme si le Cosaque subitement ressuscité avait répondu à sa prière par quelque effroyable coup de lance. Pendant une dizaine de secondes il trembla si fort que dans ses mains la lanterne et le miroir s'entre-choquèrent convulsivement. Tout à coup il lâcha l'un et l'autre, et au instant après il tomba lui-même à la renverse aux yeux de Servian, fort surpris d'un semblable dénoûment.

(*A suivre*).


**Horlogerie-Bijouterie**
*Orfèvrerie*
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

*mission spéciale elle même, ne répondent à aucun intérêt »*

Plus logique dans ses conclusions, la Commission spéciale ne se bornait pas à déclarer inutile le prolongement de l'Ile-Rousse à Bastia, elle en demandait la suppression.

D'accord, en principe, avec la Commission des finances et le Ministre, la Commission spéciale ne put rien obtenir en fait.

Les prolongements furent maintenus et notre réseau fut doté de deux services nouveaux ne répondant à aucun intérêt,

A. DE BACIOCCHI.

*(La fin à demain).*

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 19 Janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| A. Française. (marche), | Costa. |
| Les noces de Figaro (ouvert.), | Mozart. |
| Sérénade, | Pierné. |
| Hérodiade, (fantaisie), | Massenet. |
| Mazurka de Concert, | Roux. |

*Le Chef de Musique,* J. LAFF.

## Chronique Corse

18 janvier 1807. — Convention entre la République de Gênes et les chefs de la colonie Grecque qui allait s'établir en Corse :

I. Reconnaissance pour chef spirituel du Souverain Pontif et exercice du rit grec comme dans les Etats Pontificaux.

II. Investiture des ecclésiastiques de la colonie par le Saint-Siège.

III. Obligation de construire les édifices nécessaires aux colons et serment de fidélité et d'obéissance à la République.

IV. Subordination à l'évêque latin du diocèse.

V. Partage du domaine de la colonie entre tous les colons et par parties égales ; subdivisions des lots entre chaque héritiers du colon décédé ; retour à la République des biens possédés par un colon sans descendants.

VI. Obligation prise par la République de fournir des matériaux pour construire et les grains pour ensemencer.

VII. Liberté aux colons de construire en qu'ils voudront et de posséder du bétail et des armes, sauf celles prohibées.

VIII. Liberté de faire le commerce, mais en payant patente.

IX. Liberté d'armer en guerre sous la protection de la France.

19 janvier 1741. — Le roi Théodore, que nous avons vu arriver à Livourne avec des secours de toute sorte pour la Corse, envoie à l'Ile-Rousse le navire de guerre « Vinedi » afin de préparer son retour dans l'île.

## A CIRNEA

Dommonica, 22 gennaru, da 4 a 7 ore di sera, si darà a prumma d'e riunione annunziate pe st'imbornu ind'a sala d'a Cornea.

U prezzu d'entrata serà di 1 franco a persona per i sôcii e di 5 franchi per e persone estranee à società.

Quest'ultime sò pregate di fassi presentà da un sôcia.

I viglienti si pigneranu à sede d'a Cornea, casa Romiea.

## Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple, repoussé par le gouvernement, dans l'interpellation sur la politique générale du gouvernement.

| | |
|---|---|
| Nombre de votants . . . | 568 |
| Majorité absolue. . . . | 285 |
| Pour l'adoption. . . . | 277 |
| Contre . . . . . | 291 |

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.

Scrutin sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Bienvenu Martin, accepté par le gouvernement, et ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations et le programme du gouvernement décide à écarter toute obstruction et repousse toute addition, passe à l'ordre du jour. »

| | |
|---|---|
| Nombre de votants . . . | 570 |
| Majorité absolue. . . . | 286 |
| Pour l'adoption . . . | 289 |
| Contre . . . . . | 281 |

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.

## Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

La Compagnie Française de navigation et de constructions navales va appliquer à partir du 20 courant l'horaire de la ligne commerciale Marseille-Toulon-Nice, qu'elle avait promis d'exécuter lors de l'adjudication des services postaux de la Corse. Cet horaire est combiné avec une ligne commerciale nouvelle entre Nice et Bastia. La ligne sera faite provisoirement par les annexes type *Monte d'Oro.*

Départ de Marseille, ven redi 10 h. m.
Toulon, arrivée, 2 heures soir.
— départ, 9 heures soir.
Nice, arrivée, samedi, 6 h. m.
— départ, samedi, 4 h. soir.
Bastia, arriv., dimanche 5 h. m.

RETOUR

Départ de Bastia, lundi. 6 h. s.
Nice, arrivée, mardi, 8 h. m.
— départ, mardi, 9 h. soir.
Toulon, arrivée, mercredi, 6 h. m.
— départ, mercredi, midi.
Marseille, arrivée, 4 heures soir.

Le Sous-Directeur de l'Exploitation,
SOUBET.

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le capitaine d'infanterie coloniale Quilichini Joseph-Marie passe au 102e d'infanterie par permutation.

— M. Arrighi de Casanova Jean-Antonio, ingénieur de 2e classe de la marine, est promu au grade d'ingénieur de 1re classe.

— M. Carlotti Noël est classé pour le grade de commis de 2e classe du commissariat de la marine.

— M. Casanova Pierre-Félix, sergent-major au 22e bataillon de chasseurs à pied, a été nommé portier de la maison d'éducation de la Légion d'honneur d'Ecouen.

— M. Filippi, officier d'administration de 3e classe, de la section des conducteurs de travaux, est affecté à la direction d'artillerie de Diego-Suarez.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MONTE. — On nous écrit de cette commune :

Jeudi dernier, on célébrait à Caronea Monte, le mariage de M. Frédéric Ventorini avec Mlle Rose Marie Graziani. Belle et gracieuse, la charmante épouse a été conduite à l'autel par son oncle, M. Marc-Pancien Poggi.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. Luciani, curé de la paroisse, qui a, avec un tact et une grâce qui lui est particulière, souhaité aux époux un bonheur des plus complets.

A l'issue de la cérémonie religieuse, on a prononcé divers discours. Mlle Giustiniani, cousine de l'épouse, a, malgré l'émotion qu'elle a pourtant su contenir, exprimé aux époux le bonheur qu'elle éprouvait de les voir ainsi réunis.

Mlle Anna Ottaviani a eu, par son discours, que nous sommes heureux de reproduire, attirer l'attention du public nombreux.

Un repas des plus exquis a été offert aux nombreux invités, dans les appartements de la maison Graziani. Au dessert, M. Salvetti, instituteur public à Penta-Acquatella, a porté un toast vivement applaudi souhaitant aux époux un bon voyage et un prompt retour, et leur a adressé ses vœux de bonheur les plus sincères.

Voici le discours de Mlle Ottaviani :

Mes chers parents,
Mesdames et Messieurs,

La fête joyeuse et gaie qui nous réunit tous ici a pour ainsi dire transformé notre petit village, d'habitude si morne en si paisible, en une véritable salle de réjouissances publiques, et ceci me fait apprécier l'extrême vérité d'une vieille maxime, par nous tous plus de mille fois répétée : « L'homme propose et Dieu dispose. » Une fois de plus notre vieux proverbe reçoit une nouvelle sanction. Nos jeunes époux ne se connaissaient presque pas, mais notre suprême Maître, celui qui nous dirige et surveille nos pas, qui les fait grandir et empêche leur cœur de sortir de la voie qu'il leur a tracée, jusqu'au jour qu'il a choisi pour les mettre en présence l'un de l'autre, lui seul connaît tout et voit tout, ici-bas, régle l'avenir et sa volonté à réaliser leur union.

Les qualités et les vertus de Rose-Marie Graziani ont été tout de suite appréciées par le futur époux, l'amour et l'affection qu'elle porte à sa mère, le soin qu'elle met à lui obéir, à la contenter, à lui procurer des satisfactions, rehaussé encore aux yeux du jeune homme, les qualités de cœur de notre jeune épouse.

De son côté, elle ne tarde pas à connaître chez M. Venturini Frédéric un caractère droit et honnête ; cette estime réciproque et l'honorabilité des deux familles sont des gages suffisants pour que les deux cœurs soient attirés l'un vers l'autre par un courant de sympathie et d'amour, et des vœux d'avenir ne tardent pas à germer dans ces deux jeunes têtes.

Une nouvelle destinée se montre à leurs regards, les prend par la main, et les mène au bonheur de ce jour : le 12 janvier 1905, est pour nous tous une date mémorable qui restera éternellement gravée dans nos cœurs et les vôtres.

Rappelez-vous des promesses et la foi que vous vous êtes jurés en ce jour. Rappelez-vous les devoirs pieux que vous vous êtes imposés et les conseils que l'on vous a donnés au pied de l'autel.

Rappelez-vous, surtout, que vous appartenez aux meilleures familles du canton, et par conséquent, noblesse oblige.

Marchez toujours dans le chemin de la vertu, aimez-vous toujours et ne vous écartez jamais des principes de notre sainte Religion.

Le bon Dieu vous accordera ses bénédictions et ses grâces, il vous donnera les joies et les félicités de la famille, et surtout il éloignera de votre maison les chagrins et les douleurs qui sont bien souvent le cortège habituel de cette vie.

## De l'Appareil digestif

La cause la plus fréquente des mauvaises digestions est, sans contredit, l'anémie qu'attaque tous les organes et principalement l'estomac. Aussi en fortifiant à l'estomac, avec le suc de viande débarrassé des éléments non digérables, avec le lactophosphate de chaux, le sel et l'acide orthophosphorique à la digestion, enfin avec la Quinquina, le stomachique contre l'anémie de la muqueuse, le VIN DE VIAL est-il le seul remède tonique et réconfortant à employer en cette circonstance.

## Chambre Musicale

*Concert au profit des pauvres donné le samedi soir, 21 janvier 1905*

PROGRAMME

*1re Partie*

1. Haydn. — Symphonie en ré, orchestre, Mlles D., B., D. ; MM. A., F., G., G., L., L., T.
2. a d'Ambrosio. — Canzonetta pour violon, M. F.
   b Rabaud. — Romance pour violoncelle, M. G.
3. Grieg. — Sonate en sol mineur pour piano et violon, Mme G., M. G.
4. Bolin. — Mélancolie, chanté par M. T.
5. Saint-Saëns. — Trio, piano, violon et violoncelle, MM. L., G., L.
6. Lemaire. — Le Sentier des Roses, chanté par Mlle C.
7. Mascagni. — Cavalleria Rusticana, intermezzo, orchestre.

*2e Partie*

8. Schubert. — Symphonie en si, orchestre.
9. Holmès. — Hymne à Vénus, chanté par M. A.
10. Sjogren. — Andante de la sonate pour piano et violon, Mme A., M. G.
11. Reynaldo Hahn. — Si mes vers avaient des ailes, chanté par Mlle C.
12. Saint-Saëns. — Wedding Cake, piano Mme G.
13. Massenet. — Cendrillon, duo, chanté par Mlle C., M. A.
14. Calomos Choron. — Deux danses hongroises, orchestre.

Prix d'entrée, 2 francs.

On commencera à 9 heures précises.

La salle de concert sera chauffée.

Les cartes d'entrée sont en vente aux librairies Santi et Ottagnier.

## Avis aux Electeurs

Le Maire de la Ville de Bastia prévient MM. les électeurs qu'en exécution des décrets organiques et réglementaires du 2 février 1852, décret du 13 janvier 1886 et de la loi du 7 juillet 1874, les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale des deux cantons de la Ville viennent d'être déposés au bureau des listes électorales de la mairie de Bastia.

Les réclamations à faire d'inscription et de radiation seront reçues au dit bureau pendant 30 jours consécutifs, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir, du lundi 16 janvier au samedi 4 février inclus.

Elles seront en outre reçues le samedi 4 février de 8 heures du soir à minuit à la mairie.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 janvier

*Thermomètre.* — Thermomètre matin, 7.5 à midi, 10°, à 7 heures du soir, + 8. Maxima, 10°1. Minima, + 2.5

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 750 mm. à midi, 751 mm., 6 heures du soir, 751 mm. Vent. — Sur la mollaise O. tiède.

Etat du ciel, couvert, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 10 mm.

### *Légion d'honneur*

M. Sébastien Gavini Jules François, ingénieur civil, sous-directeur de la compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson Houston, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. A créé et organisé d'importants réseaux de tramways, notamment à Rouen, Nice et Amiens, et, par sa collaboration active à un grand nombre d'autres entreprises analogues, a contribué dans une large mesure au développement de l'industrie des tramways en France.

Toutes nos félicitations au nouveau chevalier.

### *Ecole de Versailles*

Le maréchal des logis Panzani, du 8e escadron du train des équipages militaires, a été reconnu admissible aux épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire de l'artillerie et du génie division du train des équipages militaires.

### *Mérite agricole*

M. Raimondi Raphaël-Charles-Ludovic, docteur en médecine à Paris, a été nommé chevalier du Mérite agricole ; conférences agricoles, nombreux travaux sur la stérilisation du lait.

### *Nouvelles coloniales*

Sont inscrits sur le tableau d'avancement du personnel de l'administration centrale du ministère des colonies pour l'année 1905 :

Pour l'emploi de sous-chef de bureau de 3e classe et de rédacteur de 1re classe, M. Franceschi Antoine François-Théodore, rédacteur de 2e classe.

Pour l'emploi de rédacteur de 4e classe, M. Costa Lamio Basile Lucien, expéditionnaire principal.

Pour l'emploi de chef de bureau de 3e classe, M. Antonetti Raphaël, sous-chef de bureau de 3e classe.

### *Matinée musicale*

La matinée musicale qui devait avoir lieu aujourd'hui chez Mlle Geisz est renvoyée à une date qui sera ultérieurement fixée.

### *Palmes académiques*

La croix d'officier de l'instruction publique vient d'être décernée à M. Philippe Tonelli, attaché au ministère de la justice.

Notre excellent collaborateur et ami est trop connu de nos lecteurs pour que nous ayons besoin de rappeler les titres qui lui ont valu cette distinction, qui récompense en même temps que le magistrat, le romancier et le poète.

La même distinction a été attribuée à notre confrère M. Paul Cardi, directeur de l'un des plus importants journaux de Maine-et-Loire, le *Courrier d'Angers*, qui s'est beaucoup occupé d'œuvres de mutualité, et qui fait partie depuis longtemps du conseil municipal.

Nous envoyons à MM. Tonelli et Cardi nos plus affectueuses félicitations.

### *A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Appartement de sept pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

### *Avis*

On demande deux pièces meublées, chambre et petit salon, ou petit appartement non meublé.

S'adresser aujourd'hui même au bureau du journal.

*Le Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, 1 r « Agence Cyrano, » 80, Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

### *Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

### *A vendre*

Maison de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

### *Emulsion Gentil*

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

**L'Emulsion Gentil** à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, sera sous charge à Marseille jeudi, 19 courant, et partira pour Bastia, vendredi 20.

Il partira de Bastia pour Tunis samedi 21, dans la soirée.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue de Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

## AVIS aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Torshir et Berkire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.


60 ANS DE SUCCES

THÉ BLAIZE PÈRE

La meilleure Purgative et Dépurative


# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

*Bourse de Paris*

| | 17 janv. | 18 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 amort. | 98.10 | 98.15 |
| 3 p. 0/0 amortis. | 98.00 | 97.85 |

## Mouvement Judiciaire

Paris, 18 janvier.

M. de Figarelli, procureur de la République à Bastia, est nommé président du tribunal de Bastia.

M. Sébastien Gavini, avocat, ancien député, est nommé procureur de la République à Bastia.

M. Aubert, substitut du procureur général à Bastia, est nommé substitut du procureur général à Caen.

M. Agostini, procureur de la République à Nyons, est nommé substitut du procureur général à Bastia.

M. Ceccaldi, juge à Corte, est nommé procureur de la République à Nyons.

M. Leonetti, juge à Sartène, est nommé juge à Corte.

M. Gabrielli, substitut du procureur de la République à Thonon, est nommé juge à Sartène.

M. Cangioni, avocat, ancien conseiller général, est nommé substitut du procureur de la République à Thonon.

M. Giocanti, procureur de la République à Lodève, est nommé juge à Toulouse.

## Récompenses Honorifiques

Paris, 18 janvier.

Un témoignage officiel de satisfaction a été décerné à M. de Barge, général au 163e de ligne, pour actes de dévouement.

## La Division navale de la Corse

Paris, 18 janvier.

Le ministre de la marine a décidé à constituer, à partir du 2 mars prochain, d'une division navale de la Corse avec tous les bâtiments stationnés sur ses côtes.

Le commandement de cette division sera confié au capitaine de vaisseau exerçant les fonctions de commandant de la marine en Corse.

## RETOUR DE M. LOUBET

Paris, 18 janvier.

Le président de la République est parti hier soir de Marsanne et est arrivé ce matin à Paris. Il fait attendu sur le quai de la gare de Lyon par tout le personnel de la résidence, les membres du gouvernement et quelques amis intimes.

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

## La démission du Ministère

M. Combes a remis au président de la République, la lettre de démission de tous les membres du cabinet.

### La démission est acceptée

M. Loubet a accepté la démission des membres du gouvernement, remise par M. Combes.

Le président de la République a prié les ministres d'assurer le service jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

### *Affaires courantes*

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

## La Lettre de démission de M. Combes

Paris, 18 janvier.

Dans sa lettre de démission, M. Combes dit :

« Mon programme a reçu l'approbation de la majorité du Parlement. Mais la faible chiffre de majorité résultant des derniers votes de la Chambre, ne me permet pas d'espérer que cette majorité puisse conduire à bonne fin, le programme que je me suis tracé.

« Je suis traqué par la coalition des ambitions impatientes et des haines cléricales ou nationalistes ; je suis exposé à être mis en minorité à chaque instant, à l'occasion d'un incident étranger à la politique générale.

« Dans ces conditions, j'ai le devoir de me retirer au lendemain du vote qui a consacré la politique et le programme du ministère.

« J'estime que ses dernières décisions de la Chambre doivent faire loi pour le gouvernement de demain. »

## La Crise Ministérielle

Paris, 18 janvier.

Le président de la République a conféré cet après-midi avec MM. Fallières et Dommer, présidents du Sénat et de Chambre, sur la situation actuelle, créée par la retraite du Cabinet.

MM. Fallières et Dommer ont fait connaître au chef de l'Etat leurs impressions sur les débats de samedi.

Ils ont insisté sur la nécessité d'une combinaison ministérielle, formée de personnalités capables de faire triompher le programme d'action républicaine.

Aucune décision n'a été prise aujourd'hui par le Chef de l'Etat qui conférera demain avec les présidents de groupes républicains de gauche de la Chambre et du Sénat.

## LES PRONOSTICS

Paris, 18 janvier.

On se livre toujours au petit jeu des combinaisons ministérielles.

On continue à mettre en avant quatre hautes personnalités politiques, MM. Brisson, Rouvier, Poincaré et Clémenceau, qui auraient leur cabinet tout composé, tout prêt.

Une combinaison dans laquelle les présidents des groupes de gauche seraient favorisés, est également mise sur le tapis.

La situation permet toutes les combinaisons. On assure que M. Millerand ferait partie d'un cabinet Rouvier-Ducassé ou Poincaré-Leygues, pour rallier les dissidents à la majorité.

La *Presse* va dit se mesure d'affirmer que M. Loubet est partisan d'une combinaison Poincaré Georges Leygues-Millerand.

En somme aucune indication précise ne s'est dégagée aujourd'hui, si ce n'est que le nouveau cabinet ne devra pas modifier la politique suivie par les ministres Waldeck Rousseau et Combes.

On espère que la crise prendra fin dans la journée de demain.

## U TÉLÉGRAMME DE M. DEROULÈDE sur la démission du Ministère

Paris, 18 janvier.

M. Déroulède a adressé à M. Galli un télégramme relatif à la démission du ministère Combes.

Dans ce télégramme, M. Déroulède proteste contre tout ministère qui consentirait à amnistier les condamnés de la Haute-Cour, sous condition de cesser la publication des fiches de délation.

## La Grève des dockers à Brest

Brest, 18 janvier.

Tous les déchargeurs du port ont quitté le travail ce matin, à la suite de l'embauchage de plusieurs dockers non syndiqués.

Aucun embarquement ni déchargement de marchandises n'a eu lieu aujourd'hui.

La gendarmerie et la police sont sur pied.

## LA DÉLATION DANS L'ARMÉE

### Affaires Peigné-Bégnicourt

Paris, 18 janvier.

Les ministres considérant qu'ils doivent uniquement se borner à expédier les affaires courantes, laissent à leurs successeurs le soin de régler les affaires Peigné, Bégnicourt et autres.

## Tremblement de terre A SHEMAKO

Bakou, 18 janvier.

Un grand tremblement de terre a ravagé la ville de Shemako.

De nombreuses maisons se sont écroulées.

On compte plusieurs centaines de victimes.

Les dégâts matériels sont énormes. La population de Shemako saisie de frayeur, a déserté la ville, se réfugiant dans les campagnes environnantes.

On craint de nouvelles secousses.

## EN ALLEMAGNE

## LES GRÈVES

### A Essen

On télégraphie de Berlin :

Un mouvement gréviste très important se manifeste dans les centres miniers d'Essen.

Hier, dans 187 mines ou puits de mines, 122.612 mineurs se sont mis en grève.

L'agitation a encore augmenté aujourd'hui. Le nombre des grévistes s'est élevé, ce matin, à 175.532 mineurs.

Les troupes des garnisons voisines ont été dirigées sur les lieux. Des mesures d'ordre très sévères ont été prises.

Aucun incident ne s'est produit.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## Le butin capturé à Port-Arthur

Londres, 18 janvier.

On télégraphie de Che-Foo au *Times* :

« Un officier russe a déclaré que les deux millions de cartouches mentionnées dans le rapport du général Nogi sur le butin de Port-Arthur, sont des douilles vides de fusils chinois, inutilisables dans les fusils russes.

» Les obus sont également de provenance chinoise.

» Les soldats russes ont brisé la culasse de leurs fusils avant la signature de la capitulation. »

## MANDCHOURIE

### Pas de changement

Saint-Pétersbourg, 18 janvier.

Les rapports du général Kouropatkine annoncent qu'aucune action de guerre importante, n'a eu lieu hier, entre les deux armées.

## Etat Civil

NAISSANCES

*Etoile Lucie.* — Luccioni Annonciade. — Luccioni Marguerite. — Catteti Clorinde. — Selva Georges-Humbert.

DÉCÈS

Ardito Jean-Baptiste, maçon, célibataire, 41 ans, de Bastia.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Etienne Bonassi, brigadier sédentaire des Eaux et Forêts à la conservation d'Ajaccio, Mme Eugénie Bonassi née Robetti ; Mme veuve Joseph Charron et ses enfants ; M. Auguste Perenni et ses enfants (El-Pilar, Vénézuela) ; Mlles Noyelle,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mademoiselle Rose Rebetti**

leur tante, grand'tante et cousine, décédée à Ajaccio à l'âge de 80 ans, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

L'inhumation se fera à Bastia, dans le caveau de la famille, le jundi 19 janvier, à 10 heures du matin.

On se réunira à la Gare.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Jules-Mathieu Lota, Mme Marguerite Lota et leurs enfants ; M. Dominique Lota ; M. Jacques Lota ; Mme veuve Joséphine Poggi, née Giusti.

Les familles Giusti, Lota, Montalti, Luo et Lusinchi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Lidine Lota
née GIUSTI

et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 19 courant, à 3 heures précises.

On se réunira à la maison mortuaire, Place d'Armes, 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Jean Ercole, sous-inspecteur des douanes en retraite, à Perelli, et Mme Ercole, née Giordani ; M. Marc Ercole ; Mlles Auguste et Caroline Ercole ;

Les familles Ercole, Luporsi, Giordani, Sisco-Giordani, Collin, Scatelli-Giordani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mlle Jeanne Ercole**

leur fille, sœur et nièce, décédée à Perelli le 18 janvier 1905, à l'âge de 14 ans.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme Taddei, née Grimaldi, et M. Dominique Taddei, capitaine d'artillerie en retraite, chevalier de Légion d'honneur, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme veuve

**Marie-Antoinette Grimaldi**
Née PACCIONI

leur mère, belle mère et grand'mère, décédée à Bastia, 11, rue Campanari, à l'âge de 83 ans, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

Les obsèques auront lieu à Saint André de Cotone, le samedi 21 courant, à 9 heures du matin.


## AVIS

Les propriétaires Chasseurs qui désireraient une paire de beagle, âgé un de 7 ans et l'autre de 8, — mâle race corse, — de force à chasser seul lièvre à la plaine qu'en coteaux, très sages, de nourriture facile, de bonté exceptionnelle, le tout garanti. Au besoin, on les donnerait à l'essai pendant quelques jours. Prix : six cents francs les deux.

S'adresser à M. Lucchesi-Fabrici, à Corte, par Bolgodore. 00032

## AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, crevettes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

## PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4,

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

## TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de STANTA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
W. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

## TUE-GIBIER

## VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs,

**à 0,25 et 0,30 le litre**

Livraisons à domicile. Facilités pour le règlement. Réductions aux acheteurs de pièces de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en fiasco à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rouge clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC
INDIGESTIONS
EXIGER du RICQLÈS

**Le Docteur Vincenti**
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste
a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

**A VENDRE**
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

LIBRAIRIE OLLAGNIER
**ENCRIERS**
à fermeture automatique
élastique
*Système Colombani*

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE**
**et Repassage**
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
**Travail soigné**

**VENTE DE PLANTS**
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
70.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

**MESDAMES**
Vous trouverez dès mai
**300 francs par an**
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez bien user du Journal de Modes
**« LA SAISON »**
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.
Ceci vous dira que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Ce organe se publie comme vous savez, et qui marque de la même valeur toutes les modes.
*Modestie et Tranquillité* réfléchissent des modèles 6 pages par an au lieu 25 cent., le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

**BONNE OCCASION**
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

**Atelier de dorure**
SAUVEUR AGGIOTTI, Doreur
*Rue des Terrasses, Bastia*
**Travaux et réparations d'objets d'église**
Chandeliers Reliquaires, Trônes' Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exemption de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

**BAR SOAVI**
**BIÈRE GAUBER**
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
**ASTHME et CATARRHE**
ESPIC

Librairie du *Petit Bastiais*
**VATTELAPESCA**
(P. LUCCIANA)
(Un Récit)
**Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
**Cunversione**, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Puesia e Prosa**, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Sei Selnette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.
**L'Ariecchièla**, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Da Chiechiu a Furiani**, commedièla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

**Les Illustrations de la Corse**
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
1er papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1879).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

3e Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Salon). 2 fr

**EN VENTE :**
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire
*Demandez partout*
**LA CÉDRATINE**
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antimalodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions digestives.

**Photographie J. Moretti**
**CORTE**
Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
**Vente en gros et au detail**

**HOTEL D'EUROPE**
ADELAIDE COLOMBANI
*Bastia — 8 et 8 bis, rue de l'Opéra — Bastia*
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
*Banquets — Noces — Festins*
se charge à des prix modérés

**LE PHENIX**
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*
Fonds réalisés : **300** million,
Valeurs assurées encours :
**3000** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈNE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
**successeur**
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
**sans douleur**
*24 Paoli, 18, ou 1er Maison Benedetti*
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde acteur certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qu'il n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, son ancienne enseigne à la vente pour la fausses artificielles.

CADEAU
Un des rédacteurs, gérant,
MATTEI OLLAGNIER.

**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets per elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur le prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
*Spécialité de stylets Vendetta-Corse* Réduction de 10 pour cent
Or garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ca... Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gare

LIBRAIRIE OLLAGNIER
**PANORAMA DE BASTIA**
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**
avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50
***Carte-lettre Album***
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**
***Produits Recommandés***
**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
**digestive et rafraîchissante**
**L'inimitable**
VIN DU CAP-CORSE
**AU QUINQUINA**
Apéritif tonique et fortifiant
**SE MÉFIER DES IMITATIONS**



30e ANNÉE — VENDREDI, 20 JANVIER 1905 — N° 17

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES


00033
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE


Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un An | Six Mois | Trois Mois | Union Postale, et autres Pays |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | le port en sus. |
| Autres Départ. | 28 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


**CALENDRIER**
Fête d'aujourd'hui : Ste Fabien et Sébastien
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 01 m. — Coucher, 4 h. 25 m.
Lune Pleine le 20 Dernier quar., le 27
Fêtes des Saints : Saints Agnès.

*19 JANVIER*

## L'OUBLI

*Lettre ouverte à René Sangy*

Vous m'avez, mon cher ami, complètement oublié, je ne dis pas que vous ne m'écriviez un jour pour m'assurer du contraire, mais pour un moment, laissez-moi vous le répéter, l'oubli, le triste oubli vous a pris et vous ne pensez pas plus à moi que vous ne songez, dans vos rêves de poète épris de la lune, à tirer perle-ci avec les dents.

La preuve : Votre silence de trois mois et le ricanement justement de cette lune qui m'en apprend de bonnes sur votre compte.

Il paraît, ni plus ni moins, que vous la chantez toujours, dans le style imagé du poète, et que vous courtisez même de pair avec votre autre maîtresse : la rime,

une les soirs radieux où sa beauté surgit,

Eh bien, mon cher ami, malgré tout je n'ai ni la lune corse pour verser mon rêve, ni le parfum troublant des maquis pour l'embaumer, il dans l'âme cette chose de supérieur à vous et sur vous, c'est de avoir oublié ni le poète bastiais ne vous êtes, ni l'admirative ville Bastia où vous avez quand même, hélas, sur moi, cette chance admirable encore, d'habiter.

Depuis que je vous ai quittés deux, vous et la terre que vous ez, mes yeux et mon cœur ont enservé l'inéclatable douceur de idéale. L'un, et c'est vous, me arme encore par la même douce vers, l'autre, et c'est Bastia, si aussi la Corse toute entière, mot à l'âme infini sentiment ma seule joie de vivre me et de son évocation troublante e mes pensers de la revoir bien tôt, bientôt, quand les fleurs auront refleuri, l'hiver passé...

Et voilà pourquoi, cher ami, l'oubli insensé, l'oubli méchant, l'oubli bête, n'atteindra jamais l'homme « oublié » que je suis de vous.

Si le charme de vos souvenirs s'était évanoui en moi, j'éprouverais encore, malgré tout, la secrète espérance de ressaisir ce charme, mais il n'y a en moi, croyez-le, ni lassitude, ni tristesse à me rappeler nos heures corses et la poésie tendre qu'elles me remémorent. Cette chose lente de cendre grise qu'on appelle l'oubli qui a pu n'est-ce pas encore tombée dans le mien, et je m'en glorifie, cher René, je m'en honore, comme s'honoraient, du vin vermeil qu'ils buvaient, les disciples antiques de Bacchus.

Mais vous, pourquoi m'avoir oublié, pourquoi ce deuil dans l'amitié, pourquoi cette absence de moi dans le rappel fatalement nostalgique d'un passé qui ne date que d'hier encore ? J'éprouve à y songer, une secrète peur de déception amère, il me semble que cet oubli de votre part m'est plus sombre qu'un cimetière et plus vide qu'une âme seule. Il y a du ciel pour dans l'aube de notre amitié neuve et de la décevance dans les sentiments qui nous naissent.

Notre amitié me paraît rouler sur la surface sombre d'un fleuve funèbre, remorquée par la vapeur de l'oubli, et elle roule vite, car l'oubli va vite, et elle va toujours, car il n'y a ni écueils, ni ports, ni calanques pour l'arrêter dans sa course vertigineuse.

Jusqu'où ira-t-elle ? Vers la mort sans doute où va toute chose, car l'oubli aussi meurt, il meurt avec les générations qui passent, l'histoire même mourra avec les siècles accomplis, avec un passé si lointain que sera le nôtre, que les hommes du temps n'en verront même plus la poussière.

Et que serons nous dans cent mille ans ? que sera même l'oubli présent de nos âmes ? rien, rien, rien.

Ah ! cher ami, pourquoi, pourquoi m'oublies vous ?

La Corse vous prend tout l'esprit, je le sais, la Corse vous hante, elle vous ensorcelle. La Corse est une belle maîtresse, je le sais aussi, mais est-ce une raison pour oublier tout le monde (quelle prétention de me croire tout le monde !)

Un jour, dans un de mes articles, paru sur ce même journal, à la même place peut être, je vous disais : « René Sangy, c'est bien, » me forcerez-vous aujourd'hui à dire ou plutôt à écrire : « René Sangy, c'est mal. »

N'oubliez pas qu'il y a de la stupeur à croire certaines choses, et je suis stupéfait de votre muteme incompris de votre silence attristant comme la lente coulée d'une eau froide sur la flamme ardente d'un cœur (en l'occurrence le mien).

Le Passé (j'entends celui de notre émancipation) ne vous effleure-t-il donc jamais ? Ne vous prenez vous donc jamais à parler des heures mortes si fugitives qu'elles aient été ; ferez vous donc exception à la règle immuable des âmes qui se... souviennent, qui savent se souvenir, et ne vous reste-t-il donc plus rien dans le cerveau, que cette chose gluante et flasque de la matière qui n'a pas nom : « mémoire, » quand elle ne joue pas son rôle mystérieux de penser, de croire ou de ne pas croire, d'aimer ou de ne pas aimer, mais qui se souvient et qui est comme une parabole du souvenir. Ah ! cher ami, j'ignore, j'ignore tout cela, mais combien il m'est pénible de constater.

Quand je suis rentré de Corse, après un séjour enchanteur sur toute l'île embaumée, pour recommencer à Paris ma lutte incompris-sa d'avenir (le pain quotidien !), ce fut comme une énorme résignation, comme un regret immense de tout mon être. Il me sembla que je quittais tout, le monde et mon rêve, mon rêve surtout, pour entrer à nouveau dans l'horrible réalité des choses, et si je n'ai pas pleuré, oh ! pleuré comme un enfant, si, sur le long de mes joues qui se ridaient comme la mer bleuâtre que sillait le vapeur à mesure qu'il s'éloignait de la rive, il n'a pas coulé des ruisseaux de larmes, c'est que j'étais homme avant tout, c'est que j'étais un peu habitué aux molles séparations de plus longs départs, et aussi, c'est qu'il se gravait là, dans la fibre la plus intime de mon cœur, le rayonnant espoir d'un retour prochain sur cette terre de Corse que j'aime tant, que j'aime plus que toutes les richesses du monde, d'un inaltérable et profond amour.

Ah ! le veinard que vous êtes d'y fouler encore son sol parfumé, alors que moi, j'en suis si loin, si loin, tout près de la brume épaisse et nauséeuse de Paris, de sa boue aussi, d'où me monte que le bruit sourd des voitures et le martèlement de pieds humains sur l'asphalte.

Quelle différence avec la Corse ! La Corse ! qu'elle est belle cette île aux vents plus doux que le caresse des anges, comme son ciel est bleu, comme sa terre est blanche et rose et violette aussi. Comme tout est parfum en elle, comme tout est tendre et beau et mystique. Comme tout est solennel et broyant à la fois. La voix des pâtres, comme elle monte limpide et calme et sonore, de l'écho des montagnes aux voûtes célestes. La clochette des chèvres et le bêlement monotone des troupeaux, comme tout s'harmonise avec la majesté grandissante des soirs qui savent mourir de la magnificence grandiose des matins qui savent s'imprégner de lumières. Quelles musiques, quels parfums, quelles couleurs ! René Sangy, n'est-ce pas, qu'il y a de la poésie dans la Corse et qu'il fait bon l'aimer ? n'est-ce pas, que c'est une île charmeuse et qu'il fait bon y vivre ? n'est-ce pas, qu'il fera bon ainsi, y mourir, dans un dernier rêve, quand la loi fatale nous y conviera, et quand, repus des visions vivantes, il sera temps pour nous d'aller nous bercer dans l'éternelle nuit d'éternelles... douceurs et de repos... éternel.

Je souhaite, toutefois, cher ami, si bellres que soient ces douceurs éternelles de l'Au-Delà, n'y aller, vous et moi, et tous ceux qui nous sont chers, que le plus tard possible. Il y a de la beauté aussi à vivre — il y en a davantage même, et puis, nous sommes si jeunes encore et il nous reste encore tant d'illusions !

Il nous reste également et surtout, la respectueuse beauté des femmes à la façon de nos idéals réciproques, il nous reste leur bonté, leur charme, leur grâce séductrice et leur poésie. J'en ai une dont... le sourire est éternel, vous la connaissez, elle vous aime, ami, comme je le fais, malgré votre oubli, en terminant cette lettre ouverte que j'eus préféré plus intime, plus courte... pour notre cœur...

GASTON COLOMBANI.

Paris, 31 décembre 1904.

**Quinzaines rouges**

20 janvier 1790. — Le Président de l'Assemblée Nationale donne lecture à ses collègues d'une note communiquée au Gouverneur des Sceaux de France par le Ministre plénipotentiaire de cette à Paris, d'après laquelle la Corse n'aurait jamais été réunie à la France, et dès lors son gouvernement espérait voir les représentants français lui rendre entière liberté.

Justement ce jour-là Salicetti voulait faire observer que le décret d'incorporation de la Corse à la France n'avait pas été sanctionné et que ses commettants en étaient injustes.

Il y eut encore débat auquel prirent part Barnave, l'abbé Grary d'Espremesnil, Mirabeau, Péthion, d'Ailly, Robespierre, le duc de Mortemart, le duc de Clermont, Sabatier, le comte de Castellane, Custine-Canet, et à la suite duquel le décret suivant fut voté :

« Il n'y a pas lieu de délibérer sur le mémoire présenté par le plénipotentiaire de la République Génoise, et le pouvoir exécutif est requis d'expédier sans plus différer, à l'île de Corse, les députés de l'Assemblée Nationale, et de donner des ordres pour leur expédition. »

**HYDRAULIQUE AGRICOLE**

*Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet*

DESSÈCHEMENT DES MARAIS

ARRONDISSEMENT DE CALVI

Marais de Calvi (Stagnone de Pagliaxe). — La surface totale de ces marais est de 22 h. 21 a. 88 c., décomposée comme il suit :

| | |
|---|---|
| Marais de Stagnone. . | 6 h. 44 a. 98 c. |
| Marais de Pagliaxe. . | 15 h. 76 a. 90 c. |
| Total. . . . | 22 h. 21 a. 88 c. |

Ces deux marais sont situés derrière les dunes qui s'étendent au S.-E. de la ville de Calvi. La municipalité en a fait gratuitement abandon à l'Etat qui s'est chargé, à la suite de cette cession, de leur desséchement et de leur entretien ; la cession résulte d'une délibération du conseil municipal de Calvi, en date du 11 mai 1854, sanctionnée par le décret du

---

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

## A PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

II.

L'ÉPREUVE NOCTURNE

En voyant tomber comme une masse inerte la lanterne d'le robe rouge, Servian sentit de sa rachette et ramassa la lanterne, qui dans sa chute ne s'était pas éteinte. Sans paraître éprouver d'autre émotion que celle de la curiosité, il s'approcha du personnage mystérieux qui était étendu sur le gazon. D'une main il écarta ses vêtements et s'assura que le cœur qu'il reconnaissait quelque d'apparence très fantastique, était de chair et de sa réalité ; de l'autre main il mit la lanterne sous le nez de l'inconnu, à qui l'air soudain de la lumière ne fit pas ouvrir les yeux, et dont la figure aussi pâle que si on l'avait lavée avec de la cire, conserva l'immobilité foudroyée qui caractérise le visage des morts.

— Pardieu ! le revenant évanoui, se dit Servian, il paraît qu'il ne s'attendait pas à ma réplique. Je voudrais bien pourtant qu'il reprît connaissance ; je suis curieux de savoir s'il parle mieux qu'il ne chante.

Après avoir réfléchi un instant aux moyens de terminer une pâmoison qui semblait vouloir durer indéfiniment, Servian se rappela qu'à quelques pas de là coulait un petit ruisseau dont les méandres capricieux n'étaient pas un des moindres agréments du parc de M. Herbelin. Il y courut aussitôt, en s'éclairant de la lanterne, et plongea dans ce frais courant un foulard qu'il avait dans sa poche. Revenant aussi vite qu'il était allé, il appliqua ce remède improvisé sur la figure de l'homme évanoui ; à l'instant même celui-ci frissonna, ouvrit les yeux à demi et fit un effort pour se soulever.

Remarqué par ce premier succès, Servian détacha le mouchoir, qui, grâce à l'eau dont il était imbibé, s'était plaqué sur les traits de l'inconnu. Il vit alors, avec une surprise voisine de la stupéfaction, que la surnaturelle pâleur de celui-ci avait miraculeusement disparu, en laissant seulement çà et là quelques taches blanchâtres.

Sans se laisser déconcerter par ce nouveau prodige, Servian frotta rudement avec le foulard mouillé le visage du fantôme, qui, bientôt ranimé par cette friction glaciale, fit un brusque soubresaut, et se mit sur son séant ; dans ce mouvement, le caleçon rouge qui lui enveloppait la tête s'abattit sur ses épaules et découvrit une chevelure brune et touffue dont les boucles soyeuses eussent mérité d'orner le front d'une jolie femme.

— Mais c'est ce étourdi de Félix, s'écria Servian en approchant de nouveau la lanterne des yeux de l'ex revenant, dont la face blême et effrayante était devenue subitement le visage plein de santé d'un beau garçon de dix-huit ans.

— *Et lux... perpetua... lucent eis*, murmura le jeune homme d'une voix entrecoupée.

— Es-tu somnambule ou fou ? reprit Servian, qui, en remarquant l'expression de terreur empreinte sur les traits de son ancien, perdit toute envie de rire et ne put se défendre d'une sorte d'inquiétude.

— ... Lucent eis, balbutia une seconde fois Félix Cambier en promenant autour de lui des yeux égarés et contrefaisant l'accent sépulcral dont s'était servi son oncle ; le mort a parlé... Quelles effroyables ténèbres... Le Cosaque... Je suis donc un spectre... Otez ce miroir... que je ne voie plus cette figure effrayable... Pauline, moi plutôt comme la Cosaque... Oh ! ma tête ! ma tête !... Mon Dieu ! mettez que je vais devenir fou !

A ces mots Félix porta les mains à son front qu'il pressa fortement comme pour y étouffer la démence dont il croyait sentir les premières atteintes, puis il se laissa aller en arrière et parut près de tomber évanoui. Servian, dont ce langage incohérent et cette pantomime convulsive avaient redoublé l'anxiété, le soutint dans ses bras, et d'une voix douce comme celle d'une mère qui parle à son enfant :

— Revenez à toi, mon ami, lui dit-il ; tout ceci n'est qu'un cauchemar, et maintenant te voilà éveillé. Allons, parle-moi et explique ce que signifie cette mascarade... Mais regarde-moi donc !

Le jeune Cambier entr'ouvrit les yeux et les referma aussitôt d'un air d'effroi.

— Est-ce que tu ne me vois pas ? continua Servian ; ne reconnais-tu point ton oncle ?

— Cosaque... miroir... *Lux perpetua*, balbutia Félix en claquant des dents.

— Mais, Dieu me pardonne ! tu trembles, reprit l'homme de quarante ans, qui aura devoir essuyer de la moquerie. Comment, un grand garçon ! un bachelier ès-lettres ! un guerrier qui va entrer à Saint-Cyr ! trembler comme une petite fille à qui l'on parle du Croquemitaine ? Ce n'est pas notre sang qui coule dans tes veines, Rodrigue, n'as tu point de cœur ? Es-tu donc un poltron ?

Ce dernier mot produisit un effet magique sur le futur officier, qui d'un bond se trouva debout. Après avoir regardé un instant autour de lui de l'air d'un homme qui s'éveille d'un songe, il arrêta les yeux sur son interlocuteur, qui se baissait pour ramasser le miroir et la lanterne.

— Monsieur Tonnyrion, dit-il d'une voix altérée par la colère et non plus par la terreur, la plaisanterie peut être excellente, mais pour moi je la trouve stupide. Je prouverai, quand vous voudrez, que je ne suis pas un poltron et que vous n'êtes qu'un sot.

— Bravo ! Félix, répondit Servian en relevant la tête ; je retrouve mon Cid. Il est heureux pour moi que je ne sois pas monsieur Tonnyrion, car je vois que tu me ferais passer un mauvais quart d'heure.

— Comment, c'est vous, mon oncle ! s'écria le jeune homme stupéfait de cette rencontre ; c'est donc vous qui tout-à-l'heure vous m'avez fait...

*A suivre.*

24 septembre 1853, qui a autorisé le desséchement.

Les travaux exécutés consistent dans l'ouverture d'un canal de ceinture de 3.430 mètres de longueur qui isole les deux marais, dans l'établissement, par voie de remblai, à la côte 1 m. 40 au-dessus des basses-mers, du sol du marais de Stagnone qui ne se trouve qu'à un kilomètre de distance de la ville.

Bien que précaires sur certains points, ces travaux ont sensiblement amélioré l'état sanitaire de la ville de Calvi.

Vœu. — Dans sa session du 25 août 1896 le Conseil général a émis le vœu que le dessèchement des marais de la Corse, particulièrement des marais de Stagnone et de Pagliano reprise une prompte solution.

Le Service a préparé un projet de complément de ces marais.

Il a été présenté le 11 novembre 1899, approuvé par décision ministérielle du 25 août 1900 et a fixé le 13 octobre 1900.

La dépense à faire, fixée à 69.831 fr. 68 y compris une somme à valoir de 7 583 85, sera exclusivement à la charge de l'Etat.

Les travaux ont été commencés en avril 1901. Ils furent abandonnés le 16 juin suivant.

Mis en demeure de reprendre ses travaux, l'entrepreneur s'y refuse. L'Administration établit une régie pour son compte en vertu d'un arrêté préfectoral en date du 16 septembre 1901 et de la décision ministérielle du 8 février 1902.

Pour mener à bien ces travaux, l'Administration a été obligée d'acquérir un matériel Decauville se composant de 14 wagonnets et de 613 m. de voie de 0 m. 50. Elle dispose, en outre, de 437 m. de voie ferrée provenant des chantiers des ports d'Ajaccio et de Bastia.

La surface des marais à combler portée au projet est de 23 h. 21 a. 58 c.; celle comblée au 31 juillet 1903 est de 9 h. 43 ares.

Les dépenses faites se sont élevées à la somme totale de 66.123 fr. 14, chiffre auquel ont été arrêtées les dépenses autorisées.

Pour terminer l'œuvre de desséchement, le Service a présenté à l'Administration supérieure, le 2 mars 1904, un projet s'élevant à 82.500 francs.

Le crédit de 2 000 francs alloué en 1903 a été employé à curer les fossés de ceinture d'écoulement, à entretenir les plantations existantes dans le marais de Stagnone et à établir les palissades pour consolider les talus des fossés de desséchement.

*(A suivre).*

## Nécrologie

### La petite Jeanne

Elle avait quatorze ans... Dans la foi naïve de son jeune âge, et malgré la soudaineté d'une maladie terrible, la petite Jeanne espérait guérir..... la mère, le père, accourus au premier appel des tantes et des oncles, avaient, durant un mois, veillé au chevet de l'enfant qui souffrait, heureuse de se savoir tendrement entourée... Les fêtes passèrent; des chants de Noël résonnaient doucement encore à l'éveil d'une nouvelle année; mais la petite Jeanne, dans la chambre où se pressaient les amis éplorés, songeait au village lointain. Elle voulait le revoir, le village qu'elle avait quitté à la joyeuse saison du soleil de septembre, et le train partait, il y a huit jours, emmenant la malade sous le ciel de cela natal... Aujourd'hui, la bouche qui formula le désir du retour est close, close à jamais; des fleurs d'hiver jonchent le lit mortuaire, couronnent l'oreiller blanc, parfument le cœur qui ne bat plus; car extrême d'avoir trop souffert, la petite Jeanne a revu le petit Antone, et comme lui dort enfin ..

***

Les obsèques de Mlle Jeanne Ercole ont eu lieu, hier, à Porelli; une affluence considérable de parents et d'amis venus de tous les villages du canton se pressait derrière le cercueil. Le père, M. Ercole, sous-inspecteur des douanes en retraite, le frère, le petit Marc; l'oncle, M. Ange Toussaint Ercole, conduisaient le deuil.

*Le Petit Bastiais* adresse à la famille éplorée ses condoléances les plus sincèrement émues.

## Préfecture de la Corse

### AVIS

Un examen pour l'admission à l'emploi d'agents voyers cantonaux et d'agents-voyers surnuméraires aura lieu à l'hôtel de la préfecture d'Ajaccio, le lundi 13 mars 1905 et jours suivants à 7 heures du matin.

Les demandes d'admission devront parvenir avant le 15 février 1905, dernier délai, et être adressées à M. le Préfet, accompagnées des pièces ci après:

1. Etat faisant connaître les antécédents du candidat, les travaux qu'il a exécutés, surveillés ou fait exécuter, les études auxquelles il s'est livré, les diplômes ou certificats qu'il se propose de produire au moment de l'examen, et sa situation au point de vue militaire.

2 Expédition timbrée de l'acte de naissance.

3. Certificat de moralité, délivré par le maire de la commune où il a demeuré depuis deux ans.

4. Certificat de validité et de bonne constitution délivré par un médecin civil et assermenté, constatant qu'il n'est atteint d'aucune infirmité qui puisse l'empêcher de remplir les fonctions d'agent-voyer, tant pour les opérations sur le terrain que pour le travail des bureaux.

5 Un extrait du casier judiciaire.

6. D'un certificat, s'il y a lieu, des ingénieurs ou agents voyers sous les ordres desquels il pourrait être ou aurait pu être employé, indiquant, en outre, la durée de ses services.

Les signatures apposées sur les documents relatés aux paragraphes 2, 3 et 4, ci-dessus devront être légalisées.

Ne pourront prendre part à l'examen que les candidats justifiant de leur qualité de Français.

Les candidats pourront demander communication du programme des connaissances exigées aux bureaux de M. l'Agent Voyer en chef et aux bureaux de MM. les Agents-Voyers d'arrondissement.

Pourront être admis sans nouvel examen les conducteurs des ponts et chaussées et les agents-voyers qui justifieront avoir subi avec succès les épreuves suivant un programme au moins aussi étendu que celui exigé pour le Corse.

Les agents-voyers cantonaux sont divisés en 6 classes dont le traitement fixe varie de 1.600 à 2.600 francs.

Il y a deux classes d'agents-voyers surnuméraires aux traitements de 900 francs et de 1.000 francs.

Il existe en outre des agents-voyers auxiliaires à 1.200 francs et 1.400 francs.

Ils participent les uns et les autres aux bénéfices de la caisse des retraites, laquelle assure les 2/3 du traitement après 30 ans de service sans condition d'âge avec augmentation de 1/30 de ces 2/3 par année en plus de 30 et maximum des 5/6.

## A CIRNEA

Dommanie, 22 gennaru, da 4 a 7 ore di sera, si darà a primmu d'e tentione anonzaiate pe st'umberno ind'a sala d'a Corsea.

U prezzu d'entrata serà di 1 franco a persona per i sòcii e di 5 franchi per e persone estranee à sucietà.

Quest'attuna rò pregato di fassi presentà da un sòciu.

I vigilerii si vigilerana à sede d'a Cirnea, casa Romiea.

## Chambre Musicale

*Concert au profit des pauvres donné le samedi soir, 21 janvier 1905*

PROGRAMME

*1re Partie*

1. Haydn. — Symphonie en ré, orchestre, Mlles D., B., D.; MM. A., F., G., G., L., L., T.
2. a d'Ambrosio. — Canzonetta pour violon, M. F.
   b Rabaud. — Romance pour violoncelle, M. G.
3. Grieg. — Sonate en sol mineur pour piano et violon, Mme G., M. G.
4. Boito. — Méfistofélé, chanté par M. T.
5. Saint-Saëns. — Trio, piano, violon et violoncelle, MM. L., G., L.
6. Lemaire. — Le Sentier des Roses, chanté par Mlle C.
7. Mascagni — Cavalleria Rusticana, intermezzo, orchestre.

*2e Partie*

8. Schubert. — Symphonie en si, orchestre.
9. Holmès. — Hymne à Vénus, chanté par M. A.
10. Sjœgren. — Andante de la sonate pour piano et violon, Mme A., M. G.
11. Reynaldo Hahn. — Si mes vers avaient des ailes, chanté par Mlle C.
12. Saint Saëns. — Wedding Cake, piano Mme G.
13. Massenet, — Candelilon, duo, chanté par Mlle C., M. A.
14. Coloman Chovan. — Deux danses hongroises, orchestre.

Prix d'entrée, 2 francs.

On commencera à 9 heures précises.

La salle de concert sera chauffée.

Les cartes d'entrée sont en vente aux librairies Sanii et Ottaviani.

## Désappointement

L'AVERS ET LE REVERS

Vue de dos, c'est un spectacle charmant : de belles épaules, des cheveux magnifiques, une nuque délicieuse qui suggèrent l'idée de la perfection féminine, de la beauté.

Que la femme se retourne et vue de face elle rompt le charme, on est profondément désappointé Un tel désappointement arrive fréquemment quand la figure est râle, les yeux sans vivacité, les joues sans couleurs et que le visage a parfois des éruptions Ces inconvénients sont dûs à la pauvreté, à l'impureté du sang. Les pilules Pink purifient et enrichissent le sang. Elles donnent de l'éclat aux yeux, du rouge aux joues et aux lèvres, elles admirablement le teint. Elles embellissent les jeunes filles en leur donnant cet air de santé sans lequel il n'y a pas de vraie beauté et en font des femmes développé es de poitrine. La beauté n'est pas une question de peau, mais une question de sang.

## LES PILULES PINK

DONNENT DU SANG

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gaulin et Cie pharmaciens, 23, rue Caulaincourt, Paris. 3,50 la boîte, 17,50 les six boîtes franco.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CERVIONE. — Le dimanche 15 du courant, a eu lieu, dans l'ancienne cathédrale de Cervione, l'inauguration solennelle des nouveaux fonts baptismaux.

Un baptistère digne d'elle manquait, dans cette église, certainement une des plus belles de la Corse. Celui dont elle a été finalement enrichie est un petit chef-d'œuvre, en style romain, d'une harmonie indiscutable et aux lignes parfaitement correctes. La base sortie des ateliers Ginti, de Bastia, en est en marbre de Carrare Le corps du monument ainsi que le joli groupe qui le couronne sont en terre cuite. La célèbre maison G. Colomiès successeur, de Toulouse, les a fournie.

Les amateurs d'art ont déjà grandement apprécié nos nouveaux fonts baptismaux. Mais s'ils font si bien honneur à l'art et aux maîtres qui les ont travaillés, ils disent, en même temps, la grandeur d'âme et le mérite du compatriote éminent qui, quoique vivant loin de nous, a voulu nous doter de notre ville natale N'en déplaise à sa modestie, nous ne saurions nous dispenser de nommer ici M. Canori A. Toussaint, ancien fonctionnaire du ministère des travaux publics, officier d'Académie et de l'Ordre impérial du Medjidieh, rentier au Caire (Egypte), et de le prier d'en agréer toutes nos félicitations. Grâce à sa générosité, un nouveau joyau orne désormais, à la grande joie de toute notre population, le temple magnifique que Saint Alexandre Sauli éleva à la majesté divine, sur la riante colline d'où l'on domine l'opulente vallée de Campoloro.

M. l'archiprêtre Sieso, dont nul n'ignore ici le profond savoir, le tact parfait et le zèle ardent, a su profiter de la circonstance pour en faire sortir une fête d'enfants.

Il a voulu que tous les enfants de la paroisse jusqu'à l'âge de quatorze ans, fussent les parrains et les marraines de la pieuse et brillante cérémonie.

Quels moments d'ineffable bonheur pour nos chers petits, que ceux passés dimanche matin à l'église! Mais faut il ajouter que nous mêmes, les parents de fils si heureux, en avons aussi largement goûté les douceurs. Ah! il n'y a, si vous m'en croyez, que la foi catholique, la foi de nos pères qui procure, au cœur de l'homme, de pareilles jouissances. Merci donc, et bien de cœur pour nous, pour notre progéniture, merci au très digne chanoine, au bien-aimé Pasteur.

*Un Amateur du beau.*

CORTE. — La médaille d'honneur agricole a été conférée à M. Ferracci Mathieu, métayer, chez M. Pieraggi, à Corte.

OLETTA — Le beau village d'Oletta est en deuil, par suite de la mort de M. André Marengo, qui a été emporté à l'âge de 63 ans par la maladie de cœur dont il souffrait depuis très longtemps et qui ne laissait pas de l'inquiéter. Mais il n'en continuait pas moins sa vie de travail.

Estimé de la population entière du canton, il s'est trouvé mêlé aux luttes locales; on peut cependant affirmer que s'il a eu des adversaires, il ne comptait pas d'ennemis, car tous rendaient justice à sa nature droite, à ses sentiments nobles.

Les obsèques avaient attiré à Oletta une foule d'amis des divers villages du Nebbio et de Bastia. Les coins étaient tenus par MM. le docteur Santamaria, Vincent de Morias, Lucchini et le comte de Rivarola.

Le deuil était conduit par ses fils et leurs nombreux parents. Nous leur adressons ainsi qu'à la famille Montalti, de Bastia, l'expression de nos sincères regrets.

## LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les récidives pernicieuses, les engorgements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VITGINE qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nordon.

## EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Le Comité organisateur de l'Exposition porte à la connaissance des intéressés que la Compagnie des chemins de fer de la Corse accorde une réduction de 50 p. 0/0 en grande et en petite vitesse aux animaux, instruments, objets et produits destinés à l'Exposition.

Les diverses marchandises devront être adressées à M. Eugène Orsini, agent en douane, agréé à l'Exposition.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 19 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures de matin, 8 à midi, + 9.5, à 7 heures du soir, + 10.2 Maxima, 10.4. Minima, 3.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 757 mm., 6 heures du soir, 759 m.

*Vent.* — Dans la matinée, E. N. E. modéré Dans l'après-midi, N. E. faible.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviosité, à 7 h. du matin : 12 mm

***

*Palmes académiques*

On a vu nommer officiers d'académie, MM. Cambiaggio, commissaire à la Compagnie Transatlantique au Havre, et Quilici Dominique, avocat à Montpellier.

***

*Médaille ouvrière*

La médaille d'honneur des ouvriers a été décernée à MM. Carini Arge Toussaint, employé à la société de remorquage à Marseille; Ferracci Dominique-Antoine, homme d'équipe à la Compagnie P. L. M. à Marseille; Pasqualini Philippe, contre-maître dans la maison Jouve, à Marseille; Dias Jean, employé à la compagnie de l'Est à Paris.

***

*Obsèques*

A trois heures de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Catherine Lota née Giusti, décédée après une assez longue maladie.

La défunte était très connue dans le quartier de la haute-ville et en particulier des pauvres, car elle aimait à soulager les infortunes. Elle ne savait pas renvoyer un malheureux sans essayer d'adoucir ses peines.

Son convoi funèbre a été suivi par un grand nombre d'amis des familles Lota et Giusti. Ses fils inconsolables ont dû trouver dans les manifestations de sympathie qui se sont produites autour du cercueil de leur excellente mère un adoucissement à leur douleur.

Nous leur présentons toutes nos condoléances.

***

*A louer*

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

***

*Avis*

On demande deux pièces meublées, chambre et petit salon, ou petit appartement non meublé.

S'adresser aujourd'hui même au bureau du journal.

***

Le *Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, à l' « Agence Cyrnos, » 86, Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

***

*Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

***

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

***

*Au Port*

Tartane *Geromina*, c. Paccinelli, arrivée de Piombino sur lest.

— Vap. *Corsica*, c. Nollent, arrivé de Nice, 6 passagers, dépêches.

— Vap. *Schœvola* cap. Legoas, arrivé de Gênes sur lest.

— Vap. *Corsica* c. Nollent, arrivé de Livourne, 20 passagers, diverses.

## Etat Civil

MARIAGES

Pinasco Philippe, jardinier, de Bastia, et Marinai Lucrèce-Amédée-Marie, ménagère, de Sari.

NAISSANCES

Franceschi Perpétue. — Paoli Ursule-Fortunée

DÉCÈS

Nicolai Don Jean, portier consigne en retraite, marié, 58 ans, de Polveroso.

Lota Marie-Catherine, veuve, 78 ans, de Bastia.

Grimaldi Marie-Antoinette, veuve, 82 ans, de Bastia.


Acheter Soie Noire!
de la
Demandez les échantillons de nos Soieries garanties actions depuis 1 fr. 50 jusqu'à 10 fr. 90 le mètre.
Spécialité : Les Nouvelles Modes pour toilettes de mariage, de soirée et de ville en nuit, blanc et couleurs.
Vous vous déplacerez aux Fabriques et recevrez à domicile, FRANCO et PORT de la COUPON, les échantillons demandés.
Schneider & Cie, Lauterbourg (Alsace)
Fournisseur de plusieurs Cours.

5 à 10 fr. par jour. On demande pers. de 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, chez soi, s. expér. La distance n'y fait rien et nous rendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Roche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.


# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

*Bourse de Paris*

| | 18 janv. | 19 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 amort. | 98 15 | 98.15 |
| Rente 3 0/0 | 97 85 | 97.85 |

## Nomination

Paris, 19 janvier.

M. Martin, agent comptable de 2e classe, garde magasin de la marine, à Ajaccio, est désigné pour Rochefort.

M. Soulé, agent comptable de 2e classe à Rochefort, est désigné pour remplir les fonctions de garde magasin de la marine à Ajaccio.

## La Défense mobile de la Corse

Paris, 19 janvier.

La défense mobile de la Corse portera désormais le nom de deuxième flotille des torpilleurs de la Méditerranée.

## L'Affaire du « Liban »

*Les débats ont commencé hier. — Les défenseurs demandent l'annulation des débats.*

Marseille, 19 janvier.

L'affaire du *Liban* a été appelée aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Marseille.

Les trois inculpés ont à répondre du délit d'homicide par imprudence. Leurs défenseurs ont demandé la nullation des débats, se basant sur ce qu'une condamnation, pour mêmes faits, a été déjà prononcée par le tribunal commercial maritime de Marseille.

Le ministère public, soutenant la thèse contraire, a longuement débattu les arguments de la défense.

L'affaire a été renvoyée au continué à mardi.

## Crise Ministérielle

**Les Présidents des groupes républicains du Sénat et de la Chambre à l'Elysée.**

Paris, 19 janvier.

Le président de la République a reçu ce matin les présidents des groupes républicains du Sénat.

S'est entretenu avec eux de la situation ministérielle, durant près d'une heure.

Dans l'après-midi sont arrivés à l'Elysée, les présidents des groupes républicains de la Chambre, qui ont conféré assez longuement avec le Chef de l'Etat.

On pense qu'une solution interviendra demain.

Il est de plus en plus question de MM. Rouvier, Sarrien et Millerand.

**Les combinaisons MINISTÉRIELLES**

Paris, 19 janvier.

Le *Soleil de Paris* prétend que M. Loubet a indiqué à M. Loubet, la présidence du conseil, M. Combes, député de Saône-et-Loire, même journal dit que M. Doumergue aurait eu dans son entretien avec le chef de l'Etat, a désigné M. Millerand pour succéder à M. Combes.

La « Petite République » confirme que M. Brisson n'accepterait pas les offres qui lui seraient faites en vue de la formation du Cabinet.

La situation ministérielle reste aujourd'hui telle qu'elle était hier.

La combinaison Poincaré paraît abandonnée.

Malgré le refus de M. Brisson d'accepter le pouvoir, ses amis espèrent vaincre sa résistance et l'engager à prendre la présidence avec Clemenceau à la guerre, Berteaux aux finances, Sarrien à l'instruction publique, Delcassé aux affaires étrangères et Thomson à la marine.

Le combat on Millerand est vivement combattue par les socialistes, M. Jaurès s'opposerait formellement à ce qu'un portefeuille soit attribué à l'ancien ministre du commerce.

Aujourd'hui, plus qu'hier, M. Rouvier semble désigné pour succéder à M. Combes. L'ancien ministre des finances conserverait plusieurs de ses collègues. Il rallierait le groupe socialiste en s'adjoignant M. Briand, et accepterait peut-être de prendre avec lui au moins plusieurs dissidents.

## LA DÉLATION DANS L'ARMÉE

**Plusieurs officiers vont intenter une action civile contre le général Peigné.**

Paris, 19 janvier.

L'*Echo de Paris* annonce que plusieurs officiers en activité de service, visés par la lettre de délation du général Peigné ont l'intention d'intenter une action civile contre ce général.

## Le général Négrier en Egypte

Marseille, 19 janvier.

Le général de Négrier a quitté aujourd'hui Marseille, se rendant en Egypte.

## EN ESPAGNE

**Le voyage du roi d'Espagne à Paris**

Madrid, 19 janvier.

L'*Imparcial* annonce que le roi d'Espagne, Alphonse XIII, se rendrait à Paris le 1er mai prochain.

Il irait ensuite à Berlin, à Bruxelles, à Londres et à Vienne, passant en tout quelques semaines hors du territoire espagnol.

## LE PARLEMENT

### SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30

M. Saint-Germain, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

***Validation***

Le Sénat procède à la validation de l'élection de M. Pams.

M. Pams est admis sans opposition.

**Les retraites des anciens sénateurs**

M. Bonnefoy Sibour, sénateur du Gard, dépose une proposition de loi créant une caisse de retraites pour les anciens sénateurs.

La proposition Bonnefoy-Sibour est renvoyée à la commission de comptabilité.

**L'ajournement des séances**

Plusieurs sénateurs font remarquer qu'étant donnée la crise ministérielle il convient de s'ajourner *sine die* en laissant au président du Sénat le soin de convoquer.

Cette proposition est adoptée.

La séance est levée. La prochaine séance aura lieu sur la convocation du président.

00034

## EN RUSSIE

**Un attentat contre le Tsar au Palais d'hiver. — Un agent de police a été tué.**

St-Pétersbourg, 19 janvier.

Le Tsar s'est rendu aujourd'hui à la cérémonie de bénédiction des eaux de la Néva.

A l'issue de la cérémonie, le cortège impérial s'est dirigé vers le Palais d'Hiver, aux abords duquel stationnaient de nombreuses personnes.

Arrivé près de la grille du Palais, le Tsar a mis pied à terre. A ce moment une détonation d'arme à feu a retenti et un projectile brisait une vitre des fenêtres du palais.

Presque aussitôt un coup de feu était tiré dans la direction du Tsar qui n'a pas été atteint. La balle de ce second coup de feu a tué un agent de police qui était de garde devant l'entrée du palais.

Les auteurs de ce double attentat sont inconnus.

**Le mouvement gréviste prend une extension considérable. — Les opinions de la presse russe.**

Saint-Pétersbourg, 19 janvier.

Des mouvements grévistes très importants, se manifestent dans plusieurs villes de l'empire

Les ouvriers du commerce et de l'industrie se mettent en grève, demandant une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail.

La presse russe, celle surtout qui s'est créée depuis peu, et qui parle plus librement depuis qu'une certaine détente se fait sentir dans l'administration intérieure de la Russie, déclare que le mouvement gréviste devient un mouvement politique.

Le peuple russe se secoue; il veut à tout prix des réformes. Une transformation complète de la vie russe entre de plus en plus dans la conscience de tous.

**L'agitation à Moscou. — Attentat contre le préfet de police.**

Moscou, 19 janvier.

Une vive agitation règne dans la ville depuis quelques jours. Des réunions ouvrières ont eu lieu dans plusieurs quartiers. La police est intervenue à plusieurs reprises pour disperser des groupes d'individus qui manifestaient dans la rue.

Hier, un attentat a été commis contre le général Trepof, préfet de police.

Le général se trouvait à la gare où il accompagnait le grand-duc Serge, partant pour Saint-Pétersbourg.

Un individu portant la casquette d'étudiant s'est approché du préfet de police et a fait feu sur lui à trois reprises.

Le criminel qui est inconnu a pris la fuite.

## EN ALLEMAGNE

*Les grèves d'Essen*

Le nombre des grévistes augmente toujours.

On compte aujourd'hui 184 808 mineurs ayant quitté le travail.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

**Les Japonais à Port-Arthur**

Londres, 19 janvier.

On mande de Tokio au *Daily Mail* :

« Un officier de marine venant de Port-Arthur a dit que l'état des navires et de la ville est bien meilleur qu'on ne s'y attendait

« On constate que les dégâts ont été envoyés à Port Arthur pour aider à relever les mines. »

**Le séjour de la flotte russe à Madagascar**

Londres, 19 janvier.

On télégraphie de Tokio au *Times* :

« Le mécontentement va croissant au Japon au sujet de l'emploi que la flotte russe de la Baltique fait de Madagascar, pour opérer sa concentration.

« Les journaux disent que la France devrait se demander quels sentiments elle éprouverait s'il s'engageait d'une situation contraire. »


AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Nicolai ; Mlle Madeleine Nicolai ; M. Joseph Nicolai ; M. Jean-Baptiste Nicolai et ses enfants ; M. et Mme Berti et leurs enfants ; M. et Mme Bernacchi et leurs enfants ; M. Lanfranchi et sa famille ; Mme veuve Battesti, à Montpellier ; M. Battesti, commandant de gendarmerie ; M. Battesti, notaire à Montpellier ; M. Orsini, secrétaire au ministère de l'instruction publique ; M. Orsini, maire de Polveroso ; M. Augustin Conet, de Marseille ; M. Antoine Anfriani et sa famille, de Lunio ; M. et Mme Félix Leca, de Paris ; M. et Mme Moretti et leur fils ; M. Frate, curé de Montemaggiore, et son frère ; M. Cepilali et sa famille, de Calvi ;

Les familles Nicolai, Berti, Bernacchi, Lanfranchi, Battesti, Orsini, Anfriani, Padovani, Conet,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Don-Jean Nicolai

*Officier en retraite*

*Décoré de la Médaille Militaire*

leur frère, neveu, beau frère, cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 57 ans, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui vendredi, 20 courant, à 2 heures précises de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, villa Oletta, près des ateliers Anziani.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Valery, négociant, Boulevar (Venezuela), Mme Valery et leurs enfants ; M. et Mme Ormeni, de Bolivar, et leurs enfants ; Mme et M. Marioni, commis principal des postes et télégraphes à Bastia et leurs enfants ; M. et Mme Pistri, de Sisco et leurs enfants ; M. Antoine Sanguinetti, ingénieur civil, Erbalunga, et ses enfants ; Mme Vve Angeli, de Pozzo, et ses enfants ; M. et Mme Cipriani, de Venzolasca, et leurs enfants ; Mme et M. Raffaelli, pharmacien, et leur enfants.

Les familles Angeli, de Pozzo ; Figarella, de Porretta ; Tomasi, de Brando ; Battisti Canessa et Simoni, de Sisco.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Ernestine Valery

leur fille, sœur, nièce et cousine, décédée à Bastia, le 20 janvier 1905, à l'âge de cinq ans.

La levée du corps se fera à Bastia, boulevard Paoli, 30, le 21 janvier à 7 heures du matin.

L'enterrement aura lieu à Pozzo de Brando le même jour.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Tadei, née Grimaldi, et M. Dominique Tadei, capitaine d'artillerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme veuve

Marie-Antoinette Grimaldi

Née PACCIONI

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Bastia, 11 rue Campanari, à l'âge de 83 ans, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

Les obsèques auront lieu à Saint André de Cotone, le samedi 21 courant, à 9 heures du matin.

AVIS

aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » lourges, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Berkhire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardenia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, sera mise chargé à Marseille jeudi, 19 courant, et partira pour Bastia, vendredi 20.

Il partira de Bastia pour Tunis samedi 21, dans la soirée.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

AVIS

Les propriétaires honnêtes qui désireraient une paire de bœufs, dont un de 7 ans et l'autre de 8, — vraie race corse, — de force à labourer sous bien à la pioche qu'en côteaux, très sages, de nourriture facile, de santé exceptionnelle, le tout garanti. Au besoin, on les donnerait à l'essai pendant quelques jours. Prix : six cents francs les deux.

S'adresser à M. Lorenzi-ti-Fabrizi, à Costa, par Belgodère.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lingerie comprenant un choix considérable de tous linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en fiaschi à 1 fr. 25 le flacon.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rouge ou blanc à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

# ÉTABLISSEMENT
# L.-N. MATTEI & Cie
## BASTIA (Corse)

**Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.**

## Cigares en Boîtes assortis

## GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

## MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

## VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

**APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:**

# LA CÉDRATINE

**si justement appréciée des gourmets.**

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer



30e ANN. — 8 — SAMEDI, 21 JANVIER 1905 — N° 18

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite réclame, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un an | Six mois | Trois mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 fr. | 12 fr. | 6 fr. |

Un an supplément pour l'Algérie et le pays étranger.
On ne répond pas des manuscrits déposés.


BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### CALENDRIER

Fête : Saints Agrève, Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 01 m. — Coucher, à 28 m. après 5 h.
Lune Pleine le 20 — Dernier quar., le 27
Fête de demain : Saint Ancelme.

*20 JANVIER*

## Le Décorticage de la Vigne et la Destruction des insectes

La lutte contre les insectes ampélophages qui font, depuis des quinzaines d'années, de si fort nombreux ravages aux vignobles du Midi et de l'Est, bien connue, en hiver, permet de diminuer d'une façon très sensible les invasions de printemps et d'été.

De tous les insectes, la pyrale la cochylis, l'altise, les coléoptères, les hétéroptères à fumagine, sont ceux qui causent le plus de soucis aux viticulteurs, qui ne cessent de les rechercher par l'échaudillage, le cloisonnage et les badigeonnages insecticides.

Mais, malheureusement, quand on est en présence de vignes âgées, de vignes mal taillées ou soignées complètement, il arrive que beaucoup de ces insectes échappent à la mort, soit qu'ils résistent par leur grosseur, comme les cochenilles, ou traitements précédents, soit qu'ils soient blottis au fond des interstices du tronc où l'eau bouillante, le gaz sulfureux et les liquides corrosifs ne les atteignent pas. Dans ces conditions, il est absolument indispensable, pour les atteindre et rendre les traitements efficaces, de débarrasser la vigne, sur toute sa végétation, de ces vieilles écorces, de mettre pour ainsi dire le cep à nu et de détruire immédiatement par le feu celle vermine qui, dès le printemps venu, fera son apparition dans les vignes et en anéantit, parfois, la totalité de la récolte.

Comment décortiquer les souches ? On y arrive par l'emploi d'acide corrosifs ou par des procédés mécaniques.

Dans le premier cas, on peut employer l'acide sulfurique à 10 c. 100 en poids, par « temps calme et couvert », ou bien des solutions concentrées de sulfate de fer, sur tout le tronc, après la taille, pendant quelques années consécutives, généralement pendant 3 ou 4 ans. Les vieilles écorces se séparent alors du tronc, et il ne reste plus qu'à les ramasser soigneusement et à les brûler. En appliquant ces liquides corrosifs, il faut prendre garde de ne pas éclabousser les bourgeons.

Mais, soit par économie, soit à cause de la lenteur d'action des solutions précitées, soit encore, et c'est là la principale raison, pour éviter d'altérer le bois, le procédé mécanique est généralement préféré.

On emploie, dans ce cas, des grattoirs en fer ou mieux encore un gant de côte de maille, appelé par les viticulteurs « Gant Sabaté » du nom de son inventeur, et depuis deux ou trois ans, le « décorticueuse viticole » de M. Aymerich, de Perpignan, et le « décortica » de M. G. Lavergne.

Tous les viticulteurs soignant leurs vignes, connaissent le gant Sabaté. « Le Réveil, » en parlant de la famagine du figuier, en a donné la figure (voir le n° 566).

Avec ce gant, le décorticage se fait dans les meilleures conditions : mais, quand les vignes ont des crevasses profondes, il est besoin, pour mieux détruire la vermine qui s'y est réfugiée, de le compléter par un râclage avec une lame quelconque qui nettoiera les crevasses, sans endommager les bois. Le couteau ne doit pas être employé.

Ce mode de décorticage revient de 16 à 17 francs l'hectare. Il a l'inconvénient toutefois de vite fatiguer les ouvriers, qui sont obligés de se courber jusqu'à terre, et le travail ne marche pas rapidement. On peut activer la besogne, profitant du moment où les vignes ont été déchaussées pour recevoir les engrais. Dans ce cas, un ouvrier peut, dans une heure, décortiquer convenablement le pied et commodément les bras de 100 à 120 souches.

Avec la décorticueuse viticole Aymerich, on fait un travail moins fatigant et plus soigné.

Cette décorticueuse n'est autre chose qu'un jeu de brosses courbes, à crin cylindrique en acier, l'une très large pour décortiquer les grosses branches et le tronc, l'autre très étroite pour passer dans les replis des bras.

Ces deux brosses sont l'une et l'autre montées d'un long manche qui dispense l'ouvrier de se courber outre mesure.

Voici comment on s'en sert : les souches ayant été déchaussées, on met à leur pied un plat à altise, et on attaque l'extrémité des bras, en arrière, après des coursons que l'on protège de la main gauche pour ne pas toucher aux yeux ; on descend ainsi progressivement jusqu'au collet de la souche, en faisant usage, selon les circonstances, de l'une ou de l'autre brosse. Les écorces tombent dans le plat, on les jette dans des sacs placés en avant de la ligne des ouvriers et on les transporte ensuite au foyer.

M. Cot, propriétaire et M. Vinlier, ingénieur-agronome, qui se sont rendu compte du travail effectué par cette décorticueuse, ont calculé qu'il était possible à un bon ouvrier de traiter 200 à 250 souches par jour et que 1.000 souches revenaient à 17 francs, en comprenant l'amortissement du prix des brosses (0 fr. 50) et le prix de la journée d'une femme (1 fr. 50) pour cinq ouvriers.

Le décorticage avec ce jeu de brosses serait sans doute onéreux, s'il fallait le répéter chaque année. Mais d'après M. Aymerich, on n'a pas besoin de décortiquer par son procédé que tous les trois ou quatre ans. De sorte que le décorticage réparti, par exemple, sur quatre ans, ne revient qu'à 17 × 4 200 : 4 × 1 000 = 18 fr. 70 par an et par hectare de 4 400 pieds.

Comme on le voit, le travail fait avec cette décorticueuse est assez rapide et relativement peu coûteux. Il exige pourtant une grande attention de la part des ouvriers, afin de ne pas détériorer les yeux des coursons.

Dans le décortica de M. G. Lavergne, on n'a pas de brosses, comme dans l'instrument Aymerich, mais une sorte, métalliques, montée sur un manche de 0 m. 30 de long à section triangulaire, employée pour nettoyer les interstices, les replis de la souche. Pour enlever les écorces des troncs et des bras, on a recours à la seconde partie de ce décortica, composée d'une bande flexible et résistante de 0 m. 50 environ de long et de 0 m. 04 de large, portant sur une de ses faces une multitude de petites pointes en acier formant brosse métallique. Cette bande porte à chaque extrémité une mâchoire en bois, que l'ouvrier saisit de chaque main pour donner à l'appareil un mouvement de va-et-vient. Les écorces ainsi délacérées, un simple frottement avec la main permet de les faire tomber.

Nous ne connaissons pas le prix de revient de l'écorçage avec le décortica Lavergne, mais il ne doit pas s'éloigner de celui de l'appareil Aymerich.

Bref, que l'on fasse usage du gant Sabaté, de la décorticueuse Aymerich ou du décortica Lavergne, l'essentiel c'est de faire le travail consciencieusement, par temps sec, sur des souches non mouillées, et de brûler immédiatement toutes les écorces enlevées, loin du vignoble. De cette façon, non seulement on pourra détruire plus aisément les insectes ampélophages qui hivernent sur les souches, et partant diminuer l'invasion insectale au printemps suivant, mais encore on détruira les germes des maladies cryptogamiques (oïdium, mildiou, anthracnose, etc.) et on facilitera le traitement d'hiver contre des cryptogames (badigeonnage au sulfate de fer contre l'anthracnose, pulvérisations aux bouillies cupriques adhérentes contre le mildiou, au polysulfure alcalin ou au sublimé corrosif contre l'oïdium).

J.-B. CASTELLI.

## CHAMBRES CORSES

31 janvier 1737. — Les régents du Royaume Corse réunissent une Consulte à Corte.

Voici pourquoi :

Quelque jours auparavant, ils avaient fait demander un armistice aux rebelles pour permettre aux Nationaux de prendre un peu de repos. Or, à cette demande, le commissaire Genois avait répondu par un subterfuge, et comme cette réponse n'était fait attendre trois jours et avait été portée par un domestique.

De sang-froid qu'on les connaît, les Régents qu'une Consulte fut réunie et que l'on y décida de continuer la lutte et de mourir pour la Patrie et le roi Théodore.

## Chambre Musicale

*Concert au profit des pauvres donné le samedi soir, 21 janvier 1905*

PROGRAMME

*1re Partie*

1. Haydn. — Symphonie en ré, orchestre, Mlles D., B., D. ; MM. A., F., G., G., L., L., T.
2. d'Ambrosio. — Canzonetta pour violon, M. F.
   Rabaud. — Romance pour violoncelle, M. G.
3. Grieg. — Sonate en sol mineur pour piano et violon, Mme G., M. G.
4. Boito. — Méfistofélé, chanté par M. T.
5. Saint Saëns. — Trio, piano, violon et violoncelle, MM. L., G., L.
6. Lemaire. — Le Sentier des Roses, chanté par Mlle C.
7. Mascagni — Cavalleria Rusticana, intermezzo, orchestre.

*2e Partie*

8. Schubert. — Symphonie en si, orchestre.
9. Holmès. — Hymne à Vénus, chanté par M. A.
10. Sjogren. — Andante de la sonate pour piano et violon, Mme A., M. G.
11. Reynaldo Hahn. — Si mes vers avaient des ailes, chanté par Mlle C.
12. Saint-Saëns. — Wedding-Cake, piano Mme G.
13. Massenet, — Cendrillon, duo, chanté par Mlle C., M. A.
14. Colonna Chosen. — Deux danses hongroises, orchestre.

Prix d'entrée, 2 francs.

On commencera à 9 heures précises.

La salle de concert sera chauffée.

Les cartes d'entrée sont en vente aux librairies Santi et Ollagnier.

## A CIRNEA

Dommenica, 22 genaru, da 4 a 7 ore di sera, si darà a primma d'e riunione annunziate pe st'imbernu ind'a sala d'a Cirnea, casa Romiea.

U prezzu d'entrata serà di 1 francu a persona per i sòcii e e so famiglie.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

II.

L'ÉPREUVE NOCTURNE

— Une si belle peur ; c'est moi-même.

— Peur ! vous ne me croyez pas si enfant, dit Félix, devenu rouge jusqu'aux oreilles.

— Pourquoi t'en défendre ? Les plus grands héros ne sont pas exempts de cette faiblesse, et il n'y a que les fanfarons qui tiennent n'avoir jamais eu peur. Mais à quoi que ce soit ton monde, un seul mot de ce qui vient de se passer. Songes que si vous me refusez ce que je vous demande, je me sens capable de tout.

— De tout ! c'est un peu vague ; de quoi te sens-tu capable en particulier ?

— De me brûler la cervelle, dit Félix d'un air tragique.

— Peste ! rien que cela. Et pourquoi, s'il te plaît, veux-tu te brûler la cervelle ?

— Pourquoi ! reprit l'élève de Saint-Cyr, dont les yeux, semblables à un ciel d'orage, versaient à la fois des éclairs et des larmes ; vous me demandez pourquoi ! Parce que je suis indigne de vivre ; parce qu'à mon âge je n'ai pas plus de cœur qu'un gamin ; parce que j'ai mérité d'être traité par vous de poltron ; parce que je suis une poule mouillée, un lâche, un enfant ! s'écria enfin Félix, qui pour dernier soufflet à s'appliquer ne trouva rien de plus énorme que ce mot enfant, le terme le plus ignominieux de la langue française aux yeux d'un homme de dix-huit ans.

— Fi donc ! est-ce qu'un soldat doit penser ! répondit Servian en retenant un sourire. Allons, essuie tes yeux ; je te promets de ne rien dire qui puisse compromettre ta réputation.

— C'est que, voyez-vous bien, mon oncle, reprit le héros en herbe, un peu calmé par l'assurance qu'il venait de recevoir, si madame Cassande savait que j'ai eu peur, elle se moquerait de moi du matin au soir, et j'aimerais autant recevoir une balle dans la cervelle.

Le sourire qui errait sur les lèvres de Servian disparut soudain.

— Tu tiens donc beaucoup à l'opinion de madame Cassande ? dit-il à son neveu en le regardant fixement.

— A moins d'être sans âme, comment n'y pas tenir ? répondit le jeune homme avec une sorte d'exaltation ; elle est si belle, si spirituelle, si moqueuse ! Si charmante quand elle vous sourit, si redoutable quand elle vous persifle ! Elle a de si grands yeux noirs, des dents si blanches, un air si vif et si noble à la fois, une taille si admirable, tant de grâce dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle fait ! tant...

— Madame Cassande est une femme charmante, je sais cela depuis longtemps, interrompit Servian d'un ton sérieux ; ainsi donc, trêve d'enthousiasme. Il nous faut gagner la maison, car je ne crois pas que tu aies, non plus que moi, le dessein de prendre pour lit la fosse du Cosaque. En marchant, tu vas me raconter à quel propos je te rencontre au milieu de la nuit et en un lieu pareil, dans ce burlesque équipage, qui a dû faire mourir de peur toutes les chouettes du parc.

— Vous savez que chez le colonel on veille assez tard, répondit Félix en se mettant à marcher à côté de son oncle ; — tantôt on joue au whist, tantôt on fait de la musique. Ce soir, on parlait de revenants. Le colonel racontait une aventure qui lui est arrivée dans un cimetière, en Allemagne. Monsieur Tonsyrion en grand fut que je détente à cause de ses airs insolents, le beau monsieur Tonsyrion s'attribuait également un rôle dans deux ou trois scènes du même genre, plus incroyables les unes que les autres. Moi seul, je n'ai pas l'imagination si prompte à inventer des fables, je n'avais rien à raconter ; mais comme il ne me convenait pas de paraître stupide des processus fantastiques de M. Tonsyrion, j'ai pris la liberté de tourner en ridicule tout ce prétendu merveilleux, bon seulement pour effrayer les petits enfants. Là-dessus on m'a défié de soutenir par des actes l'incrédulité absolue que je manifestais. Madame Cassande me regardait avec son malicieux sourire dont j'ai si peur ; elle avait l'air de douter de ma fermeté ; je voyais qu'elle avait envie de la mettre à l'épreuve. Vous pensez bien, mon oncle, que, dans cet état de choses, aussi-je dû affronter une batterie chargée à mitraille, il m'était impossible de ne pas accepter le défi.

— Quel défi ? demanda Servian avec un peu d'impatience.

— Voici ce que c'est. Je devais, dans le costume que vous voyez...

— Cette effroyable robe rouge ? Où as-tu déterré un pareil épouvantail ?

(*A suivre*).


**Horlogerie-Bijouterie**
*Orfèvrerie*
24, Boulevard Paoli, Bastia
**E. GIUNTOLI**
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie,

gile e di 5 franchi per e persone sentenze è anciett9.

Quest'ultime rò pregate di fassi presentà da un sòcio.

I vigilietti rò suppressi.

S'entrerà d'à porte d'a gerdinetta.

### Tribunal correctionnel de Marseille

## L'Affaire du « Liban »

Ainsi que nous l'avions annoncé, toute l'audience d'hier a été consacrée aux débats de cette poignante affaire du *Liban*, dont le douloureux souvenir revit dans toutes les mémoires et sortout dans tous les cœurs. A 2 h. 30 le tribunal entre en séance, il est composé de MM. Toussee, président, assisté de MM. Castillon et de Monseignat, juges. M. de Gentile occupe le siège du ministère public.

L'huissier appelle les prévenus qui sont: M. Lacotte Antoine-Louis, capitaine du *Liban*, né à Bastia; M. Rolland Joseph-Alexandre, second du *Liban*, né à Marseille; M. Santandrea Nicolas, maître d'équipage, né à Ajaccio. Ils sont assistés de Mes Grandval, Georges David et Valensi.

A l'appel de la cause et sur l'invitation du président, Me Grandval lit les conclusions suivantes:

Attendu qu'à la suite du naufrage du vapeur *Liban*, survenu le 7 juin 1903, par le travers de l'île de Maire, le capitaine Lacotte, commandant le dit vapeur, a été renvoyé devant le tribunal commercial maritime spécial;

Attendu que, suivant jugement rendu par le dit tribunal, à la date du 23 février 1904, le capitaine Lacotte a été déclaré coupable d'avoir perdu son navire par négligence et imprévité, et, avec admission de circonstances atténuantes, a été, par application de l'article 6 de loi du 10 mars 1891, condamné au retrait pendant trois ans de la faculté de commander;

Attendu que, néanmoins, le capitaine Lacotte est aujourd'hui cité devant le tribunal correctionnel, séant à Marseille, pour avoir, le 7 juin 1903, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, commis des homicides involontaires sur les personnes de ceux qui ont péri dans la catastrophe du « Liban », ou d'en avoir été involontairement la cause;

Attendu que le tribunal correctionnel est incompétent pour apprécier et juger la conduite du capitaine Lacotte, en sa qualité, au cours des circonstances qui ont accompagné le naufrage dont s'agit;

Qu'aux termes du code disciplinaire pénal de la marine marchande (décret loi du 24 mars 1852, modifié par les lois du 15 avril 1898 et du 21 juillet 1902, et complété par la loi du 10 mars 1891), les tribunaux maritimes commerciaux sont institués pour juger les délits: qu'en conséquence, les tribunaux de droit commun n'ont pas à en connaître.

Attendu, au surplus, que, même si le tribunal correctionnel avait été compétent, le capitaine Lacotte ne saurait être aujourd'hui traduit devant lui à raison de sa conduite dans le dit naufrage et des enseignements qui ont pu en résulter;

Qu'en effet, ainsi qu'il a été dit ci dessus, le capitaine Lacotte a été jugé et condamné à raison de ces faits;

Qu'il serait donc en droit d'invoquer la maxime: « non bis in idem » et de soulever l'exception de la chose jugée;

Par ces motifs, plaise au tribunal se déclarer incompétent et subsidiairement, au cas où le tribunal ne croirait pas devoir se déclarer incompétent qu'il lui plaise dire et déclarer qu'en l'état du jugement rendu le 23 février 1904 par le tribunal maritime et commercial spécial, condamnant le capitaine Lacotte au retrait pendant trois années de la faculté de commander, il y a chose jugée sur les faits soumis à son appréciation. En conséquence renvoie le capitaine Lacotte des fins de poursuite, sans dépens.

Avec l'autorité qui s'attache à sa compétence dans les questions maritimes, Me Grandval développe ses conclusions. Pour lui, il y a chose jugée. Me Valensi présente avec autant de chaleur que de dialectique la défense du maître d'équipage, condamné à 1 franc d'amende avec sursis, par le tribunal maritime. Me Georges David, dont on connaît l'élégance de langage et le science juridique, défend le capitaine Rolland, qui n'avait comparu que comme témoin devant le tribunal maritime.

M. le substitut de Gentile prononce enfin son réquisitoire. Il fait un tableau saisissant de la catastrophe, vitupère les défaillances, les lâchetés et soutient que la loi de 1891 ne vise que la « conduite nautique » des capitaines; quand il y a mort d'homme, ils n'en demeurent pas moins soumis au droit commun, qui est de compétence générale. L'affaire est renvoyée à mardi prochain pour les répliques.

TR. LORMOND.

(*Petit Marseillais*)

## Les Services Maritimes Postaux
### DE LA CORSE

La Compagnie Française de navigation et de constructions navales va appliquer à partir du 20 courant l'horaire de la ligne commerciale Marseille-Toulon-Nice, qu'elle avait promis d'exécuter lors de l'adjudication des services postaux de la Corse. Cet horaire est combiné avec une ligne commerciale nouvelle entre Nice et Bastia. La ligne sera faite provisoirement par les annexes type *Monte d'Oro*.

| | | |
|---|---|---|
| Départ de Marseille, vendredi | | 10 h. m. |
| Toulon, | arrivée, | 2 heures soir. |
| — | départ, | 9 heures soir. |
| Nice, | arrivée, | samedi, 6 h. m. |
| — | départ, | samedi, 4 h. soir. |
| Bastia, | arriv., | dimanche 5 h. m. |

RETOUR

| | | |
|---|---|---|
| Départ de Bastia, | | lundi. 6 h. s. |
| Nice, | arrivée, | mardi, 8 h m. |
| — | départ, | mardi, 9 h. soir. |
| Toulon, | arrivée, | mercredi, 6 h m. |
| — | départ | mercredi, midi |
| Marseille | arrivée | 4 heures soir |

Le Sous-Directeur de l'Exploitation,
GOURET

# Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 20 janvier 1905.
(*De notre correspondant particulier*)

### Et le comité des fêtes?

Actuellement dans les villes de la côte d'azur les fêtes de Carnaval doivent préoccuper et les énergies des particuliers et les édiles de ces villes.

A Ajaccio, dont le climat, comme l'a si bien dit mon ami Pinelli, est plus doux que celui de Nice, aucune tentative en vue d'amuser les hivernants n'est encore faite. Nous avons pourtant un comité des fêtes mais que fait-il en ce moment? Ne pourrait-il pas se réveiller et nous préparer de belles et saines réjouissances?

Le « Petit Bastiais » ne manquera pas à sa tâche et ne cessera de s'intéresser aux fêtes ajacciennes. Le comité des fêtes trouvera en nous un précieux auxiliaire et nous ne cesserons d'encourager les décisions qui pourraient amuser et intéresser notre population et nos hôtes.

A l'œuvre donc!

### L'Aigion

On nous prie d'annoncer que bientôt paraîtra l'« Aigion » organe de la jeunesse napoléonienne plébiscitaire d'Ajaccio et de la Corse.

Bonne chance à notre nouveau confrère.

### Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées:

Stefanini Antoine François, gendarme, 40 ans, 1 mois 17 jours de serv., 1 190 fr.

Codaccioni Pierre-Antoine, gendarme, 46 ans 1 mois 19 jours de service, 908 fr.

Domartini Jean Baptiste, sergent, 16 ans, 7 mois 24 jours de services, parte de l'usage d'un membre, 1,055 francs.

Graziani Jean-Socrate, adjudant, 18 ans 7 mois 7 jours de services, 760 francs.

Gaelfi Jean-Baptiste, adjudant, 25 ans 3 jours de services, 1 .000 francs.

Flori Don Pierre, adjudant, 15 ans de services, 600 francs

Flori Don Pierre, adjudant, 15 ans de services, 600 francs

Bocca Paul-Victor, maréchal des logis, 26 ans 11 mois 14 jours de serv. 800 fr.

Pertinelli Pierre-Marie, gendarme, 37 ans, 7 mois 27 jours de services, 730 fr.

Santucci Pierre-François, gendarme, 29 ans 4 mois 6 jours de services, 634 fr.

Sambiti Dominique-Mathieu, garde de 1re classe des forêts, 37 ans 3 mois 5 jours de services, 600 francs.

Lopez, veuve Bonifaci, le mari préposé des douanes, 640 francs.

Clementi Pierre-Ange, brigadier hors classe des forêts, 47 ans 2 mois 2 jours de services, 935 francs.

Mariani Jean-François, préposé des douanes, 35 ans 7 mois 19 jours de serv., 825 francs.

Castola Antoine, sous-patron des douanes. 22 ans 4 mois 10 jours de services, 625 francs.

Mariani Jean Dominique, préposé des douanes, 40 ans 10 mois 9 jours de serv., 880 francs.

Baldacci Jean Baptiste, sergent, 38 ans 2 jours de services, 885 francs.

Pianelli Charles Laurent, sergent, 25 ans de services, 700 francs.

Pieroni Dominique-Antoine, caporal, 21 ans 11 mois 7 jours de serv., 616 fr.

Brignoli Jean Noël, sergent-major, 24 ans 7 mois 24 jours de services, 900 fr.

Scarpanti Antoine Jules, adjutant, 30 ans 2 mois 24 jours de services, 1,083 fr.

Colonna d'Istria Michel-Antoine, adjudant, 29 ans 9 mois 5 jours de services, 1,060 francs.

Morri Gustave-Adolphe, maréchal des logis 30 ans de services, 750 francs.

Varelle veuve Guerrini, le mari maréchal des logis, décédé titulaire d'une pension, 646 francs.

Cipriani Marie-Philippine veuve Gallory, le mari surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires, décédé des suites de maladie endémique, 767 francs.

Lisi veuve Bonifaci, le mari officier d'administration de 1re classe, décédé titulaire d'une pension, 1.100 francs.


**MALADIES de L'ESTOMAC,**

telles que: douleurs après les repas, aigreurs, vertiges, palpitations, nausées, maux de tête, ainsi que constipation sont guéris rapidement et d'une façon radicale par l'usage régulier de

**LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS,**

qui se vend dans toutes les pharmacies et chez M. Fanyau, pharmacien à Lille.


### Avis aux Electeurs

Le Maire de la Ville de Bastia prévient MM. les électeurs qu'en exécution des décrets organiques et réglementaires du 2 février 1852, décret du 13 janvier 1866 et de la loi du 7 juillet 1874, les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale des deux cantons de la Ville viennent d'être déposés au bureau des listes électorales de la mairie de Bastia.

Les réclamations à faire d'inscription et de radiation seront reçues au dit bureau pendant 20 jours consécutifs, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir, du lundi 16 janvier au samedi 4 février inclus.

Elles seront en outre reçues le samedi 4 février de 8 heures du soir à minuit à la mairie.


## EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Le Comité organisateur de l'Exposition porte à la connaissance des intéressés que la Compagnie des chemins de fer de la Corse accorde une réduction de 50 p. 0/0 en grande et en petite vitesse aux animaux, instruments, objets et produits destinés à l'Exposition.

Les diverses marchandises devront être adressées à M. Eugène Orsini agent en douane, agréé à l'Exposition.


## Avis & Communications

Société d'Assistance Publique de Bastia. — Les membres de la dite Société sont invités à assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir. La présence de tous les membres est urgente.

Ordre du jour: Payement des cotisations. Election du Secrétaire. Questions diverses.

Syndicat Français des Ouvriers du Port de Bastia. — On nous prie d'insérer que M. Martin Rinieri, fondateur du Syndicat français des ouvriers du port de Bastia, vient de donner sa démission de membre du dit syndicat.

Société de Sainte-Dévote. — Les membres participants de la Société de Secours Mutuels Sainte Dévote sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 22 courant, à 1 heure du soir, dans la salle de réunion du conseil municipal.

Ordre du jour: Lecture du dernier procès-verbal. Lecture de la situation financière de l'année 1904. Fête patronale. Questions diverses.

Il sera fait application des Statuts contre les sociétaires qui n'auront pas motivé leur absence.

Le président: J. Airois.

## Un télégramme du maire d'Ile-Rousse au député de Calvi

M. le Maire d'Ile-Rousse a adressé le télégramme suivant à M. Chaleil, député de l'arrondissement de Calvi:

*Chaleil, député,*
*Paris.*

Interprète des doléances du commerce et voyageurs, vous prie attirer attention du Sous Secrétaire d'Etat postes, sur irrégularité des services postaux du port d'Ile Rousse. Le courrier de Nice est supprimé depuis trois semaines, le courrier de Marseille et le service côtier toujours en retard, souvent n'arrivent pas, état des choses cause un préjudice grave.

MATTEI, maire.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 janvier

*Barmomètre.* — 7 heures du matin, 755 à midi, — 10 6 à 7 heures du soir, + 10 Maxima, 11°. Minima, 5°7.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

*Vent.* — Nord le matin, N. Ouest à midi, N. Ouest le soir.

Dans l'après-midi E.N.E. modéré

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin 5 mm

### Palmes académiques

M. Philippe Leca, l'infatigable secrétaire général du Club Alpin français à Paris, vient d'être nommé officier d'académie. En applaudissant à cette nomination, nous croyons devoir rappeler que c'est grâce à lui que l'excursion organisée l'année dernière en Corse par M. Bolland, a obtenu le magnifique résultat que l'on sait.

En effet, M. Bolland fut obligé de rentrer à Nice, après avoir jeté les bases de cette excursion de plusieurs centaines de touristes de divers pays, et M. Philippe Leca reprenant toute la tâche, difficile s'il en fut, d'organiser les moyens de transport pour un si grand nombre de personnes et d'assurer convenablement leur gîte et leur nourriture.

Depuis, M. Leca, a continué à attirer vers nos rives de nombreux touristes et travailler sans relâche à faire connaître la Corse. Ce n'est pas là son seul titre à la distinction qu'il vient d'obtenir, mais ce n'est pas celui auquel il tient le moins, car il montre tout son amour pour notre chère île si abandonnée.

### Postes

M. Perrin Simon-Eughos, rédacteur au cabinet du sous-secrétaire d'Etat, est nommé sous-chef de bureau à la direction de comptabilité.

### Ponts et chaussées

M. Maillet Mathieu, sous-officier rengagé, a été nommé à l'emploi de commis des ponts et chaussées.

### Nécrologie

Un deuil cruel vient de frapper la famille Nicolai. Son chef, M. Don-Jean Nicolai, ancien officier, décoré de la médaille militaire, décédait jeudi après une courte mais très douloureuse maladie.

Les obsèques de ce père et de cet époux affectueux, de ce brave et honnête soldat, ont eu lieu hier en l'Eglise paroissiale de Sainte-Marie. Le jeune fils du défunt, M. Joseph Nicolai, dont la douleur faisait peine à voir, conduisait le deuil, entouré de nombreux parents.

Nous offrons à Mme veuve Nicolai et à ses enfants, l'expression de nos très sincères condoléances.

### Mérite agricole

Un nouveau chevaliers du Mérite agricole. MM. Bonavita César-François, propriétaire à Sisco, président de la société Corse de Sisco, introduction en Corse des plants tunisiens d'oliviers, et Penna Charles, publiciste à Paris, commissaire dans les concours régionaux agricoles.

### Oratoire de Saint-Roch

Demain on célébrera dans ledit oratoire la fête de Saint-Sébastien. Office et messe à 10 heures, suivis de la Bénédiction du Très-Saint Sacrement et du baiser de la Sainte Relique.

La neuvaine de la Purification commencera mardi 24 courant à 4 h. 1/2 du soir.

### A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Audreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

*Le Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, au « Agence Cyrnos, » 86, Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

### Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

### A cendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.


**VIN ROUGE de Vertanese, Corte**

propriété du conseiller Giuj
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

**PIANOS ET MUSIQUE**

*Accords et Réparations*
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
**Marius Blanc**
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Bornstein, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1,
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.


## AVIS

Les propriétaires laboureurs qui désireraient une paire de bœufs, dont un de 7 ans et l'autre de 8, — vraie race corse, — de force à labourer aussi bien à la pleine qu'en côteaux, très sages, de nouveaux faciles, de beauté exceptionnelle, le tout garanti. Au besoin, on les donnerait à essai pendant quelques jours. Prix: six cents francs les deux.

S'adresser à M Leonelari-Fabiani, à Costa, par Belgodere.

# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL POUR LE JOURNAL

### Bourse de Paris

| | 19 janv. | 20 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 amort | 98 15 — 98 00 | |
| — 3 p. 0/0 consolidé | 97.85 — 97.85 | |

## La Crise Ministérielle

### Aucune réception au sujet de la crise ministérielle n'a eu lieu aujourd'hui à l'Elysée. — M. Loubet a ajourné à demain toute décision.

Paris, 20 janvier.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, hier M. Brisson n'a pas été mandé à l'Elysée.

Le président de la République a reçu aujourd'hui aucune personnage politique au sujet de la crise ministérielle.

Les réceptions habituelles du vendredi ont toutefois eu lieu.

Les membres du nouveau bureau de la Chambre, ainsi que plusieurs députés et sénateurs ont été reçus par le chef de l'Etat.

Aucune consultation n'a eu lieu; M. Loubet a ajourné à demain toute décision relative à la crise ministérielle.

On assure que le président de la République désignera dans la matinée de demain, l'homme d'Etat auquel il offrira la mission de constituer le cabinet.

Il est toujours fortement question de MM. Rouvier et Sarrien.

## LA DÉLATION DANS L'ARMÉE

### Une lettre du colonel Dominé

Paris, 20 janvier.

Les Journaux de ce matin, publient une lettre de colonel Dominé, dans laquelle il refuse la croix de commandeur de la Légion d'honneur à cause de la présence d'un chef civil de l'armée au ministère de la guerre, et sortant, à ce sujet, la scandaleuse provoqué par l'affaire des fiches de délation.

### L'avocat Bédarrides est rayé du conseil de l'ordre

Aix, 20 janvier.

La Cour d'Appel d'Aix a confirmé la radiation de l'avocat Bédarrides, conseil de l'ordre des avocats Marseille.

## Impératrice Eugénie en Egypte

Un télégramme de Marseille: L'Impératrice Eugénie est arrivée à Paris, dans la matinée, et s'est embarquée, le soir, pour l'Egypte, à bord de la *Macédonia*, de la compagnie péninsulaire et orientale. Son séjour en Egypte sera au moins de un mois.

## A BREST

### La grève des dockers

Brest, 20 janvier.

Les grévistes n'ont pas repris le travail aujourd'hui.

Leur attitude a été calme durant toute la journée; les quais sont occupés par la troupe et la gendarmerie.

Des pourparlers ont été engagés par le comité exécutif de la grève avec les divers entrepreneurs.

Brest, 8 h. s.

Le différend a été définitivement réglé.

Les dockers ont décidé de reprendre le travail demain.

## Tiragesfinanciers

### *Ville de Paris 1871*

L'obligation 256 424 est sortie remboursable à 100.000 francs.

Les obligations 915.122 et 582 116 sont remboursables chacune à 50.000 francs.

## Les Morts du Jour

On annonce la mort du général de la Boulinière, survenue cette nuit.

## Les incidents du Maroc

Tanger, 20 janvier.

Le comte de Saint-Aulaire, secrétaire de la Légation de France, est arrivé de Paris avec la note du gouvernement français relative aux réformes financières et militaires à introduire au Maroc.

Deux mille soldats commandés par le chérif Moulay Slimen, sont arrivés à Alcazar. Ces troupes sont envoyées pour rétablir l'ordre dans les environs de Tanger.

# EN RUSSIE

### *Le mouvement gréviste se propage dans tout l'Empire. — Des manifestations avec drapeau rouge ont eu lieu dans plusieurs villes. — On compte de nombreux blessés.*

St-Pétersbourg, 20 janvier.

L'agitation qui avait été signalée précédemment parmi le classe ouvrière de Petersbourg vient d'aboutir à une grève générale

Ce matin, aux chantiers de constructions navales de la Baltique, 20 000 ouvriers ont refusé de prendre le travail.

La grève a été aussitôt déclarée; elle s'étendra à tout le personnel des chantiers, ce soir ou demain.

Les ouvriers de l'usine Poutilof au nombre de 14.000, ont imité leurs camarades des chantiers de la Baltique.

Le chômage de cette usine qui fabrique pour le compte de l'Etat, du matériel de guerre, cause un préjudice énorme au gouvernement russe.

C'est l'usine Poutilof qui a fourni le canon de campagne actuellement en service. Elle travaille en ce moment à une livraison des canons de montagne dont les armées russes de Mandchourie ont un pressant besoin.

Le mouvement gréviste s'est étendu aux autres usines pétersbourgeoises.

Les ouvriers des ateliers d'Aboukhof et de Kolpino se sont rendus solidaires de ceux de l'usine Poutilof. Tout les personnel des usines franco-russes a également quitté le travail.

La grève du personnel des chemins de fer de Saint-Pétersbourg à Varsovie a été déclarée ce matin.

Une grande agitation règne dans les provinces.

On annonce une bagarre à Kertch où la foule a pris par la force, un local public défendu par la police.

La *Marseillaise* a été chantée et plusieurs discours prononcés dans le local conquis par l'insurrection.

A *Riga*, les habitants et les étudiants ont fait une grande manifestation devant l'hôtel du gouverneur.

La foule avait arboré le drapeau rouge.

La troupe a dû charger les manifestants.

Plusieurs arrestations ont été opérées par la police. On compte de nombreux blessés.

00036

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## La Situation

Du « Temps ». Comme il fallait s'y attendre et comme nous le faisions prévoir, la note russe relative à la neutralité de la Chine, et particulièrement, l'allure communicatoire de la dernière partie de cette note, ont donné lieu à des interprétations diverses, dont certaines sont loin d'être bienveillantes.

C'est ainsi qu'une dépêche de Washington nous apprend que le Japon, serait décidé, « dans le cas où la Russie retirerait son adhésion aux propositions de M. Hay, relatives à la limitation de la zone des hostilités, à suivre l'exemple de son adversaire. » A prendre au pied de la lettre ces deux déclarations, la russe et la japonaise, on devrait donc croire que la situation définie par les puissances dès le début de la guerre, serait gravement menacée des deux parts, la Russie étant prête à exercer contre la Chine, pour non observation de la neutralité, des représailles directes et le Japon publiant son dessein de répondre par des mesures identiques à cette action de la Russie.

Le dessein du gouvernement impérial ne pouvait être de mêler la Chine à la guerre actuelle; que tant au point de vue diplomatique, qu'au point de vue militaire, il ne saurait en effet méconnaître le danger, même pour lui, d'une telle complication; que son propos devait être au contraire d'obtenir des puissances un concours moral en vue de maintenir la Chine dans une stricte neutralité.

Si la Russie ne bouge pas, le Japon, comme elle, restera immobile. Et la situation demeurera ce qu'elle était hier,— avec un échange de notes au plus, ce qui ne tire pas à conséquence.

Il convient, toutefois, d'ajouter qu'un tel optimisme n'est permis qu'à condition que les puissances qui ont demandé à la Chine de proclamer et de maintenir sa neutralité restent d'accord pour agir dans ce sens à Pékin. Pas d'intervention et pas de médiation entre les belligérants, résolus à continuer la guerre, comme en témoigne notamment le manifeste du tsar aux armées russes, c'est entendu. Mais action constante et énergique entre les belligérants d'une part et la Chine de l'autre, pour sauvegarder la neutralité de celle-ci et éviter les complications redoutables que provoquerait son entrée en jeu, voilà le devoir des chancelleries qui ne veulent pas qu'à la crise asiatique s'ajoute une crise européenne.

### Le général Stœssel rentre en Europe à bord de l'*Australien*

Paris, 20 janvier.

On télégraphie de Tokio à l'Agence Havas:

« Le paquebot français *Australien* a quitté hier Nagasaki ayant à bord le général et Mme Stœssel, ainsi que 565 Russes dont les amiraux Grigorovitch, Lochtensky et Reiss et 245 officiers. Beaucoup de ces derniers sont accompagnés de leurs femmes.

» Pendant leur séjour à Nagasaki les officiers russes ont acheté pour 12.000 dollars en or de curiosités et de souvenirs.

» Le général Fock reste au Japon avec les autres prisonniers. »

### Les prisonniers de Port-Arthur

Londres, 20 janvier.

Le correspondant du *Times* à Tokio, télégraphie:

« Des 35.000 prisonniers russes de Port-Arthur, 5.000 seront internés à Tenga-Kha; 20.000 à Hamatera et les autres dans diverses villes par groupes de trois à quatre mille.

« Le lieutenant Mirsky interné à Matsu Y ma sera emprisonné à vie pour avoir tenté à plusieurs reprises de s'évader. »


## AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lingerie comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, rubans et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.


### AVIS DE DÉCÈS

Mme Taddei, née Grimaldi, et M. Dominique Taddei, capitaine d'artillerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme veuve

**Marie-Antoinette Grimaldi**
Née PACCIONI

leur mère, belle mère et grand'mère, décédée à Bastia, 11, rue Campanari, à l'âge de 83 ans, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

Les obsèques auront lieu à Saint-André de Cotone, le samedi 21 courant, à 9 heures du matin.

### AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Valery, négociant, Bolivar (Venezuela), Mme Valery et leurs enfants; M. et Mme Orsoni, de Bolivar, et leurs enfants; Mme et M. Mariani, commis principal des postes et télégraphes à Bastia et leurs enfants; M. et Mme Pietri, de Sisco et leurs enfants; M. Antoine Sangiacinti, ingénieur civil, Erbalunga, et ses enfants; Mme Veu Angeli, de Pozzo, et ses enfants; M. et Mme Cipriani, de Venzolasca, et leurs enfants; Mme et M Raffaelli, pharmacien, et leurs enfants.

Les familles Angeli, de Pozzo; Figarella, de Porretto; Tomasi, de Brando; Battisti, Cannone et Simoni, de Sisco.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mlle Ernestine Valery**

leur fille, sœur, nièce et cousine, décédée à Bastia, le 20 janvier 1905, à l'âge de cinq ans.

La levée du corps se fera à Bastia, boulevard Paoli, 30, le 21 janvier, à midi.

L'enterrement aura lieu à Pozzo de Brando le même jour.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

### AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Maxime Casanova; M. et Mme Félix Casanova et leurs enfants; Mlle Marie-Anne Casanova; Mlle Cécile Casanova; la famille Casanova, de Moita, et la famille Valentini, de Saint-Laurent,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Jean-Philippe Casanova*
*Elève du Collège Fesch*

leur petit fils, fils, frère, neveu, cousin et parent, décédé à Ajaccio, le 17 janvier 1905, à l'âge de 13 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu à Ajaccio, le 18 janvier 1905.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve François Giacobbi, née Franceschi, et son fils; M. et Mme Antoine-Félix Giacobbi et leurs enfants; M. et Mme Antoine-Marc Giacobbi; M. et Mme Jules Ristori; M. et Mme Louis Forcelli; M. et Mme Louis Giuseppi; M. et Mme Michel Giacobbi et leurs enfants; Mlle Caroline Giacobbi; M. et Mme Antoine Stefani et leurs enfants; M. et Mme Horace Giacobbi et leur fille; M. et Mme Lucien Stefani et leurs enfants; M. et Mme Horace Giacobbi et leur fille; M. Mariani, chef d'escadron de la garde républicaine, chevalier de la Légion d'honneur; M. Mariani, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Mariani et leur fille; M. Mariani, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Mariani et leur fille; M. Paul Stefani, médecin-major de 2me classe; Mme et M. Lucciardi, notaire, et leur enfant; M. Philippe Giuseppi et sa famille; M. et Mme Casabianca, née Giuseppi; Mme veuve Baptiste Giuseppi et sa famille; Mme veuve Comtesse Fornelli et sa famille; M. Alexandre Vincenti et sa famille; Mme veuve Lucciardi; M. Palmesani, conseiller général, Mme Palmesani, née Lucciardi, et leurs enfants; M. Sébastien Benedetti et sa famille.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. François Giacobbi*
*Lieutenant au 6e d'infanterie*

leur époux, père, fils, frère, beau frère et cousin germain, décédé à Marseille, dans sa 33e année.

Un avis ultérieur fera connaître la date des obsèques.


## VENTE
### PAR SUITE DE SAISIE-EXECUTION

Le dimanche vingt-deux janvier courant, à huit heures du matin, dans un magasin sis 81 Paoli, n. 28, à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises, étagères, bancs, comptoir, appareils à gaz et un coffre fort.

La vente aura lieu au comptant sous peine de folle enchère.

*L'huissier poursuivant la vente,*
V. COLOMBANI.

## AVIS
### aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lapino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershirs à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, sera sous charge à Marseille jeudi, 19 courant, et partira pour Bastia, vendredi 20.

Il partira de Bastia pour Tunis samedi 21, dans la soirée.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser:

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Rotto, agent.

## Agence Maritime
### de Transports à prix réduits pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

## Photographie J. Moretti
**CORTE**

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
**Vente en gros et au détail**

## HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
*Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia*

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
*Banquets — Noces — Festins*
Pension à des prix modérés

## LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*

Fonds réalisés : **200** millions,
Valeurs assurées encours:
**300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHENIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

**N'oubliez pas que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.**

**CADEAU**

ANCIEN CABINET PRADIÈRE
## PIERRE SABATÉ
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
**SUCCESSEUR**
DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
*Bd Paoli, 18, ou 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite de son ancien cabinet dentaire, qu'il a cédé pour le transférer dans son nouveau cabinet dentaire, qu'il a cédé pour le droit d'exercer la profession et qui emploiera, en toute conscience, tous les moyens propres à la satisfaction de sa clientèle pour la confiance dont elle l'honore.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Vente Immobilière Ollagnier

Librairie du *Petit Bastiais*
## VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(Un Héros)

**Il ne faut pas courir deux Hévres à la fois**, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
**Cunversazione**, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Puesia e Prosa**, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Sei Scinnette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.
**L'Aricchiòla**, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Da Chiochiu a Furiani**, commedièla in 1 atta. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

## Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

**La Corse au XVIIIe siècle**, Allégorie (Salon de 1870).
*Sur papier de Chine, format 80×57* . . . 15 fr
*Sur papier blanc.* — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1870).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
*Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque.* 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1870).
*Sur papier de Chine, format 65×50* . . . 5 fr
*Sur papier Chine, format 40×30* (Edition). 2 fr

**EN VENTE :**
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

*Demandez partout*
## LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antidyspeptique dont l'usage journalier et régulier, facilite toutes les fonctions digestives.

## BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Tops.

## Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
*Rue des Terrasses, Bastia*
**Travaux et réparations d'objets d'Eglise**

Chandeliers Reliquaires, Trônes' Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

## BAR SOAVI
**BIÈRE GRUBER**
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

## AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de reparations concernant l'éclairage au gaz, a des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin a 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

**CHOCOLAT MENIER**

**5 à 10 fr. par jour.** On dem. pers. de 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. soi, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons l'ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Roche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

## Le Docteur Vincenti
successeur de
Mme MANSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Mansel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

## A VENDRE
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

LIBRAIRIE OLLAGNIER
## ENCRIERS
**à fermeture automatique élastique**
***Système Colombani***

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE et Repassage**
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, 3 bis, 3
**Travail soigné**

Vous avez entendu parler de
## L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Hématuries, Lombago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

## FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER
## PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**

avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50

## *Carte-lettre Album*
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
**PRIX : 0,35 CENTIMES.**
N. B. — *Le port en sus.*

## MAISON L.-N. MATTEI et Cie
***Produits Recommandés***

**La délicieuse**
LIQUEUR
**CÉDRATINE**
**digestive et rafraîchissante**

**L'inimitable**
VIN DU CAP-CORSE
**AU QUINQUINA**
**Apéritif tonique et fortifiant**

**SE MÉFIER DES IMITATIONS**



30e ANNÉE — DIMANCHE, 22 JANVIER 1905 — N° 19

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Départ. 32 » | 16 » | 8 »
Un an | Six mois | Trois mois
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00037


## LE CALENDRIER
FÊTE : circoncision Notre Seigneur Jésus-Christ.
Soleil : (heure ordinaire)
Lever 7 h 01 m. — Coucher, 4 h 28 m.
Lune Pleine le 20 — Dernier quar., le 27
FÊTE DE DEMAIN : Saint Fabien.

*21 JANVIER*

## Les Curiosités de la Semaine

Opinion de Victorien Sardou sur la réforme de l'orthographe :
« C'est une question de mesure. Quelques réformes ont leur raison d'être. Mais le plus grand nombre de celles que l'on propose sont inutiles ou grotesques, contraires à l'étymologie et au sens commun. Jamais un être raisonnable n'admettra : « Une belle *fême* ».

Les propriétaires des grands magasins de New-York au nombre de vingt et un, viennent de se syndiquer pour combattre le vol dans leurs établissements. Le fait est que depuis 1904 on n'y a pas volé pour moins de deux millions de francs de marchandises. Il y a trois sortes de voleurs dans les magasins américains : les kleptomanes, qui achètent pour des centaines de francs et s'approprient ensuite un objet qui parfois ne vaut pas cinquante centimes ; les voleuses professionnelles, qui achètent pour quelques francs de marchandises et en volent pour des centaines ; il y a, enfin, les femmes de la classe moyenne — et ce sont celles-là qui font le désespoir des propriétaires de grands magasins américains — qui volent tout ce qui leur tombe sous la main.

Le syndicat des propriétaires a décidé de remplacer ses inspecteurs par des détectives et de faire poursuivre à l'avenir impitoyablement toutes les personnes, quelle que soit leur condition sociale, surprises en flagrant délit de vol. Le minimum de la condamnation que l'on encourt est de trente jours de prison, en Amérique. Le syndicat n'hésitera pas à arriver à enrayer complètement les vols, mais à les réduire à un minimum d'un million de francs.

La politesse des rois : De tous les souverains d'Europe, le plus parfumé-lieux est « shake-hands » est l'empereur d'Autriche. Il ne serre la main qu'aux archiducs Guillaume II n'aime pas donner la main en public, sauf aux commandants de corps d'armée, durant les grandes manœuvres. Le Tsar serre la main aux Souverains en donnant l'accolade. Mais il est très sobre de démonstrations publiques. Par contre, dans l'intimité, il est très expansif. Le roi d'Angleterre se fait baiser la main. Le roi Edouard a la poignée de main facile. Le roi des Belges aime à prendre une main féminine sur laquelle il dépose toujours un baiser. La reine de Hollande voudrait donner la main à tous ses sujets, mais le protocole s'y oppose. Le roi Victor-Emmanuel salue beaucoup et serre peu la main. Quant à don Carlos, roi de Portugal, il se laisse facilement baiser la main par ses sujets.

Un exploit journalistique. Au lendemain de la capitulation de Port-Arthur, le journal suédois *Helsingborgposten* publia une photographie de la place forte au moment de la cessation du feu. Comme rapidité d'information, le journal précité faisait la nique à tous ses confrères d'Europe et à ceux d'Amérique. Décidément, il gardera jalousement le secret sur la façon dont il s'était procuré un document aussi sensationnel. Cependant un examen plus attentif de la photographie avait permis de faire quelques constatations intéressantes. C'est ainsi que l'on chercha en vain ces fameux ouvrages forcifiés, dont pendant plusieurs mois les rapports officiels et officieux avaient entretenu l'intérêt public. Par contre, on releva une colline avec un parc qui ne paraissait pas avoir souffert de l'artillerie de Nogi. Au premier plan, quelques mâts de navires surgissaient de la mer, c'étaient évidemment les débris de la flotte russe. La ville de Port-Arthur apparaissait au second plan, complètement rédoute en un mouceau de ruines fumantes.

Des silhouettes de femmes et d'enfants erraient au milieu des décombres. On voyait ainsi des matelots distribuant des vivres aux infortunées victimes de la capitulation. Chose curieuse, ces matelots portaient l'uniforme... allemand. Alors on est l'explication de la photographie. C'était celle de la ville d'Allemand, en Norvège, détruite le 23 janvier 1904, par un formidable incendie.

Les contrastes conjugaux : L'amour se plaît aux contrastes. Un homme très grand épouse le plus souvent une femme très petite, les blonds adorent les brunes et la dame corpulente est presque toujours associée dans la vie à un mari fort maigre. Un de nos confrères, à ce sujet, a eu une amusante idée : celle de collectionner depuis des années des photographies de couples conjugaux.

Tirant parti des procédés de M. Bertillon, il a comparé les mesures crâniennes et les profils des uns à ceux des autres, et il est arrivé à des résultats surprenants. Ainsi on a vu « tête en poire » épouser généralement une « tête en lame de couteau ». Un nez aquilin aura pour un nez retroussé des tendresses infinies ; et les menton proéminents proclameront que les mentons rentrants sont les plus gracieux du monde. Il faut bien passer son temps !

Mœurs polaires. Au Congrès de géographie qui s'est tenu, ces jours-ci, à Copenhague, M. Knut Rasmussen a rendu compte de la mission « littéraire et philosophique » qu'il a récemment accomplie dans le nord du Groënland. Chargé d'analyser les conceptions morales des Esquimaux parmi qui habitent le cap York il a constaté chez ces voisins du pôle un matérialisme si complet qu'il déborde en eux tout embryon d'idée. La chasse et la table sont les deux grandes occupations de l'Esquimau. Le reste, pour lui, n'existe pas. Quand il a l'air de méditer et qu'on lui demande à quoi il songe : « Nous ne pensons jamais, répond-il, qu'à notre nourriture ; du moment que nous avons de la viande, nous ne pensons plus à rien. » Ce qu'un Esquimau peut engloutir est quelque chose d'invraisemblable.

Les Esquimaux témoignent, devant la maladie et la mort, la même frayeur et le même étonnement que durent éprouver les hommes primitifs devant le premier décès. Ils se hâtent d'enterrer au plus tôt le défunt, après l'avoir revêtu de ses habits et de ses engins de chasse, car ils pensent, comme les Egyptiens, que l'âme survit au corps et a besoin, comme lui, de subsistances. Celui qui a procédé à une inhumation est tenu pour impur. On redoute son contact. Pendant cinq jours, il doit fuir sa maison, sa famille, vivre à la belle étoile, s'abstenir de tout travail et surtout se préparer aucune nourriture. On évite, pendant le même temps, le chemin qu'a suivi le convoi funèbre. Le sixième jour, tout le monde se lave et change de vêtements ; le danger est passé.

PIPELET.

## ÉPHÉMÉRIDES CORSES

**22 janvier 1769.** — Ce jour là on parlait devant Pascal Paoli, d'un homme qui cherchait à captiver par sa douceur.
« Chi si fece di mele, répondit le général, si mangiano e mosche. »

## MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 22 Janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| Allégro Militaire | Turine. |
| Jeanne Maillotte, | Reynaud. |
| Fiançailles, valse lente, | Wesly. |
| Rip Rip, fant., | Planquette. |
| Anna, polka, | Loghéder. |

*Le Chef de Musique*, L. LAZY.

## CONTE FLEURI
***En cueillant des Violettes***

*Dédié à mon filleul : J. C.*

Gentille au possible votre lettre, Monsieur mon filleul. Aussi délicieusement charmante que le mignon petit espiègle, dont les doigts roses endouillés d'encre se sont appliqués à tracer, sur la feuille immaculée, les bruns caractères.

Pour récompenser votre application soutenue (vous le vîtes bien !) je me permets de la relire tout haut :

« Ma chère marraine,
« Maman m'a expliqué que c'est parce que vous n'avez faire des livres que vous avez été décorée. J'ai honte d'être le filleul ignorant d'un marraine aussi savante, aussi, je vais étudier tant, mais tant, que vous serez content de moi. Où mettez-vous votre décoration, car les femmes n'ont pas de jacquette, ni de redingote comme les hommes ?

« J'avons embrasse beaucoup et j'embrasse aussi votre décoration, votre filleul.

« Joseph C. »

Marraine, ayant ouï dire par, un lutin esprit, que vous ne bailliez pas aux contes, vu vous en dire un, « impromptu. »

. . . . . .

Il était une fois, dans une île merveilleuse, dont les montagnes étaient de corail pâle, les vallées d'émeraude et de topaze, la Grande Bleue, une immense et ondoyante écharpe tissée de perles multicolores (présent de Phébus, le beau Libéral, le ciel de saphir, un essaim de gracieuses fées, habitant un splendide palais, duquel elles avaient fait le sanctuaire aimé de la Musique et des Arts.

Tout était mélodie, rie et grâce dans cette résidence enchantée ; accords de harpes, frémissements de violons, soupirs de violoncelles s'exhalaient sous le doigté divin d'une théorie blanche et rose, d'adorables amours, accompagnant à l'orée du bois, en sous l'ombre mystérieuse des charmilles aux pendantes grappes de mauve glycines près du ruisseau qui bruit, les roulades cristallines qu'égrenaient les gosiers de rossignol, des sylphides vêtues de « peplum » de gaze neigeuse incrusté d'arabesques d'argent.

Les jardins étaient autrement beaux que les parterres aériens de Sémiramis et les vergers enchantés d'Armide.

Toute la flore de la création s'y était donnée rendez-vous. C'était l'été en hiver, le printemps en décembre, le midi dans le Nord.

Les tropiques suguirlandaient les treillis verts, l'Orient illuminait les gazons de fleurs éclatantes, l'Equateur se dorait étrange et fulgurant derrière la roseille qu'ombrageaient des palmiers de Java. Les bambous légers parlaient de la Chine, les chrysanthèmes et les camélias du Japon, les fougères arborescentes de l'Australie, les splendides orchidées de l'Amérique.

Partout des écrins de muguets aux perles blanches ; des tapis veloutés et reposants de pensées noires aux yeux presque humains, fleurs symboliques de souvenir et d'espérance dont la vue trouble le regard et le parfum descend jusqu'au cœur, pensées dont l'Alescione fleurit son corsage en deuil.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

## LA PEAU DU LION
de CHARLES BERNARD

II.

L'ÉPREUVE NOCTURNE

— C'est une magnifique robe de chambre, façon moyen-âge, que j'ai fait faire à Paris il n'y a pas un mois, répondit Félix en paraissant très piqué de la manière irrévérencieuse dont on traitait son vêtement favori ; il a donc été convenu que, vêtu de cette robe qui lorsque l'on en relève le capuchon a une physionomie réellement terrible, le visage couvert de blanc, une lanterne d'une main, et de l'autre un mirroir où je devais me regarder constamment, je traverserais le parc, qui n'est à la maison à au moins un demi-quart de lieue de longueur, et viendrais chanter un verset du Requiem sur la fosse du Corsaque. Pour prouver que j'ai accompli l'épreuve jusqu'au bout, je dois rapporter un morceau de l'écorce du tilleul sous lequel cette place a été creusée. Il n'y a pas dans tout le parc un seul autre arbre de cette espèce ; aussi la preuve a-t-elle été jugée décisive.

— Et n'est madame Cassenade qui a réglé les arrangements de cette aimable plaisanterie ? demanda Servian d'un ton où perçait un vif mécontentement.

— Madame Cassenade, le colonel, M. Tonayrion, tout le monde a donné son avis pour rendre mon personnage le plus effrayant possible. Voulant faire la chose de bonne grâce, moi seulement j'ai consenti à tout, mais j'y ai mis du mien ; c'est moi qui ai eu l'idée de me barbouiller de blanc le visage. Bref, ma toilette achevée, je me suis mis en route. D'abord, tout fut bien allé. J'entendais derrière moi la grosse voix du colonel, le rire moqueur de madame Cassenade, et moi-même, en voyant dans ce maudit miroir ma figure enfarinée comme celle de Débureau, j'avais peine à garder mon sérieux ; plus d'une fois j'ai été sur le point d'éclater. A mesure que je marchais, les plaisanteries qu'on m'adressait depuis le salon m'arrivaient d'une manière moins distincte. Peu à peu je n'ai plus rien entendu, et je me suis trouvé seul en milieu d'une nuit profonde et d'un silence solennel. Vainement je prêtais l'oreille dans l'attente de quelque bruit ; pas un souffle d'air, pas un chien d'oiseau, pas une feuille sèche. Le parc entier était muet comme le tombeau.

Malgré moi, la tristesse de ce repos absolu et l'épaisseur des ténèbres dont je me voyais enveloppé m'ont fait éprouver alors une inquiétude indéfinissable. Il m'eut de cette émotion naissante, j'ai voulu m'en moquer, et de nouveau je me suis mis à rire au nez de ma figure, que je n'avais pas cessé un seul instant de regarder de la manière la plus consciencieuse. Mais probablement ma gaîté n'était pas très franche, car cet infernal miroir me renvoyait au lieu de sourire, une effrayante grimace.

Alors, que vous dirais je ! une sorte de vertige s'est emparé de mon imagination ; toutes les histoires de revenants que j'ai lues dans mon enfance se sont présentées à mon esprit. Je me suis rappelé sans le vouloir, les endroits les plus terribles des romans de madame Radcliffe. Les apparitions surnaturelles dont je venais d'entendre le récit ont perdu leur invraisemblance. Ma tête s'est montée de plus en plus, j'ai fini par oublier qu'il s'agissait d'un pari, d'une épreuve, d'une plaisanterie en un mot, et il m'a semblé que j'étais le jouet d'une de ces visions auxquelles j'avais refusé de croire.

L'horrible visage dont par un charme diabolique je ne pouvais détourner ma vue, me dévorait des yeux et prenait à chaque instant une expression plus terrible. Sans doute, l'émotion que je cherchais à vaincre altérait ma physionomie, qui, en se réfléchissant dans le miroir, devenait pour moi-même quelque chose d'inconnu, de surhumain, d'épouvantable. A moitié fou, j'ai pourtant continué mon chemin, poussé par je ne sais quelle puissance étrangère à ma volonté. Je ne pensais plus, le spectre du miroir que je voyais marcher à reculons devant moi me traînait à sa suite sans que j'eusse la force de me soustraire à son étroite invisible.

Ce qui s'est passé dans ma tête pendant le reste du trajet est un rêve comme on en doit faire à Charenton, et qui me briserait le cerveau si j'essayais d'en retrouver les détails. Arrivé devant la fosse du Corsaque, j'ai accompli machinalement ce qui m'avait été prescrit. J'ai arraché le morceau d'écorce, j'ai entonné le Requiem ; je m'en souviens à merveille. Puis tout à coup une voix effroyable a répondu à la mienne et m'a fait perdre le peu de bon sens qui me restait encore. Vous avouerai-je ma faiblesse, ma stupidité ? il m'a semblé que je venais de commettre un sacrilège et que le Corsaque sortait de sa fosse pour me punir. J'ai senti que la tête me tournait et j'ai eu froid au cœur après cela, je ne me rappelle plus rien.

Servian avait écouté son nouveau d'un air distrait.

— Elle est toujours la même, dit-il en se parlant tout bas quand Félix eut achevé son récit ; irréfléchie, volontaire, exigeante, ne reconnaissant d'autre loi que son bon plaisir et d'autres règles que ses caprices. Comme les sauvages dont parle Montesquieu, elle coupe-rait l'arbre pour avoir le fruit. Quel dommage !

Les deux hommes gardèrent quelque temps le silence ; tout-à-coup un fond de l'allée où ils marchaient ils aperçurent une lumière qui venait à eux.

— Est ce encore un revenant ? dit Servian en sortant de sa rêverie.

— C'est moi qu'on cherche, répondit Cambier avec inquiétude ; on aura trouvé que je restais longtemps, et peut-être croit-on que je n'ai pu accomplir le pari. Mon oncle, vous vous rappelez ce que vous m'avez promis ?

— Soix tranquille, répondit Servian en souriant, si l'on m'interroge, je rendrai bon compte de la valeur.

*(A suivre).*

Des champs de violettes, à rendre envieux les parterres de la Malmaison blanchissaient de leur douce couleur de mirage ce retrait féerique.

Tout brillait, tout était pourpre et or, neige, velours, satin; panaches roses, cortèges étincelants, collerettes frangées, diadèmes, colliers d'azur, tuniques célestes, calices odorants, étoiles parfumées, à grottes jeunes, coupes de vermeil, clochettes d'argent, et chacune de ces fleurs avait son histoire, son blason, ses habitudes, ses amours, sa physionomie, son éclat, son parfum, son âme.

Aux grandes Fées incombait la direction des écoles des cadettes. Dans cette catégorie, une toute ravissante parmi les exquises, une fragilité de fin Saxe était le rayon, le sourire, le fiat monsieur de l'esprit de céans. Chacune la chérissait, sauf la Grande-Maîtresse qui lui gardait une « canine » de fée (les sentiments pervers germent parfois dans le cœur de celles-ci, tout comme dans celui des simples mortelles) pour son indéniable charme, sa hauteur vis-à-vis de l'étude (cœur en paresse de certain auditeur, tout oreilles en ce moment).

La petite Argèle, ainsi se nommait-elle, préférait, à l'instar de son frère le Génie Papillon, aux ailes diaprées, aller butiner au cœur des fleurs, ses grandes amies, ouïr, au crépuscule, les confidences énamourées des roses, se griser à l'arome capiteux des lys royaux, aux pétales d'hermine, aux pistils d'or, ou, comme les nacrés nénuphars de la berge, mirer sa grâce dans la limpidité du cristal des eaux. C'était près des violettes, ses préférées, qu'elle s'oubliait durant d'interminables heures.

De mystérieux dialogues s'échangeaient entre elles. Argèle dérobait à leur humilité de fleur cachée, la leçon de haut enseignement moral.

Pour punir ces heures d'école buissonnière, la douairière présidente, l'indulgent conseil des jeunes décréta que la mignonne Fée, aux doux yeux de volubilis, se dépouillant de ses attributs présents, prendrait vie nouvelle dans le cœur de la fleur discrète, quitte à reprendre sa forme primitive, le jour où elle serait cueillie et ornerait le corsage d'une enfant de Cyrnos la belle.

Par une nuit diamantée, un char formé d'une immense améthyste, attelé à des cygnes, conduit par Eole, fendit les airs, emportant vers les hauteurs d'un pittoresque village, charmante oasis de verdure, la désolée petite Argèle. Sous l'ardent baiser d'un rayon solaire, violette (Fée ...) s'épanouit, voisinant avec les pâquerettes, les fleurettes des champs tournées en spirales, creusées en calices, arrondies en coupoles. Des années s'écoulèrent mélancoliques, le cœur de la fleur mauve supportait des larmes de regrets en se remémorant les délices de son existence d'antan.

Par une idéale tournée de lumière l'amie attitrée des violettes, vint à passer le long du sentier odorant, moissonnant à foison la fleur qui se plaît solitaire et cachée à l'ombre du buisson sur la lisière du bois, la violette au parfum discret, à l'air timide et penché qui fleurit et meurt dans le brin de mousse où elle est née.

Son bouquet composé, la jeune fille allait passer outre, lorsque une plainte, suave comme le léger zéphir se jouant dans la feuillée par une soirée printanière, la fit se pencher et découvrir sous la feuille moirée, une superbe violette à la senteur plus subtile que celle de ses sœurs. A peine eut-elle coupé la tige que, O merveille! ô enchantement! du minuscule cornet mauve, qu'une larme d'oiseau ferait déborder, s'érigea une vision céleste tant elle était éblouissante. Une voix incomparable murmura : « Blonde jeune fille, tu as, en me cueillant, rompu le charme qui me tenait rivée au sol sous l'enveloppe de violette; je te dois ma liberté, foi de Fée, point ne l'oublierai; en retournant vers mes sœurs aucunement ne te quitterai; invisible, mais toujours présente, serai, pour toi, l'étoile scintillante qui te guidera vers les horizons de vérité parfaite, de beauté sans alliage. Reçois comme gage du baptême de notre amitié naissante, le suave et étrange nom de Ryane. A bientôt la surprise que te réserve la fée Argèle.

La vision s'évanouit, après, au front, un effleurement de diaphane main.

A dater de ce jour, la jeune fille voua un superstitieux culte à la violette; bien doux furent les rêves qu'elle vécut, tout en humant son parfum à la tiède haleine. Sous l'inspiration constante de la Fée elle essaya sa jeune plume, non pas, comme à ... , à tort, vous l'assurez, monsieur mon filleul, à composer des livres, le loisir et le talent, surtout, lui faisant défaut, mais à l'exemple de la fleur fine, dont le synonyme est modestie, elle borna son ambition à quelques chroniquettes dans lesquelles elle fit passer le souffle d'idéal, l'amour du vrai, dans de joyeux avènements, présents de son amie la Sylphide.

Les mois succédèrent aux mois. Décembre agonisait, le glas allait bientôt tinter son trépas. Aussi, par cette matinée de bise et de givre, devant la table encombrée de feuillets épars, dans son cabinet de travail hermétiquement clos, le ministre Chaumié, aidé par son secrétaire, compulsait les innombrables dossiers des ayant-droits aux palmes académiques, ces dames figuraient en nombre respectable.

Anxiété terrible auxquelles décerner le petit ruban, sans s'attirer les foudres des lésées pour la prochaine fournée?

Décidément, la journée d'un Ministre de l'Instruction publique, au déclin de l'année, n'est précisément pas rose, pensait avec raison, tout en frisant et relevant à la conquérante, sa fine moustache, le secrétaire Smart.

La songerie de tous deux cessa au dehors, le vent ne se taisait que pour remplacer un sanglot par des larmes. D'où pouvait bien venir le rayon qui illuminait la pénombre de la vaste salle? de quelle jardinière, veuve de gerbes fleuries, s'exhalaient enivrants ces parfums?

Telle était l'interrogation muette qui se glissait dans le chassé-croisé des regards du Ministre et de son secrétaire.

L'émerveillement se continua sous la forme d'une incomparable violette de laquelle émergeait, une tête coiffée de rayons teints d'églantine, des prunelles de velours mauve; en un instant, ce fut tout une multitude de violettes ailées qui évoluaient autour du Ministre, des voix au timbre d'or épelèrent le nom de l'élue.

Impossible de résister au fluide charmeur Chaumié signa; heureuse la Fée accourut sur l'aile du zéphir, vers la jeune fille, ignorante du complot ourdi par les violettes, et déposa sur la table administrative un mignon bouquet de fleurs, dans le fond duquel se laissaient deviner les palmes d'argent.

Voici, Monsieur mon Filleul, de quelle manière, pourquoi, et par qui fut décorée votre Marraine. L'insigne qui, pour elle, vous est un sujet de fierté, lui vint de la fée aux violettes. Elle même présenta la requête en faveur de sa protégée.

Chaque fois que votre main enfantine cueillera la modeste fleur, que votre souvenir évoque la vision de la fée Argèle, dites-vous bien, « in petto, » que si par le monde, il est de méchantes fées, de mauvais génies, il en est aussi de bonnes dont la puissance prévaut celle du mal; il ne faut point craindre les premiers, mais prêter une ouïe docile aux conseils des secondes.

Répondant à votre question, Marraine vous dira que, quoique n'ayant ni redingote, ni jaquette, (comme Messieurs du sexe fort, auquel vous avez l'honneur d'appartenir, curieux petit diablotin) elle a trouvé moyen d'orner son corsage du petit ruban qui vous met en gaieté.

Et maintenant, cher petit espiègle, approchez vous bien près, en compagnie des cinq ans époussés de Jérôme, qui exige une marraine décorée, et recevez tous deux une pluie de retentissants baisers; mignon Jérôme trouvera dans leur sonorité le baptême de l'affection.

Pour marraine vraie et adoptive,

RYANE.


## UNE BONNE ŒUVRE

M. Dawiss, le richissime banquier bien connu, qui depuis longtemps était malade, malgré les soins des plus grands médecins, fut guéri complètement par un nouveau traitement récemment découvert. Par reconnaissance, il créa à Paris, 19, place des Vosges : une œuvre charitable : la Fondation Dawiss, pour fournir Gratuitement à tous les malades qui en feraient la demande par une simple lettre les consultations et le médicament spécial nécessaire pour suivre ce traitement qui produit des guérisons véritablement extraordinaires dans les maladies les plus anciennes et les plus rebelles.


## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Mercredi, 18 janvier, ont eu lieu à la Cathédrale, les obsèques du jeune Philippe Casanova, de Molla, élève du collège Fesch.

Sa famille, établie dans notre ville depuis trois mois à peine, a été bien douloureusement éprouvée par la perte de cet enfant de treize ans, naguère plein de santé et de vigueur, enlevé, en dix jours par une péritonite.

M. Albertini, élève du Petit Séminaire et ami de la famille Casanova, a prononcé quelques touchantes paroles d'adieu qui ont vivement ému les assistants.

Le corps a été déposé dans un caveau, en attendant son transport à Molla.

⁂

CERVIONE. — Depuis le 1er janvier, ce n'est plus qu'une succession d'intempéries s'abattant sur notre coquette ville. Neige, vent, pluie, voilà de quoi nous sommes gratifiés. Par ce temps de carnaval, alors que nous autres jeunes gens étions prêts à organiser des réunions mondaines, soirées dansantes, bals masqués, matinées musicales, nous en sommes littéralement empêchés par le triste temps qui règne parmi nous.

Les rues sont complètement détrempées par suite glissantes, et l'on pourrait risquer de tomber de tout son long au premier pas. La pluie ne cesse de tomber, le vent souffle en tempête et nous sommes obligés de nous barricader au foyer autour de l'âtre flamboyant et pétillant.

Souhaitons que le mois de février nous permette de passer plus agréablement la saison carnavalesque. — P. C.


SAVON DU CONGO — Blancheur du teint.


## A CIRNEa

Dommenica, 22 gennaro, da 4 a 7 ore di sera, si derà a primma d'e riunione annunziate pe st'imbernu ind'a sala d'a Cirnea, casa Romieu.

U prezzu d'entrata serà di 1 francu a persona per i sôcii e e so fammiglie e di 5 franchi per e persone estranee à società.

Quest'ultime sô pregate di fassi presentà da un sôciu.

I viglietti sô suppressi.

S'entrerà d'à porte d'u gerdinettu.


## UN TRÉSOR

Une grande découverte révolutionne actuellement tout le monde médical de Paris et du monde entier.

Un célèbre Savant, M. Revenet, vient de découvrir un nouveau produit qui non seulement soulage et guérit certainement la *Tuberculose, les Sueurs nocturnes*, mais qui est le meilleur remède connu jusqu'à ce jour pour combattre : *Rhumes, Toux, Asthme, Emphysème, Oppressions, Bronchite chronique, Influenza, Catarrhe, Anémie et Rachitisme*. Cette découverte a valu à M. RAVENET, les félicitations de toutes les Académies de Médecine, et un prix de 10 000 francs lui a été décerné. N'est-ce pas un véritable Trésor pour les malades qui peuvent maintenant espérer guérir en employant ce précieux remède.

Demandez dans toutes les Pharmacies, *La Bacilline Ravenet*, et dans toutes les Pharmacies de France et de Corse.

3.50 la boîte, franco domicile, 4 fr. contre mandat-poste adressé à M. Ravenet, 25, rue Vanneau, Paris.


### Réclamation

Bastia, 22 janvier 1905.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je me suis rendu ce matin au bureau des postes pour prendre des imprimés de valeurs à recouvrer. Il m'a été répondu que ces imprimés manquaient, qu'on les attendait de l'administration centrale.

Il est inutile d'insister sur un pareil fait, qui a pour conséquence de gêner les opérations commerciales.

Veuillez agréer, etc.

ANTOINE JOSEPH FERETTI.
*Négociant en cuirs.*

## Avis & Communications

Société de Sainte-Dévote. — Les membres participants de la Société de Secours Mutuels Sainte-Dévote sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 22 courant, à 1 heure du soir, dans la salle de réunion du conseil municipal.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès-verbal. Lecture de la situation financière de l'année 1904. Fête patronale. Questions diverses.

Il sera fait application des Statuts contre les sociétaires qui n'auront pas motivé leur absence.

Le président : J. Airola.

Syndicat des Ouvriers du Port. — Les Ouvriers Syndiqués sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu Dimanche, 22 Janvier, à 9 heures du matin : Ordre du jour : compte-rendu du Congrès de Marseille par le camarade Dam... délégué; renouvellement du bureau; paiement des cotisations. La présence des membres est urgente.

Pour le syndicat, le Président, Castelli.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 janvier

*Thermomètre.*— 7 heures du matin, + 9 5 à midi, + 10·6 à 7 heures du soir. + 8 7 Maxima, 10·7 Minima, 5 5.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 768 m.

*Vent.* — Dans la matinée, N. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm

⁂

*Récompense honorifique*

Une médaille de bronze a été décernée au matelot Croce Pierre-François, inscrit à Bastia, pour avoir sauvé, en plongeant d'une hauteur de 11 mètres, un enfant tombé dans le port de la Ciotat, le 2 juin 1904.

⁂

*Nécrologie*

La mort vient de jeter la consternation dans une des meilleures familles de Pozzo. La charmante Ernestine Valery a quitté cette terre, pour la demeure céleste, pour la patrie des chérubins.

A peine âgée de cinq ans, elle était d'une précocité surprenante, espiègle, aimante, pleine de reparties et de caresses. Sa disparition est un vide immense pour sa famille. Son excellent père, qui occupe une grande situation commerciale à Bolivar, l'avait quittée exubérante de santé et de grâce; il ne la reverra plus; à son retour au sein de sa famille il ne retrouvera plus ce petit ange.

La levée du corps a été faite à midi et le convoi funèbre s'est dirigé vers Pozzo où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous nous associons largement à la douleur de M. et Mme Dominique Valery.

⁂

*Nouvelles maritimes*

M. Natalini, commis de 4e classe dans le personnel des comptables des matières, a été promu à l'emploi de commis de 3e classe à Brest.

— M. Marcantetti, quartier-maître-fourrier, est nommé commis de 4e classe.

⁂

*Décès*

Les journaux de Lyon nous annoncent la mort de M. Louis Renucci, une des victimes du coup d'Etat de 1851, et titulaire d'une pension. Il était âgé de 70 ans. Il fut condamné pour avoir fait partie d'une société secrète, et fit trois ans de prison pour le même fait.

Il était depuis de nombreuses années attaché à la bibliothèque du Palais des Arts.

⁂

*L'Adversaire*

La comédie de MM. Emmanuel Arène et Capus vient d'être représentée au théâtre de Monte Carlo, avec le concours de grands artistes.

Comme partout, le succès a été complet.

⁂

*Obsèques*

Mme Ros... Rebetti, qui habitait Ajaccio avec sa nièce, est décédée dans sa quatre-vingtième année. Elle avait toujours manifesté le désir d'aller dormir son dernier sommeil auprès des siens, dans le cimetière de sa ville natale. C'est pour se conformer à cette pieuse volonté que le corps a été ramené dans notre ville et l'inhumation a été faite hier.

Le cortège s'est formé à la gare et s'est dirigé vers le cimetière accompagné de parents et d'amis.

Nous adressons aux familles Bernassi, Ghersia, Perenei et Novena toutes nos condoléances.

⁂

*Oratoire de Saint-Roch*

Ce matin on célébrera dans ledit oratoire la fête de Saint-Sébastien. Office et messe à 10 heures, suivis de la Bénédiction du Très-Saint Sacrement et du baiser de la Sainte Relique.

La neuvaine de la Purification commencera mardi 24 courant à 4 h. 1/2 du soir.

⁂

*Au Port*

Vap. *Alessandro Volta*, cap. de Amezaga, arrivé de Livourne, 5 passagers, diverses.

— Vap. *Iberia*, cap. Langlais, arrivé de Marseille, 27 passagers, dépêches.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille, 15 passagers, diverses.

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

## Etat Civil

NAISSANCES

Lorenzi Gabrielle-Marie-Madeleine. — Lorenzi Sebastien-Jacques-Toussaint.

DÉCÈS

Lorenzi Assomption, mariée, 29 ans, de Bastia.

Bartoli Pierre, veuf, 75 ans de Morzane. Tonetti Toussainte Anna, 15 mois, de Bastia. Cristofini Cécile veuve, 76 ans de La Porta.


MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26, rue Etienne Marcel, Paris.


## AVIS aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

### Etude DE Me LOUIS GIORDANI
Licencié en droit, Notaire à Bastia

Suivant acte reçu par Me Louis Giordani, notaire à Bastia, le 7 janvier 1905, enregistré,

M. Antoine Emanuelli, industriel, et M. Alexandre Bonelli, rentier, tous deux demeurant à Bastia, ont formé entre eux une Société en nom collectif pour le commerce des bois, scierie tonnellerie, sous la raison « Emanuelli et Compagnie. »

Chacun des associés fera usage de la signature sociale, mais il n'obligera la Société que pour les affaires qui l'intéressent.

Tous billets, lettres de change, et généralement tous engagements exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Le siège de la Société est l'usine de Minelli, près Bastia.

Le fonds social est fixé à 81 000 francs dont 56 000 francs formant l'apport de M. Emanuelli, et 25 000 francs versés par M. Bonelli.

Le dépôt d'une expédition du dit acte a été fait le 21 janvier 1905, aux greffes du Tribunal de commerce de Bastia, et de la Justice de paix du canton de San Martino di Lota.

L. GIORDANI,
*Notaire.*

VIN ROUGE
de Vertanese, Corte
propriété du conseiller Gioij
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

CHOCOLAT MENIER


# Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

### Bourse de Paris

| | 20 janv. | 21 janv. |
|---|---|---|
| Rente de 3 0/0 ancien | 98.00 — | 98.10 |
| — 3 » 0/0 — | 97 85 — | 97,15 |

## TENTATIVE DE MEURTRE

On télégraphie de Campitello :

Hier soir, vers sept heures, une dispute a éclaté, à Scoica, entre deux habitants de cette commune, Mattei Jourdan et Ciavatti Félix. Ce dernier a porté deux coups de couteau à son adversaire, qui a été blessé à la figure et au dessus de la hanche gauche. Cette dernière blessure paraît grave.

Le meurtrier est en fuite.

## Le commandant de la Marine en Corse

Paris, 21 janvier.

M. le capitaine de La Rueile, du port de Rochefort, nommé au commandement de la marine en Corse et de la division navale stationnée dans les ports de l'île, se rendra à Ajaccio par le paquebot partant de Marseille le 24 mars.

## Nouvelles Militaires

Paris, 21 janvier.

M. Petrignani, capitaine-trésorier au 163e rég. de ligne, primitivement nommé au 147e rég., passe au 15e de même arme.

## LES OBSÈQUES de Madame Louise Michel

Paris, 21 janvier.

Les obsèques de Mme Louise Michel auront lieu demain.

De nombreuses troupes seront consignées, au cas où des manifestations auraient lieu.

## LE PRÉSIDENT STEIJN quitte Paris

Paris, 11 janvier.

Le président Steijn, un des héros de la guerre du Transvaal, a quitté Paris aujourd'hui, se rendant à Anvers, Capetown et Bloemfontein.

## La Crise Ministérielle

*M. Rouvier a accepté de former le ministère. — Il a reçu l'adhésion de M. Sarrien. — M. Delcassé ferait partie de la combinaison. — La crise touche à sa fin.*

Paris, 21 janvier.

M. Rouvier, député des Alpes-Maritimes, ancien ministre des finances, a été mandé ce matin à 10 heures, à l'Elysée où il s'est longuement entretenu avec le Chef de l'Etat.

M. Loubet lui a demandé s'il voulait se charger de la formation du ministère.

M. Rouvier a accepté, déclarant que le concours de M. Sarrien lui était nécessaire pour le portefeuille du ministère de la justice.

Il a ensuite ajouté qu'au sujet de l'affaire du commandant Begouicourt, rayé des cadres de la Légion d'honneur, il était indispensable de ratifier la décision prise par le conseil de l'ordre.

M. Rouvier a promis au président de la République, de consulter ses amis, et de lui donner une réponse rapidement.

Il s'est aussitôt rendu chez M. Sarrien avec lequel il s'est entretenu durant près d'une demi-heure.

En quittant le député de Saône-et-Loire, M. Rouvier a déclaré qu'il était très satisfait de sa visite.

L'ancien ministre des finances est allé ensuite chez M. Delcassé, auquel il a offert le portefeuille des affaires étrangères.

On ne connait pas la décision prise par M. Delcassé on prétend cependant qu'il aurait consenti, ainsi que M. Sarrien, à faire partie de la combinaison.

Après avoir vu l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Rouvier s'est rendu chez M. Brisson qu'il tenait à consulter. On affirme toutefois que cette visite a été simplement dictée par la courtoisie.

M. Rouvier prendrait la présidence du conseil sans portefeuille.

Un sous-secrétariat à l'intérieur ou aux finances serait créé.

Il est presque certain que M. Berteaux ne fera pas partie de la combinaison. Deux portefeuilles seraient réservés au Sénat.

M. Rouvier a continué ses démarches dans l'après-midi.

On a la certitude qu'il aboutira; la crise ministérielle semble toucher à sa fin.

## L'AFFAIRE SYVETON

*La Cour d'Anvers refuse de livrer les papiers de la Patrie Française — L'ordonnance de clôture serait retardée.*

Paris, 21 janvier.

La Cour d'Anvers a refusé de livrer à M. Boucard, juge d'instruction, les papiers appartenant à la Patrie Française, qui avait été découverts dans le coffre-fort de la banque d'Anvers.

On pense que cet incident retardera de quelques jours la clôture de l'information, dont l'ordonnance de renvoi, conclura, dit-on, à un non-lieu.

# EN RUSSIE

## Les Grèves de St-Pétersbourg

*Les usines de l'Etat chôment. 174 établissements industriels fermés. — 96.000 ouvriers sans travail. — Les journaux ne paraissent pas. — On craint des troubles graves. — De nombreuses troupes ont été mobilisées.*

St-Pétersbourg, 21 janvier.

Le mouvement général de grève s'étend aujourd'hui à tout le centre industriel de la Baltique.

Les ouvriers de toutes les usines des fabriques et des ateliers de Saint-Pétersbourg ont quitté le travail.

Le nombre des établissements industriels et commerciaux qui ont fermé leurs portes, s'élève à 174.

Les imprimeries ont été également fermées. Les journaux n'ont pas paru ce matin.

Les grévistes parcourent les rues, faisant fermer les magasins, les fabriques et les établissements industriels.

Le nombre des ouvriers qui ont quitté le travail est de 96 000.

Cet après-midi les employés civils de l'arsenal et le personnel des imprimeries du gouvernement, ont adhéré à la grève.

On a des craintes sur l'attitude des employés des chemins de fer et des télégraphes.

Une grande agitation règne dans tous les quartiers de la ville où des bandes de grévistes se livrent à des manifestations.

Toute la police est sur pied. La gendarmerie de la ville a été renforcée par une centaine de brigades de la circonscription.

On craint que des troubles graves n'éclatent.

De nombreuses troupes ont été mobilisées. Elles sont consignées depuis hier, prêtes à entrer en ligne au premier signal pour rétablir l'ordre.

### La fermeture des arsenaux et des usines de l'Etat, constitue un danger national. — Une grandiose manifestation ouvrière aura lieu demain.

Saint-Pétersbourg, 21 janvier.

Les grèves pétersbourgeoises provoquent des inquiétudes d'ordre politique et social.

Les usines frappées par la grève sont celles, en effet, qui concourent le plus directement à la défense de l'empire, tant sur terre que sur mer.

La fermeture des arsenaux et des usines de l'Etat, constitue un véritable danger national.

On sait que de fortes commandes de canons de montagnes pour l'armée de Mandchourie, ont été données à l'usine Poutilof. Ce matériel ne pourra être livré à la date fixée.

Les chantiers de la Neva et de Newsky ne sont pas moins essentiels puisqu'ils fabriquent les cuirassés, les torpilleurs et les sous-marins en qui la Russie place, à l'heure actuelle, ses espérances.

Le chiffre des grévistes s'est élevé dans la soirée à près de 120.000.

Une grandiose manifestation ouvrière aura lieu dans la journée de demain.

L'empereur est ému de l'importance de l'agitation gréviste, toujours croissante.

Des mesures très sévères ont été prises en prévision de ce qui pourrait se produire demain.

Tous les régiments de cavalerie de la région sont concentrés à Saint-Pétersbourg pour empêcher les manifestants d'approcher du Palais Impérial.

### Une députation de la noblesse de Minsk auprès du Tzar. — On revendique l'égalité des droits pour toutes les classes de l'Empire.

Saint-Pétersbourg, 21 janvier.

Une députation de la noblesse du gouvernement de Minsk s'est rendue auprès du Tzar. Elle a été reçue par le ministre de l'intérieur parlant au nom de son souverain.

Les délégués ont vivement insisté auprès du ministre pour qu'il obtienne du Tzar la proclamation solennelle de l'égalité des droits pour toutes les nationalités et toutes les classes de l'Empire.

Le préfet de police a fait connaître qu'il empêchera les désordres par ces mesures très énergiques.

Les rassemblements ont été interdits après quatre heures du soir.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## MANDCHOURIE

### Pas de nouvelles

Saint-Pétersbourg, 21 janvier.

Le gouvernement n'a communiqué aujourd'hui aucune nouvelle relative au théâtre de la guerre.

Les journaux n'ayant pas paru à cause des grèves, les nouvelles qui leur sont adressées chaque jour par leurs correspondants en Mandchourie, n'ont pu être communiquées au public.

### Comment l'armée de Kouropatkine a connu la reddition de Port-Arthur.

Londres, 21 janvier.

On télégraphie de Moukden au « Daily-Telegraph :

« La nouvelle de la reddition de Port-Arthur a été connue aux avant-postes avant qu'elle ne fut apprise à Moukden.

» Le 2 janvier au soir une animation régnait sur la ligne japonaise. On crut que l'ennemi fêtait la nouvelle année, mais ensuite on ramassa dans le village de Lin-Chin-Pou une grenade japonaise à laquelle était attachée la lettre suivante :

« Portons à votre connaissance que Port-Arthur est pris et que Stoessel s'est rendu. Cela doit vous être désagréable, mais vous deviez vous y attendre. Avancez maintenant; vous serez accueillis par nous avec plaisir »

« Armée japonaise. »


## TOUT LE MONDE CAPITALISTE

On ne gagne que des lots payables en or.

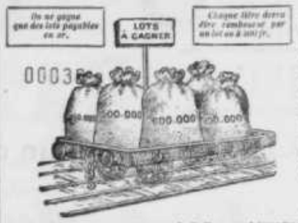


Chaque titre devra être remboursé par un lot ou à 300 fr.

Que l'on se réjouisse, le problème social est résolu, l'accès du portefeuille est ouvert à la portée de tous. Plus de prolétaires! Tout le monde peut devenir riche, avec 8 francs. Plusieurs Millions de francs de lots, tirage tous les deux mois, les numéros doivent bien sortir. Quelles belles étrennes pour ceux qui vont gagner ces énormes sacs de Louis. Sans que cela n'engage à rien, donnez votre adresse par carte et vous recevrez une notice gratuite qui vous renseignera.

Comptoir Général
DE VALEURS A LOTS
6, rue Papère, Marseille

NOTA. — Le souscripteur a droit dès un seul (premier versement) de 8 francs à la totalité du lot gagné, serait-il de 500.000 francs. Hâtez-vous, prochain tirage 15 février.


# EN ALLEMAGNE

## Les Grèves des mineurs

Berlin, 21 janvier.

La grève est générale dans le bassin minier de La Ruhr.

On compte 204.724 ouvriers qui ont quitté le travail.

Les troupes maintiennent l'ordre.

Les grévistes sont calmes.

Aucun incident à signaler.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve François Giacobbi, née Franceschi, et son fils; M. et Mme Antoine Félix Giacobbi et leurs enfants; M. et Mme Antoine-Marc Giacobbi; M. et Mme Jules Rinieri; M. et Mme Louis Fornelli; M. et Mme Louis Giuseppi; M. et Mme Michel Giacobbi et leurs enfants; Mlle Caroline Giacobbi; M. et Mme Antoine Stefani et leurs enfants; M. et Mme Lucien Stefani et leurs enfants; M. et Mme Horace Giacobbi et leur fille; M. Mariani, chef d'escadron de la garde républicaine, chevalier de la Légion d'honneur; M. Mariani, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Mariani et leur fille; M. Mariani, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Mariani et leur fils; M. Paul Stefani, médecin-major de 2me classe; Mme et M. Lucciardi, notaire, et leur enfant; M. Philippe Giuseppi et sa famille; M. et Mme Casabianca, née Giuseppi; Mme veuve Baptiste Giuseppi et sa famille; Mme veuve Comtesse Fornelli et sa famille; M. Alexandre Vincenti et sa famille; Mme veuve Lucciardi; M. Palmesani, conseiller général, Mme Palmesani, née Lucciardi, et leurs enfants; M. Sébastien Benedetti et sa famille; M. Antoine Franceschi et ses enfants; M. Esperidion Gambou; M. Philippe Giuliani; M. et Mme Albert Pieraggi et leurs enfants; M. et Mme Dominique Angeli; M. et Mme Jules Mariotti et leurs fils; M. et Mme Jules Liccioni; M. et Mme Jean Giuseppi et leur fils; M. Vincent Franceschi; Mme Giordani et ses enfants; M. et Mme Stephanopoli et leurs enfants; M. et Mme Regnoni Jules-Félix et leurs enfants; M. et Mme Salvadori Pierre-Félix et leurs filles;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. François Giacobbi*
*Lieutenant au 61e d'infanterie*

leur époux, père, fils, frère, beau-frère et cousin germain, décédé à Marseille, dans sa 33e année.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Un avis ultérieur fera connaître la date des obsèques.

On se réunira route du Cap, 5.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Lantieri; Mme Lantieri, née de Aldrovandi et ses enfants;

Les familles Pantalacci; Lautieri; Frassetto; Massardo; Monti Trani; Tassistro;

M. et Mme François Lanzarotti et leurs enfants; M. Pierre Ciavaldini, employé des contributions diverses; Mlle Anne-Marie Ciavaldini;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

**J.-B.-Pierre-Joseph Lantieri**
*Conservateur des hypothèques en retraite*

leur beau-père, beau-frère et oncle, décédé à Cardo, près Bastia, le 19 janvier 1905, dans sa 87e année.

Priez pour lui!

## AVIS

### Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

**au prix de 5 cent. le kilog.**

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son aspect de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

*Le propriétaire,*
T. ...


## AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de ... comprenant un choix considérable de ... linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravates, crépons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

## TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWYL, Bastia.

# AU BON MARCHE

PRIX FIXE — **BARBISINO** — PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

## *Ouverture des Ventes Réclame*

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

### Aperçu de quelques genres :

Pilou, dispositions nouvelles, le mètre . . . . . 0,40
Caleçons pour Dames, en tissu fantaisie, ornés de broderie, le caleçon. . . . . 1,05
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon . . . . . 1,45
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour Dames, le parapluie . . . . . 1,95
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,45
Flanelle de santé pure laine, le mètre . . . . . 0,80
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,75
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissus sera vendu avec des rabais considérables.

### CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour.
Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours soie, le pardessus . . . . . 16,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 12 ans, le complet, à partir 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

### *CHAUSSURES*

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . . . . 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

***Venez voir, venez vous renseigner***

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra



30e ANNÉE — LUNDI, 23, et MARDI, 24 JANVIER 1905 — N° 20

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union ... Un an 24 fr. — Six mois 12 fr. — Trois mois 6 fr. — Etranger, et autres Pays, le port en sus.
Un an reparaît pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


### LE CALENDRIER

Fête aujourd'hui : Saint Timothée.
Saint : (heure nationale)
Lever 6 h 58 m. — Coucher, à h. 31 .
Nouv. Lune le 30 — Dernier quar., le 27
Fête du dimanche : Conv. de Saint Paul.

*23 JANVIER*

### Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

*Insuffisance et défauts du nouveau réseau. — Modifications nécessaires.*

II

**Ligne de l'Ile-Rousse ou Calvi à Ajaccio, Propriano et Bonifacio**

Si nous passons maintenant à la ligne de l'Ile-Rousse ou Calvi à Ajaccio, Propriano et Bonifacio, il nous suffira de rappeler, en peu de mots, les critiques dont cette innovation fut l'objet, devant le Sénat, de la part de M. Farinole, président de la commission spéciale des services maritimes postaux.

Après avoir fait observer, comme rapporteur de la Commission des finances, que les deux ports de la Balagne étaient déjà reliés par un service qui, fonctionnant du 1er avril au 1er octobre, ne donnait lieu qu'à un transport de trois passagers et de quatre tonnes par voyage, il s'agissait non seulement de rendre ce service annuel, mais de créer deux autres services, entre les mêmes points, d'où, pour la Compagnie exploitante, cette conséquence fâcheuse qu'elle ne pourrait plus tabler que sur un passager et une tonne, l'honorable sénateur se demandait à quelle initiative regrettable on devait faire remonter la responsabilité de cette accumulation de services entre des ports n'ayant entre eux aucune relation commerciale.

« La raison, disait-il, n'y a aucun intérêt, car le conseil municipal d'Ajaccio et celui de Propriano, ainsi que ceux de l'Ile-Rousse et de Calvi n'ont jamais demandé l'établissement de cette ligne ; le Conseil général de la Corse et les Chambres de commerce ne l'ont demandée, non plus que les Conseils d'arrondissement ; aucun député n'y a jamais songé et aucun des ministres du Commerce, qui se sont succédé depuis douze ans, n'y avait songé. »

M. Farinole eut beau passionner le débat et pousser, pour ainsi dire, le ministre dans ses derniers retranchements, il lui fut impossible d'obtenir une explication sur l'origine de cette ligne.

Si bien que nous ignorons encore aujourd'hui à quelle influence néfaste nous sommes redevables des charges lourdes et inutiles qui pèseront sur l'exploitation de notre réseau des lignes subventionnées, au détriment de tous, surtout de nos propres intérêts.

Nous disons bien au détriment de nos propres intérêts.

N'avons-nous pas établi que les prolongements des lignes de Nice sur Ajaccio et sur Bastia et la ligne alternative de l'Ile-Rousse et Calvi à Ajaccio, Propriano et Bonifacio imposeront à l'Entreprise, déduction faite de la subvention spéciale de 75.000 francs, une dépense inutile de 200.000 francs environ, représentant, pour la durée de la concession, une perte de trois millions, non compris les intérêts de cette somme.

Qui payera cet énorme déficit ?

Si l'adjudication des services avait eu pour base, comme autrefois, le rabais de la subvention, les concurrents n'auraient eu qu'un moyen de se garantir contre les aléas d'une exploitation onéreuse comme celle des lignes tout nous parions. L'Etat aurait alors subi lui-même les conséquences des charges inutilement imposées à la concession. Il en a été autrement cette fois. Les concours ayant porté sur la plus grande vitesse à réaliser en cours de route, les soumissionnaires n'ont pu que limiter leurs offres en diminuant les vitesses consenties, afin de sauvegarder leurs intérêts. Nous avons ainsi obtenu moins de rapidité dans la marche des navires et c'est nous qui escomptons maintenant les erreurs commises dans l'organisation de nos Services.

Si l'expérience venait à démontrer que ces erreurs peuvent être réparées sans préjudice pour personne mais au contraire avec grand avantage pour tous, n'y aurait-il pas autant d'injustice que peu de raison à nous refuser les modifications que l'état actuel des choses comporte ?

S'il est vrai que l'Etat subventionne, au moyen d'une allocation annuelle, nos services maritimes postaux, au même titre d'ailleurs qu'il subventionne et assure sur tout le territoire le transport et la circulation des personnes et des marchandises, on ne doit pas oublier que pour l'amélioration de nos communications maritimes nous mettons à la disposition de l'Etat la somme plus importante de 2.500.000 francs, représentant le revenement annuel de nos services, ce qui leur permet de réaliser dans le fonctionnement de ses propres services, posts, guerre marine, etc, des économies appréciables et des progrès nécessaires.

Cela nous donne, ce nous semble, le droit de demander qu'il soit fait de notre accord un emploi plus efficace en affectant à des lignes plus rationnelles et plus profitables la dépense excessive de 284.000 fr. que nécessitera chaque année l'exploitation de lignes qui de l'avis même du ministre ne répondent à aucun intérêt.

Ne serait-il pas équitable, tout en moins, de restituer aux ports les avantages dont ils jouissaient précédemment ou que leur faisait espérer le projet du Gouvernement.

**Propriano et Bonifacio**

L'établissement de la ligne de l'Ile Rousse ou Calvi à Ajaccio, Propriano et Bonifacio ne réalisera, nous l'avons dit, aucun progrès dans les relations de ces ports entre eux, mais elle aura eu par contre ce résultat fâcheux, pour l'arrondissement de Sartene, que les deux ports de Propriano et Bonifacio se trouvent maintenant privés, Propriano une fois par semaine et Bonifacio complètement, des prolongements hebdomadaires des lignes de Marseille à Ajaccio, prolongements qui les auraient mis deux fois par semaine en relation presque directe avec le continent.

**Ile-Rousse et Calvi**

Par suite toujours de la création de la même ligne, le service entre Marseille, l'Ile-Rousse et Calvi ne fonctionnera plus comme avant. Il a cessé d'être hebdomadaire pour n'être que bi mensuel.

Le bateau venant de Marseille à Calvi repartait de l'Ile Rousse pour Marseille. La semaine suivante, effectuant le voyage en sens inverse, il arrivait à l'Ile Rousse et rentrait à Marseille par Calvi.

C'était par un service hebdomadaire que les deux ports de la Balagne étaient reliés à Marseille.

Aujourd'hui, le bateau qui vient à Calvi, laisse de côté l'Ile-Rousse pour poursuivre son voyage sur Ajaccio. Propriano et Bonifacio et la semaine suivante, quand il arrive à l'Ile-Rousse, il passe sans s'arrêter devant Calvi pour se rendre à Ajaccio d'où il revient pour opérer son retour de l'Ile Rousse sur Marseille.

Ce n'est plus qu'un service par quinzaine.

Priver les habitants d'un arrondissement, ainsi dévasté que celui de Sartene, de l'avantage de communiquer deux fois par semaine avec le continent par Ajaccio, qui est leur voie la plus directe, pour les obliger à passer par les ports de la Balagne ; supprimer un service hebdomadaire, qui, depuis cinquante ans, assure les relations commerciales de l'arrondissement de Calvi avec le continent, et cela pour mettre à la place un service par quinzaine, ce sont là, on en conviendra, des combinaisons que l'amour du progrès n'a jamais pu inspirer. Elles ne répondent ni aux sentiments dont les commissions parlementaires se montrèrent toujours animées envers la Corse ni aux efforts constants des corps élus pour obtenir une organisation de nos services appropriée aux besoins comme aux aspirations du pays.

**Service côtier**

Une amélioration importante pourrait être apportée par le service côtier dans le régime de nos relations avec le continent.

Ce service n'a pas été demandé dans le but unique de mettre tous les ports de la Corse en rapport les uns avec les autres.

Cette combinaison n'aboutirait à aucun résultat pratique et appréciable.

Quel intérêt ont-il y avoir, en effet, à mettre en rapport par mer Saint Florent et Macinaggio avec l'Ile-Rousse ou Bastia, Portovecchio avec Bonifacio et Propriano, Sagone et Porto avec Ajaccio et Calvi ?

Ces différents ports, déjà reliés par des routes nationales ou départementales, ne sont pas éloignés les uns des autres. Une communication par mer manquera par suite du trafic nécessaire d'autant plus que les produits similaires des contrées reliées ne donneront jamais lieu aux échanges par lesquels les relations commerciales s'établissent.

Il en serait tout autrement pour l'acheminement de ces produits et par conséquent du trafic de l'exportation, et par le moyen d'un prolongement le côtier pouvait être soudé à la ligne de Marseille à Toulon et Nice.

Les produits du Cap Corse, de Nebbio, de la Casinca, de Vico, de Portovecchio, etc., pourraient alors parvenir sur le continent par Marseille, Nice et Toulon affranchis des frais de transbordement qui, dans l'état de l'organisation actuelle du service côtier, constituent une entrave sérieuse à leur exportation.

Ainsi organisé, le côtier réalisera le progrès envisagé par ceux qui les premiers en proposèrent l'établissement. Enfermé et circonscrit dans les limites qui lui sont assignées par la nouvelle organisation des services, sans issue, et ne pouvant aboutir à aucun port continental, il ne peut être d'aucune utilité.

Les modifications, qui seraient ainsi apportées au nouveau réseau, auraient pour conséquence de substituer des parcours à dix nœuds de vitesse à l'heure, à des parcours rapides de 14 et 16 nœuds, d'où pour l'entreprise une économie considérable dans la consommation du charbon. La subvention spéciale de 75,000 francs se trouverait par suite disponible et pourrait recevoir une autre application.

La suppression des lignes rapides donnerait lieu à une diminution de 8,000 lieues environ, sur le parcours total et annuel du réseau, savoir :

Les prolongements des lignes de Nice sur Ajaccio et sur Bastia, 3 917 lieues. La ligne de l'Ile-Rousse ou Calvi (alternativement) à Ajaccio, Propriano et Bonifacio, 4,000. Total, 8,007 lieues.

En calculant la dépense du charbon à 9 francs la lieue marine, la dépense pour l'exploitation annuelle de ces lignes serait de 72,063 fr.

Les lignes substituées à celles qui seraient supprimées auraient un développement de 6.517 lieues, savoir ; le rétablissement des prolongements d'Ajaccio sur Propriano et Bonifacio, tels qu'ils étaient prévus au projet du Gouvernement, 3 016 lieues ; le rétablissement du service entre l'Ile-Rousse et Calvi, tel qu'il existait précédemment, 173 ; le prolongement du côtier sur Nice partant alternativement de l'Ile-Rousse ou de Calvi, 3,328 Total, 6,517 lieues.

La dépense en charbon pour ces nouveaux services, calculée à 5 fr. par lieue parcourue, s'élèvera à 32,585 francs.

La dépense des lignes supprimées étant de 72,063 francs. l'économie annuelle sera pour la Compagnie exploitante de 39 478 francs, plus la subvention de 75,000 francs, donc en tout 114,478 francs, dont on aurait à rechercher l'emploi le plus utile en se plaçant au point de vue des intérêts de tous, c'est-à-dire du pays, de l'Etat et de la Compagnie concessionnaire.

A. DE BACIOCCHI.

P. S. — Dans le précédent article on a imprimé que les deux lignes hebdomadaires Calvi Ajaccio, Ile Rousse Bastia et Ile Rousse ou Calvi-Ajaccio, Propriano, Bonifacio présentent un développement annuel de 800 lieues marines, c'est 8.000 qu'il faut lire.

### *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 24 Janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| Salut tonitain. | Dotring. |
| Lugdunum (ouv. de concert). | Allier. |
| Sourire d'Avril, (valse lente). | Desrat. |
| Les noces de Jeannette, (fant.). | Masse. |
| Boléro. | Bru. |

*Le Chef de Musique, J. LAMY.*

### Anniversaires Corses

23 Janvier 1793. — Concessions généreuses de la sérénissime République de Gênes à ses sujets du royaume de Corse, sous la garantie de l'Empereur.

Ces concessions étaient la réalisation des promesses faites par le traité de Corte.

Elles rendaient aux Corses leurs vieilles libertés, diminuaient les contributions et promettaient un nouvel état de choses susceptible d'améliorer leur sort.

24 janvier 1869. — Le comte Jules Rivaud de la Raffinière est nommé préfet de la Corse.

### GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — La solennité de la fête de Sainte-Dévote a été différée au 29 du courant à Pietranera.

Les cérémonies religieuses auront lieu en cette église dans l'ordre suivant : Messe solennelle le matin à dix heures et demie. Vêpres et sermon à deux heures de l'après-midi.

COTONE. — Samedi toute la population de Saint-André de Cotone à laquelle s'était jointe celle de Cervione et des villages environnants se pressait autour de la dépouille mortelle de Mme Marie-Antoinette Grimaldi née Paccioni, décédée à Bastia, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Cette bonne octogénaire vivait à Bastia entourée de l'affection et des prévenances de sa fille, de M. le capitaine d'artillerie Taddei, son gendre, et des caresses de ses petits-enfants. Elle s'est éteinte doucement, pleine de confiance dans les promesses de l'Au-Delà.

Le deuil était conduit par M. le capitaine Taddei et d'autres parents. Après l'absoute, l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de famille.

Nous prions Mme Taddei et M. le capitaine Taddei d'accepter l'expression de nos vives condoléances.

CALVI. — M. Marchetti Augustin a été nommé gardien de phare de 3e classe à la Revellata et des feux du port de Calvi, en remplacement de M. Savelli démissionnaire.

SPELONCATO. — Nous tenons à remercier publiquement l'artiste consommé, il maestro Antoine de Ferrari, pour le très grand service qu'il vient de rendre à la population spelonçataise, dans la réparation complète de nos orgues de l'église paroissiale. Depuis plus de trente ans, nos orgues se trouvaient dans un état de délabrement complet ; nos belles cérémonies n'avaient plus ce rehaussement qui fait des chants liturgiques la « vraie musique de Dieu ».

Notre excellent curé-doyen M. l'abbé Quilici a eu la main heureuse en confiant à M. de Ferrari, une entreprise si délicate ! Celui ci avec un génie tout merveilleux a, — en peu de mois, — remis tout à neuf. Il a substitué à l'ancien système, une soufflerie pneumatique qui est un véritable progrès. De plus, par l'addition de nouveaux tuyaux, il a pu compléter le clavier et faire « d'une vieille guimbarde » selon l'expression pittoresque de notre confrère M Romulus Carli, des orgues qui peuvent être classés maintenant parmi les meilleures des églises de Corse !

Encore une fois, merci, M. Ferrari, votre œuvre qui survivra sera le témoignage de la reconnaissance de toute la population. — A. A.

BELGODERE. — Le maréchal de logis de gendarmerie Devin, à Belgodere, est nommé maréchal de logis-chef à Vico.

### EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Le Comité organisateur de l'Exposition porte à la connaissance des intéressés que la Compagnie des chemins de fer de la Corse se-

corde une réduction de 50 p. 0/0 en grande et en petite vitesse aux animaux, instruments, objets et produits destinés à l'Exposition.

Les diverses marchandises devront être adressées à M. Eugène Orsini, agent en douane, agréé à l'Exposition.

## OBSÈQUES DE Mlle J. ERCOLE

*Discours prononcé par Mlle Ursule Guglielmi*

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques jours à peine, une terrible nouvelle se répandait dans le canton. Mademoiselle Ercole se mourait à Bastia d'une maladie aussi incurable qu'inattendue!

Mais non, l'inexorable faucheuse n'avait alors que préparé son œuvre fatale. Aussi une lueur d'espérance semblait renaître sur les physionomies angoissées que la douleur avait déjà marquées de son empreinte. Dimanche dernier, pour essayer d'apporter un adoucissement à l'immense peine que sa disparition devait causer, elle se faisait transporter à Perelli, chez elle, au milieu de toute cette population qu'elle aimait tant et qui le lui rendait avec usure. Dimanche donc, elle faisait ses suprêmes adieux à ses bien-aimés parents de Bastia, à ses chères maîtresses, à ses tendres amies, aux lumières de la science médicale, pour revenir parmi nous, où elle espérait retrouver avec la santé, d'autres jours heureux que sa situation, son âge et la tendre sollicitude de sa famille lui permettaient d'attendre. Hélas! le coup mortel était déjà porté, la rose déjà épanouie ne devait se faner que trop tôt. La mort avait passé sur l'angélique figure de celle que nous pleurons aujourd'hui. L'unique consolation qu'elle a dû ressentir, c'est d'avoir pu, une dernière fois, avant de les quitter à jamais serrer fraternellement sur sa poitrine, les petites sœurs chéries qu'elle adorait, leur prodiguant déjà des soins tout maternels.

Oui, Mesdames et Messieurs, notre espoir a été vain. Nous croyions par notre affection et notre dévouement, l'arracher à ce cruel destin, alors que toute la science médicale de Bastia et de la faculté de Pise s'était montrée impuissante. Nous assistons à notre tour à ce fatal dénouement.

Pauvre Jeanne, tu as passé comme un songe, des bras de tes parents à ceux de la mort! Aussi, il ne nous reste plus qu'à nous écrier avec le poète:

« Seigneur, votre droite est terrible ».

La profonde émotion qui m'étreint ne permet guère de m'étendre plus longtemps. je fais trêve aux considérations philosophiques que peut me suggérer la fin inopinée d'une compagne si aimée, pour donner une idée à ceux qui n'ont pas eu le bonheur de l'approcher, de ce qu'était notre chère disparue, comme fille, comme amie, comme élève.

Élevée par une mère aussi noble de sentiments que de naissance, elle avait laissé germer dans son cœur les vertus qui faisaient d'elle une fille parfaite, l'amour filial mêlé à une sorte de vénération qu'elle professait pour cette mère chérie, pour ce père adoré, l'affectueuse tendresse qui l'attachait à ses frères et sœurs, seules et toutes lui avaient mérité le véritable surnom d'ange du foyer.

Comme amie, je ne saurais trop énumérer ses qualités et vous parler des marques de sympathie qu'elle prodiguait à toutes et à moi particulièrement qui pendant quatre années ai partagé sa vie de pension, moi qu'elle avait choisie pour confidente de ses joies comme de ses peines!

Les expressions me manquent, la voix semble m'abandonner pour vous parler des plaisirs capiteux, des rêves d'avenir que sa jeune imagination se plaisait à enfanter. Elle a laissé des regrets éternels dans son cher couvent, le grand vide que sa nature d'élite, son intelligence aussi prompte et vive a creusé au sein de ses compagnes ne se comblera pas de sitôt. Son âme et son esprit n'avaient rien de terrestre, elle était créée pour le ciel!

« Lorsqu'on est pure comme à ton âge
« Le dernier jour est le plus beau ».

Chère amie, du haut de ta céleste demeure, au milieu de cette troupe angélique, de laquelle tu représentes un des plus beaux fleurons, jette les yeux sur cette foule émue et recueille auprès de ta dépouille, envoie à ce père infortuné, à cette mère en larmes, les consolations que le ciel et le temps peuvent rendre efficaces. Sois l'ange gardien de ce frère, de ces sœurs chéries qui ne peuvent encore se faire idée de l'immense perte qu'ils viennent d'éprouver. Guide-les dans le bon chemin. Conserve un souvenir dans les prières que tu adresses au Très Haut, à tous tes parents et amies.

Je te demande de m'éclairer dans le chemin périlleux de la triste vie que tu viens de quitter, afin qu'un jour, nous nous trouvions réunies dans l'éternelle Patrie.

En attendant, sois assurée que ta courte apparition sur cette terre restera à jamais gravée dans nos cœurs.

Repose en paix, chère aimée, et reçois avec mes larmes les vifs regrets d'une voix qui te fut chère.

Adieu Jeanne, mon amie, adieu, adieu.

⁂

*Discours de Mlle Marie Marsilly*

Mesdames, Messieurs,

Fatale destinée! cruelle ironie du sort! Ce cri, mesdames et messieurs, s'échappe en ce moment de ma poitrine en présence des restes mortels de celle qui fut Mlle Jeanne Ercole.

Il y a quelques mois à peine, son père l'avait amenée pour compléter ses études au pensionnat des Sœurs de Bastia où elle se fit bientôt remarquer par les dons brillants de son intelligence, par l'ineffable bonté de son cœur et le charme modeste de sa distinction, quand tout à coup une terrible maladie est venue s'abattre sur elle avec la voracité d'un oiseau de proie.

Malgré les soins assidus des premiers docteurs de la ville, malgré les encouragements affectueux de son père et de sa mère accourus en toute hâte à son chevet, rien ne devait conjurer l'arrêt fatal, les médecins avaient voulu tenter une dernière fois et suprême diversion par le changement de l'air natal.

Elle était à peine rentrée à Perelli, où une foule nombreuse de parents et d'amis étaient venus à sa rencontre et l'avaient portée comme en triomphe à travers une neige épaisse jusqu'à son domicile; une notable amélioration s'était même manifestée, mais bientôt le mal s'est montré obstiné et cruel, la mort a posé sur elle sa main glacée. Et la voilà aujourd'hui dormant son dernier sommeil entre les parois glacées du cercueil.

Ah! Mademoiselle, si les vœux et les prières de vos compagnes avaient pu fléchir la destinée vous seriez encore l'orgueil de votre famille l'idole de notre population, que manquait-il en effet à votre bonheur?

Le Seigneur vous avait comblée de tous les dons du ciel et de la terre; votre père y avait ajouté les richesses, tout ce que peut souhaiter l'orgueil humain. Et tout cela a été emporté tout à coup comme un vent d'orage.

Pauvre père! pauvre mère! Il n'est point de consolation à votre infinie douleur.

Mais trois anges vous restent, ils vous rappelleront la douce vierge qui n'est plus et qui après avoir été une jeune fille adorable sur la terre, sera aussi un ange dans le ciel.

Adieu, Mademoiselle, au nom de la foule qui se presse morne et attristée à cette cérémonie funèbre. Adieu en mon nom, adieu ou plutôt au revoir dans la patrie de l'éternel bonheur.

## Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 22 janvier 1905.
*(De notre correspondant particulier)*

### Une agréable soirée

Vendredi soir une grande affluence de gens avides de saines distractions se pressait dans la belle et grande salle des fêtes du Café Napoléon. Le programme était des plus alléchants. Tout d'abord je ne puis que féliciter M. Volta, ténor, et Mlle Zanoni, soprano. Ils ont été particulièrement bons dans le duo de « Faust ». Un bon point à l'orchestre et nos félicitations à Mlle Leurati pour son solo de violon brillamment enlevé.

Nous voici à l' « Aiglon ». M. Faggianelli dans ce rôle s'est surpassé. Il a été le vrai duc de Reichstadt dans son costume de satin blanc avec col et ceinture vert. Sa diction est compréhensible. D'un bout à l'autre des deux scènes du chef-d'œuvre de Rostand, Faggianelli a été pathétique surtout dans la tirade de la « suppression du drapeau tricolore. »

M. Lentz a été on ne peut mieux dans les rôles successifs de Flambeau et d'Empereur d'Autriche. Ce jeune homme déclame bien. Il comprend ce qu'il dit. Sa tenue scénique est irréprochable. Il ne connaît pas l'émotion ou du moins il sait bien la dissimuler. Il aime le théâtre et pourrait devenir un artiste de valeur.

MM. Peri et Leroche ont été particulièrement goûtés dans la délicate opérette « Les Deux Bégues ».

Félicitations. — F. Fazio.

### État-Civil

Naissances. — Guidetti Joseph. — Lauri Marie-Antoinette. — Bianchetti Jean-Louis. — Balestri Thérèse. — Oliva Françoise-Marie.

Mariages. — Casiotti André-Dominique, avocat, et Saliva Tavera Jeanne Mathilde-Amélie.

Barbagelata Thomas, employé des postes, et Lancioni Assunta.

Peri Bonaventure-Napoléon, coiffeur, et Frigara Ignace.

Bartoli Ange-Guillaume, journalier, et Caviglioli Agathe, cuisinière.

Martinetti Jean-Dominique, cantonnier, et Pérès Laure Marie.

## Nouvelles Maritimes

M. Candiotti Antoine-Charles, élève du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine, a été nommé au grade de médecin de 3e classe.

— M. Tomasini, ex-adjudant au 111e d'infanterie, est nommé à l'emploi de commis de 4e classe dans le personnel des comptables des matières.

— Inscrit sur le tableau d'avancement dans le cadre du personnel des comptables des matières: pour l'emploi de commis principal de 1re classe, M. le commis principal de 2e classe J.-D. Lucca.

— MM. Righetti Alexandre Raphaël, chef ouvrier ferblantier, et Paoli Dominique, ouvrier, sont inscrits sur la liste d'admissibilité pour l'emploi de surveillant technique de 2e classe des services des subsistances et des hôpitaux.


# Esclaves de la Maladie!

OUI, la maladie est un véritable esclavage! Alors, pourquoi ne pas s'en délivrer en prenant de l'EMULSION SCOTT à laquelle toux, rhume, affections du sang, des os, de la peau, ne sauraient résister! Voyez d'ailleurs le bien qu'en dit Mr le Dr Thomas-Durio de Bagest:

"Ses propriétés dépuratives en font le meilleur remède contre toutes les affections du sang: gourmes, scrofule, etc.; elle est aussi des plus reconstituantes et peut donc être avantageusement employée pour toutes les maladies de faiblesse ou de dépérissement. Ses effets curatifs sont remarquables dans le traitement de la phtisie, tuberculose ou autres troubles sérieux de la gorge et des poumons".

Le principal composant de l'EMULSION SCOTT est l'huile de foie de morue présentée sous une forme agréable: elle n'a plus son horrible odeur de poisson et, même, est si savoureuse qu'enfants et adultes en deviennent vite amateurs; grâce à son parfait mélange et à l'addition des stimulants hypophosphites de chaux et de soude,

**L'Émulsion Scott**

est trois fois plus puissante que l'huile simple et un nombre incalculable de fois plus efficace qu'une pièce avec même de ces émulsions faussement appelées "bon marché". La ménagère prudente se méfiera de ces produits d'occasion et n'acceptera que la véritable Emulsion Scott, le seul et unique remède qui puisse vraiment l'aider à vaincre la maladie; elle doit aussi se rappeler que l'huile ordinaire fatigue l'estomac et est trois fois moins active que l'Emulsion Scott. Si elle veut se guérir, elle ou les siens, c'est donc l'Emulsion Scott qu'elle doit prendre et rien d'autre!

Essayez-en, vous verrez! Adressez, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'EMULSION SCOTT (Delouche & Cie) 35, rue St-Honoré, Paris; vous recevrez, franco, un échantillon.


## Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées:

Pancrazi Alexandre, pompier de la marine, 28 ans 9 mois 30 jours de services, 630 francs,

Giudicelli veuve Lagasse, le mari ouvrier de la marine, décédé titulaire d'une pension, 375 francs.

Dias Marie-Angèle veuve Antonorsi, le mari syndic des gens de mer, décédé titulaire d'une pension, 555 francs.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 9.4 à midi, 10.3. à 7 heures du soir + 10.7 Maxima, 10.7 Minima, + 8°.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 777 mm. à midi, 776 mm., 6 heures du soir, 778 »

*Vent.* — Dans la matinée, N. E. modéré. Dans l'après-midi. S. id.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin: 4 mm.

⁂

*Matinée musicale*

Jeudi, 26 courant, à 4 heures de relevée, séance de musique chez Mlle Gleize. Les personnes qui ont été invitées aux précédentes réunions sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

⁂

*Palmes académiques*

M. E. [illegible], huissier près la cour d'appel et les tribunaux de Saïgon, a été nommé officier d'Académie.

Nous envoyons à notre sympathique concitoyen toutes nos félicitations.

⁂

*Récompenses honorifiques*

Des témoignages officiels de satisfaction ont été accordés à MM. Bernardini Pierre, novice, pour secours porté à l'équipage d'un bateau de pêche, qui venait de chavirer près du Port aux Poules, le 30 juin 1904; et Vincensini Léon, maçon à Saint-Eugène, pour secours porté à un homme tombé accidentellement à la mer et en danger de se noyer sur la plage du Château-Vert à Alger, le 15 juillet 1901.

⁂

*Amateur d'oranges*

Hier, vers trois heures de l'après-midi, le garde-champêtre Massoni a surpris le nommé Joseph F., âgé de 18 ans, qui faisait sa provision d'oranges dans la propriété de M. Etienne Damei, à San Gavino. Il l'a mis en état d'arrestation et l'a conduit au bureau de police.

⁂

*La chasse*

La clôture générale de la chasse est fixée au 29 janvier dans les départements de la Corse, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes, du Var, etc.

⁂

*Obsèques*

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de Mme Annette Pasquali, décédée à l'âge de 70 ans.

M. François Pasquali et sa famille ont reçu en cette triste circonstance de nombreuses marques de sympathie. L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean, au milieu d'une affluence d'amis.

Nous adressons à M. François Pasquali et à sa famille nos condoléances.

⁂

*A la correctionnelle*

Le tribunal a jugé hier l'affaire du vol commis au mois d'octobre dernier par le nommé B. Joseph, au préjudice de MM. Valery et Casanova, négociants à Bastia.

Me Decori qui présentait la défense de B. Joseph, a demandé l'acquittement de son client.

Malgré la brillante plaidoirie de son défenseur, B. Joseph a été condamné à 15 mois de prison.

⁂

*Douanes*

Nous apprenons avec plaisir que notre ami Poggi Martial surnuméraire des Douanes à Bastia vient d'être nommé commis à Ghardimaou (frontière Tunisienne).

Toutes nos félicitations.

⁂

Le *Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, à l' « Agence Cyrnos, » 86, Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belsunce.

⁂

*A louer*

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

### Etat Civil

NAISSANCES

Bronzini Antoine-Marie Alexandre. — Zannini Marie Anne Virginie. — Fosso Yvonne-Zoïe-Rose.

DÉCÈS

Ribetti Jean-Baptiste, marié, 71 ans, de Bastia.
Mamberti Joseph, marié, 85 ans, de Bastia.
Pasquali Annette, mariée, 70 ans, de Bastia
Pini Albert, marié, 35 ans, de Vecchiano, (Italie).
Tomasi Dominique-Toussaint, 20 mois, de Bastia.
Ghio Pierre-Paul, 12 jours, de Bastia.

### Institution Ottomani

Mlle Ottomani, directrice d'institution libre de demoiselles, a l'honneur d'informer les familles qu'elle vient de transférer son institution rue du Cap 3, au-dessus des bureaux de la Compagnie Fraissinet.

Une classe enfantine est annexée à son école.


**DÉCOUVERTE AMÉRICAINE**

**"LE RÊVE"**

SÉCURITÉ TOTALE ET ABSOLUE


## AVIS

### Glacière Parisienne

**LUPINO**

*Dépôt de la ville*
*2, rue Saint-François*

Les importants perfectionnements qui viennent d'être apportés aux machines de notre Glacière, nous permettent de livrer à la consommation, de la glace transparente à 12 degrés au-dessous de zéro fabriquée exclusivement avec de l'eau distillée et par conséquent absolument pure et hygiénique.

Des aménagements spéciaux nous permettant, en outre, d'avoir toujours en réserve quarante mille kilogrammes de glace et notre production journalière étant d'au moins deux mille quatre cents kilogrammes, les besoins de la ville et des environs seront ainsi à l'avenir, complètement assurés.

On peut visiter le dimanche de 2 à 4 heures.

LA DIRECTION.

## AVIS

### aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorkshir et Berkshire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

### Bourse de Paris

| | 21 janv. | 23 janv. |
|---|---|---|
| Rente de 3 0/0 ancien | 98.10 | 97.92 |
| 3 0/0 amortis | 97 75 | 97.70 |

## Election d'Ajaccio

Ajaccio, 23 janvier.

M. Forcioli est élu à une très forte majorité, malgré un grand nombre d'abstentions.

A Ajaccio-ville, M. Forcioli a obtenu 1.063 voix; M. Pietrini, 975.

Dans la soirée, des bagarres se sont produites, mais ont été vite dispersées. Deux individus ont été arrêtés, puis mis en liberté.

## Nouvelles Militaires

Paris, 23 janvier.

M. Graziani portier-consigne de 3e classe à Calvi, et M. Serafini portier-consigne de 2e classe à Bonifacio, sont promus à la 1ère classe de leur grade.

## La Crise Ministérielle

*L'acceptation de M. Rouvier est officielle — La constitution du cabinet n'est pas encore complète.*

Paris, 7 h. 10 s.

M Rouvier étant sûr de la collaboration de plusieurs personnages politiques auxquels il a proposé de faire partie de la combinaison qui a été sur le point d'aboutir, a annoncé ce matin à M. Loubet, par lettre officielle, qu'il acceptait de former le ministère.

A 9 heures M. Rouvier s'est rendu au Luxembourg et a conféré avec M. Fallières. En quittant le président du Sénat, M. Rouvier a rendu visite à M. Doumer.

Il s'est entretenu avec eux, sur l'attribution des portefeuilles.

L'ancien ministre est rentré ensuite au ministère des finances où il a reçu la visite de MM. Sarrien, Etienne, Bienvenu-Martin et Berteaux.

Dans l'après-midi, M. Rouvier a mandé MM. Delcassé, Thomson, Dubief, Jean Dupuy et Ruau, avec lesquels il s'est entretenu.

Le ministère Rouvier est à peu près constitué. On pense que la crise prendra fin demain dans la matinée.

## Tirages financiers

*Ville de Paris, 1892*

L'obligation 240,141 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 341 712 est remboursable à 50.000 francs.

Les obligations 24 411 et 161 257 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

## LES ÉVÉNEMENTS de Saint-Pétersbourg *et la Presse*

Paris, 23 janvier.

Tous les journaux publient aujourd'hui des articles relatifs aux graves événements qui se sont déroulés hier à Saint-Pétersbourg.

Ils reprochent au Tzar de n'avoir pas écouté les doléances des ouvriers et d'avoir ordonné des mesures de répression trop sévères qui ont vivement surexcité le peuple et rendu la révolution inévitable.

Le *Gaulois* blâmant l'attitude des ouvriers, dit que les grévistes de l'usine Poutiloff et des chantiers de la Néva ont voulu ruiner la Russie en abandonnant, à cette heure critique, les ateliers de l'Etat.

Les journaux anglais s'élèvent contre le gouvernement russe qui a fait preuve d'un despotisme qui déshonore une nation civilisée.

Ils constatent que le peuple russe secoue le joug, réclamant sa liberté et des réformes.

Le Tzar a manqué à ses devoirs de chef d'Etat en n'examinant pas les revendications des grévistes.

Les quotidiens de Londres sont unanimes à dire que les massacres survenus dans la journée de dimanche, constituent une horrible boucherie qui provoquera le dégoût dans le monde civilisé.

La presse italienne et les journaux de Vienne prétendent que la journée du 22 marquera dans les annales de la Russie, le commencement d'une Révolution.

En Allemagne, la presse semble se désintéresser des événements dont Saint-Pétersbourg est le théâtre.

Les journaux socialistes ne craignent pas cependant de prendre à partie le Tzar qui expose sa couronne et sa vie aux hasards terribles d'une révolution en s'obstinant à ne pas considérer son peuple digne de toute sa sollicitude.

# EN RUSSIE

### Le pope Gapony

Paris, 22 janvier.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Temps*:

Le meneur de la grève, le pope Georges Gapony est un apôtre bizarre.

D'un aspect plutôt sale, chevelu, barbu, la poitrine couverte de médailles et de reliques, il va de logement en logement prêcher aux ouvriers la lutte à outrance.

Ce singulier personnage qu'on connaissait depuis longtemps, mais qu'on croyait inoffensif, professe les idées libérales, les plus avancées. Il est devenu tout à coup, par son attitude, un homme très dangereux.

Les ouvriers le vénèrent et son arrestation pourrait entraîner de véritables catastrophes.

## Les massacres de Dimanche à Saint-Pétersbourg

### 3.000 morts 8,000 blessés

Londres, 6 h. s.

Le correspondant du *Matin* à Londres télégraphie:

Le « Daily Express » dans sa dernière édition d'hier, annonce que le nombre des manifestants tués s'élève à deux mille.

Le même journal ajoute que 5 000 grévistes ont été blessés.

Le « Standard » de ce matin publie des détails très importants sur les événements qui ont ensanglanté la ville de Saint Pétersbourg

Il prétend que dans les nombreuses collisions entre la troupe et le peuple, il y a eu 3.000 grévistes tués et 8.000 blessés.

### Le pope Gapony est en fuite

St-Pétersbourg, 6 h. 35 s.

Le pope Gapony a disparu. On prétend qu'il a quitté furtivement cette nuit, Saint-Pétersbourg pour se réfugier chez des personnes amies aux environs de la ville.

La police le recherche activement son arrestation pourrait provoquer de nouvelles manifestations qui nécessiteraient l'intervention de la force armée.

Le métropolite de Saint-Pétersbourg, Antonius, a prononcé l'anathème contre le pope Gapony.

### Les grévistes adressent une pétition au Tzar

Saint-Pétersbourg, 24 janvier.

Les grévistes ont rédigé une pétition au Tzar dans laquelle ils réclament des mesures assurant protection égale aux travailleurs et tendant à supprimer la misère de la population de l'empire et l'exploitation du travail par le capital.

Après avoir formulé ces revendications fondamentales, ils réclament satisfaction sur les points suivants:

« Garanties de la sûreté personnelle. Liberté de la parole. Droit de réunion. Liberté de conscience. Instruction obligatoire aux frais de l'Etat.

« Représentation nationale. Egalité de tous devant la justice. Responsabilité ministérielle. Remise aux paysans des sommes qu'ils doivent payer pour être affranchis.

» Répartition progressive des domaines de l'Etat parmi le peuple. Etablissement d'un impôt sur le revenu.

» Liberté absolue pour toutes les associations. Journée de travail de 8 heures. Organisation par l'Etat d'assurances ouvrières. »

Cette pétition qui circulera dans tout l'empire, se termine par cette prière au Tzar:

« Fais-nous grâce, laisse-nous vivre; car si tu nous laissais comme nous sommes, nous aimerions mieux mourir. »

### Une lettre du pope Gapony

Saint-Pétersbourg, 6 h. 40 s.

Le pope Georges Gapony a fait parvenir à ses amis une longue lettre où il expose la situation misérable du peuple et indique quelle est l'attitude que doivent avoir les grévistes après le massacre de plusieurs milliers de leurs frères.

Il les exhorte à la résistance, les engageant vivement à ne pas céder le terrain acquis, afin d'arriver à leur but.

La lettre du pope se termine par ces mots:

« Nous n'avons plus d'Empereur; » le sang des innocents le sépare » de son peuple.

» Nous lutterons jusqu'à la mort » plutôt que de continuer à subir » un vil servage.

» Frères, soyez unis pour la ré- » sistance.

» Vive le commencement de la » lutte du peuple pour sa liberté! »

### La journée a été calme à Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 23 janvier.

Le nombre des grévistes a augmenté.

La décision prise par les patrons de repousser les demandes des ouvriers, relatives à la journée de 8 heures et à l'augmentation des salaires, a donné une nouvelle impulsion au chômage.

De nouvelles troupes sont arrivées; toutes les rues sont gardées militairement. Les grévistes ont parcouru la ville toute la journée. Leur attitude a été calme.

Le centre de la ville est tranquille. L'effervescence continue dans les faubourgs et les quartiers industriels.

### Le feu à l'arsenal de Sébastopol

Sébastopol, 6 h. s.

Un incendie s'est déclaré cette nuit à l'arsenal de Sébastopol.

Le feu a fait en quelques heures des progrès terribles. Malgré les secours, il n'a pu être enrayé.

Les grands chantiers de l'Amirauté sont en flammes.

Les dégâts sont évalués à plusieurs millions.

On craint que des personnes n'aient péri dans cet incendie.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

### Le général Stœssel à Hong-Kong

Londres, 23 janvier

On télégraphie de Hong Kong au *Times*:

L'*Australien* ayant à bord le général et Mme Stœssel est arrivé ce matin à Hong Kong.

« Le général Stœssel et les officiers russes débarqueront à Port Saïd vers le 16 février et de là ils gagneront Odessa ».

### L'escadre Russe *de la Baltique*

Londres, 23 janvier

Le *Times* annonce que l'amiral Rodjestvensky n'essayera pas d'atteindre les eaux d'Extrême Orient avant trois mois ».

# DERNIÈRE HEURE

*Nouvelle agitation révolutionnaire. — Le Tzar n'a pas quitté le palais d'hiver. — Le grand duc Serge victime d'un attentat.*

Saint-Pétersbourg, 5 h. s.

« La foule est devenue considérable après 3 heures.

» Sur la perspective Newsky se tiennent par groupes près de 15 000 grévistes.

» Le Tzar est toujours dans son palais de Tsarkoïe-Sélo.

» Des pelotons de cosaques et de gardes à cheval empêchent les rassemblements sur la place du palais d'hiver.

» Le bruit court que le grand-duc Serge a été victime d'un attentat. »

*Douze mille grévistes armés marchent sur Saint-Pétersbourg.*

Paris, 10 h. 40 s.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l'Agence Havas:

« Douze mille grévistes armés de fusils, de couteaux et d'outils, appartenant aux chantiers de Copiloff, à 20 kilomètres de Saint-Pétersbourg, marchent sur la capitale en bousculant les troupes qui se replient sans tirer.

« De nouveaux massacres sont à craindre. »


**VIN ROUGE**
**de Vertanese, Corte**
propriété du conseiller Giusj
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.


### AVIS DE DÉCÈS

M. Alexandre Campocasso, Receveur des Postes et Télégraphes à St Florent, M. Paul Campocasso, Mlle Félicité Campocasso; Mlle Flore Franceschi; M. et Mme Ange Casablanca, née Campocasso et leur fille, d'Olmeta-di-Tuda;

Les familles Novella, de Saint-Florent; Louis Casablanca, Albert Casale, Vinciguerra et Morachini d'Olmeta-di-Tuda,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Fla Campocasso**
*née Franceschi,*

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et alliée, décédée à Saint-Florent, le 23 janvier 1905, dans la 47me année de son âge.

Les obsèques auront lieu, aujourd'hui, à Olmeta-di-Tuda.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Jean-Baptiste Ribetti, née Antinori; Mlles Assomption, Vincente et Toussainte Ribetti; Mme Vve Orsini, née Ribetti, et ses enfants; Mme Vve Bozzicaluppo, née Ribetti, et ses enfants,

Les familles Ribetti, Cossio, Vve Delpino (de Marseille), Farinole, Vve Rimattei, Raffalli, Francioni (de Marseille), Orsini, Cardella (de Bordeaux), Gentili, pharmacien, Franceschi (de Marseille), Mattei (de Barrettali), Antinori, Dané, Hagnon, Bernard, Mascarini, Barratier, Marchetti (de Tomino), Sbraggia, Sabaté, chirurgien-dentiste;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Jean-Baptiste Ribetti**

leur époux, père, frère, oncle et cousin, décédé à Bastia le 23 janvier 1905 à l'âge de 70 ans, muni des Sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 24 courant à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Abbatucci, 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


## AVIS

### Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique.

**au prix de 5 cent. le kilog.**

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

*Le propriétaire,*
T. [illegible]

**PIANOS ET MUSIQUE**

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos. harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

# CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Ménars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie:
**740 Millions**

Paiements faits aux assurés
**319 Millions**

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.
Assurances dotales

**Rentes Viagères**

Achats de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Bd Paoli, 16.

**Le Docteur Vincenti**
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

**A VENDRE**
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0,50 c. pièce.
Orangers greffés manariel de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

**VENTE DE PLANTS**
2.000 manuliers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Moroseglia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
**ENCRIERS**
à fermeture automatique élastique
*Système Colombani*

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE et Repassage**
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, à jardin
Travail soigné

**A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE**
*31, rue de l'Opéra*
Aux acheteurs du stricte comptant *M. Simon Damiani* offre de livrer de produits de tout premier savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Absinthe supérieure Abbel Brenco | 0,90 le lit. | |
| Id. | Cognac 2,30 la bouteille. | |
| Id. | Fronsac, 2,50 | id. |
| Id. | Terrasses, 2,50 | id. |
| Id. | Pernod fils, 2,80 | id. |
| Rhum bonne qualité, 0,55 le litre. | | |
| Id. supérieur, 0,65 | | id. |
| Id. origine grand arôme 50° | 1,40 le litre. | |
| Eau de vie bonne qualité, 0,80 | | id. |
| Liqueurs fines assorties, 1,25 la bouteille. | | |
| Id. surfines assorties, 1,50 | | id. |
| Sirops surfins assortis, 0,80 | | id. |

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Georges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.
La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.
Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.
Dépôt des cigares Lateresita et Rencurel véritables.

**BONNE OCCASION**
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

**Atelier de dorure**
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
*Rue des Terreaux, Bastia*
**Travaux et réparations d'objets d'Eglise**
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

**AVIS**
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de bagnoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

**Photographie J. Moretti**
**CORTE**
Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées.
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
**Vente en gros et au detail**

**HOTEL D'EUROPE**
ADÉLAIDE COLOMBANI
*Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia*
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
*Banquets — Noces — Festins*
Pensions à des prix modérés

**LE PHENIX**
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encourues : **340** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHENIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

**ANCIEN CABINET PRUDHON**
**PIERRE SABATÉ**
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
*84 Fbourg, 15, au 1er Maison Benedetti*
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la construction de leurs appareils.
L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

**CADEAU**
Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est mis pendant l'été 96 indispensable pour digérer.

*Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI apéritif supérieur*

**Royal Windsor**
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS PERDUS OU TOMBENT-ILS?
*Ni ceci, ni cela.*
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux naturels. Il est le SEUL Régénérateur connu. Excellents pour les deux sexes. Exigez bien les noms Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Savons et demi-Savons.
*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ca... ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie en ou grès.
**FERS A PLANCHER**
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard du Cardo...

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**
**PANORAMA DE BASTIA**
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**
avec encadrement baguette noire filets dorés . . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50
***Carte-lettre Album***
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**
*Produits Recommandés*
La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE **AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS



30e ANNÉE — MERCREDI, 25 JANVIER 1905 — N° 21

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Union | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Pays | 22 » | 11 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 5 CENTIMES


**LE CALENDRIER**
FÊTE : Conversion de Saint Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 58 m. — Coucher, 4 31 .
Lune Pleine le 20 — Dernier quar., le 27
FÊTE DE DEMAIN : Saint Polycarpe.

*24 JANVIER*

## LA TACHE URGENTE

Quel sera le programme du ministère de demain ? Les radicaux et les radicaux-socialistes, dans leurs délibérations de groupes, répètent à satiété le même refrain : séparation des Eglises et de l'Etat, impôt sur le revenu, retraites ouvrières. Ces trois réformes constituent, à leurs yeux, l'alpha et l'oméga de la politique. Point de mésaccord pour le ministère qui aurait l'audace de ne pas se déclarer partisan de ces trois réformes ; point de salut pour la République si elles ne restaient à l'ordre du jour.

Voilà quelque temps déjà qu'elles y sont, et elles pourront y rester longtemps encore, en effet, dans les mêmes conditions. Le cabinet Combes s'est acquis la réputation d'un gouvernement réformateur entre tous, rien que pour avoir annoncé qu'il s'occuperait, un jour ou l'autre, de ces fameuses réformes. Il n'a rien réformé du tout, comme on sait. Mais il paraît que cela importe peu. Les radicaux et les socialistes du Bloc ne lui ont pas su mauvais gré de son impuissance. Au contraire, ils semblent avoir vivement goûté l'ingénieux système dilatoire qu'il a pratiqué avec tant d'esprit de suite. Si l'on s'attelait sérieusement à la discussion de ces réformes, de deux choses l'une, ou bien on s'apercevrait au pied du mur qu'elles sont décidément irréalisables, et ce serait une belle faillite ; ou bien l'on flairait par les réaliser coûte que coûte, et alors non seulement elles feraient d'innombrables mécontents, mais l'on ne saurait plus que promettre aux électeurs nells et il faudrait inventer quelque nouvelle chimère. Saint Anselme considérait que Dieu existe nécessairement, parce qu'il est parfait par définition, et que l'existence est la première des perfections. Pour nos radicaux, la réforme parfaite est au contraire celle qui n'existe pas et n'existera peut-être jamais. Car ce sont les promesses qui séduisent les foules, et la réalisation n'est que désenchantement. La véritable politique électorale est la politique des intentions, et non pas celle des résultats.

Si la partie du suffrage universel qui élit des radicaux et des socialistes se laisse inlassablement berner par cette comédie, c'est son affaire, et les efforts que l'on ferait pour détromper ces électeurs qui veulent être trompés risqueraient d'être vains. Il faut s'attendre à ce qu'aucun ministère n'ait le courage d'adopter la rude franchise d'un Alceste et de déclarer catégoriquement que ces réformes ne sont ni possibles, ni même, pour deux d'entre elles, désirables. Il conviendra seulement que le nouveau cabinet s'arrange pour empêcher le bluff radical d'entraver la gestion des intérêts du pays. De temps en temps, pour persuader au public qu'on n'oublie pas les réformes, on perd quelques séances à entamer un semblant de débat, sur l'issue duquel personne à la Chambre ne se fait d'illusions. On a mis la pièce sur l'affiche, avant d'avoir pris la peine de l'étudier et de la répéter convenablement. Les projets de loi bâclés à la diable ne tiennent pas debout, et il est tout de suite évident qu'après plusieurs journées d'un bavardage stérile, on devra les renvoyer à la commission compétente — ou qui devrait l'être. Le grave inconvénient de ces intermèdes oiseux, c'est qu'ils retardent la solution des questions les plus urgentes.

Sous prétexte d'amorcer la discussion de l'impôt sur le revenu, M. Combes n'a réussi qu'à ressusciter les douzièmes provisoires. La crise actuelle — qu'on ne songe certes pas à déplorer — impose au Parlement une période de chômage, qui risque encore le jour où le budget sera bouclé. Le besogne, est, cependant, des plus pressantes, si l'on songe qu'il sera nécessaire de faire ensuite diligence pour le budget de 1906, puisque l'échéance du renouvellement de la Chambre approche et que nous entrerons, avec l'année nouvelle, en pleine période électorale. Le premier devoir du gouvernement de demain sera donc de hâter, toute affaire cessante, le vote de ce budget si souffrance. Certains esprits ambitieux et utopistes diront peut être que c'est une tâche bien prosaïque ; mais c'est pour remplir cette tâche que les assemblées parlementaires ont été précisément inventées, et, de toutes celles qui leur incombent ou qu'elles croient bon de s'imposer, c'est assurément la plus utile.

(*Temps*).

## A la Cirnea

Je n'aurais pas souhaité à l'un quelconque de ces esprits tourmentés et bougons qui avaient répandu la fin prématurée de la Cirnea, de descendre, dimanche soir, le vieil escalier Romieu.

A voir cette jeune personne, vivre d'une aussi belle vie avec de tels frémissements n'éveillait précisément pas l'idée d'agonie, c'eût été pour les pauvres gens une déconvenue amère.

Dès quatre heures, de longues théories de manteaux clairs, toute une fraîche légion de Cyrnéennes, qu'escortaient des cavaliers nombreux, assiégeaient le seuil du logis vénérable. Et la salle des fêtes, vaste pourtant, aux décorations sobres, mais d'un goût sûr, avec des profils du Monte national allongeant sa lippe sur le fond tout blanc, débordait vite d'une affluence élégante, aussitôt mise à l'aise par la souriante grâce de Mme la présidente de Chevarrier, dont la gamme habituelle des plus louangeuses appréciations serait encore au-dessous de la caractéristique courtoisie et de la délicieuse aménité. Le service d'honneur était assuré avec exubérance et conviction par les jeunes messieurs du Comité : P. Berneau, Ernest Romani, J. Flach, Fernand Mattei.

C'est donc au milieu d'un soudain recueillement que notre sympathique ami, M. Romani, s'en vint, en manière d'introduction, clamer un beau sonnet de Pierre Vattelapesca : *A l'Allegria !*

E lascem'indo ce fâme
I merchenti di nigrame,

terminait son timbre vibrant, parmi les bravos de l'assemblée approbatrice, laquelle d'ailleurs n'attendit pas plus longtemps pour mettre en pratique ces judicieuses exhortations.

Et la danse commença, agréablement coupée par une audition de monologues dont M. Landreau, un filleul de la Cirnea, un bien talentueux filleul, voulut bien rehausser la fête.

Trois heures durant, trois fugitives heures, la furia du maestro Sricher suscita des valses frénétiques, et des valses lentes, et des valses causées, et des tourbillons de polka, et des évolutions de quadrille, et des déroulements de farandoles, dans des ruissellements de lumière, et des salves détonantes de bouchons à Champagne, dont la Cirnea splendi lement rg lait ses hôtes, en son buffet où s'empilaient d'ailleurs des friandises de notre crû.

Comme la nuit tombait, les grandes ombres des Cyrnéens fameux, du capitaine Sampiero, et de son puîné dans l'histoire, le général Paoli, rôdaient alentour la fenêtre, pour voir ce qu'il en était de tous ces neveux lointains, de ces Corsi-nettes nouvelles Et je les entendais dans leur rude langage : — « Ils sont moins héroïques, mais plus gais. — Ils sont venus aux bons temps. — La gloire c'était beau, mais cher. — Horriblement. Et ça valait-il jamais ce petit air de rigodon ? — Ou ces yeux d'escarboucles en cette frimousse pâle qui s'esclaffe derrière un pilier ? — Bien, cela ! dit Samuel qui futa la Cour et qui avait de la littérature. *Il n'est sage que d'entre soi.* Et Pascal approuva. « Per Dio santa ! Per Dio santa ! » en une acquiescante exclamation qu'un jouvenceau moderne et irrévérencieux traduirait volontiers par : « J'écoute ! » Puis, gagnés par l'ambiante allégresse, pauvres spectres falots, esquissant de vagues, d'impossibles entrechats, les ancêtres tondirent dans la ténèbre, la brume et le vent du soir.

Mais, à l'horloge de la cathédrale, les coups de sept heures vibrèrent, solennels. Les derniers accords du piano traînèrent, s'éteignirent en douceur. Et ce fut le remous du départ, des chuchotements d'au revoir, des fusées d'appels discrets, en des frissells de soie ..

On recommencera dimanche. Et bien d'autres dimanches encore, car voici toute une perspective affolante de sauteries, de spectacles assurant un Carnaval honorable à cette chère jeunesse. Pauvre jeunesse ! s'étiola-t-elle assez longtemps dans une étouffante atmosphère de torpeur, de *spleen*, de neurasthénie !

O libératrice Cirnea ! Grandis et règne dans la bénédiction des peuples. Dans l'exaltante fanfare des trompettes de la Renommée.

CARDÉNIO.

**Inauguration des cloches**

25 janvier 1741. — Bénédiction d'Alexandre Sauli, évêque d'Aleria, dont la mémoire est toujours en grande vénération dans cet ancien siège épiscopal.

## Chambre Musicale

Je n'ai pas l'habitude de sortir le soir, mais j'avoue que ma curiosité avait été éveillée à un tel point par tout ce que j'avais entendu dire du nouveau local de la Chambre musicale, que je me suis décidé à aller au concert de samedi dernier : j'apportais d'ailleurs ma modeste obole à une œuvre de charité.

Tout ce que j'ai vu a dépassé mon attente, et je m'en voudrais de ne pas adresser au Comité de la Chambre musicale mes plus chaleureuses félicitations pour l'agréable surprise que m'a causée leur superbe installation. Superbe et complète ! Le local, très vaste, a été aménagé à l'aide de cloisons démontables, et comme nous l'exhortait fort aimablement un membre du Comité, ce dispositif permet d'avoir à volonté et presque instantanément une salle pour les réunions ordinaires de la Chambre musicale, une salle pour les concerts comme celui de l'autre soir, et enfin une salle de fêtes splendide pouvant contenir aisément quatre cents personnes. Sans compter que l'estrade ordinaire peut se transformer quelque nouvelle chimère. Saint Anselme considérait que Dieu existe nécessairement, parce qu'il est parfait par définition, et que l'existence est la première des perfections. Pour nos radicaux, la réforme parfaite est au contraire celle qui n'existe pas et n'existera peut-être jamais. Car ce sont les promesses qui séduisent les foules, et la réalisation n'est que désenchantement. La véritable politique électorale est la politique des intentions, et non pas celle des résultats.

Si la partie du suffrage universel qui élit des radicaux et des socialistes se laisse inlassablement berner par cette comédie, c'est son affaire, et les efforts que l'on ferait pour détromper ces électeurs qui veulent être trompés risqueraient d'être vains. Il faut s'attendre à ce qu'aucun ministère n'ait le courage d'adopter la rude franchise d'un Alceste et de déclarer catégoriquement que ces réformes ne sont ni possibles, ni même, pour deux d'entre elles, désirables. Il conviendra seulement que le nouveau cabinet s'arrange pour empêcher le bluff radical d'entraver la gestion des intérêts du pays. De temps en temps, pour persuader au public qu'on n'oublie pas les réformes, on perd quelques séances à entamer un semblant de débat, sur l'issue duquel personne à la Chambre ne se fait d'illusions. On a mis la pièce sur l'affiche, avant d'avoir pris la peine de l'étudier et de la répéter convenablement. Les projets de loi bâclés à la diable ne tiennent pas debout, et il est tout de suite évident qu'après plusieurs journées d'un bavardage stérile, on devra les renvoyer à la commission compétente — ou qui devrait l'être. Le grave inconvénient de ces intermèdes oiseux, c'est qu'ils retardent la solution des questions les plus urgentes.

Sous prétexte d'amorcer la discussion de l'impôt sur le revenu, M. Combes n'a réussi qu'à ressusciter les douzièmes provisoires. La crise actuelle — qu'on ne songe certes pas à déplorer — impose au Parlement une période de chômage, qui risque encore le jour où le budget sera bouclé. La besogne, est, cependant, des plus pressantes, si l'on songe qu'il sera nécessaire de faire ensuite diligence pour le budget

---

6 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

II.

L'ÉPREUVE NOCTURNE

— Maçon-vous de moi tant qu'il vous plaira, mais que ce soit entre nous, reprit Félix d'une voix pressante ; devant elle surtout, pas une railleria, pas un mot, je vous en conjure.

— Devant elle... L'écolier est sans façon, pensa l'homme de quarante ans, à qui son neveu déplut considérablement sans s'en douter ; elle l'a encouragé Mais de quoi doit lui servir-je une leçon ? A son âge plus qu'un mien il est permis d'être fou.

Pendant ce temps, la lumière qu'ils avaient aperçue s'était rapprochée, et bientôt ils purent entrevoir un groupe qui s'avançait vers eux. En tête se trouvait un domestique armé d'une lanterne. Derrière lui le colonel Herbelin marchait d'un pas militaire en conservant régulièrement la distance, comme fait un officier de rondo à l'égard du porte-fallot qui le précède. Sur la même ligne, madame Canssade enveloppée d'un long châle qu'elle avait frileusement relevé au-dessus de sa tête, s'avançait appuyée sur le bras de monsieur Tonsyrion, qui, si l'on en croyait de fréquents éclats de rire, faisait des frais nombreux pour entretenir la gaîté de sa compagne.

— Halte-là ! qui vive ? cria le colonel d'une voix de Stentor, quand les deux groupes furent assez près l'un de l'autre pour pouvoir se parler.

— Deux revenants au lieu d'un, répondit Servian en prenant une intonation non moins formidable.

— Eh ! je ne me trompe pas, c'est notre ami Servian, reprit monsieur Herbelin, lorsqu'à la lueur des deux lanternes réunies il eut pu considérer les traits du nouvel hôte qui lui arrivait, et par un mouvement empressé il lui prit la main qu'il serra cordialement.

Servian rendit au colonel cette étreinte amicale, puis il s'inclina en silence devant madame Canssade, qui en le reconnaissant avait rougi légèrement, et fait par échanger avec monsieur Tonsyrion un salut également bref des deux parts.

— Qui diable se serait attendu au plaisir de vous voir ce soir, dit le colonel en prenant le bras de son ami ; je vous croyais encore en Italie. Ah. ça ! j'espère que voilà vos voyages finis ? Savez-vous qu'il y a plus d'un an que vous courez les grandes routes ? Mais nous parlerons de ça plus tard. En ce moment nous avons un fantôme à confesser. Allons, Félix, avances à l'ordre.

Le jeune Cambier obéit à cette injonction, et portant militairement le revers de la main à son front, il présenta le morceau d'écorce qu'il avait arraché au platane.

— Bravo ! la jeune France ! s'écria le colonel en riant avec bonhomie ; j'étais sûr qu'il s'en tirerait à son honneur.

— Est-ce bien véritablement du platane ? demanda madame Canssade avec une incrédulité railleuse.

— Madame... dit Félix d'un air offusqué.

— Allons, soit ; ne vous fâchez pas, reprit la jeune femme, je veux croire que vous avez scrupuleusement accompli le gageure ; mais avouez du moins que vous avez eu bon peur.

— Peur ! madame, répondit Cambier en se déconcertant malgré lui ; vous ne croyez pas ce que vous dites là.

— Je le crois d'autant plus qu'en ce moment vous rougissez, reprit madame Canssade avec une incurable moquerie.

— Je rougis, moi ! dit l'élève de Saint-Cyr, dont le visage semblait vouloir lutter d'éclat avec sa splendide robe de chambre ; je vous jure, madame, que vous vous trompez... Pour être non blanc, j'ai été obligé de me frotter longtemps la figure... Voilà pourquoi je paraîs plus rouge que de coutume... mais quant à avoir eu peur... je ne suis pas un enfant... demandez plutôt à mon oncle...

Servian répondit par un malicieux signe d'intelligence au regard suppliant que lui jetait son neveu. Prenant ensuite le sérieux solennel d'un témoin qui dépose devant le juge :

— Pour rendre hommage à la vérité, dit-il, je dois déclarer que Félix n'est brièvement comporté dans son rôle de spectre. Je crois que pas d'homme de son âge auraient gagné leurs éperons d'une manière si intrépide.

— Puisque monsieur Servian se porte garant du courage de son neveu, ce sera pour nous désormais un article de foi, repartit vivement madame Canssade ; monsieur Servian est trop expert en matière de bravoure, pour que son opinion ne fasse pas autorité.

Ces paroles furent accentuées par une telle expression de persiflage, qu'un homme, moins que Servian sourit.

— Vous me flattez madame, répondit-il avec une sorte de modestie ironique ; mais je ne puis accepter sérieusement vos éloges. Loin de me piquer d'une héroïque intrépidité, je dois avouer qu'en approchant Félix j'ai été sur le point de battre prudemment en retraite.

— Vous l'avez pris sans doute pour un voleur ? dit madame Canssade, qui articula ce dernier mot avec une affectation singulière, comme si elle avait fait allusion à quelque circonstance connue seulement de l'homme à qui elle s'adressait.

(*A suivre*).


POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
POUDRE DE RIZ SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

## Les Cloches

J'aurais aimé l'orgueil hautain des lourds beffrois
Et garde le regret des vieilles cathédrales
Qui hurlaient, certains soirs, de longs tocsins d'effrois !
J'aurais aimé l'essor des heures triomphales,

Aux matins de victoire et de soleil levant
Qui faisaient un décor lointain d'apothéose.
J'aurais aimé le bruit des cloches dans le vent
Si je n'étais venu dans un siècle morose !...

Tous les rêveurs écouteront le pur métal,
Car maintenant, ô vieilles en robe de bronze,
Lasses de la révolte et du passé brutal,
Vous ne clamerez plus comme en quatre-vingt-onze !

Pourtant, si la Revanche annonce le réveil,
Clochetons de village et hauts clochers des villes,
Fièrement vous sortirez de votre long sommeil,
Et vibrerez soudain des ardeurs juvéniles !

Afin de ranimer la nouvelle espérance,
Cloches, vous chanterez un triomphe irréel,
Vous unissant d'un bout à l'autre de la France,
Pour que vos chants de gloire emplissent tout le ciel !

JEAN DE LA ROCCA.

Décembre 1904.

## SONNET D'HIVER

... Avec l'Automne las, notre cœur s'est formé
Un soir, parmi le deuil des rêves qu'on délaisse ;
Et je me suis penché vers ton sourire, mais
J'ai ressenti comme un regret de la caresse.

Pourtant, je garderai le désir de t'aimer
— Malgré ce que dira la Vie ou la Tristesse —
Si tu permets à ton amant de parfumer
Son espoir aux senteurs pures de la tendresse !

La Neige aura bercé le silence lointain,
Et paré tout le bois des grâces du matin
Et poudré de blancheurs les bruyères fanées...

Hélas ! nos souvenirs sont bien près de mourir,
Mais dans le sentier morne où nous irons courir,
Nous mettrons tout l'azur de nos jeunes années !

JEAN DE LA ROCCA.

Janvier 1905.

## Pour les Pauvres

On lit dans le *Sillon de la Corse* :

Le 4 février, l'Association de la Jeunesse Catholique va donner dans la salle des spectacles du Théâtre municipal, une grande soirée au profit des pauvres de la ville.

Nous tenons à déclarer hautement, qu'en cette circonstance, nous ne faisons pas œuvre de politique ni de religion. Nous n'avons qu'un seul but, que tout le monde comprendre : soulager les malheureux à quelque parti qu'ils appartiennent.

Une somme égale sera versée au Bureau de bienfaisance et à la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Notre désir est de venir en aide aux pauvres, parce qu'ils sont pauvres et parce qu'à ce titre, ils ont tous le même droit d'être secourus et soulagés.

Nous espérons que, sans plaquer sur ce terrain neutre et exclusivement charitable, la population bastiaise répondra largement à notre appel. Nous espérons que l'on viendra en foule s'asseoir dans notre magnifique et vaste salle de théâtre, qui depuis si longtemps n'a pas ouvert ses portes pour une représentation théâtrale.

Nous avons pris soin de mettre des places à tous les prix, de façon à ce que personne n'ait à s'imposer une dépense exagérée. Les billets de premières loges se vendront 3 francs, ceux de baignoires ou de fauteuils 2 fr. 50, ceux de stalles 1 fr. 50, et enfin l'on pourra s'offrir une place de parterre pour la modique somme de 1 franc.

De plus, et afin que les familles nombreuses puissent assister au complet à notre représentation, nous délivrerons des cartes de famille (de 4 personnes au moins) avec une réduction de 25 0/0 sur les prix ci-dessus indiqués.

Nous tenons savoir sous peu où l'on peut se procurer des billets.

Et maintenant, un mot sur le programme que nous avons élaboré avec un soin tout particulier.

Nous donnerons trois pièces de genre divers afin que tous les goûts soient satisfaits.

Voici d'abord « Les Ouvriers, » d'Eugène Manuel. C'est un drame en vers, aux situations poignantes, et dont les scènes émouvantes feront sortir le mouchoir de bien des poches.

Mais tout le monde n'aime pas venir au théâtre pour pleurer. C'est pourquoi notre second numéro sera une désopilante opérette de Th. Botrel, intitulée : « Nos Bicyclistes, » qui se chargera de faire partir le feu d'artifice des éclats de rire.

Enfin, le grand succès, le clou de la soirée, sera la justement célèbre comédie de Pailleron qu'on appelle l' « Etincelle. » Il n'est personne qui puisse n'être pas charmé délicieusement par ce chef-d'œuvre de grâce, de finesse, de délicatesse et de passion. A la lecture, la pièce enthousiasme ; à la représentation elle transporte. A ceux qui nous diront que l'interprétation en est bien difficile, nous répondrons que les amateurs qui se sont distribués les rôles, en ont fait une étude minutieuse et approfondie. D'ailleurs, nous connaissons leur très réel talent, et nous savons qu'avec eux tout sera détaillé, mis en lumière d'une façon aussi parfaite que possible.

Bastiais, qui vous plaignez de manquer de distractions théâtrales, ne perdez pas cette occasion. Je vous assure que vous ne regretterez pas votre soirée.

J'allais oublier de dire que les entr'actes seront agréablement remplis par quelques morceaux de chant et par quelques intermèdes exécutés par la « Lyre ajacciane » qui a bien voulu nous prêter, en cette circonstance, son gracieux et obligeant concours.

Allons ! Qu'on se le dise ! Prenez vos places, prenez vos billets !

LA COMMISSION.

## Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 26 janvier 1905.
(*De notre correspondant particulier*)

### Un éboulement

Deux jeunes ouvriers étant occupés à travailler au bord de la route aux environs de Petrato Bicchisano ont été ensevelis sous un éboulement. Un de ces jeunes gens a pu se sauver seul, l'autre, un nommé Martinetti Joseph, âgé d'environ 17 ans, a été retiré mort. Il avait été couvert de dix pans de terre.

### Lyre ajaccienne

La Lyre Ajaccienne a donné jeudi une grande soirée dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. La salle était assez bien garnie.

Les artistes de la Lyre ont été bien dans leur rôle. Nous ne saurions trop les encourager à persévérer dans cette voie.

Nos félicitations.

### Fête intime

Samedi, à l'occasion de sa fête, la sympathique chef de la musique municipale, M. Tiberi, a invité les musiciens à une réunion amicale dans la salle de musique remise à neuf pour la circonstance. Les musiciens, sous la baguette de l'aimable sous-chef M. Graziani, ont exécuté divers pas redoublés.

Ensuite on a bu à la santé du chef et à la prospérité de notre musique municipale qui est d'un si précieux besoin à la distraction de notre population.

A notre tour nous ajoutons nos meilleurs souhaits de santé à M. Tiberi.

### Au port

Yacht anglais « Argonaut » venant de Naples avec des touristes. Il a quitté notre port le 18.

— Brick-goélette « Bon Père », de Marseille.

— Brick Goélette « Orsola », de Carloforte, en relâche dans notre port.

— Vap. « Gallia » de Marseille, passagers et marchandises diverses.

— Vap. « Désirade », de Marseille. Il remplace le « Vénézuéla », ce vapeur est parti pour Bône jeudi dernier.

### Une des causes de Waterloo

Eu plus des raisons données pour expliquer l'échec de Napoléon à Waterloo, il en est une très importante qui n'est pas mentionnée par les historiens. Cette cause, est le maladie de foie, qui depuis quelque temps déjà faisait souffrir l'Empereur, diminuait son énergie, enlevait de la netteté à ses conceptions stratégiques. Tant il est vrai que, empereur ou simple mortel, la maladie physique diminue toujours l'énergie de l'individu. Si nous ne voulons pas avoir notre Waterloo, si nous ne voulons pas être vaincus, évitons de donner prise à la maladie. Dans la lutte si âpre de l'existence une infériorité physique constitue une infériorité sociale. Toutefois, aujourd'hui, l'homme averti qui se sent atteint par la faiblesse physique, ne s'émotionne plus. Il est au courant des progrès de la médecine, il sait qu'il y a des médicaments, et au premier rang les pilules Pink qui sont de l'énergie en flacons. Il prend les pilules Pink, et en bout de peu de temps, se trouve aussi plein de santé, aussi fort que quiconque. C'est le moyen qui a réussi à des milliers de travailleurs. C'est le moyen qu'a employé récemment avec plein succès M. Jean Duguet, garçon de magasin, 18, rue de la Franchise, Bordeaux. Voici ce qu'il écrivait à M. Laporte, pharmacien, bien connu à Bordeaux, qui lui avait conseillé les pilules Pink :

« Je ne puis faire moins que de vous remercier après une guérison aussi rapide que la mienne. Je vous remercie pour le précieux médicament que vous m'avez délivré. Je désire que ma lettre serve à propager les pilules Pink, aussi je vous autorise à la publier. Comme vous le savez, j'étais atteint depuis trois ans de faiblesse générale, d'embarras gastrique, de jaunisse. Je ne dormais plus, je ne reposais plus, je ne pouvais plus manger. Si je marchais un peu j'étais de suite exténué. Par le traitement des pilules Pink, en moins de quinze jours, j'ai retrouvé mon ancienne santé. Je me porte maintenant à merveille. »

Qui manquait-il à M. Jean Duguet ? Du sang, des forces. Les pilules Pink donnent du sang, des forces. Elles sont souveraines contre toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, de la faiblesse du système nerveux. Elles guérissent anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, rhumatismes, migraines, névralgies, sciatique. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gabin et Cie, pharmacien, rue Bailo, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 9° à midi, 14° 7 à 7 heures du soir + 10°8 Maxima, 12°0. Minima, 6°6.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 778 mm. à midi. 778 mm., 6 heures du soir, 777 m.

*Vent.* — Ligne la matinée, E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Pluie tombée, à 7 h. du matin : 12 mm.

∴

*Matinée musicale*

Jeudi, 26 courant, à 4 heures de relevée, séance de musique chez Mlle Gleize. Les personnes qui ont été invitées aux précédentes réunions sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

∴

*Nouvelles militaires*

M. Rogliano, officier d'administration de 2e classe auxiliaire à l'état-major du commandement de la subdivision de Riom a été désigné pour le service de recrutement et affecté au bureau de recrutement de Toulon.

∴

*Récompense honorifique*

Une médaille d'or a été décernée à M. Valery Bernard, armurier à la direction d'artillerie de Vincennes, 35 ans de services.

∴

*Nécrologie*

M. Jean-Baptiste Ribetti, ancien négociant, a succombé à la maladie dont il souffrait depuis plusieurs années. Il était âgé de 71 ans.

Sa dépouille mortelle a été accompagnée jusqu'à sa dernière demeure par un grand nombre de parents et d'amis. L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous présentons à Mme Ribetti et à ses enfants toutes nos condoléances.

— A 3 heures de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Joseph Mamberti, sous-officier de marine en retraite, décédé à l'âge de 86 ans. La confrérie de Saint-Erasme, au complet, assistait au convoi, quatre membres de l'officialité tenaient les cordons.

Dans le long cortège qui suivait le cercueil de ce vieux brave, on remarquait un grand nombre de marins.

Nous adressons aux familles Mamberti, Scettoni et Valery l'expression de nos sincères regrets.

∴

*Avis*

M. Nicolas Sonvi, propriétaire du Bar Sonvi, cours Sebastiani à Bastia, a l'honneur d'informer MM. les limonadiers qui ne vendent pas la bière à la pression ainsi que les personnes désireuses de consommer les bières Gruber et Cie, qu'il vient d'obtenir de la Direction de cette brasserie, le droit de faire la mise en bouteilles de ses bières à Bastia, lesquelles seront soutirées avec des appareils spéciaux, sous pression en gaz carbonique liquide et ostensionnées.

Vente en gros et au détail. Prix réduits.

∴

*Marine*

Le payement des délégations sera lieu le jeudi 26 janvier 1905 de 9 heures à 10 heures et demie du matin et de 1 heure et demie à 2 heures et demie du soir.

∴

*Il a été perdu*

une petite chienne, poil ras, couleur roux, museau noir, portant un petit collier sans inscription ; prière de la rapporter à M. Giuseppi, rue Fratesinot, n° 2, nouveau port, contre récompense.

∴

*A louer*

A louer rue Miot 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

## Etat Civil

MARIAGES

Ferraccioli Paul-Dominique, maître cordonnier, et Cagnano Assomption, piqueuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Pagano Marie-Joséphine-Madeleine-Carmelle. — Donati Antoine.

DÉCÈS

Damiani Catherine, veuve, 72 ans, de Farinole.

Bergasseli Jeanne, 43 mois, de Bastia.

## AVIS

### Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

**au prix de 5 cent. le kilog.**

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit

*Le propriétaire,*
T. STRETTI.

## Institution Ottomani

Mlle Ottomani, directrice d'institution libre de demoiselles, a l'honneur d'informer les familles qu'elle vient de transférer son institution rue du Cap. 3. au-dessus des bureaux de la Compagnie Fraissinet.

Une classe enfantine est annexée à son école.

## GLACIÈRE PARISIENNE
Lupino
*Dépôt de la ville : 2, RUE ST FRANÇOIS*

*Glace transparente hygiénique à l'EAU DISTILLÉE*

C'est avec une réelle satisfaction que nous avons lu, dans les journaux, un avis émanant de notre ami, le sympathique propriétaire de la Glacière Bastiaise, mettant nos consitoyens en garde contre *certains marchands de Glace* qui ne livrent à la consommation que de la glace fabriquée avec de l'eau ordinaire et, par conséquent, non hygiénique.

Le glace dont il est fait allusion, ne peut évidemment provenir que de l'importation du Livourne ou de Marseille, car la Glacière Parisienne n'emploie que de l'*Eau distillée*, fabriquée non pas au moyen d'un bouilleur spécial, mais tout naturellement et par suite du bon fonctionnement de ses appareils.

La fabrication de la glace à l'eau distillée n'exige pas, en effet, l'emploi de batteurs — ou plus correctement d'*agitateurs* — pour qu'elle soit transparente ; mais qu'on nous permette de faire observer que lorsque les appareils frigorifiques sont très puissants (tels ceux de la Glacière Parisienne) l'agitation de l'eau devient nécessaire afin de chasser définitivement le peu d'air qui pourrait encore s'y trouver après distillation.

On sait que les batteurs ou ces agitateurs sont de fines lamettes en tôle étamée ; — donc nullement nuisibles.

C'est d'ailleurs un procédant de cette façon que la Glacière Parisienne est arrivée à livrer à la consommation de la *Glace hygiénique*, essentiellement pure et d'une transparence sans égale.

Les personnes qui désireraient des données plus précises, sont invitées à se rendre Dimanche prochain 29 du courant de 2 heures à 3 heures de l'après-midi à notre usine à Lupino.

Les machines et tous appareils fonctionneront.

## Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

**Bourse de Paris**

| | 23 janv. | 24 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 amort | 97.92 | 98 00 |
| — 3 p. 0/0 amortis | 97.70 | 97.85 |

## Nouvelles Militaires

Paris, 24 janvier.

M. Herbelin, lieutenant au 133e rég. passe dans la première moitié de la liste d'ancienneté avec solde afférente.

## LE MINISTÈRE

Paris, 24 janvier, 1 h. 55 m.

**Le ministère est définitivement constitué.**

**Voici sa composition :**

**M. Rouvier**
Présidence du Conseil et finances
**M. Chaumié**
Justice
**M. Delcassé**
Affaires étrangères
**M. Etienne**
Intérieur
**M. Berteaux**
Guerre
**M. Thompson**
Marine
**M. Clémentel**
Colonies
**M. Gauthier**
Travaux Publics
**M. Bienvenu-Martin**
Instruction Publique
**M. Dubief**
Commerce
**M. Ruau**
Agriculture
**M. Dujardin-Beaumetz**
Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts
**M. Merlou**
Sous-secrétaire d'Etat aux finances
**M. Bérard**
Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes

MM. Poincaré et Dupuy se sont retirés afin d'accéder au désir de la gauche démocratique du Sénat qui voulait être représentée dans la combinaison.

## La Declaration Ministérielle

Paris, 2 h. m.

Le Cabinet arrêtera demain en Conseil des ministres les termes de la déclaration ministérielle.

## M. Rouvier informe M. Loubet
de la
## CONSTITUTION DU MINISTÈRE

Paris, 10 h. m.

M. Rouvier après avoir reçu l'adhésion définitive des hommes politiques auxquels il avait fait appel, a informé officiellement ce matin à 9 heures, M. le Président de la République de la constitution du ministère.

## Conseil de Cabinet

*La première réunion du nouveau Cabinet*

Paris, 6 h. s.

Les nouveaux ministres se sont réunis à trois heures au ministère des finances, sous la présidence de M. Rouvier.

La réunion a été très longue.

*La déclaration ministérielle*

Les ministres ont arrêté définitivement les termes de la déclaration qui sera faite vendredi à la Chambre et au Sénat.

## Les nouveaux ministres à l'Elysée

Paris, 7 h. 10 s.

A l'issue du conseil de cabinet, vers 6 heures, les nouveaux ministres se sont rendus à l'Elysée, où ils ont été reçus par le président de la République.

M. Rouvier a présenté les ministres au Chef de l'Etat.

La déclaration ministérielle rédigée en conseil de cabinet a été communiquée à M. Loubet.

## La prochaine séance du Sénat et de la Chambre

Paris, 7 h. 30 s.

La Chambre et le Sénat se réuniront vendredi prochain à 2 heures pour entendre la lecture de la déclaration ministérielle.

## Les décrets de nomination des nouveaux ministres

Paris, 8 h. soir.

Les décrets nommant les nouveaux ministres et les sous-secrétaires d'Etat aux Finances, aux Beaux-Arts et aux Postes, ont été signés cet après-midi par M. Loubet.

Ces décrets de nomination paraîtront demain à l'« Officiel »

## M. Pugliesi-Conti interpellera vendredi le nouveau ministère sur la politique générale

Paris, 24 janvier.

M. Pugliesi-Conti a annoncé qu'il interpellera vendredi prochain, le nouveau ministère sur la politique générale qu'il compte suivre, et particulièrement M. Berteaux ministre de la guerre, sur l'application à la Franc-Maçonnerie de la circulaire du 15 novembre 1905.

## Les Morts du Jour

### Monseigneur Savelli-Spinola

On télégraphie de Rome :

Mgr Antonino Savelli-Spinola, prélat de S. S. Pie X, chanoine de Sainte-Marie Majeure, secrétaire de la congrégation de *Propaganda fide* pour le rite oriental, est décédé ce matin, après deux jours de maladie.

## L'affaire du « Liban »

Marseille, 24 janvier.

Les débats de l'affaire du *Liban*, devant le tribunal correctionnel, ont pris fin cet après-midi.

Le prononcé du jugement a été renvoyé à lundi.

## L'AFFAIRE SYVETON

*L'ordonnance de non-lieu est rendue*

Paris, 24 janvier.

M. Boucard juge d'instruction de la Seine, a rendu aujourd'hui une ordonnance de non-lieu dans l'affaire Syveton suivie contre inconnu pour assassinat.

Le dispositif de cette ordonnance est conforme au réquisitoire définitif de M. Fabre Procureur de la République de Paris.

## EN RUSSIE
### LES EVÉNEMENTS de Saint-Pétersbourg

*Nouveaux désordres — Deux régiments tirent l'un sur l'autre. — Des bombes jetées contre les cosaques font de nombreuses victimes.*

Paris, 24 janvier.

De nouveaux désordres ont éclaté aujourd'hui à Saint Pétersbourg. Des manifestations ont eu lieu devant le palais de Tsarkoie-Sélo.

Les grévistes ont essayé de se concentrer une nouvelle fois devant le palais d'hiver. La troupe a chargé les manifestants qui ont été dispersés.

Deux régiments ont tiré l'un sur l'autre. On ignore à la suite de quelles circonstances. Plusieurs soldats ont été tués.

Vers trois heures, les ouvriers se portent en foule sur la perspective Newsky qui est gardée par des cosaques. Des conflits ont éclaté entre les grévistes et la force armée, au cours desquels, des bombes de dynamite ont été jetées contre les cosaques.

On compte un grand nombre de soldats tués et plus de cent blessés.

La garde à cheval et la police ont procédé à de nombreuses arrestations.

Les autorités militaires ont fait enlever toutes les armes qui se trouvaient dans les magasins des armuriers, situés aux environs de la place du palais d'hiver.

L'attitude de la foule reste menaçante ; la situation est extrêmement grave.

## On ignore où se trouve l'Empereur

Paris, 6 h. 30 s.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Petit Journal » :

« Il se confirme que l'Empereur Nicolas II ne serait plus à Tsarkoié-Sélo

» On pensait ce matin qu'il s'était retiré à Peterhof, aux environs de Saint-Pétersbourg, mais des informations de source autorisée permettent d'affirmer que le Tzar n'est pas arrivé dans cette localité.

» On ignore où se trouve le souverain russe. »

## L'agitation règne dans toute la Russie

Paris, 24 janvier.

Les nombreux télégrammes qui arrivent des principales villes de la Russie, font connaître que l'agitation ouvrière règne dans les grands centres de l'empire.

A Odessa la grève est générale ; les troupes gardent les rues.

L'effervescence de la population inspire de vives inquiétudes.

A Karkow, des conflits ont éclaté entre les grévistes et la garde municipale.

Il y a plusieurs personnes blessées.

Une grande agitation règne à Sébastopol. Les ouvriers de l'arsenal chôment.

On pense que l'incendie des chantiers de la marine est dû à la malveillance.

Tous les ouvriers de la ville de Vilna se sont mis en grève. Ils sont décidés à employer la violence si on ne fait pas droit à leurs revendications.

La population de Kitchineff s'est soulevée, la force armée et la police sont impuissantes à rétablir l'ordre. De nouvelles troupes ont été réquisitionnées.

A Moscou, la grève prend une extension considérable.

Une foule immense remplit les rues. La cavalerie disperse les attroupements des grévistes. Ceux-ci sont très surexcités : des troubles sanglants sont à redouter si satisfaction ne leur est pas accordée.

Les autorités russes sont vivement impressionnées par la gravité des événements qui se manifestent depuis quelques jours dans tout l'empire.

*La fuite du Tzar est imminente*

Londres, 8 h. 20 s.

Le correspondant du « Standard » à Berlin, télégraphie :

« La fuite du Tzar est imminente. Le souverain effrayé par les troubles révolutionnaires qui se manifestent, serait décidé à quitter la Russie.

» Le yacht impérial est attendu ici, pour transporter l'Empereur et sa famille à Copenhague. »

*Un club jacobin a été fondé pour constituer un gouvernement provisoire*

Londres, 7 h. 15 s.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Daily Télégraph. »

» Une quinzaine de journalistes et de littérateurs ont fondé un club jacobin pour constituer éventuellement, un futur gouvernement provisoire à la Russie, au cas où l'Empereur Nicolas II se retirerait à l'étranger. »

## Nombreuses Arrestations d'Hommes politiques

St-Pétersbourg, 8 h. 20 s.

« Le ministre de l'intérieur, prince Mirsky, a ordonné l'arrestation de toutes les personnes soupçonnées d'être à la tête du mouvement révolutionnaire.

» La nuit dernière, de nombreux professeurs, des écrivains et plusieurs avocats.

Ont été arrêtés.

## LA RÉVOLUTION *en Finlande*

Paris, 7 h. s.

Les télégrammes de Saint-Pétersbourg, parvenus ce soir à Paris annoncent que des manifestations ouvrières très importantes, se produisent en Finlande.

Une dépêche de Helsingfors au « Temps » dit que les troubles survenus dans cette contrée ont le caractère d'une révolution.

La noblesse et les chefs de la bourgeoisie seraient à la tête du mouvement.

## DERNIÈRE HEURE

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## UNE BATAILLE NAVALE

*L'escadre de la Baltique aurait rencontré l'escadre japonaise. — Une bataille navale aurait eu lieu. — Quatre navires japonais seraient détruits.*

Paris, 10 h. s.

Le correspondant du « Temps » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« Le bruit court avec persistance que l'escadre russe de la Baltique a rencontré l'escadre japonaise à un jour de marche de Madagascar.

» Les deux escadres auraient engagé un combat qui a duré plusieurs heures.

» Deux cuirassés et deux croiseurs japonais auraient été détruits.

» Le succès des Russes serait complet. »


## Le Tour de France
**Guide du Touriste**

en France et dans les Pays de langue française

Prix du « Tour de France » et de son supplément : 28 pages, 150 Illustrations, 50 centimes.

En vente chez tous les libraires et dans toutes les bibliothèques de Chemins de fer.

Prix de l'abonnement :

France : Un an, 12 fr. ; Six mois, 7 francs.
Etranger : Un an, 18 fr. ; Six mois, 10 francs


0004

### AVIS DE DÉCÈS

M. Sébastien Savelli, conseiller à la Cour d'appel de Bastia, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme Joseph Malaspina, née Savelli ; M. Paul Savelli ; MM. André, Paul et François Malaspina ; Mlle Mariani Savelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mgr Antoine Savelli**
*Prélat de S. S. Pie X,*
*Chanoine de Sainte-Marie Majeure,*
*Secrétaire général de la Propagande*

leur frère, oncle et cousin germain, décédé à Rome, le 24 janvier 1905, en son domicile, 58, via Viminale, muni des Sacrements de l'Eglise.

### AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Charles Pasqualini, M. et Mme Pierre Pasqualini, Mme l'Amiral Pérrigot, née de Bonavita, M. le commandant de Bonavita, Officier de la Légion d'honneur, et Mme de Bonavita, née Versini, M. François de Bonavita, M. le colonel Filippi, officier de la Légion d'honneur, et Mme Filippi, née de Bonavita, M. Vannier de Morelli, et Mme Vannier de Morelli, née de Bonavita, M. le capitaine Henry Perigot et Mme Henry Perigot, née Sannois, Mlles Antoinette et Jeanne Perigot,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mme Vve Louise Pasqualini**
née DE BONAVITA

leur mère, belle-mère, sœur, et tante germaine, décédée à Bastia, le 24 janvier 1905, à l'âge de 82 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu jeudi 26 du courant, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Castagno, 3.

### AVIS
aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 300 têtes de « cochons de lait » hongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Yorkshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans ses 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

### Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de pour Bastia, samedi, 28 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 30, dans la soirée.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Horto, agent.


## PIANOS ET MUSIQUE
*Accords et Réparations*
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
**Marius Blanc**
ex accordeur réparateur de pianos harmoniums de la manufacture de pianos Bousselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

## Photographie J. Moretti
**CORTE**

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
*Un million 700.000 cartes postales en magasin.*
**Vente en gros et au détail**

## HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
*Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia*

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
*Banquets — Noces — Festins*
Pension à des prix modérés

## LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*

Fonds réalisés : **300** million, Valeurs assurées encours: **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, facteur de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant les convalescences.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈRE
## PIERRE SABATÉ
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
*24 Paoli, 18, au 1er*
*Maison Savelli*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, aux colières ostéolites à la mode pour la fabrication du dentier artificiel.

Un des rédacteurs, gérant,
MATTEO OLLAGNIER.

## MAISON DE CONFIANCE
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent
Or garanti 18 karats.

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Berge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

## FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Caré

## BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

## Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI Doreur
*Rue des Terrasses, Bastia*
**Travaux et réparations d'objets d'Eglise**

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Croix, Statues, Cœur, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

## AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

## BAR SOAVI
**BIÈRE GRUBER**
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

## Le Docteur Viocenti
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste
a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

## A VENDRE
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés mesurant de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

## VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

## LIBRAIRIE OLLAGNIER
## ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
*Système Colombani*

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

## BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
**Travail soigné**

## PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
156 et 158 Rue Lafayette
CATALOGUES FRANCO (300 pages)
Dépôt Général du P'ER GAFFARD

## LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION B : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les T., 2e et 4e Nos.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 30 francs
ADEL. BOURAUT, Editeur, 8, rue des Saints-Pères

Librairie du *Petit Bastiais*
## VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(Île Elbe)

**Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
**Cunversione**, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Puesia e Prosa**, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.
**L'Ariochiòla**, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
**Da Chiochiu a Furiani**, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

LIBRAIRIE OLLAGNIER
## PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
**Prix : 0,50 centimes**

avec encadrement baguette noire filets dorés . . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50

## *Carte-lettre Album*
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

## MAISON L.-N. MATTEI et Cie
*Produits Recommandés*

La délicieuse LIQUEUR
**CÉDRATINE**
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS



30e ANNÉE — JEUDI, 26 JANVIER 1905 — N° 22

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite réclame, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union ..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Autres Pays ..... 32 fr. 16 fr. 8 fr.
Gérant notaire, et affaires Paris le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00043


## LE CALENDRIER

FÊTE : Saint-Nom-de-Jésus. Saint Policarpe.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 58 m. — Coucher, 4 31 .
Lune Pleine le 29 — Dernier quar. le 27
Fête du jour : Sainte Dévote.

*25 JANVIER*

## Réflexions en salade

*A Monsieur A. D.*

*En quel temps fut jamais si fertile en miracles ! (Athalie).*

Ne trouvez-vous pas vraiment qu'il y a un Dieu pour les journalistes à court de copie ?

Ainsi, tenez : il s'est passé un moment où rien ne s'est passé chez nous ni ailleurs. Les ministres gouvernaient à l'aise ; les ministres se tenaient tranquilles. Un peu plus loin, sur le Cha Ha, Russes et Japonais s'observaient et même franchissaient à l'ancienne manière franco russe de Sébastopol ; comme par un fait exprès, Port-Arthur ne voulait rien savoir pour se rendre. Bref, pas le moindre événement à se mettre sous la dent. C'était le calme plat, le marasme. Les journaux le mieux informés restaient horriblement le vide.

Or, voilà tout à coup une avalanche de faits divers.

On découvre un magnifique potage roses maçonnique ; puis Syveton meurt ; puis, signe des temps, le Nord se met à bouger. La révolution russe commence et le Tsar va être obligé de donner une constitution à toutes ses Russies, s'il veut échapper à l'instrument qu'invente chez nous feu le docteur Guillotin, à l'usage des personnes dégoûtées de la vie.

En voilà assez, pensez vous, pour alimenter la presse du monde entier.

Pas du tout : Voici que le Dieu des journalistes nous donne encore la capitulation de Port-Arthur... et du ministère — le nôtre ; puis, par dessus le marché, pour nous faire bonne mesure, une femme coupée en morceaux !!

N'en jetez plus, mon Dieu ; la presse est pleine !

Pour ma part je me serais volontiers passé de ce dernier cadeau. Une femme coupée en morceaux que voulez vous qu'on en fasse ? Cela ne me dit rien, à moi. Elles sont déjà bien assez embarrassantes quand elles sont entières !!

Autrement passionnante est la mort de ce pauvre Syveton. S'est-il suicidé ? L'a-t-on suicidé ? L'un et l'autre se dit on se disent — Mystère et hystérie. Il n'en est pas moins vrai que ce brave homme est à plaindre d'avoir été ainsi bousculé déposé *ad patres* ; dans les Champs-Elysées — ceux de l'Abbé — son ombre doit se faire des réflexions aussi amères que philosophiques. S'il était resté professeur d'histoire dans son lycée de province, il serait encore là à raconter *des histoires à ses élèves*. Il a voulu professer au Palais-Bourbon. Il en est mort. Ah ! elles coûtent cher les grandeurs !

Avoir giflé un ministre, — un beau geste, s'il y en a, — être arrivé au pinacle de la notoriété, et en être réduit à exhaler son âme par un tuyau à gaz ! Et puis, ô amertume, s'en aller en laissant sur terre une veuve éplorée qui devait lui faire une si belle oraison funèbre, vous vous en souvenez ; « Ce pauvre ami, quel dommage tout de même ! Il avait une si jolie main. » A ces derniers moments, avec quels regrets ne doit-il pas penser à elle, et aussi à cette belle-fille si pleine d'imagination et si forte en belles-lettres !

Mais voyez si les petites causes ont parfois de grands effets.

Sans Syveton, nous n'aurions pas connu Joudeau. — Qui ça, Joudeau ? — Mais... Joudeau, l'unique Joudeau, Joudeau, le concierge de Mme Syveton. Ce chevalier du cordon, cordon-bleu à ses heures, exjoli garçon à qui il ne manque que les cheveux pour être pommadé, ce confident discret des bonnes et de leurs maîtresses, qui reçoit d'une jolie femme des lettres enflammées et n'en est pas plus fier pour ça, ne trouvez-vous pas que c'est là une physionomie curieuse et intéressante ? Quant à moi, je vous assure que ce personnage de comédie ou de tragédie m'est énormément sympathique.

Tout au plus, pourrait-on trouver, dans ce cinématographe varié qui se déroule actuellement sous nos yeux, une autre figure pouvant lui disputer la palme de nos sympathies (??). Cette autre figure, c'est Bidegain. — Comment, Bidegain ? Mais Bidegain est mort ! — Pas du tout. Il n'est pas mort ; car il vit encore. Il n'y a pas deux jours qu'il se promenait sur le boulevard. D'ailleurs, ce serait grand dommage, car ce brave homme m'apparaît comme un providentiel redresseur *de torts, envoyé sur terre pour réparer* une grande injustice.

Il était, vous le savez, secrétaire au Grand-Orient. Mais, le Grand-Orient n'est pas or ; et ses appointements y étaient ridiculement minimes. C'est pourquoi, un beau jour, en feuilletant des paperasses, une idée lumineuse lui est venue

*« Voilà, s'est-il dit, on tas d'officiers qui sont malmenés et qui n'en savent rien. Ils ne sont pas francs-maçons et ils ont tort. Mais nous, nous le sommes. Ceci est un vilain travail ; et puisque le propre d'un franc-maçon est d'être franc, soyons-le, que diable ! Voilà, d'ailleurs, des paperasses qu'on tient enfermées et qui valent leur pesant d'or. Mieux vaut leur faire prendre un peu d'air. »*

Il les livra, et ce faisant, il fit, à mon humble avis, une bonne affaire et une bonne action.

Mais cela n'a pas accommodé tout le monde. Ces messieurs de la Franc Maçonnerie firent un nez d'une belle longueur. Pensez donc ! Etre en train de cambrioler tout à son aise la vie privée des individus et se faire pincer, la pince monseigneur à la main ; voilà qui est certainement bien ennuyeux. Mais, avouez que c'était assez mérité ; Etant pékins, en quoi les faits et gestes des militaires peuvent ils les regarder ? A moins qu'ils ne se targuent de ce que l'on prend généralement les militaires parmi les civils... — D'autre part, que dire et que penser des délateurs militaires, espionnant et mouchardant leurs propres camarades ? Pouah !... Pour ceux d'entre ces sbires qui seront rayés de la Légion d'honneur, j'espère qu'on leur inventera un Ordre spécial et bien assorti. On pourrait, par exemple, leur coudre à la manche ou au collet de l'uniforme, en manière de caducée, une vipère s'enroulant autour d'une plume d'oie. Qu'en dites-vous ? Ce serait du meilleur goût, je pense, et si j'étais ministre pendant vingt-quatre heures, je vous en donne mon billet qu'ils n'y couperaient pas.

En attendant, un qui n'y coupera pas, c'est Bidegain. J'imagine même qu'il ne doit guère en mener large, malgré la satisfaction du devoir accompli. Il a déjà failli être trouvé mort au Caire ; on le trouvera encore une fois ou deux pour rire... *jusqu'au jour où il y passera* pour tout de bon. Ce sera fait proprement, gentiment et discrètement comme tout ce que font ces Messieurs. Ce jour là, vous verrez que personne ne s'en doutera, et que, pourtant, personne n'en souffrira mot... pas même Bidegain.

SABRECLAIR.

## DÉPÊCHES DIVERSES

24 janvier 1867. — Rapide Guastinaud étant sorti d'Ajaccio avec cent hommes de cavalerie et mille d'infanterie, marche sur Vico.

## MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 26 Janvier à 3 h.*

Castera, marche — Ronis.
Marguerite d'Anjou, ouv., — Meyerbeer.
*Au bord de la mer,* — Schubert.
La Juive, — Halévy.
Les Hydropathes, valse, — Gungl.

*Le Chef de Musique,* J. LAMY.

## HYDRAULIQUE AGRICOLE
*Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet*
DESSÈCHEMENT DES MARAIS
ARRONDISSEMENT DE CORTE

Marais de Debbie. — Le 9 août 1883, l'Administrateur-Directeur de la société viticole et agricole d'Aleria a demandé à M. le Ministre de l'Agriculture le comblement du marais de Debbie enclavé dans le domaine de Padulone dont la société est fermière depuis 1882, à charge par l'Etat de contribuer pour les deux tiers de la dépense.

Une décision ministérielle en date du 20 juin 1884 a approuvé l'avant-projet de comblement des marais de Debbie et alloué une subvention égale à la moitié de la dépense effective et limitée au maximum de 7.500 francs.

La société viticole n'a fait ouvrir que quelques fossés de desséchement. En conséquence, une nouvelle décision du 26 octobre 1889 a rapporté la décision précitée.

Marais de la région d'Aleria. — (Battaglia, Teppe-Rosse, Lecticciolo, San-Salvador, Turalle, San-Giuliano et Cateraggio). — Parmi les marais situés dans la région d'Aleria trois ont été desséchés, ce sont les marais de Battaglia, de Teppe-Rosse et de Cateraggio.

L'entretien du desséchement du marais Battaglia n'a pu être assuré en raison de l'indivision de la propriété. Une dépêche ministérielle du 7 septembre 1892 fait connaître qu'il y a lieu avant tout de prier l'Administration des Domaines d'examiner s'il ne serait pas possible de provoquer la division du marais, sauf à constituer, une fois le partage opéré, une association syndicale, la dépêche ajoute qu'une démarche en ce sens a été faite auprès du Ministre des Finances.

Les canaux de desséchement de Teppe-Rosse paraissent entretenus convenablement par les soins des propriétaires intéressés. Le curage des canaux d'écoulement du marrais de Teppe Rosse, exécuté en 1903, a desséché complètement ce marais et permis de livrer à la culture les terres qui le composent.

Le même travail sera exécuté en 1904 à Leticciolo.

Par une lettre en date du 5 mars 1904, M. le Ministre de l'Agriculture a invité le Service à préparer un projet de comblement de ce marais. Ce projet est à l'étude et sera adressé prochainement à l'Administration supérieure.

Pour les marais de Cateraggio, la dépêche ministérielle précitée du 7 septembre 1892, prescrit de procéder à l'accomplissement des formalités voulues pour arriver à réunir en association syndicale autorisée, conformément à la loi des 20 juin 1865 et 22 décembre 1888, les propriétaires du marais dans le but d'assurer l'exécution des fossés secondaires nécessaires à l'entretien des ouvrages de désséchement.

Pour se conformer à ces prescriptions, le Service a proposé à la date du 14 janvier 1893, de soumettre à une enquête

---

7 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA PEAU DU LION
de CHARLES BERNARD

II.

L'ÉPREUVE NOCTURNE

— Je ne crains pas les voleurs tous les jours, répondit Servian en accompagnant ces paroles d'un regard qui changea sans doute en mécontentement la disposition moqueuse de madame Cassendo, car, au lieu de continuer cette conversation, elle reprit le bras de M. Tonsyrion et affecta de ne plus causer qu'avec lui.

Il était plus de minuit lorsqu'on fut de retour à la maison. Le colonel ne tarda pas à donner le signal de la retraite en allumant un bougeoir ; tandis que les autres en faisaient autant, Servian s'approcha de madame Cassendo, qui fermait le piano.

— Madame, lui dit-il à demi-voix d'un ton sérieux où perçait une émotion involontaire, ayez assez bonne opinion de moi pour croire que je ne serais pas venu ici si j'avais eu vous y rencontrer. Puisque ma présence vous déplaît, dites un seul mot : demain, avant votre lever, je serai parti.

— Je suis chez mon père et non chez moi, répondit madame Cassendo avec une froideur un peu appréteé ; ici, je n'ai d'ordres à donner à personne ; c'est à vous, monsieur, de juger du plus ou moins de convenance de votre visite.

Elle termina sensiblement ce dialogue par une légère inclination de tête ; et, prenant congé de son père ainsi que de ses hôtes, elle sortit du salon, où, un instant après, il ne resta plus personne.

III

LA DILIGENCE ATTAQUÉE

Le lendemain, avant que la cloche eût sonné le déjeuner, M. Herbelin, à qui la pluie n'avait pas permis de faire dans le parc sa promenade quotidienne, se trouvait seule dans sa chambre à coucher, où il prenait le mauvais temps en patience à l'aide d'une longue pipe d'écume de mer. Deux ou trois petits coups rapidement frappés contre la porte interrompirent cette agréable occupation. Le colonel se leva de l'air d'un étudier surpris en faisant l'étude buissonnière ; sans prendre le temps d'éteindre sa pipe, il la cacha dans un des tiroirs du bureau, et alla ensuite ouvrir la porte ; sur le seuil, il aperçut sa fille dans le coquet appareil d'une fraîche toilette du matin.

— Je l'aurais parié, dit madame Cassendo, qui en entrant commença par ouvrir les fenêtres pour livrer passage au nuage adorant dont la chambre était pleine : vous ne voulez donc jamais vous corriger de cette vilaine habitude ? Vous mériteriez d'être mis aux arrêts forcés.

— Aux arrêts forcés pour avoir fumé un pauvre petit cigare ? répondit le colonel avec l'accent de soumission familier aux pères qui gâtent leurs enfants.

— Un cigare ! croyez-vous que je ne reconnaisse pas votre affreux tabac de caporal ?... N'est-ce pas ainsi que vous appelez ce poison ? Mais prenez y garde, si jamais je parviens à mettre la main sur votre pipe...

— Par un geste furtif, M. Herbelin fit le chef du tiroir où il avait enfermé le corps du délit, et il la glissa dans sa poche.

— Allons, Estelle, ne grondez pas, dit-il ensuite d'une voix calme ; je te promets de ne plus me servir que des cigares de M. Tonsyrion ; ceux là, tu les toléres : ainsi, lève tes arrêts et viens m'embrasser.

— Je vous embrasserai quand vous ne fumerez plus, répondit madame Cassendo avec une mutinerie boudeuse qui, à l'égard de tout autre qu'un père, eût ressemblé à de la coquetterie.

— Comme il vous plaira, madame, reprit le bon colonel en affectant un air fâché ; mais je ne pense pas que vous soyez venue ici uniquement pour me faire un sermon. Puis-je savoir ce qui me procure l'honneur de recevoir votre visite ?

— J'allais vous le dire, répondit Estelle, dont la charmante figure prit une expression de gravité ; je viens vous faire mes adieux.

— Qu'est-ce que tu me chantes là ? interrompit M. Herbelin, qui regarda sa fille avec étonnement.

Madame Cassendo prit une chaise et en vint asseoir près de son père. En voyant cette manœuvre, précédé ordinaire des conversations confidentielles, celui-ci devint sérieux à son tour et il attendit en silence que la jeune femme s'expliquât.

— Mon père, dit alors Estelle, je vous demande seulement cinq minutes d'attention. Il y a dix-huit mois, quand je devins veuve, un homme que vous connaissez beaucoup, et qui avait été également l'ami de M. Cassendo, me demanda en mariage...

— Sans que j'en sois rien su ? interrompit brusquement le colonel.

— Sans que vous en ayez rien su. Il pensait sans doute que mon consentement serait plus difficile à obtenir que le vôtre, et il jugea à propos de s'adresser à moi. Quoique ce parti me convînt sous beaucoup de rapports, je le refusai pour une raison unique, mais à mes yeux péremptoire. Tolérer les assiduités d'un homme dont je ne voulais pas accueillir les prétentions eût été d'une légèreté impardonnable ; on m'eût, avec raison, accusée de coquetterie. La personne dont il s'agit fut obligée de se soumettre à ma détermination franchement exprimée de ne plus la recevoir. Un voyage lui servit de prétexte pour s'éloigner de moi, et pendant plus d'un an nous ne nous sommes pas revus.

(A suivre).


VIN ROUGE
de Vertaneso, Corte
propriété de succession Giaci
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

dans la commune d'Aleria, suivant les formes établies par le décret du 17 novembre 1805, un dossier comprenant un plan du marais de Casteggio, un devis des travaux à exécuter, un projet d'association et un état des propriétaires de chaque parcelle.

Le 10 juin 1895, le Service a appelé l'attention de M. le Préfet sur cette affaire qui n'a pas encore eu de suite.

Le 10 31 août 1897, le Service a dressé le projet définitif de desséchement des marais de la région d'Aleria (Tagnone). Ce projet a été pris en considération par décision ministérielle du 21 juin 1898 laquelle a ajouté l'étude des voies et moyens d'exécution des travaux jusqu'à la présentation de tous les avant-projets relatifs à l'assainissement du littoral de la Corse.

Marais de Casabianda (del Sale et Ziglione). — Les étangs del Sale et Ziglione sont compris dans le domaine national de Casabianda, près d'Aleria. Ils ont été desséchés sous l'administration de l'ancien pénitencier au moyen d'élévateurs mécaniques mus par une dérivation du Tavignone.

Les travaux de réfection de la prise qui avait été délaissée par la rivière en 1892, ont été entrepris en 1895 et terminés en 1896.

En 1902, on a procédé à des travaux de curage de canaux qui ont donné lieu à une dépense de 5.056 francs.

Les travaux de premier établissement des ouvrages de desséchement des étangs del Sale et de Ziglione ont donné lieu à une dépense de 347.569 fr. 41 qui a été soldée par le Ministère de l'Intérieur.

Un projet pour le colmatage de l'étang de Ziglione a été soumis à M. le Ministre de l'Agriculture et approuvé par décision du 15 février 1898.

Les travaux ont été entrepris en 1898. Par suite du faible débit du Tagnone, il a fallu combiner le colmatage artificiel de cet étang avec le comblement ordinaire au moyen de terres prises aux abords.

Le but que l'on s'était proposé n'a pas été atteint et le projet a dû être revisé.

Le montant des dépenses autorisées, primitivement fixé à 70.000 francs, a été porté à 95 000 francs par décision ministérielle du 29 janvier 1902.

Les travaux viennent d'être terminés. En vue de faire disparaître complètement ce foyer d'infection, un nouveau projet, s'élevant à 94 000 francs, a été adressé le 28 mai 1904 à l'administration supérieure.

*(A suivre)*

## Président et Ministres

M tienne
Tho son
Chaum s
C mentel
B rioux

De cassé
R ouvier
R an
Do lef
Bi ouveau-Martin
Gau bier

# Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 25 janvier 1905.
*(De notre correspondant particulier)*

### Travaux du port

Les travaux de notre port vont enfin recevoir une solution! Nous apprenons que M. le Ministre des Travaux Publics, par décision du 13 janvier courant, a approuvé le projet d'exécution des travaux de prolongement de la jetée de la citadelle et d'achèvement des quais de cette jetée.

La Chambre de Commerce d'Ajaccio va se hâter de faire mettre ces travaux en adjudication le plus tôt possible.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations, car cela va donner du travail à notre classe ouvrière si digne d'intérêt.

### Coup de couteau

Lundi, vers 5 heures du soir, le nommé Del'epiani Jérôme, âgé de 34 ans, marin pêcheur, à la suite d'une discussion futile, a porté un coup de couteau à sa femme Delsezi Marie-Elisabeth, âgée de 30 ans, ménagère, demeurant rue du Centre. Del'epiani avait abandonné sa femme et son enfant âgé de 2 ans.

La victime a été atteinte à la joue gauche. Les blessures ont assez gravité.

L'inculpé s'est constitué prisonnier entre les mains de la gendarmerie.

### Ajaccio station d'hiver

Sont arrivés pour passer la saison hivernale dans notre ville :

MM. Henry J. Gaughevan, rentier, de Londres ; Miss T. A. Goulhevan, rentière, de Londres ; Sugg, tenant de Strasbourg ; Pitetor, négociant, de Strasbourg, F. Althans, rentier, de Londres ; J. Ashdon, rentier, de Londres ; Mme Blockmann, fabricant, de Vienne ; Edmond de Beugn, avocat, de Bruxelles.

## L'ÉLECTION D'AJACCIO

***Résultats définitifs***

MM. Forcioli, 7.984 voix, élu.
Pietrini, 4.434.

M. Forcioli a adressé aux électeurs de l'arrondissement d'Ajaccio la circulaire suivante :

Mes chers Concitoyens,

Je vous remercie de l'imposante manifestation que vous avez faite sur mon nom. La parti républicain a prouvé une fois de plus son union et sa force. Je me souviendrai des obligations que m'impose son choix.

Permettez-moi aussi d'envoyer un souvenir reconnaissant aux Corses d'Algérie et en particulier du département de Constantine qui vous ont recommandé ma candidature.

C'était la meilleure réponse à ceux qui me regardaient comme un candidat ayant oublié ses compatriotes et son pays.

Je vous remercie tous de vos sympathies et je m'efforcerai toujours d'en rester digne.

FORCIOLI,
Député d'Ajaccio.

Ce 23 janvier 1905.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — La solennité de la fête de Sainte-Dévote a été différée au 29 du courant à Pietranera.

Les cérémonies religieuses auront lieu en cette église dans l'ordre suivant : Messe solennelle le matin à dix heures et demie, Vêpres et sermon à 2 heures de l'après-midi.

OLMETA DI TUDA. —

Nous apprenons avec un bien vif regret la mort, prématurée, hélas! de Mme Camposasso, la charmante compagne de M. le Receveur des postes et télégraphes de Saint-Florent où elle était née. Minée depuis longtemps par un mal dont les soins empressés des plus savants praticiens n'ont pu avoir raison, Mme Camposasso a pu, néanmoins, grâce aux tendres soins de sa sainte et inconsolable sœur, qui ne la quittait plus une seule minute depuis de longs mois, prolonger une existence si précieuse et donner parfois une lueur d'espérance à sa famille. Dimanche dernier, à minuit, elle rendait sa belle âme à Dieu, en conservant jusqu'au dernier moment la plénitude de ses belles facultés.

La perte d'une fille chérie, sa fleur bien-aimée, qu'elle ne put arracher à la mort, malgré tous les trésors de sa tendresse vigilante, avait fortement ébranlé la délicate constitution de cette mère incomparable. Les tortures morales qu'elle endura, l'an dernier, à la vue de son aîné, boursier de l'Etat, gravement malade au lycée de Bastia, achevèrent cette frêle nature, qui avait donné deux fois sa vie, pour épargner celle de ses enfants. Si elle n'eut pas la consolation de sauver la fille, elle eut au moins celle de sauver le fils, mais ce ne fut qu'au prix de sa santé, déjà compromise. Elle succombe dans la maturité de la jeunesse, laissant au sein de sa famille un vide immense, et sur cette terre, le souvenir de toutes les vertus.

Les obsèques de cette femme d'élite ont eu lieu à Olmeta di Tuda, berceau de la famille Camposasso, au milieu d'un concours considérable venu de tous les villages des cantons de Nebbio et de Saint-Florent.

Nous offrons à M. Alexandre Camposasso et à ses enfants, ainsi qu'à Mlle Flora Franceschi, l'expression émue de nos regrets bien sincères et de nos affectueuses condoléances.

L. L.

ORTALE. — Mme Santarelli, à Piobbetta, s'est adressée à la Chambre pour obtenir le paiement de la somme qui lui est due par la commune d'Ortale, en rémunération de ses services comme matresse de couture.

La réclamation de Mme Santarelli, appuyée par une attestation de vingt électeurs, expose des faits dont une enquête établira sûrement le bien ou le mal fondé.

La 14e commission a proposé le renvoi à M. le président du conseil ministre de l'intérieur, en le priant de faire procéder à cette enquête par le préfet ou par l'inspecteur d'académie de la Corse. (Renvoi au ministre de l'intérieur a été ordonné).

## Nécrologie

### M. Lantieri

M. Pierre-Joseph Lantieri, qui vient de s'éteindre dans sa quatre-vingt-sixième année, avait parcouru une longue carrière dans l'administration des domaines. Il était conservateur des hypothèques à Cèret, lorsqu'il demanda sa mise à la retraite.

En apprenant son départ les journaux de Cèret lui firent les adieux les mieux sentis. Il avait presque acquis le droit de cité dans cette ville et était estimé de tous, tous le virent s'éloigner avec de sincères regrets.

Ces regrets étaient partagés par l'administration supérieure qui perdait en M. Lantieri un collaborateur des plus zélés et des plus compétents.

Il vint s'établir à Bastia, mais depuis le décès de Mme Lantieri, il s'était retiré à Cardo, où il est mort entre les bras de sa nièce bien aimée, qui n'a cessé de lui prodiguer les soins les plus affectueux.

Nous présentons aux familles Lantieri, Aldovrandi, Lazarotti et Ciavaldini nos vives condoléances.

## Le Rachitisme

Le rachitisme est une maladie de l'enfance frappant les os qu'elle ramollit et qu'elle déforme. On peut le prévenir en usant d'abord régime associé à certains médicaments toniques et reconstituants. Parmi ceux-ci le VIN DE VIAL, par l'association active de la viande, de quinquina et du lacto-phosphate de chaux, rend de signalés services dans tous les cas où les enfants ne développent mal ou lentement.

## LES DISTINCTIONS ACADÉMIQUES

Comme nous l'avons annoncé dans notre numéro, notre administrateur et ami, M. Paul Cardi, vient d'être nommé officier de l'Instruction publique.

Cette nouvelle distinction est la récompense légitime de nombreux services rendus à la cause de la mutualité par M. Cardi. Président de l'Association fraternelle et de secours mutuels des Anciens militaires depuis dix-neuf années, administrateur de la Détution de la Jeunesse de France, et président fondateur de la section d'Angers qui, à l'heure actuelle, ne compte pas moins de 4 000 adhérents, président de la Fédération patriotique des Sociétés d'Anciens militaires de Maine-et-Loire récemment créée sur son initiative, secrétaire général de l'Union mutualiste de Maine-et Loire, M. Cardi n'a jamais ménagé ni son temps ni ses peines en faveur des œuvres mutualistes, si intéressantes, et dont il a été l'un des plus zélés propagateurs tant dans notre ville que dans ce département.

M. Cardi nous touche de trop près et il est trop notre ami pour que nous insistions davantage. Il nous permettra simplement de lui dire la plaisir que nous causa à tous ici cette nomination et d'associer nos félicitations bien cordiales à celles qu'il a déjà reçues.

*(Le Petit Courrier d'Angers).*

## EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

La grande manifestation commerciale et industrielle qui se prépare à Bastia pour cette année, va, dès aujourd'hui, entrer dans une période d'activité.

Les travaux vont commencer dès les premiers jours de la semaine prochaine.

## Etat Civil

NAISSANCES

Raibaldi Annonciade. — Fornelli Marie-Conception.

DÉCÈS

Pasqualini Marie-Jeanne-Louise, veuve, 82 ans, de Bastia.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 10 à midi, 11-8 à 7 heures du soir. + Maxima, + 12-2. Minima, + 9°.

*Baromètre* — 7 heures du matin, 775 mm. à midi, 775 mm., 6 heures du soir, 774 m. — *Vent.* — Dans la matinée, S. modéré. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, pluvieux.

Thermomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

*Matinée musicale*

Jeudi, 26 courant, à 4 heures de relevée, séance de musique chez Mlle Gleize. Les personnes qui ont été invitées aux précédentes réunions sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

*Nouvelles maritimes*

M. Vinciguerra, commis principal de 3e classe à l'administration centrale de la marine, est promu au grade de commis principal de 2e classe.

— Les apprentis Grisoni Antoine et Faggiani Pierre, du port de Toulon, sont admis en qualité d'apprentis du service de l'artillerie.

— M. Giacobbi, rédacteur de 4e classe à l'administration centrale de la marine, est promu rédacteur de 3e classe.

*Ecole d'hydrographie*

M. Georges Veissaire Pilot, professeur suppléant d'hydrographie à Bastia, vient de subir avec succès les épreuves du concours ouvert à Paris, pour le grade de professeur titulaire.

Nous le félicitons bien sincèrement de ce beau résultat.

Les cours de l'école suspendus par suite de l'absence de M. Pitot reprendront demain vendredi.

*Nouvelles militaires*

Les portiers consignes dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1905 : pour la 1re classe, MM. Malerba à Toulon, Graziani à Calvi, Seraffini à Bonifacio, Nolmari à Mondonphin, Emmanuelli à Aix-Draham ; pour la 2e classe, MM. Bona à Toulon, Poli à Batna, Sanguinetti à Gabès.

*A la correctionnelle*

Les nommés Carelli et Fiori, sujets sardes, étaient arrêtés le 14 août sous l'inculpation de fabrication de fausse monnaie, crime qui les rendait justiciables de la cour d'assises.

Cependant étant donné le très petit nombre de pièces fabriquées, M. le juge d'instruction a correctionnalisé l'affaire et ils répondaient hier d'un délit d'escroquerie devant notre tribunal qui les a condamnés à 7 mois de prison. Les prévenus étaient assistés par Mes Hyacinthe de Montera senior et junior.

*Le jeu de bataillon*

Douze gamins bastiais qui avaient assailli à coups de pierres le sieur Prologgi au sortir de la justice de paix, ch. celui-ci, objet constant de leurs taquineries, venait de leur faire infliger de nombreuses contraventions, étaient poursuivis hier de ce chef, devant le tribunal correctionnel.

Après les plaidoiries de Mes Nivaggioli, Moretti et Vannier de Morelli, sept d'entre eux ont été condamnés à trois jours de prison ; le plus coupable s'est vu infliger dix jours ; quatre ont été acquittés.

*Objet perdu*

Il a été perdu une étole en fourrure, aux abords de la place Saint-Nicolas, rue Miot et boulevard Paoli. La rapporter au bureau du journal contre récompense.

*Pilules Suisses*

Saint-Aban (Loire), 27 janvier 1904. Je souffrais de violents maux de tête et d'estomac. Je ne digérais absolument rien, à peine le lait. Un ami m'engagea à employer les Pilules Suisses, ce que je fis. J'ai maintenant repris mes forces, Ernest. (Sig. lég.). Sté Bertzog, 25, rue Grammont, Paris.

*Avis*

M. Nicolas Soavi, propriétaire du Bar Soavi, cours Sebastiani à Bastia, a l'honneur d'informer MM. les limonadiers qui ne vendent pas la bière à la pression ainsi que les personnes désireuses de consommer les bières Gruber et Cie, qu'il vient d'obtenir de la Direction de cette brasserie, le droit de faire la mise en bouteilles de ses bières à Bastia, lesquelles seront soutirées avec des appareils spéciaux, sous pression du gaz carbonique liquide et pasteurisées.

Vente en gros et au détail. Prix réduits.

*A vendre*

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

*On demande*

Une femme de chambre, très pressé. S'adresser au bureau du journal.

*Il a été perdu*

une petite chienne, poil ras, couleur roux, museau noir, portant un petit collier sans inscription ; prière de la rapporter à M. Giuseppi, rue Fraissinet, n° 2, nouveau port, contre récompense.

*A louer*

A louer rue Miot. 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.


# VINS

*Corses, d'Algérie et d'Italie*
garantis pur jus de raisin à l'analyse
*Vente en gros et au détail*

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

**à 0,10 et 0,25 cent. le litre**

et des bons vins blancs fins

**à 0 fr. 30 cent. le litre**

A cette occasion la Maison livrera aux vins Corses un bouquet exquis de la dernière récolte provenant des propriétés de Vescovato, Alisero, Talloso, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin Vieux racheté blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. la fiasco, verre à rendre.

Vinaigre rouge, cidre extra, à 0,30 c. le litre.

Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des échantillons seront faites pour le patronage. Les fûts et dame-jeannes seront prêtés à titre gracieux.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayer et vous serez satisfait. Profitez-en

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.


## Institution Ottomani

Mlle Ottomani, directrice d'institution libre de demoiselles, a l'honneur d'informer les familles qu'elle vient de transférer son institution rue du Cap, 3, au-dessus des bureaux de la Compagnie Fraissinet.

Une classe enfantine est annexée à son école.


60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

La meilleure Purgatif et Rémunérateur


# Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

***Bourse de Paris***

| | 24 janv. | 25 janv. |
|---|---|---|
| Rente de 3 0/0 ancien | 98 00 | — 98.20 |
| — 3 p. 0/0 amortis. | 97.65 | — 97.70 |

## Nouvelles Militaires

M. Methelin, chef d'escadron au 17e rég. d'artillerie, sous-directeur du dépôt du matériel d'artillerie à La Fère, est classé à l'Etat major particulier du commandant de l'artillerie de l'arrondissement d'Ajaccio.

— M. Rogers, capitaine breveté au 162e rég. d'infanterie, stagiaire à l'Etat-major de la subdivision de Tlemcen, est désigné comme officier d'ordonnance du général commandant cette subdivision.

— M. Stirn, lieutenant breveté au 67e rég. d'infanterie, stagiaire à l'Etat-major du commandant supérieur de la défense de la Corse, est détaché au même Etat-major.

## Le nouveau Ministère
### *ET LA PRESSE*

Paris, 25 janvier.

Les journaux de Paris publient des articles politiques sur la constitution du nouveau ministère.

La *République Française* le *Temps*, le *Figaro*, se réjouissent de ce que la politique modérée va reprendre possession du gouvernement.

Le *Gaulois* et le *Rappel* prédisent la chute prochaine du cabinet.

« Si les nouveaux ministres veulent durer, dit M. Henri Maret, il faut qu'ils battent ce qu'ils ont adoré. Ils seront alors fortement secoués par leurs anciens camarades. Combes en personne n'aura garde d'y manquer. De toute façon leur position sera peu brillante. »

Le *Radical* soutient que M. Rouvier a été un des ministres du cabinet Combes, les plus dora à la détente, dans l'accommodement du programme des réformes.

Par un singulier hasard, M. Rouvier est aujourd'hui chargé d'appliquer le programme qu'il combattait encore, il y a quelques jours.

L'*Eclair* dit que c'est la délation qui a renversé le ministère Combes, et que le combat final auquel elle a donné lieu, a été mené par les dissidents. C'est la politique de ces derniers qui a triomphé. Il en résulte pourtant qu'ils restent exclus du pouvoir.

L'*Intransigeant* et la *Libre Parole* attaquent vivement le nouveau cabinet qui sera, disent-ils, pour le pays aussi néfaste que le précédent.

L'*Aurore* et les autres journaux radicaux-socialistes soutiennent que le ministère ne sera qu'une combinaison mort-née, s'il n'a pas la ferme volonté de faire aboutir les réformes attendues.

La presse modérée exhulte à la pensée que M. Rouvier a reçu une première fois la présidence du Conseil à des heures les plus difficiles, les plus profondément troublées de la 3e République, et qu'il n'a pas craint d'accepter le pouvoir pour engager la lutte contre le général Boulanger.

M. Rouvier arrive à un moment très grave. Mais par ses hautes qualités et sa grande expérience, il sera à la hauteur de sa lourde tâche

## La Déclaration Ministérielle
### *Le Cabinet reprend le programme de l'ancien ministère*

Paris, 25 janvier.

La déclaration ministérielle qui sera lue vendredi à la Chambre des députés et au Sénat, annoncera que le cabinet Rouvier reprend le programme des réformes de l'ancien ministère.

Le cabinet demandera à la Chambre d'aborder et de poursuivre la discussion sur les retraites ouvrières et l'impôt sur le revenu.

Le service de deux ans et la séparation des Eglises et de l'Etat devront aboutir à un vote définitif avant la fin de la session ordinaire.

M. Rouvier indique que l'œuvre la plus urgente qui s'impose au parlement consiste à voter le budget de 1905.

La Chambre décidera dans quel ordre doit avoir lieu la discussion des réformes.

## La Délation ET LE NOUVEAU MINISTÈRE
### *Les cas du commandant Begnicourt et du général Peigné.*

Paris, 25 janvier.

Au sujet de la délation, le cabinet annoncera que des mesures seront prises à l'égard du commandant en retraite Bégnicourt, dont le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur a prononcé la radiation, et du général Peigné, auteur d'une lettre délatrice contre les officiers de son corps d'armée.

Des mesures disciplinaires seront prises contre les généraux de Nonancourt et d'Amboix de Larbont qui se sont livrés à des manifestations publiques.

## LA DÉLATION dans l'Armée
### UNE LETTRE DE PROTESTATION *du général Thibaudin*

Paris, 25 janvier.

Le général de division Thibaudin, a adressé au Président de la République une lettre protestant contre la délation.

Le général ajoute dans sa lettre, que le Chef de l'Etat seul est capable de mettre un terme à l'anarchie et aux mœurs politiques étranges qui règnent dans le gouvernement.

## Les fiches de délation

Paris, 25 janvier.

Le « Matin » publie un télégramme affirmant que dans les papiers de la Patrie Française, découverts à la banque d'Anvers, figurent 400,000 francs portés aux dépenses pour acquisition de dossiers relatifs aux fiches de délation.

M. Ridegain aurait partagé cette somme avec un autre fonctionnaire maçonnique.

## EN RUSSIE
### LES EVÉNEMENTS de Saint-Pétersbourg
### *L'agitation continue. — Les ouvriers s'emparent des fusils de l'usine Poutilow.*

Paris, 25 janvier.

Les télégrammes de Saint-Pétersbourg annoncent que l'agitation ouvrière continue dans les quartiers industriels.

Les troupes empêchent les manifestants de se porter au centre de la ville.

Sur la rive gauche de la Néva, le bruit de la fusillade s'arrête par moments, puis reprend comme dans un véritable combat.

Jusqu'à présent, les grévistes n'avaient pas de fusils. Aujourd'hui, 800 ouvriers ont pénétré dans l'usine Poutilow qui était gardée militairement, et se sont emparés des fusils déposés dans cette usine.

## Les troubles de Moscou

Moscou, 25 janvier.

Le nombre des grévistes s'élève à 30.000. Des conflits se sont produits entre la troupe et les manifestants.

Les cosaques ont fait feu sur 3.000 ouvriers à Pianotkaia. On compte un grand nombre de blessés.

## LA MORT DU TZAR a été décidée

Paris, 6 h. s.

Le correspondant de « l'Aurore » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« Le parti terroriste a condamné le Tzar à mort.

» Un comité a été formé pour mettre à exécution cette terrible sentence. »

## L'ÉTAT DE SIÈGE
### Un décret impérial

Paris, 6 h. 30 s.

Plusieurs correspondants de journaux annoncent que l'état de siège a été établi à Saint-Pétersbourg.

Le Bulletin Officiel publie un décret impérial relatif aux attributions du général Threpoff, le nouveau gouverneur militaire de la capitale.

Le décret fait connaître que toutes les administrations civiles seront soumises au gouverneur. Celui-ci aura le droit de demander le concours des forces militaires.

Tous les droits et prérogatives du ministre de l'intérieur, relatifs aux conseillers municipaux, appartiennent au gouverneur qui pourra interdire aux particuliers leur séjour dans la capitale.

## La quatrième journée

Paris, 9 h. soir.

Les dépêches de Saint-Pétersbourg parvenues dans la soirée annoncent qu'aujourd'hui les magasins sont restés fermés.

L'aspect du centre de la ville est calme. Les boulevards extérieurs et les quartiers des usines ont été très agités. Des forces considérables de troupes sont déployées. Toutes les rues sont surveillées par des patrouilles.

Les journaux n'ont pas paru.

De nombreuses arrestations ont été opérées par ordre du général gouverneur.

## En Finlande
### Troubles graves dans plusieurs villes

Paris, 7 h. s.

On télégraphie de Helsingfors au « Temps » :

« L'agitation ouvrière continue. Plusieurs milliers d'ouvriers ont parcouru les rues avec des drapeaux rouges.

« La troupe a chargé les manifestants. Une centaine d'arrestations ont été opérées.

« Les dépêches de l'intérieur annoncent que des troubles graves ont éclaté dans plusieurs villes de la province. »

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## La rencontre des deux flottes n'est pas confirmée

Saint-Pétersbourg, 25 janvier.

Aucun télégramme n'est venu confirmer la nouvelle lancée hier, au sujet de la rencontre des flottes russe et japonaise.

Le gouvernement n'a communiqué aucune note officielle sur cette prétendue rencontre.

## EN ALLEMAGNE
### Les grèves d'Essen

Berlin, 25 janvier.

Aucune entente n'est encore intervenue entre les entrepreneurs et les ouvriers mineurs d'Essen.

On compte actuellement 230.000 grévistes.


**NEZ OREILLES** Les affections du nez (ozène, tournoiement des oreilles, perte de l'ouïe, bourdonnements, surdité, otite, etc.) sont guéries par le Docteur Bronet, ex-interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à l'Institut Bronet, et nous nous faisons d'en faire part à nos lecteurs. Rappelons aussi que cet établissement consacré aux maux de gorge, nez, oreilles, poitrine, estomac, foie, intestins, etc., est le seul qui donne gratuitement les consultations, le traitement à suivre pour la guérison des affections des oreilles, surdité, bourdonnements, etc. Il suffit de demander au Docteur de l'Institut, 172, Boul. Saint-Germain, Paris, le Journal des Maladies du Nez et de la Surdité; il sera envoyé à titre gracieux, et contient les renseignements les plus précis et les meilleurs conseils.


## EN AUTRICHE
### Manifestations à Trieste

Trieste, 25 janvier.

Des manifestations ouvrières très importantes se sont produites en faveur des révolutionnaires russes.

Elles durent depuis lundi. Des mesures sévères ont été prises pour maintenir l'ordre. Le Consulat russe est gardé par la police.

### AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Charles Pasqualini, M. et Mme Pierre Pasqualini, Mme l'Amirale Perigot, née de Bonavita, M. le commandant de Bonavita, Officier de la Légion d'honneur, et Mme de Bonavita, née Varsini, Mme Louise Filippi, née de Bonavita, et M. le colonel Filippi, officier de la Légion d'honneur, M. François de Bonavita, Mme Vannier de Morelli, née de Bonavita, et M. Louis Vannier de Morelli, juge au Tribunal civil de Bastia, M. le capitaine Henry Perigot et Mme Henry Perigot, née Sonnois, Mlles Antoinette et Joanna Perigot,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mme Vve Louise Pasqualini**
née DE BONAVITA

leur mère, belle-mère, sœur, et tante germaine, décédée à Bastia, le 24 janvier 1905, à l'âge de 52 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 26 du courant, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Castagno, 3.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Célina Benso, née Vincensini ; Mlles Antoinette et Hortense Benso ; M. Lucien Benso ; M. et Mme Fortuné Grenalle, née Benso ; M. et Mme Jacques Benso, née Gerbaccia et leurs enfants ; M. et Mme Philippe Maggi, née Benso et leurs enfants ; M. et Mme Noël Vecchi, née Benso et leurs enfants ; M. et Mme Philippe Tartarini, née Benso et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Merlin née Benso et leur enfant ; M. et Mme Joseph Canso, née Benso ; M. et Mme Antoine Benso et leurs enfants ; M. et Mme Philippe Sivori, née Vincensini et leur fille ; Mme Vve Vincensini et ses enfants ;

Les familles Airola, Dapelo, Cagurno, Olivieri, Benigni, Soveroni, Veuve Gallier, Martin, Gaeglini, Poggioli, Bergasso, Aliberti, Sanguinetti, Raibaldi, Berardi, Parodi, Garbuccia, Dolesi, Agostini, Casanova, Porcio, Marchi, Giannoni, Novella et Valenti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Roch Benso**

leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 25 janvier 1905, à l'âge de 59 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, jeudi, 26 courant, à 3 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, cours Sebastiani, 4.


**PIANOS ET MUSIQUE**

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Bousselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.


## AVIS

00044

### Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

**au prix de 5 cent. le kilog.**

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

*Le propriétaire,*
T. STRETTI.

## AVIS
### aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dené et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Berkshirs à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans ses 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de pour Bastia, samedi, 28 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 30, dans la soirée.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.


TUE-GIBIER

TRANSPORTS DIRECTS
**entre Bastia**
**et les ports du Nord**

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C SOUTHWELL
Bastia

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de linge comprenant un choix considérable de draps, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

**Les Illustrations de la Corse**
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
1er papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1870).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Réduit). 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RATHONI
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toute la Presse est le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Le numéro se trouve également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Le Docteur Vincenti
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.
Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A VENDRE
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR AGGIOTTI Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'église
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le Sérieux 50 c.

Photographie J. Moretti
CORTE
Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
A la carte à des prix modérés

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions,
Valeurs assurées encourues 800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, agent de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à sa maison un poste central téléphonique. Ses clients téléphoniques — qui n'ont pas le droit d'entrer en profession et qui emploient des ouvriers extérieurs à la société pour la fourniture de leurs articulations.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix coûtant et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ca... — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Gare.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — Le port en sus.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS



30e ANNÉE — VENDREDI, 27 JANVIER 1905 — N° 23

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite presse, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réserve, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse . . . 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 32 » 16 » 8 »
Un an, Six mois, et autres Parts à proportion.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


## CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte DÉVOTE.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 58 m. — Coucher, 4 h. 31 m.
Lune Pleine le 20 — Dernier quar., le 27
FÊTE DE DEMAIN : Saint Paul, ermite.

*26 JANVIER*

## L'élève Napoléon-Bonaparte

Ce qu'il y a de précieux dans le manuscrit qu'a découvert M. Frank Puaux et qu'il publie dans la *Revue de Paris*, c'est sa sincérité.

L'auteur, Léopold de Castres de Vaux, qui fut le condisciple de Bonaparte à Brienne et à l'Ecole militaire, déclare en 1815 : « Il a été écrit tant de sottises et de mensonges sur les premières années de cet homme extraordinaire, que je crois devoir dire ici ce que j'en sais. »

Nous en étions réduits, en effet, à Bourrienne et à quelques rares sources aussi suspectes que ses célèbres *Souvenirs* ; les légendes, toutes plus extraordinaires les unes que les autres, s'accumulaient sur cette période de la vie de Napoléon au point de nous cacher presque entièrement la vérité, la simple et vraisemblable vérité.

Le récit de Léopold de Castres, bien qu'assez succinct et — ainsi qu'il arrive d'ordinaire — plus complaisamment détaillé sur la personnalité de l'auteur que celle du jeune Napoléon, remet néanmoins bien des choses au point.

D'abord, la légende de son prénom qui, prononcé à l'italienne, lui aurait valu de ses camarades le surnom grotesque de « La Paille au Nez. » Ce prénom, c'est à peine si de Castres en a entendu parler, à plus forte raison du surnom.

On a dit, écrit-il, que le véritable nom de baptême de Bonaparte était Nicolas, mais qu'il l'avait changé en celui de Napoléon, comme plus distingué et plus rare. Je ne puis nier précisément le fait, mais j'ai conservé l'impression que son nom de baptême était inconnu dans le calendrier français et avait quelque chose d'extraordinaire. Voici d'où elle m'est venue. Ma mère était venue me voir à Brienne, on prononça devant elle ce nom : « Eh ! qu'est ce que ce saint ? s'écria-t-elle. — C'est sans doute, dit le principal du collège qui l'accompagnait, quelque saint d'Italie. » Il est donc évident que ce nom ne pouvait être Nicolas.

Sur l'aspect étrange que présentait le jeune Corse, à son entrée dans les écoles du roi, les témoignages sont abondants. Celui de de Castres nous révèle une assez bonne plaisanterie avec laquelle Bonaparte abusa la crédulité de ses camarades.

Bonaparte enfant, dit il, avait le teint très jaune. Ses camarades l'attribuaient à une raison qu'il doit leur avoir donnée lui-même.

Cette raison est une aimable mystification. La voici :

On prétend qu'étant à la mamelle au moment de la guerre en Corse, sa nourrice fut obligée de se sauver avec lui dans les montagnes et que, comme elle n'avait pas de lait ou qu'elle n'en avait pas assez, elle avait commandé pour y suppléer une chèvre qui vint à mourir, et qu'alors elle allaita, quelque temps, l'enfant avec de l'huile.

Bonaparte fut-il l'enfant solitaire qu'on se plaît à montrer, l'enfant prédestiné dont l'attitude décelait la prédestination ?

Nullement, répond de Castres, du moins pour Brienne.

Il jouait beaucoup aux « barres » et à un autre jeu de courses appelé « le Voleur, » que je n'ai vu jouer nulle autre part, et enfin à un troisième nommé « La Chasse, » dans lequel des chasseurs, suivis d'enfants faisant les chiens, forçaient à la course le meilleur coureur représentant le cerf.

Au demeurant, c'était un camarade « peu aimable, peu communicatif, d'une figure peu prévenante, toujours mal peigné et d'une assez mauvaise tournure. »

Si, à Brienne, il jouait volontiers, dès qu'il fut à l'Ecole militaire de Paris, il dédaigna les jeux et cela parce qu'à quinze ans et deux mois il se trouvait au-dessous de son âge et qu'ensuite il y était particulièrement maladroit.

On sait, dit de Castres, qu'il fut impossible de lui apprendre à dessiner un œil ou à tracer un front de fortification. Jamais il n'a su jeter une pierre ; enfin, quoique les jeunes gens fassent tous à se peigner eux-mêmes, — c'est-à-dire à faire leur queue et deux boucles, au-dessus de l'oreille, — on fut obligé, tant qu'il resta à l'Ecole militaire, de faire une exception en sa faveur et de le faire coiffer par un perruquier.

Fut-il, au moins, un élève extraordinaire ? Les réponses de de Castres à cette question sont précises et précieuses ; Bonaparte souffrit toujours de l'infériorité de ne pas savoir le latin.

Il parlait à peine français en arrivant, et, pour cette raison, on lui donna un maître particulier de français, le père Dupuis, qu'il plaça depuis à la Malmaison. On jugea que c'était assez pour lui d'avoir une langue à apprendre et qu'il fallait s'abstenir de lui faire suivre la classe de latin. Comme ce n'était seulement que de cette manière qu'on apprenait alors le français, il lui est resté toute sa vie quelque chose d'étrange dans l'élocution, et il n'a jamais su parfaitement l'orthographe.

Sur ses moyens, de Castres s'exprime ainsi :

Bonaparte manquait de cette mémoire qu'ont les enfants pour apprendre les leçons qu'on leur donne et qui, disposées par demandes et réponses, doivent être récitées littéralement, mais il retenait bien le sens de tout ce qu'il lisait et il s'était habitué, encore enfant, à en faire des extraits quoiqu'il lût beaucoup et particulièrement des livres d'histoire...

Les mathématiques furent la science où il réussit le mieux...

L'histoire particulière des grands hommes lui était assez familière : je l'ai vu pendant quelque temps, avec Bourrienne et quelques autres montés sur des tables, jouer des scènes extraites des histoires qu'ils avaient lues.

La conviction qu'il emportait de ses lectures historiques était profonde, surtout en ce qui touchait la Corse ; il lui en coûta quelques mésaventures.

Son livre de prédilection était une histoire italienne de la Corse, où le fameux Paoli était exalté comme un héros patriote, où les Français étaient très maltraités, et les Anglais, au contraire, louée comme des défenseurs. Aussi arriva-t-il plusieurs fois à Bonaparte, encore enfant, de s'attirer des gourmades de la part de ses camarades pour avoir mal parlé des Français et trop bien des Anglais.

Cette manière de voir devait lui ramener assez vite ; mais une habitude qu'il conserva très longtemps et dont témoigne le volumineux *Napoléon inconnu*, publié par MM. Frédéric Masson et Biagi, en fut celle de prendre des notes de lecture. « Quand il partit pour l'Ecole militaire, il emporta, dit de Castres, avec lui la valeur de cinq à six mains de papiers remplies d'extraits. »

Bonaparte fit preuve, à Brienne, d'une maturité d'esprit tout à fait exceptionnelle : de Castres en donne la raison suivante, c'est qu'étant entré à l'école à un âge plus avancé que celui auquel on y entrait d'ordinaire, « il s'est presque toujours trouvé dans les différentes classes de deux ans plus âgé que les autres, ce qui, à cet âge, faisait une différence énorme pour tout ce qui a besoin de jugement. »

Ses façons d'agir étaient, enfant, ce qu'elles devaient être comme homme, de Castres en cite cet exemple.

A Brienne, il y avait une centaine d'élèves, partagés en quatre pelotons, ayant chacun trois élèves à leur tête, un troisième commandait le tout ; de Castres était un de ces treize et Bonaparte aussi ; Bourrienne était le commandant en chef.

Ces élèves avaient une petite bibliothèque alimentée par leurs cotisations et les amendes qui leur étaient imposées ; le bibliothécaire, qui jouissait de certaines privautés, était nommé par les treize chefs.

La place étant vacante, de Castres fut sollicité de la faire obtenir à un de ses amis ; il écrivit en sa faveur. Mais il fut trahi et ses billets furent portés à Bonaparte, qui soutenait un autre candidat.

Cependant le conseil s'assemble. Suivant les lois, la nomination devait se faire au scrutin. Bonaparte prend la parole et dit qu'il croit de son devoir de dénoncer au conseil une intrigue, qui avait pour but de faire nommer bibliothécaire un individu incapable sous tous les rapports de remplir cette charge importante. Le hasard le lui avait fait découvrir ; il avait trouvé des morceaux de papier déchiré ; la curiosité l'avait porté à les réunir, et il avait été fort surpris de trouver l'invitation à un camarade de donner sa voix à cet individu plutôt que d'agir selon sa conscience. Il dit qu'il ne connaissait pas l'écriture du billet ; que le morceau contenant la signature ne s'était pas trouvé avec les autres ; qu'il aimait à croire qu'il n'était d'aucun des membres du conseil, mais qu'il était évident qu'il y avait cabale et que, pour la déjouer, il proposait de nommer par acclamation quelqu'un qu'il désigne.

Bonaparte me fixait pendant sa harangue ; elle me déconcerta à ce point que je n'osai dire un seul mot. Tous ceux que j'avais gagnés voyant ma confusion et les sourires sur les lèvres des autres, se rangèrent de leur bord, et le protégé de Bonaparte fut nommé par acclamation.

N'est-ce pas là le scenario ordinaire des scènes célèbres que fit Napoléon ? Le premier consul et l'empereur tiendront les promesses de l'enfant.

M. D.

(*Petit Temps*).

### Éphémérides corses

27 janvier 1736. — Les deux cents hommes que Félix Pasqualini avait envoyés en Toscane pour exiger les impôts que les malheureux contribuables Corses refusaient de payer, sont désarmés par deux cents et renvoyés humiliés à Bastia.

## La Situation agricole

Le bureau de la statistique agricole publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le département de la Corse.

Le temps relativement doux du mois de décembre a permis de continuer, mais non de terminer les ensemencements d'automne. Les premiers semis lèvent bien et ont un bon aspect.

Les prairies naturelles et artificielles ont été arrêtées dans leur végétation par les gelées des premiers jours de janvier ; les pâturages laissent à désirer et le bétail commence à souffrir.

Les orangers et les câdratiers ont été éprouvés par le froid ; les petits pois, les pommes de terre et les choux-fleurs ont également souffert de la gelée et ont mê ne été compètement anéantis en certains endroits. Les arbres d'ornement et les cultures florales sont en mauvais état. Les travaux de préparation des terres destinées aux plantations de vignes sont suspendus dans la région montagneuse en raison de la couche épaisse de neige qui recouvre le sol.

---

8 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

III

LA DILIGENCE ATTAQUÉE

Aujourd'hui, un hasard qu'il m'est difficile de ne pas croire un peu prémédité nous réunit de nouveau. Ce rapprochement me contrarie, me gêne, me déplaît en un mot, et je suis décidée à y mettre fin le plus tôt possible ; mais il n'est pas juste que ceci vous cause le plus petit désagrément, je ne veux pas vous priver du plaisir de recevoir chez vous ce de vos amis. C'est donc moi qui m'éloignerai cette fois. Je vais partir aujourd'hui pour Paris et je reviendrai dès que sa visite sera finie ; j'espère qu'il aura l'esprit de ne pas la faire longue.

— Mais c'est donc de Servian que tu veux parler ? dit M. Herbelin en regardant sa fille d'un air ébahi.

— De lui-même, répondit Estelle d'un ton froid.

Le colonel se leva impétueusement, fit plusieurs tours dans la chambre en pas scandé, et s'arrêtant enfin en face de la jeune femme :

— Servian t'a fait l'honneur de te demander en mariage, et tu l'as refusé ! lui dit-il d'une voix brusque ; si j'étais sûr de cela, je crois que je te déshériterais.

— Déshérite-moi donc, car c'est l'exacte vérité, répondit madame Cassade avec un sourire qui semblait braver le courroux paternel.

— Mais quelle objection as-tu à lui faire ? Un homme riche, bien né, bien élevé, plein d'esprit, d'instruction et de mérite ! car il est tout cela.

— J'en conviens.

— Eh bien alors .. Est-ce son âge ? Le trouves tu trop vieux pour toi ?

— Il n'a pas quarante ans, et j'en ai vingt sept, la disproportion n'est pas choquante.

— Sa personne te déplaît elle ?

— Non. Je la trouve bien au contraire. Il a des manières agréables et l'air distingué.

— Tu avoueras qu'il a de l'esprit ?

— De l'esprit, des connaissances, de l'amabilité, du jugement, une foule de bonnes qualités.

— Et tu ne veux pas de lui ! que diable as-tu donc à lui reprocher ?

— Le moindre des choses ! une bagatelle ! une misère ! dit Estelle en laissant éclore sur ses lèvres un sourire d'ironie et de dédain.

— Mais quoi donc ? sacre de bois ! s'écria le colonel en proférant dans son impatience le plus gros juron dont sa fille lui permît l'usage.

Madame Cassade rapprocha la chaise du fauteuil où son père venait de se rasseoir, et baissant la voix comme si elle avait craint qu'on ne pût l'entendre du dehors :

— Je ne connais à votre ami Servian qu'un seul petit défaut, dit-elle ; c'est d'être...

— D'être ?

— Un lâche !

— Un lâche ? répéta M. Herbelin avec autant d'emportement que si comme outrageant lui avait été adressé à lui-même. Estelle, je sais bien que en votre qualité d'enfant gâté vous avez le droit de dire toutes les sottises qui vous passent par la tête ; mais ceci passe les vôtres... Mordieu ! Servian un lâche !

— Un poltron, si vous aimez mieux, reprit madame Cassade, sans paraître dans le moins du monde du courroux de son père. Si vous voulez m'écouter encore deux minutes, je vous prouverai ce que j'avance. Quand une vitre est fêlée, on fait bien de la casser, or, le courage de M. Servian est à mes yeux plus que fêlé.

— Parle, je t'écoute, dit le colonel d'un ton grondeur.

— Vous savez qu'il y a deux ans, six mois environ avant la mort de M. Cassade, les médecins, en désespoir de guérison, l'envoyèrent aux eaux de Vichy. M. Servian, depuis quelque temps, se montrait fort assidu près de moi, et d'ailleurs il connaissait intimement mon mari. Il fit donc le voyage avec nous, prétextant des affaires qui l'appelaient à Lyon, mais en réalité pour ne pas me quitter. Entre Nevers et Moulins...

— Je sais ce que tu vaux dire, interrompit M. Herbelin ; il vous arriva une aventure de roman ; la diligence fut attaquée par des voleurs ; tu m'as conté cela.

— Oui, mais ce que je ne vous ai pas raconté, c'est le rôle que joua votre M. Servian dans cette belle équipée. Nous étions dans le coupé ; il pouvait être une heure après minuit. Tout à coup un grand bruit se fait entendre : la voiture s'arrête, la portière s'ouvre, et plusieurs hommes en blouse, la figure noircie ou couverte d'un masque, je ne sais lequel des deux, nous ordonnent brutalement de descendre. Je ne suis qu'une femme, M. Cassade était vieux et malade ; notre obéissance était donc assez naturelle ; mais M. Servian ! un homme dans toute la vigueur de l'âge ! un homme, enfin ! Figurez-vous, mon père, qu'il est descendu le premier, sans essayer la moindre résistance et en recommandant seulement aux voleurs de ne pas me faire de mal. L'attention n'était-elle pas galante et placée à propos ?

— Ces voleurs étaient sans doute aveugles ? observa le colonel en essayant de justifier son ami.

— Jusqu'aux dents. Mais qu'importe ?

— Qu'importe ? Diable ! comme tu y vas ! si Servian lui-même n'avait pas d'armes ?

(*A suivre*).


Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijoux, Orfèvrerie et articles de fantaisie, etc.

## Nécrologie

### MADAME PASQUALINI

Mme Louise Pasqualini née de Bonavita s'est doucement éteinte, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. La vieillesse n'avait nullement affaibli ses belles facultés, et jusqu'au dernier moment, elle avait gardé la vivacité de son esprit et cette grâce enjouée qui était un des charmes de sa personne.

Longtemps, elle avait brillé au premier rang de notre société bastiaise ; elle excitait l'admiration de tous par son port de reine, sa remarquable beauté. Sa conversation était pétillante d'esprit. Devenue veuve, elle se consacra entièrement à ses enfants et vécut bientôt dans la retraite. Mais, toujours affable et gracieuse, elle recevait ses nombreux parents qu'elle accueillait toujours avec la plus grande bonté. Elle laisse le souvenir d'une grande dame d'une distinction parfaite, unissant toutes les qualités du cœur à celles de l'esprit.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Nous offrons à ses fils, MM. Charles et Pierre Pasqualini, nos respectueuses condoléances.

⁂

### Mme SAVELLI-SPINOLA

La Corse vient de perdre un de ses enfants qui l'honorait déjà, et qui était destiné à l'illustrer. Mgr Savelli Spinola a été enlevé par une mort aussi imprévue que foudroyante, dans toute la force de l'âge, laissant après lui des regrets universels.

A peine sorti de l'adolescence, obéissant à une vocation irrésistible, celui qui devait devenir le prélat Savelli, quittait le Lycée de Bastia dont il était un des plus brillants élèves, pour se vouer au sacerdoce. Il fut bientôt remarqué par ses nouveaux maîtres qui pressentirent en lui une des lumières de l'Eglise. A une piété éclairée et profonde, le jeune prêtre joignait une intelligence vive et un ardent amour du travail. On le compta bientôt parmi les ecclésiastiques que la Cour de Rome appelait dans son sein, parce qu'elle les jugeait les plus aptes à la difficile direction de ce gouvernement spirituel qui s'étend sur le monde entier.

L'abbé Savelli se distingua par un tact infini, par une connaissance profonde des matières les plus ardues, par la rare finesse de son esprit, par la justesse de sa raison.

Le cardinal Zighara, qui se connaissait en hommes, apprécia à sa valeur un compatriote dont il était fier. Par son propre mérite, l'abbé Savelli franchit rapidement les degrés de la hiérarchie, et il était déjà prélat de Sa Sainteté, chanoine de Sainte-Marie Majeure, secrétaire de la Congrégation de *Propagandâ fide* pour le rite oriental, lorsque la mort est venue le ravir à l'affection de ses nombreux amis, à la vénération de tous ceux qui l'approchaient. Il laisse un grand vide ; la Corse perd en lui un fils dévoué, et la France, sa patrie, un serviteur fidèle, toujours prêt à la défendre dans les conseils du Vatican.

Nous offrons à son frère M. le conseiller Savelli, et à sa sœur, l'expression émue de nos condoléances.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — La solennité de la Fête de Sainte-Dévote a été différée au 20 du courant à Pietranera.

Les cérémonies religieuses auront lieu en cette église dans l'ordre suivant : Messe solennelle le matin à dix heures et demie, Vêpres et sermon à 2 heures de l'après-midi.

⁂

CALVI. — Il n'est bruit depuis quelques jours que des vols commis au préjudice de M. Panciatici, négociant, maire et conseiller général. Cinq arrestations ont été opérées parmi lesquelles celles de la demoiselle de M. Panciatici et de son garçon de magasin, un enfant de quatorze ans à peine. L'information judiciaire qui a été ouverte a amené la révélation de faits d'une gravité exceptionnelle.

On a acquis la preuve de l'existence dans notre ville d'une véritable association de malfaiteurs composée de la lie de la population et de jeunes voyous qui sont de la véritable graine d'apaches.

On annonce comme imminentes de nouvelles arrestations.

Nous avons la certitude que la justice ira jusqu'au bout, et que faisant abstraction de toutes considérations étrangères à son devoir, saura atteindre tous les coupables.

Il importe en effet que notre ville soit purgée de cette bande de voleurs dont l'existence constitue une menace pour la sécurité de chacun.

⁂

GHISONACCIA. — Le brigadier de gendarmerie Perret, de Ghisonaccia, passe à Luri.

⁂

CHIAVARI. — M. Masseoni Jacques-Auguste, ancien gardien commis-greffier de prison, a été nommé gardien ordinaire au pénitencier agricole de Chiavari, en remplacement de M. Martini, qui a reçu une autre destination.

⁂

MOLTIFAO. — Lundi, 23 du courant, une foule nombreuse accompagnait au champ du repos Mademoiselle Santia Grimaldi, fille, sœur et tante de magistrats.

L'existence de Mlle Grimaldi fut toute entière vouée au bien. Mais elle la consacra plus spécialement à ses neveux qui prématurément orphelins trouvèrent en elle une seconde mère.

Nous offrons à MM. Pierre et Mathieu Grimaldi, aujourd'hui plongés dans l'affliction, nos bien sincères condoléances.

SAVON DU CONGO le meilleur des contre-façons

## Cour d'Assises

La session des assises du département de la Corse pour le 1er trimestre de 1905 s'ouvrira à Bastia, le lundi vingt-sept Février prochain, à midi, sous la présidence de M. le conseiller Savelli, chevalier de la Légion d'honneur, assisté de MM. Ginly et Gabrielli, conseillers.

FUMURE PHOSPHATÉE DES PRAIRIES NATURELLES

Tout propriétaire de prairies a le plus grand intérêt à en accroître autant qu'il le peut la production au double point de vue de la quantité et de la qualité. On comprend sans peine que par ce moyen, pour une même surface d'herbage, il pourra nourrir plus de têtes de bétail et les nourrir mieux. Il en résultera que, non seulement le produit en jeunes, en lait, en viande augmentera également dans une mesure considérable, mais aussi que le tout étant de meilleure qualité, se vendra plus cher sur le marché.

L'influence de la fumure et notamment de la fumure phosphatée sur la production des prairies et sur la composition de leur flore est une chose démontrée depuis longtemps par de nombreux essais et la pratique éclairée, si bien qu'il est inutile d'insister longuement sur ce point. Qu'il suffise de rappeler que, sous l'action de l'acide phosphorique, dont les sols sont généralement peu pourvus et que contiennent sous une forme prompte et assimilable les Scories Thomas « Etoile, » on voit les herbes aigres et les aunes aux variées plantes disparaître rapidement, tandis que les bonnes espèces et notamment les légumineuses, si nutritives, se développent en abondance, parfois avec une telle vigueur et une telle rapidité, qu'il semblerait qu'un semeur invisible est venu les répandre. De ce que la composition alimentaire de ces bonnes espèces végétales varie dans de larges limites, que les herbes aigres, au contraire, sont très pauvres en ces principes nutritifs, tandis que les légumineuses en sont forcément pourvues, il résulte évidemment que si l'on soumet à l'analyse à ce point de vue, d'eux échantillons d'un foin provenant de deux parties d'une même prairie, l'une ayant reçu des Scories Thomas « Etoile, » l'autre n'en ayant pas eu, le premier accusera une teneur en principes nutritifs de beaucoup plus élevée, souvent double, parfois triple. On comprend par là l'importance de la fumure aux Scories Thomas « Etoile » pour les prairies.

Ce précieux engrais s'épandra la première année à la dose de 1.000 à 1.500 à l'hectare, les années suivantes, à celle de 600 kilos. Si la prairie était très mauvaise ou très humide, il y aurait avantage, pendant trois ou quatre ans, à maintenir la dose de 800 ou 1.000 kilos, jusqu'à ce l'on ait modifié complètement la nature de l'herbe.

Chaque fois que cela sera possible on fera suivre l'épandage d'un hersage qui aura des actions multiples : outre qu'il facilitera la pénétration des scories dans le sol, il arrera ce dernier, arrachera la mousse, fera taller davantage les bonnes plantes.

Il ne saurait être question de remplacer les scories par un autre engrais phosphaté : les phosphates naturels, malgré leur bon marché apparent, se montrent en effet peu actifs et peu efficaces et leur emploi est toujours beaucoup moins avantageux ; quant aux superphosphates, ils sont acides de par le fait de fabrication et viennent par suite, ce qui est un grave défaut, augmenter l'acidité naturelle du sol, due à l'accumulation de matières organiques, ce qui a pour conséquence de gêner le développement de certaines bonnes espèces.

Pour l'achat de scories, il y aurait lieu d'ailleurs de se méfier des scories peu solubles et par suite beaucoup moins actives que les Scories Thomas, marque « Etoile » : cette marque est vendue avec une garantie de solubilité pour l'acide phosphorique d'au moins 75 0/0 dans le réactif Wagner (cette solubilité y atteint en général 80 à 90 0/0 et dépasse même ce dernier chiffre). En exigeant la marque « Etoile, » on sera sûr d'avoir une marchandise pure et efficace.

LES HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on met beaucoup moins qu'il existe, décrire quelques années un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

## Chambre Musicale

La recette brute du concert donné le 21 Janvier 1905 s'est élevée à deux cent soixante quatorze francs montant de 187 entrées à 2 francs.

Selon son habitude la Chambre musicale a supporté tous les frais, (gaz, location de chaises, publicité, programmes, cartes d'entrées, aménagement spécial) occasionnés par ce concert, et la somme de 274 fr. a été versée au bureau de Bienfaisance.

Le Comité nous prie de remercier toutes les personnes qui ont répondu avec tant d'empressement à son appel et d'annoncer que prochainement un grand concert sera donné par la Chambre Musicale au bénéfice de l'hospice civil de notre ville.

SI VOUS SOUFFREZ

DE MALADIES DE L'ESTOMAC,

telles que :

ANÉMIE, MANQUE D'APPÉTIT, VICES DU SANG, PALPITATION, MIGRAINES, CONSTIPATION, MAUVAISES DIGESTIONS, VOMISSEMENTS, ET GRANDE LASSITUDE.

PRENEZ

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Ce remède a guéri des milliers et vous guérira aussi. Il se vend dans toutes les pharmacies et par M. O. Farges, pharmacien à Lille. Ecrire à M. Farges et il vous sera envoyé gratis une brochure contenant des renseignements sur les symptômes des maladies et sur le moyen de les guérir.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 janvier

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, 10 à midi, 11 8 à 7 heures du soir. + Maxima, 12 2. Minima, 9°.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 775 m.m. à midi, 775 mm. 6 heures du soir, 774 m.m. *Vent.* — Dans la matinée, E. modéré. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, pluvieux.

Thermomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

⁂

*Mariage*

Hier, a été bénis en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, l'union de Mlle Assomption Cagarno, fille de M. Jean-Baptiste Cagarno, négociant en vins, et de Madame, née Airola, avec M. Paul Ferracioli, le sympathique maître cordonnier du boulevard Paoli, qui dirige avec la plus grande expérience la maison de chaussures de son regretté père.

La charmante mariée, toute ravissante dans sa belle toilette virginale, a été conduite à l'autel par son oncle, M. Joseph Airola, l'honorable président de la Société de secours mutuels de Sainte Dévote.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Zattera, ami particulier des deux familles, qui leur a adressé une courte mais très touchante allocution ; pendant la messe, divers morceaux ont été exécutés sur les orgues, par le maestro Sozzoni.

Les témoins étaient pour l'époux : MM. Joseph Ferracioli, son oncle, et Dominique Lucchetti ; pour l'épouse : Mlle Benoîte Cagarno, sa sœur, et M. David Severoni, typographe, son oncle.

Le service d'honneur a été très bien organisé par MM. Charles Ferracioli et Amoré Airola avec Mlles Thérèse Airola et Joséphine Severoni.

Après la cérémonie religieuse, les invités se sont rendus chez M. et Mme Cagarno où leur a été servi un excellent et exquis déjeuner arrosé par les meilleurs crus. Au champagne, divers toasts ont été portés à la santé du jeune couple et de leurs familles.

Nous adressons à M. et Mme Paul Ferracioli nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

⁂

*Obsèques*

A 3 heures un imposant convoi se dirigeait vers l'église Saint-Jean, celui de M. Roch Benso, négociant bien connu dans notre ville. Frappé par une congestion, il y a quelques jours, on a vainement essayé tous les remèdes, il s'est éteint hier.

Père d'une très nombreuse famille, il menait une vie presque patriarcale entouré d'un essaim de petits-enfants de tout âge. Il laisse sa famille dans la consternation et de profonds regrets parmi tous ceux qui le connaissaient.

L'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous adressons à Mme veuve Benso et à ses enfants l'expression de nos vives condoléances.

⁂

*Objet trouvé*

Un passe-partout trouvé par M. Sicurani, homsier, a été déposé au poste de police, où le propriétaire peut le réclamer. Ce passe-partout a été trouvé sur le boulevard Saint-Angelo.

⁂

*A louer*

A louer rue Miot 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

⁂

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

## Etat Civil

NAISSANCES

Giannelli Jean.

DÉCÈS

Benso Roch, commerçant, marié, 66 ans, de Bastia.

Gualtierotti Joseph, maçon, 45 ans, de Pietoja.

## Institution Ottomani

Mlle Ottomani, directrice d'institution libre de demoiselles, a l'honneur d'informer les familles qu'elle vient de transférer son institution rue du Cap. 3, anciennement des bureaux de la Compagnie Fraissinet.

*Une classe enfantine est annexée à son école.*

## AVIS

**aux éleveurs et marchands de porcs**

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Daré et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 300 têtes de « cochons de lait » hougres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershires à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

## DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

## VIN ROUGE de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Ginj

Brix 0,40 c. le litre

En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

## VINS

*Corses, d'Algérie et d'Italie*

garantis pur jus de raisin à l'analyse

*Vente en gros et au détail*

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

**à 0,10 et 0,25 cent. le litre**

et des bons vins blancs fins

**à 0 fr. 30 cent. le litre**

A cette occasion le Maison livrera ses vins Corses en bouquet exquis de la dernière récolte provenant des territoires de Vescovato, Aleria, Talcone, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux rarissimé à une et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. le flacon, verre à rendre.

Vinaigre rosé, cidre extra, à 0,20 c. le litre. Huile d'olive fine en pots à 1 fr. le litre.

Aux subscrants de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des facilités seront faites pour le paiement. Les fûts et dames jeannes seront prêtés à titre gracieux.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayez et vous serez satisfait. Prof-vo-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 8, avenue Carnot, Bastia.

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de pour Bastia, samedi, 28 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 30, dans la soirée.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Souveur Sisco, agent, rue de Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent, très entouré. Plusieurs députés des groupes de gauche l'accablaient de questions sur la marche probable des événements.

M. Combes n'a cessé d'engager ses amis à soutenir le ministère Rouvier.

On pense que le nouveau cabinet produira une excellente impression au Sénat et à la Chambre.

## Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

*Bourse de Paris*

| | 25 janv. | 26 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 98 20 | 98 25 |
| — 3 p. 0/0 nouveau | 97.70 | 97.90 |

## Récompenses Honorifiques

Paris, 25 janvier.

La médaille de bronze de la Mutualité a été décernée à M. le docteur Ferrandi, à Ajaccio.

## Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis aujourd'hui en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Rouvier.

***Les termes définitifs de la déclaration ministérielle***

Le conseil a arrêté les termes définitifs de la déclaration ministérielle qui sera lue demain par M. Rouvier à la Chambre, et au Sénat, par M. Chaumié, ministre de la justice.

La déclaration est très explicite sur le programme du nouveau ministère, qui est le programme de M. Combes.

Il comporte l'impôt sur le revenu, la séparation des Eglises et de l'Etat, les retraites ouvrières et la réduction du service militaire.

***Le vote du Budget***

Le gouvernement demandera à la Chambre de siéger quotidiennement pour hâter le vote du budget de l'exercice 1905.

***La délation***

Au sujet de la délation, la déclaration mentionnera la réprobation du gouvernement et les dispositions et les mesures à prendre contre les délateurs, mais sans indiquer toutefois le caractère de ces mesures.

Si des interpellations sont adressées à ce sujet au gouvernement, M. Berteaux répondra en faisant connaître les résolutions qui ont été arrêtées par les ministres.

***Le prochain conseil des ministres***

Demain matin, les ministres se réuniront pour la première fois à l'Elysée, sous la présidence du Chef de l'Etat.

## M. COMBES

*élu président*

de

*la gauche démocratique*

Paris, 26 janvier.

La gauche démocratique du Sénat s'est réunie aujourd'hui à l'effet de nommer son président.

M. Combes a été élu à une très forte majorité.

## Au Palais Bourbon

**Dans les couloirs**

*M. Combes engage ses amis à soutenir le ministère Rouvier*

Paris, 26 janvier.

Les couloirs de la Chambre présentaient aujourd'hui une grande animation.

De nombreux députés appartenant aux divers groupes, s'entretenaient sur la séance de demain.

Les membres de l'opposition parlaient des interpellations qui seront discutées à cette séance. Ils ne croient nullement à la stabilité du ministère.

On remarquait sortant la présence de M. Combes dans les couloirs. L'ancien président du conseil était très entouré. Plusieurs députés des groupes de gauche l'accablaient de questions sur la marche probable des événements.

M. Combes n'a cessé d'engager ses amis à soutenir le ministère Rouvier.

On pense que le nouveau cabinet produira une excellente impression au Sénat et à la Chambre.

## Le Nouveau Rapporteur général du Budget

Paris, 25 janvier.

La Commission du budget a nommé M. Pierre Baudin, député de la Seine, rapporteur général du Budget, en remplacement de M. Merlou, sous-secrétaire d'Etat aux finances.

## LA DÉLATION

*Une démission dans le groupe radical de la Chambre*

Paris, 26 janvier.

M. Ferdinand Buisson, étant partisan de la répression de la Délation, a donné sa démission du groupe radical de la Chambre, qui a des tendances à refuser des mesures de répression contre les délateurs.

## Un incident de presse

Paris, 26 janvier.

Les journaux « l'Humanité » et la « Petite République » ayant critiqué l'acanthement du lieutenant de La Roche du 160e rég d'infanterie, qui frappa un civil sans provocation, cet officier a adressé une lettre injurieuse à MM. Jaurès et Gérault-Richard.

## EN RUSSIE

**LES EVÉNEMENTS**

## de Saint-Pétersbourg

*La ville est calme. — Reprise partielle du travail.*

Paris, 7 h. 20 s.

Les télégrammes de Saint-Pétersbourg, parvenus ce soir à Paris, annoncent que la ville est calme et que l'attitude des grévistes a été des plus tranquilles.

Tous les magasins ont ouvert leurs portes. Quelques fabriques ont repris le travail.

Les théâtres sont toujours fermés.

Les grévistes sont dans l'impossibilité de pouvoir arriver par masses au centre de la ville, qui est toujours occupé par des forces militaires considérables.

La fermeture de l'université est imminente.

Il est inexact que l'état de siège ait été établi dans la capitale.

*On projette de grandes manifestations pour dimanche. — De nouveaux désordres sont à craindre.*

Paris, 8 h. 15 s.

Le correspondant du « Temps » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

On assure que de grandes manifestations auront lieu dimanche.

Les grévistes veulent absolument obtenir satisfaction.

De graves désordres sont à craindre.

Le Palais des Grands-Ducs et l'ambassade d'Angleterre sont gardés par des détachements de troupes.

## Les grands-ducs s'opposent au départ de la famille impériale.

Paris, 26 janvier.

Le correspondant de « l'Aurore » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« Le bruit que le Tsar et les membres de sa famille, seraient disposés à quitter Saint-Pétersbourg court avec persistance.

» Les Grands-Ducs sont décidés à empêcher à tout prix le départ de la famille impériale »

## La situation à Moscou

Paris, 11 h. m.

Depuis hier, dans la soirée, la ville est calme. Le nombre des grévistes augmente toujours. On compte 32 000 ouvriers sans travail.

Cinquante fabriques ont fermé leurs portes.

## La ville est tranquille

Paris, 6 h. 30 s.

Les télégrammes de la soirée, annoncent qu'aujourd'hui, aucun incident ne s'est produit à Moscou.

Les rues ont un aspect plus calme, les grévistes n'ont fait aucune manifestation. La ville est tranquille. Les troupes occupent les quartiers industriels et les abords des établissements publics.

Le gouverneur a publié une proclamation annonçant que des mesures seront prises pour protéger la classe ouvrière contre les meneurs de la grève.

Les conduites d'eau, l'usine à gaz et la station électrique sont gardées par la police.

### LA GRÈVE GÉNÉRALE A RIGA

## Les troupes refusent de marcher

Riga, 26 janvier.

Des troubles graves ont éclaté à Riga. Toutes les corporations ouvrières ont quitté le travail.

La grève générale a été proclamée.

Les autorités ont requis la force armée. Un bataillon d'infanterie a refusé de marcher.

Les soldats appelés aux armes, ont brisé les vitres des réverbères. La police a fait usage de ses armes.

## Grèves importantes à Saratoff et à Libau

Saint-Pétersbourg, 26 janvier.

On annonce que des grèves importantes ont éclaté à Saratoff et à Libau.

Des manifestations marquées par des troubles sérieux, se sont produites.

### TRAITÉ D'ARBITRAGE

entre

## l'Espagne et la Belgique

Bruxelles, 26 janvier.

Le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, ont signé aujourd'hui un traité d'arbitrage entre les deux pays.

## EN ESPAGNE

## La démission du ministère

Madrid, 26 janvier.

Les ministres ont remis ce matin leur démission au roi.

M. Villaverde a été chargé par Alphonse XIII de constituer le nouveau cabinet.

## LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Une dépêche officielle du général Kouropatkine et quelques renseignements complémentaires venus de Saint-Pétersbourg, précisent les données dont on disposait sur le raid accompli, du 10 au 12, vers In-Kéou et Niou-Tchouang. Il apparaît que le détachement d'opérations appartenait au corps spécial de cavalerie commandé par le général Michtchenko et stationné à l'aile droite de l'armée ; ce corps fait pendant à celui que commande Rennenkampf à l'aile gauche et paraît fort comme lui de 40 ou 50 sotnias (escadrons).

On sait qu'à l'aile droite russe, une série de postes bordant le cours du Houn-Ho, forme écran, par rapport à la région chinoise comprise entre le Liao-Ho et le Houn-Ho, et prononcé, par rapport à la gauche japonaise, une vague esquisse d'enveloppement. Ce cordon de postes ne paraît pas devoir s'étendre au delà de Tchan-Tan, point où la route de Liao-Yang à Sin-Min-Tin recoupe le Houn-Ho ; Tchan-Tan marque donc approximativement l'origine du mouvement commencé le 10, vers Niou-Tchouang.

Le premier acte de la brigade d'opérations devait être d'enfoncer l'obstacle présenté par les avant-postes ennemis ; ces avant-postes sont constitués d'ordinaire par une chaîne continue dont les mailles sont, dans chaque village, un élément d'infanterie et un élément de cavalerie. Le 10, d'après la dépêche de Kouropatkine, le détachement russe culbutait, en effet, une grand'garde forte d'une compagnie et d'un escadron : cet épisode démontra que les cosaques ont marché par la ligne droite, et que le bruit d'après lequel ils seraient alliés passer le Houn-Ho plus bas que Tchoun-Tan, en violant la neutralité chinoise, est dénué de fondement.

Le rapport officiel du généralissime fait encore voir que pendant les deux journées suivantes, le 11 et le 12, le détachement cosaque a librement circulé sur les derrières de l'armée japonaise ; le 12 seulement, il se heurtait à une colonne, venue de Liao-Toung. Le mouvement de cette colonne indique que l'arrière-plan du dispositif, vers Niou-Tchang et Ta-Tché-Kiao est en ce moment couvert par la marche des troupes qui remontent du Kouan-Toung pour rejoindre l'armée d'Oyama. Mais cette marche une fois achevée, les Japonais devront prendre des précautions particulières pour mettre cette région à couvert des incursions de l'ennemi.

## MANDCHOURIE

*Des combats importants auraient eu lieu. — L'armée du général Grippenberg serait battue.*

Paris, 26 janvier.

Le correspondant de « Journal » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« On parle dans certains milieux autorisés, de combats importants qui auraient été livrés dans la journée d'hier.

» Il est bruit que la seconde armée russe, sous les ordres du général Grippenberg, aurait subi de gros échecs.

» Aucune nouvelle à ce sujet n'a été communiquée par l'Etat-major général russe. »

## Mouvement de troupes à l'aile gauche russe

Londres, 26 janvier.

On télégraphie de Moukden, au « Times » :

« Les Japonais ont fait avancer sur l'aile gauche de l'armée russe, neuf bataillons d'infanterie contre la division du général Reonenkampf.

» Il souffle des vents violents du Sud-Est. Le froid a diminué considérablement. »

## AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame RAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, crevettes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

### AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre Grimaldi, juge de paix de Campitello, et M. Mathieu Grimaldi, maire de Moltifao,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mlle Santia Grimaldi**

leur tante germaine, décédée à Moltifao le 22 du mois courant, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu le lendemain 23.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

### AVIS D'OBSÈQUES

Mme veuve Giacobbi et sa famille ont l'honneur de faire connaître à leurs parents, amis et connaissances que la levée du corps du

**Lieutenant Giacobbi**

décédé à Marseille, aura lieu aujourd'hui, vendredi, à 10 heures 30 du matin.

On se réunira au Nouveau Port, au hangar de la Compagnie Française de navigation.

Le cercueil sera transporté à la gare pour être dirigé sur Venaco.

La famille ne reçoit pas.

## PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisseinet, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

## TRANSPORTS DIRECTS

**entre Bastia et les ports du Nord**

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE

ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C SOUTHWELL

Bastia.

## AVIS

**Glacière Bastiaise**

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristalline) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

**au prix de 5 cent. le kilog.**

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de barboteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

*Le propriétaire,*

T. LUCIETTI.

POUR LES SOINS DE LA PEAU

CRÈME SIMON

POUDRE ET SAVON SIMON

# ÉTABLSSEMENT
# L.-N. MATTEI & Cie
## BASTIA (Corse)

**Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.**

## Cigares en Boites assortis

## GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que:

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

## MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

## VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

**APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:**

# LA CÉDRATINE

**si justement appréciée des gourmets.**

**Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer**



30e ANNÉE — SAMEDI, 28 JANVIER 1905 — N° 24

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


### CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Paul, ermite.
Soleil: (heure nationale)
Lever 6 h 54 m. — Coucher, 4 36 .
Lune Nouv. le 3 Prem. quar., le 12.
FÊTE DE DEMAIN: Saint François de Sales.

*27 JANVIER*

## Essais sur la Culture de l'Avoine

D'une façon générale, la culture de l'avoine dans la région méridionale est loin de donner des rendements satisfaisants, parce que, comme nous l'avons dit maintes fois, non seulement on n'attache pas assez d'importance au choix de variétés productives, sélectionnées, s'adaptant bien au climat du Midi, et ensuite parce qu'on ne prépare pas le terrain d'une façon convenable; parce qu'on ne donne pas à cette céréale les engrais dont elle a besoin, et surtout parce que, quand on fume, on ne tient pas assez compte des cultures qui ont précédé l'ensemencement du champ en avoine.

Or, aujourd'hui que la vigne subit la crise aigüe que l'on sait, il est bon que les viticulteurs fassent des économies, et la production de l'avoine, nécessaire à l'entretien des chevaux et mulets de l'exploitation, et de la paille pour la litière, en est une très importante. Que les viticulteurs consacrent donc à l'avoine une partie de l'exploitation, celle principalement où la vigne ne donne pas une récolte satisfaisante, mais en cultivant cette céréale, qu'ils s'inspirent des résultats d'expériences acquis.

A ce dernier point de vue, on ne saurait jamais trop vulgariser les données de la science agronomique. Nous pensons n'avoir jamais manqué l'occasion de le faire, toutes les fois que nous avons eu connaissance de faits pratiques et avantageux pour nos agriculteurs méridionaux.

C'est ainsi que, dernièrement, à propos de l'avoine nous entretenions les lecteurs de ce journal des résultats obtenus dans l'Aude par M. Barbot, professeur départemental d'agriculture. Aujourd'hui, nous croyons bon de faire connaître ceux qu'ont obtenus à Grignon, MM. les professeurs Berthault et Brétignière, qui ont recherché, en effet, dans leurs essais sur l'avoine, durant les années 1901, 1902 et 1903, quelle était l'influence sur la récolte: 1 de la variété et de la préparation du sol; 2 de la sélection des semences; 3 du mode de semis; 4 des arrières-fumures et des cultures légumineuses.

Les avoines cultivées comparativement par eux étaient: l'avoine blanche de Ligowo qui vient très bien dans le Midi, l'avoine grise de Houdan, l'avoine noire de Brie et la noire hâtive d'Etampes. Chacune de ces avoines venait après les pommes de terre et avait été semée sur un terrain labouré à 0 m. 20 de profondeur et hersé.

L'examen des résultats d'expériences, que nous avons sous les yeux, montre de quelle importance est le choix des variétés que l'on cultive et quelle perte relative peut résulter pour le cultivateur d'un choix peu judicieux. Ainsi, tandis que l'avoine de Ligowo, que l'on peut semer en janvier-février dans la région méridionale, donnait 100 hectol., 12 à l'hectare, l'avoine de Houdan fournissait 84 hectol. 87, celle d'Etampes 100 hectol., mais son grain ne pesait que 44 kilog. 7 à l'hectolitre, et la noire de Brie, 63 hectol 78.

Entre cette dernière et la Ligowo, il y a une différence de 38 hectol. 34, ou, en poids de 2.145 kilog., représentant, au moment du cours au prix de 19 francs le quintal, une valeur de 407 fr. 55.

On le voit, l'écart de production et de sa valeur dû à l'influence de la variété est très considérable.

Dans l'Aude, l'avoine de Ligowo avait donné jusqu'à 80 hectolitres à l'hectare.

C'est une variété très productive, rustique, dont la valeur nutritive est très élevée, à paille haute, forte, résistante à la verse, qu'on ne saurait trop conseiller de cultiver en terres fertiles, perméables.

Si nous examinons maintenant quelle est l'influence de la préparation du sol pour les cultures précédant celle de l'avoine, on trouve que la parcelle succédant à des pommes de terre sur simple labour, a produit 72 francs de moins par hectare que la parcelle succédant à des pommes de terre sur labour et fouillage. Avec labour et fouillage, on a, en effet, récolté 373 kg. de paille et 320 kg. de grains en plus; en outre, l'avoine a mieux résisté à la verse que dans la première parcelle.

Le deuxième point a trait à la sélection des semences. Il ressort des expériences de MM. Berthault et Brétignières, que la sélection généralement adoptée pour les blés, mais encore peu adoptée pour l'avoine, donne pour la culture de cette dernière des résultats d'autant meilleurs qu'elle a été poussée ainsi loin que possible. Ainsi, tandis qu'un simple coup de trieur-cribleur ne leur a donné qu'un excédent de récolte de 1 hectol 67 avec un déchet sur la paille de 64 kilog., l'emploi du crible à main leur a donné un double excédent de 3 hect. 68 de grain et 204 kilog de paille, et la semence qui a subi l'élimination des grains légers surnageant dans l'eau ordinaire leur a procuré un excédent de 6 hect. 15 de grain, avec 204 kilog de paille. Ce dernier mode de sélection donne, on le voit, un résultat très appréciable, qui se traduit dans les expériences en question, par une valeur de 54 fr. 90 par hectare, et n'exige, en somme, qu'un dispositif très simple: un cuvier et de l'eau. Le déchet est donné au bétail ou mélangé avec l'ensemble de la récolte, au moment de la vente.

Les mêmes facilités ne se retrouvent pas cependant pour le mode de semis. Dans le Midi, l'usage des semoirs est encore peu répandu, et pourtant leur utilité est très manifeste. Ainsi, MM. Berthault et Brétignière ont trouvé, ce que l'on savait déjà pour le blé, que le semis de l'avoine en lignes rapprochées de 0 m. 18, procurait les meilleurs résultats, et que, sans tenir compte de l'écartement des lignes, le semis au semoir était plus avantageux que le semis à la volée. Avec l'écartement de 0 m. 18, l'excédent de récolte se traduit par 45 francs l'hectare.

Sans nous attarder sur l'influence des arrières fumures, qui est manifeste, même à la troisième récolte, surtout avec l'épandage aggloméré des engrais chimiques et du fumier de ferme, ni sur les cultures précédant l'avoine, généralement les betteraves fourragères, que MM. Berthault et Brétignière conseillent de choisir parmi les variétés le mieux constituées pour l'alimentation du bétail (demi-sucrières), qui préparent de meilleures récoltes d'avoine, nous arrivons à l'influence de la culture des légumineuses associées à l'avoine.

Cette culture est, on le sait, très usitée dans le Midi, mais parmi ceux qui la pratiquent, bien peu se sont demandé dans quelle mesure chacune des récoltes nuit à l'autre. MM. Berthault et Brétignière ont voulu s'en rendre compte, et ils ont semé pour cela l'avoine avec du sainfoin.

L'avoine de Houdan, dans ces conditions culturales, a eu une diminution de 10 hectolitres par hectare, et l'avoine de Ligowo, de 4 hectolitres. Dans l'un et l'autre essai, on voit que la culture du sainfoin exerce une action déprimante sur la récolte de l'avoine, sans doute par suite du prélèvement de l'acide phosphorique et de la potasse du sol.

Quoi qu'il en soit, les essais de Grignon sont instructifs à plus d'un titre. Aux agriculteurs méridionaux à en tirer profit.

J.-B. CASTELLI.

### LES SYNDICATS AGRICOLES

18 Janvier 1735. — Edit de la Sérénissime permettant aux Corses d'envoyer un orateur à Gênes, afin de défendre en justice les prisonniers, et promettant la suppression de la Gabelle et des innovations, ainsi que la réforme de nombreux abus.

### HYDRAULIQUE AGRICOLE

*Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet*

DESSÈCHEMENT DES MARAIS

ARRONDISSEMENT DE CORTE

Marais de Migliacciaro. — Le desséchement de ces marais a fait l'objet d'un projet montant à 56 400 francs dont un décret du 24 juillet 1866 a autorisé l'exécution. Ce projet dispose que l'Etat bénéficiera de la plus-value acquise par les terrains dont les propriétaires ont refusé de concourir à la dépense et prescrit la constitution d'un syndicat et la nomination d'une Commission spéciale à l'effet d'établir la valeur des dits terrains avant et après l'exécution des travaux.

Les syndicats qui ont été nommés à diverses reprises ne sont successivement abstenus de désigner l'expert qui doit, avec celui de l'Etat, procéder à l'évaluation des terrains.

Dans sa séance du 2 septembre 1895, le Conseil général a émis un vœu tendant à ce que le desséchement des marais de Migliacciaro fût poursuivi.

Par un rapport en date des 11-26 mars 1896, le Service a fait connaître que les projets nécessaires ont été dressés par le Service et approuvés par l'Administration le 24 juillet 1866, et que, s'ils n'ont pas été mis à exécution, c'est par suite du refus des propriétaires de fournir le concours qui leur a été demandé.

ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE

Marais de Solenzara. — Les marais de Solenzara ont fait l'objet d'un projet de desséchement montant à 26.000 fr. présenté le 1er octobre 1860 et que l'Administration, par sa décision du 30 juillet 1861, se montrait disposée à mettre à exécution si les communes et les propriétaires intéressés avaient voulu lui prêter leur concours et surtout prendre à leur charge l'entretien des ouvrages. Les démarches réitérées tentées dans ce but n'ont pas abouti.

Marais de Capo di Padule. — Les travaux exécutés par l'Etat pour la desséchement de ces marais qui sont situés à une distance de la ville d'environ 2 kilomètres ont donné lieu à une dépense de 101 348 fr. 40. Un projet pour le comblement de ces marais a été approuvé le 17 décembre 1885. La dépense est évaluée à 160.000 francs. L'administration a décidé que les travaux devaient être exécutés avec le concours des intéressés. Ces derniers n'ont pris jusqu'ici aucune détermination. D'ailleurs les ressources leur manquent pour contribuer à l'exécution des travaux.

Cependant l'administration continue l'entretien des ouvrages précédemment établis pour assurer l'assèchement tout au moins partiel de ces marais. Le crédit de 2 700 fr. affecté en 1903 à l'entretien de ces ouvrages, a été employé au rechargement et à la réparation des digues, au curage des canaux, à l'entretien du matériel de la maisonnette d'abri et des plantations.

---

9 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

III

LA DILIGENCE ATTAQUÉE

— Il avait deux pistolets chargés dans les poches de la voiture; deux pistolets longs comme la bras, et qu'il a laissé prendre paisiblement par ces messieurs au lieu de leur en casser la tête.

— Ecoute, ma bonne amie, dit le colonel avec l'embarras qu'éprouve un avocat consciencieux en plaidant une cause qu'il croyait bonne, mais dont la discussion lui a révélé les côtés faibles; il y aurait beaucoup à dire sur la conduite de Servian en cette occasion, et je suis sûr que si tu n'étais pas prévenue contre lui tu verrais la chose d'un tout autre œil. Vois-tu bien, il faut distinguer entre le courage et la témérité. Il n'est pas donné à tout le monde de faire le coup de feu avec une troupe de bandits qui ont sur vous toutes sortes d'avantages. On doit tenir compte de la surprise, de l'émotion. Moi-même qui te parle et qui ai fait toutes les campagnes de l'empire assez gaillardement, eh bien! si je m'étais trouvé à la place de Servian, j'aurais peut-être agi tout comme lui.

— Vous, mon père, s'écria madame Cassende en arrêtant sur le colonel ses beaux yeux étincelants, si vous aviez été là, vous auriez pris un de vos pistolets de la main droite, l'autre de la main gauche; je vous vois d'ici. — Vous auriez brûlé la cervelle aux deux premiers coquins qui se seraient présentés à la portière; les autres auraient battu en retraite, et fouetté postillon!

— C'est possible; j'aurais peut-être été assez mauvaise tête pour faire cela, répondit le colonel, qui ne put retenir un sourire de satisfaction; mais songe que Servian n'a pas, comme moi, l'habitude des armes; il n'a jamais servi; les seuls coups de fusil qu'il ait eu l'occasion de tirer...

— Je vous en prie, ne cherchez pas à l'excuser, interrompit Estelle avec impatience. Mon opinion est irrévocable. Je ne vous le cache pas, avant cette ridicule aventure, je me sentais du goût pour lui. Ses manières, son esprit, sa conversation, tout me plaisait, et, devenue libre, peut-être l'aurais-je aimé. Mais quel sentiment résisterait à une épreuve de cette nature? Le masque est tombé, et le héros s'est évanoui. Jamais, je le sens, je ne pourrais aimer un homme dont le caractère ne m'inspirerait pas cette confiance et cette estime qui seules légitiment la suprématie d'un mari.

— Mais je ne sache pas que M. Cassende ait été un Achille; et pourtant tu l'avais épousé.

— Est-ce qu'une petite fille de dix-huit ans refuse jamais de se marier? dit en riant la jeune veuve; maintenant je suis une femme raisonnable, et si j'étais forcée de recommencer, je me montrerais un peu plus exigente. La première fois on m'a mariée, la seconde je me marierais... avec votre consentement, mon père, ajouta Estelle, pour adoucir ce que sa dernière phrase pouvait avoir de trop indépendant.

— Tu sais, méchante enfant, que je ne te contrarierai pas, répondit le colonel en lui frappant légèrement la joue du revers de la main; ton mariage avec Servian m'eût fait un grand plaisir, car c'est un honnête homme, et je crois qu'il t'aurait rendue heureuse; mais puisqu'il ne te convient pas, n'en parlons plus. Quant à ton projet d'aller à Paris, tu penses bien que c'est un enfantillage auquel je ne puis consentir. Servian a de l'esprit, tu l'avoues toi-même; il comprendra que sa présence ne doit pas t'être agréable, et avant deux ou trois jours, sois-en sûre, il prendra congé de nous. Tout ce que je te demande, d'ici là, c'est d'être polie envers lui. Brave ou non, songe qu'il est mon ami et notre hôte.

— Passe pour deux jours, dit Estelle en se levant; mais je vous préviens que s'il est assez indiscret pour rester plus longtemps, je lui crée la place. Maintenant que nous sommes d'accord, continua-t-elle avec un sourire plein de charme, promettez moi de jeter par la fenêtre votre vilaine pipe; M. Tonsyrion vous donnera des cigares, et moi je vous embrasserai.

Le colonel prit entre ses deux mains la jolie tête d'Estelle et lui baisa le front et les yeux en dépit d'une sainte résistance.

— Ça ne compte pas, dit-elle en s'élançant d'un bond vers la porte.

— J'ai encore quelque chose à te dire, reprit M. Hercelin.

La jeune femme revint près de son père.

— Puisque c'est aujourd'hui ton jour de confession, dit le colonel d'un air fin, autant vaut que ce soit une confession générale. Voyons, sois franche; aimes-tu M. Tonsyrion?

— Ah! ah! fit Estelle en riant malignement, vous avez donc remarqué que M. Tonsyrion me fait la cour?

— Parbleu! j'ai eu les oreilles gelées en Russie, mais non pas les yeux. A quoi veux-tu que j'attribue la fréquence de ses visites, si ce n'est au désir et peut-être à l'espoir qu'il a de te plaire?

— Vous pouvez dire l'espoir, répondit Estelle d'un ton confidentiel.

— Tu lui permets donc d'espérer?

— Les hommes ont-ils besoin de cette permission-là? Ils sont si présomptueux.

— Lui surtout, je crois.

— Lui comme les autres; il a du moins le mérite d'y mettre de la franchise, et je sais qu'il serait homme à faire partager aux autres, de gré ou de force, la bonne opinion qu'il peut avoir de lui-même.

(A suivre).


**VIN ROUGE**
**de Vertaccse, Corte**
propriété du conseiller Gaij
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opera, près les Magasins Thiers.

Morais de Tamaricclo. — Ce marais situe dans la plaine de Tavaria, a été comblé avec le concours de la commune de Campomoro qui y a contribué pour un tiers de la dépense.

En 1887, il a été exhaussé, afin de le mettre à l'abri des inondations. Les remblais qui ont servi au comblement ont tassé et il serait nécessaire de relever le niveau du sol de 0.20 ou moins, mais la commune de Campomoro ayant refusé toute participation à la dépense, une décision ministérielle du 14 octobre 1898 a ajourné l'exécution du travail.

*(A suivre)*

## L'Affaire du *Liban*

L'affaire du *Liban* est encore revenue, mardi, au début de l'audience. Me Grandval a répondu avec vigueur au ministère public. Le défenseur du capitaine Lacotte invoque à la fois l'incompétence du tribunal et la chose jugée.

Me Valensi se lève ensuite pour réquisitoire au nom du contremaître Santandrea. M. le président Brousse l'arrête par ces mots : « La cause est entendue. » Même observation lorsque Me George David s'apprête à parler au nom du capitaine en second Rolland. L'affaire est mise en délibéré et renvoyée à lundi prochain pour le jugement.

## Monsignor Savelli Spinola

Dal *Giornale di Roma*, 25 gennaio :

Stamane è morto mons. Antonio Savelli Spinola, segretario della Congregazione di Propaganda per gli affari di rito orientale.

Fu professore di diritto nelle scuole del Pontificio Seminario romano ; uditore di mons. Trombetta (stato poi Cardinale) nel canonicate liberiano, e poi canonico della Basilica di Santa Maria Maggiore. Segretario della Commissione per la costituzione degli Ordini religiosi dipendenti da Propaganda, nel 1899 fu nominato segretario della celebre dottissima Congregazione per gli affari di rito orientale.

Di cultura varia e profonda, d'ingegno elevatissimo, di modi squisitamente signorili, mons. Antonio Savelli Spinola era un reale decoro della Romana Prelatura ; e nel disimpegno dei delicati uffici cui era stato preposto, dette prova di alto sapere e di fine accorgimento.

Le sue perdite sarà compianta dal clero e dalla cittadinanza di Roma, testimoni del suo zelo e delle sue virtù.

Una erisipela alla testa con complicazione cardiaca e polmonare lo ha tratto al precipitevole alla tomba.

## LE NOUVEAU CABINET

### M. Clémentel

M. Clémentel est un des plus jeunes membres du Cabinet. Il est né en 1864, à Riom ; ancien notaire, il entra dans la politique en 1899 par la porte du nationalisme. Il fut un des premiers adhérents à la Ligue de la Patrie Française et fut même fier d'y adjoint au maire de Riom, en 1899, sur cette étiquette. Puis, brusquement, le député de la première de Riom, M. Girard, venant à mourir, il orienta à gauche et se fit dire comme radical. En 1900, il soutint la politique de M Waldeck-Rousseau et de M. Combes. On parlait de lui tout d'abord pour un sous-secrétaire d'État, à la dernière minute, il décroche le portefeuille tout entier. Signe particulier, est ami personnel de M. Doumer.

### M. Dubief

Il fut souvent question de M. Dubief, député de Mâcon, depuis 1893, pour un portefeuille dans les présidents cabinets, mais toujours il fut évincé sous l'influence de M. Sarrien, député du même département, qui craignait de voir s'élever une influence préjudiciable à la sienne.

M. Dubief est né en 1850. Il est docteur en médecine ; il fut directeur de l'asile d'aliénés de Saint-Pierre à Marseille, et de celui du Rhône. Il est membre du conseil de l'Ordre de Grand-Orient de France.

### M. Gauthier

M. le docteur Armand Gauthier, sénateur, est né à Fitou (Aude), en 1850. Il faisait ses études de médecine à Paris, lorsque éclata la guerre franco-allemande ; il s'engagea, fit comme soldat la campagne de 1870 71 et reprit ses études après la paix. A la Faculté de médecine de Montpellier. Il s'établit comme docteur, dans la petite ville de Sigean (Aude) ; fut pendant dix ans maire de Sigean, puis conseiller général ; il fut une première fois élu sénateur à une élection partielle et réélu en 1903. Rapporteur de la loi sur les patentes, rapporteur du budget, des travaux publics, depuis 1898, M. Gauthier a été vice-président de la commission des chemins de fer. Il allait être nommé président du groupe de la gauche démocratique.


## Grande soirée Dramatique et Musicale

DONNÉE LE 4 FÉVRIER 1905

AU PROFIT DES PAUVRES

*de la Ville de Bastia*

Bureau de Bienfaisance

et Conférence Saint Vincent de Paul

Dans la salle de spectacles du Grand Théâtre Municipal par *l'Association de la Jeunesse Catholique* avec le concours de plusieurs amateurs de la ville et de la *Lyre Bastiaise*

PROGRAMME

Ouverture par la *Lyre Bastiaise*.

**Les Ouvriers**

Drame en vers, en 1 acte, de M. E. Manuel

Morin. M. P. L. ; Marcel, M. J. P. ; Stephane, M. B. B. ; Eugène, M. P. C.

*Le Cor*, mélodie, Flégier, chantée par M. M. B.

Intermède par la *Lyre Bastiaise*.

**Nos Bicyclistes**

Opérette en 1 acte, de M. Th. Botrel

Pomponne, brigadier de gendarmerie, M. V. L. ; Jacques Lambert, M. J.-B. R. ; Eustache, domestique de Galichon, M. J. P. Galichon, M. C. D. ; Robert, M. P. B. ; Coutras, M. L. F.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. R.

*Air d'Etienne Marcel* (ô beaux rêves envolés), Saint-Saëns, chanté par Mlle C.

Intermède par la *Lyre Bastiaise*.

**L'ETINCELLE**

Comédie en un acte

par E. Pailleron, de l'Académie française

| | |
|---|---|
| Raoul de Géran, | M. P. L. |
| Léonie de Rénat, | Mme T. de C. |
| Antoinette, | Mlle E. L. |

Les portes du Théâtre seront ouvertes à 7 h. 3/4. Rideau à 8 h 1/4.

Prix des places : Premières loges, 3 fr. — Secondes loges, 1 fr. 50. — Baignoires et Fauteuils, 2 fr. 50. — Stalles, 1 fr. 50 — Parterre, 1 fr.

Pour les cartes ordinaires, s'adresser chez MM Santi, Olagnier, Colombo, Bobis, Poggi, Lota.

Etant donnée la grande quantité de places louées on a décidé d'ouvrir les secondes loges au prix de 1 fr. 50 par place.


## *Gazette Ajaccienne*

Ajaccio, le 27 janvier 1905.

*(De notre correspondant particulier)*

**Musique Municipale**

PLACE DU DIAMANT

*Programme du 29 janvier à 3 h.*

| | |
|---|---|
| Allegro, p. r. | Wetge. |
| L'Etoile du Nord, (fant.), | Meyerbeer. |
| Premier pas, (mauurka), | Lobit. |
| Lucie de Lammermoor, | Donizetti. |
| Dernier Sourire, | Klein. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

**Ajaccio station d'hiver**

Sont arrivés pour passer la saison hivernale :

MM. et Mme Weiss de Berlin ; E. Curio de Cologne ; Col. A. Saltmarshe de Londres ; R. Botham de Londres ; Mayer et Mme de Friedenau ; sir Thomas A. Salt d'Angleterre ; Lady Salt d'Angleterre ; colonel Stowel et sa famille de Londres ; M. et Mme Alf. Thuillier, sénateur de la Seine ; M. E. Thuillier de Paris.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA — La solennité de la fête de Sainte-Dévote a été différée au 29 du courant à Pietranera.

Les cérémonies religieuses auront lieu en cette église dans l'ordre suivant : Messe solennelle le matin à dix heures et demie, Vêpres et sermon à 2 heures de l'après-midi.

∴

SPELONCATO. — Notre jeune et sympathique maire, M. Jean Antonetti, vient d'être promu au grade de chevalier du Mérite agricole. Cette flatteuse distinction honore à la fois et celui qui l'a reçue et le Ministre qui l'a décernée, M. Antonetti étant de ces hommes qui s'imposent à l'attention de l'administration par l'intangibilité des convictions et par le travail intelligent et éclairé. Toute la population spelouncaine a applaudi chaleureusement au décret qui conférait à son premier citoyen le ruban à liséré jaune, et à toutes ces manifestations cordiales nous nous plaisons à y ajouter les nôtres. — Th. S.

## Avis & Communications

Syndicat des Ouvriers Cédratiers de Bastia. — Les membres du dit syndicat sont invités à la réunion qui aura lieu aujourd'hui samedi à 8 heures du soir au siège social, route du Cap, 8.

Ordre du jour : Payement des cotisations ; Questions diverses.

### Fête Intime

Les élèves du cours d'hydrographie de Bastia ont offert hier soir, dans une des vastes salles du Café des Gourmets, décorée avec goût pour la circonstance, un apéritif d'honneur à M Pitot, lieutenant de vaisseau chargé de cours, qui vient d'être admis à Paris au concours pour le grade de professeur titulaire.

M. Jean Franceschi a remis au nom de tous ses camarades un objet d'art offert par souscription comme gage de leur souvenir et de leur reconnaissance.

M. Philippe Poggi s'est fait ensuite l'interprète fidèle de ses collègues en adressant ses meilleures félicitations au digne professeur dont les travaux viennent d'avoir la consécration officielle à Paris et exprimé les regrets que cause son éloignement prochain.

Tour à tour, MM. Bonavita, Giacobini, Petrotti et Alfred Blanchot viennent assurer M Pitot de leur reconnaissance et le prient de recevoir l'assurance de toutes les sympathies du cours d'hydrographie.

M. Pitot, visiblement ému, se libre et après avoir remercié ses élèves, dit que jamais il n'oubliera la réception cordiale de ce soir à laquelle il vient d'être convié ; le magnifique cadeau qu'il tient d'eux lui rappellera en même temps que ce beau pays de Corse qu'il aime déjà est une des plus belles étapes de sa carrière.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 27 janvier.

*Thermomètre.* — Thermo du matin, 7° à midi, 8° 4 7 heures du soir, 7° Maxima, 9°3 Minima, 5°8.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 773 mm. 6 heures du soir, 774 mm. *Vent.* — Dans la matinée, N.E. frais.

Dans l'après-midi, N. id.

*Etat du ciel*, découvert.

*Pluviomètre*, à 7 h. du matin : 6 mm.

∴

*Nouvelles maritimes*

Sont nommés sur bâtiment d'avancement en 1905, dans le personnel des agents techniques des dessinateurs de la marine et des directions des travaux :

pour le grade de chef surveillant technique de 1re classe, le chef surveillant de 2e classe Spinosi Pascal, à Toulon ; pour le grade de chef surveillant de 2e classe, les surveillants de 1re classe Lupi Adolphe et Ferretti Frédéric, à Toulon.

∴

*Nouvelles coloniales*

M. Grocion Frankin, commis de 3e classe dans le personnel de l'administration coloniale, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de commis de 2e classe.

∴

*Nécrologie*

Le paquebot postal a ramené hier la dépouille mortelle de M le lieutenant Giacobbi, décédé à Marseille il y a quelques jours.

Ce jeune officier, devant qui s'ouvrait on si brillant avenir, a succombé à une terrible maladie qui est demeurée rebelle à tous les efforts de la science et aux soins si affectueux d'une tendre compagne.

M. le lieutenant Giacobbi s'était acquis l'estime de ses chefs et de ses camarades par son excellent caractère, sa tenue, son amour du métier, ses connaissances spéciales. Il emporte dans la tombe les regrets de tous.

Il laisse une jeune femme inconsolable, qui l'a disputé à la mort tant qu'elle a pu, sans épargner ni les veilles, ni les sacrifices ; son dévouement ne devait pas être récompensé sur cette terre...

Nous prenons une vive part à sa douleur et à celle de toute sa famille

∴

*Nouvelles militaires*

M. Bois, 1er canonnier-conséquent de 3e classe à Toulon, est promu au grade de portier consigne de 2e classe.

— Les caserniers Stidiconi, à Perrigneux, et Ceccoli, à Draguignan, sont élevés de la 2e à la 1re classe.

∴

*Lavoir municipal*

Il est donné avis qu'à partir du 1er février 1905, le lavoir municipal de la rue de l'Opéra (ancien lavoir Canavaggia) sera ouvert gratuitement au public :

Service d'hiver, du 1er octobre au 31 mars : le matin, de 7 à 11 heures ; le soir, de 1 heure à 5 heures

Service d'été, du 1er avril au 30 septembre : le matin, de 5 heures à 11 heures ; le soir, de 1 heure à 6 heures.

∴

*Eaux et Forêts*

M. Adolphi Georges, ancien caporal fourrier d'infanterie coloniale, est nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

∴

*Médaille de la marine*

La médaille des marins de commerce a été conférée aux matelots Gatti Joseph-Louis, Gatti Joseph-Adolphe, Fontana Charles-Antoine.

∴

*A Saint Jean*

Une quête sera faite à l'église Saint-Jean à l'issue des vêpres, au profit de l'œuvre de Saint François de Sales par Mmes de Casabianca-Beondetti et Biondin-Alfonsi.

∴

*Avis*

M. Nicolas Sorvi, propriétaire du Bar Sorvi, cours Sébastiani à Bastia, a l'honneur d'informer MM. les limonadiers qui ne vendent pas la bière à la pression ainsi que les personnes désireuses de consommer les bières Gruber et Cie, qu'il vient d'obtenir de la Direction de cette brasserie, le droit de faire la mise en bouteilles de ses bières à Bastia, lesquelles seront soutirées avec des appareils spéciaux, sous pression du gaz carbonique liquide et pasteurisées.

Vente en gros et au détail. Prix réduits.

∴

*On demande*

Une femme de chambre, très pressée. S'adresser au bureau du journal.

∴

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

∴

*A vendre*

pour cause de départ, trois perchcrons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

∴

*A louer*

A louer rue Miot 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.


## Institution Ottomani

Mlle Ottomani, directrice d'institution libre de demoiselles, a l'honneur d'informer les familles qu'elle vient de transférer son institution rue du Cap, 3, au-dessus des bureaux de la Compagnie Fraissinet.

Une classe enfantine est annexée à son école.

## AVIS

**aux éleveurs et marchands de porcs**

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » bouges, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Berchire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans ce 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de pour Bastia, samedi, 28 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 30, dans la soirée.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

## VINS

*Corses, d'Algérie et d'Italie*

garantis pur jus de raisin à l'analyse

*Vente en gros et au détail*

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et allé que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

**à 0,10 et 0,25 cent. le litre**

et des bons vins blancs fins

**à 0 fr. 30 cent. le litre**

A cette occasion la Maison livrera ces vins Corses en bouteilles cachetées de la dernière récolte provenant des territoires de Vescovato, Alesani, Talasca, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux cacheté blanc ou rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. la flasco, verre à rendre.

Vinaigre rouge, clair extra, à 0,30 c. le litre. Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des facilités seront faites pour le paiement. Les fûts et dame-jeannes seront prêtés à titre gracieux.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayez et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

## DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.


## Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

**Bourse de Paris**

| | 26 janv. | 27 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 amortissable | 98 25 | 98.74 |
| — 3 p. 0/0 amortissable | 97.90 | 98.00 |

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

***Les termes définitifs de la déclaration ministérielle***

Le président du conseil a donné lecture du texte définitif de la Déclaration qui sera lue aujourd'hui aux Chambres.

Ce texte a été approuvé.

***La Délation***

***Mesures disciplinaires***

Le ministre de la guerre a soumis à la signature présidentielle le décret radiant le commandant Bégnicourt des cadres de la Légion d'honneur.

Le conseil a décidé que le général Peigné serait relevé du commandement du 9e corps d'armée et des fonctions de membre du conseil supérieur de la guerre, et mis en disponibilité.

Le ministre a fait signer un autre décret plaçant en disponibilité le général de Nonancourt et le général d'Amboix de Larboot.

Le ministre a annoncé qu'il avait infligé trente jours d'arrêts de rigueur au lieutenant Cazenave de Latraye, qui, à l'expiration de sa punition, recevra une autre destination.

***Affaires courantes***

Le Conseil s'est occupé **enquête de l'expédition des affaires courantes.**

## Les Morts du Jour

*M. Lechevallier*

On annonce la mort de M. Lechevallier, député de Seine-Inférieure, l'un des questeurs de la Chambre.

Né à Bibec en 1840, M. Lechevallier était maire d'Yvetot et membre de la Chambre de commerce de Rouen.

Député depuis 1881, M. Lechevallier avait toujours été réélu.

## LE PARLEMENT

### SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30

M. Forgemol de Bortgeémard, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

*Une lettre de M. Loubet*

Le président donne lecture d'une lettre de M. Loubet remerciant les membres du Sénat, des vives sympathies qu'ils lui ont adressées à l'occasion de la mort de sa mère.

### Déclaration Ministérielle

M. Chaumié, ministre de la justice, donne lecture de la déclaration ministérielle.

Il fait connaître que le cabinet accepte le programme de M. Combes, et se propose de faire voter le budget d'abord, puis la loi sur le service militaire, les retraites ouvrières, l'impôt sur le revenu et la séparation des Eglises et de l'Etat.

Sur la question de la délation, M. Chaumié expose au Sénat les mesures qui ont été prises contre les délateurs.

M. Allard

M. Maurice Allard, député du Var, dit que le ministère ne fera aucune réforme. Il proteste contre notre alliance avec la Russie qui a un gouvernement d'assassins.

M. Delcassé

Le ministre des affaires étrangères proteste au nom des intérêts du pays, contre les paroles de M. Allard.

Le président rappelle à l'ordre le député du Var.

*L'ordre du jour Sarrien*

M. Sarrien, député de Saône-et-Loire, dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

### Le Vote

L'ordre du jour Sarrien, accepté par le Gouvernement, est mis au vote.

| | |
|---|---|
| Nombre de votants. . | 517 |
| Majorité absolue. . . | 259 |
| Pour l'adoption . . | 410 |
| Contre . . . . . | 107 |

La Chambre a adopté.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

## Chambre des Députés

*Présidence de M. DOUMER*

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bossière, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

*Lettre de remerciement de M. Loubet*

Le président donne lecture d'une lettre de M. Loubet remerciant la Chambre, des sympathies qu'elle lui a manifestées à l'occasion de la mort de sa mère.

### Déclaration Ministérielle

M. Rouvier, président du Conseil, donne lecture de la Déclaration Ministérielle.

Il dit que le Cabinet veut l'apaisement et réprouve les procédés de la délation.

Le président du Conseil demande au parlement d'accomplir les réformes promises, avant la fin de la législature.

« Il faut avant tout discuter le budget.

» Nous continuerons à rester fidèles à nos alliances extérieures.

» Nous faisons appel au concours libre et loyal de tous les républicains pour qu'ils nous aident à accomplir notre programme.

— (Le passage relatif aux alliances extérieures, est accueilli par de vives protestations à l'extrême-gauche).

### Interpellation Pugliesi-Conti

sur la

POLITIQUE GÉNÉRALE

M. Pugliesi-Conti, député de Paris, en présence de la déclaration du gouvernement, retire son interpellation.

M. Magnaudé

M. Magnaudé, député de l'Aisne, demande le vote de la loi d'impôt sur le revenu.

M. Leroy

M. Modeste Leroy, député de l'Eure, demande la séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Rouvier

Le président du Conseil déclare que le cabinet accepte le programme de M. Combes.

« Le ministère fera la séparation en respectant la liberté de conscience et en maintenant les droits de l'Etat.

» Le gouvernement demande d'abord le vote du budget, la loi de deux ans sur le service militaire, et l'assistance aux vieillards.

» La Chambre choisira ensuite entre l'impôt sur le revenu et la séparation des Eglises et de l'Etat. »

Au sujet de la Délation, M. Rouvier fait connaître les mesures qui ont été prises par le cabinet contre les délateurs.

Le président du Conseil ajoute qu'il ne veut plus de délégués administratifs ni de fiches de délation. Il veut gouverner avec la majorité républicaine.

(Applaudissements prolongés. — Bruit et protestations à l'extrême-gauche).

M. Gérault-Richard

M. Gérault-Richard prend la défense du général Peigné qui a été puni injustement.

M. Guyot de Villeneuve

M. Guyot de Villeneuve déclare que la publication des fiches de Délation, cessera aujourd'hui.

M. Berteaux

M. Berteaux, ministre de la guerre justifie les mesures prises contre les délateurs.

M. Allard

M. Maurice Allard, député du Var, dit que le ministère ne fera aucune réforme. Il proteste contre notre alliance avec la Russie qui a un gouvernement d'assassins.

M. Delcassé

Le ministre des affaires étrangères proteste au nom des intérêts du pays, contre les paroles de M. Allard.

Le président rappelle à l'ordre le député du Var.

*L'ordre du jour Sarrien*

M. Sarrien, député de Saône-et-Loire, dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

### Le Vote

L'ordre du jour Sarrien, accepté par le Gouvernement, est mis au vote.

| | |
|---|---|
| Nombre de votants. . | 517 |
| Majorité absolue. . . | 259 |
| Pour l'adoption . . | 410 |
| Contre . . . . . | 107 |

La Chambre a adopté.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

## EN RUSSIE

### LES ÉVÉNEMENTS de Saint-Pétersbourg

*Les grèves continuent. — Le calme semble rétabli. — La journée a été tranquille.*

Paris, 27 janvier.

Les télégrammes de Saint-Pétersbourg annoncent que le calme s'est encore accentué depuis hier.

Les grévistes toujours en nombre considérable ne se sont livrés à aucune manifestation.

La reprise du travail est presque insignifiante ; quelques fabriques seulement ont ouvert leurs portes.

Les rues de la ville sont toujours gardées militairement.

Le Tzar n'a pas quitté le Palais d'hiver.

### La reprise du travail

Paris, 9 h. s.

On annonce que les ouvriers de l'usine Poutilow, les premiers qui se sont mis en grève, ont accepté les conditions offertes par les entrepreneurs.

Sept mille ouvriers sur 15.000, reprendront le travail demain matin.

Les ouvriers des imprimeries ont travaillé aujourd'hui. Les journaux paraîtront demain.

Le nombre des grévistes ne serait plus que de 10.000.

### A Moscou

*La grève toucherait à sa fin. — La ville a repris son aspect habituel.*

Moscou, 27 janvier.

Une réunion de propriétaires de fabriques a eu lieu à la Bourse. Ils ont examiné les revendications des grévistes.

Ceux-ci, sont prêts à reprendre le travail si on leur accorde satisfaction.

La ville a repris son aspect habituel. Toute agitation a cessé.

Des patrouilles parcourent les principales rues de la ville.

Les troupes stationnent dans les quartiers industriels.

### Les grèves de Varsovie et de Mitau

Saint-Pétersbourg, 27 janvier.

Des grèves ont éclaté à Varsovie et à Mitau.

Elles sont considérées comme la répercussion des événements de Saint-Pétersbourg.

Les grévistes ont manifesté devant le palais du gouverneur de Varsovie.

Les troupes de la garnison ont dispersé les manifestants.

Plus de 10.000 ouvriers ont quitté le travail. Des pourparlers ont été engagés avec les entrepreneurs.

La population est calme.

### CONFLITS SANGLANTS A RIGA

***31 morts 45 blessés***

St-Pétersbourg, 27 janvier.

L'agitation ouvrière est considérable à Riga. Les grévistes ont parcouru les rues, portant de drapeaux rouges et criant : « A bas le Tzar ! »

La troupe a voulu disperser les ouvriers qui opposèrent une vive résistance. Des coups de revolver partirent de la foule. La troupe fit feu sur les manifestants. Une mêlée générale s'en suivit au cours de laquelle 31 personnes ont été tuées et 45 blessées.

## AUX ANTILLES

### Insurrection à Saint-Domingue

St Domingue, 27 janvier.

Une insurrection a éclaté à Saint-Domingue.

Un vif combat a eu lieu dans les rues de la ville, entre les insurgés et la troupe.

On compte plusieurs morts et de nombreux blessés.

## LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

### MANDCHOURIE

*Télégramme*

DU GÉNÉRAL KOUROPATKINE

**Les Russes reprennent l'offensive**

Saint-Pétersbourg, 27 janvier.

Le gouvernement communique le télégramme suivant du général Kouropatkine :

« Quartier général de Moukden, le 27 janvier, 10 heures matin.

» Hier, nos troupes ont exécuté un mouvement offensif contre le flanc droit et le centre de l'armée japonaise.

» Nous rencontrâmes une vive résistance. Nos avant-gardes ont pu déloger l'ennemi et s'établir dans les villages de Khailatoea et Khaigoutsya.

» Nos pertes sont insignifiantes, celles de l'ennemi sont assez considérables. »


**AVIS DE MESSE**

M. Alfonsi, maréchal des logis chef au 38e d'artillerie, et la famille Poli ont l'honneur d'informer leurs amis que lundi matin, à 9 heures, une messe sera célébrée en l'Eglise Sainte-Marie pour le repos de l'âme de

**Madame Toussainte Alfonsi**

Née POLI.

## PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

## AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame RAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

00048

## TRANSPORTS DIRECTS

**entre Bastia et les ports du Nord**

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C SOUTHWELL Bastia.

## AVIS

### Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

**au prix de 5 cent. le kilog.**

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

*Le propriétaire,*
T. STRETTI.

## Machines à coudre Helvétia

*Boulevard Paoli, 14, Bastia*

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Bowe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

## Horlogerie-Bijouterie

*Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

**E. GIUNTOLI**

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

**MESDAMES**

Vous économiserez rûrement

**500 francs par an**

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

**« LA SAISON »**

*le seul au Monde donnant par numéro environ* 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes & Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

*Modestie Tranquillité* reflètent dans ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

**VENTE DE PLANTS**

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupe-tris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**

**ENCRIERS**

**à fermeture automatique élastique**

***Système Colombani***

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE et Repassage**

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

**Travail soigné**

**BONNE OCCASION**

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

**La Vie Heureuse**

L'Académie Goncourt n'a décerné jusqu'ici aucune candidature de femme.

La Vie heureuse l'a « un prix annuel de 1000 francs qui sera décerné : la meilleure œuvre littéraire de l'année (prose ou vers), que l'auteur en soit un homme ou une femme, par un jury de 24 femmes de lettres. Il sera ainsi composé :

Mmes la comtesse Mathieu de Noailles Présidente ; Jean Dolcliffe, Vice Présidente ; J. Barthouy, Secrétaire générale ; de Broutelles, Secrétaire perpétuel-e ; Jeanne Arbin, Arvède Barine, Th. Bentzon, P. De Cardenne, Alphonse Daudet, Desprès, Marthe C. Ferrel, Judith Gautier, L. Félix-Faure-Goyau, Daniel Lesueur, Isabelle Mendès, J. Normand, de Pey-strup, Pierre de Wesk, Gabrielle Reval, Séverine marraine Thévire.

Il se réunira le 23 de ce mois.

**AVIS**

**AUX CONSOMMATEURS DE GAZ**

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

**BAR SOAVI**

**BIÈRE GRUBER**

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le *Sérieux* 50 c.

**Librairie du *Petit Bastiais***

**VATTELAPESCA**

**(P. LUCCIANA)**

**(2e Série)**

**Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

**Cunversione**, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Puesia e Prosa**, commedièla in 5 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Sei Scinette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.

**L'Arlechièla**, commedièla in 5 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Da Chiochiu a Furiani**, commedièla in 1 attu. Prix 50 cent franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

**Les Illustrations de la Corse**

**PAR NOVELLINI**

**La Corse au XVIIIe siècle**, Allégorie (Salon de 1870).

1er papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
1er papier blanc. — — . . . 5 fr

**HOMMES CÉLÈBRES**

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1870).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

1er papier de Chine, format 40×30 Chaque. 2 fr

**Ste Dévote, Patronne de la Corse** (Salon de 1870).

1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

**EN VENTE :**

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

**Demandez partout**

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et antidyspeptique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions organiques.

**Photographie J. Moretti**

**CORTE**

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,

Un million 700,000 cartes postales en magasin.

**Vente en gros et au détail**

**HOTEL D'EUROPE**

**ADÉLAÏDE COLOMBANI**

**Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia**

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

*Banquets — Noces — Festins*

Pension à des prix modérés

**TOMBOLA** | **DERNIERS BILLETS**

**Œuvres de Bienfaisance**

1er Gros Lot : **12,000** fr. | **2,000** fr.

Billet : **50 cent.** | Tirage : 12 FÉVRIER 1905

Vous avez entendu parler de

**L'ÉLECTRO-VIGUEUR**

Il est de mon devoir envers tous ceux qui souffrent de vous faire connaître mon remède pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.

Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, *et toute faiblesse* masculine ou féminine.

Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous jugez cela nécessaire à votre demande.

D^r B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Racons artificiels.

**TUYAUX EN FONTE, EN GROS**

***Appareils Sanitaires***

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Gare.

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**

**PANORAMA DE BASTIA**

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

**Prix : 0,50 centimes**

avec encadrement baguette noire filets dorés . . . . . 2,00
id. baguette dorée . . . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50

***Carte-lettre Album***

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

**PRIX : 0,35 CENTIMES.**

N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**

***Produits Recommandés***

**La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE**

**digestive et rafraîchissante**

**L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA**

**Apéritif tonique et fortifiant**

**SE MÉFIER DES IMITATIONS**



30e ANNÉE — DIMANCHE, 29 JANVIER 1905 — N° 25

# Le Petit Bastiais

00049

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Petite Gérance. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. | Union Postale, et autres Pays : 30 fr. 15 fr. 8 fr.

Arrivée Départ. 25 » 12 » 6 » | Un an séparé pour des marchandises déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


**CALENDRIER**

Fête d'aujourd'hui : Saint François de Sales

Soleil : (heure nationale)

Lever 6 h 54 m. — Coucher, 4 — 36 .

Lune Nouv. le 3 — Premier quar., le 12.

Fête de demain : Sainte Martine.

*28 JANVIER*

## Les Curiosités de la Semaine

Puisque la toxicologie fait parler d'elle en ce moment, profitons-en pour dire deux mots d'un illustre poison, dont le roman a peut être un peu abusé : nous voulons parler de l'*aqua tofana*. Qu'était-ce au juste que l'*aqua tofana* ? C'est ici que les opinions diffèrent. Les uns tiennent pour une préparation où l'opium jouait le principal rôle, les autres pour un sel de plomb, d'autres encore pour l'arsenic, ou plutôt l'acide arsénieux, celui-ci quelques uns sont partisans de l'acide cyanhydrique ou prussique. Il est fort difficile d'être fixé sur ce point important, mais ce qui paraît hors de doute, c'est que la substance qu'ingéraient les victimes de la fameuse *Tofanina*, dont on a fait, nous ignorons pourquoi, *Tofana*, moissaient lentement de consomption, ce qui donnerait raison aux tenants de l'acide arsénieux. On sait que l'effroyable criminelle mourut étranglée dans sa prison, sur l'ordre du vice-roi de Naples.

La Fontaine aimait s'identifier avec ses rôles qu'il devait jouer. C'est ainsi que les gens avant de jouer dans *Le Fils de Famille* ce personnage du colonel où il était inénarrable, il porta pendant plusieurs mois le costume d'officier supérieur de chasseurs à cheval. Également, quand il s'agit de paraître au Gymnase sous la soutane du bon abbé Constantin, il n'hésita pas à se promener dans les rues sous le costume ecclésiastique. Il raconta même qu'ayant pris un fiacre pour aller aux lavandes, le cocher, au lieu même de l'esplanade, arrêta sa voiture et prit le bon curé de le confesser au plus vite. Quel était donc ce cas de conscience si pressant ? La Fontaine ne voulut jamais le dire, il objecta le secret professionnel.

L'injure par carte postale peut-elle être sévèrement punie ; le cas ne s'est pas encore présenté en France, mais en Allemagne ; les juges qui furent saisis d'une plainte par un insulté, se sont montrés fort sévères. Un représentant d'une maison anglaise avait fourni des marchandises à un maître tailleur qui ne les avait point payées à l'échéance convenue ; le représentant se borna à réclamer par carte postale le paiement en déclarant que l'échéance était passée. Se trouvant offensé par cette carte, le tailleur intenta un procès qui s'est terminé par la condamnation du représentant à trois marks d'amende. Heureux de son triomphe, le maître tailleur s'empressa d'écrire une *lettre injurieuse* au représentant anglais qui, de son côté, porta plainte et fit condamner le tailleur à 30 marks d'amende. Ces deux jugements furent confirmés en appel. Grâce à une pareille jurisprudence, l'Etat finira par y trouver son compte.

Un bal original. Un bal d'un caractère original — on pourrait l'appeler un bal intellectuel — s'organise pour le 30 janvier, à Kensington, sous le patronage de la princesse Christian de Schleswig-Holstein, au profit des hôpitaux. A ce bal costumé, nul ne sera admis dont le costume, la coiffure, etc., ne représenteront pas un des personnages des romans de Dickens. C'est donc le peuple tout entier de « types » créés par l'illustre romancier qu'on verra revivre sous les lustres d'un moderne salon. Beaucoup de gens du monde, et surtout du monde écrivain, se concertent pour former des groupes homogènes représentant tous les personnages d'un même roman ; il y aura, par exemple, le groupe « David Copperfield ; » le groupe de « Pikwick, » de « Nicholas Nickleby, » de « Martin Chuzzlewith, » etc., etc.

Ce qui ajoutera un intérêt quasi-pathétique à cette pittoresque fête, c'est la présence de M. et Mme Henry Dickens, fils et belle-fille du célèbre romancier, et de leurs enfants, qui personnifieront tous les héros et héroïnes de « The Old Curiosity Shop » et exécuteront les vieilles danses mentionnées par Dickens dans ses œuvres. L'idée n'est pas absolument inédite puisqu'on a vu à Paris, le bal et la fête Gavarni, conçus à peu près dans le même esprit ; mais c'est la première fois qu'elle aura été mise à exécution en Angleterre. Et elle pourrait être généralisée chez nous. Quels groupes attrayants et variés on formerait, par exemple, avec les personnages innombrables des romans de Dumas et de Balzac !

Autre exploit de reportage photographique. Jaloux, sans doute, du succès obtenu par son confrère le journal suédois *Helsingbryposten*, dont nous parlions récemment à propos d'une photographie du bombardement de Port-Arthur, un de nos grands illustrés parisiens, qui est cependant une de nos meilleures publications, vient de nous en servir une autre dans son dernier numéro.

Sous le titre : « Port-Arthur, vue du port et de la rade intérieure, » il nous offre tout bonnement la rade française de Villefranche sur-Mer avec quelques cuirassés de notre escadre. A qui le tour ?

Le fort Chabrol de Bristol. Les journaux anglais publient des détails au sujet d'un incident qu'la qualifient de « Fort Chabrol de Bristol. » Une famille de cette ville s'était installée il y a quelque temps, dans un hôtel bien aménagé. Le chef de la famille avait commandé une grande quantité de provisions et de marchandises qui lui furent livrées ; puis il refusa de régler la note.

Les fournisseurs tentèrent alors de faire exécuter une saisie. Mais la loi anglaise défend pour les affaires civiles de pénétrer de force dans une maison. Le chef de la famille a fermé les portes de sa demeure et n'est mis tranquillement à consommer le stock de provisions qu'il a amassées. Mais les fournisseurs ont pu s'entendre avec la Compagnie des eaux pour fermer les conduites approvisionnant la maison. On craint cependant que les assiégés n'aient pris d'avance leurs précautions en vue de cette éventualité.

Nous avons déjà eu l'honneur de parler de ce grand seigneur anglais archimillionnaire, le marquis d'Anglesey, qui apporte dans l'art de perdre sa fortune une certaine fantaisie à la fois baroque et amusante. Le marquis d'Anglesey est aujourd'hui complètement ruiné. Mais sa fantaisie a attiré sur lui l'attention d'un « impresario » qui lui a offert un brillant engagement. Le marquis touchera 150 livres par semaine (soit 3,750 francs), pour jouer le rôle du millionnaire dans une pantomime spécialement écrite pour lui et qui sera représentée au grand théâtre d'Islington.

Nous avons les « hommes-sandwiches. » Berlin a les « clients-réclames. » C'est un perfectionnement. Dans un journal berlinois on pouvait lire dernièrement une annonce ainsi conçue : « On demande clients-réclame dans un restaurant qui vient de faire son ouverture. S'adresser à.., etc. » D'une enquête faite à cette occasion par un de nos confrères allemands, il résulte que la profession du « client-réclame » n'est pas ce qu'on vain peuple pourrait penser. Il y faut des aptitudes spéciales. Ce sont des messieurs correctement habillés, de manières distinguées, portant beau, brillants causeurs, soupeurs, pendant quinze jours ou un mois, on offre la table et l'argent de poche suffisant pour « jouer à l'habitué. » Il ont le verbe haut, et redoient les garçons, qui ne les appelant pas autrement que *Herr Doktor, Herr Baron, Herr Graf*. En résulté, ils s'appellent Müller ou Schulze. Ils épatent le public et lancent l'établissement.

Aux qualités qu'on exige d'un client-réclame, quel consommateur ordinaire pourrait se flatter d'être assez distingué pour remplir cette mission ?

FIPELET.

## Courses de Chevaux Corses

29 janvier 1857. — Arrivée à Ajaccio de Pierre de Paulèse (de Paulèse pour Castiboggi), pour prendre possession de la présidence des affaires civiles en Corse.

Paulèse avait le titre de Président général du regne et était juge suprême, sans pour cela détourner les justiciables de la première instance dévolus aux juges de dièves ; il avait avec lui deux hommes de loi, l'un ayant le titre de procureur du roi et l'autre de conseiller.

## MUSIQUE MILITAIRE

**PLACE SAINT-NICOLAS**

*Programme du 29 Janvier, à 3 h.*

| | |
|---|---|
| Le Puissant, | Gartner. |
| Ouverture de Concert, | Girard. |
| Le Retour à la Vie, (valse), | Chabas. |
| Macbeth, fant., | Verdi. |
| Nachtigal, polka, | Siebold. |

*Le Chef de Musique*, J. LANT.

## Courses d'Ajaccio

**1er Jour : 19 Février 1905**

Premier Prix du Ministère de l'Agriculture : Prix Paris. 500 fr.

Offerts par le Gouvernement de la République, dont 350 fr. au premier, 150 au second, 50 fr. sur les entrées au troisième, le surplus des entrées au premier.

Course au trot monté ou attelé, pour tous chevaux de 4 et 5 ans (circulaire ministérielle du 10 Décembre 1904) nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er Janvier 1904 : Poids 4 ans 62 kil., 5 ans 67 kil. Poids libre pour les chevaux attelés. — Les chevaux d'origine corse avanceront de 200 mètres. Tout gagnant d'un premier prix ne montant à 300 fr. ou moins reculera de 150 m., de deux premiers prix, de 250 m., de trois premiers prix, de 350 m., au dessus du cinq premiers prix, il reculera de 500 m. Les chevaux attelés avanceront de 80 m. Entrée : 20 fr. — Distance : 3,850 m.

Prix de la ville d'Ajaccio : Prix Bijou 1,000 fr.

Offerts par le Conseil Municipal d'Ajaccio, 700 fr. au premier, 200 fr. au second, 100 au troisième.

Course plate, pour tous chevaux de trois ans nés et élevés en Corse. Poids 60 kil. Les chevaux de Pur Sang Anglais porteront 5 kil. de surcharge ; de pur sang anglo-arabe 2 kil. Les chevaux inscrits *sur la liste officielle* de chevaux de demi-sang bénéficieront de 2 kil. de décharge. Entrée : 25 fr. (au fonds de courses) — Distance : 4.100 m. environ.

Prix du Conseil Municipal : Prix Imperator 1 000 fr.

Offerts par le Conseil Municipal d'A-

10 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

III

LA DILIGENCE ATTAQUÉE

— Tu crois cela ?

— J'en suis sûre.

— Tout ceci veut-il dire que tu aimes M. Tonsyrion ? demanda le colonel, qui regarda sa fille d'un air scrutateur.

— Pas tout à fait, mon père, répondit madame Cassanda en hochant la tête par un mouvement assez orgueilleux ; nous n'en sommes pas là. Mais si, dans la suite je ne parle pas d'aujourd'hui ni même de demain, si plus tard pareille chose arrivait, ce choix vous déplairait-il ?

— Je suis fâché que tu aies tant tardé à me faire cette confidence, reprit le colonel d'un ton sérieux ; j'aurais pris des renseignements officiels sur lui avant de le laisser s'établir ici d'une manière si fatine.

— Ne le connaissez vous pas ?

— *Sa personne, oui, si même, je crois*, son caractère. Je n'ai rien à dire ni contre l'un ni contre l'autre. C'est un beau garçon fait pour plaire à une femme, et quoique diablement lat. il y a moyen de vivre avec lui. Mais sa position, je n'en connais pas le premier mot ; tout ce que je sais, c'est qu'il n'a pas d'état.

— Est-ce que dans le monde élégant on a un état ? M. Servian lui-même en a-t-il un ?

— Non ; mais se ravasella il a une jolie fortune, bien claire et bien limpide. Qui te dit que M. Tonsyrion pourrait en offrir autant ?

Madame Cassanda se leva et se mit s'asseoir sur les genoux du colonel avec la câlinerie que les femmes emploient lorsqu'il s'agit pour elles d'une victoire à remporter.

— Ecoutez-moi, mon bon petit père, et surtout ne vous fâchez pas, lui dit-elle de sa voix la plus caressante ; dans une circonstance où il s'agit de mon sort, de grâce n'invoquez pas de misérables considérations d'intérêt. Lorsque j'ai épousé M. Cassanda, vous n'avez pensé qu'à ma fortune ; permettez moi aujourd'hui de songer un peu à mon bonheur. J'ignore si M. Tonsyrion est riche, mais supposons qu'il ne le soit pas. Avec le bien de ma mère et ce que m'a laissé mon mari, ne suis-je pas...

— Et ma fortune, pourquoi la comptes-tu ? interrompit M. Herbelin ; me prends tu pour un parâtre ?

— Vous voyez donc bien, reprit Estelle en serrant tendrement la main de son père ; vous voyez donc que ma position est assez belle pour qu'en me mariant je puisse ne pas consulter exclusivement le plus ou moins de fortune de l'homme que j'épouserai. S'il est riche, tant mieux ; s'il ne l'est pas, je le suis assez pour lui et pour moi... Je crois avoir trouvé dans M. Tonsyrion des qualités, selon moi, préférables à tous les trésors du monde. Il a peut-être moins d'insurrection, moins d'esprit même que n'en a M. Servian ; mais en revanche il possède un mérite sans lequel à mes yeux tous les autres ne sont rien ; il est brave.

— Qu'en sais-tu ? demanda le colonel ; est-ce parce qu'il porte des éperons et des moustaches ?

— Mon père ? dit Estelle d'un air piqué.

— Que veux-tu ? c'est encore là un de mes préjugés du temps de l'empire ; je ne veux pas m'habituer à voir un bourgeois, un pékin, disons le mot, affublé de moustaches comme un grognard de la vieille garde.

— Puisque vous convenez que c'est un préjugé, je ne vous gronderai pas. Le seul tort de M. Tonsyrion, et ce n'en est pas un grand à mes yeux, ajouta Estelle en souriant, c'est d'être né trop tard. Vingt ans plus tôt il eût été militaire, car c'est là sa vocation, il me l'a dit cent fois, il aurait servi comme vous, sous vos ordres peut-être ; il aurait fait toutes les campagnes, il se serait distingué, il aurait eu la croix, à vingt-cinq ans il serait devenu colonel...

— Te, te, te, n'allons pas si vite ; je n'ai été nommé colonel qu'à quarante deux ans, et sans manquer de respect à M. Tonsyrion...

— Sans doute, vous avez raison, mon père ; ce que je voulais dire, c'est que l'occasion seule lui a manqué pour acquérir une réputation qui lui méritât l'honneur de devenir le gendre d'un homme tel que vous. Se faire soldat en temps de paix, c'est être dérisoire. Il rougo donc, impudemment, je vous assure le frein qu'impose aux cœurs intrépides le caractère pacifique de notre époque. Mais voyez avec quelle ardeur il saisit toutes les occasions de satisfaire la passion militaire qui est innée en lui. Dernièrement encore, n'a-t-il pas fait en amateur la campagne de Constantine ?

— Allons, allons, ne t'échauffe pas, dit M. Herbelin avec bonhomie ; je n'ai nulle intention de rabaisser la gloire de ton héros ; je vois que tu n'en es pas coiffée à demi. Ah ça ! tu tiens donc bien à ce qu'un homme soit brave.

— Comment en serait-il autrement avec le modèle que j'ai sous les yeux ? répondit Estelle en fixant son père du regard en même temps que de la parole ; que voulez-vous ? on n'est pas en vain que je suis votre fille. Si j'avais été un homme, j'aurais été soldat. C'est là le premier des états, le seul que l'on puisse embrasser avec orgueil et passion. Comprend-on que des êtres portant barbe au menton se fassent avocats, notaires ou agents de change, et qu'il se trouve des femmes qui consentent à épouser de pareils Cassandres ?

*(A suivre).*


**VIN ROUGE de Vertaonese, Corte**

*propriété du conseiller Giuli*

Prix 0,40 c. le litre

En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

Les chevaux de pur sang anglais portajasco, 700 fr. au premier, 200 fr. au second, 100 fr. au troisième.

Course plate, pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en Corse. Poids : 4 ans 60 kil., 5 ans 64 kil., 6 ans 66 kil sont 3 kil., de surcharge ; de pur sang anglo-arabe 2 kil. Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang bénéficieront de 2 kil. de décharge. Entrée : 25 fr. (au fonds de courses). Distance : 1,500 m. environ.

Prix de la Cie des Chemins de Fer Départementaux : Prix Plaisance, 500 fr.

100 fr. par la Cie des Chemins et 300 fr. offerts par la Société des Courses d'Ajaccio.

Course au trot ou attelé, pour tous poneys corses de 4 ans et au dessus ne dépassant pas la taille de 1 m. 25. — Les poneys de 1 m. 20 et au dessous partiront à 0 ; au dessus de 1 m 20 jusqu'à 1 m. 25 inclus, ils recevront de 30 m., au dessus de 1 m. 25 jusqu'à 1 m 30 inclus, ils recevront de 60 m., de 1 m. 30 à 1 m. 35 ils recevront de 120 m. Tout gagnant d'un premier prix recevra de 100 m., de deux premiers prix de 150 m., de trois premiers prix de 350 m. Tout gagnant de quatre premiers sera exclu. Entrée : 15 fr. Distance : 3000 m.

Deuxième prix du Ministère de l'Agriculture : Prix miss Helyett, 700 fr.

Offerts par le Gouvernement de la République, dont 200 fr. et les entrées au premier, 100 fr. au deuxième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans, ayant couru dans l'une des courses au galop, le 19 février 1905, et n'ayant jamais gagné un premier prix de 300 fr. : Poids 3 ans 58 kil., 4 ans 64 kil. 5 et 6 ans 66 kil. Entrée 10 fr. — Distance : 1,100 mètres environ.

## A CIRNEA

Ogghie, avera loga a seconda riunione d'a Cirnea, casa Romieu.

Prezzi d'entrata, un franciu a persona per i soci e i membri ristretti d'e sò famiglie ; cinque franchi per e persone estranee a a Società.

Quest'ultime so pregate di lassi presenta da un Sociu.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — La solennité de la fête de Sainte-Dévote a été différée au 20 du courant à Pietranera.

Les cérémonies religieuses auront lieu en cette église dans l'ordre suivant : Messe solennelle le matin à dix heures et demie, Vêpres et sermon à 2 heures de l'après-midi.

∴

PORTOVECCHIO. — On nous écrit de cette ville :

Mme Marie Pietri, née Begliomini, l'épouse adorée de notre sympathique ami, M. Baptiste Pietri de Giabicorse, vient de s'éteindre à l'âge de 45 ans, après une longue et cruelle maladie.

Les ressources de l'art les plus prompts, les soins les plus affectueux, prodigués durant de longs mois, avec un large et noble dévouement, ont été vains ; et rien n'a pu arracher à la mort cette femme au cœur tendre et généreux, cette mère douce et aimante, qui n'eût qu'un but et qu'un rêve : aider son époux dans la rude et difficile tâche de l'éducation de ses enfants ; et leur imprimer les grandes vertus et les hautes qualités dont elle était ornée, et qu'elle avait puisées au sein d'une modeste, mais honorable famille.

Et n'est au moment où elle allait recevoir la récompense de ses efforts, au moment où ses enfants couronnés de lauriers déposeraient sur son sein le fruit de leurs veilles, qu'elle disparaît, emportant avec elle les regrets les plus profonds de ceux qui l'ont connue et dont elle faisait l'admiration par sa bienveillante aménité, son intelligence et son esprit toujours fin et courtois.

A son époux inconsolable, à ses enfants que l'impitoyable destin frappe, à ses frères, à sa sœur, que la douleur accable, nous renouvelons l'expression de notre profonde et douloureuse sympathie. — L. E.

∴

BELVEDERE. — M. le vice-recteur a adressé une lettre de félicitations à Mlle Lorenzi, institutrice à Belvedere, pour la bonne tenue de son école et les résultats de son enseignement.

∴

PRUNO. — Ces jours derniers, à Pruno, ont eu lieu les obsèques du jeune Angeli Don Philippe, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis accourus des communes du canton de la Porta, de Campile, de Pero Casevecchie, de Piatra-di-Verde et d'Oreata.

Le jeune Don-Philippe Angeli était un homme d'avenir qui était appelé à faire du bien à sa commune. Il ne laisse derrière lui que des regrets unanimes. A la sortie de l'église, deux discours ont été prononcés par MM. Castellotti, adjudant en retraite, et Vincenti, instituteur, qui ont retracé en termes émus la vie si courte, mais si bien remplie du regretté défunt.

En cette si cruelle circonstance, nous adressons à la famille Angeli si douloureusement éprouvée l'expression de notre sympathie et de nos plus sincères condoléances. — BE P.

∴

OLMETO. — Le maréchal des logis Antonelli, à Olmeto, passe à Bielgodere.


SAVON DU CONGO produit hygiénique

Seul produit ayant obtenu aux deux derniers concours 1900 et 1904 les deux plus hautes récompenses


## I funerali di Mons. Savelli-Spinola

Questa mattina alle 9 ha avuto luogo il trasporto della salma di Mons. Savelli-Spinola, segretario di Propaganda per gli affari di rito orientale, dalla sua abitazione in via Viminale alla chiesa di S. Vito parocchiale di S. Maria Maggiore.

Sulla bara portata a spalla e ricoperta da ricco coltre, erano la stola e le insegne dell'illustre estinto.

Apriva il funebre corteo alcuni accordoti e religiosi cappuccini precedoti dalla croce.

Seguivano la bara, recitando il santo Rosario, i monsignori O'Connel, vescovo di Portland ; Giulio Drohobecsky di Crisio, Francesco Albino Symon, arcivescovo titolare di Attalia ; Pasquale Rubian, arcivescovo titolare di Amasea ; Albino Angelo Pardini dei canonici regolari lateranensi del SS.mo Salvatore, vescovo titolare di Zama ; Nasalli Rocca, Lipari, Schuller, De Nicola, Mosconi, Oreste Giorgi, Uditore della Congregazione dei Vescovi e Regolari ; Bugarini, rettore del Pontificio Seminario Romano ; una rappresentanza dell'Accademia dei Nobili Ecclesiastici, molti canonici, beneficiati e chierici, beneficiati di S. Maria Maggiore, il Rev.mo P. Cormier Maestro Generale dei Predicatori ; il can.co Giuseppe Garibaldi ; il Rev. Padre P. Brandi, S. J. ; Mons. Zampieri ; Mons. Mac Nutt ; Mons. Gerregiani d'Orelli ; il rev. Padre Herzog, Procuratore Generale di S. Sulpizio ; il rev. Padre Rosseni ; il Rettore del Collegio di Propaganda, i minutanti e gl'impiegati della S. Congregazione di Propaganda Fide, il R. P. Burtin, i Procuratori di vari ordini religiosi, le rappresentanze di tutti i Collegi orientali dipendenti dalla Propaganda e numeroso stuolo di amici ed ammiratori del defunto.

Seguivano da ultimo la carrozza inviata dall'ambasciatore di Spagna presso la Santa Sede e quella della famiglia.

Dopo la benedizione data alla salma dal Rev.mo don Enrico Sparpuccia, parroco di S. Maria Maggiore, ebbero luogo le solenni esequie.

Cantò la messa Mons. Micara assistito dai Canonici Monsignori Glorieux e Pinelletti.

Assistevano alle funebri cerimonie il gov. Capperoni e il Rev.do don Leopoldo Borrelli quali rappresentanti della famiglia del defunto.

Gli E.mi Gotti, Segretario e Mathieu si erano fatti rappresentare dai loro rispettivi segretari.

Dopo l'assoluzione di rito, la salma è stata trasportata al Campo Verano.

*(Giornale di Roma).*

## UN COURAGEUX CITOYEN

Nous avons omis de mentionner la courageuse conduite de trois bons citoyens, Messrs. Nonce jardinier, Viale, horloger, et Maestracci Antoine, forgeron, qui ont pu arriver à temps pour éviter un grand malheur lors de l'incendie qui s'est déclaré dans une petite pièce au 4e étage de la maison qui se trouve entre la cour des magasins Bennini et la rue Droite. Ce dernier, Maestracci Antoine, n'en est pas à son premier coup d'essai, puisque nous extrayons du journal *Le Furet* en date du 13 janvier 1895, les faits suivants qui sont tous à son honneur :

« Les journaux de la localité ont raconté ces jours derniers le sauvetage d'une barque montée par un homme, opéré par des jeunes gens de la ville. L'un de ces courageux sauveteurs, à peine âgé de 21 ans, se nomme Maestracci Antoine et exerce la profession de forgeron. Ce jeune homme qui n'en est pas à son premier acte de dévouement mérite certainement une récompense. Qu'on en juge par les actes de courage accomplis par notre concitoyen.

En 1891, il sauva une petite fille de 4 à 5 ans qui avait sa robe enflammée et reçut quelques brûlures. En 1892, il se jeta à la mer pour sauver un enfant de 5 ans tombé à l'eau au Nouveau Port.

» La même année, il sauva un petit garçon qui allait être broyé sous les roues d'une charrette.

» Tout dernièrement il se distingua dans un incendie qui avait éclaté dans la rue Napoléon et reçut d'assez fortes brûlures à la jambe. »

Nous nous associons à notre tour à ces louanges et nous félicitons bien sincèrement notre courageux concitoyen.

Elle avait eu une jeunesse on ne peut plus heureuse, mais au moment où elle devint jeune fille, les tourments, les souffrances de la chlorose lui firent connaître de mauvais jours. Comment retrouva-t-elle son bonheur perdu ? Par les pilules Pink — le plus merveilleux régénérateur du sang, tonique du système nerveux qui lui rendirent la santé. La jeune fille dont il s'agit est Mlle Florentine Bruno, d'une famille bien connue à Rosé, par le Mans (Sarthe). Elle écrit :

« Depuis trois ans que je souffrais de chloro-anémie, j'en étais encore à attendre une amélioration, malgré tous les médicaments que j'avais pris. Le pâleur, le manque d'appétit, l'insomnie, la faiblesse dans les jambes, l'essoufflement, les palpitations de cœur persistaient et même s'aggravaient. J'eus alors la bonne inspiration d'essayer les pilules Pink qui m'ont fait immédiatement le plus grand bien. Mes malaises se sont atténués, puis ont disparu insensiblement, mais après un traitement relativement court cependant ».

On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmaciens, 33, Rue Bellu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco. Elles sont souveraines contre anémie, chlorose, neurasthénie, maux d'estomac, rhumatismes, faiblesse générale, migraines, névralgies, irrégularités.

## EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

C'est le 23 avril que s'ouvrira l'Exposition internationale maritime coloniale organisée à Bastia, sous le patronage officiel de la municipalité, par le Comité industriel commercial d'initiative français.

Bastia renferme toutes les industries que comporte une grande ville et est en même temps un port commercial de premier ordre.

Par son admirable situation Bastia offre un superbe cadre pour tirer les raisons de cette grande manifestation commerciale.

Nous engageons les commerçants, industriels, agriculteurs, inventeurs, etc., à prendre part à cette fête du travail et de la paix.

## Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 28 janvier 1905.

*(De notre correspondant particulier)*

### Au port

Entrées du 24 courant :

Vap. « Bocognano », de Marseille avec marchandises diverses.

— Vap. « Italia », de Propriano et Ile-Rousse, avec passagers et marchandises diverses.

— Vap. « Iberia », de Marseille avec passagers et marchandises diverses.

— Yacht anglais « Surf », qui était dans notre port depuis le 21 est parti le 25 pour Bonifacio et Palerme.

### Etat-Civil

Naissances. — Bozzoli Caroline. — Lara Antoine-François.

Mariages. — Carbuccia Baptiste-Jean-Dominique, sans chef andalous, et Torre Marie.

Morati Ignace, sous-officier retraité, et Farinacci Madeleine.

Malberti Ange Joseph, cordonnier, et Lantieri Marie-Dominique.

Fiaschi Jean-François, employé de commerce, et Villanova Barbe-Marie.

Décès. — Mari Cyprien, 4 mois. — Savona Françoise, veuve Ristori, 64 ans, ménagère.

## HUMANITÉ

Le célèbre savant Max Ravenet a découvert *La Bacilline* qui, de l'avis de toutes les Académies de Médecine, est le remède le plus efficace jusqu'à ce jour contre la Tuberculose, Sueurs nocturnes et Crachements de Sang. *La Bacilline* guérit : Rhumes, Toux, Catarrhe, Oppression, Bronchite, Anémie, Dépérissement et toute Affection de Poitrine. Sa réputation n'est pas due à une propagande du célèbre auteur, mais bien à celle de toutes les sommités médicales qui lui ont décerné le titre de membre de l'Académie et à celle de tous les malades qui en font usage.

Demandez dans toutes les Pharmacies, *La Bacilline Ravenet*, et dans toutes les Pharmacie de France et de Corse.

2,50 la boîte, franco domicile, 4 fr. contre mandat-poste adressé à M. Ravenet, 25, rue Vaneau, Paris.

## Avis & Communications

Société de Sainte-Dévote. — La Société de Secours Mutuels la Sainte Dévote célébrera, aujourd'hui Dimanche, sa fête patronale ; à cette occasion une messe solennelle sera dite en l'église paroissiale de Ste-Marie, à neuf heures du matin.

MM. les membres honoraires et participants sont priés d'y assister.

Le Président : J. AIROLA.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 janvier.

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 3 à midi, 6-5 à 7 heures du soir, + 6. Maxima, 6-7. Minima, 1-7.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 776 mm. à midi, 778 mm., 6 heures du soir, 750 mm.

Vent. — Sud-ouest, N. ouest, N. est.

Etat du ciel. — Couvert.

Pluie tombée, de 7 h. du matin à 0 mm

∴

*Nomination*

M. Rousseau, ancien sous-préfet de Bastia, ancien préfet de la Haute-Savoie et de l'Orne, vient d'être nommé percepteur-receveur de l'Université, à Lyon.

∴

*Nouvelles religieuses*

On annonce la mort à Rome du R. P. Luigi Cocciari, procureur général et postulateur des causes de béatifications et canonisations de l'Ordre des Bénédictins.

C'est grâce à sa vaillante activité que la canonisation de notre Evêque Saint-Alexandre Sauli a pu être effectuée dans l'année jubilaire de l'Immaculée Conception.

Les Corses ont pu admirer à Rome son amabilité et ses bonnes qualités et se souviendront de lui dans leurs prières.

∴

*Médaille militaire*

Le premier maître fourrier Figarella Albert, inscrit à Bastia, est inscrit d'office à la suite du tableau de concours pour la médaille militaire.

∴

*Récompenses honorifiques*

La mutuelle l'argent de la mutualité a été décernée à M. Drago Napoléon, vice-président de la Société de secours mutuels de la Sécurité des familles à Paris, et la médaille de bronze à MM. Lambroschini Antoine, membre de la société de secours mutuels des commis et employés de Marseille ; le docteur Ferrandi Charles-Félix-Jean, mutualiste, à Ajaccio ; Gaffajoli, mutualiste à Paris.

∴

*Miroir des Modes*

Plus que jamais, le *Miroir des Modes* se distingue pour le mois de Février. Modes, articles pratiques sur des sujets divers, illustrations artistiques, tout contribue à faire de ce journal une publication, dont le mérite ne peut être surpassé. Dans l'article de « La Couturière » nous apprenons la manière d'exécuter les paignoirs et les teagowns. Les instructions que contient cette chronique sont tellement claires, que la personne la moins expérimentée en couture pourrait, d'après elles, exécuter un de ces vêtements d'intérieur les plus compliqués. Nous avons noté dans le même numéro le traitement des rhumes et bronchites dans « La Vie Enfantine ; » cet article est de saison et devrait intéresser les mères.

∴

*Nouvelles militaires*

M. Vanhouti, récemment breveté au 118e régiment d'infanterie, stagiaire à l'état-major de la 60e brigade d'infanterie, est désigné comme officier d'ordonnance auprès du général commandant cette brigade et les subdivisions de Privas et du Pont Saint-Esprit.

— M. Franceni, capitaine au 157e, passe au 150e.

— M. Verdini, chef d'escadron de gendarmerie à Nice, passe à Toulouse.

∴

*A Saint Jean*

Une quête sera faite à l'église Saint-Jean à l'issue des vêpres, au profit de l'œuvre de Saint François de Sales par Mmes de Casabianca-Benedetti et Blondin-Alfonsi.

∴

*On demande*

Une femme de chambre, très pressé. S'adresser au bureau du journal.

∴

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

∴

*A louer*

A louer rue Miot 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.


RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle empêche aussi les cheveux non couleurs qui tombent leur croissance, qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle tonifie et embellit la chevelure.

Chez les bons Coiffeurs-Parfumeurs. — 31, rue Vivienne-Bernard, Paris.


## AVIS

### Glacière Parisienne

**LUPINO**

*Dépôt de la ville*

*2, rue Saint-François*

Les importants perfectionnements qui viennent d'être apportés aux machines de notre Glacière, nous permettent de livrer à la consommation, de la glace transparente à 12 degrés au-dessous de zéro fabriquée exclusivement avec de l'eau distillée et par conséquent absolument pure et hygiénique.

Des aménagements spéciaux nous permettant, en outre, d'avoir toujours en réserve quarante mille kilogrammes de glace et notre production journalière étant d'au moins deux mille quatre cents kilogrammes, les besoins de la ville et des environs seront ainsi à l'avenir, complètement assurés.

On peut visiter le dimanche de 2 à 4 heures.

LA DIRECTION.

## Dépêches de Nuit

SERVICE TELEGRAPHIQUE pour SPECIAT

*Bourse de Paris*

| | 27 janv. | 28 janv. |
|---|---|---|
| Rente de 3 0/0 ancien | 98 75 | 98 50 |
| » 3 0/0 nouveau | 98.00 | 98.40 |

## LA DÉLATION

### Un duel à l'épée

Paris, 28 janvier.

A la suite d'une polémique de presse au sujet de la délation, un duel à l'épée a eu lieu ce matin entre le général de Nonancourt qui vient d'être l'objet d'une mesure de rigueur, et M. Denis, maire de Toul. Après quelques minutes de combat, M. Denis a été blessé à la main.

## LE PARLEMENT

### SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30

M. Gotteron, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

### Douzièmes provisoires

Le ministre des finances dépose le projet de loi portant ouverture de douzièmes provisoires pour les deux mois de janvier et février, adopté par la Chambre des députés, et demande la discussion immédiate.

La proposition est acceptée.

La séance est suspendue.

A la reprise de la séance le projet de loi est adopté.

### Les retraites des anciens sénateurs

Discussion du projet de résolution créant une caisse de retraite pour les anciens sénateurs.

Plusieurs orateurs prennent part à la discussion.

Le président met au vote le projet de résolution qui est adopté.

### Le Service de deux ans

1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, acceptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

M. Berteaux demande l'urgence.

*L'ajournement*

MM. Billot et de Caverville demandent l'ajournement du projet de loi.

La discussion s'ouvre sur l'urgence.

L'ajournement mis au vote est repoussé par 189 voix contre 79.

*Le vote de l'urgence*

M. Billot, sénateur inamovible, parle contre l'urgence.

Mise au vote par le président, l'urgence est déclarée par 214 contre 57.

Le Sénat règle son ordre du jour et s'ajourne à lundi.

## LES EVÉNEMENTS de Saint-Pétersbourg

*Perquisitions dans les bureaux des journaux. — Mesures de rigueur contre la presse.*

Paris, 28 janvier.

Le correspondant du *Temps* à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

Les autorités russes estiment que l'agitation ouvrière a été entretenue par les journaux libéraux de la capitale.

Le général Trépof a donné l'ordre au chef de la police de procéder à des perquisitions dans les bureaux de plusieurs journaux.

Le calme paraît définitivement rétabli. Les troupes n'ont eu aujourd'hui à s'engager sur aucun point et se sont bornées à un service de patrouilles ; ce service a été assuré, en grande partie, par la brigade de cavalerie arrivée de Tver la nuit dernière.

Plusieurs journaux ont été suspendus ou supprimés par ordre du gouvernement.

### Un décret du Tsar ordonne l'arrestation de deux conseillers municipaux.

Saint-Pétersbourg, 28 janvier.

Dans un décret du 27, relatif aux troubles de ces jours derniers, le Tsar a ordonné l'arrestation de deux membres du conseil municipal, MM. Nejel et Novogorod, qui ont protesté contre les massacres commis dimanche dernier.

Ces conseillers municipaux ont été écroués à la forteresse Sainte-Pierre et Paul où se trouvent plusieurs centaines de personnes, détenues pour faits de grèves.

### La grève augmente à Moscou

Moscou, 28 janvier.

L'ordre qui semblait rétabli depuis deux jours, a été troublé ce matin par des bandes de grévistes qui ont parcouru la ville engageant leurs camarades des usines qui ne chôment pas, à quitter le travail.

La grève augmente ; plus de 35,000 ouvriers se trouvent sans ressources.

Plusieurs milliers de grévistes sont partis pour Saint Pétersbourg où ils comptent arriver demain. Ils présenteront au Tsar une requête qui exposera la triste situation des travailleurs russes.

Sur divers points de la ville, la force armée a chargé et dispersé la foule. Aucune collision avec la troupe n'a eu lieu.

*Une entente a eu lieu dans la soirée. — Dix mille ouvriers reprendront le travail.*

Moscou, 6 h. 30 soir.

Une entente s'est produite dans la soirée entre une partie des grévistes et plusieurs directeurs de fabriques.

Dix mille ouvriers ont repris le travail, trente-cinq mille sont encore en grève.

Aucune incident ne s'est produit.

### Collision sanglante à Varsovie

### Deux morts sept blessés

Saint-Pétersbourg, 6 h. 30 s.

La grève a été déclarée à Varsovie. Près de 80.000 ouvriers ont quitté le travail ; ils parcourent les rues en chantant des airs séditieux.

La troupe occupe les principaux quartiers. Cet après-midi l'agitation s'est augmenté. Les magasins sont fermés. Les typographes chôment ; les journaux ne paraissent pas.

La grève prend une grande extension, 92 000 ouvriers environ se trouvent sans travail.

La police a voulu disperser les rassemblements. Une collision sanglante s'est produite entre 10 et 11 heures. Deux morts et sept blessés.

On compte deux morts et sept blessés.

Le gouverneur a pris des mesures très énergiques pour réprimer toute tentative d'émeute.

### Cent mille ouvriers sont en grève à Varsovie

Saint-Pétersbourg, 7 h. 20 s.

Les derniers télégrammes provenant des provinces, annoncent que la grève est générale à Varsovie.

Elle s'étend à toutes les branches de l'industrie et du commerce, toutes les usines sont fermées ; le nombre des grévistes s'élève actuellement à cent mille.

Le calme n'a cessé de régner. La troupe est en armes.

## LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

### La Situation

De Majunga. L'amiral Rodjestvensky, commandant l'escadre russe du Pacifique, aurait reçu à son bord un journaliste qui lui aurait demandé une interview.

Autour du vaisseau amiral, au large de Nossi-bé, les 45 navires de l'escadre, qui comprend les deux divisions des amiraux Felkersham et Enquist, étaient rangés.

Un grand nombre de charbonniers allemands de grandes dimensions, et dont plusieurs ont trois cheminées et quatre mâts, précèdent, accompagnent ou suivent la flotte. Le panorama est grandiose.

La nuit, les milliers de feux et les projecteurs électriques des croiseurs fouillent l'horizon silencieux. Pendant le jour, l'animation est très grande dans la rade.

La chaleur était très grande ces jours derniers et obligeait rigoureusement les marins à faire usage du casque blanc. Cinq marins sont morts d'insolation. Cependant l'état sanitaire reste excellent.

Depuis quatre jours des pluies estivales diluviennes tombent et la bourrasque est assez forte. On éprouve beaucoup de peine à accoster les vaisseaux.

L'amiral Rodjestvensky a déclaré au journaliste qui l'a interviewé qu'il n'ignorait pas la présence de quelques unités japonaises dans le voisinage. L'amiral a même aperçu récemment, lors de sa navigation le long de la côte orientale de Madagascar, quatre vaisseaux en ligne au loin, qu'il a supposé être japonais.

Mais, ajoute l'amiral, Togo ne commettra pas la faute de venir attaquer jusqu'ici, si loin de sa base d'opérations, notre force qui est considérable. Toutefois, notre vigilance reste entière.

L'amiral attend la nouvelle prochaine de l'arrivée de la troisième division, commandée par l'amiral Botrowski, et venant de Djibouti.

### TÉLÉGRAMME du general Kouropatkine

*Contre attaque japonaise repoussée. — Les Russes s'emparent du village de Sandepou.*

St-Pétersbourg, 28 janvier.

L'Etat-major général communique le télégramme suivant du général Kouropatkine :

« Moukden, 28 janvier, 9 h. m.

» Hier, après notre mouvement offensif, l'ennemi a exécuté une contre attaque très vive.

» Nos troupes ont résisté durant plusieurs heures, puis repoussant l'ennemi, nous avons repris l'offensive, contre les positions qu'il occupait aux environs du village de Sandepou.

» Après un long combat, nous avons délogé les Japonais qui battent en retraite.

» Les Russes ont occupé dans la soirée le village de Sandepou.

» Les pertes de l'ennemi sont élevées. »

» KOUROPATKINE. »

### Le combat de Sandepou Echec des Japonais

Saint-Pétersbourg, 7 h. s.

Le correspondant du *Russ* à Moukden, télégraphie, le 28 janvier, 11 h. matin :

« L'occupation du village de Sandepou et la prise de la forteresse située près de cette localité, ont donné lieu à un combat meurtrier.

» Les Russes ont perdu 5 officiers et mille soldats tués ou blessés.

» On évalue les pertes japonaises à 3 000 hommes hors de combat.

» Les Russes ont fait 102 prisonniers parmi lesquels plusieurs officiers. Ils ont capturé de nombreux fusils, quelques canons et plusieurs véhicules chargés de munitions et de vivres.

» L'ennemi s'établit à 3 kilomètres en arrière de Sandepou où les Russes se retranchent. »

## Etat Civil

MARIAGES

Sanguinetti Jean-Baptiste, pêcheur, de Bastia, et Santoni Joanne-Marie, de Poggio di Nazza.

NAISSANCES

Presta Marie-Joséphine. — Vendasi Joseph-André. — Padovani Louis-Antoine-Marie.

DÉCÈS

Fiori Jean, célibataire, 66 ans, de Bastia.

Savignoni Louis, 2 mois, de Bastia.

Peretti Marie, veuve, 80 ans.

### AVIS DE MESSE

M. Alfonsi, maréchal des logis chef au 23e d'artillerie, et la famille Poli ont l'honneur d'informer leurs amis que lundi matin, à 9 heures, une messe sera célébrée en l'église Sainte-Marie pour le repos de l'âme de

**Madame Toussainte Alfonsi**

Née POLI.

### AVIS DE DÉCÈS

M. Orsatti Jacques, professeur au lycée, Mme Orsatti et leur fils ; M. Camille Orsatti, ingénieur, chevalier de la Légion d'honneur.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur A.-F. Orsatti**

*Juge de Paix*

leur père, beau-père, grand-père et frère, décédé à Sainte-Lucie de Tallano, le 28 janvier, à l'âge de 80 ans.

Il n'y a pas de lettre de faire part.

### Faillite G. Cagnazzoli

Les créanciers de l'union de la faillite G. Cagnazzoli, ancien négociant à Bastia, sont convoqués pour le 3 avril 1905, à 2 heures du soir, dans la salle des assemblées, au tribunal de commerce.

*Le Greffier du Tribunal de commerce,*
TOMASI.

N. B. — Les hommes d'affaires qui se sont trouvés détenteurs de dossiers, appartenant à la faillite — au moment de sa déclaration — sont priés d'en donner connaissance et détails au Syndic

FRANÇOIS MAESTRACCI,
2, rue Neuve Saint-Roch, Bastia.

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de port Bastia, samedi, 28 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 30, dans la soirée.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Botto, agent.


00050 **AVIS**

### Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à mes appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

**au prix de 5 cent. le kilog.**

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

*Le propriétaire,*
T. TRETTI.

**DENTISTE**

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

**PIANOS ET MUSIQUE**

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

**AVIS**

**aux éleveurs et marchands de porcs**

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » bouvres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans en 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

**AU PETIT PARIS**

32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

**TRANSPORTS DIRECTS**

**entre Bastia et les ports du Nord**

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

# AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

## *Ouverture des Ventes Réclame*

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

### Aperçu de quelques genres :

Pilou, dispositions nouvelles, le mètre . . . . . 0,45
Caleçons pour Dames, en tissu fantaisie, ornés de broderie, le caleçon. . . . . 1,00
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon . . . . . 1,45
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour Dames, le parapluie . . . . . 1,95
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,45
Flanelle de santé pure laine, le mètre . . . . . 0,80
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,75
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

**UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissus sera vendu avec des rabais considérables.**

### CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours soie, le pardessus . . . . . 16,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 12 ans, le complet, à partir 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

### *CHAUSSURES*

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . . . . 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

***Venez voir, venez vous renseigner***

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra



30e ANNÉE — LUNDI, 30, et MARDI, 31 JANVIER 1905 — N° 20

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Petites divers. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un mois | Trois mois | Six mois | Un an |
|---|---|---|---|---|
| Ghisonaccia | 2fr.50 | 7fr.50 | 14fr. | |
| Autres Villes | 3 fr. | 9 fr. | 17 fr. | |

Cette feuille, ne portant pas l'adresse imprimée, ne peut être reçue par la poste.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


### CALENDRIER

Fête : Circoncision. Saint Pierre Nolasque.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 52 m. — Coucher, à 40 .
Les Nouv. le 3 Prem quar le 12
Ces 20 Derniers Saint Ignace, év.

*30 JANVIER*

## Le Ministère Rouvier

La crise s'est dénouée, et le nouveau ministère est constitué. A la dernière heure, MM. Poincaré et Jean Dupuy, dont on avait sollicité le concours, se sont retirés afin que M. Rouvier pût accorder une place au groupe radical du Sénat, qui n'était pas représenté dans l'affaire et montrait les dents. *Comme* il n'était pas possible, paraît-il, d'aller devant la Chambre avec un cabinet comprenant cinq sénateurs sur onze ministres, MM. Poincaré et Jean Dupuy ont voulu mettre à l'aise M. Rouvier en lui rendant sa parole. Dès lors, pour la distribution des portefeuilles, toutes les difficultés ont disparu.

Un ministère peut être jugé d'après sa composition, ses programmes et ses actes. Le ministère Rouvier n'a pas encore eu le temps d'agir ni même de parler. Nous n'avons que la ressource de l'apprécier d'après le choix des personnes. Avec MM. Poincaré et Jean Dupuy disparaissait un élément nouveau que M. Rouvier avait voulu recruter parmi les parlementaires pour qui le combisme n'était pas une religion. Cette ressource ôtée, nous reconnaissons une ensée politique dans le désir qu'avait qui animait M. Rouvier *dès la première heure* : garder les anciens ministres qui, dans le ministère Combes, constituaient avec M. Rouvier lui-même une force de pondération. Il n'a tenu qu'à M. Maruéjouls de rester avec M. Delcassé et Chaumié. Mais [illegible] offres de M. Rouvier pour des raisons de santé. Celles, qui n'est pas qualifié que M. Rouvier pour diriger le ministère des finances : personne n'a songé, d'autre part, que M. Delcassé pût quitter les affaires étrangères ; et M. Chaumié, par ses connaissances juridiques, ses goûts et ses habitudes d'esprit, est tout à fait à sa place à la chancellerie. Dans l'ancien cabinet, la volonté directrice de M. Combes s'imposait naturellement à celle de ses collaborateurs plus modérés. L'un de ses collaborateurs devient président du conseil. Il assume la responsabilité de la politique. Comment son passé ancien et même son passé plus récent ne nous rendraient-ils pas plus attentifs à ce qu'il va faire, et aussi — dans un certain sens, dénué de toute arrière-pensée, — plus exigeants ?

M. Rouvier a complété son ministère en accordant des satisfactions personnelles aux groupes de la majorité, excepté les socialistes. Il a procédé d'une manière en quelque sorte hiérarchique. Pour l'union démocratique, il a pris le président, M. Etienne, et l'un des membres les plus zélés de la majorité, M. Thomson. Pour la gauche radicale, à défaut du président, M. Sarrien, qui refusait, il a pris le premier vice-président, M. Rouanet, et deux de ses collègues les plus actifs, MM. Clémentel et Dujardin Beaumetz (celui-ci pour un sous-secrétariat d'Etat). Pour l'extrême gauche radicale-socialiste, il a pris le président, M. Dubief, qui renforce M. Berteaux, déjà ministre. Pour la gauche radicale-socialiste, il a pris le président, M. Bienvenu Martin, sans oublier M. Merlou (rapporteur d'un projet d'impôt sur le revenu) qui sera sous-secrétaire d'Etat aux finances. Enfin, le président de la gauche démocratique du Sénat, M. Gauthier (de l'Aude), entre aussi dans le cabinet. Cette répartition des portefeuilles, qui ne manque point d'adresse et qui correspond à l'équilibre des groupes avancés du Parlement, donne au ministère Rouvier une couleur nettement radicale. L'attribution des cultes à M. Bienvenu Martin et le choix de M. Merlou indiquent avec clarté que M. Rouvier a pris son parti d'orienter *sa politique vers l'impôt sur le revenu* et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est donc le ministère de M. Combes et le programme de M. Combes, sans M. Combes, qui vont, l'un portant l'autre, se retrouver devant le Parlement.

Jusqu'où la pensée de M. Combes, invisible et présente, conduira-t-elle M. Rouvier ? C'est ce que nous ignorons encore ; et c'est ce que nous sommes curieux de connaître. Nous le saurons par la déclaration ministérielle et surtout par les premiers actes du cabinet. Avec une impatience égale à la nôtre l'opinion publique attend ce que le nouveau ministère va décider à l'égard des délateurs. De lui seul, il dépend d'en finir avec ce scandale ou de le prolonger et de l'étendre à l'infini. Cette résolution première pèsera sur toute l'existence du cabinet, et M. Rouvier est un esprit trop politique pour que nous ayons la prétention de lui rien apprendre sur ce sujet. Aura-t-il la volonté, aura-t-il la force de faire comprendre à ses nouveaux collègues qu'il est de leur devoir et qu'il est aussi dans leur intérêt de ne point défier la conscience publique ? Convaincra-t-il M. Berteaux, qui fut si doux au commandant Pasquier, et M. Bienvenu-Martin, qui dirigeait, l'autre soir, une manifestation de bonnets à poil en faveur du général Peigné ?

Que M. Rouvier raconte donc à ses collaborateurs une histoire vieille de dix huit ans et que nous avons vécue avec lui ! Il s'agissait, en ce temps-là, de débarrasser la République du général Boulanger et de ses acolytes, une sequelle d'intrigants militaires prêts à toutes les volte-faces et à tous les excès de zèle, hier césariens et fourriers de coups d'Etat, aujourd'hui francs-maçons et demain on ne sait quoi. Tout le monde se récusait devant cette tâche nécessaire et périlleuse. Il y fallait un bon républicain et un cœur intrépide. Cela ne se trouvait point dans le parti radical dont le général Boulanger était la créature et restait l'intangible fétiche. C'est alors que l'on eut recours aux hommes du parti modéré, comme il arrive fatalement toutes les fois que les entreprises ou les imprudences des groupes avancés ont mis le régime en danger. On nous prit M. Rouvier contre le boulangisme comme plus tard on devait nous prendre M. Waldeck-Rousseau contre le nationalisme. Dix-huit ans après M. Rouvier retrouve autour de lui une bonne partie du personnel qu'il a combattu : et, comme au temps passé, c'est encore la clientèle des radicaux. Il n'a qu'à se souvenir de lui-même pour licencier les prétoriens de la délation. Et quand nous le supplions de se souvenir de lui-même, notre pensée ne se fixe pas exclusivement sur les incidents du jour. Attendons.

(*Temps*).

### Curiosités corses

30 janvier 1735. — Les Corses révoltés en Assemblée générale à Corte, proclament la bainte Vierge reine de l'île; déclarent que toutes les cloches seront fondues pour être converties en canons; que les généraux Giaffori, Casabianca et Hyacinthe Paoli deviendraient chefs de la Nation avec le titre de princes; qu'une magistrature avec Corte pour chef-lieu serait créée, et qu'un code serait élaboré.

31 janvier 1870. — M. Eugène Boyer est nommé préfet de la Corse.

M. Boyer ne reste préfet de ce département que huit mois. M. Cucchi lui succède.

### MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINTE-NICOLAS

*Programme du 31 Janvier, à 3 h.*

| | |
|---|---|
| Allégro Militaire | Turine. |
| Jeanne Maillotte, | Reynaud. |
| Fiançailles, valse lente. | Wealy. |
| Rip Rip, fant., | Planquette. |
| Anna, polka. | Léghéder. |

## La Déclaration Ministérielle et la Presse

du *Soleil* :

La déclaration ministérielle n'a pas été faite pour nous déplaire. Le vœu est inconnu du monde régnant ; chez eux, elle est relative, très relative, voilà pourquoi ils ont mis dans le sac deux officiers irréprochables et deux *officiers délateurs*. La conscience publique avait le droit d'espérer mieux ; elle pouvait craindre pire. Combes ne nous aurait donné aucune satisfaction Rouvier, sous ce laisse tout de même quelque peu : Combes s'appuyait sur les socialistes, Rouvier s'en détache, et ils sont furieux. Le Bloc est disloqué ; cependant, pour nous, le ministère Rouvier ne vaut pas mieux que le ministère Combes.

du *Rappel* :

J'aurai dire que la journée d'aujourd'hui est la justification éclatante de la politique des dissidents ; quoique le nouveau président du conseil ait montré beaucoup de courage d'esprit et de bonne humeur ; quoiqu'il ait fait, au point de vue républicain, des déclarations d'une netteté absolue, on a moins voté pour lui que contre Combes. Le sanchemar dont ont souffert les républicains pendant deux ans et demi n'est plus : aussitôt ont disparu leurs divisions. Nous n'avons plus qu'un souhait à former : C'est que cette *réconciliation soit féconde*. — Ch. Bos.

de *La Libre Parole* :

Soyons impartiaux, même pour Combes, et reconnaissons qu'il n'aurait pas consenti à lire le papier sans nom, le programme de maire de village blocard que Rouvier a communiqué à la Chambre sous prétexte de Déclaration.

La plus atteinte là-dedans, c'est la Franc-Maçonnerie. On est entré chez elle ; on l'a exposée sur la place publique ; on a soulevé les couvercles des cassoroles *et fait sentir à tous l'effroyable et scandaleuse* cuisine qui se faisait là-dedans.

de l'*Humanité* :

Aujourd'hui, on lisant à l'Officiel les noms de ceux qu'ont groupés autour de son ministère son premier acte et ses premières déclarations, M. Rouvier pourra mesurer la largeur du fossé qu'il vient de creuser entre la démocratie et lui. Je ne sais pas s'il sera dans ses intentions, je doute même qu'il soit en son pouvoir, de le combler désormais. En tout cas, *s'il veut y réussir, il aura beaucoup à faire.*

du *Petit Parisien* :

Mais ce qui caractérise le discours de M. Rouvier, c'est qu'en tenant compte des aspirations présentes et des nécessités de l'heure actuelle, en voulant fermement se gouverner qu'avec des républicains, il s'est montré fidèle à lui-même et à son passé, par l'appel adressé à toutes les bonnes volontés républicaines, pour accomplir l'œuvre commune.

La majorité qu'il a cherché à l'appuyer, a une frontière républicaine élargie, s'étendant vers les républicains qui, naguère encore, étaient dans l'opposition et auxquels il demande de reprendre leur place dans la grande phalange des serviteurs de la République.

Le président du conseil a marqué ainsi d'une façon nette la politique qu'il poursuivra et au succès de laquelle il veut attacher son nom.

---

11 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA PEAU DU LION

de CHARLES FERNARD

III

LA DILIGENCE ATTAQUÉE

En prononçant ces dernières mots avec le plus ironique dédain, Estelle était si rayonnante de grâce et de beauté que le colonel sentit rouler délicieusement en lui de son cœur toutes les fibres de la vanité paternelle.

— Un maréchal de France sait sûrit digne de toi, et encore faudrait-il qu'il fût jeune, lui dit-il dans une sorte d'extase ! Tonayrion sera un drôle trop heureux. Si tu te décidais à l'épouser, je ne t'en empêcherai pas ; mais, je t'en prie, ne précipite rien et réfléchis mûrement avant de dire oui. De mon côté, je vais écrire à Paris ; tu comprends qu'avant de te donner mon consentement il faut que sache à quoi m'en tenir à son sujet.

— Entre, répondit madame Cassende avec assurance ; Raoul, j'en suis sûr, ne craint aucune espèce d'enquête, il est de ces hommes qui se présentent également bien à leurs amis et à leurs ennemis.

La cloche qui annonçait le déjeuner mit fin à cette conversation, et le colonel Herbelin prenant le bras de sa fille descendit avec elle dans la salle à manger, où leurs trois hôtes se trouvaient réunis.

IV

LE BALCON

L'judicieux bavardage de madame Ribois avait porté ses fruits. En apercevant pour la première fois Raoul Tonayrion, Servian lui avait voué à l'instant même la haine qu'inspire toujours à un homme amoureux *le rival* qu'il croit préféré. Toutefois, habitué à contenir ses émotions, il s'était efforcé de couvrir d'une politesse irréprochable la violente antipathie dont il se pouvait triompher. De son côté, l'élégant et superbe Tonayrion n'avait pas trouvé digne de son attention, un individu vêtu simplement, circonspect dans ses manières, s'exprimant avec modestie, et qui, pour dernier ridicule, était arrivé par la diligence.

Au lieu de se traiter avec l'abandon familier qu'autorise le séjour de la campagne, les deux rivaux, l'un par orgueil, l'autre par jalousie, se tinrent donc mutuellement sur la réserve, lorsque l'annonce du déjeuner les eut réunis dans la salle à manger. Laissant le soin de soutenir la conversation au jeune Félix, qui s'acquittait de cette tâche avec la vivacité de son âge, ils avaient à peine échangé deux ou trois paroles froides et banales, quand l'arrivée de madame Cassende vint donner de nouveaux prétextes au mécontentement de l'homme qui avait recherché ses avis et à la présomption de celui qui y prétendait en ce moment.

Les femmes mettent quelquefois dans leur aversion autant de véhémence que dans leur tendresse ; elles s'y livrent même avec plus de franchise, car les convenances, qui font un crime de l'amour, n'interdisent pas la haine, pourvu qu'elle soit spirituelle et bien placée. Plus d'une perdu tire vanité de l'antipathie que ses adorateurs lui inspirent ; mais le courroux, en ce cas, n'est souvent qu'une ruse de l'amour-propre, un moyen de constater un triste dignité la passion dont on est l'objet. Sans pouvoir être taxée de prudérie, Estelle éprouvait un irrésistible désir de faire expier à Servian la liberté qu'il avait prise de se rapprocher d'elle en bravant sa défense.

A ses yeux, cette rencontre ne devait pas être attribuée au hasard ; évidemment elle était préméditée. Quel but pouvait avoir cet amant dédaigné, sinon d'ouvrir une seconde campagne contre le cœur de celle qui l'avait écondit une première fois ? Et si telles étaient ses intentions, sa présomption, son audace, ne méritait-il pas qu'un châtiment exemplaire et décisif punît cette obstination indécente ?

— Il prétend avoir ignoré que je fusse chez mon père, se disait la jeune veuve ; mais est-ce vraisemblable ? est-ce possible ? Amoureux de moi comme il était, me ferait-il croire qu'il est resté plus d'un an hors de France, sans demander de mes nouvelles à tant de gens qui auraient pu lui en donner ? Que veut-il donc ? qu'espère-t-il ? Me croit-il assez inconsidérée pour accepter aujourd'hui ce qu'autrefois j'ai refusé ? La supposition serait un peu trop impertinente. Si j'étais sûre que telle fût sa pensée, il se repentirait, je le jure, de m'avoir traitée comme une femme sans caractère.

Pour le châtier de ce qu'elle nommait l'acharnement de son ancien amant, madame de Cassende avait à sa disposition l'arme la plus offensive dont puisse se servir une femme en pareil cas. Dans un de ces incroyables combats remplis par Le Berni, Redomont saisit par la jambe un de ses adversaires et assomma les autres avec cette massue improvisée. Entre les mains d'une coquette, le rival, détestable personnage, remplit quelquefois ce rôle de massue.

Tel fut l'emploi vengeur auquel Estelle crut devoir élever monsieur Tonayrion, qui, mieux que personne, semblait destiné à le remplir d'une manière péremptoire et franche. Aussitôt sourires, regards expressifs, interpellations gracieuses, chuchotteries confidentielles, en un mot toutes les petites faveurs qu'une femme peut accorder ostensiblement à un homme afin d'en désespérer un autre, lui furent prodiguées pendant et après le déjeuner. Non contente de cette cruauté, et sans respect pour la trêve que son père lui avait demandée en faveur de leur hôte, l'implacable veuve ouvrit au même temps contre ce dernier une de ces fusillades de salon qui ne laissent à un pauvre amoureux d'autre ressource que la retraite ou la révolte.

(*A suivre*).


CHOCOLAT MENIER

Du *Journal des Débats* :

Les mœurs atroces que deux ans de régime radicardien ont implantées dans ce pays ne disparaîtront pas du jour au lendemain ; le devoir du gouvernement nouveau est de les extirper jusque dans leurs racines. Il serait injuste de le brusquer, mais il serait impolitique et souverainement imprudent de ne pas contrôler ses actes. Ce sera, pendant cette fin de législature, le rôle propre des républicains modérés de se tenir en communion permanente avec le pays, de surveiller tous les abus de pouvoir que commettront encore les fonctionnaires subalternes, dont le combisme a peuplé les administrations, et de les signaler, quand ils dépasseront la mesure, à l'esprit de bonne foi et de probité qui paraît animer les nouveaux ministres. Ceux-ci voudront certainement rendre possible et facile la concours que nous sommes désireux de leur prêter et dont ils ont besoin, mais il faut qu'ils sachent nettement que si nous avons posé nos armes, nous ne les avons pas jetées.

Du *Temps* :

En 1887 déjà, M. Rouvier ne voulait gouverner qu'avec la majorité des républicains et il l'avait fait. Cette courageuse attitude, en lui faisant honneur, ne compromettait point son succès. Il restait fidèle à lui-même. En renouvelant, hier, la même déclaration, et le succès récompensait encore sa franchise, le nouveau cabinet a obtenu une énorme majorité et la majorité des républicains. Les opposants sont en nombre infime ; il y a quelque quarante ou cinquante abstentionnistes, qui avaient grande envie de voter avec le cabinet et qui ne s'en priveront pas longtemps. Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse... Du moins, elle ne pouvait pas se consoler avec trop de hâte. Les Chambres ont, comme les monarchies, leurs deuils de cour ; mais il n'y a pas de regrets éternels, surtout en politique. Le gouvernement de M. Rouvier avait, en naissant, la confiance expresse de la Chambre. Il a donc toute la force pour faire bien, c'est-à-dire pour rendre un peu de tranquillité à ce pays.

De *La Lanterne* :

Que M. Rouvier s'acharne à perdre ce que ses prédécesseurs avaient péniblement conquis ; qu'il se fasse le fossoyeur des réformes ; qu'il humilie la France républicaine devant l'Eglise et devant le tsar assassin. Il n'a pas assez de puissance pour disposer de l'opinion. La lutte qu'il a abandonnée continuera. Nous suivions hier le gouvernement républicain ; nous combattrons à présent le gouvernement des renégats.

De l'*Echo de Paris* :

Le combisme étant mort, on peut dire maintenant qu'il est définitivement enterré. Ce régime abominable et surtout antifrançais, de haine persécution, de chantage électoral, de délation, qui avait fini par écœurer même les plus fervents blocards, pesait sur la République comme une honteuse contrefaçon du jacobinisme révolutionnaire ; il avait introduit partout, grâce à la pusillanimité des uns et aux lâches instincts d'agents subalternes, la désorganisation des forces vives du pays. Dépossédé enfin du pouvoir, il a été condamné hier, par le Parlement, sans même qu'un de ses anciens partisans ait osé prendre ouvertement sa défense.

Du *Radical* :

Beaucoup de nos collègues ont craint, naïvement ! de nous associer de votre contre les causes de retraites et se sont abstenus. C'est dommage. A la réflexion, ils ne douteront plus que toute cette politique de sous-entendus et de malentendus ne se fasse sur le parti radical. M. Rouvier a obtenu une énorme majorité et la majorité inséparable d'un premier début : C'est une politesse, me disait un collègue à la sortie. On a été très poli. Voilà tout ! Gare le proverbe alors : « Majorité trop polie pour être honnête. » — Manjan.

De la *République Française* :

Nous sommes convaincus que dans la Chambre actuelle, comme dans sa devancière, il y a des majorités pour bien des politiques et bien des programmes différents. Le résultat de la séance d'hier démontre que l'on peut faire appel, pour l'obtenir, à la libre et loyale adhésion du parti républicain, au lieu d'avoir recours à la menace, au lieu de pratiquer l'espionnage sur les membres du Parlement et au lieu de faire appel aux passions et aux appétits les plus grossiers. Que ce soit M. Rouvier, ou tel autre président du conseil, qui revienne ainsi aux véritables traditions du régime parlementaire, peu nous importe : l'honneur de M. Rouvier consistera, dans tous les cas, à avoir donné un exemple salutaire et engagé la Chambre dans une nouvelle voie. Il a définitivement rompu avec les équivoques et les compromissions. Il a fait appel à la majorité républicaine, et il a bien fait.


## Grande soirée Dramatique et Musicale

DONNÉE LE 4 FÉVRIER 1905

AU PROFIT DES PAUVRES

*de la Ville de Bastia*

Bureau de Bienfaisance
et Conférence Saint Vincent de Paul

Dans la salle de spectacles
du Grand Théâtre Municipal
par l'Association de la Jeunesse Catholique
avec le concours
de plusieurs amateurs de la ville
et de la *Lyre Bastiaise*

PROGRAMME

Ouverture par la *Lyre Bastiaise*.

**Les Ouvriers**

Drame en vers, en 1 acte, de M. E. Maunel
Morin, M. P. L. ; Marcel, M. J. P. ;
Stephane, M. B. B. ; Eugène, M. P. C.

*La Cor.* mélodie, Flégier, chantée par M. M. B.

Intermède par la *Lyre Bastiaise*

**Nos Bicyclistes**

Opérette en 1 acte, de M. Th. Botrel

Pomponne, brigadier de gendarmerie, M. V. L. ; Jacques Lambert, M. J.-B. R. ; Eustache, domestique de Gaîchou, M. J. P. Gaîchou, M. L. D. ; Robert, M. P. B. ; Coutran, M. L. F.

La place d'accompagnement sera tenu par M. R.

*Air d'Etienne Marcel* (ô beaux rêves envolés), Saint-Saëns, chanté par M^lle C.

Intermède par la *Lyre Bastiaise*

**L'ETINCELLE**

Comédie en un acte

par E. Pailleron, de l'Académie française

| | |
|---|---|
| Raoul de Géran, | M. P. L. |
| Léonie de Rénat, | M^me T. de C. |
| Antoinette, | Mlle E. L. |

Les portes du Théâtre seront ouvertes à 7 h. 3/4. Rideau à 8 h 1/4.

Prix des places : Premières loges, 3 fr. — Secondes loges, 1 fr 50 — Baignoires et Fauteuils, 2 fr 50. — Stalles, 1 fr. 50 — Parterre, 1 fr.

Pour les cartes d'entrées, s'adresser chez MM Santi, Ollagnier, Colombo, Bobis, Poggi, Lota.

Etant donnée la grande quantité de places louées on a décidé d'ouvrir les secondes loges au prix de 1 fr. 50 par place.


## Soirée de Bienfaisance

La Commission de la Jeunesse Catholique chargée de l'organisation de la Soirée du 4 février, a l'honneur d'informer le public que, en raison du grand nombre de places retenues jusqu'à présent, elle se décide à louer les deuxièmes loges au prix de 1 fr. 50 la place. S'adresser chez M. Delpino qui veut bien se charger de procurer des cartes de deuxièmes loges numérotées aux personnes qui en désireront.

Toutes les places de trois loges et baignoires sont retenues, mais il reste encore des fauteuils (2 fr. 50), des stalles (1 fr. 50) et des parterre (1 fr.) que l'on trouvera à la librairie Santi, à la bomboniere Lota et chez MM. Colombo et Poggi, coiffeurs.

## Service des Postes

L'administration des Postes a autorisé la création de recettes auxiliaires à gérance gratuite « destinées à procurer les avantages du service postal à des localités ou à des agglomérations isolées ou éloignées du tout établissement de poste sans imposer aux communes les frais afférents à la concession d'une recette auxiliaire municipale.

Ces bureaux secondaires ont les mêmes attributions que les recettes auxiliaires ordinaires.

Ils peuvent être installés dans les grands hôtels ainsi que dans les établissements commerciaux, industriels ou autres qui, à un titre quelconque, sont habités ou fréquentés par un certain nombre de personnes pouvant donner lieu à un trafic postal de quelque importance.

La gestion de ces recettes auxiliaires est confiée, suivant le cas, aux tenanciers des hôtels, aux directeurs, gérants ou préposés des établissements où elles sont installées ou même à des simples particuliers.

Aucune remise autre que celle sur la vente des timbres-poste n'est allouée au gérant qui supporte, d'ailleurs, les frais de premier établissement et de fourniture de mobilier.

L'administration fournit gratuitement les objets de matériel indispensables à l'exécution du service (registres, imprimés, etc..)

Un service de distribution, d'expédition ou de transport des objets de correspondance ordinaire, peut exceptionnellement être adjoint à la recette auxiliaire à gérance gratuite, à la condition que le gérant prenne à sa charge les frais de ces services.

## U BANQUET

C'était, dimanche, la vingt-quatrième année de la fondation, à Bastia, de la Société de secours mutuels de Sainte-Dévote. A neuf heures du matin, les membres de la Société, bannière en tête, et précédés par la « Lyre Bastiaise », se rendaient en l'église Sainte-Marie ; puis à midi, un banquet les réunissait tous, dans l'une des salles de l'hôtel Bressi. A la place d'honneur prenaient place M. Mondigny, sous-préfet ; M. Gandin, maire ; M. J. Airola, président de la Société ; et notre collaborateur, M. René Sangy. Le menu fut des plus succulents. Au dessert, M. J. Airola prit, le premier, la parole, et se réjouit de voir que la mutualité est une des richesses morales du pays. M. Mondigny, M. Gandin, puis M. René Sangy durent ensuite à la prospérité toujours croissante de la Société. Et le café fut servi chez M. Sozzi, très brillamment décoré pour la circonstance.

∴

La Société de secours mutuels de Sainte-Dévote, à Bastia, compte dans son sein des travailleurs qui ont assumé une tâche, belle entre toutes, celle de soulager les souffrances et de venir en aide aux familles éprouvées par des frais de maladies. Le but que poursuit cette Société commande le respect et la sympathie. Au lendemain des fêtes grandioses données en l'honneur de la Mutualité, fêtes présidées par M. Emile Loubet, il serait désirable que l'on s'intéressât davantage à la vitalité de ces associations qui sont essentiellement démocratiques. La Société de secours mutuels de Sainte-Dévote, dans notre ville, peut compter sur la concours de *Petit Bastiais*.

## Nécrologie

On apprendra avec émotion la mort prématurée de la bonne et bienfaisante Mme Massimi si connue et si estimée.

Mme Marie-Catherine Massimi fut dès son jeune âge un modèle très édifiant pour la jeunesse par ses brillantes études et par ses belles qualités. Sa piété filiale, sa générosité sans borne, son aimable douceur et toutes les vertus admirables qu'on aime et qui laissent de mémorables souvenirs, ornaient cette âme d'élite si belle et si sympathique à tout le monde. Aussi des regrets unanimes accompagnent cette tendre épouse qui faisait le bonheur de son époux et de ses parents.

Puissent ces quelques lignes adoucir l'immense douleur de notre très honoré confrère le docteur Massimi dont on connaît à Marseille le dévouement à l'humanité souffrante.

## Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Mme veuve Guidi, le mari facteur de ville, décédé titulaire d'une pension, 215 francs.

Benedetti Lucie Henriette veuve Andiguier, le mari receveur des postes décédé titulaire d'une pension, 535 francs.

Canoo d'Ornano Virginie-Loupes-Marie, receveuse des postes, 1.348 francs.

de Buttafoco Pierre-François, receveur des postes, 29 ans 1 mois de services, 2 916 francs.

Trojani Pierrette-Marie veuve Poli, le mari, commis des postes, 9 ans 4 mois 24 jours de services, 125 francs.

Gattier veuve Lucioni, le mari brigadier facteur, décédé titulaire d'une pension, 323 francs.

## Le Commandant Calendini

Ce matin à 10 heures, au milieu d'une foule douloureusement émue, ont eu lieu les obsèques du regretté commandant Calendini.

Les honneurs militaires ont été rendus par une compagnie du 142e.

Le cortège, parmi lequel nous avons remarqué : MM. le général Marin, lieutenant-colonel Creutzer, président de la Société des officiers en retraite ; lieutenant-colonel de Maléreux, lieutenant-colonel Largemain, commandant Pognard, commandant Meurs, sous-intendant militaire Colmar, commandants Deschamps, Meunier, Gambini, Tibery, capitaines Blanc, Jacquet, médecin-major Ucciani, Tatin, adjoint au maire ; Massoni, directeur des postes et télégraphes ; Berklen, A. Cothon, H. Emmerie, X. Fabre, Fernand Raval, Berche, docteur Pierre Pierre, Brottier Petroquin, Scottier, Cathebrasti, Vermenien, Besson, Roudel, Berralle, Ganjol, Grisoni, Tondeur, Cortelin, Poccard, Etasso, L. Caisson, Pasquali, J. Giraud, Forlati, Passalacqua, etc., s'est dirigé vers l'église de Saint-Pierre, où le service funèbre a eu lieu.

A la sortie, M. le capitaine Hamond au nom de la Société des officiers en retraite a brièvement retracé la vie toute d'honneur et de droiture du défunt et a donné le dernier adieu à la dépouille qui a été provisoirement dirigée au cimetière du Château, d'où elle partira bientôt pour Paris où l'inhumation définitive aura lieu dans le caveau que la famille possède au cimetière du Père-Lachaise.

(*Phare du Littoral*).


La ménagère sérieuse, si elle veut acheter un remède doit se rappeler : De n'acheter une imitation de ce remède connu justement le contraire de ce qu'il faut pour se guérir ; faire emplette d'une imitation, sous prétexte qu'elle est moins chère, est jeter un marché de dupe car l'imitation ne guérit pas et l'on est obligé de faire de nouvelles dépenses. Ceci s'applique en ce peut mieux à l'Emulsion Scott et ses imitations ; chacun sait, en effet, que l'Emulsion Scott (aux hypophosphites de chaux et de soude) est la meilleure préparation à l'huile de foie de morue, le meilleur remède des affections des poumons, du sang et des os ; ses imitations n'ont jamais donné aucun résultat car, afin, en

effet, d'être délivrées à meilleur compte que l'Emulsion Scott, elles sont fabriquées avec des ingrédients de qualité très inférieure, n'est-ce qui explique la pauvreté, la totale inefficacité des effets qu'on en obtient.

## L'Emulsion Scott,

elle, seule toujours une puissante et radicale guérison qui, vous l'assurez, vaut bien un certain prix ?

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : EMULSION SCOTT (Delonche & Cie) 196, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.


## Etudes et Pensées

PAR L'ABBÉ MAESTRATI

M. l'abbé Maestrati, un docte prêtre corse, aumônier à Nice, vient de publier, à la librairie de la chapelle Montligeon, un livre intitulé : « Etudes et Pensées, » qui a valu à son auteur une lettre de cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, le remerciant de l'envoi du livre au nom du Pape et disant :

« Sa Sainteté, en agréant cet acte de filial dévouement, s'est montrée satisfaite de constater que S. E. a appliqué ses études aux questions primaires sociales y apportant, en les traitant, beaucoup de concision et de clarté, les mettant à la portée de tous, en se basant sur une philosophie saine et des principes théologiques.

» L'auguste Pontife, en souhaitant le plus grand succès pour votre livre et comme preuve de son bienveillant accueil, lui accorde de tout cœur la bénédiction apostolique.

» Avec le sentiment de la plus profonde estime,

» Je me dis, pour le servir,

» R. Cardinal Merry del Val. »

Rome, 10 septembre 1904.

On ne saurait faire un meilleur éloge de l'ouvrage de l'abbé Maestrati.

(*Vérité Française*).

## Extrait de Châtaignes

Une maison de Hambourg de 1er ordre s'intéresserait pour la vente, éventuellement pour la représentation en Allemagne et en Russie, des produits d'extrait de châtaignes d'une fabrique de 1er ordre.

Excellentes références à disposition. Offres sous *U. D. 390, à Haasenstein et Vogler, A. G Hambourg.*

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 janvier.

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, 7°8 à midi, 12°5 à 7 heures du soir, + 9°5
Maxima, 12°9 Minima, 4°.
*Baromètre.* — 7 heures du matin, 773 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 768 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme
Dans l'après-midi, S. E. faible.
Etat du ciel, ciel couvert.
Pluie dans les 7 h. du matin : 0 mm.

∴

*M. le Préfet à Bastia*

M. le Préfet S... arrive par le dernier train. Il recevra à la sous-préfecture les autorités et les corps constitués.

∴

*Nouvelles maritimes*

M. le médecin principal Santelli, du port de Toulon, actuellement en service à Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Hoche*.

∴

*A Pietranera*

Le coquet village de Pietranera, appelé à devenir un des faubourgs de Bastia, fêtait dimanche sa patronne, Sainte Dévote. Le temps était splendide, et de nombreux Bastiais se sont transportés de ce côté où n'étaient donné rendez vous les habitants des divers villages du canton et de ceux de Brando.

Plusieurs ont reçu chez le nouveau Caré, M. l'abbé Micheli, la plus affable hospitalité et les habitants ont fait à tous l'accueil le plus empressé.

Les cérémonies ont été réellement touchantes ; tout avait été parfaitement organisé par les membres de l'officialité et leur digne Curé. Tous ont droit à nos félicitations.

∴

*Réception*

Samedi soir, le luxueux bar Sozzi était encore en fête. Les habitués de ce café offraient à M. l'adjudant Monestier un punch d'adieu. La plus franche et plus cordiale intimité a donné à ces touchantes manifestations de sympathie un caractère tout particulier. L'émotion du nouveau promu a été réellement touchante ! On l'aimait ! et cette affection se communiquait dans ce beau milieu par des accents harmonieux et des toasts successifs.

Il essaya à son tour de bourdonner sa gamme, mais le sang avait affiué au cœur, et le silence lui fut imposé par des larmes qui émurent profondément ses amis.

On ne s'est séparé que très tard. Les mains se serrèrent une dernière fois, et chacun eut sur les lèvres un mot des plus aimables pour l'adjudant Monestier dont chacun gardera un ineffaçable souvenir.

∴

*La taille des Japonais*

Pourquoi les Japonais sont-ils si petits ? Un des principaux journaux de l'empire du Soleil, le *Chone Karon*, s'est posé cette question et il vient d'en fournir la réponse à ses lecteurs. On sait, en effet, que les hommes de 1 m 66 forment une exception dans l'armée du mikado ; ce sont les géants de là-bas.

Une commission de savants fut réunie pour rechercher les causes et les remèdes de ce mal national. Voici les curieuses conclusions du rapport : la cause en serait l'usage des nattes au lieu de sièges et de lits. La position « du tailleur assis sur les talons » gênerait la circulation du sang dans les membres inférieurs ; les jambes ne participant pas à la croissance du corps, elles restent faibles.

Le Chone Koron demande donc maintenant au gouvernement d'interdire l'usage des nattes et de les remplacer par des chaises. Moyennant quoi, les sujets du mikado pourront rivaliser avec nos géants les plus huppés.

Paul Pons n'a qu'à bien se tenir.

∴

*A cendre*

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

∴

*Maladies des yeux*

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ce bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

∴

*Pharmacie Centrale*

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

*A vendre*

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

∴

*A louer*

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 34.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannoni, bijoutier Mattei, 30, Bd Paoli.

∴

*Emulsion Gentil*

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

∴

*Réception*

Samedi soir, le luxueux bar Sozzi était encore en fête. Les habitués de ce café offraient à M. l'adjudant Monestier un punch d'adieu. La plus franche et plus cordiale intimité a donné à ces touchantes manifestations de sympathie un caractère tout particulier. L'émotion du nouveau promu a été réellement touchante ! On l'aimait ! et cette affection se communiquait dans ce beau milieu par des accents harmonieux et des toasts successifs.

Il essaya à son tour de bourdonner sa gamme, mais le sang avait affiué au cœur, et le silence lui fut imposé par des larmes qui émurent profondément ses amis.

On ne s'est séparé que très tard. Les mains se serrèrent une dernière fois, et chacun eut sur les lèvres un mot des plus aimables pour l'adjudant Monestier dont chacun gardera un ineffaçable souvenir.

# Dépêches du Soir

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

*Bourse de Paris*

| | 28 janv. | 30 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 amort. | 98 50 | 98.75 |
| 3 0/0 ord. | 98.40 | 98.25 |

## 1.600 instituteurs retraités

1.600 instituteurs et institutrices en instance de retraite avant le 1er août 1906, viennent d'être admis à la retraite.

## DANS LE GERS

M. Paul de Cassagnac fils a été élu hier membre du conseil général du Gers, en remplacement de son père, mais comme il est âgé de moins de 25 ans, son élection sera déférée au Conseil d'Etat.

## AU MAROC

### La mission française

On télégraphie de Tanger ;

Le ministre de France et les membres de la mission française sont arrivé à Fez, le 26. Ils ont été reçus au milieu d'un enthousiasme indescriptible de la part de la population et des vizirs.

La mission a été reçue en audience très solennelle par le sultan.

# EN RUSSIE

### Les troubles de Varsovie
### Incident diplomatique

De Londres :

Pendant les troubles de Varsovie, le consul d'Angleterre et des attachés au consulat ont été piétinés par les chevaux des soldats russes.

La presse anglaise demande une réparation.

∴

De Saint Pétersbourg :

Des télégrammes faisant allusion aux agissements des agitateurs anglais dans le mouvement des grévistes ayant été affichés à Moscou et à Libau, l'ambassadeur d'Angleterre a protesté auprès du comte de Lamsdorf et a fait remarquer que de pareils procédés pourraient avoir des conséquences sur les relations amicales des deux pays.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Le Roux, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

## Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

M. Rolland

expose que la loi en discussion renforcera l'armée, tout en donnant satisfaction au pays qui réclame la réduction du service à deux ans.

M. de Goulaine

pense qu'avant de diminuer la durée du service, il serait fait un effort à renforcer les cadres des sous-officiers qui constituent la force véritable de l'armée.

M. Boudenoot

se déclare partisan du service de deux ans. Il fait observer qu'il ne faut pas transformer l'armée en milice. Nous devons rester forts et nous préoccuper de réorganiser les cadres de sous-officiers.

M. Mézières

insiste pour que le parlement attende que le conseil supérieur de la guerre soit consulté. L'avis des officiers généraux qui composent ce conseil ne peut avoir qu'un grand poids sur la décision du Sénat.

M. de Montfort

appuie cette demande. Le retard ne sera pas d'ailleurs bien grand, et si le conseil supérieur donne un avis favorable, la loi pourra toujours être appliquée dans les délais voulus.

M. César Duval

appelle tout particulièrement l'attention du ministre de la guerre sur les fraudes des jeunes Français fixés dans les pays voisins de la France.

M. l'amiral de Cuverville

critique le projet. Il offre des inconvénients très sérieux et son application pourrait avoir des conséquences graves au point de vue de la défense nationale.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

# LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

## Le combat de Tchen-Chich-Pao

*15.000 morts*

On télégraphie de Tokio que dans les combats de Tchen-Chich-Pao et de Hei-Kou-Tai, les Japonais ont perdu 5.000 hommes, et les Russes 10 000.

### Tentative avortée

de Tokio :

D'après un rapport du général Karoki, les Russes avaient tenté de tourner l'aile gauche japonaise. Cette opération a échoué. Les Russes ont dû se retirer.

## Etat Civil

MARIAGES

Ghio Sauveur, maçon, et Vinciguerra Julie-Marie, ménagère tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Arighi Madeleine.

DÉCÈS

Costa Françoise, célibataire, 20 ans, de Mascara.

Gavini Henri, 19 mois, de Bastia.

Torre Madeleine, célibataire, 34 ans, de Volpajola.

Bigeon Marie-Dominique, célibataire, 25 ans, de Bastia.

DÉCÈS DE DÉCÈS

M. Vincent Pieroschi, garde au Tribunal Civil de Bastia ; Mme et M. Dque Pieroschi, négociant ; M. Alexandre Pieroschi, Amérique ; Mme et M. Pierre Pieroschi, propriétaire ; M. et Mme Serpeoni, de Constantine ; Mme et M. Napoléon Pieroschi, receveur des postes à Santo Pietro ; M. Charles Pieroschi, Amérique.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mme Philomène Pieroschi**
Née FOULLIÉ

décédée à Bastia, le 30 janvier, à l'âge de 56 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 31 du courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, 18.

La famille ne reçoit pas.


## Etude de Me Depelo

*avoué près le Tribunal de 1re instance de Bastia*

D'un jugement par défaut rendu par le tribunal de première instance de Bastia, le onze novembre 1905, enregistré et signifié à personne par exploit de Battesti, huissier à Bastia, en date du 29 décembre 1904 aussi enregistré ;

Au profit du sieur Acquatella Jean, négociant, demeurant et domicilié à Vignale,

Contre la dame Acquatella Catherine, ménagère, demeurant et domiciliée à Vignale, défenderesse défaillante ;

Il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, le Ministère public entendu,

Accorde contre la dame Acquatella Catherine faute de comparaître ni avoué pour elle,

Et pour le profit, prononce le divorce entre les époux Acquatella Jean et Acquatella Catherine aux torts et griefs de la femme et au profit du mari,

Ordonne en conséquence que le présent jugement sera transcrit sur les registres de mariage de la commune de Vignale et que mention en sera faite en marge de l'acte de mariage des époux Acquatella.

Condamne la dame Acquatella Catherine aux dépens.

Pour extrait,
L. DEPELO.

## VIN ROUGE de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Giuli

Brix 0,40 c. le litre

En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

## Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de pour Bastia, samedi, 28 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 30, dans la soirée.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

## VINS

*Corses, d'Algérie et d'Italie*

garantis pur jus de raisin à l'analyse

*Vente en gros et au détail*

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

**à 0,20 et 0,25 cent. le litre**

et des bons vins blancs fins

**à 0 fr. 30 cent. le litre**

A cette occasion la Maison tient aux vins Corses un bouquet exquis de la qualité réservée provenant des territoires de Vescovato, Alesani, Talavo, Aleria et Ghisonaccia, sera pris suivants : le vin Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux cacheté blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. le flacon, verre à rendre.

Vinaigre rouge, vieux extra, à 0,30 c. le litre. Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile.

Des échantillons seront faites pour le paiement. Les filles et dames-jeunes seront priées à être gracieux.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayez et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

## Agence Maritime de Transports à prix réduits

*pour toutes Destinations*

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Pulovani, rue du Cap, Bastia.

00052 **AVIS**

## Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristalline) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique.

**au prix de 5 cent. le kilog.**

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de battages, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

*Le propriétaire,*
T. ISTRETTI.

## DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

## PIANOS ET MUSIQUE

*Accords et Réparations*

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

**Marius Blanc**

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

## AVIS

aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans en 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

## AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame SAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de laine remplissant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de vendre, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur

## TRANSPORTS DIRECTS

**entre Bastia**
**et les ports du Nord**

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

MESDAMES

Vous rencontrerez sûrement

**500 francs par an**

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

**« LA SAISON »**

le seul au Monde donnant par année sur 1.200 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

*Modestie et Tranquillité* : Hôtel de la maison où on a trouvé par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

**VENTE DE PLANTS**

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

**ENCRIERS**

**à fermeture automatique élastique**

***Système Colombani***

Encriers classiques. — Encriers progressifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

**BLANCHISSAGE et Repassage**

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

**Travail soigné**

**BONNE OCCASION**

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

**AVIS**

**AUX CONSOMMATEURS DE GAZ**

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de ville, 4.

**BAR SOAVI**

**BIÈRE GAUBER**

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le *Sérieux* 50 c.

**ASTHME ET CATARRHE**

**ESPIO**

Librairie du *Petit Bastiais*

**VATTELAPESCA**

**(P. LUCCIANA)**

(Un Siècle)

**Il ne faut pas courir deux lièvres** à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

**Cunversione**, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Puesie e Prasa**, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Sei Scimette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.

**L'Ariechièla**, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

**Da Chiochiu a Furiani**, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 596 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

**Les Illustrations de la Corse**

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

*Sur papier de Chine, format 80×57* . . . 6 fr

*Sur papier blanc.* — — . . . . 5 fr

**HOMMES CÉLÈBRES**

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

*Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque.* 2 fr

**Sre Dévote, Patroune de la Corse**

(Salon de 1879).

*Sur papier de Chine, format 65×50* . . . 5 fr

*Sur papier Chine, format 40×30* (Réduction). 2 fr

**EN VENTE :**

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire

*Demandez partout*

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-endémique dont l'usage journalier et régulier, facilite toutes les fonctions organiques.

**Photographie J. Moretti**

**CORTE**

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,

Un million 700.000 cartes postales en magasin.

**Vente en gros et au détail**

**HOTEL D'EUROPE**

ADÉLAIDE COLOMBANI

*Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia*

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

*Banquets — Noces — Festins*

Pension à des prix modérés

**TOMBOLA** | **DERNIERS BILLETS**

Œuvres de Bienfaisance

1er Gros Lot : **12,000** fr. | **2,000** fr.

Billet : **50 cent.** | Tirage : 17 FÉVRIER 1905

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent

*Spécialité de montres Vendetta-Corse* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, *Fil de fer*, Racons artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Gare.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

**PANORAMA DE BASTIA**

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

**Prix : 0,50 centimes**

avec encadrement baguette noire filets dorés . . . . . 2,00

id. baguette dorée . . . . . 2,25

id. baguette vieux chêne . . . . . 2,50

***Carte-lettre Album***

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

**PRIX : 0,35 CENTIMES.**

N. B. — *Le port en sus.*

**MAISON L.-N. MATTEI et Cie**

***Produits Recommandés***

**La délicieuse**

LIQUEUR

**CÉDRATINE**

**digestive et rafraîchissante**

**L'inimitable**

**VIN DU CAP-CORSE**

**AU QUINQUINA**

**Apéritif tonique et fortifiant**

**SE MÉFIER DES IMITATIONS**



30e ANNÉE — MERCREDI, 1er FÉVRIER 1905 — N° 27

00053

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

MATTEO OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.

Autres Départ. 32 » 12 » 6 »

Un an, Six mois, et Trois mois. Le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE


**CALENDRIER**

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Ignace, év.

Soleil : (heure nationale)

Lever 6 h 50 m. — Coucher, 4 42 .

Lune Nouv. le 3 — Premier quar., le 11.

FÊTE DE DEMAIN : Purification.

*31 JANVIER*

## Les Flottes en 1906

On parle souvent du programme de constructions navales qui a été voté par le Parlement français et auquel la Chambre a donné dernièrement une adhésion nouvelle. Pour en apprécier l'importance, il convient de comparer ce que seront, en 1906, nos forces maritimes par rapport à celles des autres grandes puissances.

Cette étude est intéressante, car elle montre que l'énorme supériorité des Anglais n'est vraie que vis-à vis de chaque nation prise isolément. Elle cesserait d'exister en cas de coalition navale pour arracher à l'Angleterre la suprématie des mers.

On comprend, par suite, que l'amirauté britannique n'inspire plus à l'opinion publique du nord de la Manche cette superbe confiance que nos voisins avaient depuis leur victoire de Trafalgar. Ils sentent, sans même parler des torpilleurs et des sous-marins, que l'avenir incontesté n'appartient plus, sur les océans, à leur pavillon.

Du moment, en effet, où les marines en Europe, en Amérique, et même en Asie, ont pris une extension considérable, les combinaisons de la diplomatie possèdent des éléments qui leur manquaient quand il n'y avait, pendant le dix-neuvième siècle, que deux flottes de guerre sérieuses, celle de l'Angleterre et la nôtre, incontestablement beaucoup moins nombreuse.

Que n'a-t-on si la navigation sous-marine fait des progrès incessants, comme tout porte à le croire ? Déjà son rôle, au point de vue de la défense du littoral et des côtes, n'est plus nié par personne ; et chaque jour voit diminuer le nombre de ses détracteurs, même pour l'attaque.

Toutefois, jusqu'à nouvel ordre, ces petits bâtiments, de même que les torpilleurs, ne semblent pas en état d'aller très au large, de tenir une croisière ; en un mot, de souffrir aux conditions de la guerre maritime.

***

D'après des renseignements qui semblent précis, l'Angleterre aura, dans un an, cinquante-sept gros cuirassés, dont cinquante-deux de 10.000 tonnes au moins. Ces cinquante-sept unités de combat représentent un déplacement total de plus de 765.000 tonneaux. Les croiseurs seront au nombre de soixante dix de premier rang, dont vingt-neuf protégés par des blindages, avec un déplacement total de 648.440 tonneaux.

La France occupera le second rang avec trente-deux grands cuirassés, dont vingt-trois jaugeant plus de 10 000 tonnes, ce qui représente un déplacement total de 349.720 tonneaux. Elle aura vingt-huit croiseurs, dont vingt-trois protégés, constituant 243.141 tonneaux.

Vient ensuite la Russie avec vingt-cinq grands cuirassés, jaugeant ensemble 257 241 tonneaux, et dix-huit croiseurs, dont cinq seulement protégés, avec un déplacement total de 100 000 tonneaux.

Les Etats-Unis, dont l'essor naval est aussi rapide que redoutable, auront vingt grands cuirassés, dont un seul de moins de 10.000 tonnes, et seize croiseurs, tous protégés, sauf trois, ce qui, pour la flotte américaine, représente 424 449 tonneaux de déplacement.

L'Allemagne, dont les progrès ne sont pas moins surprenants, pourra mettre en ligne dix-neuf grands cuirassés, dont dix-sept auront plus de 10.000 tonnes, et onze croiseurs, dont la moitié environ protégés ; le déplacement total sera de 294 155 tonneaux.

On arrive ensuite à l'Italie avec quinze grands cuirassés, dont treize de plus de 10 000 tonnes, et six croiseurs, tous protégés. L'ensemble du déplacement sera de 229.020 tonneaux.

Enfin, il convient de tenir grand compte du Japon, d'autant plus qu'il va installer des stations navales en Europe, dans la Méditerranée, dit-on, et en Amérique sur les côtes du Pacifique. En 1906, les Japonais auront sept grands cuirassés, dont six de plus de 10 000 tonnes, et six croiseurs protégés. Le déplacement total sera de 152.227 tonneaux.

***

On conçoit, à la seule inspection de ce tableau, que l'avenir peut voir, comme alliances, une foule de combinaisons. Cela explique les efforts du gouvernement anglais pour associer le Japon à la fortune britannique. Il est certain que l'union de ces deux pavillons en Extrême-Orient donne une grande force aux vaisseaux anglais dans la mer de Chine, d'abord en leur apportant des auxiliaires et ensuite en mettant tous les ports japonais à leur disposition pour se réparer et se ravitailler.

Même dans les eaux européennes, la présence de quelques cuirassés japonais, ayant Malte pour point d'attache, permettrait aux Anglais de diminuer leur escadre de la Méditerranée et de s'organiser plus puissamment dans la mer du Nord qu'ils ne le sont actuellement ; ce qui semble une nécessité imposée à leur prudence par le développement maritime de l'Allemagne.

Le prob-ème préoccupe beaucoup sur les bords de la Tamise, et cela se conçoit ; car suivant une parole du maréchal de Moltke, « une erreur dans la distribution des forces militaires avant la guerre peut rarement, et parfois même jamais, être réparée pendant la durée des opérations d'une campagne. »

En réalité, l'Angleterre n'a envisagé jusqu'à présent qu'une seule éventualité, celle d'une lutte avec la France. C'est pour cela qu'elle s'est armée avec tant de soin dans la Manche, à Portsmouth et à Plymouth ; et pour cela aussi qu'elle a placé tant de vaisseaux à Gibraltar et à Malte. Aujourd'hui d'autres hypothèses sont à envisager pour elle.

***

La flotte allemande existe et sera, en 1906, un facteur important d'autant plus que sa mobilisation pourra se faire avec une extrême rapidité. Dans ses arsenaux, elle possède, pour chaque navire, un local spécial où se trouve placé et en parfait état la totalité des objets de l'armement dont la mise à bord n'exigera que quelques heures.

En outre, les Allemands ont une organisation du personnel bien supérieure à celle des Anglais, qui manquent de réservistes, n'ont pas comme nous l'inscription maritime et ne peuvent compter que sur des engagements volontaires.

En revanche, il est vrai, les escadres germaniques n'ont pas un débouché facile sur l'immensité des océans. Leurs navires de la Baltique y sont bloqués en hiver et n'en peuvent sortir, en toutes saisons, qu'en franchissant les détroits difficiles du Sund ou des Belts. Ils ne peuvent donc échapper à un combat naval, si on les guette à la sortie.

Quant aux marins de la mer du Nord, à Wilhemshaven, ils sont sans doute dans une situation plus favorable que leurs camarades de Kiel, puisqu'ils peuvent éviter le Pas de Calais et s'en aller en passant au nord de l'Ecosse ; mais néanmoins leur appareillage pourrait être fort gêné par un ennemi bloquant l'Elbe, l'Ems et l'Ems-den.

Par contre, si les Allemands sont dans des conditions défavorables pour l'offensive, leur situation défensive est excellente — on peut même dire que la nature a mis leurs ports à l'abri.

***

Ces diverses considérations paraissent devoir conduire l'Angleterre à former une escadre permanente dans la mer du Nord et, peut-être, à donner beaucoup d'extension à son arsenal de Chatham.

On est hanté, en effet, à Londres, par le spectre de l'invasion. On se demande si le célèbre roman apostil la *Bataille de Dorking* est chimérique ; si avec la vapeur le plan de Napoléon, à Boulogne, serait inexécutable ; en un mot si un nouveau Guillaume le Conquérant ne pourrait pas aborder un jour sur les plages de Hastings.

Que voudront dans l'avenir les Etats-Unis ? Quelle sera la politique de l'Italie ? Quels rapports les générations nouvelles établiront-elles entre la France et l'Allemagne ?

Ce sont là des questions auxquelles nul ne saurait répondre, même avec une apparence de certitude. Pas encore que sur terre, les destinées maritimes des peuples sont recouvertes d'un voile épais.

Mais ce que l'on peut affirmer, dès à présent, c'est que l'action diplomatique française dispose d'un vaste échiquier pour jouer la partie retardataire où sont engagées les destinées de toutes les nations.

Seconde puissance navale du monde, la France est en état, avec des alliances, de ne redouter personne sur mer et de donner un concours tel qu'elle apporte la victoire dans tes plis de son noble pavillon tricolore.

JEAN FROLLO.

## L'Emprunt de la Ville de Paris

Le 11 courant, aura lieu dans toute la France la souscription à l'Emprunt municipal du gaz de la Ville de Paris.

Nous disons bien, dans toute la France, à l'exception de la Corse.

Les guichets de toutes les recettes continentales seront, en effet, ouverts à l'émission, sauf ceux de notre département.

Le même fait s'est produit aux souscriptions antérieures de la Ville de Paris. Nous avons réclamé, à maintes reprises, dans ce journal, mais en vain.

Nous signalons, cette fois, l'exclusion dont nous sommes frappés, dix jours avant l'émission.

Nous serions heureux si nous étions à temps pour faire revenir l'administration sur une mesure d'exception aussi inexplicable.

**NOMINATIONS ET PROMOTIONS**

M. le lieutenant Franchi, du 7e rég. d'infanterie coloniale, passe au 3e de même arme.

— M. le chef de bataillon Nerciani, en service à Madagascar, passe au 12e rég. d'infanterie coloniale

— M. le capitaine d'infanterie coloniale Peri, de l'état-major particulier, au Tonkin, est autorisé à prolonger d'une année son séjour colonial.

— M. Emmanuelli Nicolas, ancien sergent de la 2e compagnie de discipline, a été nommé garde champêtre à Bastia.

12 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

IV

LE BALCON

Ce fut, durant plusieurs heures, un feu roulant d'épigrammes, d'allusions piquantes, d'acerbes plaisanteries que rendait plus meurtrières une expression toujours élégante et spirituelle. Malgré la mécontentement visible du bon colonel et ses efforts pour rendre la conversation inoffensive, Estelle trouvait obstinément dans l'entretien le sujet le plus propre, selon elle, à humilier Servian. Dans sa bouche, l'éloge emphatique de la bravoure devenait le plus mortifiante des personnalités pour l'homme qu'elle avait une fois trouvé sans courage.

— Il est des défauts qui méritent l'indulgence, disait-elle avec l'accent d'une conviction énergique. Je comprends qu'on pardonne à un homme d'être ébouriffé, prodigue, emporté. La perfection n'existe pas sur la terre, et l'on doit excuser les faiblesses lorsqu'elles n'ont rien de honteux : mais la lâcheté est si dégradante, qu'on se souille à son contact, et que la tolérer, c'est s'avilir. Un dissipateur, un mauvais sujet, un joueur même peuvent se corriger : un lâche, jamais!

Tandis que madame Cassaude développait cette sévère opinion, l'éclat de son regard, la fierté de son sourire et le timbre vibrant de sa voix donnaient une sorte d'agrément chevaleresque, la physionomie de ses auditeurs offrait une variété d'expression qu'un peintre n'aurait pu désirer plus tranchante. Complaisant à l'humiliation que devait éprouver son ami, M. Herbelin tournait, en souriant, ses moustaches, essuyait ses lunettes, se tenait sur son siège, essuyait, en un mot, mais sans succès, toutes les contenances à l'usage des gens embarrassés. Félix Cambier, les yeux errant çà et là et le front couvert de rougeur, se trouvait encore plus mal à l'aise que le colonel, car chaque parole de la jeune veuve mordait comme un caustique brûlant la blessure faite à son amour-propre par la trayeuse qu'il avait éprouvée la veille. M. Tonayrion, au contraire, se caressait complaisamment les moustaches en portant la tête un peu plus haut que de coutume.

Servian enfin, loin de paraître déconcerté, ainsi qu'on aurait dû s'y attendre, écoutait d'un air calme, et souriait de temps en temps avec un mélange de tristesse et d'ironie.

— Mes paroles vous font rire, monsieur, lui dit brusquement Estelle en fixant sur lui ses yeux étincelants ; vous trouvez sans doute fort ridicule qu'une femme estime le courage et méprise la lâcheté.

— Cela, madame, me paraît au contraire fort naturel, répondit Servian avec sang-froid ; une femme doit priser dans un homme les qualités viriles, de même que, nous autres hommes, nous aimons de préférence dans une femme la douceur, la réserve, la bienveillance, en un mot toutes les vertus aimables et indulgentes.

Piqués de la leçon indirecte renfermée dans ces paroles, madame Cassaude détourna la tête d'un air hautain, et s'adressant à M. Tonayrion :

— Si vous étiez attaqué par des voleurs que feriez-vous ? lui dit-elle.

— Ce que j'ai déjà fait un pareil cas, répondit le beau Raoul avec une sorte de négligence héroïque.

— Et qu'avez-vous fait? reprit-elle curieusement.

— La première fois, dit Tonayrion, c'était à Paris. Je rentrais chez moi à deux heures après minuit, et par un hasard qu'il serait trop long de vous expliquer, j'étais à pied. A l'angle de la rue Chanteraine, trois hommes se jettent sur moi ; je n'avais pour arme qu'une canne, mais elle était fort agréablement plombée, en dépit des ordonnances de police. Je me mets en défense, et commence un moulinet digne d'un professeur bâtonnier. Au bout d'une demi-minute de ce salutaire exercice, j'aperçois un de mes adversaires étendu au milieu de la rue, et un autre se traînant le long des maisons : le troisième court encore.

— Et l'autre fois ? demande Estelle avec l'accent d'un vif intérêt.

— L'affaire fut sur le point de tourner pour moi un tragique ; il n'y a que six mois de cela, et c'était pendant mon séjour en Afrique ; à quelque distance d'Alger, je fus attaqué, on eut que je revenais de la chasse, par deux bédouins assez féroces. Pan fus quitte pour une balle dans mes habits et un coup de yatagan au bras gauche.

— Et les Bédouins? dit Félix, qui écoutait le narrateur avec une admiration mêlée d'envie.

— Je ne crois pas que depuis cette époque aux Algériens aient eu à s'en plaindre.

— Vous les avez donc tués tous deux? demande madame Cassaude.

— Du moins, ils m'ont donné le droit de le croire ; quoique mon fusil ne fût chargé que de petit plomb, comme nous étions à bout-portant, mon double coup les abattit l'un à droite, l'autre à gauche ; la croisse fit le reste.

— Et dans ces deux rencontres vous n'éprouvâtes aucun sentiment de peur? répartit la jeune femme dont les yeux rayonnants attestaient le plaisir que lui causaient les prouesses de son adorateur.

— Peur! madame, s'écria Tonayrion en partant d'un éclat de rire ; est-ce qu'on a peur ?

(*A suivre*).


POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON POUDRE DE RIZ SIMON

SIMON Frères, Paris